

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

COLLECTION D'ÉCONOMIE ET POLITIQUE RÉGIONALE

1. LA CONVERSION INDUSTRIELLE EN EUROPE

VIII

**ANALYSE COMPARATIVE
DES STRUCTURES SOCIO-ÉCONOMIQUES
DES RÉGIONS MINIÈRES ET SIDÉRURGIQUES
DE LA COMMUNAUTÉ**

FASCICULE I

LUXEMBOURG

1968

**Analyse
des différentes régions
de l'Allemagne,
de la Belgique,
de la France,
de l'Italie,
des Pays-Bas**

Sommaire

Avant-propos	5
Schéma d'étude	7
Experts du groupe d'étude	9
ALLEMAGNE	
Harz (Salzgitter et Peine)	11
Sarre	33
Sieg-Lahn-Dill	67
BELGIQUE	
Généralités	117
Borinage - Centre - Charleroi	125
Liège	161
Limbourg belge	185
FRANCE	
Généralités	213
Nord - Pas-de-Calais	219
Lorraine	239
Auvergne	263
Aquitaine	283
ITALIE	
Carbonia	297
Gênes - Ligurie	315
Piombino	337
PAYS-BAS	
Limbourg néerlandais	365

Pour la comparaison de toutes les régions étudiées, voir « Cartes, graphiques et commentaire »
(fascicule 2)

Avant-propos

La Communauté Européenne du charbon et de l'Acier a notamment pour mission de contribuer à la solution des problèmes posés dans certaines régions par la fermeture de mines ou d'usines sidérurgiques.

Pour rechercher les solutions les plus efficaces à ces problèmes, la C. E. C. A. a institué en avril 1962 un Comité d'experts pour la reconversion industrielle. Au programme des travaux de ce Comité figurent un grand nombre de thèmes, par exemple :

- les organismes d'action régionale,
- le bâtiment industriel dans la politique de développement régional,
- l'expérience acquise en matière de reconversion,
- la localisation et l'aménagement des terrains industriels,
- la structure socio-économique des bassins miniers et sidérurgiques.

Afin d'aider le Comité dans la réalisation de ses travaux, différents groupes d'études ont été créés où siègent des experts des divers pays de la Communauté. Le groupe chargé d'élaborer la présente étude sur la structure socio-économique des régions minières et sidérurgiques de la Communauté a été animé par M. Van Os, membre néerlandais du Comité d'experts. Les noms des experts ayant collaboré aux travaux du groupe sont cités ci-après.

Au début des travaux, M. Van Os avait ainsi précisé l'objet de l'étude :

« Le problème de la reconversion des bassins miniers est un cas particulier de développement régional. L'objectif majeur est d'accroître les possibilités d'emploi dans la région en créant de nouveaux postes de travail. Comme point de départ de la politique à adopter en la matière, il faut donc connaître la structure qualitative de l'emploi existant et les besoins quantitatifs de nouveaux emplois pendant une période prévisionnelle qui ne soit pas trop longue. Certes, une connaissance plus détaillée de la structure socio-économique globale d'une région déterminée peut présenter un intérêt pour la politique régionale, mais l'expérience a montré que, faute de données statistiques appropriées, il est particulièrement difficile d'établir le schéma des analyses indispensables à cet effet. La valeur de ces analyses est sensiblement amoindrie par l'interférence fréquente de facteurs subjectifs. Par ailleurs, elles demandent trop de temps et, de ce fait, leurs résultats sont connus trop tard pour la mise en œuvre d'une politique efficace. Il semble dès lors indiqué de s'imposer une sage limitation.

La comparabilité des résultats de l'analyse dans diverses régions revêt une grande importance. Pour cette raison, il convient — tout au moins dans une première phase — d'utiliser un minimum de données dont la comparabilité est a priori certaine.

Ces considérations ont conduit à l'établissement d'un schéma d'étude qui doit être considéré comme une proposition minimale, comme un premier pas sur la voie d'une étude plus approfondie des problèmes posés par l'emploi dans les zones de reconversion.

Notons tout d'abord que le schéma ne vise qu'à un relevé statique de la structure existante de l'emploi. Appliqué dans un certain nombre de régions, il permettra donc d'établir une comparaison entre les structures effectives de l'emploi dans les bassins miniers étudiés. A notre connaissance, aucune étude comparative de ce genre n'a jusqu'ici été effectuée dans la Communauté.

Dans une phase suivante, on pourrait procéder à une étude prévisionnelle. Celle-ci nécessiterait toutefois de nombreuses autres données, à fournir par des études de détail. A cet égard, on pourrait envisager surtout d'opérer des prévisions concernant l'évolution de l'emploi dans l'agriculture, dans les industries extractives et dans les autres branches d'activité, celles-ci devant, dans la mesure du possible, être classées, selon le cas, dans les secteurs en expansion, tels que l'industrie chimique et la métallurgie, ou dans les secteurs stagnants, tels que le textile et l'industrie du cuir.

Comme l'établissement, sur une base de comparabilité, de telles prévisions apparaît particulièrement difficile et demande une certaine préparation, il y a lieu d'essayer tout d'abord de parvenir à l'analyse proposée de la structure.»

Les experts chargés de l'analyse des différentes régions se sont efforcés de suivre au plus près le schéma d'étude que vous trouverez ci-après. Vous remarquerez cependant dans les analyses que pour différentes régions il n'a pas été possible de répondre à l'une ou l'autre question du schéma faute de données utilisables.

Schéma d'étude

- I — Description générale
 - A — Situation géographique et infrastructure (Tableaux 1 et 2)
 - 1. Situation géographique
 - 2. Infrastructure
 - B — Population (Tableaux 3 à 7)
 - 1. Importance de la population
 - 2. Migrations
 - 3. Structure d'âge de la population
 - 4. Distribution de la population
 - C — Possibilités de formation aux divers niveaux (Tableaux 8 à 16)
 - 1. Enseignement secondaire
 - 2. Enseignement supérieur
 - 3. Enseignement technique de degré inférieur
 - 4. Enseignement technique de degré supérieur
 - 5. Régimes de formation à l'échelon de l'entreprise
 - 6. Formation technique ou reclassement professionnel des adultes
 - D — Concentration de l'industrie (Tableau 17)
 - E — Zoning industriel (Tableaux 18 et 19)
- II — Structure professionnelle (Tableaux 20 et 21)
- III — Structure économique (Tableaux 22 à 24)
 - A — Volume de l'emploi dans l'industrie
 - 1. Importance de l'industrie dans la région à examiner par rapport à la place que les activités industrielles tiennent dans l'ensemble du pays
 - 2. Structure de l'emploi dans l'industrie
 - B — Autres emplois
- IV — Situation sur le marché de la main-d'œuvre (Tableaux 25 à 30)
 - A — Demandes d'emploi
 - 1. Effectif de la main-d'œuvre inscrite du sexe masculin
 - 2. Durée du chômage chez la main-d'œuvre masculine inscrite
 - 3. Structure d'âge des chômeurs inscrits du sexe masculin
 - 4. Insuffisance de l'emploi
 - B — Offres d'emploi
 - C — Mouvement quotidien de la main-d'œuvre

Le fascicule 2 comprend, pour chaque analyse, quatre cartes établies sur la base des renseignements fournis par les experts et concernant

- la situation géographique et l'infrastructure,
- la population,
- l'équipement scolaire,
- l'équipement industriel.

Au fascicule 2 figurent, en outre, différents graphiques comparant les données suivantes des 14 régions étudiées :

- 1° Population des bassins en trois groupes d'âge ;
- 2° Population active des bassins en trois secteurs d'activité ;
- 3° Importance des populations actives concernées ;
- 4° Population active par rapport à la population âgée de 15 à 64 ans ;
- 5° Concentration de l'industrie ;
- 6° Personnel des industries de la C.E.C.A. par rapport à l'ensemble de la population active ;
- 7° Évolution du personnel des industries de la C.E.C.A. en dix ans.

Experts du groupe d'étude

Rapporteur : F. J. J. H. M. VAN OS, Directeur voor Regionale Industriële Zaken, Ministerie van Economische Zaken, 's-Gravenhage.

Experts :

ALLEMAGNE J. EVEN, Oberregierungsrat im Ministerium für Wirtschaft, Verkehr und Landwirtschaft des Saarlandes, Saarbrücken.
W. HEISE, Regierungsdirektor im Niedersächsischen Ministerium für Wirtschaft und Verkehr, Hannover.
R. RAUTENBERG, Regierungsdirektor im Ministerium für Wirtschaft und Verkehr, Mainz.

BELGIQUE A. DETROZ, directeur de l'expansion économique, ministère des affaires économiques et de l'énergie, Bruxelles.
J. DEROO, conseiller au ministère de l'emploi et du travail, Bruxelles.

FRANCE J. BAUDOT, Institut national d'études démographiques, Paris.
P. NOVEL, directeur de l'expansion industrielle au ministère de l'industrie, Paris.
C. VIMONT, sous-directeur à l'Institut national d'études démographiques, Paris.
P. VIOT, Commissariat général au Plan, Paris.

ITALIE I. MARIANI, professore di statistica sociale, Roma.
A. ANGELINI, Roma.
M. TALAMO, Centro di ricerche industriali e sociali, Torino.
F. ZACCONE-DEROSI, Centro di ricerche industriali e sociali, Torino.

PAYS-BAS H. C. W. ROEMEN, Directeur Economisch-Technologisch Instituut in Limburg, Maastricht.
E. W. VAN DER KLIFT, Ministerie van Economische Zaken, 's-Gravenhage.

Cartographie : B. ROULEAU, École supérieure de cartographie, Paris.

ALLEMAGNE

Harz

(Arrondissements de Salzgitter et Peine)

I — Description générale

La région étudiée sous la dénomination de « Harz » comprend la « Kreisfreie Stadt » (ville à statut spécial) de Salzgitter et le « Landkreis » (arrondissement administratif) de Peine qui, sans doute, ne sont pas directement limitrophes, mais qui sont étroitement liés en raison de leurs gisements communs de minerai.

La région d'extraction de minerai de fer du Harz avait jadis une étendue sensiblement supérieure. On extrayait également du minerai de fer dans les arrondissements administratifs voisins de Wolfenbüttel et de Goslar comme dans l'arrondissement d'Osterode. Encore en 1957, 2 000 ouvriers environ étaient employés dans les mines de fer de ces arrondissements. Après la fermeture de ces mines au cours des dernières années, l'extraction du fer et la sidérurgie sont maintenant essentiellement limitées à la région de Salzgitter et Peine. C'est pourquoi il ne semble pas utile d'inclure dans cette étude les anciennes régions d'extraction du fer.

La région du Harz fait partie du territoire limitrophe de l'Allemagne orientale. Elle est en même temps située à la frontière est du domaine de la C.E.E.

A — Situation géographique et infrastructure

1. Situation géographique

La ville à statut spécial de Salzgitter (environ 212 km²) fut formée en 1942 par la fusion de 28 municipalités et communes rurales des arrondissements administratifs de Wolfenbüttel et de Goslar. Le territoire de la ville est pour la plus grande partie situé au nord et à l'est des chaînes de collines de Salzgitter.

Le territoire de la ville renferme les plus importantes couches de minerai de fer exploitées en Allemagne, et, en outre, des couches de potasse, de sel gemme et de pétrole.

L'étendue inhabituelle du territoire de la ville s'explique par l'ancien plan d'y faire naître sur le fondement d'entreprises de production et de transformation du fer une nouvelle grande ville. Ceci explique aussi que, lors de la fondation de la ville, de larges étendues consacrées uniquement à l'agriculture furent imbriquées dans le territoire de la ville. C'est ainsi que l'agriculture avec d'importantes cultures de blé, de betteraves sucrières et des cultures maraîchères constitue, à côté de l'industrie, une base d'activité non négligeable pour la population résidant à l'intérieur des limites de la ville. L'extraction du minerai de fer, la production d'acier, de fonte et de gaz de sidérurgie — et les industries de transformation — constructions en acier, construction de machines et de véhicules — sont les principales bases d'activité de la ville.

La ville est encore insuffisamment équipée en installations urbaines publiques. Depuis des années la construction d'écoles, d'hôpitaux, de terrains de sport, d'églises, etc., a été fortement accélérée, mais ce qu'on est convenu d'appeler « l'équipement premier » est toujours incomplet. Dans le domaine des voies de communication et des installations qui y sont relatives également, le retard d'équipement est encore grand.

Les installations de distribution d'eau et d'énergie électrique ont un excédent de puissance considérable et approvisionnent également les environs. Le quartier de Salzgitter-Lebenstedt qui compte environ 30 000 habitants est le siège de l'administration urbaine et le centre réel de l'ensemble du territoire de la ville. Dans la partie sud du territoire de la ville, le quartier de Salzgitter-Bad (station thermale reconnue) constitue avec 25 000 habitants un centre urbain.

La chaîne de collines de Salzgitter, richement boisée, avec les monts Lichten offre des paysages de grand charme et constitue un lieu de détente apprécié par la population de la ville.

L'arrondissement administratif de Peine (environ 396 km²) forme le coin nord du « Regierungsbezirk » (district gouvernemental) de Hildesheim, il est situé à peu près à mi-chemin entre Hanovre et Brunswick.

Les ressources économiques essentielles de l'arrondissement de Peine sont les industries d'extraction, la production et la transformation du fer, également une importante activité agricole. En raison des couches de minerai existantes les industries se sont groupées en des points principaux fortement centralisés dans la ville de Peine et dans les environs de Groß-Ilse, à ceux-ci s'ajoute encore la région minière de Lengede dans le coin sud-est de l'arrondissement. Outre les mines de fer et les usines sidérurgiques, d'autres grandes entreprises fabriquent à partir de la même matière première des vis et des écrous, des machines et des armatures. Comme autre branche d'industrie la fabrication d'appareils électro-mécaniques gagne en importance.

En prolongement de la production agricole, il s'est développé une industrie alimentaire importante (fabriques de conserves, fabriques de sucre, fabriques de malt, brasseries et laiteries).

Tableau 1 Importance de la population et situation des principales localités - Situation au 31 décembre 1963

Arrondissement	Population totale	Principales localités	Population par commune	Situation (cf. carte)
Salzgitter-ville	113 333	—	—	—
Arrondissement de Peine	96 165	Peine	30 333	dans le centre de l'arrondissement
		Lengede	3 690	dans la partie sud-est de l'arrondissement
		Vöhrum Stederdorf	3 554 } 3 269 }	dans le centre de l'arrondissement
		Groß-Ilse Groß-Bülten Klein-Bülten	2 650 } 2 065 } 2 542 }	dans la partie sud de l'arrondissement

Source : Informations statistiques des services administratifs du Land de Basse-Saxe : « La population des communes en Basse-Saxe au 31 décembre 1963 ».

2. Infrastructure

a) L'autoroute fédérale Berlin-Hanovre-région de la Ruhr traverse le territoire étudié près de Peine. Salzgitter a accès aussi bien à l'autoroute Nord-Sud (Hambourg-Hanovre-Francfort-Bâle) que, près de Brunswick, à l'autoroute Berlin-région de la Ruhr, et cela par une route aménagée en autoroute de Brunswick à Grasdorf. Le raccordement à l'autoroute de Peine peut être atteint à partir de Salzgitter par la route fédérale 444.

Les routes fédérales 6 (Brême-Hanovre-Hildesheim-Goslar) et 248 (Brunswick-Seesen-Northeim) traversent le territoire de la ville de Salzgitter. L'arrondissement administratif de Peine est traversé du nord au sud par la route fédérale 444, qui constitue également la voie d'accès à l'autoroute Nord-Sud près de Grasdorf, et de l'ouest à l'est par la route fédérale 65 (Brunswick-Hanovre-Osnabrück).

b) La région étudiée est également raccordée aux lignes de chemin de fer internationales par la ligne fédérale Hanovre-Peine-Brunswick-Berlin. La ville de Salzgitter est desservie au nord par 2 lignes fédérales (Hildesheim-Broistedt-Brunswick et Hildesheim-Derneburg-Salzgitter-Lebenstedt-Brunswick). La partie sud de la ville de Salzgitter est accessible par les lignes Kreiensen-Salzgitter-Bad-Brunswick et Hildesheim-Salzgitter-Ringelheim-Goslar. Les express font halte à : Salzgitter-Bad, Salzgitter-Lebenstedt, Salzgitter-Ringelheim, Salzgitter-Drütte et Broistedt.

c) La ville de Peine est située directement sur le Mittellandkanal. La ville de Salzgitter est raccordée au Mittellandkanal par un canal de 18 km. Ces deux villes sont équipées d'installations portuaires et de matériel de transbordement. Le Mittellandkanal donne accès à l'ensemble du réseau de navigation fluviale.

Tableau 2 Voies navigables à l'intérieur de la région étudiée et voies navigables reliant celle-ci à d'autres parties du Land, réparties suivant le tonnage des bâtiments auxquels elles donnent accès

Tonnage	Dénomination de la voie navigable	Principales localités reliées par cette voie navigable
1 000 tonnes ⁽¹⁾	Mittellandkanal (comprenant le canal de raccordement de Salzgitter)	Berlin-Wolfsburg-Brunswick-Peine-Hanovre-Minden/Weser-Osnabrück-région de la Ruhr

⁽¹⁾ Pour la partie ouest du Mittellandkanal (Bergeshövede-Anderten) le tonnage n'est cependant que de 700 tonnes et la profondeur de déchargement de 2 mètres.

d) Ports maritimes

Un accès fluvial aux ports de la Weser est ménagé par le Mittellandkanal et par la Weser moyenne canalisée. Le port maritime d'Emden est accessible par le Mittellandkanal et par le canal de Dortmund-Ems.

La liaison avec le port maritime de Hambourg sera établie par la construction du canal Nord-Sud qui est à l'état de projet.

B – Population

1. Importance de la population

Tableau 3 Évolution de la population de 1955 à 1964 (État au 30 juin de chaque année)

Région	1955	1956	1957	1958	1959
Salzgitter-ville	98 706	99 728	102 118	104 524	105 892
Arrondissement de Peine	98 929	98 539	97 182	97 005	96 161
Région étudiée	197 635	198 267	199 300	201 529	202 053
Basse-Saxe	6 551 988	6 541 153	6 483 632	6 503 212	6 526 286

Région	1960	1961	1962	1963	1964
Salzgitter-ville	107 573	110 176	112 093	113 178	113 998
Arrondissement de Peine	95 544	95 869	95 832	96 060	96 536
Région étudiée	203 117	206 045	207 925	209 238	210 534
Basse-Saxe	6 553 049	6 641 426	6 703 029	6 761 560	6 825 589

Source : Informations des services administratifs du Land de Basse-Saxe : « La population des communes de Basse-Saxe ».

Tableau 4 Importance de la population, répartie en hommes et femmes au 31 décembre 1963

Région	Nombre d'habitants		
	Hommes	Femmes	Total
Salzgitter-ville	54 452	58 881	113 333
Arrondissement de Peine	45 738	50 427	96 165
Région étudiée	100 190	109 308	209 498

Source : Informations statistiques des services administratifs du Land de Basse-Saxe : « La population des communes en Basse-Saxe au 31 décembre 1963 ».

2. Migrations

Tableau 5 Mouvements migratoires de 1954 à 1963

Année	Mouvements migratoires						Solde		
	Arrivées			Départs			Hommes	Femmes	Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total			
Salzgitter-ville									
1954	2 432	2 646	5 078	2 941	3 061	6 002	-509	- 415	- 924
1955	2 862	2 821	5 683	2 777	2 937	5 714	+ 85	- 116	- 31
1956	2 848	2 925	5 773	2 762	2 771	5 533	+ 86	+ 154	+ 240
1957	3 433	3 500	6 933	2 505	2 420	4 925	+928	+1 080	+2 008
1958	2 756	2 840	5 596	2 441	2 448	4 889	+315	+ 392	+ 707
1959	2 631	2 710	5 341	2 501	2 506	5 007	+130	+ 204	+ 334
1960	2 837	2 777	5 614	2 333	2 177	4 510	+504	+ 600	+1 104
1961	3 490	2 591	6 081	2 527	2 222	4 749	+963	+ 369	+1 332
1962	3 358	2 092	5 450	3 404	2 211	5 615	- 46	- 119	- 165
1963	3 696	2 338	6 034	3 817	2 487	6 304	-121	- 149	- 270
Arrondissement de Peine									
1954	3 021	3 498	6 519	3 814	4 323	8 137	-793	-825	-1 618
1955	3 065	3 134	6 199	3 491	3 886	7 377	-426	-752	-1 178
1956	3 248	3 263	6 511	3 824	3 942	7 766	-576	-679	-1 255
1957	3 199	3 413	6 612	3 532	3 727	7 259	-333	-314	-647
1958	3 018	3 176	6 194	3 373	3 735	7 108	-355	-559	-914
1959	2 616	2 828	5 444	3 346	3 498	6 844	-730	-670	-1 400
1960	2 785	2 603	5 388	3 092	3 090	6 182	-307	-487	-794
1961	2 970	2 667	5 637	3 125	3 030	6 155	-155	-363	-518
1962	2 995	2 624	5 619	3 277	2 949	6 226	-282	-325	-607
1963	3 148	2 708	5 856	3 345	2 841	6 186	-197	-133	-330
Région étudiée									
1954	5 453	6 144	11 597	6 755	7 384	14 139	-1 302	-1 240	-2 542
1955	5 927	5 955	11 882	6 268	6 823	13 091	- 341	- 868	-1 209
1956	6 096	6 188	12 284	6 586	6 713	13 299	- 490	- 525	-1 015
1957	6 632	6 913	13 545	6 037	6 147	12 184	+ 595	+ 766	+1 361
1958	5 774	6 016	11 790	5 814	6 183	11 997	- 40	- 167	- 207
1959	5 247	5 538	10 785	5 847	6 004	11 851	- 600	- 466	-1 066
1960	5 622	5 380	11 002	5 425	5 267	10 692	+ 197	+ 113	+ 310
1961	6 460	5 258	11 718	5 652	5 252	10 904	+ 808	+ 6	+ 814
1962	6 353	4 716	11 069	6 681	5 160	11 841	- 328	- 444	- 772
1963	6 844	5 046	11 890	7 162	5 328	12 490	- 318	- 282	- 600

Source : Données des services administratifs du Land de Basse-Saxe - Statistiques (non publiées).

3. Structure d'âge de la population

Tableau 6 Structure d'âge de la population, répartie en hommes et femmes, par classes d'âge de 5 années, au 6 juin 1961 (1)

(En chiffres absolus)

Classes d'âge	Salzgitter-ville			Arrondissement de Peine			Région étudiée		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	4 843	4 592	9 435	3 958	3 489	7 447	8 801	8 081	16 882
5 à 9 ans	4 631	4 332	8 936	3 472	3 287	6 759	8 103	7 619	15 722
10 à 14 ans	4 545	4 223	8 768	3 321	3 061	6 382	7 866	7 284	15 150
15 à 19 ans	4 053	3 955	8 008	3 306	2 915	6 221	7 359	6 870	14 229
20 à 24 ans	4 305	4 396	8 701	3 868	3 667	7 535	8 173	8 063	16 236
25 à 29 ans	3 845	3 852	7 697	3 363	3 001	6 364	7 208	6 853	14 061
30 à 34 ans	3 917	4 002	7 919	3 193	3 218	6 411	7 110	7 220	14 330
35 à 39 ans	3 415	4 258	7 673	2 721	3 466	6 187	6 136	7 724	13 860
40 à 44 ans	2 494	3 300	5 794	2 024	2 707	4 731	4 518	6 007	10 525
45 à 49 ans	3 060	4 035	7 095	2 498	3 441	5 939	5 558	7 476	13 034
50 à 54 ans	3 622	4 236	7 858	3 051	4 028	7 079	6 673	8 264	14 937
55 à 59 ans	3 553	3 820	7 373	3 310	3 731	7 041	6 863	7 551	14 414
60 à 64 ans	2 683	3 149	5 832	2 701	3 362	6 063	5 384	6 511	11 895
65 ans et plus	3 732	5 428	9 160	4 827	6 886	11 713	8 559	12 314	20 873
Total	52 698	57 578	110 276	45 613	50 259	95 872	98 311	107 837	206 148

(1) Pour le jour de référence (31 décembre 1963), aucune indication n'est disponible.

Source : Données des services administratifs du Land de Basse-Saxe - Statistiques (non publiées).

Tableau 6 a Structure d'âge de la population, répartie en hommes et femmes, par classes d'âge de 5 années, en % de la population masculine globale et de la population féminine globale, au 6 juin 1961 (1)

(En %)

Classes d'âge	Salzgitter-ville			Arrondissement de Peine			Région étudiée			Land de Basse-Saxe		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	9,2	8,0	8,6	8,7	6,9	7,8	9,0	7,5	8,2	8,8	7,5	8,1
5 à 9 ans	8,8	7,5	8,1	7,6	6,5	7,0	8,2	7,0	7,7	7,9	6,7	7,3
10 à 14 ans	8,6	7,3	8,0	7,3	6,1	6,7	8,0	6,7	7,3	7,9	6,6	7,2
15 à 19 ans	7,7	6,9	7,3	7,2	5,8	6,5	7,5	6,4	6,9	7,4	6,3	6,8
20 à 24 ans	8,2	7,6	7,9	8,5	7,3	7,9	8,3	7,5	7,9	9,4	7,7	8,5
25 à 29 ans	7,3	6,7	7,0	7,4	6,0	6,6	7,3	6,3	6,8	7,1	6,1	6,6
30 à 34 ans	7,4	7,0	7,2	7,0	6,4	6,7	7,2	6,7	7,0	6,8	6,3	6,5
35 à 39 ans	6,5	7,4	6,9	6,0	6,9	6,5	6,2	7,1	6,7	5,9	7,0	6,5
40 à 44 ans	4,7	5,7	5,2	4,4	5,4	4,9	4,6	5,8	5,1	4,4	5,5	5,0
45 à 49 ans	5,8	7,0	6,4	5,5	6,9	6,2	5,7	6,9	6,3	5,9	7,1	6,5
50 à 54 ans	6,9	7,4	7,1	6,7	8,0	7,4	6,8	7,7	7,2	6,7	7,5	7,1
55 à 59 ans	6,7	6,6	6,7	7,2	7,4	7,3	7,0	7,0	7,0	6,6	6,8	6,7
60 à 64 ans	5,1	5,5	5,3	5,9	6,7	6,3	5,5	6,0	5,8	5,3	6,0	5,7
65 ans et plus	7,1	9,4	8,3	10,6	13,7	12,2	8,7	11,4	10,1	9,9	12,9	11,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Pour le jour de référence (31 décembre 1963), aucune indication n'est disponible.

Source : Données des services administratifs du Land de Basse-Saxe - Statistiques (non publiées).

4. Distribution de la population

Tableau 7 Nombre de communes classées dans les diverses catégories de communes en fonction de leur importance et nombre d'habitants au 31 décembre 1963

(Selon les différentes catégories de communes)

Importance des communes	Salzgitter-ville		Arrondissement de Peine		Région étudiée	
	Nombre de communes	Nombre d'habitants	Nombre de communes	Nombre d'habitants	Nombre de communes	Nombre d'habitants
Moins de 2 000 habitants	—	—	55	34 050	55	34 050
2 000 à 9 999 habitants	—	—	12	31 782	12	31 782
10 000 à 19 999 habitants	—	—	—	—	—	—
20 000 à 49 999 habitants	—	—	1	30 333	1	30 333
50 000 à 99 999 habitants	—	—	—	—	—	—
100 000 à 199 999 habitants	1	113 333	—	—	1	113 333
200 000 et plus	—	—	—	—	—	—
Total	1	113 333	68	96 165	69	209 498

Source : Informations statistiques des services administratifs du Land de Basse-Saxe : « La population des communes en Basse-Saxe au 31 décembre 1963 ».

C — Possibilités de formation aux divers niveaux

1. Enseignement secondaire

Il n'est pas possible de fournir les indications sous la forme prévue dans le schéma, les renseignements demandés n'étant pas disponibles. Il faut donc se limiter aux indications existantes.

a) Lieux d'implantation

Tableau 8 Lieux d'implantation des écoles secondaires et moyennes au 15 mai 1964 ⁽¹⁾

Arrondissement	Lieux d'implantation
Salzgitter-ville	Gymnasium Salzgitter-Bad Gymnasium Salzgitter-Lebenstedt École moyenne Salzgitter-Bad École moyenne Salzgitter-Lebenstedt École moyenne Salzgitter-Thiede
Arrondissement de Peine	Gymnasium du conseil municipal, Peine Gymnasium pour filles, Peine Gymnasium Groß-Ilse École moyenne Edemissen École moyenne Groß-Ilse École moyenne Hohenhameln École moyenne Lengede École moyenne Gunzelin, Peine

⁽¹⁾ Données relatives à la situation au 31 décembre 1963 non disponibles.

Source : Données des services administratifs du Land de Basse-Saxe - Statistiques (non publiées).

b) Nombre d'élèves

Tableau 9 Nombre d'élèves des écoles secondaires et moyennes, répartis en garçons et filles, au 15 mai 1964 ⁽¹⁾

Arrondissement	Nombre d'élèves		
	Garçons	Filles	Total
Salzgitter-ville	1 582	1 375	2 957
Arrondissement de Peine	1 318	1 229	2 547
Région étudiée	2 900	2 604	5 504

⁽¹⁾ Données relatives à la situation au 31 décembre 1963 non disponibles.

Source : Données des services administratifs du Land de Basse-Saxe - Statistiques (non publiées).

Orientation des élèves ayant quitté l'école élémentaire en 1964

(En %)

Arrondissement	Écoles moyennes	Écoles secondaires
Salzgitter-ville	16,2	13,2
Arrondissement de Peine	20,6	15,7
Région étudiée	18,0	14,3
Basse-Saxe	19,8	14,6

Orientation des élèves ayant quitté l'école élémentaire en 1963

(En %)

Arrondissement	Écoles moyennes	Écoles secondaires
Salzgitter-ville	14,7	12,7
Arrondissement de Peine	20,8	13,5
Région étudiée	17,0	13,0
Basse-Saxe	19,5	14,0

2. Enseignement supérieur

Néant.

3. Enseignement technique de degré inférieur

N'existe que sous la forme d'écoles professionnelles.

a) Lieux d'implantation

Tableau 10 Lieux d'implantation des écoles techniques de degré inférieur (écoles professionnelles, écoles spéciales, écoles de formation professionnelle) et types de formation, au 15 mai 1964

Arrondissement	Lieu d'implantation	Types de formation				
		Travail des métaux	Électro-technique	Travail du bois	Professions du bâtiment	Mines
Salzgitter	Salzgitter	x	x	x	x	x
Peine	Peine	x	x	x	x	

Source : Données des services administratifs du Land de Basse-Saxe - Statistiques (non publiées).

b) Nombre d'élèves

Tableau 11 Nombre d'élèves fréquentant l'enseignement technique de degré inférieur, répartis en garçons et filles, au 15 mai 1964

Arrondissement	Nombre d'élèves		
	Garçons	Filles	Total
Salzgitter	1 831	51	1 882
Peine	1 002	12	1 014
Région étudiée	2 833	63	2 896

Orientation des élèves ayant quitté l'école élémentaire en 1963

(En %)

Arrondissement	Écoles techniques
Salzgitter-ville	32,0 ⁽¹⁾
Arrondissement de Peine	23,1
Région étudiée	27,9
Basse-Saxe	34,2

⁽¹⁾ Métallurgie, électricité, travail du bois et autres métiers de la construction.

Source : Données des services administratifs du Land de Basse-Saxe - Statistiques (non publiées).

Orientation des élèves ayant quitté l'enseignement élémentaire en 1964

(En %)

Arrondissement	Enseignement professionnel ⁽¹⁾
Salzgitter-ville	29,5
Arrondissement de Peine	21,9
Région étudiée	26,0
Basse-Saxe	23,3 (1963 : 25,8)

⁽¹⁾ Travail des métaux, électrotechnique, travail du bois et professions du bâtiment.

Source : Données des services administratifs du Land de Basse-Saxe - Statistiques (non publiées).

4. Enseignement technique de degré supérieur

Néant.

5. Régimes de formation à l'échelon de l'entreprise

Aucune donnée statistique détaillée n'est disponible à ce sujet.

6. Formation technique ou reclassement professionnel des adultes

Aucune donnée statistique détaillée n'est disponible à ce sujet.

D — Concentration de l'industrie

Des centres industriels importants se sont formés dans la région en cause. C'est l'industrie qui donne sa physionomie à l'économie de cette région. Elle y a une importance considérablement plus grande que dans la moyenne du Land. Le taux d'emploi dans l'industrie (nombre de personnes occupées dans l'industrie pour 1 000 habitants) de la région considérée s'élève — avec 200 personnes occupées dans l'industrie — loin au-dessus de la moyenne du Land qui est de 110 pour 1 000 habitants. A Salzgitter le taux d'occupation dans l'industrie s'élève à 231 et dans l'arrondissement de Peine à 162 personnes occupées dans l'industrie pour 1 000 habitants.

Le territoire de la ville de Salzgitter doit être considéré comme une zone de concentration industrielle homogène. Dans l'arrondissement de Peine c'est le chef-lieu d'arrondissement Peine qui constitue le centre industriel. Comme importants lieux d'emplacement d'industries il y a encore Groß-Ilsede, Lengede et Groß-Bülten.

Tableau 17 Nombre des entreprises industrielles occupant 10 personnes ou plus et effectif total du personnel au 30 septembre 1964 ⁽¹⁾

Secteur	Nombre d'entreprises	Effectif du personnel
Salzgitter	64	27 204
Peine	63	15 277
Région étudiée	127	42 481

⁽¹⁾ Une répartition par commune exigerait un recensement supplémentaire.

Source : Données des services administratifs du Land de Basse-Saxe - Statistiques (non publiées).

E – Zoning industriel

Tableau 18 Situation et superficie des terrains industriels communaux directement utilisables et leur raccordement aux réseaux de distribution des services d'utilité publique au 31 décembre 1963

Arrondissement Commune	Terrains industriels désignés comme tels							
	Situation				Superficie en m ²	Raccordement		
	Dans le cadre de la commune	Route	Chemin de fer	Voie d'eau		Eau	Électr.	Gaz
1. Salzgitter-ville	Salzgitter-Lebenstedt	oui	oui (Ch. de f. d'usine)	non	340 000 ⁽¹⁾	oui	oui	oui
2. Arrondissement Peine Ville de Peine	à l'est près de la voie férée Hanovre-Brunswick	oui	possible	non	100 000 ⁽²⁾	oui	oui	oui
Commune Stederdorf	au sud de la commune	oui	non	non	280 000 ⁽²⁾	oui	oui	non

(1) Dont 300 000 sont propriété privée.

(2) Propriété privée.

Source : Données de l'administration communale de Salzgitter ou, respectivement, des services administratifs de la ville et de l'arrondissement de Peine.

Tableau 19 Situation et superficie des terrains communaux destinés à être utilisés comme terrains industriels et leur raccordement aux réseaux de distribution des services d'utilité publique, au 31 décembre 1963

Arrondissement, Commune	Terrains communaux destinés à être utilisés comme terrains industriels							
	Situation				Superficie en m ²	Raccordement		
	Dans le cadre de la commune	Route	Chemin de fer	Voie d'eau		Eau	Électr.	Gaz
1. Salzgitter-ville	entre Hallendorf et Bleckenstedt	oui	oui (Ch. d. f. d'usine)	oui	1 800 000 ⁽¹⁾	oui	oui	oui (Non aménagés)
Salzgitter-ville	entre Beddingen et Thiede	oui	oui (Ch. d. f. d'usine)	oui	3 000 000 ⁽¹⁾	oui	oui	oui (Non aménagés)
2. Arrondissement Peine Commune Edemissen	au S.-E. de la commune	oui	possible	non	100 000 ⁽²⁾	oui	oui	non
Commune Eitze	au N. de la commune	oui	non	non	37 500 ⁽²⁾	possible	oui	non
Commune Groß-Lafferde	E. de la commune	oui	non	non	30 000 ⁽²⁾	oui	oui	non
Commune Hohenhameln	N. de la commune	oui	non	non	45 000 ⁽²⁾	oui	oui	non

(1) Réserve de terrains industriels de la «Salzgitter AG».

(2) Propriété privée.

Source : Données de l'administration communale de Salzgitter ou, respectivement, des services administratifs de la ville et de l'arrondissement de Peine.

II – Structure professionnelle

Tableau 20 La population active par rapport à la population en âge d'activité, par sexe, au 6 juin 1961 (1)

Secteur	Population active			Population en âge d'activité			% des personnes actives par rapport à la population en âge d'activité		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1. Salzgitter-ville	33 073	14 514	47 587	34 947	39 003	73 950	94,6	37,2	64,4
2. Arrond. de Peine	28 590	12 829	41 419	30 035	33 536	63 571	95,2	38,3	65,2
3. Région étudiée	61 663	27 343	89 006	64 982	72 539	137 521	94,9	37,7	64,7
4. Basse-Saxe	1 918 018	1 101 927	3 019 945	2 059 167	2 320 264	4 379 431	93,1	47,5	69,0

(1) Les données relatives au 31 mai 1960 ne sont pas disponibles.

Source : Données des services administratifs du Land de Basse-Saxe - Statistiques (non publiées).

Tableau 21 Effectif du personnel par branche d'activité, réparti en hommes et femmes, en salariés et en indépendants, en chiffres absolus et en % du total, au 6 juin 1961 (1)

Branche d'activité	Salariés (2)						Indépendants						Effectif total						
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
1. Salzgitter-ville																			
Secteur agricole et forestier	805	2,6	858	6,2	1 663	3,7	313	15,7	47	6,9	360	13,5	1 118	3,4	905	6,2	2 023	4,3	
Industries de production (3)	24 090	77,5	5 915	42,8	30 005	66,8	563	28,2	114	16,7	677	25,3	24 653	74,5	6 029	41,5	30 682	64,5	
Autres secteurs	6 183	19,9	7 060	51,0	13 243	29,5	1 119	56,1	520	76,4	1 639	61,2	7 302	22,1	7 580	52,2	14 882	31,3	
Total	31 078	100,0	13 833	100,0	44 911	100,0	1 995	100,0	681	100,0	2 676	100,0	33 073	100,0	14 514	100,0	47 587	100,0	
2. Arrondissement de Peine																			
Secteur agricole et forestier	1 356	5,4	2 445	20,5	3 801	10,3	1 381	39,7	201	22,6	1 582	36,2	2 737	9,6	2 646	20,6	5 383	13,0	
Industries de production (3)	19 458	77,5	3 746	31,4	23 204	62,7	927	26,7	128	14,4	1 055	24,2	20 385	71,3	3 874	30,2	24 259	58,6	
Autres secteurs	4 299	17,1	5 750	48,1	10 049	27,0	1 169	33,6	559	63,0	1 728	39,6	5 468	19,1	6 309	49,2	11 777	28,4	
Total	25 113	100,0	11 941	100,0	37 054	100,0	3 477	100,0	888	100,0	4 365	100,0	28 590	100,0	12 829	100,0	41 419	100,0	
3. Région étudiée																			
Secteur agricole et forestier	2 161	3,8	3 303	12,8	5 464	6,7	1 694	31,0	248	15,8	1 942	27,6	3 855	6,3	3 551	13,0	7 406	8,3	
Industries de production (3)	43 548	77,5	9 661	37,5	53 209	64,9	1 490	27,2	242	15,4	1 732	24,6	45 038	73,0	9 903	36,2	54 941	61,7	
Autres secteurs	10 482	18,7	12 810	49,7	23 292	28,4	2 288	41,8	1 079	68,8	3 367	47,8	12 770	20,7	13 889	50,8	26 659	30,0	
Total	56 191	100,0	25 774	100,0	81 965	100,0	5 472	100,0	1 569	100,0	7 041	100,0	61 663	100,0	27 343	100,0	89 006	100,0	
4. Basse-Saxe																			
Secteur agricole et forestier	143 269	8,9	272 662	26,5	415 931	15,8	149 076	46,2	23 881	33,8	172 957	43,9	292 345	15,2	296 543	26,9	588 888	19,5	
Industries de production (3)	939 005	58,9	277 804	26,9	1 216 809	46,3	66 386	20,6	8 618	12,2	75 004	19,1	1 005 391	52,4	286 422	26,0	1 291 813	42,8	
Autres secteurs	512 835	32,2	480 771	46,6	993 606	37,9	107 447	33,3	38 191	54,0	145 638	37,0	620 282	32,3	518 962	47,1	1 139 244	37,7	
Total	1 595 109	100,0	1 031 237	100,0	2 626 346	100,0	322 909	100,0	70 690	100,0	393 599	100,0	1 918 018	100,0	1 101 927	100,0	3 019 945	100,0	

(1) Les données relatives au 31 mai 1960 ne sont pas disponibles.

(2) Les membres de la famille collaborant à l'exploitation sont compris parmi les salariés.

(3) Industries de production : énergie, distribution d'eau, industries de transformation et construction.

Source : Données des services administratifs du Land de Basse-Saxe - Statistiques (non publiées).

III — Structure économique

A — Volume de l'emploi dans l'industrie

1. Importance de l'industrie dans la région à examiner par rapport à la place que les activités industrielles tiennent dans l'ensemble du pays

Tableau 22 Effectif du personnel dans les entreprises industrielles occupant 10 personnes ou plus, au 30 septembre 1964 ⁽¹⁾, réparti en hommes et femmes, en ‰ respectivement de la population active masculine, féminine et globale, au 6 juin 1961 ⁽²⁾

En (‰)

Salzgitter			Peine			Région étudiée			Basse-Saxe		
Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
667	353	572	454	179	369	569	271	477	285	189	250

⁽¹⁾ Pour le jour de référence (30 septembre 1963) il n'existe pas de recensement de l'effectif du personnel avec répartition par sexe.

⁽²⁾ Les données statistiques relatives à la population active ne sont disponibles que pour le 6 juin 1961 (dernier recensement).

Source : Données des services administratifs du Land de Basse-Saxe - Statistiques (non publiées).

2. Structure de l'emploi dans l'industrie

Tableau 23 Effectif du personnel dans les entreprises industrielles occupant 10 personnes ou plus au 30 septembre 1964 ⁽¹⁾, réparti en hommes et femmes, en chiffres absolus et en % du total, ainsi que le % correspondant pour l'ensemble du Land de Basse-Saxe

a) En chiffres absolus (Effectif du personnel)

Branche industrielle ⁽¹⁾	Salzgitter-ville			Arrondissement de Peine			Région étudiée		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Mines de charbon	68	3	71	—	—	—	68	3	71
Mines de fer	3 122	90	3 212	1 321	25	1 346	4 443	115	4 558
Extraction du pétrole, gaz naturel	—	—	—	620	71	691	620	71	691
Raffineries	—	—	—	151	51	202	151	51	202
Industrie des terres et des pierres	894	47	941	885	72	957	1 779	119	1 898
Industrie de production du fer	10 306	620	10 926	6 326	322	6 648	16 632	942	17 574
Hauts fourneaux, aciéries, fonderies	25	2	27	266	9	275	291	11	302
Étirage et laminoirs à froid	—	—	—	10	1	11	10	1	11
Industrie de transformation de l'acier	—	—	—	1 688	342	2 030	1 688	342	2 030
Constructions en acier	4 113	442	4 555	—	—	—	4 113	442	4 555
Construction de machines	1 470	158	1 628	166	62	228	1 636	220	1 856
Construction de véhicules	292	55	347	—	—	—	292	55	347
Construction de navires	21	1	22	—	—	—	21	1	22
Électrotechnique	442	1 778	2 220	278	250	528	720	2 028	2 748
Articles en fer-blanc, fer et métaux	95	30	125	76	5	81	171	35	206
Industrie chimique	211	81	292	—	—	—	211	81	292
Travail du bois	33	4	37	12	4	16	45	8	53
Industrie de transformation du bois	75	21	96	164	262	426	239	283	522
Papier et carton	126	97	223	—	—	—	126	97	223

(Suite du tableau page suivante)

Tableau 23 (suite)

Industrie de reproduction, imprimeries	11	1	12	46	25	71	57	26	83
Matières synthétiques	—	—	—	10	4	14	10	4	14
Chaussure	—	—	—	120	256	376	120	256	376
Textile	38	12	50	75	200	275	113	212	325
Vêtement	116	1 343	1 459	18	111	129	134	1 454	1 588
Alimentation	618	343	961	752	221	973	1 370	564	1 934
Total	22 076	5 128	27 204	12 984	2 293	15 277	35 060	7 421	42 481

b) En % (En % du total)

Branche industrielle (2)	Salzgitter-ville			Arrondissement de Peine			Région étudiée			Basse-Saxe		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Mines de charbon	0,3	0,1	0,3	—	—	—	0,2	0,0	0,2	0,9	0,1	0,7
Mines de fer	14,2	1,7	11,8	10,2	1,1	8,8	12,7	1,5	10,7	0,9	0,1	0,7
Extraction du pétrole, gaz naturel	—	—	—	4,8	3,1	4,5	1,8	1,0	1,6	1,4	0,4	1,1
Raffineries	—	—	—	1,2	2,2	1,3	0,4	0,7	0,5	0,7	0,2	0,5
Industrie des terres et des pierres	4,1	0,9	3,5	6,8	3,1	6,3	5,1	1,6	4,5	5,6	1,0	4,3
Industrie de production du fer	46,9	12,1	40,2	48,7	14,0	43,5	47,4	12,7	41,4	5,0	0,7	3,8
Hauts fourneaux, aciéries, fonderies	0,1	0,0	0,1	2,0	0,4	1,8	0,8	0,1	0,7	1,6	0,4	1,3
Étirage et laminaires à froid	—	—	—	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,3	0,4	0,4
Industrie de transformation de l'acier	—	—	—	13,0	14,9	13,3	4,8	4,6	4,8	0,9	0,6	0,8
Constructions en acier	18,6	8,6	16,7	—	—	—	11,7	6,0	10,7	2,8	0,7	2,2
Construction de machines	6,7	3,1	6,0	1,3	2,7	1,5	4,7	3,0	4,4	11,9	6,3	10,4
Construction de véhicules	1,3	1,1	1,3	—	—	—	0,8	0,7	0,8	15,8	6,4	13,2
Construction de navires	0,1	0,0	0,1	—	—	—	0,1	0,0	0,1	1,7	0,2	1,3
Électrotechnique	2,0	34,7	8,2	2,1	10,9	3,5	2,1	27,3	6,5	7,2	13,0	8,8
Articles en fer blanc, fer et métaux	0,4	0,6	0,5	0,6	0,2	0,5	0,5	0,5	0,5	3,1	4,0	3,4
Industrie chimique	1,0	1,6	1,1	—	—	—	0,6	1,1	0,7	3,6	5,0	4,0
Travail du bois	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	1,6	0,8	1,4
Industrie de transformation du bois	0,3	0,4	0,4	1,3	11,4	2,8	0,7	3,8	1,2	3,5	2,8	3,3
Papier et carton	0,6	1,9	0,8	—	—	—	0,4	1,3	0,5	1,1	2,5	1,5
Industrie de reproduction, imprimeries	0,0	0,0	0,0	0,4	1,1	0,5	0,2	0,4	0,2	2,2	2,4	2,2
Matières synthétiques	—	—	—	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,0	1,0	1,9	1,3
Chaussure	—	—	—	0,9	11,1	2,5	0,3	3,4	0,9	0,3	1,5	0,6
Textile	0,2	0,2	0,2	0,6	8,7	1,8	0,3	2,9	0,8	3,4	8,8	4,9
Vêtement	0,5	26,2	5,4	0,1	4,8	0,8	0,4	19,5	3,7	1,0	13,6	4,5
Alimentation	2,8	6,7	3,5	5,8	9,6	6,4	3,9	7,6	4,6	7,5	14,1	10,7
Total	100,0(3)	100,0(3)	100,0(3)	100,0(3)	100,0(3)	100,0(3)	100,0(3)	100,0(3)	100,0(3)	—	—	—

(1) Ces données ne sont pas disponibles pour le jour de référence (30 septembre 1963).

(2) Les données ne sont disponibles que classées par branche industrielle.

(3) La différence dans l'addition provient des arrondissements au chiffre supérieur ou inférieur.

Source : Données des services administratifs du Land de Basse-Saxe - Statistiques (non publiées).

Tableau 24 Effectif du personnel dans les entreprises industrielles occupant 10 personnes ou plus, réparti sur les différentes branches industrielles (2), selon la taille des entreprises, au 30 septembre 1964 (1)

Branche industrielle (2)	Salzgitter-ville							Arrondissement de Peine							Région étudiée							
	10 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 à 999	1 000 et plus	Total	10 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 à 999	1 000 et plus	Total	10 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 à 999	1 000 et plus	Total	
Mines de charbon	—	71	—	—	—	—	71	—	—	—	—	—	—	—	—	71	—	—	—	—	—	71
Mines de fer	—	—	—	1 830	1 382	—	3 212	—	—	—	838	508	—	1 346	—	—	—	2 668	1 890	—	—	4 558
Extraction du pétrole, gaz naturel	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	691	—	691	—	—	—	—	691	—	—	691
Raffineries	—	—	—	—	—	—	—	—	67	135	—	—	—	202	—	67	135	—	—	—	—	202
Industrie des terres et des pierres	107	204	196	434	—	—	941	235	72	161	489	—	—	957	342	276	357	923	—	—	—	1 898
Industrie de production du fer	—	—	—	—	—	10 926	10 926	—	—	—	—	—	6 648	6 648	—	—	—	—	—	—	17 574	17 574
Hauts fourneaux, aciéries, fonderies	27	—	—	—	—	—	27	—	—	—	275	—	—	275	27	—	—	275	—	—	—	302
Étirage et laminoirs à froid	—	—	—	—	—	—	—	11	—	—	—	—	—	11	11	—	—	—	—	—	—	11
Industrie de transformation de l'acier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2 030	2 030	—	—	—	—	—	—	—	2 030
Constructions en acier	92	240	—	—	838	3 385	4 555	—	—	—	—	—	—	—	92	240	—	—	838	3 385	4 555	4 555
Construction de machines	23	136	—	—	—	1 469	1 628	86	—	142	—	—	—	228	109	136	142	—	—	—	1 469	1 856
Construction de véhicules	—	—	—	347	—	—	347	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	347	—	—	—	347
Construction de navires	22	—	—	—	—	—	22	—	—	—	—	—	—	—	22	—	—	—	—	—	—	22
Électrotechnique	—	—	—	—	—	2 220	2 220	22	—	—	—	506	—	528	22	—	—	—	506	2 220	—	2 748
Articles en fer blanc, fer et métaux	13	—	112	—	—	—	125	19	62	—	—	—	—	81	32	62	112	—	—	—	—	206
Industrie chimique	—	—	292	—	—	—	292	—	—	—	—	—	—	—	—	—	292	—	—	—	—	292
Travail du bois	37	—	—	—	—	—	37	16	—	—	—	—	—	16	53	—	—	—	—	—	—	53
Industrie de transformation du bois	96	—	—	—	—	—	96	18	—	—	408	—	—	426	114	—	—	408	—	—	—	522
Papier et carton	—	—	—	223	—	—	223	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	223	—	—	—	223
Industrie de reproduction, imprimeries	12	—	—	—	—	—	12	71	—	—	—	—	—	71	83	—	—	—	—	—	—	83
Matières synthétiques	—	—	—	—	—	—	—	14	—	—	—	—	—	14	14	—	—	—	—	—	—	14
Chaussure	—	—	—	—	—	—	—	12	—	—	364	—	—	376	12	—	—	364	—	—	—	376
Textile	50	—	—	—	—	—	50	—	—	—	275	—	—	275	50	—	—	275	—	—	—	325
Vêtement	—	76	149	—	—	1 234	1 459	54	75	—	—	—	—	129	54	151	149	—	—	1 234	—	1 588
Alimentation	75	83	554	249	—	—	961	315	163	289	206	—	—	973	390	246	843	455	—	—	—	1 934
Total	554	810	1 303	3 083	2 220	19 234	27 204	873	439	727	2 855	1 705	8 678	15 277	1 427	1 249	2 030	5 938	3 925	27 912	—	42 481

(1) Ces données ne sont pas disponibles pour le jour de référence (30 septembre 1963).

(2) Les données ne sont disponibles que réparties selon les branches industrielles.

Source : Données des services administratifs du Land de Basse-Saxe - Statistiques (non publiées).

B — Autres emplois

Dans la région en cause la proportion de personnes actives dans le secteur de l'industrie productrice (comprenant le secteur de l'énergie et le bâtiment) est, avec environ 62 %, de beaucoup supérieure à la proportion moyenne du Land qui est de 43 % environ (cf. tableau 21). Le volume de l'emploi dans les autres secteurs économiques est, inversement, dans la région étudiée, de loin inférieur à la moyenne du Land. Tandis que pour l'ensemble du Land une moyenne de 19,5 % de personnes actives sont occupées dans les secteurs agricole et forestier, il n'y en a dans la région étudiée que 8,3 %. Dans les autres secteurs d'activité également tels que le commerce, les transports et l'information, les établissements de crédit et les compagnies d'assurances, les services, etc., le volume de l'emploi est moindre dans la région envisagée que dans l'ensemble du Land.

IV — Situation sur le marché de la main-d'œuvre

A — Demandes d'emploi

1. Effectif de la main-d'œuvre inscrite du sexe masculin

Tableau 25 Moyenne de la réserve de main-d'œuvre inscrite, du sexe masculin, en chiffres absolus et en 0/00 de la population active salariée du sexe masculin ainsi que le 0/00 dans l'ensemble du pays en 1963

Secteur	Réserve de main-d'œuvre inscrite du sexe masculin 1963						
	Dates du recensement				Moyenne annuelle		
	28 février	31 mai	31 août	30 novembre	Chiffres absolus	En 0/00 des salariés du sexe masc. au 30 septembre 1963 ⁽¹⁾	En 0/00 pour l'ensemble du Land
Salzgitter	1 012	575	546	518	654	18,8 (34 874)	25,64
Peine	524	153	123	175	215	8,6 (24 862)	8,43
Région étudiée	1 536	728	669	693	869	14,5 (59 736)	34,08
Basse-Saxe	58 490	17 018	14 611	17 720	25 501	15,5 (1 650 462)	1 000

(¹) Les chiffres entre parenthèses représentent la population active salariée du sexe masculin au 30 septembre 1963.

Source : Données de l'office du travail du Land de Basse-Saxe - Brême (non publiées).

2. Durée du chômage chez la main-d'œuvre masculine inscrite

Tableau 26 Réserve de main-d'œuvre inscrite du sexe masculin, répartie suivant la durée du chômage, en chiffres absolus et en % du total, au 30 septembre 1964⁽¹⁾

Secteur	Durée du chômage				
	Chiffres absolus				
	Moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus d'un an	Total
Salzgitter-ville	92	60	36	50	238
Arrondissement de Peine	51	34	32	14	131
Région étudiée	143	94	68	64	369
Basse-Saxe	3 749	1 860	971	912	7 492

Secteur	Durée du chômage				
	En % du total				
	Moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus d'un an	Total
Salzgitter-ville	38,7	25,2	15,1	21,0	100,0
Arrondissement de Peine	38,9	26,0	24,4	10,7	100,0
Région étudiée	38,8	25,5	18,4	17,3	100,0
Basse-Saxe	50,0	24,8	13,0	12,2	100,0

(¹) Il n'existe pas de données pour un autre jour de référence. Aucune enquête n'a eu lieu en 1963.

Source : Données de l'office du travail du Land de Basse-Saxe - Brême (non publiées).

3. Structure d'âge des chômeurs inscrits du sexe masculin

Tableau 27 Réserve de main-d'œuvre inscrite du sexe masculin, répartie selon l'âge des chômeurs, en chiffres absolus et en % du total, au 30 septembre 1964 (¹)

Secteur	Structure d'âge des chômeurs inscrits					
	En chiffres absolus			En %		
	Moins de 45 ans	45 ans et plus	Total	Moins de 45 ans	45 ans et plus	Total
Salzgitter-ville	73	165	238	30,6	69,4	100,0
Arrondissement de Peine	23	108	131	17,6	82,4	100,0
Région étudiée	96	273	369	26,0	74,0	100,0
Basse-Saxe	1 618	5 874	7 492	21,6	78,4	100,0

(¹) Ces données n'existent pour aucun autre jour de référence.

(²) Il n'existe pas d'informations permettant de répartir les chômeurs en moins de 40 ans et plus de 40 ans.

Source : Données de l'office du travail du Land de Basse-Saxe - Brême (non publiées).

4. Insuffisance de l'emploi

Il n'existe actuellement pas de réelle pénurie d'emplois. Le tableau 25 révèle que le nombre des chômeurs masculins inscrits est très restreint et se situe même, avec 1,45 % des salariés de sexe masculin en dessous de la moyenne du Land (1,55 %). Le 31 mai 1963, un total de 728 chômeurs de sexe masculin fut recensé dans la région étudiée (voir tableau 25). Quant aux offres d'emploi pour hommes, elles s'élevaient, le 31 mai 1963, à 1383 (voir tableau 28). Il se présentait donc environ deux offres d'emploi par chômeur.

B — Offres d'emploi

Les tableaux relatifs aux offres d'emploi n'ont pu être rédigés sous la forme prévue par le schéma ; en effet, il n'existe pas pour la région étudiée, d'informations concernant la répartition des offres d'emploi par branche d'activité et classes industrielles. De semblables répartitions ne sont disponibles que pour l'ensemble du Land de Basse-Saxe, au mois de mai 1963. Le tableau 28 a donc été ajouté afin de donner un aperçu approximatif de la répartition des offres d'emploi. A ce propos, voir note au bas du tableau 28.

Tableau 28 Offres d'emploi non satisfaites, réparties en hommes et femmes, pour 1963 (1)

Secteur	Offres d'emploi non satisfaites											
	28 février 1963			31 mai 1963			31 août 1963			30 novembre 1963		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Salzgitter-ville	662	182	844	1 150	318	1 468	1 015	255	1 270	778	342	1 120
Arrondissement de Peine	251	97	348	233	62	295	313	146	459	213	112	325
Total	913	279	1 192	1 383	380	1 763	1 328	401	1 729	991	454	1 445
Basse-Saxe	27 717	18 870	46 587	35 096	20 075	55 171	35 100	20 519	55 619	27 948	16 729	44 677

(1) Les indications concernant la répartition des offres d'emploi par branches d'activité et classes industrielles n'ont été réunies par l'Inspection du travail que pour l'ensemble du Land et le mois de mai 1963. Le tableau 28 a ci-après donne un certain aperçu de la répartition des offres d'emploi.

Source : Données de l'office du travail du Land de Basse-Saxe - Brême (non publiées).

Tableau 28 a Offres d'emploi non satisfaites, par branches d'activité, réparties en hommes et femmes, pour le Land de Basse-Saxe, en mai 1963

Branches d'activité	Offres d'emploi en mai 1963		
	Hommes	Femmes	Total
Secteurs agricole et forestier	1 720	723	2 443
Industrie des mines, industries de transformation	14 529	8 326	22 855
dont Mines de charbon	13	2	15
Mines de minerai	39	—	39
Mines de sel	48	11	59
Extraction du pétrole	47	11	58
Autres mines	534	111	645
Industrie des terres et des pierres	1 400	62	1 462
Production du fer et de l'acier	447	47	494
Aciéries et fonderies	165	32	197
Construction de machines	1 456	393	1 849
Constructions en acier	666	17	683
Construction de véhicules	2 847	117	2 964
Construction de navires	135	5	140
Électrotechnique	915	579	1 494
Mécanique de précision, optique	162	82	244
Articles de fer et de métal	558	358	916
Céramique	22	50	72
Industrie du verre	82	81	163
Industrie chimique	262	115	377
Industrie du papier	175	210	385
Industrie du bois	512	114	626
Industrie du caoutchouc et de l'amiante	222	151	373
Imprimeries, industries de reproduction	188	85	273
Industrie du cuir	41	42	83
Textile et vêtement	324	652	976
Alimentation et articles de consommation	1 228	3 099	4 327
Construction	11 757	171	11 928
Commerce, assurances et finances	2 402	2 945	5 347
Services	855	6 200	7 055
Transports	2 036	100	2 136
Services publics	2 244	3 191	5 435
Total	35 543	21 656	57 199

Source : Données de l'office du travail du Land de Basse-Saxe - Brême (non publiées).

Les totaux du tableau 28 a ne peuvent coïncider exactement avec ceux du tableau 28, car les deux tableaux se rapportent à des jours de référence différents :

Tableau 28 : jour de référence : 31 mai 1963 ;
Tableau 28 a : jour de référence : début mai 1963.

La liste des branches industrielles présentée au tableau 28 a n'est pas exhaustive. Seules les branches industrielles les plus importantes y sont citées. La somme des offres d'emploi des branches industrielles énumérées ne peut donc correspondre au chiffre donné pour l'ensemble du secteur industriel. Le besoin en main-d'œuvre pour l'ensemble du secteur industriel s'élève à :

Hommes	14 529
Femmes	8 326
Total	22 855

Pour l'ensemble des secteurs d'activité, on obtient les chiffres suivants :

Hommes	35 543
Femmes	21 656
Total	57 199

C — Mouvement quotidien de la main-d'œuvre

Les données n'existant pas sous la forme demandée, il a fallu se limiter aux indications disponibles.

Tableau 29 Mouvement quotidien de la main-d'œuvre du sexe masculin ; vers l'extérieur, au 6 juin 1961 ⁽¹⁾

Secteur auquel appartient la commune de résidence	Travailleurs qui quittent leur commune ⁽²⁾			Travailleurs pour lesquels la commune où ils sont occupés ne peut être située exactement ⁽³⁾	Total
	à l'intérieur de l'arrondissement	vers Salzgitter ou arrondissement de Peine	vers d'autres arrondissements		
Salzgitter-ville	—	42	2 101	236	2 379
Arrondissement de Peine	8 794	173	2 004	1 877	12 848
Région étudiée	8 794	215	4 105	2 113	15 227

Tableau 30 Mouvement quotidien de la main-d'œuvre du sexe masculin vers l'intérieur, au 6 juin 1961 ⁽¹⁾

Secteur où est située la commune de destination	Travailleurs qui viennent d'autres communes ⁽²⁾			Travailleurs pour lesquels la commune de résidence ne peut être située exactement ⁽³⁾	Total
	à l'intérieur de l'arrondissement	de Salzgitter ou arrondissement de Peine	d'autres arrondissements		
Salzgitter-ville	—	173	5 988	480	6 641
Arrondissement de Peine	8 794	42	1 346	1 639	11 821
Région étudiée	8 794	215	7 334	2 119	18 462

⁽¹⁾ Il n'existe pas de données relatives à l'année 1963.

⁽²⁾ Groupes de 10 travailleurs ou plus.

⁽³⁾ Groupes de moins de 10 travailleurs, pour lesquels commune de résidence et commune de destination ne peuvent être déterminées.

Source : Données des services administratifs du Land de Basse-Saxe - Statistiques (non publiées).

ALLEMAGNE

Sarre

I — Description générale

A — Situation géographique et infrastructure

1. Situation géographique

La Sarre est un État fédéré de la république fédérale d'Allemagne. Elle est située dans la partie sud-ouest du territoire de l'Allemagne entre 6° et 7° à l'est du méridien de Greenwich et à 49° de latitude nord. A l'Ouest, la Sarre a des frontières communes avec la France et le Luxembourg; au Nord et à l'Est, elle touche au Land de Rhénanie/Palatinat.

Le Land a une superficie de 2 567 km², l'altitude varie de 180 à 700 m. Les régions à population dense sont généralement situées au-dessous de 300 m. Le climat est modéré avec une température annuelle moyenne de 7 à 9° C.

Au contraire des autres Länder, la Sarre n'est pas subdivisée en « Regierungsbezirke » (districts gouvernementaux), on n'y trouve que les instances administratives de niveau intermédiaire que sont les 7 « Landkreise » (arrondissements administratifs) et la ville de Sarrebruck.

En ce qui concerne les richesses du sous-sol, il y a en Sarre d'importantes couches de houille et du gaz méthane. Il y a aussi des gisements insignifiants de minerai de fer et d'autres minerais métalliques de moindre valeur qui étaient traités sur place avant l'industrialisation. Pour ce qui est des matériaux naturels, le grès, le calcaire, le gypse aussi bien que la pierre de taille sont utilisés pour la construction de routes et de bâtiments.

La Sarre, le plus grand fleuve du Land, le traverse sur une distance de 82 km à partir du Sud-Est, venant de France. De nombreux cours d'eau d'importance s'y jettent, parmi les principaux il faut mentionner la Blies et la Prims. La Sarre, canalisée de Ensdorf à la frontière française près de Sarreguemines, constitue pour la région une voie navigable à faible gabarit, qui n'est accessible qu'aux péniches françaises avec une capacité de chargement de 250 tonnes. C'est par ce canal cependant que la Sarre est reliée au réseau fluvial français. En ce qui concerne les liaisons par chemin de fer, les seules grandes lignes internationales qui traversent la Sarre sont les lignes Paris-Francfort-sur-le-Main. A celles-ci s'ajoutent des lignes en direction de Strasbourg, Bingerbrück Coblenze et Trèves.

Les chemins de fer sont partiellement électrifiés. Depuis 1963, la Sarre est raccordée au réseau d'autoroutes allemand par l'autoroute fédérale Ludwigshafen-Sarrebruck. La Sarre dispose d'un aéroport situé à Ensheim (10 km de Sarrebruck) et doté d'une piste d'atterrissage de 500 m qui doit être prolongée jusqu'à 800 m. Il n'existe plus de service de lignes régulier, comme il y en avait un avant la seconde guerre mondiale.

La Sarre est avec 1,1 million d'habitants le plus petit des Länder (les « Stadtstaaten » cités exclus). La densité de population s'élève à 430 habitants au km² et représente donc presque le double de la densité moyenne de l'Allemagne. Les zones de peuplement coïncident plus ou moins avec la répartition géographique des industries. Nous voyons en effet que les industries

se concentrent dans la vallée de la Sarre et de ses affluents et forment donc un demi-cercle dans la partie sud de la Sarre, or les zones de grande densité de population se présentent dans la même disposition pour diminuer à mesure que l'on remonte vers le nord.

Bien que la Sarre occupe une position centrale dans la C.E.E. elle ne peut en tirer actuellement que relativement peu de profit en raison de son isolement. La distance qui la sépare des zones de concentration les plus proches, des régions occidentales de la France, l'Alsace et la Lorraine, comme du Luxembourg (de 60 à 100 km), s'est jusqu'ici révélée trop grande pour permettre la formation d'une zone centrale disposant de moyens puissants. C'est ainsi que, en Sarre, à l'inverse de ce qui s'est produit dans la Ruhr, il n'a pu se former de concentration de population assez importante pour rendre possible l'utilisation intégrale d'un équipement de haute qualité aussi bien dans le domaine des voies de communication que du commerce et des autres services publics. Le contraste avec la Ruhr, par exemple, apparaît encore dans le fait que le début de l'industrialisation a vu naître en Sarre une industrie lourde dont la production s'est concentrée dès l'abord dans de grandes exploitations et à laquelle ne s'adjoignirent que relativement tard certaines industries de transformation, alors que dans la Ruhr ces industries se développèrent à peu près en même temps que l'industrie lourde. Ceci explique que le rapport industrie lourde-industrie de transformation soit actuellement relativement défavorable en Sarre. C'est ainsi aussi que la Sarre se classe aujourd'hui, d'après l'espèce d'industrie, parmi les zones d'industrie lourde.

Si l'on examine la structure du peuplement, la Sarre occupe une position intermédiaire entre les zones où les industries ne sont groupées autour d'aucun noyau immédiatement apparent, et celles où, au contraire, les industries sont concentrées dans ou aux alentours d'une grande ville. On ne peut pas non plus, d'après la classification utilisée en Allemagne, la classer parmi les «Ballungsgebiete» (zones de concentration des activités et du surpeuplement). La région industrielle sarroise constitue plutôt une zone de peuplement en forme de demi-cercle avec de multiples débordements vers les quartiers ouvriers sains et la campagne.

Ce caractère partiellement rural se vérifie également dans la structure de la population et surtout dans la proportion des personnes en dessous de 15 ans dans la population totale comme aussi dans le nombre des enfants nés vivants sur 1 000 habitants. Pour ces deux caractéristiques la Sarre se range à la tête des Länder. Parallèlement, la Sarre a pour les personnes de plus de 65 ans un pourcentage de beaucoup inférieur à la moyenne de la République fédérale. La structure par âge doit donc être considérée comme favorable puisque, avec cette répartition, le pourcentage des hommes en âge d'activité optimum (25 à 45 ans) est avec près de 13 par 100 habitants le plus élevé des Länder.

Le degré de formation de la jeunesse sarroise apparaît insuffisant si l'on compare le pourcentage d'écoliers de l'enseignement élémentaire avec celui des autres Länder. Le nombre d'enfants fréquentant l'école primaire est certes très élevé en Sarre et ceci est à mettre en rapport entre autres avec la structure de population propre à la présence d'industries lourdes mais également avec la haute natalité, mais aussi le pourcentage des élèves de l'enseignement moyen et secondaire et des étudiants des universités est inférieur à la moyenne de la République fédérale. Le gouvernement de la Sarre a tracé un très vaste programme pour l'amélioration du niveau de formation de la jeunesse sarroise.

La Sarre a avec 37 %, pour une moyenne de 43 % en Allemagne, le pourcentage de population active (proportion des personnes actives dans l'ensemble de la population) le plus bas. Ceci s'explique par la grande importance de l'industrie lourde, l'invalidité précoce des ouvriers de cette branche et le petit nombre de femmes actives.

Pour ce qui est de la structure sociale, la Sarre ne présente, avec 18 % pour plus de 22 % de moyenne en Allemagne, qu'un pourcentage relativement réduit d'indépendants. Parallèlement le pourcentage d'ouvriers, de 50 %, dépasse la moyenne de l'Allemagne. Le rapport des pourcentages des travailleurs manuels et intellectuels est par ailleurs le même que pour l'ensemble de l'Allemagne.

En ce qui concerne les différents niveaux d'activité on peut remarquer ceci :

La Sarre a de tous les Länder de l'Allemagne le plus haut pourcentage pour l'extraction des matières premières (13 % de la population active). Le pourcentage des personnes actives dans les secteurs agricole et forestier ne s'élève qu'à 6,4 %. La proportion des personnes actives du secteur tertiaire est en Sarre égal à la moyenne de l'Allemagne. Ce pourcentage élevé de tertiaires résulte de la situation isolée du pays, qui rend nécessaire un équipement important en services tertiaires, et de la position particulière qu'il occupa longtemps dans l'économie française.

Il faut remarquer que depuis son intégration économique il s'est produit un glissement sensible entre les différents niveaux d'activité, glissement qui se manifeste en particulier par une diminution dans le secteur de l'extraction des matières premières comme par une expansion du secteur tertiaire.

En conséquence de l'absence de voies navigables à gabarit suffisant, le transport des marchandises s'effectue presque exclusivement par chemin de fer. Dans aucun autre Land la quantité de matière transportée par habitant n'est aussi grande qu'en Sarre. Comme les transports par chemin de fer peuvent être considérés comme défavorables du point de vue du coût, la situation de la Sarre dans ce secteur est relativement mauvaise.

Les salaires des ouvriers sarrois sont relativement élevés, ils viennent en deuxième position parmi les Länder.

Il est vrai que pour ce qui est des travailleurs féminins, la Sarre rejoint le groupe le plus bas.

Pour ce qui est du produit national, la Sarre se range parmi les Länder à faible revenu. Le produit national par habitant ne s'élève qu'à 9 % de la moyenne de l'Allemagne, et, avec ce pourcentage, la Sarre se classe dans le dernier groupe des Länder.

D'après son origine le revenu national se subdivise environ comme suit :

Secteur agricole	moins de	3 %
Mines et énergie		15 %
Industries de transformation	moins de	40 %
<hr/>		
Total du secteur de production plus ou moins		56 %
Construction	moins de	8 %
Secteur tertiaire		36 %
<i>dont</i> Commerce, banques, etc.		13 %

L'augmentation du produit national fut dans les dernières années inférieure à l'augmentation moyenne en Allemagne.

Tableau 1 Nombre d'habitants et localisation des principales localités dans les arrondissements au 31 décembre 1963

Arrondissement	Popula- tion totale	Localités principales	Nombre d'habitants	Situation-Coordonnées d'après Gauss/Krüger
Sarrebruck-ville	132 580	Sarrebruck	132 580	2572/5456
Sarrebruck-Land	266 676	Dudweiler Friedrichsthal Püttlingen Quierschied Riegelsberg Sulzbach Völklingen	30 030 14 625 14 205 10 719 11 651 23 609 42 409	2576/5461 2580/5466 2564/5462 2577/5466 2569/5464 2577/5463 2563/5457
Sarrelouis	195 990	Dillingen Sarrelouis	17 876 36 382	2553/5469 2555/5465
Merzig-Wadern	95 639	Merzig	11 982	2546/5478
Ottweiler	169 180	Neunkirchen Ottweiler-ville Wiebelskirchen Elversberg	46 065 9 678 11 001 10 004	2586/5468 2584/5474 2586/5471 2582/5464
Saint-Wendel	91 323	Saint-Wendel	10 845	2584/5464
Saint-Ingbert	70 539	Blieskastel-ville Saint-Ingbert	6 321 28 602	2591/5456 2581/5461
Hombourg	76 230	Hombourg	31 204	2597/5466

2. Infrastructure

Tableau 2 Voies navigables à l'intérieur de la région étudiée

Tonnage	Dénomination de la voie navigable	Principales localités reliées par cette voie navigable
Moins de 600 tonnes	Sarre-Kohlenkanal	Völklingen-Sarrebruck Frontière Sarreguemines Ce canal est relié au canal Rhin-Marne

B — Population

1. Importance de la population

Tableau 3 Évolution de la population de 1951 à 1964

Arrondissement administratif	14 novembre 1951	31 décembre 1954	31 décembre 1955	31 décembre 1957	18 mars 1959
Sarrebruck-ville	111 450	119 388	121 560	126 615	125 486
Sarrebruck-Land	244 470	248 634	250 014	252 111	251 554
Sarrelouis	159 155	166 889	168 895	174 973	179 201
Merzig-Wadern	81 824	84 269	84 934	86 853	87 747
Ottweiler	153 912	156 791	157 163	159 580	160 041
Saint-Wendel	78 860	80 863	81 464	83 039	83 635
Saint-Ingbert	65 110	67 939	68 703	70 685	72 117
Hombourg	60 632	62 877	63 505	65 288	66 718
Sarre	955 413	987 650	996 238	1 019 144	1 026 499

Arrondissement administratif	6 juin 1961	dont		31 décembre 1963	31 décembre 1964	dont	
		Hommes	Femmes			Hommes	Femmes
Sarrebruck-ville	130 705	60 878	69 827	132 580	133 418	61 605	71 813
Sarrebruck-Land	260 012	125 821	134 191	266 676	268 985	129 902	139 083
Sarrelouis	189 587	92 096	97 491	195 990	198 496	95 488	103 008
Merzig-Wadern	91 857	43 831	48 026	95 639	96 869	46 069	50 800
Ottweiler	164 955	78 983	85 972	169 180	170 098	81 213	88 885
Saint-Wendel	87 369	42 576	44 793	91 323	92 275	44 930	47 345
Saint-Ingbert	75 739	36 503	39 236	78 539	79 581	38 346	41 235
Hombourg	72 376	34 897	37 479	76 230	77 500	37 442	40 058
Sarre	1 072 600	515 585	557 015	1 106 157	1 117 222	534 995	582 227

Tableau 4 Population de la Sarre par sexe et par arrondissement administratif au 31 décembre 1963

Arrondissement administratif	Hommes	Femmes	Total	Habitants au km ²	km ²
Sarrebruck-ville	61 326	71 254	132 580	2 500	53,03
Sarrebruck-Land	128 910	137 766	266 676	798	334,10
Sarrelouis	94 373	101 617	195 990	444	440,74
Merzig-Wadern	45 568	50 071	95 639	174	550,73
Ottweiler	80 877	88 303	169 180	653	259,37
Saint-Wendel	44 489	46 834	91 323	189	483,93
Saint-Ingbert	37 820	40 719	78 539	379	206,88
Hombourg	36 786	39 444	76 230	319	238,59
Sarre	530 149	576 008	1 106 157	431	2 567,37

2. Migrations

Tableau 5 Mouvements migratoires de 1955 à 1964

Année	Hommes et femmes		Solde migratoire
	Immigrations	Départs	
1955	9 566	8 944	+ 622
1956	12 114	11 335	+ 779
1957	20 933	15 565	+ 5 368
1958	28 695	16 838	+11 857
1959	29 085	20 702	+ 8 383
1960	33 905	23 280	+10 625
1961	36 025	24 685	+11 340
1962	29 095	25 456	+ 3 639
1963	27 192	27 352	— 160
1964	27 388	26 122	+ 1 266

3. Structure d'âge de la population

Tableau 6 Population de la Sarre répartie par âge et par sexe, en chiffres absolus, au 6 juin 1961

Classes d'âge	Arrondissements								
	Sarrebuck-ville			Sarrebuck-Land			Sarrelouis		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
0 à 4 ans	9 389	4 885	4 504	22 657	11 546	11 111	18 695	9 541	9 154
5 à 9 ans	8 533	4 321	4 212	20 707	10 495	10 212	16 979	8 648	8 331
10 à 14 ans	8 608	4 366	4 242	19 302	9 881	9 421	14 480	7 413	7 067
15 à 19 ans	8 432	4 217	4 215	16 155	8 298	7 857	11 280	5 953	5 327
20 à 24 ans	11 306	5 648	5 658	22 248	11 608	10 640	16 314	8 436	7 878
25 à 29 ans	8 392	4 225	4 167	18 558	9 702	8 856	14 347	7 488	6 859
30 à 34 ans	8 868	4 484	4 384	19 410	10 057	9 353	14 057	7 267	6 790
35 à 39 ans	9 442	3 940	5 502	18 879	8 625	10 254	13 539	6 103	7 436
40 à 44 ans	7 240	3 052	4 188	13 390	6 118	7 272	9 833	4 340	5 493
45 à 49 ans	8 796	3 860	4 936	15 896	6 848	9 048	11 815	5 206	6 609
50 à 54 ans	10 334	4 469	5 865	18 683	8 241	10 442	12 562	5 694	6 868
55 à 59 ans	9 746	4 505	5 241	18 048	8 653	9 395	11 781	5 571	6 210
60 à 64 ans	8 085	3 549	4 536	13 957	6 502	7 455	8 728	3 963	4 765
65 ans et plus	13 534	5 357	8 177	22 122	9 247	12 875	15 177	6 473	8 704
Total	130 705	60 878	69 827	260 012	125 821	134 191	189 587	92 096	97 491

Classes d'âge	Arrondissements								
	Merzig-Wadern			Ottweiler			Saint-Wendel		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
0 à 4 ans	9 240	4 710	4 530	15 045	7 782	7 263	9 153	4 706	4 447
5 à 9 ans	9 642	4 514	4 128	13 314	6 825	6 489	8 471	4 282	4 189
10 à 14 ans	6 660	3 416	3 244	12 202	6 324	5 878	6 935	3 615	3 320
15 à 19 ans	5 152	2 673	2 479	10 239	5 141	5 098	5 117	2 658	2 459
20 à 24 ans	7 530	3 770	3 760	13 872	6 902	6 970	7 171	3 674	3 497
25 à 29 ans	6 555	3 396	3 159	11 436	5 892	5 544	6 374	3 421	2 953
30 à 34 ans	6 651	3 336	3 315	11 322	5 826	5 496	6 140	3 139	3 001
35 à 39 ans	6 725	2 952	3 773	11 824	5 205	6 619	6 425	2 776	3 649
40 à 44 ans	4 502	1 895	2 607	8 501	3 727	4 774	4 384	1 867	2 517
45 à 49 ans	5 723	2 432	3 291	10 322	4 484	5 838	5 169	2 291	2 878
50 à 54 ans	6 365	2 828	3 537	12 028	5 264	6 764	5 680	2 632	3 048
55 à 59 ans	5 694	2 677	3 017	11 263	5 400	5 863	5 070	2 417	2 653
60 à 64 ans	4 559	2 013	2 546	8 900	3 973	4 927	4 121	1 871	2 250
65 ans et plus	7 859	3 219	4 640	14 687	6 238	8 449	7 161	3 227	3 934
Total	91 857	43 831	48 026	164 955	78 983	85 972	87 369	42 576	44 795

Tableau 6 (suite)

Population de la Sarre répartie par âge et par sexe, en chiffres absolus, au 6 juin 1961

Classes d'âge	Arrondissements								
	Saint-Ingbert			Hombourg			Sarre		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
0 à 4 ans	7 417	3 772	3 645	6 702	3 483	3 219	98 298	50 425	47 873
5 à 9 ans	6 521	3 360	3 161	6 120	3 139	2 981	99 287	45 584	43 703
10 à 14 ans	5 565	2 852	2 713	5 086	2 601	2 485	78 838	40 468	38 370
15 à 19 ans	4 526	2 244	2 282	4 401	2 167	2 234	65 302	33 351	31 951
20 à 24 ans	6 531	3 353	3 178	6 188	3 060	3 128	91 160	46 451	44 709
25 à 29 ans	5 923	3 076	2 847	5 313	2 795	2 518	76 898	39 995	36 903
30 à 34 ans	5 778	2 956	2 822	5 386	2 784	2 602	77 610	39 849	37 761
35 à 39 ans	5 486	2 501	2 985	5 491	2 428	3 063	77 811	34 530	43 281
40 à 44 ans	3 636	1 611	2 025	3 865	1 687	2 178	55 351	24 297	31 054
45 à 49 ans	4 506	1 921	2 585	4 641	2 042	2 599	66 868	29 084	37 784
50 à 54 ans	5 059	2 235	2 824	5 022	2 283	2 739	75 733	33 646	42 087
55 à 59 ans	4 970	2 355	2 615	4 574	2 206	2 368	71 146	33 784	37 362
60 à 64 ans	3 813	1 767	2 046	3 582	1 652	1 930	55 745	25 290	30 455
65 ans et plus	6 008	2 500	3 508	6 005	2 570	3 435	92 553	38 831	53 722
Total	75 739	36 503	39 236	72 376	34 897	37 479	1 072 600	515 585	557 015

Tableau 6 a

Population de la Sarre, par âge et par sexe, au 6 juin 1961

(En %)

Classes d'âge	Arrondissements					
	Sarrebuck-ville		Sarrebuck-Land		Sarrelouis	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0 à 4 ans	8,0	6,4	9,2	8,3	10,4	9,4
5 à 9 ans	7,1	6,0	8,3	7,6	9,4	8,5
10 à 14 ans	7,2	6,1	7,9	7,0	8,0	7,2
15 à 19 ans	6,9	6,0	6,6	5,9	6,5	5,5
20 à 24 ans	9,3	8,1	9,2	7,9	9,2	8,1
25 à 29 ans	6,9	6,0	7,7	6,6	8,1	7,0
30 à 34 ans	7,4	6,3	8,0	7,0	7,9	7,0
35 à 39 ans	6,5	7,9	6,9	7,7	6,6	7,6
40 à 44 ans	5,0	6,0	4,9	5,4	4,7	5,6
45 à 49 ans	6,4	7,1	5,4	6,7	5,7	6,8
50 à 54 ans	7,3	8,4	6,5	7,8	6,2	7,1
55 à 59 ans	7,4	7,5	6,9	7,0	6,0	6,4
60 à 64 ans	5,8	6,5	5,2	5,5	4,3	4,9
65 ans et plus	8,8	11,7	7,3	9,6	7,0	8,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 6 a (suite)

Population de la Sarre, par âge et par sexe, au 6 juin 1961

(En %)

Classes d'âge	Arrondissements					
	Merzig-Wadern		Ottweiler		Saint-Wendel	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0 à 4 ans	10,7	9,4	9,9	8,4	11,0	9,9
5 à 9 ans	10,3	8,6	8,6	7,6	10,1	9,4
10 à 14 ans	7,8	6,7	8,0	6,8	8,5	7,4
15 à 19 ans	6,1	5,2	6,5	5,9	6,2	5,5
20 à 24 ans	8,6	7,8	8,7	8,1	8,6	7,8
25 à 29 ans	7,7	6,6	7,5	6,5	8,0	6,6
30 à 34 ans	7,6	6,9	7,4	6,4	7,4	6,7
35 à 39 ans	6,7	7,9	6,6	7,7	6,5	8,2
40 à 44 ans	4,3	5,4	4,7	5,6	4,4	5,6
45 à 49 ans	5,6	6,8	5,7	6,8	5,4	6,4
50 à 54 ans	6,5	7,4	6,7	7,9	6,2	6,8
55 à 59 ans	6,1	6,3	6,8	6,8	5,7	5,9
60 à 64 ans	4,6	5,3	5,0	5,7	4,4	5,0
65 ans et plus	7,4	9,7	7,9	9,8	7,6	8,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(En %)

Classes d'âge	Arrondissements					
	Saint-Ingbert		Hombourg		Sarre	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0 à 4 ans	10,3	9,3	10,0	8,6	9,8	8,6
5 à 9 ans	9,2	8,0	9,0	8,0	8,9	7,8
10 à 14 ans	7,8	6,9	7,5	6,6	7,9	6,9
15 à 19 ans	6,1	5,8	6,2	6,0	6,5	5,7
20 à 24 ans	9,2	8,1	8,8	8,3	9,0	8,0
25 à 29 ans	8,4	7,3	8,0	6,7	7,6	6,6
30 à 34 ans	8,1	7,2	8,0	6,9	7,7	6,8
35 à 39 ans	6,9	7,6	7,0	8,2	6,7	7,8
40 à 44 ans	4,4	5,2	4,8	5,8	4,7	5,6
45 à 49 ans	5,3	6,6	5,8	6,9	5,7	6,8
50 à 54 ans	6,1	7,2	6,5	7,3	6,5	7,6
55 à 59 ans	6,5	6,7	6,3	6,3	6,6	6,7
60 à 64 ans	4,9	5,2	4,7	5,2	4,9	5,5
65 ans et plus	6,8	8,9	7,4	9,2	7,5	9,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4. Distribution de la population

Tableau 7 Classification des communes par catégorie d'importance et arrondissement administratif au 31 décembre 1963

Catégories de communes en fonction de leur importance	Sarrebuck-ville		Sarrebuck-Land		Sarrelouis		Merzig-Wadern		Ottweiler	
	Comm.	Habitants	Comm.	Habitants	Comm.	Habitants	Comm.	Habitants	Comm.	Habitants
Moins de 100					1	57	3	120		
100 à 500					13	4 217	29	9 706	1	176
500 à 1 000			3	2 573	10	6 889	20	14 317	5	4 174
1 000 à 2 000			6	8 214	9	13 206	21	28 642	11	17 763
2 000 à 5 000			15	43 809	14	48 816	10	30 926	6	20 440
5 000 à 10 000			9	64 832	10	68 547			9	59 557
10 000 à 20 000			4	51 200	1	17 876	1	11 928	2	21 005
20 000 à 50 000			3	96 048	1	36 382			1	46 065
50 000 et plus	1	132 580								
Total	1	132 580	40	266 676	59	195 990	84	95 639	35	169 180

Catégories de communes en fonction de leur importance	Saint-Wendel		Saint-Ingbert		Hombourg		Total pour la Sarre	
	Communes	Habitants	Communes	Habitants	Communes	Habitants	Communes	Habitants
Moins de 100	2	160			1	79	7	416
100 à 500	18	6 419	1	450	5	1 532	67	22 500
500 à 1 000	25	19 079	11	8 596	7	5 076	81	60 704
1 000 à 2 000	15	19 633	6	8 564	5	6 878	73	102 900
2 000 à 5 000	13	35 187	6	18 956	7	22 032	71	220 166
5 000 à 10 000			2	13 371	1	9 429	31	215 736
10 000 à 20 000	1	10 845					9	112 854
20 000 à 50 000			1	28 602	1	31 204	7	238 301
50 000 et plus							1	132 580
Total	74	91 323	27	78 539	27	76 230	347	1 106 157

C – Possibilités de formation aux divers niveaux

1. Enseignement secondaire

a) Lieux d'implantation

Tableau 8 Communes d'implantation d'écoles moyennes et secondaires (Année scolaire 1962-1963)

Arrondissement	Localités	Arrondissement	Localités
Sarrebuck-ville	Sarrebuck	Merzig-Wadern	Merzig Wadern
Sarrebuck-Land	Sulzbach Völklingen	Ottweiler	Neunkirchen Ottweiler
Sarrelouis	Dillingen Lebach Sarrelouis	Saint-Wendel Saint-Ingbert Hombourg	Saint-Wendel Saint-Ingbert Blieskastel Hombourg

b) Nombre d'élèves

Tableau 9 Nombre d'élèves fréquentant des écoles moyennes et secondaires, par arrondissement administratif et par sexe, pour l'année scolaire 1962-1963

Arrondissement	Nombre d'élèves		
	Masculins	Féminins	Total
Sarrebruck-ville	3 437	2 773	6 210
Sarrebruck-Land	1 760	985	2 745
Sarrelouis	2 097	1 109	3 206
Merzig-Wadern	572	402	974
Ottweiler	1 679	1 116	2 795
Saint-Wendel	938	346	1 284
Saint-Ingbert	1 034	815	1 849
Hombourg	788	681	1 469
Sarre	12 305	8 227	20 532

2. Enseignement supérieur

Université de la Sarre (Sarrebruck et Hombourg)

Étudiants par section, semestre d'hiver 1962-1963

Nombre d'étudiants allemands et étrangers inscrits à l'université de la Sarre, par section et par sexe

Section	Nombre d'étudiants inscrits					
	Semestre d'hiver 1962-1963			Semestre d'été 1963		
	Total	Dont		Total	Dont	
		Masculins	Féminins		Masculins	Féminins
Médecine générale, pharmacie	726	547	179	879	669	210
Droit	493	437	56	544	481	63
Sciences économiques	1 338	1 191	147	1 520	1 360	160
Sciences sociales						
Sciences politiques	48	47	1	46	43	3
Sciences culturelles (philosophie, psychologie, pédagogie, histoire, musicologie, journalisme, histoire de l'art, interprétariat, etc.)	722	297	425	357	247	110
École normale supérieure pour l'enseignement professionnel (sauf écoles de commerce)	114	94	20	104	87	17
Philologie	960	564	396	1 447	667	780
Mathématiques, physique, astronomie, géophysique, météorologie	497	453	44	591	536	55
Chimie	319	288	31	327	292	35
Autres sciences naturelles	164	128	36	183	135	48
Sections techniques (métallurgie)	46	43	3	62	59	3
Éducation physique	44	38	6	48	40	8
Total	5 471	4 127	1 344	6 108	4 616	1 492

3. Enseignement technique de degré inférieur

a) Lieux d'implantation

Tableau 10 Écoles techniques de degré inférieur, lieux d'implantation et catégories d'écoles (Année scolaire 1962-1963)

Arrondissement	Commune d'implantation	Catégories d'écoles				
		Écoles professionnelles, y compris les écoles professionnelles privées des mines et usines métallurgiques	Écoles professionnelles spéciales	Écoles des mineurs et écoles préparatoires	Écoles techniques (écoles du soir)	Écoles de formation professionnelle (écoles techniques du soir)
1	2	3	4	5	6	7
Sarrebruck-ville	Sarrebruck	x	x	x	x	x
Sarrebruck-Land	Dudweiler	x				
	Göttelborn	x				x
	Sulzbach	x	x	x		x
	Völklingen	x	x	x	x	x
Sarrelouis	Dillingen	x	x			
	Griesborn	x				
	Lebach	x	x			x
	Sarrelouis	x	x			x
Merzig-Wadern	Merzig	x	x			x
	Nunkirchen	x	x			x
Ottweiler	Landsweiler-Reden	x				
	Neunkirchen	x	x	x	x	x
Saint-Wendel	Saint-Wendel	x	x			x
Saint-Ingbert	Saint-Ingbert	x	x		x	x
Hombourg	Hombourg	x	x			x

b) Nombre d'élèves

Tableau 11 Nombre d'élèves des écoles professionnelles, répartis selon la profession à laquelle ils se destinent, et selon le sexe (Année scolaire 1962-1963)

Profession	Nombre d'élèves	Dont	
		Masculins	Féminins
Mines	403	403	—
Métallurgie	4 990	4 959	31
Électrotechnique	1 977	1 964	13
Travail du bois	192	191	1
Métiers de la construction	1 214	1 179	35
Autres professions industrielles	2 606	1 084	1 522
Total	11 382	9 780	1 602

Tableau 11 a Élèves des écoles techniques de degré inférieur, par arrondissement, ville et sexe, pour l'année scolaire 1962-1963

Arrondissement	Ville	Nombre d'élèves		
		Total	Dont	
			Masculins	Féminins
Sarrebruck-ville	Sarrebruck	10 669	6 865	3 804
Sarrebruck-Land	Dudweiler	238	238	—
	Göttelborn	39	39	—
	Sulzbach	977	440	537
	Völklingen	2 762	1 746	1 016
Sarrelouis	Dillingen	1 209	727	482
	Griesborn	54	54	—
	Lebach	656	223	433
	Sarrelouis	2 417	2 220	197
Merzig-Wadern	Merzig	1 327	798	529
	Nunkirchen	563	303	260
Ottweiler	Landsweiler-Reden	42	42	—
	Neunkirchen	3 071	1 951	1 120
Saint-Wendel	Saint-Wendel	1 345	658	687
Saint-Ingbert	Saint-Ingbert	1 439	774	665
Hombourg	Hombourg	1 637	1 019	618
Total		28 445	18 097	10 348

4. Enseignement technique de degré supérieur

a) Lieux d'implantation

Tableau 12 Lieux d'implantation d'instituts techniques supérieurs, et types de formation, pour le semestre d'hiver 1962-1963

Arrondissement	Localité	Sections						
		Électricité	Chimie	Construction	Constr. de machines	Constr. de routes	Constr. d'avions	Constr. de navires
Sarrebruck-ville	Sarrebruck	x		x	x			

b) Nombre d'élèves

Tableau 13 Nombre des élèves des instituts techniques supérieurs, par sexe, pour le semestre d'hiver 1962-1963

Arrondissement	Nombre d'élèves		
	Masculins	Féminins	Total
Sarrebruck-ville	506	1	507

5. Régimes de formation à l'échelon de l'entreprise

Tableau 14 Localités où se trouvent des entreprises avec atelier-école, par arrondissement administratif, pour l'année scolaire 1962-1963 ⁽¹⁾

Arrondissement	Localité	Entreprises et genre d'école	
Sarrebbruck-ville	Sarrebbruck	Saarbergwerke	École de mineurs
		Dingler u. Karcher	École professionnelle d'usine supprimée le 1 ^{er} avril 1964
Sarrebbruck-Land	Dudweiler	Saarbergwerke	École professionnelle de mineurs
	Göttelborn	Saarbergwerke	École professionnelle de mineurs
	Völklingen	Saarbergwerke	École professionnelle de mineurs
	Völklingen	Saarbergwerke	École préparatoire des mineurs
	Sulzbach	Saarbergwerke	École préparatoire des mineurs
	Völklingen	Röchling'sche Eisen und Stahlwerke	École professionnelle d'usine
Sarrelouis	Schwalbach-Griesborn	Saarbergwerke	École professionnelle de mineurs
Merzig-Wadern	—	—	—
Ottweiler	Landsweiler-Reden	Saarbergwerke	École professionnelle de mineurs
	Neunkirchen	Saarbergwerke	École professionnelle de mineurs
	Neunkirchen	Saarbergwerke	École préparatoire des mineurs
	Neunkirchen	Neunkircher Eisenwerk	École professionnelle d'usine
Saint-Wendel	—	—	—
Saint-Ingbert	—	—	—
Hombourg	—	—	—

⁽¹⁾ Exception faite des écoles de la poste fédérale et des chemins de fer, on ne trouve en Sarre d'ateliers-écoles que dans les mines, les industries métallurgiques et une usine de transformation du fer, qui, il est vrai, a fermé son école le 1^{er} avril 1964. Les ateliers-écoles mentionnés dans le tableau 14 sont compris dans les indications des tableaux 10 à 13.

6. Formation technique ou reclassement professionnel des adultes

Les ateliers régionaux d'apprentissage sont une institution inconnue en Sarre. Les élèves y sont formés sous la surveillance des organisations professionnelles, dans leur entreprise, à leur lieu de travail et lorsqu'il s'agit d'entreprises plus importantes, dans des ateliers d'apprentissage privés, dépendant de l'entreprise même. On trouve en Sarre 25 de ces ateliers pour un total d'environ 700 entreprises industrielles. Les élèves fréquentent l'école professionnelle qui répond à leurs besoins, qu'elle soit publique ou privée et dépendant d'une entreprise. (cf. tableaux 10 à 14).

D — Concentration de l'industrie

Les données sur le nombre d'entreprises industrielles et leur effectif ne peuvent pas être fournies par la statistique officielle. Afin d'en donner quand même une idée, à l'aide de plusieurs sources, le tableau suivant a été dressé. Les entreprises avec moins de 10 personnes y sont comprises.

Tableau 17 Nombre d'entreprises industrielles et effectif total du personnel, par arrondissement administratif (Fin 1962)

Arrondissement	Nombre d'entreprises	Effectif du personnel
Sarrebruck-ville	172	27 402
Sarrebruck-Land	138	56 099
Sarrelouis	110	23 105
Merzig-Wadern	40	11 258
Ottweiler	90	26 411
Saint-Wendel	53	4 844
Saint-Ingbert	79	11 049
Hombourg	61	13 820
Total	743	173 988

E — Zoning industriel

Il n'existe pas en Sarre de zones industrielles comme celles qui sont créées ou déterminées en France par les « comités d'aménagement » et par les chambres de l'industrie et du commerce ou dans d'autres pays par des organisations semblables. Dans la République fédérale l'aménagement et l'équipement de terrains industriels incombent aux communes. Celles-ci sont tenues en vertu de la loi fédérale sur la construction de dresser un plan d'aménagement qui règle dans les grandes lignes l'utilisation du sol pour des lotissements, pour l'aménagement de possibilités de délasserment, de voies de communication, d'industries, etc. C'est en se basant sur ce plan d'utilisation de la superficie qui trace les grandes lignes du développement que sont réalisés les projets de construction. Cette façon de procéder n'en est qu'à ses débuts. C'est pourquoi l'aménagement de bâtiments industriels dépend encore souvent de décisions pragmatiques.

Un inventaire des terrains industriels adéquats et disponibles est tenu au ministère de l'économie, des transports et de l'agriculture et peut être consulté par les firmes qui cherchent un lieu d'établissement. Les renseignements fournis par cet inventaire ne permettent d'obtenir une vue d'ensemble des parcelles industrielles que pour un moment déterminé, car la situation se modifie rapidement. C'est pour cette raison qu'il n'existe pas de catalogue officiel. Le relevé ci-après est le résultat d'une enquête personnelle auprès des communes de la Sarre reflétant la situation au milieu de 1964.

Le questionnaire du groupe d'étude fait une différence entre les parcelles pour lesquelles la procédure administrative est close et qui peuvent être utilisées immédiatement et d'autres qui, comme cette procédure n'est pas close, ne peuvent être utilisées immédiatement. Cette distinction n'est pas justifiée en ce qui concerne la Sarre, car la procédure peut être remplacée provisoirement par une décision individuelle. Les deux espèces de parcelles peuvent donc en pratique être mises sur le même pied. C'est pourquoi nous présenterons un relevé succinct dans lequel sont repris tous les terrains adaptés dont l'affectation à l'établissement d'industries semble suffisamment assurée.

Il faut attirer l'attention sur le fait que, en Sarre, la disponibilité en terrains qui en soi présentent les qualités nécessaires est fort réduite par deux circonstances. D'importants terrains adaptés à l'établissement d'industries dans les zones particulières de reconversion appartiennent à l'industrie minière qui, en vertu de considérations concernant l'entreprise elle-même, ne les considère provisoirement que dans d'étroites limites comme disponibles et qui ne met des terrains en disponibilité que dans quelques cas isolés ou bien à des conditions qui offrent peu d'encouragement à des industries de substitution.

D'autres terrains qui d'après des principes généraux peuvent être considérés comme adaptés à l'établissement d'industries, mais qui sont situés dans des régions d'affaissements miniers, ne peuvent pas davantage être utilisés, car généralement on ne peut y construire qu'à condition de renoncer à de futurs dédommagements pour dégâts miniers. Il s'ensuit entre autres de lourds problèmes d'emprunt qui diminuent aussi sensiblement l'intérêt pour ces terrains.

Tableaux 18-19 Terrains industriels et indications relatives à leur emplacement

Commune	Situation		Superficie en m ²	Raccordement aux réseaux de distribution			Propriétaire	
	Localisation dans la commune	Raccordement à		Eau	Électr.	Gaz		
		Voie ferrée						Voie navigable
Püttlingen	Sarrebruck-ville et Sarrebruck-Land							
	1. Terrain « Steinritsch » parcelle n° 26	possible		3 200	x	x	x	Commune
	2. Terrain « Breitfeld »			5 000	x	x	x	Commune
	3. Mine Viktoria Ancien terrain de mine construit	x						Saarbergwerke
	4. Mine Mathildenschacht Ancien terrain de mine couvert de bâtiments							Saarbergwerke
Rilchingen-Hanweiler	Terrains sur la route fédérale 51, à l'est de la localité	possible		170 000	x	x		Commune pour la plus grande partie
Sulzbach	1. Terrain « Bruchwiese » entre la localité de Sulzbach et le quartier de Neuweiler le long de la route d'accès à l'autoroute			100 000	x	x	x	Commune pour la plus grande partie
	2. Mine Mellin, en partie ancien terrain de mine couvert de bâtiments	x		70 000	x	x	x	Saarbergwerke
Heusweiler	Terrains « Vor Stock »	possible		5 000	x	x	x	Commune pour la plus grande partie

Commune	Situation		Superficie en m ²	Raccordement aux réseaux de distribution			Propriétaire	
	Localisation dans la commune	Raccordement à		Eau	Électr.	Gaz		
		Voie ferrée						Voie navigable
		Sarrelouis						
Sarrelouis	Terrain sur la route fédérale B 51 au N.-O. de la localité	possible	1 500 000	x	x	x	Pour la plus grande partie, la commune	
Ensdorf	Terrain « Ober dem Mühlenweg »		160 000	x	x	x		
Überherrn	Terrain « Bruch »	possible	200 000	x	x			
Schmelz	Terrain « In der Bettinger Wiese »	possible	60 000	x	x	x		
		Merzig-Wadern						
Besseringen	Terrain sur la route fédérale B 51 au sud-est de la localité		70 200	x	x	possible	En majorité commune	
		Saint-Wendel						
Steinberg-Deckenhardt	au nord de la localité		55 000	x	x		Commune	
		Hombourg						
Limbach	Terrain « In der Sandkant »		30 000	x	x	x	Commune, particulier	
Kirkel	Terrain sur la D 113	possible	140 000 + 60 000	x	x	x	Une banque	
		Ottweiler						
Eppelborn	Terrain « Am Sportplatz »	possible	30 000	x	x	x	Commune	
Illingen	Terrain sur la B 10, au S. de la localité	possible	30 500	x	x	x	Particulier	
Neunkirchen	1. Terrain « Im Freistück »	possible	180 000	x	x	x	Commune, particulier	
	2. Terrain « Altseiterstal »		20 000	x	x	x	Commune,	
	3. Terrain « Bei der Leimkaul »	possible	230 500	x	x	x	Commune, particulier	
	4. Mine « Heinitz », ancien terrain de mine						Saarbergwerke	
Stennweiler	Terrain « Am Wemmetsweiler Weg »	x	190 000	x	x	x	Commune	
Ottweiler	« In der Etwies » et « In der Poppwies »		13 500	x	x	x	Commune, particulier	
Wiebelskirchen	Terrain sur la D 121, à l'est de la localité		90 500	x	x	x	Pour la plus grande partie : particulier	

II — Structure professionnelle

Tableau 20 Population active par arrondissement administratif, et par rapport à l'ensemble de la population en âge d'activité

Arrondissement	Nombre de personnes actives au 6 juin 1961			Population de 15 à 65 ans			Pourcentage de personnes actives par rapport à la population en âge d'activité		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Sarrebruck-ville	37 507	18 659	56 166	41 949	48 692	90 641	89,4	38,3	62,0
Sarrebruck-Land	75 130	27 346	102 476	84 652	90 572	175 224	88,8	30,2	58,5
Sarrelouis	54 349	21 137	75 486	60 021	64 235	124 256	90,5	32,9	60,7
Merzig-Wadern	26 030	14 328	40 358	27 972	31 484	59 456	93,1	45,5	67,9
Ottweiler	45 753	17 129	62 882	51 814	57 893	109 707	88,3	29,6	57,3
Saint-Wendel	24 830	10 935	35 765	26 746	28 903	55 649	92,8	37,8	64,3
Saint-Ingbert	22 047	9 675	31 722	24 019	26 209	50 228	91,8	36,9	63,2
Hombourg	20 751	9 100	29 851	23 104	25 359	48 463	89,8	35,9	61,6
Sarre	306 397	128 309	434 706	340 277	373 347	713 624	90,0	34,4	60,9

Tableau 21 Population active par secteur professionnel, par sexe et répartie en salariés et indépendants au 6 juin 1961

Code des secteurs professionnels : I = Agriculture
 II = Industrie, construction (artisanat inclus)
 III = Autres secteurs

Sarre

Secteur professionnel	Salariés				Indépendants			Total		
	Hommes	Femmes	Total (¹)	Membres de la famille collaborant	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
I	3 719	19 299	23 018	20 524	9 257	3 887	13 144	12 976	23 186	36 162
II	194 398	29 183	223 581	3 375	8 730	1 044	9 774	203 128	30 227	233 355
III	76 360	65 191	141 551	8 429	13 933	9 705	23 638	90 293	74 896	165 189
Total	274 477	113 673	388 150	32 328	31 920	14 636	46 556	306 397	128 309	434 706

(En %)

I	1,4	17,0	5,9	63,5	29,0	26,6	28,2	4,2	18,1	8,3
II	70,8	25,7	57,6	10,4	27,3	7,1	21,0	66,3	23,6	53,7
III	27,8	57,3	36,5	26,1	43,7	66,3	50,8	29,5	58,3	38,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(¹) Les membres de la famille collaborant à l'exploitation sont classés parmi les salariés.

Tableau 21 (suite) Population active par secteur professionnel, par sexe et répartie en salariés et indépendants au 6 juin 1961

Code des secteurs professionnels : I = Agriculture
 II = Industrie, construction (artisanat inclus)
 III = Autres secteurs

Sarrebruck-ville

Secteur professionnel	Salariés				Indépendants			Total		
	Hommes	Femmes	Total (1)	Membres de la famille collaborant	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
I	164	123	287	55	64	7	71	228	130	358
II	16 469	3 221	19 690	332	1 000	167	1 167	17 469	3 388	20 857
III	16 752	14 130	30 882	1 276	3 058	1 011	4 069	19 810	15 141	34 951
Total	33 385	17 474	50 859	1 663	4 122	1 185	5 307	37 507	18 659	56 166

(En %)

I	0,5	0,7	0,6	3,3	1,5	0,6	1,3	0,6	0,7	0,6
II	49,3	18,4	38,7	20,0	24,3	14,1	22,0	46,6	18,2	37,2
III	50,2	80,9	60,7	76,7	74,2	85,3	76,7	52,8	81,1	62,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Arrondissement de Hombourg

I	394	1 463	1 857	1 666	763	254	1 017	1 157	1 717	2 874
II	12 892	2 538	15 430	281	657	69	726	13 549	2 607	16 156
III	5 166	4 137	9 303	575	879	639	1 518	6 045	4 776	10 821
Total	18 452	8 138	26 590	2 522	2 299	962	3 261	20 751	9 100	29 851

(En %)

I	2,1	18,0	7,0	66,1	33,2	26,4	31,2	5,6	18,8	9,6
II	69,9	31,2	58,0	11,1	28,6	7,2	22,2	65,3	28,7	54,1
III	28,0	50,8	35,0	22,8	38,2	66,4	46,6	29,1	52,5	36,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Arrondissement de Merzig-Wadern

I	894	5 034	5 928	5 439	2 117	1 037	3 154	3 011	6 071	9 082
II	15 980	3 359	19 339	323	972	118	1 090	16 952	3 477	20 429
III	5 026	3 895	8 921	734	1 041	885	1 926	6 067	4 780	10 847
Total	21 900	12 288	34 188	6 496	4 130	2 040	6 170	26 030	14 328	40 358

(En %)

I	4,0	41,0	17,3	83,7	51,3	50,8	51,1	11,6	42,4	22,5
II	73,0	27,3	56,6	5,0	23,5	5,8	17,7	65,1	24,3	50,6
III	23,0	31,7	26,1	11,3	25,2	43,4	31,2	23,3	33,3	26,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Les membres de la famille collaborant à l'exploitation sont classés parmi les salariés.

Tableau 21 (suite) Population active par secteur professionnel, par sexe et répartition en salariés et indépendants au 6 juin 1961

Code des secteurs professionnels: I = Agriculture
 II = Industrie, construction (artisanat inclus)
 III = Autres secteurs

Arrondissement d'Ottweiler

Secteur professionnel	Salariés				Indépendants			Total		
	Hommes	Femmes	Total (1)	Membres de la famille collaborant	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
I	312	1 779	2 091	1 859	925	316	1 241	1 237	2 095	3 332
II	31 210	3 672	34 882	547	1 229	113	1 342	32 439	3 785	36 224
III	10 152	9 611	19 763	1 278	1 925	1 638	3 563	12 077	11 249	23 326
Total	41 674	15 062	56 736	3 684	4 079	2 067	6 146	45 753	17 129	62 882

(En %)

I	0,7	11,8	3,7	50,5	22,7	15,3	20,2	2,7	12,2	5,3
II	74,9	24,4	61,5	14,8	30,1	5,5	21,8	70,9	22,1	57,6
III	24,4	63,8	34,8	34,7	47,2	79,2	58,0	26,4	65,7	37,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Arrondissement de Sarrebruck-Land

I	404	1 368	1 772	1 371	843	261	1 104	1 247	1 629	2 876
II	50 813	6 810	57 623	702	1 842	244	2 086	52 655	7 054	59 709
III	18 188	16 342	34 530	1 934	3 040	2 321	5 361	21 228	18 663	39 891
Total	69 405	24 520	93 925	4 007	5 725	2 826	8 551	75 130	27 346	102 476

(En %)

I	0,6	5,6	1,9	34,2	14,7	9,3	12,9	1,6	6,0	2,8
II	73,2	27,8	61,3	17,5	32,2	8,6	24,4	70,1	25,8	58,3
III	26,2	66,6	36,8	48,3	53,1	82,1	62,7	28,3	68,2	38,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Arrondissement de Sarrelouis

I	690	3 902	4 592	4 083	1 804	887	2 691	2 494	4 789	7 283
II	37 846	4 884	42 730	627	1 606	180	1 786	39 452	5 064	44 516
III	10 152	9 416	19 568	1 477	2 251	1 868	4 119	12 403	11 284	23 687
Total	48 688	18 202	66 890	6 187	5 661	2 935	8 596	54 349	21 137	75 486

(En %)

I	1,4	21,5	6,9	66,0	31,9	30,2	31,3	4,6	22,6	9,6
II	77,7	26,8	63,9	10,1	28,4	6,2	20,8	72,6	24,0	59,0
III	20,9	51,7	29,2	23,9	39,7	63,6	47,9	22,8	53,4	31,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Les membres de la famille collaborant à l'exploitation sont classés parmi les salariés.

Tableau 21 (suite) Population active par secteur professionnel, par sexe et répartition en salariés et indépendants au 6 juin 1961

Code des secteurs professionnels : I = Agriculture
 II = Industrie, construction (artisanat inclus)
 III = Autres secteurs

Arrondissement de Saint-Ingbert

Secteur professionnel	Salariés				Indépendants			Total		
	Hommes	Femmes	Total ⁽¹⁾	Membres de la famille collaborant	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
I	258	1 800	2 058	1 854	732	446	1 178	990	2 246	3 236
II	14 582	2 737	17 319	297	646	78	724	15 228	2 815	18 043
III	4 931	3 938	8 869	602	898	676	1 574	5 829	4 614	10 443
Total	19 771	8 475	28 246	2 753	2 276	1 200	3 476	22 047	9 675	31 722

(En %)

I	1,3	21,2	7,3	67,3	32,1	37,2	33,9	4,5	23,2	10,2
II	73,8	32,3	61,3	10,8	28,4	6,5	20,8	69,1	29,1	56,9
III	24,9	46,5	31,4	21,9	39,5	56,3	45,3	26,4	47,7	32,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Arrondissement de Saint-Wendel

I	603	3 830	4 433	4 197	2 009	679	2 688	2 612	4 509	7 121
II	14 606	1 962	16 568	266	778	75	853	15 384	2 037	17 421
III	5 993	3 722	9 715	553	841	667	1 508	6 834	4 389	11 223
Total	21 202	9 514	30 716	5 016	3 628	1 421	5 049	24 830	10 935	35 765

(En %)

I	2,8	40,3	14,4	83,7	55,4	47,8	53,2	10,5	41,2	19,9
II	68,9	20,6	54,0	5,3	21,4	5,2	16,8	62,0	18,6	48,7
III	28,3	39,1	31,6	11,0	23,2	47,0	30,0	27,5	40,2	31,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

⁽¹⁾ Les membres de la famille collaborant à l'exploitation sont classés parmi les salariés.

III — Structure économique

A — Volume de l'emploi dans l'industrie

1. Importance de l'industrie dans la région à examiner par rapport à la place que les activités industrielles tiennent dans l'ensemble du pays

Tableau 22 Personnes occupées dans l'industrie par sexe et par arrondissement en septembre 1962

Arrondissement	Emplois dans l'industrie septembre 1962			Population active au 6 juin 1961			% d'emploi dans l'industrie, par rapport à la population active		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Sarrebruck-ville	24 534	5 347	29 881	37 507	18 659	56 166	65,4	28,7	53,2
Sarrebruck-Land	52 295	4 337	56 632	75 130	27 346	102 476	69,6	15,9	55,3
Sarrelouis	20 076	3 436	23 512	54 349	21 137	75 486	36,9	16,3	31,1
Merzig-Wadern	7 601	3 252	10 853	26 030	14 328	40 358	29,2	22,7	26,9
Ottweiler	25 463	1 839	27 302	45 753	17 129	62 882	55,7	10,7	43,4
Saint-Wendel	1 981	1 166	3 147	24 830	10 935	35 765	8,0	10,7	8,8
Saint-Ingbert	8 320	2 223	10 543	22 047	9 675	31 722	37,7	23,0	33,2
Hombourg	9 521	2 104	11 625	20 751	9 100	29 851	45,9	23,1	38,9
Sarre	149 791	23 704	173 495	306 397	128 309	434 706	48,9	18,5	39,9

2. Structure de l'emploi dans l'industrie

Tableau 23 Effectif du personnel dans les entreprises industrielles occupant 10 personnes ou plus (sans les secteurs de la construction et de l'énergie) réparti sur les différentes classes industrielles et en hommes et femmes. Recensement supplémentaire de 1962

N° N.I.C.E.	Arrondissement								
	Sarre			Sarrebruck-ville			Sarrebruck-Land		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(En chiffres absolus)								
11	46 025	624	46 649	3 447	457	3 904	25 712	107	25 819
20 B	2 743	2 917	5 660	732	265	997	357	468	825
21—24	3 854	6 642	10 496	871	1 981	2 852	571	1 121	1 692
25—30	5 861	2 290	8 151	1 454	615	2 069	1 035	393	1 428
31—33	9 392	3 436	12 828	686	198	884	894	44	938
34	49 327	2 023	51 350	7 902	220	8 122	19 008	1 088	20 096
35—39	32 589	5 772	38 361	9 442	1 611	11 053	4 718	1 116	5 834
Total	149 791	23 704	173 495	24 534	5 347	29 881	52 295	4 337	56 632
	(En %)								
11	30,7	2,6	26,9	14,0	8,5	13,0	49,2	2,5	45,6
20 B	1,8	12,3	3,3	3,0	5,0	3,4	0,7	10,8	1,4
21—24	2,6	28,0	6,0	3,6	37,0	9,5	1,1	25,8	3,0
25—30	3,9	9,7	4,7	5,9	11,5	7,0	2,0	9,1	2,5
31—33	6,3	14,5	7,4	2,8	3,7	3,0	1,7	1,0	1,7
34	32,9	8,5	29,6	32,2	4,1	27,1	36,3	25,1	35,5
35—39	21,8	24,4	22,1	38,5	30,2	37,0	9,0	25,7	10,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 23 (suite) Effectif du personnel dans les entreprises industrielles occupant 10 personnes ou plus (sans les secteurs de la construction et de l'énergie) réparti sur les différentes classes industrielles et en hommes et femmes. Recensement supplémentaire de 1962

N° N.I.C.E.	Arrondissement								
	Sarrelouis			Merzig-Wadern			Ottweiler		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(En chiffres absolus)								
11	3 254	1	3 255	—	—	—	13 212	58	13 270
20 B	546	1 550	2 096	116	39	155	630	390	1 020
21—24	215	370	585	152	218	370	490	658	1 148
25—30	593	359	952	1 402	459	1 861	211	94	305
31—33	1 248	254	1 502	4 700	2 367	7 067	281	212	493
34	9 415	267	9 682	—	—	—	9 086	220	9 306
35—39	4 805	635	5 440	1 231	169	1 400	1 553	207	1 760
Total	20 076	3 436	23 512	7 601	3 252	10 853	25 463	1 839	27 302
	(En %)								
11	16,2	0,0	13,8	0,0	0,0	0,0	51,9	3,1	48,6
20 B	2,7	45,1	8,9	1,5	1,2	1,5	2,5	21,2	3,7
21—24	1,1	10,8	2,5	2,0	6,7	3,4	1,9	35,8	4,2
25—30	3,0	10,4	4,0	18,5	14,1	17,1	0,8	5,1	1,1
31—33	6,2	7,4	6,4	61,8	72,8	65,1	1,1	11,5	1,8
34	46,9	7,8	41,2	0,0	0,0	0,0	35,7	12,0	34,1
35—39	23,9	18,5	23,2	16,2	5,2	12,9	6,1	11,3	6,5
Total	100,0	100,00	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 23 (suite) Effectif du personnel dans les entreprises industrielles occupant 10 personnes ou plus (sans les secteurs de la construction et de l'énergie) réparti sur les différentes classes industrielles et en hommes et femmes. Recensement supplémentaire de 1962

N° N.I.C.E.	Arrondissement								
	Saint-Wendel			Saint-Ingbert			Hombourg		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(En chiffres absolus)								
11	—	—	—	11	—	11	389	1	390
20 B	73	46	119	183	114	297	106	45	151
21—24	145	388	533	597	763	1 360	813	1 143	1 956
25—30	434	210	644	251	87	338	481	73	554
31—33	248	13	261	855	109	964	480	239	719
34	—	—	—	1 216	101	1 317	2 700	127	2 827
35—39	1 081	509	1 590	5 207	1 049	6 256	4 552	476	5 028
Total	1 981	1 166	3 147	8 320	2 223	10 543	9 521	2 104	11 625
	(En %)								
11	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	4,1	0,0	3,4
20 B	3,7	3,9	3,8	2,2	5,1	2,8	1,1	2,2	1,3
21—24	7,3	33,3	16,9	7,2	34,3	12,9	8,5	54,3	16,8
25—30	21,9	18,0	20,5	3,0	4,0	3,2	5,1	3,5	4,7
31—33	12,5	1,1	8,3	10,3	4,9	9,1	5,0	11,4	6,2
34	0,0	0,0	0,0	14,6	4,5	12,5	28,4	6,0	24,3
35—39	54,6	43,7	50,5	62,6	47,2	59,4	47,8	22,6	43,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 24 Effectif du personnel dans les entreprises industrielles occupant 10 personnes ou plus (sans les secteurs de la construction et de l'énergie) réparti sur les différentes classes industrielles, selon la taille des entreprises. Recensement supplémentaire de 1962

Catégories d'importance	Hommes	Femmes	Total
	(En chiffres absolus)		
10— 49	6 140	2 496	8 636
50— 99	6 120	2 323	8 443
100—199	7 135	3 243	10 378
200—499	15 667	5 889	21 556
500—999	14 482	3 213	17 695
1 000 et plus	100 247	6 540	106 787
Total	149 791	23 704	173 495

N° N.I.C.E.	Entreprises comptant								
	de 10 à 49 salariés			de 50 à 99 salariés			de 100 à 199 salariés		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(En chiffres absolus)								
11	135	1	136	70	3	73	316	8	324
20 B	722	386	1 108	537	316	853	453	245	698
21—24	488	1 090	1 578	631	1 094	1 725	720	1 789	2 509
25—30	1 294	458	1 752	904	259	1 163	1 025	402	1 427
31—33	1 466	242	1 708	1 114	250	1 364	1 097	261	1 358
34	148	14	162	134	63	197	375	48	423
35—39	1 887	305	2 192	2 730	338	3 068	3 149	490	3 639
Total	6 140	2 496	8 636	6 120	2 323	8 443	7 135	3 243	10 378

N° N.I.C.E.	Entreprises comptant								
	de 200 à 499 salariés			de 500 à 999 salariés			1 000 salariés et plus		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(En chiffres absolus)								
11	1 746	16	1 762	1 998	10	2 008	41 760	586	42 346
20 B	410	275	685	400	256	656	221	1 439	1 660
21—24	1 440	2 555	3 995	575	114	689	—	—	—
25—30	793	394	1 187	1 845	777	2 622	—	—	—
31—33	1 355	375	1 730	—	—	—	4 360	2 308	6 668
34	1 941	123	2 064	—	—	—	46 729	1 775	48 504
35—39	7 982	2 151	10 133	9 664	2 056	11 720	7 177	432	7 609
Total	15 667	5 889	21 556	14 482	3 213	17 695	100 247	6 540	106 787

B — Autres emplois

Arrondissement	Emplois dans l'agriculture et les services					
	Agriculture			Services		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Sarrebruck-ville	228	130	358	19 088	15 016	34 104
Sarrebruck-Land	1 247	1 629	2 876	20 993	18 494	39 487
Sarrelouis	2 494	4 789	7 283	12 104	11 119	23 223
Merzig-Wadern	3 011	6 071	9 082	6 001	4 737	10 738
Ottweiler	1 237	2 095	3 332	11 884	11 090	22 974
Saint-Wendel	2 612	4 509	7 121	6 747	4 335	11 082
Saint-Ingbert	990	2 246	3 236	5 737	4 573	10 310
Hombourg	1 157	1 717	2 874	5 992	4 716	10 708
Sarre	12 976	23 186	36 162	88 546	74 080	162 626

IV — Situation sur le marché de la main-d'œuvre

Remarque générale

Les informations demandées ne peuvent être fournies que partiellement parce que l'office statistique de l'inspection du travail ne les relève ou ne les dénombre pas complètement. La délimitation par arrondissement administratif présente également des difficultés.

La Sarre compte huit arrondissements dont une ville mais seulement quatre offices du travail (le 1^{er} septembre 1964, plus que trois).

En conséquence, les frontières des arrondissements et les limites des territoires régis par les offices du travail s'entrecroisent. C'est pourquoi il n'est pas possible de donner comme demandé la répartition des demandeurs d'emploi par arrondissement administratif. En guise d'auxiliaire, lorsque les indications nécessaires sont disponibles (tableaux 25 et 28), les statistiques sont données par les offices du travail, lesquels permettent une certaine division géographique ne correspondant toutefois pas aux arrondissements.

Les offices du travail comprennent:

Neunkirchen:	Arrondissements d'Ottweiler et Saint-Wendel;
Sarrebruck :	Ville et arrondissement de Sarrebruck ;
Sarrelouis :	Arrondissements de Sarrelouis et de Merzig-Wadern ;
Saint-Ingbert :	Arrondissements de Saint-Ingbert et Hombourg.

A — Demandes d'emploi

1. Effectif de la main-d'œuvre inscrite du sexe masculin

Tableau 25 Moyenne des demandes d'emploi masculin inscrites par office du travail

Office du travail	Demandes d'emploi masculin inscrites					
	Dates du recensement 1963				Chiffres moyens	
	28 février	31 mai	31 août	30 novembre	absolus	%
Neunkirchen	159	290	275	141	216	8,2
Sarrebruck	975	924	1 051	1 049	1 000	38,1
Sarrelouis	1 764	852	819	825	1 065	40,6
Saint-Ingbert	448	303	322	298	343	13,1
Sarre	3 346	2 369	2 467	2 313	2 624	100,0

2. Durée du chômage chez la main-d'œuvre masculine inscrite

Les données concernant la durée du chômage font défaut.

3. Structure d'âge des chômeurs inscrits du sexe masculin

Les données relatives à la structure d'âge des chômeurs inscrits font défaut.

4. Insuffisance de l'emploi

Malgré la mise en disponibilité de main-d'œuvre dans les mines et différents changements structurels dans l'industrie de transformation, la Sarre ne connaît pour le moment pas de chômage. Les ouvriers mis en disponibilité dans les mines ont été, pour la plus grande partie, mis à la retraite ; une partie du surplus de main-d'œuvre a été absorbée par la diminution des heures de travail en particulier dans la métallurgie. En outre, suivant une évolution qui se manifeste dans toute la République fédérale, le nombre d'actifs du secteur tertiaire a augmenté, ce qui a également contribué à réaliser un certain équilibre. Si l'on tient compte des nombreux jeunes qui, chaque année, font leur apparition sur le marché de l'emploi, et dont, anciennement, une grande partie aurait été absorbée par les mines, si l'on tient compte également des modifications structurelles auxquelles il faut s'attendre dans la métallurgie (relative perte d'importance de l'industrie métallurgique dans la C.E.C.A. et nécessité de rationalisation), on doit prévoir pour l'avenir une diminution des emplois, à moins que l'on ne prenne les mesures nécessaires en créant de nouveaux emplois dans le domaine de l'industrie. L'institut de commerce de l'université de la Sarre a publié un rapport sur ce sujet : « Die künftige sozialökonomische Entwicklung in Teilräumen des Saarlandes unter besonderer Berücksichtigung der Landeshauptstadt Saarbrücken und ihres Umlandes — Sozialökonomische Bestandsaufnahmen — Verflechtungsanalysen — Projektionen — Regionalpolitische Konsequenzen ».

(« L'évolution socio-économique future dans des zones partielles de la Sarre avec examen particulier de la capitale du pays, Sarrebruck, et de la région avoisinante — Inventaires socio-économiques — Analyses de phénomènes interdépendants — Projections — Conséquences dans le domaine de la politique régionale ».)

Rapport dans lequel sont présentées les évaluations suivantes :

On prévoit que d'ici à 1975 les emplois dans les mines seront ramenés à 25 000. En tout cas, le nombre des emplois pourrait tomber au-dessous de 30 000. D'après les prévisions des « Saarbergwerke », le nombre des emplois sera descendu à 30 000 dès 1971.

Une nouvelle régression du nombre d'emplois est possible après cette date, et dépendra des nouvelles possibilités de mécanisation et de l'importance de la demande. Il se peut cependant que le nombre des emplois se réduise à 25 000.

Saarbergwerke	
Mois	Employés et ouvriers
Juin 1961	51 260
Juin 1962	47 400
Juin 1963	44 120
Juin 1964	42 050
Janvier 1965	40 750

En établissant différentes hypothèses d'accroissement (sur la base du nombre de personnes actives et en tenant compte de la main-d'œuvre mise en disponibilité dans l'agriculture) comme en considérant l'évolution des mouvements migratoires, on peut prévoir, selon ce rapport, pour les industries de transformation uniquement, une augmentation du besoin d'emplois d'au minimum 31 000 et d'au maximum 63 000 pour 1975.

Région	Emplois en milliers			
	1961	1975		
		A ₁	A ₃	A ₄
Sarrebruck-ville	30	33	36	40
Sarrebruck-Land	36	43	46	48
Saint-Ingbert	12	15	17	18
Hombourg	14	16	19	21
Sarrelouis	24	29	32	34
Ottweiler	18	25	27	29
Saint-Wendel	5	7	8	8
Merzig-Wadern	14	16	17	18
Sarre	153	184	202	216

A¹ = hypothèse 1 = 496 000 personnes actives.

A³ = hypothèse 3 = 531 000 personnes actives.

A⁴ = hypothèse 4 = 558 000 personnes actives.

B — Offres d'emploi

Pour ce qui est de la répartition géographique, la même remarque que pour le tableau 25 est valable ici.

Pour ce qui est des branches d'activité, les offices du travail ne peuvent fournir les chiffres pour les différentes professions que selon le code utilisé en République fédérale, qui distingue des catégories de professions et non des branches d'activité. On a essayé en se basant sur la clé ci-après de rapprocher la classification allemande de la N.I.C.E. Dans la première colonne du tableau comparatif sont rangés les groupes N.I.C.E., tandis que la deuxième colonne réunit les chiffres utilisés par l'office statistique de l'administration du travail qui correspondent aux chiffres N.I.C.E. La colonne de texte comprend les désignations des professions d'après la statistique de l'administration du travail.

Nous attirons l'attention sur les recouvrements et les insuffisances liés inévitablement à cette façon de procéder.

Tableau de correspondance : N.I.C.E. — Classification de l'administration du travail

Groupes N.I.C.E.	Chiffres de l'administration du travail	Catégories de professions
Agriculture	11 12	Culture, élevage, horticulture Forêt, chasse, pêche
11	211	Mines
20 B—22	37	Alimentation et industries assimilées
23/24 et 29	34/35 36	Textiles Cuirs et peaux
25—28	30 32 33	Bois Papier Photographie, imprimerie, et professions apparentées
30	29	Produits synthétiques
31—32	28	Chimie
33	22	Pierre, céramique, verre
34—37	25 26 27	Production et travail des métaux Forge, serrurerie, mécanique Électricité
4	24 38 39 41 42 43	Construction Examen des marchandises, gestion d'entrepôts Main-d'œuvre non spécialisée Ingénieurs, techniciens, professions assimilées Main-d'œuvre technique spécialisée Machinistes et professions assimilées
Total		
	51/52/61/62/63/65/ 67/71/72/73/77/81/ 82/83/84/85/92	Services divers

Tableau 28 Emplois vacants dans la région dépendant de l'office du travail de Neunkirchen

Groupes N.I.C.E.	28-2-1963			31-5-1963			31-8-1963			30-11-1963		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Agriculture	9	—	9	4	—	4	4	—	4	1	1	2
11	22	—	22	12	—	12	68	—	68	34	—	34
20 B-22	18	6	24	19	—	19	34	8	42	24	3	27
23/24 et 29	2	82	84	8	23	31	6	79	85	2	32	34
25—28	15	9	24	23	1	24	26	11	37	22	3	25
30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
31—32	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
33	2	10	12	2	—	2	16	—	16	4	—	4
34—37	115	41	156	193	16	209	312	26	338	221	19	240
4	55	—	55	125	—	125	103	—	103	111	—	111
Divers	110	3	113	155	—	155	186	—	186	245	4	249
Total	348	151	499	541	40	581	755	124	879	664	62	726
Services	68	170	238	57	127	184	131	167	298	52	158	210
Total	416	321	737	598	167	765	886	291	1 177	716	220	936

Tableau 28 (suite) Emplois vacants dans la région dépendant de l'office du travail de Sarrebruck

Groupes N.I.C.E.	28-2-1963			31-5-1963			31-8-1963			30-11-1963		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Agriculture	24	20	44	23	10	33	13	2	15	17	11	28
11	27	—	27	41	—	41	79	—	79	94	—	94
20 B-22	47	44	91	50	47	97	68	61	129	42	26	68
23/24 et 29	19	110	129	15	117	132	15	133	148	22	156	178
25—28	40	22	62	45	9	54	89	12	101	94	10	104
30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
31—32	21	—	21	16	—	16	4	—	4	2	1	3
33	2	—	2	7	—	7	9	—	9	8	—	8
34—37	182	51	233	279	55	334	364	80	444	350	93	443
4	143	—	143	396	—	396	577	—	577	483	—	483
Divers	318	33	351	234	29	263	469	30	499	450	28	478
Total	823	280	1 103	1 106	267	1 373	1 687	318	2 005	1 562	325	1 887
Services	282	618	900	211	668	879	239	671	910	198	571	769
Total	1 105	898	2 003	1 317	935	2 252	1 926	989	2 915	1 760	896	2 656

Tableau 28 (suite) Emplois vacants dans la région dépendant de l'office du travail de Sarrelouis

Groupes N.I.C.E.	28-2-1963			31-5-1963			31-8-1963			30-11-1963		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Agriculture	—	2	2	7	21	28	1	8	9	—	1	1
11	15	—	15	18	—	18	18	—	18	15	—	15
20 B-22	13	6	19	17	34	51	22	146	168	13	18	31
23/24 et 29	1	63	64	3	45	48	2	22	24	2	36	38
25—28	28	3	31	26	1	27	34	8	42	30	3	33
30	—	1	1	4	2	6	—	3	3	1	3	4
31—32	3	23	26	6	15	21	9	11	20	2	5	7
33	31	33	64	99	53	152	39	107	146	12	53	65
34—37	72	11	83	111	15	126	140	43	183	96	11	107
4	43	—	43	207	1	208	202	—	202	160	—	160
Divers	48	10	58	128	11	139	110	10	120	98	8	106
Total	254	152	406	626	198	824	577	358	935	429	138	567
Services	46	165	211	42	142	184	65	217	282	48	184	232
Total	300	317	617	668	340	1 008	642	575	1 217	477	322	799

Tableau 28 (suite) Emplois vacants dans la région dépendant de l'office du travail de Saint-Ingbert

Groupes N.I.C.E.	28-2-1963			31-5-1963			31-8-1963			30-11-1963		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Agriculture	2	—	2	9	—	9	2	—	2	2	1	3
11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20 B-22	3	7	10	—	11	11	3	11	14	8	17	25
23/24 et 29	6	46	52	7	35	42	5	41	46	3	78	81
25—28	14	9	23	31	5	36	24	7	31	52	5	57
30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
31—32	—	—	—	—	—	—	10	10	20	7	—	7
33	1	2	3	12	—	12	13	2	15	16	7	23
34—37	167	19	186	191	17	208	420	28	448	349	5	354
4	84	—	84	127	—	127	107	—	107	182	—	182
Divers	28	37	65	95	13	108	119	24	143	107	99	206
Total	305	120	425	472	81	553	703	123	826	726	212	938
Services	39	167	206	38	140	178	41	134	175	42	118	160
Total	344	287	631	510	221	731	744	257	1 001	768	330	1 098

C – Mouvement quotidien de la main-d'œuvre

Il n'est pas possible de rédiger ces tableaux en respectant exactement le schéma car on ne peut décrire les mouvements quotidiens de la main-d'œuvre à l'intérieur des arrondissements. Les mouvements quotidiens de main-d'œuvre d'un arrondissement à l'autre peuvent, par contre, être indiqués.

Tableaux 29-30 Mouvement quotidien de la main-d'œuvre, par arrondissement administratif, au 6 juin 1961

Arrondissement	<i>Mouvement vers l'extérieur</i> Total des travailleurs qui quittent leur commune	En % de la population active	<i>Mouvement vers l'intérieur</i> Total des travailleurs qui viennent d'autres communes	En % de la population active de l'arrondissement
Sarrebruck-ville	4 223	8	53 380	51
Sarrebruck-Land	57 550	56	57 517	56
Sarrelouis	40 972	54	26 082	43
Merzig-Wadern	18 838	47	13 799	39
Ottweiler	32 765	52	32 252	52
Saint-Wendel	19 738	55	7 828	33
Saint-Ingbert	14 775	47	8 906	34
Hombourg	12 442	42	12 581	42
Sarre	201 303	46	212 345	48

ALLEMAGNE

Sieg - Lahn - Dill

I — Description générale

A — Situation géographique et infrastructure

1. Situation géographique

- a) La région appelée région de Sieg-Lahn-Dill, qui se situe à l'intersection des frontières des trois Länder de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Rhénanie-Palatinat et Hesse, est formée de certaines parties des montagnes schisteuses de la rive droite du Rhin, délimitées au nord par le Bergisches Land, le Sauerland et les contreforts du Rothaargebirge, à l'ouest par l'Eder-Hochland et le cours supérieur de la Lahn, au sud par l'extrémité nord du Taunus et par le cours moyen de la Lahn et enfin à l'ouest par le plateau de montagnes schisteuses du Hoher Westerwald.

Pour ce qui est de sa géographie économique, la région étudiée, d'une superficie de 3 414 km², est caractérisée par les mines de fer et l'industrie métallurgique sur la Sieg, la Lahn, la Dill et leur bassin. La superficie de la région étudiée représente 1,37 % de la superficie totale de la République fédérale, et sa population représente 1,23 % de la population totale de la République fédérale.

La partie septentrionale, connue sous le nom de Siegerland, est un pays montagneux comportant des pénélaines de roche paléozoïque creusées de vallées à multiples ramifications et des crêtes allant de 300 à 550 m au-dessus du niveau de la mer. Cette région est découpée jusqu'à 200 mètres de profondeur par les cours sinueux de la Sieg et de ses affluents du nord et du sud-est. Au sud et au sud-ouest du Siegerland commence le Hohe Westerwald, où dominent les sommets aplatis et les vastes déclivités et où le paysage est animé de-ci de-là par la saillie d'un cône de basalte. Le climat de cette partie de la région est caractérisé par la fréquence relativement élevée des précipitations, seule la vallée encaissée de la Sieg y faisant exception.

Dans l'ensemble, le nord et le centre de la région étudiée jouissent d'un climat de montagne moyenne modérément frais et humide et à la nébulosité abondante.

Dans la partie hessoise de la région le pays de montagnes et de collines fait place aux plaines basses des vallées de la Dill inférieures et de la Lahn moyenne. Ici commence la région sèche de la Hesse, que le Westerwald et le Rothaargebirge abritent des vents d'ouest dominants.

En ce qui concerne les richesses du sol de la région étudiée il faut citer en premier lieu le minerai de fer de teneur relativement haute pour l'Allemagne et qui est caractéristique de la structure économique de la région : sphérosidérite qui contient du manganèse et est presque exempte de phosphore sur la Sieg, hématite rouge surtout sur la Dill et la Lahn. En outre, des roches et des terres exploitables sont extraites en plusieurs endroits. On trouve d'importantes carrières de « grauwacken » quarzitique au sud-est du « Kreis » (arrondissement) de Siegen. On y extrait également du basalte ainsi que dans le Westerwald, et dans l'arrondissement de l'Oberlahn. De particulière importance sont les argiles tertiaires contenant du kaolin qui sont exploi-

tées en partie dans des galeries sous le basalte, mais aussi à ciel ouvert et que l'on trouve dans le Westerwald comme dans l'arrondissement de l'Oberlahn. Des couches de lignite sont connues dans l'arrondissement de l'Oberwesterwald, mais elles n'ont eu d'importance économique que dans des périodes de pénurie de combustible.

- b) La région de Sieg-Lahn-Dill peut être considérée comme le pays d'origine de l'exploitation du fer en Allemagne. Là s'est développée très tôt une importante industrie sidérurgique. C'est au travers de l'évolution historique que l'on comprendra la structure économique actuelle de la région en cause. Sur la base de l'extraction du fer est née dans la région de Sieg-Lahn-Dill une importante industrie sidérurgique qui a placé la région qualitativement au premier rang de l'industrie du fer en Allemagne. Lorsque la ligne Ruhr-Sieg atteignit Siegen en 1861, la ligne Deutz-Giessen la région de Dill en 1862, et la ligne Coblenz-Wetzlar la région de Lahn en 1863, l'industrie du fer de la région de Sieg-Lahn-Dill prit un essor vigoureux du fait que les métallurgies et aciéries pouvaient désormais utiliser le coke au lieu de charbon de bois. Dès la seconde moitié du XIX^e siècle les produits des métallurgies, aciéries et laminiers dépassèrent en valeur ceux des mines. La fabrication de tôles fines et moyennes se développa de façon particulièrement favorable. Vers 1900 le développement du procédé de galvanisation et de la soudure autogène augmenta les possibilités de transformation de la tôle à un point tel qu'une industrie de transformation du fer de grande étendue put se développer dans la région de Sieg-Lahn-Dill et particulièrement autour des points centraux que constituent le Siegerland, la région de Dill et Wetzlar. Cette industrie a constitué toujours davantage le noyau de l'économie de la région. Par comparaison, l'extraction du fer ne joue plus qu'un rôle relativement secondaire. Elle se limite aux espèces qui présentent des caractères particuliers, à la fonte brute spéciale soufflée à froid à partir d'hématite rouge qui convient particulièrement bien aux ouvrages de fonte de mince épaisseur et à la fonte d'affinage à partir de spérosidérite pour la fabrication de l'acier Siemens-Martin.

Les gisements de minerai de fer de Sieg-Lahn-Dill se trouvent sur le territoire de 5 «Landkreise» (arrondissements administratifs). Les gisements de spérosidérite du Siegerland se trouvent dans l'arrondissement de Siegen en Rhénanie-du-Nord - Westphalie et dans la partie est de l'arrondissement d'Altenkirchen en Rhénanie-Palatinat. Les arrondissements hessois de la Dill, de l'Oberlahn et de Wetzlar se partagent le minerai Lahn-Dill. Du point de vue économique il faut cependant rattacher à la région de Sieg-Lahn-Dill proprement dite la ville à statut spécial de Siegen en tant que centre géographique de l'arrondissement de Siegen et l'arrondissement de l'Oberwesterwald en Rhénanie-Palatinat, dont la population formée en majorité de petits paysans trouve dans le Siegerland voisin un solide appui économique. La crise de l'exploitation du minerai en Allemagne touche par conséquent particulièrement la région de Sieg-Lahn-Dill. Alors qu'en 1958, 25 mines de fer étaient encore en exploitation dans cette région, il n'y aura sous peu, lorsque la fermeture imminente des dernières mines du Siegerland sera chose faite, plus qu'environ 2 mines exploitées dans la partie hessoise de la région étudiée. La régression d'environ 9 000 hommes du nombre de salariés des mines de fer allemandes depuis 1959 résulte principalement de l'arrêt de l'exploitation des mines de la région de Sieg-Lahn-Dill. C'est également essentiellement la restriction des exploitations dans la région de Sieg-Lahn-Dill qui explique la diminution de la participation des minerais indigènes à la consommation totale de matières premières métalliques, exprimée en pourcentage de Fe dans les hauts fourneaux et les installations d'agglomération par frittage de la métallurgie allemande, et passée de 18,7 en 1959 à 9,8 pour cent (en 1964). Actuellement, même les métallurgies de la région en cause font venir des minerais bon marché de l'étranger. Dans la ligne de cette évolution qui s'est dessinée déjà depuis des années, on a assisté à un désintéressement vis-à-vis de la production de matières premières en faveur de la fabrication de produits finis de haute qualité. Ceci a provoqué dans le passé la fermeture de nombreuses petites usines sidérurgiques. Il faut s'attendre encore à l'arrêt d'une usine sidérurgique dans l'arrondissement d'Altenkirchen dans un avenir peu éloigné.

La région de Siegen avec la ville de Siegen qui supporte mal l'étroitesse de son « bassin sidérurgique » et l'anneau formé autour de la ville par l'arrondissement de Siegen jouissent de la position la plus forte du point de vue industriel dans la région de Sieg-Lahn-Dill. Les

branches d'industrie dominantes dans la ville de Siegen sont l'industrie sidérurgique et l'industrie du fer, la fabrication de tôles, et la construction de machines. Dans l'arrondissement de Siegen également, l'industrie et l'artisanat occupent le premier rang. Les industries principales sont les fonderies de cylindres, les industries de transformation de la tôle, la construction de machines, de wagons, les constructions en acier et en tôle ondulée, la fabrication de chaînes ainsi que la fabrication de boilers et de réservoirs de pression. L'industrie de Siegen est extrêmement féconde et dans les dernières années précisément elle a réalisé encore d'importants progrès dans l'affinement de ses produits. Ses usines sidérurgiques ont concentré leur effort de production sur la tôle fine de qualité et sur les aciers spéciaux qui deviennent toujours plus importants en raison de leur rôle dans les industries de biens d'investissement et dans la production de biens de consommation de longue conservation. Le tourisme prend également plus d'extension en raison des nombreuses forêts (64 % de la superficie de l'arrondissement sont plantés de forêts pour la plupart de conifères, et de cotes d'abattage). L'agriculture se compose principalement de petites exploitations agricoles qui fréquemment ne sont exploitées que dans le cadre d'un emploi secondaire.

La partie est de l'arrondissement d'Altenkirchen fait encore partie du Siegerland tandis que dans la partie ouest l'agriculture et les forêts dominant. Dans l'arrondissement d'Altenkirchen également une industrie de transformation s'est développée sur la base du minerai de la région, industrie dont le programme de production a pu être entre-temps augmenté et affiné. C'est pourtant cet arrondissement qui est le plus touché par les arrêts de mines de fer qui ont eu lieu jusqu'à présent. C'est également une conséquence de ces arrêts que près d'un tiers des salariés du secteur industriel de l'arrondissement sont employés dans des localités situées en dehors de celui-ci.

L'arrondissement de l'Oberwesterwald présente une structure économique où dominent les secteurs agricole et forestier. De petites entreprises agricoles cultivent des plantes sarclées sur des sols de basalte et de schiste. 32 % de la superficie de l'arrondissement sont plantés de forêts (hêtres et pins). La faible industrialisation de l'arrondissement oblige beaucoup de ses habitants à faire la navette pour travailler dans l'arrondissement d'Altenkirchen et la région de Siegen.

L'arrondissement de la Dill se situe de part et d'autre de la Dill moyenne et supérieure. En raison de la pauvreté du sol l'agriculture décline, l'activité agricole est exercée dans de petites exploitations dans lesquelles fréquemment des femmes travaillent. La situation économique est semblable à celle de la région de Siegen, avec cependant la particularité que là, à part quelques entreprises de plus de 1 500 membres de personnel, les industries de moyenne importance dominant de façon évidente. La région de la Dill a connu une évolution semblable à celle du pays de Siegen, qui l'a menée de l'extraction du minerai local à l'industrie de transformation, et elle dispose aujourd'hui également d'un programme de production varié qui met l'accent sur la transformation du fer et de l'acier. La région de la Dill est ainsi devenue le centre de la production allemande d'appareils de chauffage et de cuisine, cependant que, suivant l'évolution des méthodes de production modernes, la tôle a remplacé peu à peu la fonte.

L'arrondissement de l'Oberlahn possède une structure économique où l'agriculture est prépondérante, et où dominent les petites et moyennes exploitations agricoles. 40,6 % de la superficie de l'arrondissement sont plantés de forêts.

Une petite partie seulement du bois abattu est transformé dans l'industrie du meuble de l'arrondissement. En plus de cette branche d'industrie on trouve encore des entreprises exploitant la pierre ou la terre (marbre de la Lahn, basalte, argile, chaux) comme des entreprises fabriquant des textiles et du verre.

Dans l'arrondissement de Wetzlar la prédominance des grandes entreprises est frappante. Les grandes entreprises établies là exploitent une installation de hauts fourneaux, deux usines sidérurgiques où la fonderie constitue l'élément le plus important, deux entreprises d'optique et de mécanique de précision et une importante usine dérivée de l'industrie électrique. Les

entreprises de moyenne importance manquent à Wetzlar. C'est pour cette raison aussi que le programme industriel n'est pas aussi varié qu'il serait souhaitable si certains secteurs du marché étaient en difficulté. De nombreux ouvriers qui résident dans l'arrondissement de l'Oberlahn travaillent à Wetzlar.

Tableau 1 Nombre d'habitants et situation des principales localités dans les arrondissements de la région examinée au 31 décembre 1963

Arrondissement	Nombre d'habitants	Principales localités	Nombre d'habitants des localités
Siegen-ville	49 479	Siegen	49 479
Siegen-Land	174 981	Hilchenbach	4 345
		Neunkirchen	3 808
		Burbach	3 003
		Salchendorf	2 693
		Eiserfeld	9 789
		Niederschelden	6 549
		Buschhütten	5 292
		Eichen	3 653
		Kreuztal	5 770
		Freudenberg-Stadt	4 409
		Dahlbruch	3 386
		Deutz	1 510
		Dreis-Tiefenbach	4 051
		Niedernetphen	3 083
		Kaan-Marienborn	3 875
		Geisweid	15 695
		Weidenau	17 369
		Eisern	2 562
Altenkirchen	114 716	Altenkirchen	4 519
		Herdorf	7 482
		Betzdorf	10 273
		Kirchen-Wehbach	7 234
		Mudersbach	6 077
		Wissen	7 054
		Niederfischbach	2 731
		Daaden	3 106
Oberwesterwald	68 843	Hachenburg	3 107
		Marienberg	2 669
		Rennerod	2 074
		Westerburg	2 910
Arrondissement de la Dill	95 891	Dillenburg	10 719
		Herborn	10 179
		Haiger	4 243
		Sinn	4 224
Arrondissement de l'Oberlahn	56 594	Weilburg	5 855
		Weilmünster	3 771
		Villmar	2 830
		Löhnberg	2 616
Wetzlar	149 157	Wetzlar	37 887
		Aßlar	6 148
		Krofdorf-Gleiberg	4 012
		Rodheim-Bieber	3 935
		Ehringshausen	3 855
		Burgsolms	3 756
		Braunfels	3 707
		Naunheim	3 452

2. Infrastructure

Située à la jonction de trois Länder, à l'intérieur et à l'extrémité est de la partie droite du massif schisteux rhénan, la région de Sieg-Lahn-Dill est très éloignée des centres fortement industrialisés que constituent les régions de concentration industrielle Rhin-Ruhr et Rhin-Main. Dans cette région se rencontrent les bassins de Cologne et de Francfort, elle est aussi le lieu où se croisent les liaisons économiques entre la région de la Ruhr et la région Rhin-Main. La région de Sieg-Lahn-Dill se situe à l'écart des fleuves navigables et des grandes artères principales nord-sud et est-ouest, qui contournent le massif schisteux rhénan. Même après le raccordement au réseau des voies ferrées des trajets Hagen — Siegen — Wetzlar — Francfort, Cologne — Betzdorf — Siegen, Betzdorf — Haiger — Gießen, Siegen — Herdorf — Haiger, Coblenze — Wetzlar — Gießen, l'éloignement des grands centres de production et de débouché exerça une influence néfaste sur le développement économique.

Les liaisons routières entre la région de Sieg-Lahn-Dill et la région de la Ruhr (routes fédérales 8 et 54), Cologne (routes fédérales 8 et 55) et Francfort (routes fédérales 54 et 277) comme les routes longeant le Rhin (routes fédérales 255 et 49) sont tout à fait insuffisantes pour le trafic actuel et sont surchargées. Le tracé des routes dépend dans une grande mesure du cours des vallées, on y trouve aussi de nombreuses localités à traverser ou — pour autant que les routes franchissent les hauteurs — de fortes pentes à surmonter.

Toutefois l'électrification de la ligne Hagen — Siegen — Gießen — Francfort qui sera menée à terme cette année et la construction du tronçon d'autoroute Dortmund — Hagen — Siegen — Gießen, qui doit être achevé en 1966, raccourciront les trajets et augmenteront la capacité de transport des chemins de fer. Avec l'achèvement de la section d'autoroute en question sera créée la première liaison routière d'un débit réellement suffisant en direction du nord et du sud.

Principales voies de communication.

a) *Routes*

- B 54 - Francfort - Limbourg - Siegen - Région de la Ruhr
- B 8 - Francfort - Altenkirchen - Cologne
- B 277 - Francfort - Wetzlar - Herborn - Dillenburg - Siegen
- B 255/49 - Coblenze - Montabaur - Rennerod - Herborn
- B 256/62 - Neuwied - Altenkirchen - Wissen - Betzdorf - Siegen

b) *Voies ferrées*

- Hagen - Siegen - Wetzlar - Francfort
- Cologne - Betzdorf - Siegen
- Betzdorf - Haiger - Gießen
- Siegen - Herdorf - Haiger
- Coblenze - Wetzlar - Gießen

c) *Voies fluviales*

Il n'existe pas de voie navigable dans la région examinée.

B — Population

1. Importance de la population

Tableau 3 Croissance de la population dans la région examinée, par arrondissement de 1954 à 1963.

(En milliers d'habitants)

Année (chiffres du mois de juin)	Siegen- ville	Siegen- Land	Alten- kirchen	Ober- wester- wald	Arron- dissement de la Dill	Arron- dissement de l'Ober- lahn	Wetzlar	Région examinée
1954	43,3	149,0	106,3	63,3	88,8	56,8	131,7	639,2
1955	45,1	152,1	107,0	55,2	88,9	56,6	133,1	638,0
1956	46,4	154,8	107,8	55,3	89,2	56,7	134,9	645,1
1957	46,1	155,7	106,4	63,4	89,2	56,2	137,7	654,7
1958	47,1	158,6	108,4	64,1	89,9	56,2	140,3	664,6
1959	48,1	160,6	109,3	64,5	90,5	56,3	140,8	670,1
1960	48,0	162,8	109,9	64,9	91,2	56,0	141,5	674,3
1961	49,4	166,1	111,9	65,7	92,6	56,8	144,2	686,7
1962	49,4	169,9	113,1	66,9	93,8	56,6	146,4	696,1
1963	49,6	173,3	114,3	68,1	95,4	56,5	147,9	705,1

Tableau 4 Chiffre de la population, répartie en hommes et femmes, pour les différents arrondissements et l'ensemble de la région étudiée, au 31 décembre 1963

Arrondissement	Hommes	Femmes	Total	Habitants au km ²
Siegen-ville	23 082	26 397	49 479	229,1
Siegen-Land	84 352	90 629	174 981	278,5
Altenkirchen	54 781	59 935	114 716	179,9
Oberwesterwald	32 675	36 168	68 843	118,7
Arrondissement de la Dill	45 828	50 063	95 891	184,4
Arrondissement de l'Oberlahn	26 785	29 809	56 594	144,1
Wetzlar	72 290	76 867	149 157	367,9
Région examinée	339 793	369 868	709 661	207,9
Pour comparaison:				
Rhénanie-Palatinat	1 661 400	1 848 100	3 509 500	177
Rhénanie-du-Nord-Westphalie	7 805 400	8 555 700	16 361 100	481
Hesse	2 380 800	2 624 100	5 004 900	237

2. Migrations

Tableau 5 Mouvements migratoires de 1954 à 1963, répartis en hommes et femmes, par arrondissement et pour l'ensemble de la région étudiée

Année	Immigrations			Départs			Solde		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Siegen-ville									
1954	1 701	1 823	3 524	1 152	1 253	2 405	549	570	1 119
1955	1 664	1 869	3 533	1 275	1 323	2 598	389	546	935
1956	1 829	1 964	3 793	1 357	1 262	2 619	472	702	1 174
1957	1 759	1 804	3 563	1 553	1 361	2 914	206	443	649
1958	1 751	1 811	3 562	1 486	1 372	2 858	265	439	704
1959	1 531	1 620	3 151	1 644	1 571	3 215	— 113	49	— 64
1960	1 662	1 518	3 180	1 697	1 552	3 249	— 35	— 34	— 69
1961	1 801	1 548	3 349	1 711	1 607	3 318	90	— 59	31
1962	1 973	1 401	3 374	2 013	1 673	3 686	— 40	— 272	— 312
1963	2 045	1 476	3 521	2 027	1 595	3 622	18	— 119	— 101
Siegen-Land									
1954	4 326	4 476	8 793	3 866	4 183	8 049	460	284	744
1955	4 718	4 405	9 123	3 919	4 072	7 991	799	333	1 132
1956	4 951	4 782	9 733	4 414	4 420	8 834	537	362	899
1957	5 090	5 033	10 123	4 522	4 349	8 901	538	684	1 222
1958	4 784	4 997	9 781	4 333	4 389	8 722	451	608	1 059
1959	4 819	4 862	9 681	4 615	4 619	9 234	204	243	447
1960	5 157	4 598	9 755	4 578	4 289	8 867	579	309	888
1961	6 208	4 905	11 113	4 909	4 343	9 252	1 299	562	1 861
1962	6 878	5 128	12 006	5 924	4 597	10 521	954	531	1 485
1963	7 087	5 350	12 437	6 331	4 775	11 106	756	575	1 331
Altenkirchen									
1954	2 674	2 965	5 639	2 866	3 212	6 078	— 192	— 247	— 439
1955	2 673	2 912	5 585	2 828	3 133	5 961	— 155	— 221	— 376
1956	2 881	3 120	6 001	2 925	3 092	6 017	— 44	28	— 16
1957	3 045	3 202	6 247	2 998	3 080	6 078	47	122	169
1958	3 285	3 455	6 740	1 332	4 612	5 944	1 953	— 1 157	796
1959	2 755	3 109	5 864	3 146	3 233	6 379	— 391	— 124	— 515
1960	2 952	3 004	5 956	3 037	2 945	5 982	— 85	59	— 26
1961	3 404	2 840	6 244	3 055	2 868	5 923	349	— 28	321
1962	3 150	2 856	6 006	3 166	2 888	6 054	— 16	— 32	— 48
1963	3 314	3 152	5 466	3 358	3 144	6 502	— 44	8	— 36
Arrondissement de l'Oberwesterwald									
1954	1 200	1 327	2 527	1 729	1 914	3 643	— 529	— 587	— 1 116
1955	1 393	1 534	2 927	1 686	1 799	3 485	— 293	— 265	— 558
1956	1 367	1 552	2 919	1 670	1 802	3 472	— 303	— 250	— 553
1957	1 495	1 502	2 997	1 601	1 693	3 294	— 106	— 191	— 297
1958	1 419	1 557	2 976	1 591	1 660	3 251	— 172	— 103	— 275
1959	1 476	1 542	3 018	1 658	1 680	3 338	— 182	— 138	— 320
1960	1 607	1 614	3 221	1 592	1 519	3 111	15	95	110
1961	1 679	1 735	3 414	1 569	1 525	3 094	110	210	320
1962	1 756	1 708	3 464	1 538	1 433	2 971	218	275	493
1963	1 840	1 754	3 594	1 506	1 417	2 923	334	337	671

Tableau 5 (suite)

Année	Immigrations			Départs			Solde		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Arrondissement de la Dill									
1954	1 862	2 091	3 953	2 018	2 345	4 363	— 156	— 254	— 410
1955	2 095	2 259	4 318	2 189	2 379	4 568	— 130	— 120	— 250
1956	2 311	2 438	4 749	2 284	2 494	4 778	27	— 56	— 29
1957	2 399	2 481	4 880	2 279	2 396	4 675	120	85	205
1958	2 176	2 268	4 444	2 157	2 222	4 379	19	46	65
1959	2 142	2 109	4 251	2 228	2 213	4 441	— 86	— 104	— 190
1960	2 637	2 256	4 893	2 345	2 254	4 599	292	2	294
1961	3 212	2 486	5 698	2 857	2 440	5 297	355	46	401
1962	3 425	2 329	5 754	2 902	2 219	5 121	523	110	633
1963	3 742	2 545	6 287	3 358	2 409	5 767	384	136	520
Arrondissement de l'Oberlahn									
1954	1 570	1 536	3 106	1 696	1 790	3 486	— 126	— 254	— 380
1955	1 707	1 717	3 424	1 793	1 782	3 575	— 86	— 65	— 151
1956	1 938	2 005	3 943	2 071	2 030	4 101	— 133	— 25	— 158
1957	1 907	1 967	3 874	2 143	2 129	4 272	— 236	— 162	— 398
1958	2 015	2 028	4 043	2 104	1 980	4 084	— 89	48	— 41
1959	1 653	1 717	3 370	1 892	1 875	3 767	— 239	— 158	— 397
1960	1 578	1 393	2 971	1 673	1 522	3 195	— 95	— 129	— 224
1961	1 484	1 457	2 941	1 550	1 446	2 996	— 66	11	— 55
1962	1 424	1 229	2 653	1 593	1 577	3 170	— 169	— 348	— 517
1963	1 720	1 376	3 096	1 711	1 541	3 252	9	— 165	— 156
Wetzlar									
1954	3 070	3 160	6 230	3 046	3 116	6 162	24	44	68
1955	3 626	3 581	7 207	3 113	3 128	6 241	513	453	966
1956	3 901	3 808	7 709	3 565	3 290	6 855	336	518	854
1957	7 017	4 381	11 398	4 264	3 559	7 823	2 753	822	3 575
1958	3 847	3 599	7 446	3 959	3 272	7 231	— 112	327	215
1959	4 038	3 405	7 443	4 313	3 509	7 822	— 275	— 104	— 379
1960	4 467	3 313	7 780	3 976	3 102	7 078	491	211	702
1961	5 189	3 736	8 925	4 466	3 545	8 011	723	191	914
1962	5 499	3 687	9 177	4 954	3 570	8 524	545	117	662
1963	5 860	3 926	9 786	5 116	3 660	8 776	744	266	1 010
Région examinée									
1954	16 403	17 369	33 772	16 373	17 813	34 186	30	— 444	— 414
1955	17 840	18 277	36 117	16 803	17 616	34 419	1 037	661	1 698
1956	19 175	19 669	38 844	17 834	18 390	36 224	1 341	1 279	2 620
1957	22 712	20 370	43 082	19 390	18 567	37 957	3 322	1 803	5 125
1958	19 277	19 714	38 991	17 962	19 507	37 469	1 315	207	1 522
1959	18 414	18 364	36 778	19 496	18 700	38 196	— 1 082	— 336	— 1 418
1960	20 057	17 694	37 751	18 898	17 183	36 081	1 159	511	1 670
1961	22 977	18 707	41 684	20 117	17 774	37 891	2 860	933	3 793
1962	24 105	18 338	42 443	22 090	17 957	40 047	2 015	381	2 396
1963	25 608	18 579	44 187	23 407	18 541	41 948	2 201	38	2 239

3. Structure d'âge de la population

Tableau 6 Structure d'âge de la population, répartie en hommes et femmes, par classes d'âge de 5 ans, par arrondissement et pour l'ensemble de la région étudiée en chiffres absolus, au 6 juin 1961

Classes d'âge	Siegen-ville			Siegen-Land		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	1 931	1 913	3 844	7 883	7 587	15 470
5 à 9 ans	1 864	1 852	3 716	7 120	6 836	13 956
10 à 14 ans	1 818	1 746	3 564	6 305	6 192	12 497
15 à 19 ans	1 616	1 696	3 312	5 565	5 208	10 773
20 à 24 ans	2 079	2 017	4 096	7 467	6 765	14 232
25 à 29 ans	1 536	1 589	3 125	6 385	5 850	12 235
30 à 34 ans	1 601	1 625	3 226	6 327	5 910	12 237
35 à 39 ans	1 464	2 049	3 513	5 104	6 515	11 619
40 à 44 ans	1 100	1 544	2 644	3 633	4 906	8 539
45 à 49 ans	1 421	1 936	3 357	4 368	5 908	10 276
50 à 54 ans	1 601	2 039	3 640	4 750	5 982	10 732
55 à 59 ans	1 446	1 809	3 255	4 779	5 389	10 168
60 à 64 ans	1 180	1 559	2 739	3 535	4 520	8 055
65 ans et plus	2 138	3 232	5 370	6 240	9 074	15 314
D'âge non déterminé	1	2	3	12	19	31
Total	22 796	26 608	49 404	79 473	86 661	166 134

Tableau 6 (suite)

Classes d'âge	Arrondissement d'Altenkirchen			Arrondissement de l'Oberwesterwald		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	6 401	5 992	12 393	3 772	3 720	7 492
5 à 9 ans	4 795	4 594	9 389	2 876	2 737	5 613
10 à 14 ans	3 792	3 685	7 477	2 334	2 060	4 394
15 à 19 ans	3 869	3 651	7 520	1 939	1 915	3 854
20 à 24 ans	4 777	4 393	9 170	2 539	2 482	5 021
25 à 29 ans	3 898	3 610	7 508	2 133	2 094	4 227
30 à 34 ans	3 691	3 935	7 626	2 246	2 354	4 600
35 à 39 ans	3 228	4 170	7 398	1 828	2 525	4 353
40 à 44 ans	2 215	2 999	5 214	1 074	1 556	2 630
45 à 49 ans	3 276	4 377	7 653	1 665	2 500	4 165
50 à 54 ans	3 512	4 241	7 753	2 074	2 492	4 566
55 à 59 ans	3 273	3 715	6 988	2 048	2 292	4 340
60 à 64 ans	2 363	3 077	5 440	1 639	2 003	3 642
65 ans et plus	4 123	6 209	10 332	2 982	3 803	6 785
D'âge non déterminé	11	11	22	—	—	—
Total	53 224	58 659	111 883	31 149	34 533	65 682

Tableau 6 (suite)

Classes d'âge	Arrondissement de la Dill			Arrondissement de l'Oberlahn		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	4 198	3 919	8 117	2 371	2 157	4 528
5 à 9 ans	3 565	3 426	6 991	2 209	2 023	4 232
10 à 14 ans	3 530	3 304	6 834	2 132	2 067	4 199
15 à 19 ans	2 913	2 939	5 852	1 684	1 534	3 218
20 à 24 ans	3 795	3 698	7 493	2 424	2 417	4 841
25 à 29 ans	3 437	3 152	6 589	1 756	1 690	3 446
30 à 34 ans	3 365	3 351	6 716	1 865	1 876	3 741
35 à 39 ans	2 899	3 569	6 468	1 666	2 184	3 850
40 à 44 ans	1 985	2 738	4 723	1 180	1 595	2 775
45 à 49 ans	2 500	3 291	5 791	1 396	1 982	3 378
50 à 54 ans	2 818	3 609	6 427	1 749	2 255	4 004
55 à 59 ans	2 782	3 290	6 072	1 748	2 103	3 851
60 à 64 ans	2 234	2 882	5 116	1 493	1 949	3 442
65 ans et plus	3 803	5 637	9 440	3 045	4 242	7 287
Total	43 824	48 805	92 629	26 718	30 074	56 792

Tableau 6 (suite)

Classes d'âge	Wetzlar			Région examinée		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	5 909	5 672	11 581	32 465	30 961	63 426
5 à 9 ans	5 209	4 906	10 115	27 638	26 374	54 012
10 à 14 ans	5 466	5 062	10 528	25 377	24 116	49 493
15 à 19 ans	4 726	4 384	9 110	22 312	21 327	43 639
20 à 24 ans	6 371	5 706	12 077	29 452	27 478	56 930
25 à 29 ans	5 154	4 876	10 030	24 299	23 362	47 662
30 à 34 ans	5 235	5 001	10 236	24 330	24 052	48 382
35 à 39 ans	4 557	5 848	10 405	20 746	26 860	47 606
40 à 44 ans	3 496	4 542	8 038	14 683	19 680	34 563
45 à 49 ans	4 171	5 332	9 503	18 797	25 326	44 123
50 à 54 ans	4 675	5 684	10 359	21 179	26 302	47 481
55 à 59 ans	4 270	5 008	9 278	20 346	23 624	43 953
60 à 64 ans	3 556	4 336	7 892	16 000	20 326	36 326
65 ans et plus	6 240	8 847	15 087	28 571	41 044	69 615
D'âge non déterminé				24	32	56
Total	69 035	75 204	144 239	326 219	360 544	686 763

Tableau 6 a Structure d'âge de la population répartie en hommes et femmes, par classes de 5 années, pour les différents arrondissements, la région étudiée et l'ensemble du Land, en % respectivement de la population masculine globale et de la population féminine globale au 6 juin 1961

Classes d'âge	Siegen-ville			Siegen-Land		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	8,5	7,2	7,8	9,9	8,8	9,3
5 à 9 ans	8,2	7,0	7,5	9,0	7,9	8,4
10 à 14 ans	8,0	6,5	7,2	7,9	7,1	7,5
15 à 19 ans	7,1	6,4	6,7	7,0	6,0	6,5
20 à 24 ans	9,2	7,6	8,3	9,4	7,8	8,6
25 à 29 ans	6,7	6,0	6,3	8,0	6,8	7,4
30 à 34 ans	7,0	6,1	6,5	8,0	6,8	7,4
35 à 39 ans	6,4	7,7	7,1	6,4	7,5	7,0
40 à 44 ans	4,8	5,8	5,4	4,6	5,7	5,1
45 à 49 ans	6,2	7,3	6,8	5,5	6,8	6,2
50 à 54 ans	7,0	7,6	7,4	6,0	6,9	6,5
55 à 59 ans	6,3	6,8	6,6	6,0	6,2	6,1
60 à 64 ans	5,2	5,9	5,5	4,4	5,2	4,8
65 ans et plus	9,4	12,1	10,9	7,9	10,5	9,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 6 a (suite)

Classes d'âge	Arrondissement d'Altenkirchen			Arrondissement de l'Oberwesterwald		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	12,0	10,2	11,1	12,1	10,8	11,4
5 à 9 ans	9,0	7,8	8,4	9,2	7,9	8,6
10 à 14 ans	7,1	6,3	6,7	7,5	6,0	6,7
15 à 19 ans	7,2	6,2	6,7	6,2	5,5	5,9
20 à 24 ans	9,0	7,5	8,2	8,1	7,2	7,7
25 à 29 ans	7,3	6,1	6,7	6,9	6,1	6,4
30 à 34 ans	6,9	6,7	6,8	7,2	6,8	7,0
35 à 39 ans	6,1	7,1	6,6	5,8	7,3	6,6
40 à 44 ans	4,2	5,1	4,7	3,4	4,5	4,0
45 à 49 ans	6,2	7,5	6,8	5,4	7,2	6,3
50 à 54 ans	6,6	7,2	6,9	6,7	7,2	7,0
55 à 59 ans	6,1	6,3	6,2	6,6	6,7	6,6
60 à 64 ans	4,4	5,2	4,9	5,3	5,8	5,5
65 ans et plus	7,7	10,6	9,2	9,6	11,0	10,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 6 a (suite)

Classes d'âge	Arrondissement de la Dill			Arrondissement de l'Oberlahn		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	9,6	8,0	8,8	8,9	7,2	7,9
5 à 9 ans	8,1	7,0	7,6	8,2	6,8	7,5
10 à 14 ans	8,1	6,8	7,5	8,0	6,8	7,4
15 à 19 ans	6,7	6,0	6,3	6,3	5,1	5,6
20 à 24 ans	8,7	7,6	8,0	9,1	8,0	8,5
25 à 29 ans	7,8	6,5	7,1	6,6	5,6	6,1
30 à 34 ans	7,7	6,9	7,2	7,0	6,2	6,6
35 à 39 ans	6,6	7,3	7,0	6,2	7,3	6,8
40 à 44 ans	4,5	5,6	5,1	4,4	5,3	4,9
45 à 49 ans	5,7	6,7	6,3	5,2	6,6	6,0
50 à 54 ans	6,4	7,4	6,9	6,6	7,5	7,0
55 à 59 ans	6,3	6,7	6,5	6,6	7,0	6,8
60 à 64 ans	5,1	5,9	5,5	5,6	6,5	6,1
65 ans et plus	8,7	11,6	10,2	11,4	14,1	12,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 6 a (suite)

Classes d'âge	Wetzlar			Région étudiée		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	8,5	7,5	8,0	10,0	8,6	9,2
5 à 9 ans	7,5	6,5	7,0	8,5	7,3	7,9
10 à 14 ans	7,9	6,7	7,3	7,8	6,7	7,2
15 à 19 ans	6,9	5,8	6,3	6,8	5,9	6,4
20 à 24 ans	9,2	7,6	8,4	9,0	7,6	8,3
25 à 29 ans	7,5	6,5	6,9	7,4	6,5	6,9
30 à 34 ans	7,6	6,7	7,1	7,5	6,7	7,1
35 à 39 ans	6,6	7,8	7,2	6,4	7,4	6,9
40 à 44 ans	5,1	6,0	5,6	4,5	5,5	5,0
45 à 49 ans	6,0	7,1	6,6	5,7	7,0	6,4
50 à 54 ans	6,8	7,6	7,2	6,5	7,3	6,9
55 à 59 ans	6,2	6,7	6,4	6,2	6,6	6,4
60 à 64 ans	5,2	5,8	5,5	4,9	5,6	5,3
65 ans et plus	9,0	11,7	10,5	8,8	11,3	10,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 6 a (suite)

Classes d'âge	Rhénanie-du-Nord - Westphalie			Rhénanie-Palatinat			Hesse		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	8,7	7,5	8,1	11,3	9,6	10,4	7,4	8,6	8,0
5 à 9 ans	7,7	6,7	7,2	8,7	7,4	8,0	6,3	7,4	6,8
10 à 14 ans	7,2	6,2	6,7	7,0	6,1	6,5	6,2	7,1	6,6
15 à 19 ans	7,0	6,0	6,5	7,3	6,2	6,8	5,7	6,6	6,1
20 à 24 ans	9,0	7,9	8,4	8,7	7,4	8,0	7,3	8,6	7,9
25 à 29 ans	7,9	6,7	7,3	7,2	6,1	6,6	7,1	8,6	7,8
30 à 34 ans	8,1	6,9	7,5	7,3	6,8	7,0	5,9	7,1	6,5
35 à 39 ans	6,6	7,5	7,1	6,2	7,5	7,0	6,8	7,0	6,9
40 à 44 ans	4,8	5,7	5,3	4,0	4,9	4,4	7,5	6,2	6,9
45 à 49 ans	6,0	7,1	6,5	6,1	7,4	6,7	5,0	4,2	4,6
50 à 54 ans	6,7	7,7	7,2	6,6	7,5	7,0	7,5	6,4	7,0
55 à 59 ans	6,7	6,9	6,8	6,4	6,7	6,6	7,3	6,6	7,0
60 à 64 ans	5,1	5,8	5,4	4,7	5,7	5,3	6,4	5,7	6,1
65 ans et plus	8,5	11,4	10,0	8,3	10,8	9,7	13,5	9,9	11,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4. Distribution de la population

Tableau 7 Nombre des communes classées dans les diverses catégories de communes en fonction de leur importance et du nombre de leurs habitants, pour les différents arrondissements et pour l'ensemble de la région examinée, au 31 décembre 1963

Catégories de communes	Siegen-ville		Siegen-Land		Arrondissement d'Altenkirchen		Arrondissement de l'Oberwesterwald	
	Nombre des communes	Nombre d'habitants	Nombre des communes	Nombre d'habitants	Nombre des communes	Nombre d'habitants	Nombre des communes	Nombre d'habitants
Moins de 2 000 habitants	—	—	92	65 583	128	61 406	147	58 083
2 000 à 10 000	—	—	19	76 334	9	43 037	4	10 760
10 000 à 20 000	—	—	2	33 064	1	10 273	—	—
20 000 à 50 000	1	49 479	—	—	—	—	—	—
50 000 à 100 000	—	—	—	—	—	—	—	—
100 000 à 200 000	—	—	—	—	—	—	—	—
200 000 et plus	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	1	49 479	113	174 981	138	114 716	151	68 843

Tableau 7 (suite)

Catégories de communes	Arrondissement de la Dill		Arrondissement de l'Oberlahn		Wetzlar		Région examinée	
	Nombre des communes	Nombre d'habitants	Nombre des communes	Nombre d'habitants	Nombre des communes	Nombre d'habitants	Nombre des communes	Nombre d'habitants
Moins de 2 000 habitants	59	47 692	60	41 522	75	61 657	561	335 943
2 000 à 10 000	9	27 301	4	15 072	15	49 613	60	222 117
10 000 à 20 000	2	20 898	—	—	—	—	5	64 235
20 000 à 50 000	—	—	—	—	1	37 887	2	87 366
50 000 à 100 000	—	—	—	—	—	—	—	—
100 000 à 200 000	—	—	—	—	—	—	—	—
200 000 et plus	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	70	95 891	64	56 594	91	149 157	628	709 661

C — Possibilités de formation aux divers niveaux

1. Enseignement secondaire

a) Lieux d'implantation

Tableau 8 Lieux d'implantation d'écoles secondaires et moyennes par arrondissement, au 15 mai 1963

Arrondissement	Lieux d'implantation
Siegen-ville	Siegen
Siegen-Land	Allenbach - Stift Keppel Hilchenbach Weidenau Eiserfeld Geisweid Kreuztal Neunkirchen Netphen
Altenkirchen	Altenkirchen Betzdorf Wissen
Oberwesterwald	Westerburg Streithausen (Marienstatt) Hachenburg Marienberg
Dillenburg	Dillenburg-ville Haiger Herborn
Oberlahn	Weilburg-ville Weilmünster
Wetzlar	Wetzlar-ville Braunfels

b) Nombre d'élèves

Tableau 9 Nombre d'élèves fréquentant l'enseignement secondaire et moyen, au 15 mai 1963

Arrondissement	Nombre d'élèves		
	Garçons	Filles	Total
Siegen-ville	1 056	785	1 841
Siegen-Land	1 629	1 382	3 011
Altenkirchen	1 123	865	1 988
Oberwesterwald	696	286	982
Dillenburg	1 447	1 053	2 500
Oberlahn	824	491	1 315
Wetzlar	1 394	992	2 386
Région examinée	8 169	5 854	14 023

2. Enseignement supérieur

Il n'existe pas d'université dans la région examinée.

3. Enseignement technique de degré inférieur

a) Lieux d'implantation

Tableau 10 Lieux d'implantation d'écoles techniques du degré inférieur, par arrondissement et types de formation assurés par ces écoles, au 31 décembre 1963

Arrondissement	Lieu d'implantation	Types de formation			
		Travail des métaux	Électrotechnique	Travail du bois (menuiserie du bâtiment incl.)	Autres professions du bâtiment
Siegen-ville	—	—	—	—	—
Siegen-Land	Weidenau	x	x	—	—
Altenkirchen	Betzdorf	x	x	x	—
	Wissen	x	x	x	x
Oberwesterwald	Westerburg	x	x	x	x
Dillenburg	Dillenburg-ville	x	x	x	x
Oberlahn	Weilburg-ville	x	x	x	x
Wetzlar	Wetzlar-ville	x	x	x	—

b) Nombre d'élèves

Tableau 11 Nombre d'élèves fréquentant l'enseignement technique de degré inférieur, réparti en garçons et filles, par arrondissement et pour l'ensemble de la région examinée, au 31 décembre 1963

Arrondissement	Garçons	Filles	Total
Siegen-ville	—	—	—
Siegen-Land	57	3	60
Altenkirchen	979	2	981
Oberwesterwald	552	5	557
Dillenburg	1 254	11	1 265
Oberlahn	305	—	305
Wetzlar	1 343	39	1 382
Région examinée	4 490	60	4 550

4. Enseignement technique de degré supérieur

a) Lieux d'implantation

Tableau 12 Lieux d'implantation d'écoles techniques de degré supérieur et types de formation, par arrondissement, au 31 décembre 1963

Arrondissement	Types de formation							
	Lieu d'implantation	Électro-technique	Chimie	Génie civil	Constr. de machines	Ponts et chaussées	Constr. aéronautiques	Constr. navales
Siegen-ville	Siegen	x	—	x	x	x	—	—
Siegen-Land	—	—	—	—	—	—	—	—
Altenkirchen	—	—	—	—	—	—	—	—
Oberwesterwald	—	—	—	—	—	—	—	—
Dillenburg	—	—	—	—	—	—	—	—
Oberlahn	—	—	—	—	—	—	—	—
Wetzlar	—	—	—	—	—	—	—	—

b) Nombre d'élèves

Tableau 13 Nombre d'élèves fréquentant l'enseignement technique de degré supérieur, réparti en garçons et filles, par arrondissement et pour l'ensemble de la région examinée, au 31 décembre 1963

Arrondissement	Nombre d'élèves		
	Garçons	Filles	Total
Siegen-ville	120	—	120
Siegen-Land	—	—	—
Altenkirchen	—	—	—
Oberwesterwald	—	—	—
Dillenburg	—	—	—
Oberlahn	—	—	—
Wetzlar	—	—	—
Région examinée	120	—	120

5. Régimes de formation professionnelle à l'échelon de l'entreprise

Tableau 14 Lieux d'implantation d'entreprises ayant une école professionnelle propre, par arrondissement, au 31 décembre 1963

Arrondissement	Lieu d'implantation	Entreprises
Siegen-ville	—	—
Siegen-Land	—	—
Altenkirchen	Kirchen	1
	Betzdorf	3
	Wissen	3
	Niederschelden	1
	Herdorf	1
	Daaden	1
Oberwesterwald	Marienberg	1
	Siershahn	1
	Herrschbach	1
	Niesterhammer	1
	Niederahr	1
Dillenburg	Burg	1
	Sinn	2
	Niedersched	1
	Merkenbach	1
	Wissenbach	1
	Ewersbach	1
	Haiger	1
	Herborn	2
Oberlahn	—	—
Wetzlar	—	—
Région examinée		25

6. Formation technique ou reclassement professionnel des adultes

a) Lieux d'implantation

Tableau 15 Lieux d'implantation de centres de formation professionnelle pour adultes et types de formation, par arrondissement, au 31 décembre 1963

Arrondissement	Lieu d'implantation	Types de formation			
		Travail des métaux	Électro-technique	Travail du bois	Professions du bâtiment
Siegen-ville	—	—	—	—	—
Siegen-Land	—	—	—	—	—
Altenkirchen	—	—	—	—	—
Oberwesterwald	—	—	—	—	—
Dillenburg	Burg	x	—	—	—
	Sinn	x	—	—	—
	Niederscheld	x	—	—	—
	Merkenbach	x	—	—	—
	Wissenbach	x	—	—	—
	Ewersbach	x	—	—	—
	Haiger	x	—	—	—
	Herborn	x	x	—	—
Oberlahn	—	—	—	—	
Wetzlar	—	—	—	—	

b) Nombre d'élèves

Tableau 16 Formation technique ou reclassement professionnel des adultes (Nombre d'élèves en 1958)

Arrondissement	Nombre d'élèves 1958
Siegen-ville	—
Siegen-Land	—
Altenkirchen	—
Oberwesterwald	—
Dillenburg (1)	497
Oberlahn	—
Wetzlar	—
Région examinée	497

(1) Pour les autres années (de 1954 à 1963), le nombre des élèves n'a pu être communiqué.

D — Concentration de l'industrie

Tableau 17 Nombre des entreprises industrielles occupant 10 personnes ou plus, par commune par arrondissement et pour l'ensemble de la région examinée, au 30 septembre 1963,

Arrondissement	Commune	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées
Siegen-ville	Siegen-ville	59	7 179
Siegen-Land	Geisweid	22	8 243
	Weidenau	48	5 206
	Dahlbruch	4	2 689
	Kaan-Marienborn	13	2 385
	Dreis-Tiefenbach	9	2 269
	Eiserfeld	17	2 112
	Neunkirchen	14	1 881
	Buschhütten	11	1 702
	Hilchenbach	18	1 510
	Freudenberg	16	1 281
	Salchendorf	5	1 271
	Eichen	3	1 240
	Kreuztal	7	1 141
	Deuz	5	889
	Niedernetphen	8	823
	Ferndorf	12	701
	Krombach	5	614
	Burbach	12	483
	Rudersdorf	3	425
	Allenbach	3	384
	Littfeld	4	261
	Niederdielfen	5	230
	Eisern	3	223
	Kredenbach	4	198
	Altenseelbach	5	176
	Struthütten	4	151
	Niederdresselndorf	3	132
	Wahlbach	5	132
	Büschergrund	5	110
	Niederschelden	4	56
	Holzhausen	2	
	Zeppenfeld	2	
	Müsen	2	
	Niederndorf	2	
	Gosenbach	2	
	Wilden	2	
Oberfischbach	2		
Gilsbach	2		
Würgendorf	1		
Werthenbach	1		
Birlenbach	1		
Fellinghausen	1		
Flammersbach	1		
Wilnsdorf	1		
Trupbach	1		
Dirlenbach	1		
			} 1 193
			}

Tableau 17 (suite)

Arrondissement	Commune	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées
Siegen-Land (suite)	Oberholzklaus	1	1 389
	Obernetphen	1	
	Lützel	1	
	Seelbach (Weidenau)	1	
	Lindenberg	1	
	Sohlbach	1	
	Irmgarteichen	1	
	Wiederstein	1	
	Burgholdinghausen	1	
	Walpersdorf	1	
Total		311	41 500
Altenkirchen	Alsdorf	3	344
	Altenkirchen	10	576
	Betzdorf-ville	13	1 919
	Biersdorf	4	848
	Breitscheidt	4	148
	Bürdenbach	1	33
	Daaden	6	470
	Dickendorf	1	38
	Eichelhardt	1	25
	Elben	1	12
	Elkenroth	3	135
	Emmerzhausen	1	16
	Etzbach	1	447
	Freusburg	1	30
	Friedewald	4	106
	Friesenhagen	2	30
	Fürthen	1	123
	Gebhardshain	2	39
	Giershausen	1	19
	Hamm	8	514
	Harbach	2	36
	Herdorf	12	1 132
	Hövels	1	273
	Horhausen	2	199
	Hüttseifen	1	16
	Ingelbach	1	63
	Katzenbach	1	31
	Kirchen-Wehbach	10	2 210
	Köttingerhöhe	1	136
	Rosenheim	3	111
	Mammelzen	1	25
	Molzhain	1	18
	Mudersbach	4	1 597
Neitersen	1	454	
Niederdreisbach	6	161	
Niederfischbach	5	318	
Oberdreisbach	3	82	
Oberlahr	5	130	
Roth	3	215	
Scheuerfeld	1	138	
Schönstein	1	814	

Tableau 17 (suite)

Arrondissement	Commune	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées
Altenkirchen (suite)	Schutzbach	1	18
	Seelbach/WW.	1	16
	Wallmenroth	4	312
	Weitefeld	3	294
	Weyerbusch	1	24
	Willroth	1	414
	Wissen	8	474
Total		152	15 583
Oberwesterwald	Alpenrod	1	23
	Altstadt	2	462
	Atzelgift	1	18
	Berod/Hachenbg.	3	52
	Berzhahn	1	30
	Bilkheim	2	24
	Büdingen	2	77
	Enspel	3	202
	Erbach	2	60
	Ettinghausen	1	10
	Gehlert	1	25
	Gershasen	1	148
	Girkenroth	2	43
	Hachenburg	9	393
	Halbe	1	163
	Hellenhahn-Schellenberg	1	26
	Herschbach	1	46
	Hintermühlen	1	150
	Höhn-Urdorf	2	198
	Hof	3	49
	Kirburg	1	10
	Langenbach	2	49
	Lautzenbrücken	1	34
	Luckenbach	2	39
	Marienberg	7	564
	Meudt	1	12
	Mudenbach	1	13
	Mündersbach	2	101
	Müschbach	2	63
	Neunkhausen	1	19
	Neunkirchen	1	55
	Niederahr	4	125
	Nister	1	100
	Norken	1	89
	Obersayn	1	11
Pottum	1	16	
Püschchen	1	21	
Rehe	2	134	
Rennerod	4	157	
Rothensbach	1	14	
Salz	1	11	
Seck	1	8	
Stockhausen-Ilfurth	1	8	

Tableau 17 (suite)

Arrondissement	Commune	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées
Oberwesterwald (suite)	Stockau	1	96
	Unnau	4	172
	Wallmerod	1	30
	Weltersburg	2	34
	Westerburg	8	415
	Westernohe	1	48
	Zinhain	1	61
Total		98	4 608
Dill	Sinn	6	3 040
	Burg	3	2 233
	Herborn-ville	19	2 027
	Niederscheid	5	1 990
	Dillenburg-ville	29	1 956
	Haiger-ville	19	1 320
	Eibelshausen	4	1 119
	Ewersbach	4	959
	Merkenbach	4	586
	Roth	3	490
	Sechshelden	4	480
	Frohnhausen	7	455
	Bicken	4	375
	Oberscheid	4	333
	Hirzenhain	9	209
	Schönbach	4	206
	Mademühlen	3	184
	Breitscheid	1	173
	Rittershausen	5	173
	Beilstein	4	171
	Eibach	2	166
	Eiershausen	1	143
	Wissenbach	4	137
	Eisemroth	1	125
	Driedorf	1	111
	Hörbach	2	110
	Herbornseelbach	4	93
	Fellerdilln	2	80
	Fleisbach	2	78
	Mandeln	1	63
	Langenaubach	4	60
	Flammersbach	1	58
	Medenbach	1	52
	Rodenroth	2	41
	Offenbach	1	36
	Erdbach	1	33
	Arborn	1	30
Ballersbach	2	27	
Weidelbach	2	20	
Oberndorf	1	17	
Gusternhain	1	13	
Rodenberg	1	11	
Nanzenbach	1	11	
Total		180	19 994

Tableau 17 (suite)

Arrondissement	Commune	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées
Oberlahn	Weilburg-ville	14	865
	Löhnberg	5	437
	Weilmünster	6	287
	Steeden	2	275
	Gaudernbach	1	217
	Laubuseschbach	2	198
	Mengerskirchen	3	180
	Selters	2	146
	Münster	1	141
	Wolfenhausen	1	136
	Villmar	2	123
	Waldhausen	2	113
	Wirbelau	2	106
	Obertiefenbach	3	76
	Schupbach	2	63
	Gräveneck	1	49
	Altenkirchen	1	47
	Runkel-ville	3	45
	Niedershausen	1	43
	Aumenau	1	40
	Hirschhausen	1	34
	Barig-Selbenhausen	1	24
	Ernsthausen	1	24
	Winkels	1	21
	Odersbach	1	20
	Philippstein	1	20
	Waldernbach	1	15
Auelnhausen	1	11	
Total		63	3 756
Wetzlar	Wetzlar-ville	55	20 187
	Ehringshausen	7	1 254
	Aßlar	9	899
	Oberbiel	1	720
	Burgsolms	3	390
	Dorlar	2	326
	Kinzenbach	1	286
	Bonbaden	2	233
	Brandoberndorf	5	242
	Krofdorf-Gleiberg	5	186
	Naunheim	5	174
	Dutenhofen	2	165
	Oberndorf	1	157
	Waldgirmes	3	157
	Daubhausen	1	146
	Altenkirchen	2	143
	Rodheim-Bieber	3	142
	Allendorf	2	131
	Nauborn	3	119
	Hochelheim	5	116
	Leun-ville	4	108
	Wißmar	2	107
	Erda	2	87

Tableau 17 (suite)

Arrondissement	Commune	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées
Wetzlar (suite)	Cleeberg	2	83
	Hermannstein	1	83
	Albshausen	2	80
	Braunfels-ville	2	72
	Lützellinden	1	69
	Königsberg	2	66
	Kraftsolms	2	61
	Frankenbach	1	55
	Biskirchen	2	54
	Fellingshausen	1	49
	Münchholzhausen	1	47
	Launsbach	1	45
	Krumbach	1	41
	Atzbach	1	39
	Ebersgöns	1	31
	Bechlingen	1	30
	Katzenfurth	1	24
	Vetzberg	1	24
	Schwalheim	1	22
	Holzhausen	1	20
	Mudersbach	1	20
	Niederquembach	1	21
	Werdorf	1	17
	Dillheim	1	16
	Oberkleen	1	15
	Tiefenbach	1	14
	Blasbach	1	11
	Großrechtenbach	1	11
	Garbenheim	1	10
	Total		160
Région examinée		1 023	120 225

Remarque: Conformément à l'avis des autorités compétentes, pour les communes comptant moins de 3 entreprises, les indications relatives au nombre de personnes occupées dans ces entreprises n'ont pas été publiées.

E — Zoning industriel

Tableau 18 Situation et superficie des terrains industriels communaux directement utilisables et leur raccordement aux réseaux de distribution des services d'utilité publique, par commune et par arrondissement, au 31 décembre 1963

Arrondissement	Communes	Terrains industriels communaux directement utilisables							
		Situation				Raccordement aux réseaux de distribution			
		Dans le cadre de la commune	Route	Voie ferrée	Voie d'eau	Superficie en ha	Eau	Électricité	Gaz
Siegen-ville	Siegen-ville	pas d'informations							
Siegen-Land	Büschergrund	au N.-O. de la localité	x			5,5	x	x	
	Nieder-dresselndorf	à l'ouest de la localité	x	x		7,5	x	x	
	Struthütten	au sud-est de la localité	x			4,0	x	x	
	Hohenhain	au nord de la localité	x			1,53	x	x	
Altenkirchen	Biersdorf		x			7	x	x	
	Niederdreisbach		x			2	x	x	
	Schutzbach		x	x		5	x	x	
	Weitefeld		x	x		1	x	x	
	Daaden		x			4	x	x	
	Nisterberg		x			1	x	x	
	Horhausen	au sud de la commune, B 256	x			12			
	Güllesheim	au nord de la commune, B 256	x			7			
	Pleckhausen	au nord-ouest de la commune	x			5			
	Oberlahr	nord-ouest	x			5	x	x	
	Oberlahr	sud-ouest	x			10			
	Rosenheim		x	x		30	x	x	
	Elkenroth		x	x		4	x	x	
	Steinebach		x	x		18	x	x	
	Herdorf	quartier de Sassenroth	x	x		9	x	x	
	Herdorf	sur et près de L 284	x	x		24	x	x	
	Hüttseifen	Ban de territoire 2 et 3	x			5	x	x	
Kirchen-Wehbach	Ban de territoire, 1. B 62	x			6	x	x		
Weyerbusch		x			1	x	x		
Wissen	B 62	x			5	x	x	x	
Oberwesterwald	Alpenrod		x			4			
	Atzelgift	sur L II O	x			2	x		
	Bölsberg		x			4			
	Dreifelden		x			0,25	x	x	
	Elbingen	près de la gare	x	x		1			
	Elsoff	localité	x			4	x	x	
	Erbach		x	x		25	x	x	
	Ettinghausen	B 255	x			8	x	x	
	Hergenroth		x	x		0,5	x	x	
	Langenhahn	B 255	x			15	x	x	
	Lautzenbrück	B 413	x			1	x		
	Liebenscheid		x			2	x	x	
	Niederahr				x	15	x	x	
	Oberrod		x			2	x	x	
Stahlhofen					10	x	x		

Tableau 18 (suite)

Arrondissement	Communes	Terrains industriels communaux directement utilisables							
		Situation					Raccordement aux réseaux de distribution		
		Dans le cadre de la commune	Route	Voie ferrée	Voie d'eau	Superficie en ha	Eau	Électricité	Gaz
Dill	Breitscheid	près de la gare de Breitscheid	x	x		2,0			
	Burg	à l'extrémité de la localité, au N.-E. des Burger-Eisenwerke	x	x		3,0	x	x	x
	Fellerdilln	au sud-est de la commune	x	x		9,0	x	x	
	Flammersbach	au nord-est de la commune	x	x		5,0	x	x	
	Hirzenhain	dans le quartier de la gare (L 3042)	x	x		10,0	x	x	
	Langenaubach	à 1/2 km de la localité, au sud-est de la commune	x	x		3,0	x	x	
	Langenaubach	au sud de la localité, près de la gare Rabenscheid	x	x		1,5	x	x	x
	Uckersdorf	à l'est de la localité	x	x		2,5	x	x	
	Übernthal	à 1 km de la localité au sud-ouest de la commune	x	x		4,5	x	x	
	Wissenbach	à proximité de la localité, près de la gare	x	x		2,5	x	x	
	Wetzlar	Dillfeld bans de territoire 28 (Route de Buderus)	x	x		9,0			
	Wetzlar-ville	bans de terr. 52 et 53 à droite de la route de Braunfelser (route de Leitz)	x	x		7,5			
	Braunfels	à l'ouest de la localité	x			2,4			
	Burgsolms	le long des voies du chemin de fer	x	x		19,2			
	Oberndorf	au sud-ouest de la localité	x			3,7			
	Brandoberndorf	à l'ouest et au sud de la localité	x			3,1			
	Nauborn	au sud de la localité	x			1,8			
	Tiefenbach	à l'ouest de la localité	x			2,4			
	Leun	à l'est de la localité	x			0,9			
	Ehringshausen	à l'ouest de la localité	x	x	x	11,2			
	Allendorf	à l'ouest de la localité	x	x		8,2			
	Holzhausen	à l'ouest de la localité	x	x		12,4			
	Oberbiel	au sud de la localité	x			2,2			
	Werdorf	à l'est et à l'ouest de la localité	x	x		7,1			
	Bonbaden	près de la gare	x	x		2,8			
	Steindorf	à l'ouest de la localité	x			0,2			
	Albshausen	près de la gare et de la B 49	x	x		1,6			
	Asslar	près de la gare	x	x		31,0			
	Dorlar	en face de la gare	x	x		3,8			
	Daubhausen	aux limites du territoire de Katzenfurt.	x			2,2			
	Dutenhofen	Münchholzhäuser Str.	x			0,5			
Hermannstein	Dillfeld	x	x		35,0				
Wißmar	sur la Lahn	x	x		4,5				

Tableau 19 Situation et superficie des terrains communaux destinés à être utilisés comme terrains industriels et leur raccordement aux réseaux de distribution des services d'utilité publique, par commune et par arrondissement au 31 décembre 1963

Arrondissement	Communes	Terrains communaux destinés à être utilisés comme terrains industriels							
		Situation				Raccordement aux réseaux de distribution			
		Dans le cadre de la commune	Route	Voie ferrée	Voie d'eau	Superficie en ha	Eau	Électricité	Gaz
Siegen-ville	Siegen-ville	pas d'informations							
Siegen-Land	Würgendorf	au sud de la localité	x	x		5,0	x	x	
	Zeppenfeld	au sud-ouest de la localité	x	x		21,5	x	x	
	Holzhausen	au sud-ouest de la localité	x	x		5,5	x	x	x
	Niederschelden	Prairie dans la vallée entre Eiserfeld et Siegen	x	x		27,5	x	x	
	Burbach	à l'est de la localité	x	x		33,1	x	x	x
	Lindenberg	au nord de la localité	x			6,6	x	x	
	Dreis-Tiefenbach	au nord de la localité	x			8,5	x	x	
	Eisern	à l'ouest de la localité	x			9,0	x	x	
	Niederndorf	au nord-ouest de la localité	x			8,0	x	x	
	Krombach	au nord de la localité	x			15,0	x	x	
	Litfeld	au sud-ouest de la localité	x			4,7	x	x	
	Kredenbach	à l'ouest de la localité	x	x		14,1	x	x	
	Deuz	au nord-ouest	x	x		9,0	x	x	
	Kaan-Marienborn	à l'est de la localité	x	x		8,6	x	x	
Altenkirchen	Netphen	au sud-est et à l'ouest de la localité	x	x		6,3	x	x	
	Altenkirchen	B 8	x			1,0	x	x	
	Altenkirchen	B 8	x	x		1,0			
	Gebhardshain		x	x		20,0	x	x	
Oberwesterwald	Mudersbach	B 62	x	x		16,0	x	x	x
	Gemünden		x			10,0			
	Homberg	B 255	x			1,0	x	x	
	Kaden			x		2,0	x	x	
	Rehe			x		0,5	x	x	
Dill	Seck		x			3,0	x	x	
	Beilstein	à l'ouest de la localité	x	x		1,0		x	
	Burg	au nord de la localité, B 277 et L 3042	x	x		7,8			
	Dillbrecht	près de la gare	x	x		3,0			
	Driedorf	à la limite nord de la localité B 255	x	x		6,0	x	x	
	Eisemroth	1 km de la localité sur la L 3050	x	x		0,8	x	x	
	Flammersbach	au nord-ouest en bordure de la localité près gare	x	x		3,0	x	x	
	Heisterberg	200 m à l'est de la localité sur la K 79	x			0,8			
	Langenaubach	au sud de la localité	x	x		1,5	x	x	x
	Manderbach	au sud de la localité, près des terr. ind. de la ville de Dillenburg	x	x		2,0	x	x	x

Tableau 19 (suite)

Arrondissement	Communes	Terrains communaux destinés à être utilisés comme terrains industriels							
		Situation				Raccordement aux réseaux de distribution			
		Dans le cadre de la commune	Route	Voie ferrée	Voie d'eau	Superficie en ha	Eau	Électricité	Gaz
Dill (suite)	Medenbach	2 km à l'ouest de la localité sur la L 3042	x	x		3,0		x	x
	Merkenbach	touche au sud-ouest la limite de la localité	x			1,5	x		
	Nenderoth	1 km à l'est de la comm. sur la L 3044	x			1,0			
	Oberscheld	sortie est de la localité près L 3363	x	x		5,0	x	x	
	Rodenbach	limite nord de la localité, sur K 46	x	x		5,0	x	x	
	Roth	limite sud de la localité près K 75	x	x		1,5	x	x	
	Schönbach	env. 1 km de la limite est de la localité sur la K 59	x	x		2,0			
	Tringenstein	1 km au nord de la localité, sur la K 53	x			5,0	x	x	
	Haiger-ville	nord de la localité, sur la L 3044	x	x		15,0	x	x	x
Oberlahn	Ahausen					2,5			
	Altenkirchen	400 m de la Kreisstr.				5,0		x	
	Barig-Selbhausen	L 3370	x			1,0	x	x	
	Dillhausen		x			1,0		x	
	Elkerhausen		x			0,5		x	
	Ennerich	L 3020	x			7,0	x	x	
	Ernsthausen		x			1,5	x	x	
	Kubach	Fa. Leitz				20,0			
	Löhnberg	L 3281	x			8,0	x	x	
	Mengerskirchen	L 3046	x			6,8	x	x	
	Merenberg	B 49	x			76,0			
	Münster	près LIO				0,5			
	Niedershausen	L 3044	x			2,0	x	x	
	Obershausen	L 3044	x			2,2	x	x	
	Obertiefenbach	sur la LIO				4,9			
	Odersbach	sur la route locale	x			1,0	x	x	
	Philippstein	id.	x			7,0	x	x	
	Probbach	sur la route secondaire	x			2,0	x	x	
	Reichenborn	route locale 451	x			6,0	x	x	
	Runkel	route secondaire	x	x		1,0			
	Schupbach	L 3022	x			1,0	x	x	
	Steeden	L 3063	x	x	x	6,0			
	Villmar	L 3063	x			5,6	x	x	
Waldhausen	B 49	x			3,5	x	x		
Weilburg	B 49	x			6,0	x	x	x	
Weilmünster			x		0,7	x	x		
Weyer	route secondaire	x			2,3	x	x		
Wetzlar	Braunfels	est de la localité	x	x		5,6			
	Burgsolms	nord-ouest de la localité		x		7,0			
	Oberndorf	sud de la localité	x			4,4			
	Nauborn	nord de la localité				6,0			
	Leun	sud-est de la localité	x			4,5			
	Allendorf	sud-ouest de la localité	x	x		1,2			
	Bonbaden	sud-ouest et nord-ouest de la localité			x	1,0			
Dorlar	nord-est de la localité			x	6,3				

II — Structure professionnelle

Tableau 20 La population active par rapport à la population en âge d'activité, par arrondissement et pour l'ensemble de la région examinée, au 6 juin 1961

Arrondissement	1) Population active			2) Population en âge d'activité			1 en % de 2		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Siegen-ville	14 130	7 035	21 165	15 044	17 863	32 907	93,9	39,4	64,3
Siegen-Land	50 542	23 080	73 622	51 913	56 953	108 866	97,4	40,5	67,6
Altenkirchen	32 339	16 288	48 627	34 225	38 146	72 371	94,5	42,7	67,0
Oberwesterwald	19 352	13 200	32 552	18 668	22 622	41 290	103,6	58,4	78,8
Dill	27 007	15 852	43 552	28 728	32 519	61 247	96,4	48,7	71,1
Oberlahn	15 904	9 203	25 107	16 961	19 585	36 546	93,8	47,0	68,7
Wetzlar	43 852	27 007	70 859	46 211	50 717	96 928	94,9	53,2	73,1
Région examinée	203 819	111 665	315 484	211 750	238 405	450 155	96,3	46,8	70,1
Pour comparaison:									
Rhénanie-du-Nord-Westphalie	4 830 591	2 333 093	7 163 684	5 121 522	5 691 844	10 813 366	94,3	41,0	66,2
Rhénanie-Palatinat	1 001 308	609 350	1 610 658	1 046 409	1 190 657	2 237 066	95,7	51,2	72,0
Hesse	1 345 101	702 276	2 047 377	1 528 884	1 720 013	3 248 897	88,0	40,8	63,0

Tableau 21 Population active par secteur professionnel, répartie en salariés et indépendants, en hommes et en femmes, pour les différents arrondissements et pour l'ensemble de la région examinée, en chiffres absolus et en % du total

Siegen-ville

Secteur professionnel	Effectif du personnel au 6 juin 1961								
	Salariés			Indépendants			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<i>En chiffres absolus</i>									
Secteurs agricole et forestier	31	22	53	37	54	91	68	76	144
Industries de production	7 479	1 658	9 137	532	169	701	8 011	1 827	9 838
Autres secteurs	4 918	4 439	9 357	1 133	693	1 826	6 051	5 132	11 183
Total	12 428	6 119	18 547	1 702	916	2 618	14 130	7 035	21 165
<i>En %</i>									
Secteurs agricole et forestier	0,2	0,4	0,3	2,2	5,9	3,5	0,5	1,1	0,7
Industries de production	60,2	27,1	49,3	31,3	18,4	26,8	56,7	26,0	46,5
Autres secteurs	39,6	72,5	50,4	66,5	75,7	69,7	42,8	72,9	52,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Siegen-Land

Secteur professionnel	Effectif du personnel au 6 juin 1961								
	Salariés			Indépendants			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<i>En chiffres absolus</i>									
Secteurs agricole et forestier	218	65	283	1 557	5 162	6 719	1 775	5 227	7 002
Industries de production	36 639	6 738	43 377	1 996	535	2 531	38 635	7 273	45 908
Autres secteurs	7 895	8 703	16 598	2 237	1 877	4 114	10 132	10 580	20 712
Total	44 752	15 506	60 258	5 790	7 574	13 364	50 542	23 080	73 622
<i>En %</i>									
Secteurs agricole et forestier	0,5	0,4	0,5	26,9	68,1	50,3	3,5	22,6	9,5
Industries de production	81,9	43,5	72,0	34,5	7,1	18,9	76,4	31,5	62,4
Autres secteurs	17,6	56,1	27,5	38,6	24,8	30,8	20,1	45,9	28,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Arrondissement d'Altenkirchen

<i>En chiffres absolus</i>									
Secteurs agricole et forestier	1 099	4 904	6 003	2 218	717	2 935	3 317	5 621	8 938
Industries de production	19 982	3 967	23 949	1 152	156	1 308	21 134	4 123	25 257
Autres secteurs	6 260	5 725	11 985	1 628	819	2 447	7 888	6 544	14 432
Total	27 341	14 596	41 937	4 998	1 692	6 690	32 339	16 288	48 627
<i>En %</i>									
Secteurs agricole et forestier	4,0	33,6	14,3	44,4	42,4	43,9	10,3	34,5	18,4
Industries de production	73,1	27,2	57,1	23,0	9,2	19,6	65,4	25,3	51,9
Autres secteurs	22,9	39,2	28,6	32,6	48,4	36,5	24,3	40,2	29,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Arrondissement de l'Oberwesterwald

<i>En chiffres absolus</i>									
Secteurs agricole et forestier	1 008	6 722	7 730	2 348	988	3 336	3 356	7 710	11 066
Industries de production	10 712	2 208	12 920	1 031	89	1 120	11 743	2 297	14 040
Autres secteurs	3 260	2 698	5 958	993	495	1 488	4 253	3 193	7 446
Total	14 980	11 628	26 608	4 372	1 572	5 944	19 352	13 200	32 552
<i>En %</i>									
Secteurs agricole et forestier	6,7	57,8	29,1	53,7	62,8	56,1	17,3	58,4	34,0
Industries de production	71,5	19,0	48,5	23,6	5,7	18,8	60,7	17,4	43,1
Autres secteurs	21,8	23,2	22,4	22,7	31,5	25,1	22,0	24,2	22,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 21 (suite)

Arrondissement de la Dill

Secteur professionnel	Effectif du personnel au 6 juin 1961								
	Salariés			Indépendants			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<i>En chiffres absolus</i>									
Secteurs agricole et forestier	639	4 520	5 159	1 019	902	1 921	1 658	5 422	7 080
Industries de production	18 179	4 864	23 043	1 234	121	1 355	19 413	4 985	24 398
Autres secteurs	5 250	4 686	9 936	1 379	759	2 138	6 629	5 445	12 074
Total	24 068	14 070	38 138	3 632	1 782	5 414	27 700	15 852	43 552
<i>En %</i>									
Secteurs agricole et forestier	2,7	32,1	13,5	28,1	50,6	35,5	6,0	34,2	16,3
Industries de production	75,5	34,6	60,4	34,0	6,8	25,0	70,1	31,4	56,0
Autres secteurs	21,8	33,3	26,1	37,9	42,6	39,5	23,9	34,4	27,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Arrondissement de l'Oberlahn

<i>En chiffres absolus</i>									
Secteurs agricole et forestier	869	3 284	4 153	1 391	393	1 784	2 260	3 677	5 937
Industries de production	8 826	2 349	11 175	876	67	943	9 702	2 416	12 118
Autres secteurs	3 238	2 707	5 945	704	403	1 107	3 942	3 110	7 052
Total	12 933	8 340	21 273	2 971	863	3 834	15 904	9 203	25 107
<i>En %</i>									
Secteurs agricole et forestier	6,7	39,4	19,5	46,8	45,5	46,5	14,2	40,0	23,6
Industries de production	68,3	28,2	52,5	29,5	7,8	24,6	61,0	26,4	48,3
Autres secteurs	25,0	32,4	28,0	23,7	46,7	28,9	24,8	33,6	28,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Wetzlar

<i>En chiffres absolus</i>									
Secteurs agricole et forestier	1 264	7 319	8 583	2 002	946	2 948	3 266	8 265	11 531
Industries de production	29 204	10 496	39 700	1 828	160	1 988	31 032	10 656	41 688
Autres secteurs	7 697	7 141	14 838	1 857	945	2 802	9 554	8 086	17 640
Total	38 165	24 956	63 121	5 687	2 051	7 738	43 852	27 007	70 859
<i>En %</i>									
Secteurs agricole et forestier	3,3	29,3	13,6	35,2	46,1	38,1	7,4	30,6	16,3
Industries de production	76,5	42,1	62,9	32,1	7,8	25,7	70,8	39,5	58,8
Autres secteurs	20,2	28,6	23,5	32,7	46,1	36,2	21,8	29,9	24,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 21 (suite)

Région examinée

Secteur professionnel	Effectif du personnel au 6 juin 1961								
	Salariés			Indépendants			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<i>En chiffres absolus</i>									
Secteurs agricole et forestier	5 128	26 836	31 964	10 572	9 162	19 734	15 700	35 998	51 698
Industries de production	131 021	32 280	163 301	8 649	1 297	9 946	139 670	33 577	173 247
Autres secteurs	38 518	36 099	74 617	9 931	5 991	15 922	48 449	42 090	90 539
Total	174 667	95 215	269 882	29 152	16 450	45 602	203 819	111 665	315 484
<i>En %</i>									
Secteurs agricole et forestier	2,9	28,2	11,8	36,2	55,7	43,3	7,7	32,2	16,4
Industries de production	75,0	33,9	60,5	29,7	7,9	21,8	68,5	30,1	54,9
Autres secteurs	22,1	37,9	27,7	34,1	36,4	34,9	23,8	37,7	28,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III — Structure économique

A — Volume de l'emploi dans l'industrie

1. Importance de l'industrie dans la région à examiner par rapport à la place que les activités industrielles tiennent dans l'ensemble du pays

Tableau 22 Effectif du personnel dans les entreprises industrielles occupant 10 personnes ou plus, réparti en hommes et femmes, en pourcentages respectivement de la population active masculine, féminine et globale, pour les différents arrondissements, l'ensemble de la région étudiée et le Land, au 30 septembre 1962

Arrondissement	Effectif du personnel					
	Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	en % de la population active masculine	Chiffres absolus	en % de la population active féminine	Chiffres absolus	en % de la population active globale
Siegen-ville	8 192	43,8	1 322	18,8	7 514	35,6
Siegen-Land	35 778	70,8	5 734	24,8	41 512	56,4
Altenkirchen	13 564	41,9	2 339	14,4	15 903	32,7
Oberwesterwald	3 527	18,2	935	7,1	4 462	13,7
Dill	15 049	60,3	4 020	36,2	19 069	52,9
Oberlahn	2 691	19,1	1 146	16,6	3 837	18,2
Wetzlar	20 296	49,5	7 416	36,8	27 712	45,3
Région étudiée	97 097	47,6	22 912	20,5	120 009	38,0
Pour comparaison :						
Rhénanie-du-Nord - Westphalie	2 247 696	46,5	634 050	27,2	2 882 046	40,2
Rhénanie-Palatinat	264 234	26,4	105 548	17,3	369 782	22,9
Hesse	490 454	36,5	193 950	27,6	684 404	33,4

2. Structure de l'emploi dans l'industrie

Tableau 23 Effectif du personnel dans les entreprises industrielles occupant 10 personnes ou plus dans les différentes classes industrielles, réparti en hommes et femmes, en chiffres absolus et en pourcentage du total, ainsi que les pourcentages correspondants pour l'ensemble du Land (septembre 1962)

Classes industrielles	Effectif du personnel						
	Hommes		Femmes		Total		
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Land en %
Extraction de la pierre	35	0,6	2	0,1	37	0,5	0,2
Extraction et traitement: argile, ardoise, kaolin et autres minéraux	9	0,1	7	0,5	16	0,2	—
Industrie de la brique	22	0,3	2	0,1	24	0,3	0,5
Aciéries et laminoirs à chaud	450	7,3	24	1,8	474	6,3	7,5
Fonderies de fer, acier et fonte	760	12,3	8	0,6	768	10,2	2,8
Étirage et laminoirs à froid	39	0,6	6	0,5	45	0,6	2,2
Façonnage de l'acier	165	2,7	10	0,8	175	2,3	2,9
Constructions en acier	484	7,8	26	2,0	510	6,8	3,6
Construction de machines	2 120	34,2	333	25,2	2 453	32,6	11,5
Électrotechnique	602	9,7	297	22,5	899	12,0	6,5
Travail de la tôle	990	16,0	152	11,5	1 142	15,2	1,4
Fabrication d'outils	27	0,4	4	0,3	31	0,4	0,8
Industrie chimique	16	0,3	3	0,2	19	0,3	6,8
Industrie du verre	30	0,5	10	0,8	40	0,5	1,3
Travail du bois	16	0,3	15	1,1	31	0,4	2,2
Papier et carton (prod.)	63	1,0	53	4,0	116	1,5	0,8
Industries de transf. du papier	2	—	25	1,9	27	0,4	1,3
Imprimeries et industries de reproduction	158	2,6	65	4,9	223	3,0	1,7
Fabrication du cuir	29	0,5	13	1,0	42	0,6	0,1
Industrie du vêtement	144	2,3	247	18,7	391	5,2	3,8
Spiritueux	31	0,5	20	1,5	51	0,7	0,2
Industries diverses	—	—	—	—	—	—	41,9
Total	6 192	100,0	1 322	100,0	7 514	100,0	100,0

Arrondissement de Siegen-Land

Mines de fer	28	0,1	2	—	30	0,1	—
Autres mines de minerai	13	—	1	—	14	—	0,1
Extraction de la pierre	45	0,1	11	0,2	56	0,1	0,2
Extraction et traitement de l'ardoise, l'argile, le kaolin et autres minéraux	30	0,1	2	—	32	0,1	—
Industrie de la brique	75	0,2	6	0,1	81	0,2	0,5
Matériaux réfractaires	22	0,1	3	0,1	25	0,1	0,1
Industrie des pierres et des terres	116	0,3	10	0,2	126	0,3	0,2
Hauts fourneaux, aciéries et laminoirs à chaud	7 073	19,8	520	9,1	7 593	18,3	7,5
Ateliers de presses à forger, forges à marteaux-pilons	879	2,5	52	0,9	931	2,2	0,7
Semi-produits en métal	78	0,2	9	0,2	87	0,2	1,0
Fonderies de fer, fonte, acier	2 610	7,3	148	2,6	2 758	6,6	2,8
Fonderies de métaux	455	1,3	75	1,3	530	1,3	0,4
Étirage, laminoirs à froid	465	1,3	85	1,5	550	1,3	2,2
Façonnage de l'acier	1 043	2,9	287	5,0	1 330	3,2	2,9
Constructions en acier	5 180	14,5	480	8,4	5 660	13,6	3,6

Tableau 23 (suite)

Classes industrielles	Effectif du personnel						
	Hommes		Femmes		Total		
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Land en %
Arrondissement de Siegen-Land (suite)							
Construction de machines	6 192	17,3	1 101	19,2	7 293	17,6	11,5
Construction de véhicules	329	0,9	64	1,1	393	1,0	3,0
Électrotechnique	729	2,0	142	2,5	871	2,1	6,5
Appareils de chauffage et de cuisine	476	1,3	82	1,4	558	1,3	0,3
Travail de la tôle	7 535	21,1	1 201	20,9	8 736	21,0	1,4
Articles en métaux non ferreux	41	0,1	25	0,4	66	0,2	0,1
Emballages en tôle fine	78	0,2	126	2,2	204	0,5	0,1
Serrures et garnitures	152	0,4	102	1,8	254	0,6	1,2
Petits articles de métal	50	0,2	44	0,8	94	0,2	0,8
Industrie chimique	627	1,8	124	2,2	751	1,8	6,8
Céramique de luxe	29	0,1	11	0,2	40	0,1	0,4
Scieries et placage	81	0,2	9	0,2	90	0,2	0,4
Transformation du bois	334	0,9	106	1,8	440	1,1	2,2
Imprimeries et industries de reproduction	76	0,2	39	0,7	115	0,3	1,7
Matières synthétiques	103	0,3	128	2,2	231	0,6	1,1
Caoutchouc et amiante	7	—	13	0,2	20	—	0,7
Production du cuir	157	0,4	32	0,6	189	0,5	0,1
Travail du cuir	4	—	17	0,3	21	0,1	0,2
Textiles	75	0,2	122	2,1	197	0,5	7,1
Vêtement	158	0,4	426	7,4	584	1,4	3,8
Pâtisserie	12	0,1	3	—	15	—	0,3
Laiteries et fromageries	49	0,1	25	0,4	74	0,2	0,3
Brasseries	372	1,1	101	1,8	473	1,1	0,7
Industries diverses	—	—	—	—	—	—	27,1
Total	3 5778	100,0	5 734	100,0	41 512	100,0	100,0

Arrondissement d'Altenkirchen

Mines de fer	1 998	14,8	123	5,3	2 121	13,3	0,7
Extraction de la pierre	280	2,1	4	0,2	284	1,8	1,5
Industrie du sable et gravier	41	0,3	1	0,1	42	0,3	1,4
Extraction et traitement: ardoise, argile, kaolin et autres minéraux	108	0,8	1	0,1	109	0,7	0,8
Industrie de la brique	23	0,2	—	—	23	0,1	0,7
Matériaux réfractaires	27	0,2	2	0,1	29	0,2	1,8
Hauts fourneaux, aciéries et laminoirs	3 555	26,2	111	4,7	3 666	23,1	1,9
Fonderies de métaux	23	0,2	1	0,1	24	0,1	2,5
Étirage et laminoirs à froid	1	—	10	0,4	11	0,1	0,6
Façonnage de l'acier	815	6,0	290	12,4	1 105	7,0	0,9
Constructions en acier	658	4,8	16	0,6	674	4,2	1,4
Construction de machines	2 143	15,8	180	7,7	2 323	14,6	10,7
Électrotechnique	527	3,9	161	6,9	688	4,3	4,2
Mécanique de précision, optique	32	0,2	18	0,8	50	0,3	0,6
Travail de la tôle	1 081	8,0	209	8,9	1 290	8,1	1,4
Emballages en tôle fine	17	0,1	4	0,2	21	0,1	0,8
Serrures et garnitures	15	0,1	1	0,1	16	0,1	0,2
Industrie chimique	42	0,3	3	0,2	45	0,3	17,9
Scieries, créosotage du bois, placage	115	0,8	12	0,5	127	0,8	1,4
Contreplaqué, fibre de bois, panneaux à base de copeaux	611	4,6	40	1,7	651	4,1	0,3
Industrie du travail du bois, cellulose	282	2,1	48	2,0	330	2,1	3,4

Tableau 23 (suite)

Classes industrielles	Effectif du personnel						
	Hommes		Femmes		Total		
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Land en %
Arrondissement d'Altenkirchen (suite)							
Pâte mécanique, industrie de production de papier et carton	102	0,8	49	2,1	151	0,9	1,6
Imprimeries et industries de reproduction	75	0,5	20	0,8	95	0,6	2,1
Matières synthétiques	413	3,0	110	4,7	523	3,3	2,2
Caoutchouc et amiante	60	0,4	62	2,7	122	0,8	1,3
Industrie de production du cuir	12	0,1	15	0,6	27	0,2	0,7
Textiles	59	0,4	207	8,8	266	1,7	3,4
Vêtement	149	1,1	443	18,9	592	3,7	3,5
Minoteries	22	0,1	5	0,2	27	0,2	0,2
Confiserie	35	0,2	126	5,4	161	1,0	0,1
Laiteries et fromageries	53	0,4	20	0,8	73	0,5	0,6
Brasseries	190	1,5	47	2,0	237	1,5	1,7
Industries diverses	—	—	—	—	—	—	27,5
Total	13 564	100,0	2 339	100,0	15 903	100,0	100,0

Arrondissement de l'Oberwesterwald

Extraction de la pierre	584	16,6	5	0,5	589	13,2	1,5
Extraction et traitement: ardoise, argile, kaolin et autres minéraux	66	1,9	—	—	66	1,5	0,8
Industrie de la brique	20	0,6	—	—	20	0,4	0,7
Industrie du béton	172	4,9	5	0,5	177	4,0	0,5
Fonderies de métaux	15	0,4	—	—	15	0,3	2,5
Façonnage de l'acier	330	9,4	39	4,2	369	8,3	0,9
Constructions en acier	35	1,0	1	0,1	36	0,8	1,4
Construction de machines	187	5,3	8	0,9	195	4,4	10,7
Construction de véhicules	91	2,9	11	1,2	102	2,3	2,2
Électrotechnique	65	1,9	18	1,9	83	1,8	4,2
Travail de la tôle	374	10,6	30	3,2	404	9,1	1,4
Meubles en tubes d'acier	11	0,3	—	—	11	0,2	—
Articles en métaux non ferreux	54	1,5	40	4,3	94	2,1	1,0
Serrures et garnitures	29	0,8	65	7,0	94	2,1	0,2
Articles en métal	59	1,7	90	9,6	149	3,3	0,6
Industrie du jouet	66	1,9	59	6,3	125	2,8	0,1
Industrie chimique	14	0,4	2	0,2	16	0,3	17,9
Scieries, travail du bois, créosotage du bois, placage	116	3,3	8	0,9	124	2,8	1,4
Industrie de transformation du bois	568	16,1	139	14,7	707	15,8	3,4
Imprimeries et industries de reproduction	71	2,0	12	1,3	83	1,9	2,1
Matières synthétiques	124	3,5	21	2,2	145	3,2	2,2
Industries du travail du cuir	154	4,4	171	18,3	325	7,3	1,1
Textiles	5	0,1	25	2,7	30	0,7	3,4
Vêtement	172	4,9	95	10,2	267	6,0	3,5
Alimentation	16	0,4	60	6,4	76	1,7	0,1
Laiteries et fromageries	78	2,2	27	2,9	105	2,4	0,6
Brasseries	42	1,3	3	0,3	45	1,0	1,7
Spiritueux	9	0,3	1	0,1	10	0,2	0,4
Industries diverses	—	—	—	—	—	—	33,5
Total	3 527	100,0	935	100,0	4 462	100,0	100,0

Tableau 23 (suite)

Arrondissement de la Dill

Classes industrielles	Effectif du personnel						
	Hommes		Femmes		Total		
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Land en %
Mines de fer	357	2,4	12	0,3	369	1,9	0,2
Extraction de la pierre	574	3,8	16	0,4	590	3,1	1,0
Extraction et traitement: ardoise, argile, kaolin et autres minéraux	140	0,9	4	0,1	144	0,8	0,2
Industrie de la chaux	52	0,3	3	0,1	55	0,3	0,1
Industrie de la brique	247	1,7	26	0,6	273	1,4	0,7
Matériaux réfractaires	236	1,6	21	0,5	257	1,3	0,3
Industrie du béton	18	0,1	1	—	19	0,1	0,6
Hauts fourneaux, aciéries et laminoirs	206	1,4	4	0,1	210	1,1	0,7
Semi-produits en métal	312	2,1	86	2,1	398	2,1	0,9
Fonderies de fer, d'acier et de fonte	474	3,2	40	1,0	514	2,7	3,0
Étirage, laminoirs à froid	261	1,7	9	0,2	270	1,4	0,3
Façonnage de l'acier	479	3,2	215	5,4	694	3,7	1,0
Constructions en acier (y compris constructions en alliage léger)	845	5,6	116	2,9	961	5,1	3,2
Construction de machines	1 123	7,4	115	2,9	1 238	6,5	14,4
Construction de véhicules	279	1,9	114	2,8	393	2,1	8,4
Électrotechnique	848	5,6	537	13,3	1 385	7,3	11,5
Appareils de chauffage et de cuisine	6 592	43,8	1 545	38,5	8 137	42,7	1,4
Travail tôle d'acier	411	2,7	113	2,8	524	2,7	1,3
Quincaillerie	11	0,1	9	0,2	20	0,1	1,2
Fabriques d'outils	109	0,7	24	0,6	133	0,7	0,2
Industries des pierres précieuses	19	0,1	3	0,1	22	0,1	—
Industrie chimique	262	1,7	88	2,2	350	1,8	10,8
Céramique de luxe	144	1,0	138	3,4	282	1,4	0,5
Scieries, travail du bois, install. de créosotage, placage	169	1,1	95	2,4	264	1,4	0,7
Industries de transf. du bois	368	2,5	127	3,2	495	2,6	2,4
Industries de transf. papier et carton	12	0,1	41	1,0	53	0,3	1,1
Imprimeries et industries de reproduction	182	1,2	52	1,3	234	1,2	3,2
Matières synthétiques	21	0,1	11	0,3	32	0,2	1,6
Chaussure	41	0,3	71	1,8	112	0,6	1,3
Textiles	32	0,2	72	1,8	104	0,5	4,1
Vêtement	22	0,2	226	5,6	248	1,3	4,3
Laiteries et fromageries	52	0,3	39	1,0	91	0,5	0,7
Brasseries	150	1,0	9	0,2	159	0,9	0,8
Cigares	1	—	38	0,9	39	0,2	0,6
Industries diverses	—	—	—	—	—	—	17,3
Total	15 049	100,0	4 020	100,0	19 069	100,0	100,0

Arrondissement de l'Oberlahn

Mines de fer	479	17,8	8	0,7	487	12,7	0,2
Extraction de la pierre	245	9,1	9	0,8	254	6,6	1,0
Extraction et traitement: ardoise, argile, kaolin et autres minéraux	144	5,4	1	0,1	145	3,8	0,2
Industrie de la chaux	251	9,3	11	1,0	262	6,8	0,1
Industrie du béton	80	3,0	—	—	80	2,1	0,6
Fonderies de fer, acier et fonte	42	1,6	3	0,3	45	1,2	3,0
Fonderies de métaux	10	0,4	—	—	10	0,3	0,2
Façonnage de l'acier	41	1,5	3	0,3	44	1,1	1,0
Construction de machines	86	3,2	83	7,2	169	4,4	14,4

Tableau 23 (suite)

Classes industrielles	Effectif du personnel						
	Hommes		Femmes		Total		
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Land en %
Arrondissement de l'Oberlahn (suite)							
Construction de véhicules	16	0,6	2	0,2	18	0,5	8,4
Électrotechnique	1	—	28	2,4	29	0,7	11,5
Mécanique de précision, optique, horlogerie	120	4,5	97	8,5	217	5,6	2,7
Quincaillerie	18	0,7	5	0,4	23	0,6	1,2
Fabriques d'outils	14	0,5	1	0,1	15	0,4	0,2
Industrie chimique	99	3,7	22	1,9	121	3,2	10,8
Industrie du verre	117	4,4	66	5,8	183	4,8	0,8
Industrie de transformation du bois	275	10,2	123	10,7	398	10,4	2,4
Imprimeries et industries de reproduction	12	0,4	4	0,3	16	0,4	3,2
Industrie de production du cuir	90	3,3	47	4,1	137	3,6	0,4
Industrie du travail du cuir	15	0,6	27	2,4	42	1,1	1,7
Chaussure	10	0,4	12	1,0	22	0,6	1,3
Textiles	22	0,8	118	10,3	140	3,6	4,1
Vêtement	16	0,6	164	14,3	180	4,7	4,3
Minoteries (y compris industrie de décorticage)	24	0,9	4	0,3	28	0,7	0,1
Confiserie	46	1,7	98	8,5	144	3,8	0,7
Laiteries et fromageries	72	2,6	67	5,9	139	3,6	0,7
Brasseries	130	4,8	6	0,5	136	3,5	0,8
Eaux minérales, limonades	216	8,0	137	12,0	353	9,2	0,6
Industries diverses	—	—	—	—	—	—	33,4
Total	2 691	100,0	1 146	100,0	3 837	100,0	100,0

Wetzlar

Mines de fer	235	1,2	1	—	236	0,9	0,2
Extraction de la pierre	89	0,4	—	—	89	0,3	1,0
Extraction et traitement: argile, ardoise, kaolin et autres minéraux	98	0,5	—	—	98	0,4	0,2
Industrie du ciment	237	1,2	1	—	238	0,9	0,4
Industrie de la chaux	91	0,4	—	—	91	0,3	0,1
Industrie de la brique	18	0,1	—	—	18	—	0,7
Industrie du béton	283	1,4	6	0,1	289	1,0	0,6
Matériaux de construction légers et isolants	11	—	1	—	12	—	0,1
Hauts fourneaux, aciéries, laminoirs	4 402	21,7	295	4,0	4 697	16,9	0,7
Semi-produits en métal	274	1,4	32	0,4	306	1,1	0,9
Fonderies de fer, acier, fonte	3 196	15,7	567	7,6	3 763	13,6	3,0
Fonderies de métaux	306	1,5	50	0,7	356	1,3	0,2
Étirage et laminoirs à froid	799	3,9	175	2,4	974	3,5	0,3
Façonnage de l'acier	19	0,1	5	0,1	24	0,1	1,0
Constructions en acier	112	0,5	22	0,3	134	0,5	3,2
Construction de machines	793	3,9	257	3,5	1 050	3,8	14,4
Construction de véhicules	248	1,2	119	1,6	367	1,3	8,4
Électrotechnique	1 459	7,2	1 750	23,6	3 209	11,6	11,5
Mécanique de précision, optique, horlogerie	5 904	29,1	1 885	25,4	7 789	28,1	2,7
Travail de la tôle	51	0,3	10	0,1	61	0,2	1,3
Industrie chimique	27	0,1	79	1,1	106	0,4	10,8
Scieries, travail du bois, inst. de créosotage, placage	71	0,4	38	0,5	109	0,4	0,7

Tableau 23 (suite)

Classes industrielles	Effectif du personnel						
	Hommes		Femmes		Total		
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Land en %
<i>Wetzlar (suite)</i>							
Fabriques de contreplaqué, de panneaux en fibre de bois et en particules de bois	72	0,4	31	0,4	103	0,4	0,2
Industrie de transformation du bois	361	1,8	197	2,7	558	2,0	2,4
Industrie de transformation du papier et du carton	50	0,2	60	0,8	110	0,4	1,1
Imprimeries et industries de reproduction	234	1,1	94	1,2	328	1,2	3,2
Matières synthétiques	158	0,8	93	1,2	251	0,9	1,6
Production du cuir	108	0,5	32	0,4	140	0,5	0,4
Travail du cuir	76	0,4	102	1,4	178	0,6	1,7
Chaussure	2	—	47	0,6	49	0,2	1,3
Textiles	193	1,0	316	4,3	509	1,9	4,1
Vêtement	21	0,1	140	1,9	161	0,6	4,3
Minoteries	44	0,2	7	0,1	51	0,2	0,1
Industrie du pain	17	0,1	—	—	17	—	0,3
Laiteries et fromageries	63	0,3	56	0,8	119	0,4	0,7
Brasseries	117	0,6	13	0,2	130	0,5	0,8
Sources d'eau minérale, eaux minérales, limonades	16	0,1	24	0,3	40	0,1	0,6
Tabac	41	0,2	911	12,3	952	3,5	0,6
Industries diverses	—	—	—	—	—	—	14,2
Total	20 296	100,0	7 416	100,0	27 712	100,0	100,0

Région examinée

Mines de fer	3 097	3,2	146	0,6	3 243	2,7	
Mines de minerais	13	—	1	—	14	—	
Extraction de la pierre	1 852	1,9	47	0,2	1 899	1,6	
Industries du sable et du gravier	41	—	1	—	42	—	
Extraction et traitement: ardoise, argile, kaolin et autres minéraux	595	0,6	15	0,1	610	0,5	
Industrie de la chaux	394	0,4	14	0,1	408	0,3	
Industrie du ciment	237	0,3	1	—	238	0,2	
Industrie du béton	553	0,6	12	0,1	565	0,5	
Matériaux de construction légers et isolants	11	—	1	—	12	—	
Industrie de la brique	405	0,4	34	0,1	439	0,4	
Matériaux réfractaires	401	0,4	36	0,1	437	0,4	
Ateliers de presses à forger, forges à marteaux-pilons	879	0,9	52	0,2	931	0,8	
Hauts fourneaux, aciéries laminoirs	15 686	16,2	954	4,2	16 640	13,9	
Fonderies de fer, acier et fonte	7 082	7,3	766	3,3	7 848	6,5	
Semi-produits en métal	664	0,7	127	0,6	791	0,6	
Fonderies de métaux	809	0,8	126	0,6	935	0,8	
Étirage et laminage à froid	1 565	1,6	285	1,2	1 850	1,5	
Façonnage de l'acier	2 892	3,0	849	3,7	3 741	3,1	
Constructions en acier	7 314	7,5	661	2,9	7 975	6,6	
Construction de machines	12 644	13,0	2 077	9,1	14 721	12,3	
Construction de véhicules	963	1,0	310	1,4	1 273	1,1	
Électrotechnique	11 299	11,6	4 560	19,9	15 859	13,2	
Mécanique de précision, optique	6 056	6,2	2 000	8,7	8 056	6,7	
Industries de transformation du fer, acier et autres métaux	11 212	11,5	2 317	10,1	13 529	11,3	

Tableau 23 (suite)

Classes industrielles	Effectif du personnel					
	Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Région examinée (suite)						
Industrie chimique	1 087	1,1	321	1,4	1 408	1,2
Industrie du verre	147	0,2	76	0,3	223	0,2
Céramique de luxe	173	0,2	149	0,7	322	0,3
Scieries, placage, industrie des contre-plaqués, des panneaux en fibre de bois et en particules de bois	1 235	1,3	233	1,0	1 468	1,2
Industries de transformation du bois	2 204	2,3	755	3,3	2 959	2,5
Industrie de production du papier et carton	229	0,2	228	1,0	457	0,4
Imprimeries et industries de reproduction	808	0,8	286	1,2	1 094	0,9
Matières synthétiques	819	0,8	363	1,6	1 182	1,0
Caoutchouc et amiante	67	0,1	75	0,3	142	0,1
Production du cuir	396	0,4	139	0,6	535	0,4
Travail du cuir	249	0,3	317	1,4	566	0,5
Chaussure	53	0,1	130	0,6	183	0,2
Textiles	386	0,4	860	3,7	1 246	1,0
Vêtement	682	0,7	1 741	7,6	2 423	2,0
Alimentation et industries assimilées	1 898	2,0	1 847	8,1	3 745	3,1
Total	97 097	100,0	22 912	100,0	120 009	100,0

En ce qui concerne le tableau 24 ci-dessous, il n'a pas été possible d'obtenir les données concernant les arrondissements de Siegen-ville et de Siegen-Land⁽¹⁾.

⁽¹⁾ *Remarque*: Les autorités compétentes ont déclaré ne pas disposer des indications demandées. D'un relevé spécial effectué par l'Office statistique de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, il apparaît que 80 % des données fournies sont des indications individuelles. Comme il n'est pas permis de transmettre des indications individuelles relatives aux personnes occupées, et que d'autre part, les quelques indications non soumises au secret ne permettent pas d'obtenir un tableau de la situation, il a été décidé de ne pas fournir ces informations.

Tableau 24 Effectif du personnel dans les entreprises industrielles occupant 10 personnes ou plus, réparti selon les différentes classes industrielles, suivant la taille des entreprises pour les différents arrondissements et l'ensemble de la région examinée, à la fin septembre 1963

Arrondissement d'Altenkirchen

Principales classes industrielles	Effectif du personnel dans les entreprises occupant ... personnes						
	10 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 à 999	1 000 et plus	Total (col. 2 à 7)
1	2	3	4	5	6	7	8
Mines de fer	—	223	159	687	702	—	1 771
Extraction de la pierre	70	93	120	—	—	—	283
Extraction et traitement: ardoise, argile, kaolin et autres minéraux (goudron minéral, terre colorée et autres terres)	29	71	—	—	—	—	100
Industrie du sable et du gravier	42	—	—	—	—	—	42
Industrie de la brique	23	—	—	—	—	—	23
Matériaux réfractaires	25	—	—	—	—	—	25
Hauts fourneaux, aciéries, laminoirs à chaud	45	—	—	452	1 603	1 326	3 426
Fonderies de métaux	25	—	—	—	—	—	25

Tableau 24 (suite)

Principales classes industrielles	Effectif du personnel dans les entreprises occupant ... personnes						
	10 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 à 999	1 000 et plus	Total (col. 2 à 7)
1	2	3	4	5	6	7	8
Arrondissement d'Altenkirchen (suite)							
Façonnage de l'acier	69	—	—	1 016	—	—	1 085
Constructions en acier (y compris constructions en alliages légers)	46	—	—	659	—	—	705
Construction de machines	90	202	378	419	—	1 244	2 333
Électrotechnique	87	175	246	321	—	—	829
Mécanique de précision, optique, horlogerie	—	52	—	—	—	—	52
Articles de métal, fer et tôle	186	560	134	454	—	—	1 334
Industrie chimique	45	—	—	—	—	—	45
Scieries, créosotage du bois, placage	135	—	138	447	—	—	720
Industrie du travail du bois	178	52	116	—	—	—	346
Pâte mécanique, cellulose, industries du papier et du carton	—	—	157	—	—	—	157
Imprimeries et industries de reproduction	101	—	—	—	—	—	101
Matières synthétiques	191	55	344	—	—	—	590
Industries du caoutchouc et de l'amiante	63	—	184	—	—	—	247
Industrie de production du cuir	27	—	—	—	—	—	27
Textiles	118	54	—	—	—	—	172
Vêtement	163	60	413	—	—	—	636
Alimentation	117	91	183	206	—	—	597
Total	1 875	1 688	2 572	4 661	2 305	2 570	15 671

Arrondissement de l'Oberwesterwald

Extraction de la pierre	110	231	—	225	—	—	566
Extraction et traitement: ardoise, argile, kaolin et autres minéraux (goudron minéral, terre colorée et autres terres)	78	—	—	—	—	—	78
Industrie de la brique	20	—	—	—	—	—	20
Industrie du béton	52	136	—	—	—	—	188
Fonderies de métaux	15	—	—	—	—	—	15
Façonnage de l'acier	109	—	—	247	—	—	356
Constructions en acier	83	—	—	—	—	—	83
Construction de machines	34	169	100	—	—	—	303
Construction de véhicules	32	59	—	—	—	—	91
Électrotechnique	22	60	—	—	—	—	82
Mécanique de précision, optique, horlogerie	46	—	—	—	—	—	46
Articles en métal, fer et tôle	166	108	240	241	—	—	755
Industrie du jouet	—	118	—	—	—	—	118
Industrie chimique	17	—	—	—	—	—	17
Scieries et travail du bois	158	—	—	—	—	—	158
Transformation du bois	77	184	—	266	—	—	527
Imprimeries et industries de reproduction	—	90	—	—	—	—	90
Matières synthétiques	18	158	—	—	—	—	176
Travail du cuir	52	51	196	—	—	—	299
Textiles	29	—	—	—	—	—	29
Vêtement	59	72	163	—	—	—	294
Alimentation	105	157	—	—	—	—	262
Total	1 282	1 593	699	979	—	—	4 553

Tableau 24 (suite)

Arrondissement de la Dill

Principales classes industrielles	Effectif du personnel dans les entreprises occupant ... personnes						
	10 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 à 999	1 000 et plus	Total (col. 2 à 7)
1	2	3	4	5	6	7	8
Mines de fer	12	66	163	—	—	—	241
Extraction de la pierre	232	326	—	—	—	—	558
Extraction et traitement: ardoise, argile, kaolin et autres minéraux (goudron minéral, terre colorée et autres terres)	150	—	—	—	—	—	150
Industrie de la chaux	—	52	—	—	—	—	52
Industrie de la brique	—	156	125	—	—	—	281
Matériaux réfractaires	68	—	173	—	—	—	241
Industrie du béton	20	—	—	—	—	—	20
Hauts fourneaux, aciéries, laminoirs à chaud	—	—	—	216	—	—	216
Industries de semi-produits en métal	—	—	194	208	—	—	402
Fonderies de fer, acier et fonte	—	—	111	389	—	—	500
Étirage et laminoirs à froid	—	—	—	330	—	—	330
Façonnage de l'acier	119	—	116	461	—	—	696
Constructions en acier (y compris constructions en alliages légers)	10	64	134	—	775	—	983
Construction de machines	65	220	273	691	—	—	1 249
Construction de véhicules	—	63	142	229	—	—	434
Électrotechnique	89	126	169	901	—	—	1 285
Mécanique de précision, optique, horlogerie	—	—	—	—	—	—	—
Appareils de chauffage et de cuisine	44	—	265	321	749	7 175	8 554
Industrie de transformation de la tôle	120	63	138	—	—	—	321
Industrie de meubles en tubes d'acier	—	—	—	275	—	—	275
Articles en métal (sans l'industrie du stylo et stylo à bille)	—	50	—	—	—	—	50
Quincaillerie	29	59	—	—	—	—	88
Outils	64	64	—	—	—	—	128
Articles de gymnastique et de sport	—	—	—	—	—	—	—
Industrie des pierres précieuses	23	—	—	—	—	—	23
Industrie chimique	116	242	—	—	—	—	358
Céramique de luxe	57	—	—	235	—	—	292
Scieries, inst. de créosotage du bois, placage	46	—	—	254	—	—	300
Industries de transformation du bois	53	92	408	220	—	—	773
Industries de transformation du papier et du carton	68	—	—	—	—	—	68
Imprimeries et industries de reproduction	151	76	—	—	—	—	227
Matières synthétiques	34	—	—	—	—	—	34
Industrie du travail du cuir	—	—	—	—	—	—	—
Chaussure	49	60	—	—	—	—	109
Textiles	87	—	—	—	—	—	87
Vêtement	76	70	—	201	—	—	347
Laiteries, fromageries	20	69	—	—	—	—	89
Brasseries	45	130	—	—	—	—	175
Vins	—	—	—	—	—	—	—
Sources d'eau minérale, eaux minérales, limonades	—	—	—	—	—	—	—
Cigares	36	—	—	—	—	—	36
Total	1 883	2 048	2 411	4 931	1 524	7 175	19 972

Tableau 24 (suite)

Arrondissement de l'Oberlahn

Principales classes industrielles	Effectif du personnel dans les entreprises occupant ... personnes						
	10 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 à 999	1 000 et plus	Total (col. 2 à 7)
1	2	3	4	5	6	7	8
Mines de fer	31	164	141	—	—	—	336
Extraction de la pierre	104	—	100	—	—	—	204
Extraction et traitement : ardoise, argile, kaolin et autres minéraux (goudron minéral, terre colorée et autres terres)	122	—	—	—	—	—	122
Industrie de la chaux	—	—	—	250	—	—	250
Matériaux réfractaires	—	—	—	—	—	—	—
Béton	51	58	—	—	—	—	109
Autres industries des pierres et des terres (Matériaux isolants, filtres, produits dérivés du laitier, mortier, enduit imperméable)	—	—	—	—	—	—	—
Fonderies de fer, acier et fonte	45	—	—	—	—	—	45
Fonderies de métaux	14	—	—	—	—	—	14
Façonnage de l'acier	47	—	—	—	—	—	47
Construction de machines	33	—	144	—	—	—	177
Construction de véhicules	—	54	—	—	—	—	54
Électrotechnique	33	—	—	—	—	—	33
Mécanique de précision, optique, horlogerie	20	75	—	205	—	—	300
Transformation de la tôle	40	—	—	—	—	—	40
Articles en métal (Industrie du stylo et du stylo à bille non comprise)	—	—	—	—	—	—	—
Quincaillerie	25	—	—	—	—	—	25
Outils	16	—	—	—	—	—	16
Industrie chimique	—	—	132	—	—	—	132
Industrie du verre	—	—	182	—	—	—	182
Scieries, travail du bois inst. de créosotage du bois, placage	—	—	—	—	—	—	—
Industrie de transformation du bois	53	—	115	217	—	—	385
Imprimeries et industries de reproduction	16	—	—	—	—	—	16
Production du cuir	—	—	136	—	—	—	136
Travail du cuir	47	—	—	—	—	—	47
Chaussure	24	—	—	—	—	—	24
Textiles	49	—	118	—	—	—	167
Vêtement	34	107	—	—	—	—	141
Minoteries (y compris les industries de décorticage)	26	—	—	—	—	—	26
Industrie de transformation des fruits et légumes	—	—	—	—	—	—	—
Confiserie	—	—	149	—	—	—	149
Laiteries, fromageries	82	53	—	—	—	—	135
Brasseries	43	92	—	—	—	—	135
Spiritueux	—	—	—	—	—	—	—
Sources d'eau minérale, eaux minérales et limonades	30	—	295	—	—	—	325
Total	985	603	1 512	672	—	—	3 772

Tableau 24 (suite)

Arrondissement de Wetzlar

Principales classes industrielles	Effectif du personnel dans les entreprises occupant ... personnes						
	10 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 à 999	1 000 et plus	Total (col. 2 à 7)
1	2	3	4	5	6	7	8
Mines de fer	14	—	—	—	—	—	14
Extraction de la pierre	115	—	—	—	—	—	115
Extraction et traitement : ardoise, argile, kaolin et autres minéraux (goudron minéral, terre colorée et autres terres)	15	81	—	—	—	—	96
Industrie du ciment	—	—	—	246	—	—	246
Industrie de la chaux	37	65	—	—	—	—	102
Industrie de la brique	24	—	—	—	—	—	24
Industrie du béton	17	69	—	250	—	—	336
Matériaux de construction légers et isolants	11	—	—	—	—	—	11
Hauts fourneaux, aciéries et laminoirs à chaud	—	—	—	306	662	3 591	4 559
Semi-produits en métal	—	—	—	286	—	—	286
Fonderies de fer, acier et fonte	—	—	—	366	—	3 364	3 730
Fonderies de métaux	27	—	—	326	—	—	353
Étirage et laminoirs à froid	—	—	329	—	624	—	953
Façonnage de l'acier	16	—	—	—	—	—	16
Constructions en acier (y compris constructions en alliages légers)	31	50	106	—	—	—	187
Construction de machines	16	—	223	—	720	—	959
Construction de véhicules	13	—	—	389	—	—	402
Électrotechnique	141	—	551	—	—	2 239	2 931
Mécanique de précision, optique et horlogerie	325	334	276	276	—	7 082	8 293
Transformation de la tôle	39	—	—	—	—	—	39
Articles en métal (Industrie du stylo et du stylo à bille non comprise)	—	—	—	—	—	—	—
Outils	15	—	—	—	—	—	15
Industrie chimique	—	92	—	—	—	—	92
Scieries, travail du bois, inst. de créosotage du bois, placage	30	61	—	—	—	—	91
Industries des contreplaqués, des panneaux en fibre de bois et en particules de bois	—	91	—	296	—	—	387
Industries de transformation du bois	137	59	140	—	—	—	336
Industrie de transformation du papier et du carton	29	83	—	—	—	—	112
Imprimeries et industries de reproduction	64	145	121	—	—	—	330
Matières synthétiques	—	—	—	273	—	—	273
Industrie de transformation du caoutchouc et de l'amiante	—	—	—	—	—	—	—
Production du cuir	30	96	—	—	—	—	126
Travail du cuir	150	65	—	—	—	—	215
Chaussure	—	51	—	—	—	—	51
Textiles	33	—	173	304	—	—	510
Vêtement	115	—	—	—	—	—	115
Minoteries (y compris industrie de décorticage)	52	—	—	—	—	—	52
Industrie du pain	16	—	—	—	—	—	16
Laiteries, fromageries	10	120	—	—	—	—	130
Brasseries	130	—	—	—	—	—	130
Spiritueux	—	—	—	—	—	—	—
Sources d'eau minérale, eaux minérales, limonades	54	65	—	—	—	—	119
Cigares	387	520	—	—	—	—	907
Total	2 093	2 047	1 919	3 318	2 006	16 276	27 659

Tableau 24 (suite)

Région examinée sans les arrondissements de Siegen-ville et de Siegen-Land

Principales classes industrielles	Effectif du personnel dans les entreprises occupant ... personnes						
	10 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 à 999	1 000 et plus	Total (col. 2 à 7)
1	2	3	4	5	6	7	8
Mines de fer	57	453	463	687	702	—	2 362
Extraction de la pierre	631	650	220	225	—	—	1 726
Extraction et traitement : ardoise, argile, kaolin et autres minéraux (goudron minéral, terre colorée et autres terres)	394	152	—	—	—	—	546
Industrie du sable et gravier	42	—	—	—	—	—	42
Industrie du ciment	—	—	—	246	—	—	246
Industrie de la chaux	37	117	—	250	—	—	404
Industrie de la brique	67	156	125	—	—	—	348
Matériaux réfractaires	93	—	173	—	—	—	266
Industrie du béton	140	263	—	250	—	—	653
Industrie des matériaux de construction légers et isolants	11	—	—	—	—	—	11
Hauts fourneaux, aciéries et laminoirs à chaud	45	—	—	974	2 265	4 917	8 201
Semi-produits en métal et fonderies de métaux	81	—	194	820	—	—	1 095
Fonderies de fer, acier et fonte	45	—	111	755	—	3 364	4 275
Étirage et laminoirs à froid	—	—	329	330	624	—	1 283
Façonnage de l'acier	360	—	116	1 724	—	—	2 200
Constructions en acier et en alliages légers	170	114	240	659	775	—	1 958
Construction de machines	238	591	1 118	1 110	720	1 244	5 021
Construction de véhicules	45	176	142	618	—	—	981
Électrotechnique	372	361	966	1 222	—	2 239	5 160
Mécanique de précision, optique et horlogerie	391	461	276	481	—	7 082	8 691
Articles en métal, fer et acier	744	904	777	1 291	749	7 175	11 640
Industrie des pierres précieuses	23	—	—	—	—	—	23
Industrie du jouet	—	118	—	—	—	—	118
Industrie chimique	178	334	132	—	—	—	644
Céramique de luxe	57	—	—	235	—	—	292
Industrie du verre	—	—	182	—	—	—	182
Scieries, travail du bois, inst. de créosotage du bois, placage	369	61	138	701	—	—	1 269
Industries des contreplaqués, des pann. en fibre de bois et en particules de bois	—	91	—	296	—	—	387
Industrie de transformation du bois	498	387	779	703	—	—	2 367
Industrie de transformation du papier et du carton	97	83	157	—	—	—	337
Imprimeries et industrie des reproduction	332	311	121	—	—	—	764
Matières synthétiques	243	213	344	273	—	—	1 073
Caoutchouc et amiante	63	—	184	—	—	—	247
Production du cuir	57	96	136	—	—	—	289
Travail du cuir	249	116	196	—	—	—	561
Chaussure	73	111	—	—	—	—	184
Textiles	316	54	291	304	—	—	965
Vêtement	447	309	576	201	—	—	1 533
Alimentation	730	777	627	206	—	—	2 340
Tabac	423	520	—	—	—	—	943
Total	8 118	7 979	9 113	14 561	5 835	26 021	71 627

B — Autres emplois

Il n'a pas été possible d'obtenir des données.

IV — Situation sur le marché de la main-d'œuvre

A — Demandes d'emploi

1. Effectif de la main-d'œuvre inscrite du sexe masculin

Tableau 25 Moyenne de la réserve de main-d'œuvre inscrite du sexe masculin, par arrondissement et pour la région examinée, ainsi que pour le Land, en chiffres absolus et en % de la population active salariée du sexe masculin, en 1963

Arrondissement	Dates des recensements 1963				Chiffres moyens	
	28 février	31 mai	31 août	30 novembre	Chiffres absolus	En % de la population active masculine
Siegen-ville	579	389	226	221	354	0,54
Siegen-Land ⁽¹⁾						
Altenkirchen	695	301	251	245	373	0,90
Oberwesterwald	945	62	64	82	288	1,80
Dill ⁽²⁾	220	197		200	206	0,70
Oberlahn	240	172		247	220	1,80
Wetzlar	485	361		385	410	1,10
Région examinée	3 464	1 482	541	1 380	1 851	1,06
Pour comparaison :						
Rhénanie-du-Nord - Westphalie	85 568	47 929	43 216	43 679	53 169	1,15
Rhénanie-Palatinat	38 778	8 535	7 773	8 470	14 270	1,70
Hesse	14 601	10 546		15 191	13 466	1,10

⁽¹⁾ Il n'a pas été possible d'obtenir des indications distinctes pour Siegen-ville et Siegen-Land.

⁽²⁾ Les données relatives aux arrondissements hessois se réfèrent à des recensements de fin décembre 1962, fin juin 1963 et fin décembre 1963.

2. Durée du chômage chez la main-d'œuvre masculine inscrite

Les données dont disposent les inspections du travail ne correspondent pas aux critères proposés pour ce tableau.

3. Structure d'âge des chômeurs inscrits du sexe masculin

Les données dont disposent les inspections du travail ne correspondent pas aux critères proposés pour ce tableau.

B — Offres d'emploi

Tableau 28 Offres d'emploi non satisfaites, par arrondissement et pour la région examinée, réparties en hommes et femmes par secteur d'activité et, pour l'industrie, en classes industrielles en 1963 ⁽¹⁾

Arrondissement	Dates des recensements 1963					
	28 février			31 mai		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Siegen-ville	pas d'indications					
Siegen-Land	pas d'indications					
Altenkirchen	530	424	954	945	408	1 253
Oberwesterwald	132	53	185	202	107	309
Dill	525	426	951	656	377	1 033
Oberlahn	197	92	289	210	71	281
Wetzlar	631	359	990	956	434	1 390
Région examinée	2 015	1 354	3 369	2 969	1 397	4 266
Rhénanie-du-Nord - Westphalie ⁽²⁾						
Rhénanie-Palatinat	9 983	10 230	20 213	13 193	10 595	23 788
Hesse	27 041	22 900	49 941	32 843	23 242	56 085

Arrondissement	Dates des recensements 1963					
	31 août			30 novembre		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Siegen-ville	pas d'indications					
Siegen-Land	pas d'indications					
Altenkirchen	684	391	1 075	558	321	879
Oberwesterwald	166	91	257	237	57	294
Dill	818	425	1 243	589	388	977
Oberlahn	295	138	433	282	118	400
Wetzlar	1 170	406	1 576	924	353	1 277
Région examinée	3 133	1 451	4 584	2 590	1 237	3 827
Rhénanie-du-Nord - Westphalie ⁽²⁾						
Rhénanie-Palatinat	15 499	10 473	25 972	14 267	8 728	22 995
Hesse	36 205	25 875	62 080	33 544	22 200	55 744

⁽¹⁾ Selon l'inspection du travail, concernée, il n'était pas possible de fournir la répartition des offres d'emploi par branches d'activité, ni par classes industrielles.

⁽²⁾ Il n'a pas été possible d'obtenir ces indications pour les arrondissements de Rhénanie-du-Nord - Westphalie, car les inspections du travail de ce Land ne conservent que peu de temps les informations relatives aux offres d'emploi.

C — Mouvement quotidien de la main-d'œuvre

Tableau 29 Mouvement quotidien de la main-d'œuvre masculine vers l'extérieur, par arrondissement et pour la région étudiée, selon le recensement de 1961

Arrondissement de résidence	Destinations		
Arrondissement	A l'intérieur de l'arrondissement	A l'extérieur de l'arrondissement, mais à l'intérieur de la région étudiée	A l'extérieur de la région étudiée
Siegen-ville	10 427	3 635	68
Siegen-Land	43 044	7 407	91
Altenkirchen	25 790	4 501	2 048
Oberwesterwald	13 581	3 514	2 257
Dill	14 665	1 018	409
Oberlahn	4 447	1 694	2 600
Wetzlar	21 683	1 137	6 548
Région étudiée	133 637	22 906	14 021

Tableau 30 Mouvement quotidien de la main-d'œuvre de sexe masculin vers l'intérieur, par arrondissement et pour la région étudiée, selon le recensement de 1961

Situation du lieu de travail	Situation de la commune de résidence		
Arrondissement	A l'intérieur de l'arrondissement	A l'extérieur de l'arrondissement, mais dans la région étudiée	A l'extérieur de la région étudiée
Siegen-ville	10 427	9 755	578
Siegen-Land	43 044	7 010	3 628
Altenkirchen	25 790	1 922	624
Oberwesterwald	13 581	180	418
Dill	14 665	928	2 265
Oberlahn	4 447	209	104
Wetzlar	21 683	2 103	1 083
Région étudiée	133 637	22 107	8 700

BELGIQUE

Généralités

Généralités

1. Délimitation des régions - Caractéristiques principales

Les régions à étudier sont communément appelées les bassins charbonniers du nord et du sud de la Belgique.

Le bassin charbonnier du nord traverse d'est en ouest la province du Limbourg, qui est située au nord-est de la Belgique. Cette région est traversée dans le même sens que le gisement charbonnier par le canal Albert qui relie Anvers à la Meuse au nord de Liège. Une autoroute suit grosso modo le même tracé que le canal Albert et relie Anvers au réseau routier de l'Allemagne occidentale et notamment à Aix-la-Chapelle. La province du Limbourg se caractérise par son expansion démographique due au solde naturel très favorable. Cette province, peu industrialisée jusqu'à présent, ne peut offrir le nombre d'emplois requis à sa population en expansion.

Il en résulte un solde migratoire négatif, ainsi que l'existence d'un mouvement alternant important de travailleurs vers l'extérieur de la région, et qui est dirigé principalement vers Liège, les Pays-Bas, Anvers et Bruxelles.

Les efforts de développement économique du Limbourg n'en sont qu'à leurs débuts.

Le bassin charbonnier du sud suit le sillon Meuse-Sambre et Haine. Il traverse donc en fait la Belgique d'est en ouest. La partie est forme le bassin liégeois, tandis que la partie ouest forme les bassins du Borinage, du Centre et de Charleroi. Pour des raisons géographiques, il est indiqué de traiter séparément le bassin liégeois et les deux autres bassins du sud.

Le bassin liégeois, quoique, atteint par la fermeture des charbonnages, continue à connaître un développement économique satisfaisant, grâce à la diversité de son activité industrielle et commerciale.

La situation ne se présente pas de la même façon au Centre et surtout au Borinage où l'arrêt brutal de l'extraction du charbon a été à la base d'une régression économique importante vers les années 1958 à 1961. Ceci est dû à l'absence d'activités de remplacement et, en ce qui concerne le Centre, au manque de dynamisme des industries installées. Les mesures de reconversion entreprises depuis lors commencent à porter leurs fruits. La situation économique du bassin de Charleroi se rapproche plutôt de la situation du bassin de Liège.

La situation démographique est mauvaise dans l'ensemble des bassins charbonniers du sud.

Étant donné que la plupart des données statistiques, dont il faut disposer pour effectuer une analyse de la structure socio-économique des régions en question, ne sont établies qu'au niveau de l'arrondissement administratif, il était indiqué de prendre celui-ci comme base de l'étude.

Les arrondissements administratifs qui ont été retenus sont :

en ce qui concerne le bassin charbonnier du Borinage :

l'arrondissement de Mons ;

en ce qui concerne les bassins charbonniers du Centre et de Charleroi :

les arrondissements de Charleroi, Soignies et Thuin ;

en ce qui concerne le bassin charbonnier de Liège :

l'arrondissement de Liège ;

en ce qui concerne le bassin charbonnier du Limbourg :

les arrondissements de Hasselt, Maaseik et Tongeren.

L'aire géographique de ces arrondissements déborde nettement la zone charbonnière proprement dite. Toutefois, il est certain que le marché de l'emploi, où s'adressent les industries installées dans la zone en question, est plus large que celle-ci.

Quoique du point de vue strictement scientifique cette méthode est très imparfaite, elle est, du point de vue pratique, la seule utilisable.

2. Présentation du rapport

L'étude a été scindée en trois parties et notamment par région à étudier.

La région I a été appelée « Borinage-Centre-Charleroi ». Les statistiques concernent les arrondissements administratifs de Mons, Charleroi, Soignies et Thuin.

La région II appelée « Liège » correspond avec l'arrondissement administratif de Liège.

La région III appelée « Limbourg » couvre la totalité de la province du Limbourg.

Ces trois parties ont été précédées par un chapitre « Généralités ».

Pour chaque région étudiée la partie statistique est précédée d'une partie descriptive où d'une façon synthétique on a essayé de faire ressortir les caractéristiques principales de chacune d'elles.

A signaler que certains tableaux statistiques sont communs aux trois régions. On les a reproduits dans l'étude de chaque région.

En outre, la partie concernant l'infrastructure a été traitée dans le présent chapitre [Généralités]. Certaines voies de communication concernent, en effet, deux ou trois régions à la fois.

Le schéma de travail établi par la C.E.C.A. n'a pu être suivi intégralement. Il manque notamment des renseignements sur :

- a) L'enseignement technique (nombre d'élèves par localité, niveau et spécialité). Par conséquent, les tableaux 11 et 13 n'ont pu être établis ;
- b) Le nombre d'élèves qui quittent l'école primaire et passent à l'enseignement secondaire ;
- c) Les régimes de formation à l'échelon de l'entreprise ;
- d) L'emploi dans l'industrie en distinguant les établissements occupant ou non 10 personnes ou plus. Il en résulte que les tableaux 17, 22, 23 et 24 n'ont pu être fournis dans la forme requise.

En ce qui concerne le chapitre IV « Situation sur le marché de la main-d'œuvre », il y a lieu de signaler ce qui suit :

a) *Demandes d'emploi*

Note préliminaire : Il y a lieu de remarquer que la réserve de main-d'œuvre représente plus que les chômeurs inscrits aux organismes s'occupant d'octroyer des allocations de chômage. Toutefois, en ce qui concerne la Belgique, les statistiques manquent pour tenter de déterminer quantitativement la réserve potentielle qui devrait normalement figurer aux tableaux 25, 26 et 27. Seuls ont été retenus les chômeurs complets de sexe masculin, recensés à fin juin 1963, bénéficiaires d'allocations de chômage ou occupés par les pouvoirs publics sans distinction d'aptitude.

Pour l'ensemble du pays la différence à fin juin 1963 est la suivante :

Total des chômeurs complets	44 661
Total sans chômeurs occupés par les pouvoirs publics	36 814
Différence	<u>7 847</u>

La répartition d'après la durée du chômage (tableau 26) et d'après l'âge des chômeurs (tableau 27) n'est disponible que par bureau régional de l'Office national de l'emploi. Les ressorts de ces bureaux ne concordent pas entièrement avec les arrondissements administratifs qui ont été retenus comme base de l'étude. Les différences sont indiquées ci-dessous :

Tableau 25 La Belgique n'est pas dans la possibilité de fournir la statistique sous la forme telle qu'elle est demandée. Les statistiques de l'Office national de l'emploi, donnant la situation à fin mars, concernent les demandeurs d'emploi, chômeurs complets indemnisés, à l'exclusion des chômeurs occupés par les pouvoirs publics.

Arrondissement	Nombre de chômeurs	Bureaux régionaux	Nombre de chômeurs	Différence
Mons	1 948	Mons	1 948	—
Charleroi, Soignies + Thuin	1 874	Charleroi, La Louvière	1 891	+ 17
Liège	3 110	Liège	3 195	+ 85
Hasselt + Tongeren + Maaseik	2 992	Hasselt + Tongeren	3 033	+ 41

Le tableau portant le numéro 25 donne, à titre d'information, le nombre de chômeurs complets masculins et féminins, par arrondissement administratif à fin juin 1963.

b) *Offres d'emploi*

La Belgique n'est pas à même de fournir les renseignements tels qu'ils sont demandés dans la présente étude. En effet, l'Office national de l'emploi ne quantifie pas les offres d'emploi et se limite à indiquer les secteurs et les professions où des pénuries de main-d'œuvre sont constatées.

Ceci résulte du fait que l'Office national de l'emploi ne dispose pas du monopole du marché de l'emploi et n'est pas au courant de tous les besoins en main-d'œuvre.

A titre d'information, le tableau portant le numéro 28 donne les pénuries de main-d'œuvre par bureau régional de l'O.N.E.M., par secteur et par profession.

c) *Mouvements quotidiens de la main-d'œuvre*

Quoique ces mouvements soient fort importants, la Belgique ne dispose pas de statistiques régulières concernant les mouvements quotidiens ou hebdomadaires de la main-d'œuvre. La source la plus complète est constituée par les recensements généraux décennaux, dont le dernier a eu lieu au 31 décembre 1961.

3. Infrastructure

La Belgique est caractérisée par un réseau routier et ferroviaire dont les voies de communication principales sont en majorité dirigées sur Bruxelles. Quoique ne traversant les régions étudiées que sur quelques dizaines de kilomètres, ou ne les traversant même pas du tout, elles sont d'une importance primordiale et il y a donc lieu de les citer. A côté de ces voies de communication axiales, une tendance se fait jour pour équiper le pays de voies transversales ou améliorer les voies existantes (route de la Wallonie, autoroute Anvers—Liège, ligne de chemin de fer Liège—Charleroi—Mons, etc.).

a) *Communications routières importantes pour les régions étudiées*

Voies axiales

Bruxelles — Mons — Paris (via Valenciennes ou via Maubeuge) ;
Bruxelles — Charleroi ;
Bruxelles — Namur — Luxembourg ;
Bruxelles — Liège — Allemagne ;
Bruxelles — Anvers — Pays-Bas.

Voies transversales

Lille — Tournai — Mons — La Louvière — Charleroi — Namur — Liège (à dédoubler par l'autoroute de la Wallonie).

Autoroute Anvers — Herenthals — Tessenderlo — Geel — Hasselt — Liège.

b) *Chemins de fer*

Voies axiales

Bruxelles — Louvain — Landen — Liège — Verviers — Aix-la-Chapelle — Cologne.

Au Limbourg

Landen — Sint-Truiden — Hasselt — Eisden ;
Hasselt — Bilzen — Tongeren — Liège ;
Hasselt — Diest — Aarschot — Louvain ;
Hasselt — Houthalen — Balen — Mol — Herenthals — Lier — Anvers ;
Bruxelles — Namur — Luxembourg — Metz.

Voies transversales

Liège — Huy — Namur — Tamines — Charleroi — Maubeuge — Aulnoye — Paris ;
Bruxelles — Nivelles — Charleroi ;
Bruxelles — Mons — Aulnoye — Paris.

Voies locales

Au Borinage — Centre — Charleroi

Luttre — Pont-à-Celles — Manage — Braine-le-Comte ;
 Marchienne-au-Pont — Piéton — Haine-Saint-Pierre — Mons ;
 Haine-Saint-Pierre — La Louvière — Manage ;
 Haine-Saint-Pierre — Binche ;
 Piéton — Manage ;
 Piéton — Courcelles — Roux ;
 Tamines — Fleurus — Ransart — Charleroi ;
 Mons — Saint-Ghislain — Blaton — Quiévrain — France ;
 Saint-Ghislain — Blaton — Basècles — Tournai ;
 Saint-Ghislain — Warquignies — Flénu.

c) *Voies fluviales*

Voies navigables à l'intérieur de la région en cause ou reliant celle-ci à d'autres parties du pays, réparties suivant le tonnage des bâtiments auxquels elles donnent accès (situation fin 1964).

Tonnage	Dénomination de la voie navigable	Principales localités reliées par cette voie navigable
300 tonnes	Canal Charleroi—Bruxelles ⁽¹⁾	Halle, Tubize, Écaussines, Gosselies, Courcelles, Monceau-sur-Sambre
	Canal du Centre ⁽²⁾ (Seneffe—Nimy)	Manage, La Louvière, Thieu, Obourg
	Canal Nimy—Blaton—Péronnes-sur-Escaut ⁽³⁾	Ghlin, Baudour, Hautrage, Blaton
	Canal Mons—Condé ⁽⁴⁾	Mons, Jemappe, Tertre, Saint-Ghislain
	La Sambre ⁽⁵⁾	Marchienne-au-Pont, Monceau-sur-Sambre, Charleroi, Marcinelle, Couillet, Bouffioulx, Montignies-sur-Sambre, Châtelet, Châtelineau, Farciennes, Tamines, Namur
	Canal Pommerœul—Blaton	Blaton
	Canal Blaton—Ath	Blaton, Ath
	Canaux campinois Schoten—Turnhout—Dessel—Kwaadmechelen—Herenthals—Bocholt—Maastricht	Turnhout, Mol, Balen, Geel, Eisden
1 350 tonnes	La Meuse de Givet à Huy	Dinant, Namur, Huy
2 000 tonnes	La Meuse de Huy à la frontière néerlandaise	Seraing Liège Herstal Visé
	Le canal Albert (liaison Meuse-Anvers)	Genk, Hasselt, Geel punt, Tessenderlo, Kwaadmechelen, Herenthals, Anvers

⁽¹⁾ en 1968 — 1 350 tonnes.

⁽²⁾ 1 350 tonnes de Seneffe à La Louvière.

⁽³⁾ 1 350 tonnes depuis octobre 1964.

⁽⁴⁾ La suppression de ce canal est en cours d'exécution. Il est encore utilisable de Pommerœul à Condé (France).

⁽⁵⁾ Le bief Monceau-sur-Sambre—Namur est en transformation : 1 350 tonnes prévues pour fin 1968.

4. Possibilités de formation en Belgique

a) *Remarques générales*

Décrire in extenso les possibilités de formation en Belgique n'entre pas dans le cadre restreint de cette étude. Toutefois, il y a moyen de remplacer d'une façon suffisante la description par une série de schémas, qui ont été joints en annexe.

A noter qu'en Belgique la structure de l'enseignement « technique » est particulièrement complexe. Celui-ci groupe un grand nombre de types d'enseignement, d'ailleurs très divergents aussi bien du point de vue contenu que du niveau intellectuel. Ainsi, on y retrouve l'enseignement « professionnel » formant des ouvriers qualifiés de niveau A 4 (formation manuelle très poussée), l'enseignement technique proprement dit formant des techniciens de niveau A 3 (enseignement technique moyen de degré inférieur) et A 2 (enseignement technique moyen de degré supérieur) où la partie intellectuelle est plus poussée, ainsi que des ingénieurs techniques A 1 (enseignement technique supérieur). En dehors de ces catégories, on y retrouve également l'enseignement technique commercial et administratif (formation de comptables, secrétaires, dactylos, etc.), l'enseignement technique ménager et connexe (couture, etc.), l'enseignement artistique (arts décoratifs, etc.) et encore d'autres orientations.

A signaler aussi que l'enseignement professionnel pour handicapés est également repris dans l'enseignement technique.

En outre, il y a lieu de remarquer qu'on fait une distinction entre l'enseignement à plein temps (écoles du jour) et l'enseignement à temps réduit (écoles du soir). Ce dernier est souvent indiqué par l'indicatif B tandis que le premier l'est par l'indicatif A. Ainsi on distingue le niveau A 2 du B 2, A 4 du B 4, etc.

La liste complète des établissements d'enseignement technique est éditée par le ministère de l'éducation nationale et de la culture. Dernière édition: 1964.

En ce qui concerne les tableaux statistiques, il y a lieu de remarquer que les tableaux 10 et 12 ne reprennent que les formations qui mènent à des emplois manuels ou semi-manuels dans l'industrie, c'est-à-dire les niveaux A 2, A 3 et A 4.

Comme déjà signalé plus haut, le nombre d'élèves par localité, niveau et spécialité ne peut être connu sans recherches fastidieuses au ministère de l'Éducation nationale et de la culture. Seul le nombre d'élèves par province est régulièrement publié. Par conséquent, les tableaux 11 et 13 n'ont pu être établis de façon détaillée.

b) *Enseignement supérieur*

Mons — Charleroi — Liège — Hasselt et St.-Truiden sont des centres d'enseignement supérieur.

A Mons il y a trois centres, de niveau universitaire, notamment :

- a) la faculté polytechnique de Mons, qui forme des ingénieurs civils des mines ;
- b) l'Institut supérieur commercial et consulaire, qui forme des ingénieurs commerciaux ;
- c) l'Institut supérieur du commerce, qui forme également des ingénieurs commerciaux.

Liège dispose de deux centres de niveau universitaire, notamment :

- l'université de Liège où toutes les disciplines scientifiques sont enseignées, à l'exception des sciences vétérinaires et de l'agronomie ;
- l'École des hautes études commerciales et consulaires qui forme des licenciés en sciences commerciales.

L'enseignement technique supérieur (à distinguer de l'enseignement technique moyen du degré supérieur) est présent à :

Charleroi — Liège — Hasselt et St.-Truiden (uniquement A 1 chimie).

BELGIQUE

Borinage – Centre – Charleroi

I — Description générale

A — Situation géographique et infrastructure

(Voir Généralités)

Tableau 1 Population au 31 décembre 1962 des localités principales (5 000 habitants et plus)

Arrondissement administratif	Commune	Nombre d'habitants			
		Hommes	Femmes	Total	
Mons	Baudur	2 818	2 849	5 667	
	Boussu	5 605	5 883	11 488	
	Cuesmes	5 309	5 490	10 799	
	Dour	5 150	5 511	10 661	
	Élouges	2 446	2 569	5 015	
	Flénu	3 272	3 286	6 558	
	Frameries	5 627	6 190	11 817	
	Ghlin	3 441	3 561	7 002	
	Havré	2 605	2 636	5 241	
	Hornu	5 311	5 551	10 862	
	Jemappes	6 257	6 693	12 950	
	La Bouverie	3 559	3 849	7 408	
	Mons	12 563	14 499	27 062	
	Pâturages	4 664	5 226	9 890	
	Quaregnon	8 833	9 235	18 068	
	Quiévrain	2 656	2 910	5 566	
	Wasmes	6 702	7 221	13 923	
	Soignies	Braine-le-Comte	5 232	5 645	10 877
		Écaussinnes-d'Enghien	3 264	3 417	6 681
Haine-Saint-Paul		3 490	3 780	7 270	
Houdeng-Aimeries		3 976	4 051	8 027	
Houdeng-Goegnies		4 281	4 488	8 769	
La Louvière		11 186	11 876	23 062	
Lessines		4 469	4 716	9 185	
Péronnes		2 902	2 747	5 649	
Soignies		5 288	5 658	10 946	
Strépy-Bracquegnies		4 081	4 133	8 214	
Thuin	Anderlues	6 164	6 312	12 476	
	Binche	4 994	5 432	10 426	
	Carnières	3 961	4 218	8 179	
	Haine-Saint-Pierre	3 368	3 542	6 910	
	Leval-Trahegnies	2 915	3 069	5 984	
	Morlanwelz	4 056	4 273	8 329	
	Thuin	2 722	2 892	5 614	
	Charleroi	Bouffioulx	2 841	2 838	5 679
Chapelle-lez-Herlaimont		4 491	4 635	9 126	

Tableau 1 (suite)

Arrondissement administratif	Commune	Nombre d'habitants		
		Hommes	Femmes	Total
Charleroi	Charleroi	12 402	13 654	26 056
	Châtelet	7 554	7 920	15 483
	Châtelineau	10 021	10 074	20 095
	Couillet	7 174	7 366	14 540
	Courcelles	8 438	8 893	17 331
	Dampremy	5 013	4 999	10 012
	Farciennes	5 777	5 582	11 359
	Fayt-lez-Manage	2 719	2 880	5 599
	Fleurus	4 113	4 331	8 444
	Fontaine-l'Évêque	4 624	4 602	9 226
	Forchies-la-Marche	3 143	3 263	6 406
	Gilly	11 660	12 218	23 878
	Gosselies	5 242	5 699	10 941
	Jumet	13 945	14 708	28 653
	Lodelinsart	5 426	5 721	11 147
	Manage	2 573	2 612	5 185
	Marchienne-au-Pont	9 858	10 012	19 870
	Marcinelle	12 139	13 110	25 249
	Monceau-sur-Sambre	5 213	5 239	10 452
	Montignies-le-Tilleul	4 046	4 151	8 197
	Montignies-sur-Sambre	11 693	12 399	24 092
	Mont-sur-Marchienne	6 643	7 212	13 855
	Ransart	4 999	5 077	10 076
	Roux	5 256	5 387	10 643
	Trazegnies	3 316	3 426	6 742
	Wanfercée-Baulet	3 204	3 218	6 422

Tableau 2 (Voir Généralités)

B — Population

1. Importance de la population

L'image que nous offrent actuellement le Borinage, le Centre et la région de Charleroi est le résultat de l'implantation, au début du XIX^e siècle, de l'industrie et en premier lieu de l'industrie charbonnière dans un milieu auparavant rural. Cette industrialisation est allée de pair avec l'urbanisation de la région. De ce fait, la zone charbonnière, où l'industrie s'est concentrée, nous offre actuellement l'aspect d'un paysage soit urbain, soit suburbain, tandis que, en dehors de celle-ci, le paysage a conservé un aspect rural, à l'exception de quelques centres, tels que Thuin, au sud et Soignies, Braine-le-Comte, Lessines, Enghien dans le nord.

L'industrialisation de la zone charbonnière a modifié profondément la structure et la répartition de la population sur le territoire. Anciennement, il y avait des communes rurales et quelques villes de faible importance (Mons, Binche, Charleroi). Ces dernières se sont développées en tant que centres administratifs et/ou industriels, mais simultanément d'autres agglomérations se sont créées autour des points d'extraction du charbon et des industries connexes.

L'implantation de l'industrie ne s'est pas faite d'une façon égale pour l'ensemble de la zone charbonnière. C'est la région de Charleroi qui a atteint le degré d'industrialisation le plus élevé, ce qui est allé de pair avec une urbanisation très poussée. Le Borinage, par contre, n'a pas connu une industrialisation aussi diversifiée, tandis que le Centre forme la transition entre les deux.

L'ensemble des quatre arrondissements qui ont été pris en considération compte une population qui dépasse le million d'habitants (en 1964 : 1 032 000). L'arrondissement le plus peuplé est celui de Charleroi (460 000 habitants), suivi de Mons (262 000), de Soignies (164 000) et de Thuin (138 000). A remarquer que les deux derniers arrondissements n'ont qu'une faible partie de leur territoire dans la zone industrialisée.

Tableau 3 Évolution de la population de fin 1954 à fin 1964

Année	Arrondissement de Charleroi			Arrondissement de Mons			Arrondissement de Soignies		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1954	225 168	227 662	452 830	132 308	134 321	266 629	84 686	83 858	168 544
1955	228 520	229 693	458 213	132 960	134 447	267 407	85 854	84 027	169 881
1956	229 571	231 453	461 024	132 853	135 132	267 985	86 014	84 422	170 436
1957	234 877	234 506	469 383	134 348	136 066	270 414	86 963	84 770	171 733
1958	232 815	236 444	469 259	133 167	136 893	270 060	85 417	84 754	170 171
1959	230 493	237 259	467 752	131 411	136 615	268 026	84 407	84 920	169 327
1960	228 963	237 519	466 482	129 170	135 546	264 716	83 188	84 291	167 479
1961	225 888	235 452	461 340	126 922	134 442	261 364	81 511	83 702	165 213
1962	227 149	235 997	463 146	126 388	134 142	260 530	81 331	83 687	165 018
1963	228 231	236 656	464 887	126 676	134 556	261 232	80 004	82 315	162 319
1964	230 453	237 341	467 794	127 438	135 011	262 449	80 975	82 973	163 948

Année	Arrondissement de Thuin			Arrondissements de Charleroi - Thuin Soignies - Mons		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1954	67 661	68 693	136 354	509 823	514 534	1 024 357
1955	68 027	68 762	136 789	515 361	516 929	1 032 290
1956	68 554	69 324	137 878	516 992	520 331	1 037 323
1957	69 306	69 834	139 140	525 494	525 176	1 050 670
1958	69 057	70 077	139 134	520 456	528 168	1 048 624
1959	68 776	70 122	138 898	515 087	528 916	1 044 003
1960	68 448	70 060	138 508	509 769	527 416	1 037 185
1961	66 630	69 229	135 859	500 951	522 825	1 023 776
1962	66 784	69 288	136 072	501 652	523 114	1 024 766
1963	67 410	69 579	136 989	502 321	523 106	1 025 427
1964	68 184	69 939	138 123	507 050	525 264	1 032 314

Tableau 4 Chiffre de la population, répartie en hommes et femmes, par arrondissement administratif au 31 décembre 1962

Région Arrondissement administratif	Nombre d'habitants		
	Hommes	Femmes	Total
I a : Borinage			
Arrondissement de Mons	126 388	134 142	260 530
I b : Centre-Charleroi			
Arrondissement de Charleroi	227 149	235 997	463 146
Arrondissement de Soignies	81 331	83 687	165 018
Arrondissement de Thuin	66 784	69 288	136 072
Total I b	375 264	388 972	764 236
Total I (Hainaut)	501 652	523 114	1 024 766
II : Liège			
Arrondissement de Liège	293 098	314 586	607 684
III : Limbourg			
Arrondissement de Hasselt	145 577	140 291	285 868
Arrondissement de Maaseik	71 547	68 135	139 682
Arrondissement de Tongeren	82 084	78 645	160 729
Total III (Limbourg)	299 208	287 071	586 279
Total général	1 093 958	1 124 771	2 218 729

2. Migrations

Les chiffres irréguliers du solde migratoire, tantôt positif, tantôt négatif, sont à mettre en relation avec l'activité de l'industrie charbonnière. En période d'expansion, les charbonnages recrutent de la main-d'œuvre étrangère, qui est partiellement licenciée en période de récession. Ainsi, la régression de l'activité se reflète dans le solde négatif des années 1954 (régression conjoncturelle) et ensuite à partir de 1958 (régression structurelle). Cette tendance a été modifiée à partir de 1962, suite à la pénurie de main-d'œuvre, aussi bien dans les charbonnages, pour regarnir les postes de travail, que dans les autres secteurs de l'économie. Ce mouvement se retrouve dans les quatre arrondissements qui ont été pris en considération.

Tableau 5 Migrations par sexe et par arrondissement administratif de 1954 à 1963 inclusivement
Région I a (Borinage): Arrondissement de Mons

Année	Immigrations			Départs (Émigrations)			Excédent migratoire		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1954	11 124	9 981	21 105	13 028	10 412	23 440	- 1 904	- 431	- 2 335
1955	13 759	10 174	23 933	13 129	10 261	23 390	+ 630	- 87	+ 543
1956	12 692	10 254	22 946	12 810	9 938	22 748	- 118	+ 316	+ 198
1957	14 657	10 510	25 167	13 305	9 902	23 207	+ 1 352	+ 608	+ 1 960
1958	11 277	10 074	21 351	12 675	9 718	22 393	- 1 398	+ 356	- 1 042
1959	9 689	9 111	18 800	11 739	10 019	21 758	- 2 050	- 908	- 2 958
1960	9 253	9 083	18 336	11 622	10 455	22 077	- 2 369	- 1 372	- 3 741
1961	9 638	9 604	19 242	11 415	10 901	22 316	- 1 777	- 1 297	- 3 074
1962	9 455	9 306	18 761	9 919	9 624	19 543	- 464	- 318	- 782
1963	10 028	9 159	19 187	9 520	8 833	18 353	+ 508	+ 326	+ 834

Tableau 5 (suite)

Région I b (Centre-Charleroi) : Arrondissement de Charleroi

Année	Immigrations			Départs (Émigrations)			Excédent migratoire		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1954	26 624	22 908	49 532	27 266	21 543	48 809	— 642	+ 1 365	+ 723
1955	29 924	22 665	52 589	26 581	21 358	47 939	+ 3 343	+ 1 307	+ 4 650
1956	29 165	23 449	52 614	28 268	22 253	50 521	+ 897	+ 1 196	+ 2 093
1957	33 237	23 617	56 854	28 249	21 432	49 681	+ 4 988	+ 2 185	+ 7 173
1958	26 686	23 400	50 086	29 220	22 452	51 672	— 2 534	+ 948	— 1 586
1959	23 335	21 714	45 049	26 243	22 154	48 397	— 2 908	— 440	— 3 348
1960	23 199	22 120	45 319	25 082	22 563	47 645	— 1 883	— 443	— 2 326
1961	22 582	21 731	44 313	23 509	22 217	45 726	— 927	— 486	— 1 413
1962	24 594	21 672	46 266	23 518	21 660	45 178	+ 1 076	+ 12	+ 1 088
1963	26 404	21 360	47 764	25 255	21 341	46 596	+ 1 149	+ 19	+ 1 168

Région I b (Centre-Charleroi) : Arrondissement de Soignies

1954	7 231	6 572	13 803	7 957	6 636	14 593	— 726	— 64	— 790
1955	9 419	6 685	16 104	8 142	6 692	14 834	+ 1 277	— 7	+ 1 270
1956	8 598	6 804	15 402	8 440	6 646	15 086	+ 158	+ 158	+ 316
1957	9 639	6 741	16 380	8 774	6 522	15 296	+ 865	+ 219	+ 1 084
1958	7 359	6 602	13 961	9 131	6 862	15 993	— 1 772	— 260	— 2 032
1959	6 533	6 372	12 905	7 794	6 592	14 386	— 1 261	— 220	— 1 481
1960	6 180	6 056	12 236	7 470	6 836	14 306	— 1 290	— 780	— 2 070
1961	6 400	6 373	12 773	7 345	6 936	14 281	— 945	— 563	— 1 508
1962	6 772	6 428	13 200	6 993	6 588	13 581	— 221	— 160	— 381
1963	6 999	6 149	13 148	6 843	6 185	13 028	+ 156	— 36	+ 120

Région I b (Centre-Charleroi) : Arrondissement de Thuin

1954	5 577	5 450	11 027	5 978	5 425	11 403	— 401	+ 25	— 376
1955	6 538	5 537	12 075	6 221	5 620	11 841	+ 317	— 83	+ 234
1956	6 459	5 442	11 901	5 989	5 125	11 114	+ 470	+ 317	+ 787
1957	6 909	5 551	12 460	6 244	5 293	11 537	+ 665	+ 258	+ 923
1958	5 958	5 459	11 417	6 379	5 501	11 880	— 421	— 42	— 463
1959	5 596	5 416	11 012	6 185	5 675	11 860	— 589	— 259	— 848
1960	5 532	5 289	10 821	6 016	5 591	11 607	— 484	— 302	— 786
1961	5 404	5 242	10 646	5 690	5 406	11 096	— 286	— 164	— 450
1962	5 476	5 274	10 750	5 460	5 392	10 852	+ 16	— 118	— 102
1963	5 954	5 294	11 248	5 465	5 194	10 659	+ 489	+ 100	+ 589

Tableau 5 (suite)

Total des régions (I, II, III)

Année	Immigrations			Départs (Émigrations)			Excédent migratoire		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1954	92 157	83 506	175 663	98 151	82 107	180 258	— 5 994	+ 1 399	— 4 595
1955	104 862	82 336	187 198	94 702	79 130	173 832	+10 160	+ 3 206	+13 366
1956	100 998	83 886	184 884	98 051	79 829	177 880	+ 2 947	+ 4 057	+ 7 004
1957	112 594	85 184	197 778	99 411	78 952	178 363	+13 183	+ 6 232	+19 415
1958	90 135	82 505	172 640	98 522	80 007	178 529	— 8 387	+ 2 498	— 5 889
1959	82 618	79 052	161 670	90 689	80 344	171 033	— 8 071	— 1 292	— 9 363
1960	81 309	79 440	160 749	89 225	82 051	171 276	— 7 916	— 2 611	—10 527
1961	81 504	80 008	161 512	87 407	83 049	170 456	— 5 903	— 3 041	— 8 944
1962	87 223	78 560	165 783	82 554	77 617	160 171	+ 4 669	+ 943	+ 5 612
1963	96 100	80 432	176 532	86 665	77 058	163 723	+ 9 435	+ 3 374	+12 809

3. Structure d'âge de la population

Comme il a déjà été signalé plus haut, la situation démographique des bassins sud est défavorable. La forme des pyramides d'âge est celle d'une population vieille, ayant les classes jeunes dégarnies. La politique d'immigration vise, entre autres, à apporter un correctif à cette situation. En effet, il a été constaté que le taux de fécondité chez les étrangers immigrés est nettement supérieur à celui des autochtones.

Tableau 6 Structure d'âge de la population, répartie en hommes et en femmes, par région et pour la totalité des régions à examiner, au 31 décembre 1961

(En chiffres absolus)

Classes d'âge	Arrondissement de Mons			Arrondissement de Soignies			Arrondissement de Thuin		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	10 191	9 784	19 975	6 587	6 266	12 853	5 639	5 450	11 089
5 à 9 ans	10 115	9 931	20 046	6 143	6 069	12 212	5 527	5 293	10 820
10 à 14 ans	10 561	10 092	20 653	6 423	6 154	12 577	5 651	5 369	11 020
15 à 19 ans	8 056	7 611	15 667	5 003	4 824	9 827	4 370	4 181	8 551
20 à 24 ans	6 132	6 152	12 284	4 229	4 070	8 299	3 547	3 601	7 148
25 à 29 ans	7 148	7 298	14 446	4 810	4 895	9 705	4 060	3 893	7 953
30 à 34 ans	9 274	9 026	18 300	5 813	5 613	11 426	4 838	4 696	9 534
35 à 39 ans	10 713	10 002	20 715	6 608	6 098	12 706	5 347	5 032	10 379
40 à 44 ans	8 533	8 050	16 583	4 916	4 782	9 698	4 046	3 930	7 976
45 à 49 ans	8 244	7 894	16 138	5 179	4 960	10 139	3 958	3 866	7 824
50 à 54 ans	8 708	9 131	17 839	5 720	5 661	11 381	4 321	4 469	8 790
55 à 59 ans	8 280	9 207	17 487	5 579	5 789	11 368	4 402	4 651	9 053
60 à 64 ans	7 315	8 922	16 237	4 825	5 477	10 302	3 744	4 539	8 283
65 ans et plus	13 652	21 342	34 994	9 676	13 044	22 720	7 180	10 259	17 439
Total	126 922	134 442	261 364	81 511	83 702	165 213	66 630	69 229	135 859

Tableau 6 (suite)

Classes d'âge	Arrondissement de Charleroi			Total région I		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	18 795	18 027	36 822	41 212	39 527	80 739
5 à 9 ans	18 238	17 335	35 573	40 023	38 628	78 651
10 à 14 ans	18 093	17 333	35 426	40 728	38 948	79 676
15 à 19 ans	13 444	12 938	26 382	30 873	29 554	60 427
20 à 24 ans	11 738	12 071	23 809	25 646	25 894	51 540
25 à 29 ans	13 773	14 074	27 847	29 791	30 160	59 951
30 à 34 ans	17 920	17 143	35 063	37 845	36 478	74 323
35 à 39 ans	19 859	17 978	37 837	42 527	39 110	81 637
40 à 44 ans	14 898	13 902	28 800	32 393	30 664	63 057
45 à 49 ans	14 276	13 405	27 681	31 657	30 125	61 782
50 à 54 ans	14 877	15 276	30 153	33 626	34 537	68 163
55 à 59 ans	14 960	16 156	31 116	33 221	35 803	69 024
60 à 64 ans	12 368	15 111	27 479	28 252	34 049	62 301
65 ans et plus	22 649	34 703	57 352	53 157	79 348	132 505
Total	225 888	235 452	461 340	500 951	522 825	1 023 776

Tableau 6 a Structure d'âge de la population, répartie en hommes et en femmes, par arrondissement administratif et par région, au 31 décembre 1961

(En %)

Classes d'âge	Arrondissement de Mons			Arrondissement de Soignies			Arrondissement de Thuin		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	8,0	7,3	7,6	8,1	7,5	7,8	8,5	7,9	8,2
5 à 9 ans	8,0	7,4	7,7	7,5	7,3	7,4	8,3	7,6	8,0
10 à 14 ans	8,3	7,5	7,9	7,9	7,4	7,6	8,5	7,7	8,1
15 à 19 ans	6,4	5,7	6,0	6,1	5,8	6,0	6,6	6,0	6,3
20 à 24 ans	4,8	4,6	4,7	5,2	4,9	5,0	5,3	5,2	5,3
25 à 29 ans	5,6	5,4	5,5	5,9	5,8	5,9	6,1	5,6	5,8
30 à 34 ans	7,3	6,7	7,0	7,1	6,7	6,9	7,3	6,8	7,0
35 à 39 ans	8,4	7,4	7,9	8,1	7,3	7,7	8,0	7,3	7,6
40 à 44 ans	6,7	6,0	6,4	6,0	5,7	5,9	6,1	5,7	5,9
45 à 49 ans	6,5	5,9	6,2	6,4	5,9	6,1	5,9	5,6	5,7
50 à 54 ans	6,9	6,8	6,8	7,0	6,8	6,9	6,5	6,4	6,5
55 à 59 ans	6,5	6,9	6,7	6,9	6,9	6,9	6,6	6,7	6,7
60 à 64 ans	5,8	6,6	6,2	5,9	6,5	6,2	5,6	6,6	6,1
65 ans et plus	10,8	15,8	13,4	11,9	15,5	13,7	10,7	14,9	12,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 6 a (suite)

(En %)

Classes d'âge	Arrondissement de Charleroi			Région I			Structure d'âge de la population de la Belgique au 31 décembre 1961 répartie en hommes et en femmes		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	8,3	7,7	8,0	8,2	7,6	7,9	8,71	7,95	8,32
5 à 9 ans	8,1	7,4	7,7	8,0	7,4	7,7	8,24	7,56	7,90
10 à 14 ans	8,0	7,4	7,7	8,1	7,5	7,8	7,93	7,32	7,62
15 à 19 ans	6,0	5,5	5,7	6,2	5,7	5,9	6,85	6,34	6,59
20 à 24 ans	5,2	5,1	5,2	5,1	4,9	5,0	6,15	5,85	6,00
25 à 29 ans	6,1	6,0	6,0	6,0	5,7	5,9	6,70	6,41	6,55
30 à 34 ans	7,9	7,3	7,6	7,6	7,0	7,3	7,28	6,95	7,11
35 à 39 ans	8,8	7,6	8,2	8,5	7,5	8,0	7,42	7,11	7,26
40 à 44 ans	6,6	5,9	6,2	6,5	5,9	6,2	5,78	5,61	5,69
45 à 49 ans	6,3	5,7	6,0	6,3	5,8	6,0	6,09	5,95	6,02
50 à 54 ans	6,6	6,5	6,5	6,7	6,6	6,6	6,55	6,58	6,57
55 à 59 ans	6,6	6,9	6,8	6,6	6,8	6,7	6,32	6,54	6,43
60 à 64 ans	5,5	6,4	6,0	5,6	6,5	6,1	5,41	6,02	5,72
65 ans et plus	10,0	14,6	12,4	10,6	15,1	12,9	10,57	13,81	12,22
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,00	100,00	100,00

4. Distribution de la population

Tableau 7 Nombre de communes classées dans les diverses catégories de communes en fonction de leur importance, par arrondissement administratif et région, au 31 décembre 1962

Importance des communes	Arrondissement								Région I	
	Mons		Soignies		Thuin		Charleroi		Nombre de communes	Nombre d'habitants
	Nombre de communes	Nombre d'habitants	Nombre de communes	Nombre d'habitants	Nombre de communes	Nombre d'habitants	Nombre de communes	Nombre d'habitants		
Moins de 2 000 habitants	51	39 532	31	30 533	68	48 835	25	27 111	175	146 011
2 000 à 10 000 habitants	21	93 368	18	89 600	14	64 335	30	132 303	83	379 606
10 000 à 20 000 habitants	8	100 568	2	21 823	2	22 902	12	155 709	24	301 002
20 000 à 50 000 habitants	1	27 062	1	23 062	—	—	6	148 023	8	198 147
50 000 à 100 000 habitants	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
100 000 à 200 000 habitants	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
200 000 habitants et plus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	81	260 530	52	165 018	84	136 072	73	463 146	290	1 024 766

C — Possibilités de formation aux divers niveaux

(Voir Généralités)

On peut dire qu'en général le réseau de l'enseignement est suffisamment développé en Belgique.

Il reste bien des adaptations locales à effectuer, mais plutôt dans le sens de la rationalisation que dans celui de l'extension. En outre, l'enseignement technique doit s'adapter continuellement aux exigences que posent l'évolution technologique et l'activité économique spécifique à la région.

Étant donné le manque de renseignements systématiques au sujet des modifications qui interviennent dans la technologie et l'économie régionale, on peut pourtant dire que l'enseignement technique s'adapte d'une façon assez satisfaisante aux exigences qui se font jour.

Ce qui est énoncé ci-dessus pour l'ensemble de la Belgique vaut également pour les régions étudiées. Celles-ci ont un réseau d'enseignement suffisamment dense et diversifié. Il ne s'y pose pas de problèmes majeurs à ce sujet.

Du côté statistique, il faut regretter l'absence de statistiques publiées, donnant par localité le nombre d'élèves de l'enseignement technique, ventilé par niveau et spécialité.

1. Enseignement secondaire

a) Lieux d'implantation

Tableau 8 Lieux d'implantation d'écoles secondaires par arrondissement administratif, pour l'année scolaire 1963-1964

Région — Arrondissement	Lieu d'implantation	
Région I: Borinage-Centre-Charleroi		
Région Ia: Borinage		
Arrondissement de Mons	Dour	Quiévrain
	Jemappes	Saint-Ghislain
	Jurbise	Boussu
	Mons	Sirault
	Pâturages	
Région Ib: Centre - Charleroi		
Arrondissement de Charleroi	Charleroi	Marcinelle
	Châtelet	Pont-à-Celles
	Fleurus	Trazegnies
	Fontaine-l'Évêque	Châtelineau
	Gilly	Gerpennes
	Gosselies	Loverval
	Jumet	Reves
	Marchienne-au-Pont	
Arrondissement de Soignies	Braine-le-Comte	Lessines
	Enghien	Le Roeulx
	Houdeng-Aimeries	Soignies
	La Louvière	
Arrondissement de Thuin	Beaumont	Thuin
	Binche	Morlanwelz
	Chimay	Solre-sur-Sambre
	Merbes-le-Château	Vellereille-les-Brayeux

b) Nombre d'élèves

Tableau 9 Nombre d'élèves, répartis en garçons et filles, par région et arrondissement administratif, fréquentant l'enseignement secondaire — Situation début octobre 1963 (1)

Région Arrondissement administratif	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves		
		Garçons	Filles	Total
Région I : Borinage - Centre - Charleroi				
Arrondissement de Mons (région I a)	20	3 938	3 274	7 212
Arrondissement de Charleroi (région I b)	36	5 741	5 436	11 177
Arrondissement de Soignies (région I b)	18	2 167	2 230	4 397
Arrondissement de Thuin (région I b)	16	2 640	1 626	4 266
Total région I	90	14 486	12 566	27 052
Région II : Liège (Arrondissement de Liège)	49	9 522	8 470	17 992
Région III : Limbourg belge				
Arrondissement de Hasselt	36	5 973	4 241	10 214
Arrondissement de Maaseik	20	2 468	1 315	3 783
Arrondissement de Tongeren	15	2 304	1 407	3 711
Total région III	71	10 745	6 963	17 708
Total régions examinées (I + II + III)	210	34 753	27 999	62 752

(1) Il s'agit du nombre d'élèves fréquentant les établissements de l'enseignement secondaire situés dans la région envisagée, sans tenir compte du lieu de résidence des élèves. Les chiffres ne comprennent pas les élèves de l'enseignement normal.

2. Enseignement supérieur

(Voir Généralités)

3. Enseignement technique de degré inférieur

a) Lieux d'implantation

Tableau 10 Lieux d'implantation des écoles techniques du niveau moyen inférieur et types de formation par arrondissement administratif — Cours du jour (Niveaux A 3 et A 4)

Région Arrondissement	Communes	Travail des métaux	Électro- technique	Travail du bois	Professions du bâtiment	Mécanique auto
Région I a: Mons	Boussu-lez-Mons	x	x	x		
	Cuesmes					
	Hornu	x	x	x	x	x
	Jemappes					x
	La Bouvetie					
	Mons	x	x	x	x	x
	Wasmes					
Région I b: Charleroi Thuin Soignies	Charleroi	x	x	x		x
	Erquelinnes		x			
	Rame	x	x	x		
	Braine-le-Comte	x	x	x		
	Enghien		x			
	Houdeng-Aimeries					
	La Louvière	x	x	x	x	x
	Morlanwelz	x	x	x	x	x

Tableau 10 (suite)

Région Arrondissement	Communes	Professions des mines	Mécanique	Cordonnerie (chaussures)	Horlogerie
Région I a: Mons	Boussu-lez-Mons				
	Cuesmes		x		
	Hornu		x		
	Jemappes				
	La Bouverie			x	
	Mons		x		x
	Wasmes	x			
Région I b: Charleroi Thuin Soignies	Charleroi	x			
	Erquelines				
	Rame		x		
	Braine-le-Comte				
	Enghien		x		
	Houdeng-Aimeries	x			
	La Louvière		x		
	Morlanwelz		x		

Source : Liste des établissements d'enseignement technique, ministère de l'éducation nationale et de la culture.

b) Nombre d'élèves
(Voir Généralités)

4. Enseignement technique de degré supérieur

a) Lieux d'implantation

Tableau 12 Lieux d'implantation d'écoles techniques de degré supérieur (niveau A 2 — cours du jour) et types de formation par arrondissement administratif — année scolaire 1962

Région Arrondissement	Communes	Travail des métaux	Électro- technique	Travail du bois	Professions du bâtiment	Professions des mines
Région I a: Mons	Boussu-lez-Mons					x
	Cuesmes					
	Hornu		x			
	Mons		x		x	
Région I b: Charleroi Thuin Soignies	Charleroi		x			
	Erquelines		x			
	Morlanwelz		x		x	
	La Louvière		x			

Tableau 12 (suite)

Région Arrondissement	Communes	Mécanique	Pharmacie	Chimie	Dessinateur
Région I a: Mons	Boussu-lez-Mons				
	Cuesmes	x			
	Hornu			x	
	Mons	x			x
Région I b: Charleroi Thuin Soignies	Charleroi	x	x		
	Erquelines	x			
	Morlanwelz	x		x	
	La Louvière	x			

A. Degré inférieur de l'enseignement technique secondaire		B. Degré supérieur de l'enseignement technique secondaire	
Province du Hainaut	23 070	Province du Hainaut	4 602
Province de Liège	17 982	Province de Liège	3 658
Province du Limbourg	17 243	Province du Limbourg	2 963

5. Régimes de formation à l'échelon de l'entreprise

(Voir Généralités)

6. Formation technique ou reclassement professionnel des adultes

a) Lieux d'implantation

Tableau 15 Lieux d'implantation des centres de formation professionnelle collective gérés par l'Office national de l'emploi (O.N.E.M.) répartis par région et arrondissement administratif, ainsi que le nombre et les types de formation en cours fin 1963

Région Arrondissement	Commune	Types de formation				
		Travail des métaux	Travail du bois y compris charpenterie	Profes- sions du bâtiment	Autres	
Région I : Borinage-Centre-Charleroi Arrondissement de Mons	Maisières	16	15	31	—	
	Quaregnon	72	—	—	—	
	Arrondissement de Charleroi	Monceau-sur-Sambre	—	—	24	—
		Châtelineau	40	—	33	—
	Arrondissement de Soignies	Maurage	72	32	65	—
Arrondissement de Thuin	Binche	—	—	—	36	
Région II : Liège Arrondissement de Liège	Liège	42	23	60	41	
Région III: Limbourg Arrondissement de Hasselt	Hasselt	—	—	37	15	
	Genk	10	—	—	—	
	St.-Truiden	—	—	35	—	
	Arrondissement de Maaseik	Overpelt	—	—	12	—
	Arrondissement de Tongeren	Bilzen	—	—	16	—
Lanaken		—	—	14	—	

b) Nombre d'élèves

Tableau 16 Nombre de formations terminées en cours d'année, dans les centres de formation collective gérés par l'Office national de l'emploi de 1954 à 1963, avec répartition par région et arrondissement administratif (1)

Région Arrondissement	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960 (2)	1961	1962	1963
Région I: Arrondissement de Mons	40	85	130	88	56	113	54	112	103	162
Arrondissement de Charleroi	29	24	24	—	18	42	29	23	23	96
Arrondissement de Soignies	24	16	15	—	—	—	—	9	190	332
Arrondissement de Thuin	55	—	41	—	—	75	12	24	30	23
Total région I	148	125	210	88	74	230	95	168	346	613
Région II: Arrondissement de Liège	46	50	53	18	37	16	53	60	44	165
Région III: Arrondissement de Hasselt	48	30	31	31	—	28	29	51	53	157
Arrondissement de Maaseik	15	—	—	—	—	—	—	—	—	15
Arrondissement de Tongeren	48	—	—	25	—	—	—	13	29	50
Total région III	111	30	31	56	—	28	29	64	82	222
Total général	305	205	294	162	111	274	177	292	472	1 000

(1) Le nombre de formations *en cours* fin d'année n'est pas disponible pour les années 1954 à 1959 inclus.

(2) Formations en cours fin d'année.

D — Concentration de l'industrie

(Voir Généralités)

Tableau 17 Nombre d'entreprises industrielles et effectif en personnel par commune, par arrondissement et par région au 30 juin 1962 (Effectif assujéti à la sécurité sociale)

Région Arrondissement Commune	Entreprises industrielles		Région Arrondissement Commune	Entreprises industrielles	
	Nombre d'employeurs	Effectif du personnel		Nombre d'employeurs	Effectif du personnel
<i>Région I a :</i>			Masnuy Saint-Jean	4	7
<i>Arrondissement de Mons</i>			Masnuy Saint-Pierre	2	90
			Mesvin	3	6
Angre	4	39	Montignies-lez-Lens	1	1
Angreau	1	4	Montignies-sur-Roc	1	1
Audregnies	3	8	Onnezies	1	9
Aulnois	1	1	Quévy-le-Grand	2	78
Bauffe	1	1	Quévy-le-Petit	5	35
Blaugies	1	1	Roisin	6	81
Bougnies	2	8	Saint-Symphorien	3	6
Cambron Saint-Vincent	1	3	Sars-la-Bruyère	3	18
Chaussée Notre-Dame- Louvignies	1	2	Spiennes	1	12
Ciply	4	10	Villerot	1	1
Erbisoeul	1	1	Warquignies	2	2
Erquennes	2	4	Baudour	16	966
Fayt-le-Franc	3	12	Eugies	4	62
Genly	1	1	Hautrage	10	131
Givry	2	6	Havré	6	214
Goegnies-Chaussée	1	1	Hensies	4	4
Hainin	1	1	Herchies	3	6
Harmignies	5	769	Hyon	7	42
Harveng	1	1	Neufvilles	8	23
Havay	2	6	Nimy	11	1 019
Jurbise	3	223	Obourg	9	1 746
Lens-sur-Dendre	3	110	Saint-Ghislain	21	757
Maisières	4	63	Sirault	3	44
			Tertre	9	1 881

Tableau 17 (suite)

Région Arrondissement Commune	Entreprises industrielles		Région Arrondissement Commune	Entreprises industrielles	
	Nombre d'employeurs	Effectif du personnel		Nombre d'employeurs	Effectif du personnel
Thulin	6	167	Sars-la-Buissière	2	11
Wasmuel	3	20	Sautin	1	1
Wihéries	1	1	Seloignes	3	49
Boussu Mons	26	723	Sivry	6	6
Cuesmes	20	242	Solre-Saint-Géry	3	9
Duor	30	1 138	Strée Beaumont	8	107
Élouges	3	29	Thirimont	1	1
Flénu	5	16	Thuillies	14	158
Frameries	38	369	Virelles	1	2
Ghlin	16	976	Chimay	18	80
Hornu	20	116	Erquelines	14	34
Jemappes	56	2 234	Estinnes	2	15
La Bouverie	18	387	Ham-sur-Heure	5	46
Pâturages	23	152	Lobbès	11	124
Quaregnon	38	621	Momignies	11	1 170
Quiévrain	15	267	Mont-Sainte-Aldegonde	1	4
Wasmes Borin	14	75	Nalinnes	12	109
Mons	132	1 825	Ressaix	2	132
			Solre-sur-Sambre	4	9
Total arrondissement de Mons	658	17 875	Waudrez	7	34
			Anderlues	29	498
			Binche	104	4 265
			Carnières	14	330
			Haine-Saint-Pierre	27	1 501
			Leval	9	331
			Morlanwelz	26	450
			Thuin	10	186
			Total arrondissement de Thuin	431	10 542
<i>Région I b :</i>					
<i>Arrondissement de Thuin</i>			<i>Région I b :</i>		
Baileux	4	42	<i>Arrondissement de Charleroi</i>		
Beaumont	10	139	Bellecourt	4	8
Biercée	2	2	Brye	1	8
Bourlers	4	33	Gougnies	1	25
Boussu	4	23	Goutroux	1	16
Buvrines	8	41	Hepignies	1	16
Cour-sur-Heure	1	11	Joncret	1	1
Donstiennes	2	54	Liberchies	2	38
Épinois	4	21	Mellet	3	13
Fontaine-Valmont	2	12	Obaix	1	10
Forges	5	167	Petit-Roeulx-lez-Nivelles	2	606
Fourbechies	1	2	Presles	2	5
Froid Chapelle	2	5	Reves	4	22
Gozée	3	18	Saint-Amand	1	5
Grandrieu	2	33	Thiméon	1	15
Hantes-Wihéries	1	1	Villers-Perwin	3	19
Jamioulx	2	46	Wangénies	2	12
Labuissière	5	143	Wayaux	1	1
Leers-et-Fosteu	1	1	Aiseau	11	124
Leugnies	1	1	Arquennes	4	7
Leval-Chaudeville	1	95	Bois de Haine	15	4 591
Marbaix Thuin	1	15	Bouffiuulx	20	1 439
Merbes-le-Château	2	18			
Merbes-Sainte-Marie	1	2			
Monceau	2	8			
Mont-Sainte-Geneviève	1	6			
Rance	10	42			
Rouveroy	1	1			
Saint-Rémy-Chimay	2	4			
Salles	1	1			

Tableau 17 (suite)

Région Arrondissement Commune	Entreprises industrielles		Région Arrondissement Commune	Entreprises industrielles	
	Nombre d'employeurs	Effectif du personnel		Nombre d'employeurs	Effectif du personnel
Familleureux	4	983	<i>Région I b:</i>		
Feluy	4	116	<i>Arrondissement de Soignies</i>		
Frasnes-les-Gosselies	8	49	Bassilly	4	52
Gerpinnes	7	70	Boussoit	1	—
Godarville	11	129	Casteau	5	28
Gouy-lez-Piéton	9	75	Écaussinnes-Lalaing	1	2
La Hestre	5	27	Estinnes	4	7
Lambusart	1	3	Ghoy	3	7
Leernes	1	31	Gottignies	1	1
Luttre	4	10	Marcq	3	13
Piéton	2	25	Mignault	3	142
Pironchamps	5	17	Ogy	3	6
Pont-de-Loup	4	56	Ollignies	2	33
Seneffe	7	339	Petit-Roeulx-lez-Braine	1	1
Souvret	7	47	Ronquières	4	20
Viesville	3	15	Saint-Pieter Kapelle	1	1
Chapelle-lez-Herlaimont	12	268	Silly	6	26
Châtelet	70	780	Steenkerque	1	1
Châtelineau	41	756	Villers-Saint-Ghislain	1	2
Couillet	38	5 061	Ville-sur-Haine	3	711
Courcelles	44	994	Wannebecq	1	1
Damprémy	23	283	Deux Acren	21	214
Farciennes	18	732	Bievène	2	20
Fayt-lez-Manage	14	446	Bray	14	2
Fleurus	32	479	Enghien	14	57
Fontaine	35	643	Hennuyères	5	674
Forchies	14	2 405	Horrues	2	5
Lodelinsart	40	1 761	Marche-lez-Écaussinnes	3	14
Manage	27	2 321	Maurage	5	10
Monceau	33	5 380	Naast	5	10
Montignies	15	521	Petit-Enghien	7	871
Mont-sur-Marchienne	24	1 032	Roeulx	13	347
Pont-à-Celles	10	67	Saint-Vaast	4	25
Ransart	30	622	Thieu	2	100
Roux	24	1 150	Trivières	3	10
Trazegnies	15	404	Braine-le-Comte	39	1 122
Wanfercé-Baulet	10	41	Écaussinnes	12	148
Charleroi	224	3 975	Haine-Saint-Paul	20	731
Gilly	95	4 418	Houdeng-Aimeries	15	439
Jumet	95	1 657	Houdeng-Goegnies	36	1 725
Marchienne	63	9 177	Lessines	31	739
Marcinelle	90	15 810	Péronnes-lez-Binche	5	11
Montignies	60	5 445	Soignies	57	1 385
			Strépy-Bracquegnies	7	30
			La Louvière	81	5 708
			Total arrondissement de Soignies	451	15 451
Total arrondissement de Charleroi	1 359	75 601	Total région I	2 899	119 469

E – Zoning industriel

Tableau 18 Terrains industriels directement utilisables

Rayon	Commune	Situation				Superficie en m ²	Raccordement aux services d'utilité publique		
		Dans le cadre de la commune	Route	Chemin de fer	Voie d'eau		Eau	Électricité	Gaz
Mons	Ghlin et Baudour	N.-O., O. et S.-O. de Ghlin — N.-E., E. et S.-E. de Baudour	x	x	x	partie nord: ± 4 millions partie sud: ± 4 millions	x	x	x
	Frameries	au sud de l'agglomération	x	x	—	600 000	x	x	x
	Dour et Élouges	au nord des 2 agglomérations	x	x	—	1 300 000	x	x	x
	Hautrage	à cheval sur Hautrage et Villerot, au sud des 2 communes	x	x	x	± 600 000	x	x	x
La Louvière	Seneffe et Manage	entre les 2 communes, principalement sur territoire Seneffe	x	x	x	1 200 000	x	x	x
	Péronnes-lez-Binche	à cheval sur les communes de Péronnes, Bray et Waudrez	x	x	—	420 000	x	x	x
	Strépy-Bracquegnies	aux confins nord des communes de Strépy-Bracquegnies et Houdeng-Aimeries	x	x	x	1 000 000	x	x	x
Liège	Herstal	au N.-O. de Herstal sur le plateau des Hauts-Sarts	x	à proximité	à proximité ± 2 km (canal Albert)	1 800 000	x	x	x
	Wandre	rive droite de la Meuse	x	x	x	500 000	x	x	x

N.B. Il convient de donner à l'expression « Terrains industriels directement utilisables » le sens suivant: Terrains qui ne sont pas nécessairement équipés complètement mais tout au moins en cours d'équipement de manière telle que toute industrie peut s'y implanter immédiatement.

Tableau 19 Terrains destinés à l'usage industriel mais non directement utilisables

Rayon	Commune	Situation				Superficie en m ²	Raccordement aux réseaux de distribution des services publics		
		Dans le cadre de la commune	Route	Chemin de fer	Voie d'eau		Eau	Électricité	Gaz
Mons	Pâturages	à proximité du centre	x	—	—	56 180	x	x	—
La Louvière	Binche	au N.-O. de l'agglomération	x	—	—	100 000	x	x	x
Charleroi	Gosselies	près du champ d'aviation	x	x	—	800 000	x	x	x
	Luttre	au nord de l'agglomération	x	x	x	2 millions	x	x	—
	Fleurus	en bordure de l'agglomération	x	x	—	2 millions	x	x	—
Liège	Farciennes	en bordure de l'agglomération le long de la Sambre	x	x	x	1 500 000	x	x	x
	Ans	1. Zoning nord: sur le plateau d'Ans	x	x	—	1 580 000	x	x	—
		2. Zoning sud : lieu dit : Bolsée	x	x	—	580 000	x	x	—
	Alleur	en bordure nord de l'autoroute de contournement de Liège	x	x	—	700 000	x	x	x
	Awans-Hollognes-aux-Pierres	en bordure de la ligne de chemin de fer Liège-Bruxelles	x	x	—	760 000	x	x	x
	Grâce-Berleur	emplacements divers au N, au S. et au centre de la commune	x	x	—	350 000	x	x	x
	Les Trixhes-Flémalle	au nord de la commune — sur un plateau	x	—	—	50 000	x	x	x
	Lixhe	1. rive droite du canal Albert à l'est de la commune	x	x	x	450 000	x	x	x
		2. rive gauche du canal Albert	x	x	x	750 000	x	x	x
	Retinne-Micheroux-Soumagne	sur le territoire des trois communes au nord de la route Liège-Aix-la-Chapelle	x	x	—	320 000	x	x	x
Visé	au nord de la ville sur la rive droite de la Meuse	x	x	x	1 360 000	x	x	x	
Voroux-Liers	sur le territoire des deux communes	x	x	—	1 360 000	x	x	—	

N.B. Ces terrains seront acquis ou expropriés en fonction des besoins. Leur aménagement et leur équipement sont aisément réalisables.

II — Structure professionnelle

La Belgique ne dispose pas d'une statistique courante des professions exercées. Les estimations de la population active et de l'emploi en Belgique, qui peuvent être régionalisées au niveau de l'arrondissement administratif, ne sont disponibles que par groupes socio-professionnels (salariés et assimilés, indépendants, etc.) et branches d'activité.

Les professions ne sont enregistrées statistiquement que lors des recensements généraux de la population qui en principe ont lieu tous les dix ans. Le dernier date du 31 décembre 1961.

Tableau 20 Rapport entre la population active et la population à l'âge actif (de 15 à 65 ans) par sexe, arrondissement administratif et région — Situation au 31 décembre 1961

Arrondissement Région	Population active			Population de 15 à 65 ans			Rapport 1 : 2 en %		
	1			2			3		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Région I a :									
Mons	58 860	19 513	78 373	82 403	83 293	165 696	71,43	23,43	47,30
Région I b :									
Charleroi	121 430	36 907	158 337	148 113	148 054	292 167	81,98	24,93	53,46
Soignies	43 406	13 671	57 077	52 682	52 169	104 851	82,39	26,21	54,44
Thuin	35 109	11 787	46 896	42 633	42 858	85 491	82,35	27,50	54,85
Région I b : Total	199 945	62 365	262 310	243 428	243 081	486 509	82,14	25,66	53,90
Région I : Total	258 805	81 878	340 683	325 831	326 374	652 205	79,43	25,09	52,24
Région II :									
Liège	162 861	61 527	224 388	194 179	199 806	393 985	83,87	30,79	56,95
Région III :									
Hasselt	70 216	17 952	88 168	87 049	82 874	169 923	80,66	21,66	51,89
Maaseik	34 114	9 075	43 189	41 015	38 796	79 811	83,17	23,39	54,11
Tongeren	41 116	10 666	51 782	49 983	47 372	97 355	82,26	22,52	53,19
Région III : Total	145 446	37 693	183 139	178 047	169 042	347 089	81,69	22,30	52,76
Total général	567 112	181 098	748 210	698 057	695 222	393 279	81,24	26,05	53,70

Tableau 21 Population active au 31 décembre 1961 — Région I a: Borinage — Arrondissement administratif de Mons

Branche d'activité	Population active au 31 décembre 1961											
	Salariés						Indépendants					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	348	0,72	16	0,12	364	0,60	2 815	26,70	724	10,93	3 539	20,61
Industrie	18 551	38,40	3 711	28,80	22 262	36,38	1 750	16,60	253	3,82	2 003	11,67
Autres secteurs	29 418	60,88	9 159	71,08	38 577	63,02	5 978	56,70	5 650	85,25	11 628	67,72
Total	48 317	100,00	12 886	100,00	61 203	100,00	10 543	100,00	6 627	100,00	17 170	100,00

Branche d'activité	Population active au 31 décembre 1961					
	Total					
	Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	3 163	5,37	740	3,79	3 903	4,98
Industrie	20 301	34,49	3.964	20,32	24 265	30,97
Autres secteurs	35 396	60,14	14.809	75,89	50 205	64,05
Total	58 860	100,00	19,513	100,00	78 373	100,00

Tableau 21 (suite) Population active au 31 décembre 1961 — Région I b : Centre - Charleroi — Arrondissement administratif de Charleroi

Branche d'activité	Population active au 31 décembre 1961											
	Salariés						Indépendants					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	375	0,35	41	0,16	416	0,32	1 881	11,02	559	5,21	2 440	9,20
Industrie	54 790	51,86	8 466	32,35	63 256	47,99	3 313	20,98	555	5,17	3 868	14,59
Autres secteurs	50 482	47,79	17 667	67,49	68 149	51,69	10 589	68,00	9 619	89,62	20 208	76,21
Total	105 647	100,00	26 174	100,00	131 821	100,00	15 783	100,00	10 733	100,00	26 516	100,00

Branche d'activité	Population active au 31 décembre 1961							
	Total							
	Hommes		Femmes		Total		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	2 256	1,86	600	1,63	2 856	1,80		
Industrie	58 103	47,84	9 021	26,07	67 124	42,40		
Autres secteurs	61 071	50,30	27 286	73,93	88 357	55,80		
Total	121 430	100,00	36 907	100,00	158 337	100,00		

Tableau 21 (suite) Population active au 31 décembre 1961 — Région I b : Centre - Charleroi — Arrondissement administratif de Thuin

Branche d'activité	Population active au 31 décembre 1961											
	Salariés						Indépendants					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	625	2,29	27	0,39	652	1,91	3 127	39,80	1 370	28,15	4 497	35,34
Industrie	13 504	49,56	3 138	45,35	16 642	48,70	1 176	14,96	149	3,06	1 325	10,41
Autres secteurs	13 123	48,15	3 755	54,26	16 878	49,39	3 554	45,24	3 348	68,79	6 902	54,25
Total	27 252	100,00	6 920	100,00	34 172	100,00	7 857	100,00	4 867	100,00	12 724	100,00

Branche d'activité	Population active au 31 décembre 1961					
	Total					
	Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	3 752	10,69	1 397	11,85	5 149	10,98
Industrie	14 680	41,81	3 287	27,88	17 967	38,31
Autres secteurs	16 677	47,50	7 103	60,27	23 780	50,71
Total	35 109	100,00	11 787	100,00	46 896	100,00

Tableau 21 (suite) Population active au 31 décembre 1961 — Région Ib : Centre - Charleroi — Arrondissement administratif de Soignies

Branche d'activité	Population active au 31 décembre 1961											
	Salariés						Indépendants					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	331	0,94	27	0,30	358	0,81	2 975	37,05	817	17,73	3 792	30,01
Industrie	16 980	48,00	3 548	39,15	20 528	46,19	1 286	16,02	173	3,75	1 459	11,55
Autres secteurs	18 066	51,06	5 488	60,55	23 554	53,00	3 768	46,93	3 618	78,52	7 386	58,44
Total	35 377	100,00	9 063	100,00	44 440	100,00	8 029	100,00	4 608	100,00	12 637	100,00

Branche d'activité	Population active au 31 décembre 1961					
	Total					
	Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	3 306	7,61	844	6,17	4 150	7,27
Industrie	18 266	42,08	3 721	27,21	21 987	38,53
Autres secteurs	21 834	50,31	9 106	66,62	30 940	54,20
Total	43 406	100,00	13 671	100,00	57 077	100,00

Tableau 21 (suite) Population active au 31 décembre 1961 — Région I — Total des arrondissements administratifs de Mons, Charleroi, Soignies, Thuin

Branche d'activité	Population active au 31 décembre 1961											
	Salariés						Indépendants					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	1 679	0,78	111	0,20	1 790	0,66	10 798	25,58	3 470	12,93	14 268	20,66
Industrie	103 825	47,93	18 863	34,27	122 688	45,17	7 525	17,83	1 130	4,21	8 655	12,53
Autres secteurs	111 089	51,29	36 069	65,53	147 158	54,17	23 889	56,59	22 235	82,86	46 124	66,81
Total	216 593	100,00	55 043	100,00	271 636	100,00	42 212	100,00	26 835	100,00	69 047	100,00

Branche d'activité	Population active au 31 décembre 1961					
	Total					
	Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	12 477	4,82	3 581	4,37	16 058	4,71
Industrie	111 350	43,02	19 993	24,42	131 343	38,55
Autres secteurs	134 978	52,16	58 304	71,21	193 282	56,74
Total	258 805	100,00	81 878	100,00	340 683	100,00

III — Structure économique

(Voir Généralités)

L'analyse des statistiques de l'Office national de la sécurité sociale au 30 juin 1963 indique que la structure de l'emploi salarié dans la région du Borinage — Centre — Charleroi s'écarte nettement de la moyenne nationale. En effet, près de 17 % des travailleurs y sont employés dans l'industrie extractive (charbonnages, carrières) contre près de 5 % seulement pour l'ensemble du pays. Le pourcentage de l'industrie manufacturière est également plus élevé : 57 % contre 53 %. Les autres branches d'activité ont, par contre, un pourcentage d'occupation moins élevé que la moyenne nationale. C'est dans l'arrondissement de Charleroi que ce phénomène est le plus prononcé : 20 % des travailleurs sont employés dans l'industrie extractive et 61 % dans l'industrie manufacturière.

Dans l'industrie manufacturière il y a deux groupes d'industrie qui prédominent. En premier lieu, le groupe « production et travail des métaux » qui occupe près de 60 % des travailleurs et en second lieu, le groupe « travail des minéraux non métalliques » (briquetteries, cimenteries, verreries, grès et porcelaine, etc.) qui dépasse 17 %. Les moyennes nationales sont respectivement 45 % et 6,50 %. Il est toutefois à signaler que ces pourcentages diffèrent assez sensiblement d'un arrondissement à l'autre. C'est à Charleroi que le groupe « Métaux » est le mieux représenté : 72 % de l'industrie manufacturière contre 52 % à Soignies, 33 % à Thuin et 28 % à Mons. Quant aux pourcentages du groupe « Minéraux non métalliques », ceux-ci sont respectivement de 31 % à Mons, 30 % à Soignies, 12 % à Charleroi et 9,5 % à Thuin. Pour l'arrondissement de Mons il faut également signaler l'importance de la fabrication des boissons (7 % de la main-d'œuvre de l'industrie manufacturière), de l'industrie chimique (8 %) et de l'industrie de la confection (6 %). Pour l'arrondissement de Thuin il y a lieu de signaler la présence d'une industrie de la confection fort développée (39 % de la main-d'œuvre de l'industrie manufacturière).

A — Volume de l'emploi dans l'industrie

1. Importance de l'industrie dans la région à examiner par rapport à la place que les activités industrielles tiennent dans l'ensemble du pays
2. Structure de l'emploi dans l'industrie

B — Autres emplois

(Voir Généralités)

Tableau 23 Effectif du personnel assujetti à la sécurité sociale au 30 juin 1963

Région I a : Borinage — Arrondissement de Mons

Branche d'activité	Em- ployeurs	Ouvriers			Employés			Total (Col. 5+8)
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>Agriculture, sylviculture et pêche</i>	127	169	4	173	10	1	11	184
<i>Industries extractives</i>	30	7 538	14	7 552	256	26	282	7 834
<i>Industries manufacturières</i>								
Denrées alimentaires	137	455	70	525	46	32	78	603
Boissons	18	1 063	29	1 092	267	86	353	1 445
Tabac	4	17	7	24	24	19	43	67
Huiles et graisses y compris margarine	—	—	—	—	—	—	—	—
Chimiques	13	1 024	74	1 098	393	57	450	1 548
Caoutchouc	4	9	1	10	—	2	2	12
Bois et liège	41	269	40	309	24	8	32	341
Papier	7	214	87	301	52	20	72	373
Livre et photographie	33	146	85	231	16	20	36	267
Cuir et peaux	10	9	15	24	3	8	11	35
Textiles	7	238	366	604	65	14	79	683
Vêtement	101	237	772	1 009	58	46	104	1 113
Électricité, gaz	2	281	5	286	217	13	230	516
Dérivés des combustibles minéraux	2	514	1	515	105	4	109	624
Minéraux non métalliques	57	4 097	813	4 910	766	202	968	5 878
Fonte, moulage, laminage, forgeage, étirage des métaux	11	2 513	153	2 666	346	46	392	3 058
Articles en métaux communs	32	294	9	303	52	31	83	386
Machines, appareillage élec- trique, aéronefs	145	1 362	36	1 398	38	91	475	1 873
Art et précision	3	9	2	11	—	—	—	11
Manufactures diverses	7	12	31	43	—	2	2	45
Manufactures mal désignées	10	96	9	105	6	4	10	115
Total	644	12 859	2 605	15 464	2 824	705	3 529	18 993
Bâtiment et construction	467	3 393	3	3 396	91	51	142	3 538
Transports et communica- tions	57	289	—	289	15	5	20	309
Commerce	523	1 364	338	1 702	1 049	1 193	2 242	3 944
Hôtellerie et soins personnels	161	372	464	836	19	38	57	893
Services publics	473	681	1 682	2 363	849	996	1 845	4 208
Total général	2 482	26 665	5 110	31 775	5 113	3 015	8 128	39 903

Tableau 23 (suite)

Région I b : Centre - Charleroi — Arrondissement de Charleroi

Branche d'activité	Em- ployeurs	Ouvriers			Employés			Total (Col. 5+8)
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>Agriculture, sylviculture et pêche</i>	176	230	7	237	5	1	6	243
<i>Industries extractives</i>	35	17 191	218	17 409	772	41	813	18 222
<i>Industries manufacturières</i>								
Denrées alimentaires	276	919	375	1 294	175	75	250	1 544
Boissons	33	479	200	679	103	52	155	834
Tabac	1	4	75	79	5	4	9	88
Huiles et graisses y compris margarine	2	38	25	63	25	16	41	104
Chimiques	25	1 028	68	1 096	274	65	339	1 435
Caoutchouc	8	15	—	15	—	4	4	19
Bois et liège	98	865	63	928	109	22	131	1 059
Papier	11	40	78	118	5	5	10	128
Livre et photographie	71	975	344	1 319	275	108	383	1 702
Cuir et peaux	15	45	63	108	8	24	32	140
Textiles	9	7	32	39	1	5	6	45
Vêtement	150	135	949	1 084	50	102	152	1 236
Électricité, gaz	7	1 409	31	1 440	740	61	801	2 241
Dérivés des combustibles minéraux	2	23	1	24	7	1	8	32
Minéraux non métalliques	112	6 395	1 489	7 884	987	246	1 233	9 117
Fonte, moulage, laminage, forgeage, étirage des métaux	69	24 298	865	25 163	3 240	265	3 505	28 668
Articles en métaux communs	153	2 061	509	2 573	298	102	400	2 973
Machines, appareillage élec- trique, aéronefs	298	14 425	1 965	16 390	4 924	788	5 712	22 102
Art et précision	17	44	3	47	4	12	16	63
Manufactures diverses	20	55	34	89	7	1	8	97
Manufactures mal désignées	26	455	22	477	35	24	59	536
Total	1 403	53 718	7 191	60 909	11 272	1 982	13 254	74 163
Bâtiment et construction	845	7 248	19	7 267	347	109	456	7 723
Transports et communica- tions	120	842	45	887	83	23	106	993
Commerce	1 077	2 973	1 421	4 394	2 740	4 406	7 146	11 540
Hôtellerie et soins personnels	387	619	1 195	1 814	93	166	259	2 073
Services publics	704	845	2 435	3 280	1 262	2 193	3 455	6 735
Total général	4 747	83 666	12 531	96 197	16 573	8 921	25 495	121 692

Tableau 23 (suite) Région I b : Centre - Charleroi — Arrondissement de Thuin

Branche d'activité	Em- ployeurs	Ouvriers			Employés			Total (Col. 5+8)
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>Agriculture, sylviculture et pêche</i>	234	340	5	345	2	1	3	348
<i>Industries extractives</i>	9	4 648	8	4 656	214	9	223	4 879
<i>Industries manufacturières</i>								
Dentrées alimentaires	79	638	23	661	96	61	157	818
Boissons	9	142	10	152	27	4	31	183
Tabac	—	—	—	—	—	—	—	—
Huiles et graisses y compris margarine	—	—	—	—	—	—	—	—
Chimiques	3	4	2	6	2	1	3	9
Caoutchouc	1	1	26	27	—	—	—	27
Bois et liège	49	372	12	384	42	12	54	438
Papier	2	10	4	14	—	—	—	14
Livre et photographie	17	91	71	162	20	16	36	198
Cuir et peaux	—	—	—	—	—	—	—	—
Textiles	5	39	51	90	5	2	7	97
Vêtement	107	704	3 055	3 759	345	133	478	4 237
Électricité, gaz	1	102	—	102	28	—	28	130
Dérivés des combustibles minéraux	—	—	—	—	—	—	—	—
Minéraux non métalliques	20	752	95	847	145	53	198	1 045
Fonte, moulage, laminage, forgeage, étirage des métaux	12	1 248	92	1 340	178	31	209	1 549
Articles en métaux communs	27	597	29	626	86	17	103	729
Machines, appareillage électrique, aéronefs	90	1 098	58	1 156	162	47	209	1 365
Art et précision	3	1	4	5	—	—	—	5
Manufactures diverses	—	—	—	—	—	—	—	—
Manufactures mal désignées	2	3	—	3	—	—	—	3
Total	427	5 802	3 532	9 334	1 136	377	1 513	10 847
Bâtiment et construction	289	1 885	3	1 888	50	17	67	1 955
Transports et communications	35	168	2	170	10	6	16	186
Commerce	228	458	111	569	275	357	632	1 201
Hôtellerie et soins personnels	65	65	104	169	6	—	6	175
Services publics	207	176	387	573	102	189	291	854
Total général	1 494	13 542	4 152	17 694	1 795	956	2 751	20 445

Tableau 23 (suite) Région I b : Centre - Charleroi — Arrondissement de Soignies

Branche d'activité	Em- ployeurs	Ouvriers			Employés			Total (Col. 5+8)
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>Agriculture, sylviculture et pêche</i>	162	193	2	195	2	3	5	200
<i>Industries extractives</i>	21	3 640	9	3 649	292	24	316	3 965
<i>Industries manufacturières</i>								
Denrées alimentaires	114	269	38	307	32	33	65	372
Boissons	9	44	9	53	8	4	12	65
Tabac	—	—	—	—	—	—	—	—
Huiles et graisses y compris margarine	—	—	—	—	—	—	—	—
Chimiques	5	347	61	408	84	36	120	528
Caoutchouc	2	5	—	5	—	1	1	6
Bois et liège	31	146	7	153	8	3	11	164
Papier	4	173	118	291	21	16	37	328
Livre et photographie	17	84	50	134	14	17	31	165
Cuir et peaux	6	22	24	46	13	2	15	61
Textiles	4	10	9	19	4	5	9	28
Vêtement	50	59	259	318	15	19	34	352
Électricité, gaz	3	430	3	433	205	35	240	673
Dérivés des combustibles minéraux	—	—	—	—	—	—	—	—
Minéraux non métalliques	39	3 319	873	4 192	531	110	641	4 833
Fonte, moulage, laminage, forgeage, étirage des métaux	15	3 223	70	3 293	403	47	450	3 743
Articles en métaux communs	30	293	28	321	34	15	49	370
Machines, appareillage électrique, aéronefs	101	3 218	115	3 333	788	78	866	4 199
Art et précision	3	1	1	2	—	5	5	7
Manufactures diverses	5	12	26	38	1	4	5	43
Manufactures mal désignées	2	5	—	5	—	—	—	5
Total	440	11 660	1 691	13 351	2 161	430	2 591	15 942
Bâtiment et construction	327	2 321	4	2 325	75	22	97	2 422
Transports et communications	50	234	6	240	23	11	34	274
Commerce	328	760	208	968	873	963	1 836	2 804
Hôtellerie et soins personnels	92	158	354	512	22	37	59	571
Services publics	240	230	538	768	260	475	735	1 503
Total général	1 660	19 196	2 812	22 008	3 708	1 965	5 673	27 681

Tableau 24 Effectif des employeurs et des travailleurs assujettis à la sécurité sociale par région et d'après l'importance des entreprises

	Établissements employant									Total
	Moins de 5 travailleurs	5 à 9 travailleurs	10 à 19 travailleurs	20 à 49 travailleurs	50 à 99 travailleurs	100 à 199 travailleurs	200 à 499 travailleurs	500 à 999 travailleurs	1 000 travailleurs et plus	
<i>Région I a :</i>										
Arrondissement de Mons										
Employeurs	1 715	324	208	132	48	26	11	9	4	2 477
Travailleurs	2 841	2 125	2 762	4 054	3 332	3 547	3 291	5 940	4 672	32 564
<i>Région I b :</i>										
Arrondissement de Charleroi										
Employeurs	3 152	652	392	304	90	65	47	18	9	4 729
Travailleurs	5 408	4 245	5 413	9 252	6 403	8 969	14 685	14 683	34 933	103 991
Arrondissement de Soignies										
Employeurs	1 175	219	113	74	30	16	20	8	1	1 656
Travailleurs	1 893	1 440	1 541	2 231	2 100	2 293	5 987	5 496	2 990	25 971
Arrondissement de Thuin										
Employeurs	1 084	165	119	68	26	17	9	3	—	1 491
Travailleurs	1 773	1 079	1 671	2 145	1 826	2 140	2 754	2 211	—	15 599
<i>Total région I b :</i>										
Employeurs	5 411	1 036	624	446	146	98	76	29	10	7 876
Travailleurs	9 074	6 764	8 625	13 628	10 329	13 402	23 426	22 390	37 923	145 561
<i>Total région I :</i>										
Employeurs	7 126	1 360	832	578	194	124	87	38	14	10 353
Travailleurs	11 915	8 889	11 387	17 682	13 661	16 949	26 717	28 330	42 595	178 125
<i>Région II :</i>										
Arrondissement de Liège										
Employeurs	5 644	1 094	617	540	154	95	53	18	23	8 238
Travailleurs	9 664	7 095	8 378	16 408	10 770	12 841	17 044	11 783	66 951	160 934
<i>Région III :</i>										
Province de Limbourg										
Employeurs	4 146	793	437	267	87	38	28	4	2	5 802
Travailleurs	7 167	5 136	5 985	8 147	5 990	5 536	7 939	2 636	4 774	53 310

IV — Situation sur le marché de la main-d'œuvre

(Voir Généralités)

A — Demandes d'emploi

La période de haute conjoncture, qui a connu son point culminant au milieu de l'année 1964, avait vu réduire le chômage à un niveau particulièrement bas. La réserve réelle de main-d'œuvre apte contenue dans les statistiques des chômeurs était à ce moment insignifiante. Le ralentissement de l'expansion économique n'a jusqu'à présent pas eu de répercussions importantes sur le niveau de chômage dans les régions étudiées. La diminution de la tension sur le marché du travail s'est surtout traduite par le ralentissement de l'immigration de main-d'œuvre étrangère. Les licenciements qui ont eu lieu lors des fermetures de charbonnages ont, jusqu'à présent, pu être compensés par des recrutements par les charbonnages encore en exploitation (pour combler les postes de travail abandonnés) ou dans les autres branches d'activité.

L'évolution future du chômage dans les régions envisagées dépend de plusieurs facteurs.

La demande de main-d'œuvre sera déterminée par l'évolution de la conjoncture économique, d'une part, et par l'exécution du programme de fermeture des charbonnages, d'autre part. Ces deux facteurs agiront presque indépendamment l'un de l'autre, quoiqu'une récession économique pourrait hâter l'arrêt de l'exploitation des mines non rentables, par suite de la baisse accélérée de la demande de charbon.

Une récession économique se traduirait en premier lieu par une forte diminution de l'immigration de main-d'œuvre étrangère, qui se limiterait alors au remplacement des ouvriers de fond des charbonnages. Elle se traduirait en second lieu dans le chômage de travailleurs non spécialisés ou à aptitudes réduites. Parmi ceux-ci figurerait probablement un bon nombre de travailleurs étrangers non spécialisés, actuellement au travail dans la plupart des secteurs économiques. Le départ de ces chômeurs étrangers réduirait rapidement les chiffres du chômage. Cette dernière remarque vaut moins pour le Limbourg que pour Liège et le Hainaut. De ce fait les chiffres du chômage ne prendraient probablement pas des allures vertigineuses à Liège et dans les arrondissements du Hainaut.

Il n'en est pas de même au Limbourg où, dans l'hypothèse d'une récession économique, le chômage pourrait devenir considérable. En premier lieu, la vitalité démographique est telle que, déjà en période de haute conjoncture, le nombre d'emplois créés est insuffisant pour compenser l'accroissement de la population en âge actif. En second lieu, plus qu'ailleurs, les autochtones forment encore une fraction importante de la main-d'œuvre des charbonnages. La fermeture de ceux-ci toucherait davantage la population locale, ce qui se traduirait inéluctablement dans les chiffres du chômage. En troisième lieu, le Limbourg connaît des mouvements pendulaires fort importants (vers les Pays-Bas, l'Allemagne, Liège, Bruxelles). Le manque éventuel de travail en dehors de la province se répercuterait également sur les chiffres du chômage de la province.

1. Effectif de la main-d'œuvre inscrite

Tableau 25 Effectif de la main-d'œuvre inscrite, c'est-à-dire chômeurs complets recensés à fin juin 1963, par arrondissement administratif et par sexe

Région Arrondissement	Hommes	Femmes	Total
<i>Région I a :</i> Arrondissement de Mons	1 948	1 228	3 176
<i>Région I b :</i> Arrondissement de :			
Charleroi	612	617	1 229
Soignies	771	217	988
Thuin	491	163	654
Total I b	1 874	997	2 871
Total I	3 822	2 225	6 047
<i>Région II :</i> Arrondissement de Liège	3 110	1 469	4 579
<i>Région III :</i> Arrondissements de :			
Hasselt	1 543	500	2 043
Maaseik	794	223	1 017
Tongeren	655	83	738
Total III	2 992	806	3 798
Total général	9 924	4 500	14 424

2. Durée du chômage chez la main-d'œuvre masculine inscrite

Tableau 26 Chômeurs complets masculins recensés à fin juin 1963, répartis d'après la durée du chômage et par bureau régional de l'Office national de l'emploi

Régions Bureaux régionaux	Durée du chômage								Total	
	Moins de 3 mois		de 3 à 6 mois		de 6 à 12 mois		Plus d'un an			
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
<i>Région I a :</i> Bureau régional de Mons	235	12,06	108	5,54	195	10,01	1 410	72,38	1 948	100,00
<i>Région I b :</i> Bureau régional de Charleroi	100	17,30	59	8,47	73	12,63	356	61,59	578	100,00
Bureau régional de La Louvière	216	16,45	95	7,23	177	13,48	825	62,83	1 313	100,00
Total I b	316	16,71	144	7,62	250	13,22	1 181	62,45	1 891	100,00
Total I	551	14,35	252	6,56	445	11,59	2 591	67,49	3 839	100,00
<i>Région II :</i> Bureau régional de Liège	412	12,90	188	5,88	603	18,87	1 992	62,35	3 195	100,00
<i>Région III :</i> Bureau régional de Hasselt	194	8,10	97	4,05	271	11,32	1 833	76,53	2 395	100,00
Bureau régional de Tongeren	42	6,58	26	4,07	78	12,23	492	77,12	638	100,00
Total III	236	7,78	123	4,05	349	11,51	2 325	76,66	3 033	100,00
Total général	1 199	11,91	563	5,59	1 397	13,88	6 908	68,62	10 067	100,00
Total pour la Belgique	5 249	11,75	1 967	4,40	4 808	10,77	32 637	73,08	44 661	100,00

3. Structure d'âge des chômeurs inscrits du sexe masculin

Tableau 27 Structure d'âge des chômeurs complets masculins recensés à fin juin 1963, répartis par région et bureau régional de l'Office national de l'emploi

Bassins charbonniers et bureaux régionaux	Structure d'âge des chômeurs					
	En chiffres absolus			En pourcentage du total		
	Moins de 40 ans	40 ans et plus	Total	Moins de 40 ans	40 ans et plus	Total
I a : Borinage Bureau régional de Mons	449	1 449	1 948	25,61	74,39	100,00
I b : Centre-Charleroi Bureau régionaux de Charleroi et La Louvière	499	1 442	1 891	23,74	76,26	100,00
Total I	948	2 891	3 839	24,69	75,31	100,00
II : Liège Bureau régional de Liège	512	2 683	3 195	16,03	83,97	100,00
III : Campine Bureaux régionaux de Hasselt et Tongeren	600	2 433	3 033	19,78	80,22	100,00
Ensemble des bassins	2 060	8 007	10 067	20,46	79,54	100,00
Total pour la Belgique	5 641	39 020	44 661	12,63	87,37	100,00

Source : Office national de l'emploi.

4. Insuffisance de l'emploi

Les données font défaut.

B – Offres d'emploi

Tableau 28 Pénurie de main-d'œuvre (Période juillet - décembre 1963) Répartition par secteur, professions et bureaux régionaux de l'Office national de l'emploi

Professions	Bureaux régionaux					
	Charleroi	La Louvière	Mons	Liège	Hasselt	Tongeren
Agriculture Ouvriers permanents	x					
Mines Ouvriers du fond	x	x	x	x	x	x
Pierre Casseurs		x				
Refendeurs				x		
Tailleurs				x		
Céramique Tuiliers		x				
Verre Releveurs à l'arche			x			

Tableau 28 (suite)

Professions	Bureaux régionaux					
	Charleroi	La Louvière	Mons	Liège	Hasselt	Tongeren
Construction						
Maçons	x	x	x	x	x	x
Plafonneurs	x	x		x	x	
Peintres	x			x	x	x
Carreleurs				x	x	
Ferrailleurs	x	x	x	x	x	x
Terrassiers	x	x		x	x	x
Couvreurs tuiles et ardoises	x			x		
Bétonneurs	x			x	x	
Cimentiers				x		
Piloteurs					x	
Conducteurs d'engins de chantier		x		x	x	
Ouvriers spécialisés	x	x	x	x	x	x
Bois						
Charpentiers-coffreurs	x	x	x	x	x	x
Menuisiers	x			x		
Charpentiers	x			x		
Ébénistes				x		
Métal						
Mouleurs	x					
Couleurs de fonderie					x	
Chaudronniers	x					
Tôliers	x					
Monteurs en charpentes	x					
Monteurs en chauffage central	x				x	
Soudeurs	x	x		x	x	
Brûleurs				x		
Tourneurs	x	x				
Raboteurs			x			
Plusieurs professions	x	x				
Ajusteurs	x	x				
Mécaniciens	x				x	
Plombiers-zingueurs	x			x	x	
Tuyauteurs				x		
Polisseurs			x			
Électriciens	x			x	x	x
Ouvriers(ières) spécialisé(e)s	x	x		x		
Textile						
Tisserands					x	
Vêtement						
Piqueuses	x	x			x	
Alimentation						
Boulangers-pâtisseries				x		
Bouchers				x		
Transport						
Chauffeurs de camion				x	x	
Chauffeurs d'autobus	x					
Wattman	x					
Receveurs	x					

C — Mouvement quotidien de la main-d'œuvre

(Voir Généralités)

Tableaux 29-30 Répartition des salariés par lieu de domicile et lieu de travail (31 décembre 1961) ⁽¹⁾

	Arrondissements (lieu de domicile)	Arrondissements (lieu de travail)										
		11	12	13	21	22	23	31	32	33	34	35
11	Anvers	241 828	2 926	1 071	6 928	356	86	74	8	12	41	63
12	Malines	15 739	45 743	646	11 369	725	79	28	3	7	16	13
13	Turnhout	6 311	1 355	58 759	1 784	1 282	78	20	—	—	7	7
21	Bruxelles	3 083	2 749	183	429 849	1 604	4 200	141	3	31	143	117
22	Louvain	1 817	2 023	408	22 215	53 783	1 905	36	—	9	18	33
23	Nivelles	95	40	19	16 654	544	31 954	15	2	2	9	6
31	Bruges	319	25	37	2 419	70	75	44 144	122	142	349	717
32	Dixmude	58	5	5	258	18	64	1 051	3 708	240	294	674
33	Ypres	79	9	8	418	20	56	191	129	13 892	2 499	59
34	Courtrai	156	11	13	1 292	45	64	212	18	331	70 653	74
35	Ostende	309	13	31	1 005	43	67	2 495	124	73	163	23 652
36	Roulers	84	3	10	477	36	29	795	121	462	2 553	147
37	Tielt	64	12	6	794	18	19	720	13	47	2 042	51
38	Furnes	76	4	2	193	6	7	113	135	176	50	677
41	Alost	313	115	25	28 951	136	282	57	2	16	56	25
42	Termonde	1 234	553	35	10 378	88	84	67	—	4	17	32
43	Eeklo	102	14	10	594	19	24	832	2	11	18	51
44	Gand	974	94	60	7 724	178	170	818	3	37	799	210
45	Audenarde	88	19	16	3 783	39	89	26	3	14	1 143	22
46	Saint-Nicolas	12 675	168	36	1 222	57	51	78	2	3	17	16
51	Ath	33	2	—	2 240	5	145	9	—	2	33	2
52	Charleroi	162	9	32	3 856	63	1 366	16	2	3	11	15
53	Mons	119	15	15	3 106	24	455	4	2	6	18	18
54	Soignies	54	14	6	6 531	29	1 200	7	1	—	14	8
55	Thuin	50	2	3	676	16	64	2	—	3	6	6
56	Tournai	49	5	14	1 503	16	76	10	—	18	985	8
61	Huy	32	1	2	326	14	28	2	—	—	5	—
62	Liège	345	20	67	2 103	92	100	15	1	1	20	10
63	Verviers	75	2	30	573	23	39	5	—	—	4	4
64	Waremme	29	22	6	1 557	473	219	4	—	—	2	2
71	Hasselt	380	64	615	1 731	1 476	89	16	4	3	16	18
72	Maaseik	345	55	1 279	361	133	23	8	—	2	10	8
73	Tongeren	140	7	35	492	149	13	8	—	—	3	1
81	Arlon	17	1	3	128	5	7	1	—	—	1	3
82	Bastogne	6	—	2	107	6	12	—	—	—	—	1
83	Marche-en-Famenne	8	—	2	194	9	14	2	—	—	2	—
84	Neufchâteau	23	1	8	321	17	38	1	—	—	2	1
85	Virton	17	1	—	126	9	12	—	—	—	2	1
91	Dinant	27	2	4	615	24	39	8	1	—	4	3
92	Namur	129	13	18	3 276	82	693	21	1	—	8	9
93	Philippeville	22	—	3	190	7	14	—	—	—	1	3
	Total	287 466	56 117	63 524	578 319	61 739	44 029	52 053	4 501	15 548	82 034	27 767
	%	11,8	2,3	2,6	23,8	2,6	1,8	2,2	0,2	0,7	3,4	1,1

⁽¹⁾ Source : I.N.S. Recensement général de la population 31 décembre 1961. Calculé par l'Office national de l'emploi.

Tableaux 29—30 (suite)

	Arrondissements (lieu de domicile)	Arrondissements (lieu de travail)										
		36	37	38	41	42	43	44	45	46	51	52
11	Anvers	27	7	15	44	81	11	265	10	594	7	82
12	Malines	12	2	5	29	244	1	89	8	327	3	56
13	Turnhout	6	2	4	16	17	5	46	2	18	—	80
21	Bruxelles	54	7	32	1 587	275	14	558	73	84	114	1 568
22	Louvain	12	3	4	31	20	3	78	8	20	10	287
23	Nivelles	5	1	4	12	2	2	35	4	1	28	1 875
31	Bruges	684	218	108	32	22	203	1 167	17	29	12	102
32	Dixmude	859	28	360	11	4	5	132	7	7	4	41
33	Ypres	775	28	187	7	1	3	119	9	4	17	87
34	Courtrai	1 138	348	48	35	10	15	679	813	16	84	90
35	Ostende	147	21	578	18	12	16	385	15	1	8	133
36	Roulers	28 343	547	62	8	21	9	183	20	6	10	74
37	Tielt	1 245	10 455	32	19	25	9	1 471	47	4	2	34
38	Furnes	57	12	6 764	6	1	1	45	2	4	3	12
41	Alost	21	7	1	37 801	879	31	1 589	404	80	78	231
42	Termonde	5	5	2	1 376	28 711	19	3 148	46	1 783	6	89
43	Eeklo	10	4	6	35	34	11 506	4 999	7	51	—	21
44	Gand	72	218	29	593	846	1 303	109 385	504	827	23	225
45	Audenarde	20	10	4	919	43	16	1 709	22 523	20	340	139
46	Saint-Nicolas	5	4	4	74	887	38	1 246	20	37 125	1	74
51	Ath	1	1	4	80	1	1	24	974	—	9 737	121
52	Charleroi	7	—	2	7	—	—	28	9	7	33	116 013
53	Mons	7	—	24	10	6	1	21	12	5	801	071
54	Soignies	3	—	5	136	11	4	26	35	3	343	3 800
55	Thuin	2	—	1	3	—	—	9	5	2	19	8 515
56	Tournai	6	2	7	5	4	1	30	451	1	1 198	100
61	Huy	3	1	1	2	1	—	8	1	—	2	47
62	Liège	11	2	8	15	10	4	61	4	8	8	119
63	Verviers	5	1	4	5	4	—	11	3	2	7	28
64	Waremmme	1	—	1	2	—	1	7	1	—	—	24
71	Hasselt	7	1	3	12	11	3	46	2	4	2	37
72	Maaseik	4	1	2	5	6	—	12	—	8	1	10
73	Tongeren	2	—	—	9	5	3	9	1	3	1	21
81	Arlon	—	—	1	2	—	1	4	—	10	1	12
82	Bastogne	—	—	1	—	—	—	3	—	—	—	12
83	Marche-en-Famenne	—	—	—	—	—	—	5	—	—	1	17
84	Neufchâteau	—	1	1	2	1	—	—	—	—	4	37
85	Virton	—	1	1	—	1	—	1	—	—	6	17
91	Dinant	—	—	3	2	2	—	3	1	2	5	125
92	Namur	5	1	2	3	7	—	21	—	4	13	4 683
93	Philippeville	—	—	1	—	—	—	2	—	—	2	2 778
Total		33 561	11 939	8 321	42 953	31 505	13 230	127 659	26 038	41 160	12 934	143 087
%		1,4	0,5	0,4	1,8	1,3	0,5	5,3	1,1	1,7	0,5	5,9

Tableaux 29—30 (suite)

	Arrondissements (lieu de domicile)	Arrondissements (lieu de travail)										
		53	54	55	56	61	62	63	64	71	72	73
11	Anvers	24	13	6	24	5	155	45	1	239	83	30
12	Malines	7	7	2	8	4	67	3	2	190	37	7
13	Turnhout	18	10	12	6	5	230	5	19	3 248	1 033	33
21	Bruxelles	281	684	136	118	36	608	138	41	219	25	57
22	Louvain	54	32	261	32	30	1 533	27	255	2 836	186	120
23	Nivelles	51	385	5	21	11	277	23	84	31	5	12
31	Bruges	19	12	1	28	8	124	6	1	33	13	4
32	Dixmude	20	12	5	10	1	85	3	2	6	—	5
33	Ypres	37	46	9	36	2	26	4	—	8	3	6
34	Courtrai	178	45	23	550	6	43	11	5	14	3	5
35	Ostende	30	13	3	9	6	90	4	2	13	3	11
36	Roulers	26	22	20	31	—	66	3	—	9	—	3
37	Tielt	17	11	8	23	3	14	1	2	3	1	4
38	Furnes	2	3	—	2	1	8	1	—	5	2	—
41	Alost	85	766	159	20	5	65	15	5	47	9	7
42	Termonde	7	8	1	8	9	49	8	2	53	6	7
43	Eeklo	9	13	12	3	1	13	9	—	9	1	4
44	Gand	82	45	37	57	2	142	23	4	86	9	26
45	Audenarde	324	190	57	154	1	47	10	1	15	2	3
46	Saint-Nicolas	14	3	3	5	4	41	6	4	55	6	4
51	Ath	2 509	665	88	1 610	1	25	6	1	4	1	—
52	Charleroi	294	2 497	2 273	61	10	218	23	7	7	4	2
53	Mons	47 406	1 984	738	232	7	99	29	3	12	—	7
54	Soignies	1 712	26 651	2 868	77	1	44	9	—	9	1	10
55	Thuin	410	3 106	17 751	23	8	32	9	1	9	—	3
56	Tournai	1 516	154	56	27 910	2	32	9	1	6	—	2
61	Huy	4	1	11	4	13 792	7 140	102	248	12	2	3
62	Liège	31	9	21	21	720	172 341	1 512	338	212	10	243
63	Verviers	9	3	3	5	82	4 339	52 420	27	23	1	22
64	Waremmé	2	3	1	1	692	6 825	35	5 956	331	4	17
71	Hasselt	7	2	3	4	40	2 852	41	426	54 038	1 741	1 019
72	Maaseik	4	6	—	3	7	212	25	7	5 179	16 793	1 862
73	Tongeren	6	—	1	3	46	9 665	87	338	4 405	242	17 815
81	Arlon	3	—	1	3	4	29	6	—	1	—	8
82	Bastogne	3	3	1	1	15	248	206	5	2	—	6
83	Marche-en-Famenne	5	2	—	1	133	735	39	3	3	—	4
84	Neufchâteau	8	5	8	4	12	70	26	12	3	—	33
85	Virton	1	1	3	2	2	39	11	4	2	—	6
91	Dinant	13	9	9	6	273	197	15	7	9	1	6
92	Namur	51	25	41	21	979	457	32	42	31	2	16
93	Philippeville	13	7	312	5	2	26	2	—	2	—	—
Total		55 292	37 453	24 760	31 142	16 968	209 308	54 989	7 856	71 419	20 229	21 432
%		2,3	1,6	1,0	1,3	0,7	8,6	2,3	0,3	13,0	0,8	0,9

Tableaux 29—30 (suite)

	Arrondissements (lieu de domicile)	Arrondissements (lieu de travail)									Total	‰
		81	82	83	84	85	91	92	93			
11	Anvers	12	—	1	3	1	16	36	8	255 238	10,5	
12	Malines	2	—	1	—	—	3	19	3	75 506	3,1	
13	Turnhout	5	—	—	2	—	12	32	2	74 471	3,1	
21	Bruxelles	28	13	11	14	4	65	470	66	449 493	18,5	
22	Louvain	12	3	8	4	2	11	194	5	88 093	3,6	
23	Nivelles	8	2	5	8	—	19	1 604	50	53 956	2,2	
31	Bruges	—	—	—	—	—	3	47	2	52 314	2,2	
32	Dixmude	11	1	—	4	—	1	35	7	8 141	0,3	
33	Ypres	3	1	3	—	2	3	15	3	18 804	0,8	
34	Courtrai	2	1	2	6	—	5	18	6	77 068	3,2	
35	Ostende	6	—	1	1	3	2	28	4	29 458	1,2	
36	Roulers	3	—	3	2	—	5	30	6	34 321	1,4	
37	Tielt	1	—	—	—	—	4	5	1	17 227	0,7	
38	Furnes	3	—	—	—	—	—	6	1	8 380	0,4	
41	Alost	4	—	—	3	3	14	42	5	72 444	3,0	
42	Termonde	4	—	1	1	—	12	32	3	47 283	2,0	
43	Eeklo	—	—	—	—	—	5	3	—	18 423	0,8	
44	Gand	6	—	5	3	—	31	46	13	125 709	5,2	
45	Audenarde	1	1	3	2	—	9	23	3	31 831	1,3	
46	Saint-Nicolas	4	1	—	1	—	3	14	3	53 974	2,2	
51	Ath	4	—	1	—	—	2	20	5	18 357	0,8	
52	Charleroi	21	6	4	8	2	49	1 792	313	129 232	5,3	
53	Mons	9	4	2	8	2	31	83	38	56 434	2,3	
54	Soignies	7	1	4	3	—	7	65	14	43 713	1,8	
55	Thuin	2	3	3	7	1	6	58	509	31 325	1,3	
56	Tournai	7	1	—	—	1	9	13	6	34 215	1,4	
61	Huy	10	5	50	7	3	96	1 074	8	23 048	1,0	
62	Liège	43	22	48	23	7	52	229	20	178 926	7,4	
63	Verviers	39	203	37	25	4	34	47	5	58 153	2,3	
64	Waremme	—	—	3	—	—	8	189	3	16 421	0,6	
71	Hasselt	4	—	7	1	1	4	36	—	64 766	2,7	
72	Maaseik	2	—	1	—	—	2	11	—	26 387	1,1	
73	Tongeren	2	3	1	4	—	3	18	4	33 545	1,4	
81	Arlon	176	39	3	50	180	14	26	3	7 769	0,3	
82	Bastogne	7 202	3 927	108	200	47	35	35	1	5 169	0,2	
83	Marche-en-Famenne	44	62	4 582	194	8	579	147	6	6 801	0,3	
84	Neufchâteau	511	142	203	7 189	311	424	107	18	9 572	0,4	
85	Virton	1 234	23	10	180	4 569	15	33	3	6 333	0,3	
91	Dinant	39	6	344	342	15	12 277	1 729	189	16 356	0,7	
92	Namur	35	8	31	37	11	666	45 276	323	56 983	2,3	
93	Philippeville	4	2	2	9	1	192	264	8 749	12 615	0,5	
Total		9 510	4 480	548	8 341	5 178	14 746	53 951	10 318	2 428 254	100	
%		0,4	0,2	0,18	0,3	0,2	0,6	2,2	0,4	100		

BELGIQUE

Liège

I — Description générale

A — Situation géographique et infrastructure

(Voir Généralités)

Tableau 1 Population des localités principales (5 000 habitants et plus) par commune au 31 décembre 1962

Arrondissement administratif	Commune	Nombre d'habitants		
		Hommes	Femmes	Total
Liège	Alleur	2 458	2 575	5 033
	Angleur	6 180	6 642	12 822
	Ans	8 175	8 496	16 671
	Beyne-Heusay	3 456	3 384	6 840
	Bressoux	6 949	7 805	14 754
	Chênée	5 793	6 402	12 195
	Esneux	2 646	2 921	5 567
	Flémalle-Grande	3 079	3 221	6 300
	Flémalle-Haute	3 685	3 872	7 557
	Forêt	2 567	2 538	5 105
	Grâce-Berleur	4 436	4 278	8 714
	Grivegnée	11 094	12 246	23 340
	Herstal	14 354	15 344	29 698
	Hollogne-aux-Pierres	3 050	3 024	6 074
	Jemeppe	6 080	6 559	12 639
	Jupille	5 167	5 487	10 654
	Liège	71 079	82 054	153 133
	Montegnée	5 772	5 731	11 503
	Ougrée	10 242	11 004	21 246
	Ramet	2 711	2 789	5 500
	Saint-Nicolas	4 554	4 859	9 413
	Seraing	19 865	20 841	40 706
	Soumagne	2 543	2 657	5 200
	Tilff	2 529	2 705	5 234
	Tilleur	3 043	3 039	6 082
	Vaux-sous-Chèvremont	2 553	2 641	5 194
	Visé	2 918	3 165	6 083
	Vottem	3 964	3 817	7 781
	Wandre	3 351	3 474	6 825

Tableau 2 (Voir Généralités)

B — Population

1. Importance de la population

A Liège, le développement de la population et de l'urbanisation ne s'est pas produit de la même façon qu'au Borinage, au Centre et à Charleroi. L'industrie liégeoise a des racines qui remontent plus haut dans le passé, notamment dans l'artisanat du moyen-âge. La révolution industrielle au début du XIX^e siècle a activé cette tradition artisanale et l'a transformée en industrie lourde. Celle-ci s'est répandue géographiquement dans la vallée de la Meuse, de l'Ourthe et de la Vesdre. L'urbanisation a suivi ce mouvement, de telle sorte que le centre de l'arrondissement de Liège a actuellement un caractère urbain ou suburbain, alors que seules les communes périphériques, situées en dehors des vallées des rivières prénommées, ont conservé leur caractère rural. L'extension de la zone urbanisée est toujours en cours.

L'arrondissement de Liège comptait fin 1964 environ 623 000 habitants, dont un quart habitait la seule commune de Liège.

Tableaux 3-4 Évolution de la population de fin 1954 à fin 1964 — Arrondissement de Liège

Année	Hommes	Femmes	Total
1954	237 527	300 817	588 344
1955	290 331	303 057	593 388
1956	292 500	305 556	598 056
1957	295 988	308 873	604 861
1958	295 874	311 243	607 117
1959	295 861	312 966	608 827
1960	294 721	313 762	608 483
1961	290 918	313 259	604 177
1962	293 098	314 586	607 684
1963	297 743	318 408	616 151
1964	301 649	320 897	622 546

2. Migrations

Comme pour les bassins charbonniers du Hainaut, l'activité de l'industrie charbonnière a également une influence déterminante sur les mouvements migratoires de l'arrondissement de Liège. Ici également on constate l'apparition d'un solde négatif à partir de 1958 et un redressement déjà à partir de 1961. Celui-ci est dû, en ordre principal, à l'immigration de travailleurs de nationalité étrangère, destinés en partie seulement à être mis au travail dans les mines.

Tableau 5 Migrations par sexe et par arrondissement administratif de 1954 à 1963, inclusivement

Région II — Arrondissement de Liège

Année	Immigrations			Départs (Émigrations)			Excédent migratoire		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1954	28 833	26 570	55 403	28 889	25 217	54 106	— 56	+1 353	+1 297
1955	29 752	25 658	55 410	26 789	23 589	50 378	+2 963	+2 069	+5 032
1956	30 449	26 346	56 795	28 062	23 952	52 014	+2 387	+2 394	+4 781
1957	31 860	26 847	58 707	28 404	23 967	52 371	+3 456	+2 880	+6 336
1958	26 475	25 401	51 876	27 040	23 714	50 754	— 565	+1 687	+1 122
1959	25 129	24 819	49 948	25 479	23 942	49 421	— 350	+ 877	+ 527
1960	24 581	24 840	49 421	25 530	24 292	49 822	— 949	+ 548	— 401
1961	25 394	25 252	50 646	25 756	24 943	50 699	— 362	+ 309	— 53
1962	25 983	23 737	49 720	23 655	22 586	46 241	+2 328	+1 151	+3 479
1963	28 408	25 001	53 409	25 383	23 195	48 578	+3 025	+1 806	+4 831

3. Structure d'âge de la population

Ce qui a été dit pour la région du Borinage, du Centre et de Charleroi vaut également pour Liège. On y trouve la structure d'âge d'une vieille population. Ici également on cherche à apporter un correctif à l'aide de l'immigration d'étrangers.

Tableau 6 Structure d'âge de la population répartie en hommes et en femmes par arrondissement administratif et région pour la totalité des régions à examiner au 31 décembre 1961

Région II - Liège

(En chiffres absolus)

Classes d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	21 951	21 461	43 412
5 à 9 ans	21 615	20 512	42 127
10 à 14 ans	21 658	20 860	42 518
15 à 19 ans	17 080	16 604	33 684
20 à 24 ans	15 916	16 504	32 420
25 à 29 ans	18 593	19 051	37 644
30 à 34 ans	22 520	22 437	44 957
35 à 39 ans	24 269	23 367	47 636
40 à 44 ans	18 812	18 592	37 404
45 à 49 ans	18 613	18 749	37 362
50 à 54 ans	20 540	21 654	42 194
55 à 59 ans	20 216	22 022	42 238
60 à 64 ans	17 620	20 826	38 446
65 ans et plus	31 515	50 620	82 135
Total	290 918	313 259	604 177

Tableau 6 a Structure d'âge de la population répartie en hommes et en femmes par arrondissement administratif et par région au 31 décembre 1961

Région II — Arrondissement de Liège

(En ‰)

Classes d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	7,5	6,8	7,2
5 à 9 ans	7,4	6,5	7,0
10 à 14 ans	7,4	6,7	7,0
15 à 19 ans	5,9	5,3	5,6
20 à 24 ans	5,5	5,3	5,4
25 à 29 ans	6,4	6,1	6,2
30 à 34 ans	7,7	7,2	7,4
35 à 39 ans	8,3	7,5	7,9
40 à 44 ans	6,5	5,9	6,2
45 à 49 ans	6,4	6,0	6,2
50 à 54 ans	7,1	6,9	7,0
55 à 59 ans	6,9	7,0	7,0
60 à 64 ans	6,1	6,6	6,4
65 ans et plus	10,9	16,2	13,5
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 6 b Structure d'âge de la population de la Belgique au 31 décembre 1961 répartie en hommes et en femmes

(En ‰)

Classes d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	8,71	7,95	8,32
5 à 9 ans	8,24	7,56	7,90
10 à 14 ans	7,93	7,32	7,62
15 à 19 ans	6,85	6,34	6,59
20 à 24 ans	6,15	5,85	6,00
25 à 29 ans	6,70	6,41	6,55
30 à 34 ans	7,28	6,95	7,11
35 à 39 ans	7,42	7,11	7,26
40 à 44 ans	5,78	5,61	5,69
45 à 49 ans	6,09	5,95	6,02
50 à 54 ans	6,55	6,58	6,57
55 à 59 ans	6,32	6,54	6,43
60 à 64 ans	5,41	6,02	5,72
65 ans et plus	10,57	13,81	12,22
Total	100,00	100,00	100,00

4. Distribution de la population

Tableau 7 Nombre de communes classées dans les diverses catégories de communes en fonction de leur importance, par arrondissement administratif et région au 31 décembre 1962

Arrondissement de Liège		
Importance des communes	Nombre de communes	Nombre d'habitants
Moins de 2 000 habitants	57	51 523
2 000 à 10 000 habitants	45	196 800
10 000 à 20 000 habitants	7	91 238
20 000 à 50 000 habitants	4	114 990
50 000 à 100 000 habitants	—	—
100 000 à 200 000 habitants	1	153 133
200 000 habitants et plus	—	—
Total	114	607 684

C — Possibilités de formation aux divers niveaux (Voir Généralités)

Les considérations émises lors de l'étude de la région I restent valables pour la région de Liège. Il y a pourtant lieu de signaler que Liège est un des centres les mieux équipés de la Belgique en matière de réseau scolaire à tous les niveaux.

1. Enseignement secondaire

a) Lieux d'implantation

Tableau 8 Lieux d'implantation d'écoles secondaires par arrondissement administratif, pour l'année scolaire 1963-1964

Région — Arrondissement	Lieu d'implantation
<i>Région II : Liège</i>	Ans Alleur Aywaille Chenée Flémalle-Grande Herstal Hologne-aux-Pierres Jupille Liège Montegnée Seraing Soumagne Trembleur-Visé Embourg Glons Jemeppe-sur-Meuse Louveigne Sougne-Remouchamps Esneux Ramioul-Ramet Vottem

b) Nombre d'élèves

Tableau 9 Nombre d'élèves, réparti en garçons et filles, par région et arrondissement administratif, fréquentant l'enseignement secondaire. Situation début octobre 1963 ⁽¹⁾

Région : Arrondissement administratif	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves		
		Garçons	Filles	Total
Région I : Borinage — Centre-Charleroi				
Arrondissement de Mons (région I a)	20	3 938	3 274	7 212
Arrondissement de Charleroi (région I b)	36	5 741	5 436	11 177
Arrondissement de Soignies (région I b)	18	2 167	2 230	4 397
Arrondissement de Thuin (région I b)	16	2 640	1 626	4 266
Total région I	90	14 486	12 566	27 052
Région II : Liège (Arrondissement de Liège)	49	9 522	8 470	17 992
Région III : Limbourg belge				
Arrondissement de Hasselt	36	5 973	4 241	10 214
Arrondissement de Maaseik	20	2 468	1 315	3 783
Arrondissement de Tongeren	15	2 304	1 407	3 711
Total région III	71	10 745	6 963	17 708
Total régions examinées (I, II et III)	210	34 753	27 999	62 752

⁽¹⁾ Il s'agit du nombre d'élèves fréquentant les établissements de l'enseignement secondaire situés dans la région envisagée, sans tenir compte du lieu de résidence des élèves. Les chiffres ne comprennent pas les élèves de l'enseignement normal.

2. Enseignement supérieur

(Voir Généralités)

3. Enseignement technique de degré inférieur

a) Lieux d'implantation

Tableau 10 Lieux d'implantation des écoles techniques du niveau moyen inférieur (cours du jour, niveaux A 3 et A 4) et types de formation par région et arrondissement administratif

Région Arrondissement	Commune	Travail des métaux	Électro- technique	Travail du bois	Profes- sions du bâtiment	Méca- nique auto	Profes- sions des mines	Mécanique	Peintre en caros- serie
Région II: Liège	Chératte	x							
	Fléron	x							
	Herstal	x	x					x	
	Liège	x	x	x	x	x			x
	Seraing	x	x	x	x	x			
	Sougné- Remouchamps	x	x	x					

Tableau 10 (suite)

Région Arrondissement	Commune	Typo- graphie	Sculpture	Électro- nique, radio électricité	Armure- rie	Horloge- rie	Travail du cuir	Cordon- nerie, con- fection	Vannerie
Région II: Liège	Chératte Fléron Herstal Liège Seraing Sougné- Remouchamps	x	x		x	x	x	x	

Source : Liste des établissements d'enseignement technique. Ministère de l'éducation nationale et de la culture.

b) Nombre d'élèves
(Voir Généralités)

4. Enseignement technique de degré supérieur

a) Lieux d'implantation

Tableau 12 Lieux d'implantation d'écoles techniques de degré supérieur (niveau A 2 — cours du jour) et types de formation par région et par arrondissement administratif — Année scolaire 1962

Région Arrondissement	Commune	Travail des métaux	Électro- technique	Travail du bois	Profes- sions du bâtiment et travaux publics	Mécani- que auto	Profes- sions des mines	Mécanique	Chimie	Sans spéciali- sation
Région II: Liège	Angleur									x
	Herstal	x	x					x		x
	Liège		x		x			x	x	
	Seraing	x	x					x		x

Source : Liste des établissements d'enseignement technique. Ministère de l'éducation nationale et de la culture.

b) Nombre d'élèves
(Voir Généralités)

Tableaux 11 et 13 Population scolaire de l'enseignement technique et professionnel. Année scolaire 1961-1962
(Voir Généralités)

A. Degré inférieur de l'enseignement technique secondaire		B. Degré supérieur de l'enseignement technique secondaire	
Province du Hainaut	23 070	Province du Hainaut	4 602
Province de Liège	17 982	Province de Liège	3 658
Province du Limbourg	17 342	Province du Limbourg	2 963

5. Régimes de formation à l'échelon de l'entreprise

(Voir Généralités)

6. Formation technique ou reclassement professionnel des adultes

a) Lieux d'implantation

Tableau 15 Lieux d'implantation des centres de formation professionnelle collective gérés par l'Office national de l'emploi (O.N.E.M.) répartis par région et arrondissement administratif, ainsi que le nombre et types de formation en cours fin 1963

Région Arrondissement	Commune	Types de formation					
		Travail des métaux	Travail du bois y compris charpenterie	Professions du bâtiment	Autres		
Région I : Borinage - Centre - Charleroi	Arrondissement de Mons	Maisières	16	15	31	—	
		Quaregnon	72	—	—	—	
	Arrondissement de Charleroi	Monceau-sur-Sambre	—	—	24	—	
		Châtelineau	40	—	33	—	
	Arrondissement de Soignies	Maurage	72	32	65	—	
	Arrondissement de Thuin	Binche	—	—	—	36	
	Région II : Liège	Arrondissement de Liège	Liège	42	23	60	41
	Région III : Limbourg	Arrondissement de Hasselt	Hasselt	—	—	37	15
Genk			10	—	—	—	
St.-Truiden			—	—	35	—	
Arrondissement de Maaseik		Overpelt	—	—	12	—	
Arrondissement de Tongeren		Bilzen	—	—	16	—	
		Lanaken	—	—	14	—	

b) Nombre d'élèves

Tableau 16 Nombre de formations terminées en cours d'année, dans les centres de formation collective gérés par l'Office national de l'emploi de 1954 à 1963, avec répartition par région et arrondissement administratif (1)

Région Arrondissement	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960 (2)	1961	1962	1963
Région I : Arrondissement de Mons	40	85	130	88	56	113	54	112	103	162
	Arrondissement de Charleroi	29	24	24	—	18	42	29	23	96
	Arrondissement de Soignies	24	16	15	—	—	—	9	190	332
	Arrondissement de Thuin	55	—	41	—	—	75	12	24	23
Total région I	148	125	210	88	74	230	95	168	346	613
Région II : Arrondissement de Liège	46	50	53	18	37	16	53	60	44	165
Région III : Arrondissement de Hasselt	48	30	31	31	—	28	29	51	53	157
	Arrondissement de Maaseik	15	—	—	—	—	—	—	—	15
	Arrondissement de Tongeren	48	—	—	25	—	—	13	29	50
Total région III	111	30	31	56	—	28	29	64	82	222
Total général	305	205	294	162	111	274	177	292	472	1 000

(1) Le nombre de formations *en cours* fin d'année n'est pas disponible pour les années 1954 à 1959 inclus.

(2) Formations *en cours* fin d'année.

D — Concentration de l'industrie

(Voir Généralités)

Tableau 17 Nombre d'entreprises industrielles et effectif en personnel par commune, par arrondissement et par région au 30 juin 1962 (effectif assujéti à la sécurité sociale)

Région Arrondissement Commune	Entreprises industrielles		Région Arrondissement Commune	Entreprises industrielles	
	Nombre d'employeurs	Effectif du personnel		Nombre d'employeurs	Effectif du personnel
Région II:			Région II:		
<i>Arrondissement de Liège</i>					
Anthignes	4	14	Roloux	1	1
Argenteau	4	166	Rotheux Rimièrè	3	14
Ayeneux	2	4	Saive	4	64
Beaufays	6	18	Fouron le Cite	2	2
Bellaire	2	2	Slins	1	1
Berneau	2	4	Villers	3	9
Bierset	1	1	Voroux Goreux	4	7
Boirs	7	100	Voroux-lez-Liers	1	3
Bonnelles	6	123	Warsage	5	38
Cerexhe Heuseux	3	24	Wihogne	4	10
Chaufontaine	4	768	Whendremael	2	2
Chokier	2	4	Alleur	9	160
Dolembreux	1	1	Awans	8	788
Embourg	7	523	Awirs	7	32
Feneur	1	—	Aywaille	17	52
Fexhe Slins	2	9	Beyne Heusay	8	65
Fooz	1	1	Cheratte	9	243
Fraipont	4	38	Comblain	6	23
Hermalle	5	499	Engis	6	18
Hermée	2	10	Esneux	13	100
Heure le Romain	5	8	Fléron	21	268
Hognoul	1	21	Forêt	14	2 176
Housse	3	39	Glain	6	19
Houtain Sainte-Marie	5	84	Glons	9	34
Jupille	1	3	Haccourt	8	501
Lantin	2	19	Horion	6	23
Liers	6	91	Mons Liège	4	25
Lixhe	2	617	Ramet	11	286
Loncin	13	203	Retinne	6	25
Louveigne	6	16	Rocourt	13	213
Magnée	1	2	Romsée	4	17
Melen	5	14	Sougné-Remouchamps	2	3
Micheroux	6	81	Soumagne	10	34
Milmort	7	43	Sprimont	13	33
Nessonveaux	7	380	Tilff	12	70
Othée	1	1	Trembleur	6	18
Oupeye	8	20	Vaux-sous-Chèvremont	22	513
Paifve	1	1	Visé	33	247
Plainevaux	2	20	Vivegnis	10	312
Queue du Bois	3	16	Vottem	6	27
Richelle	1	11	Angleur	40	1 665
			Ans	58	1 156
			Bressoux	84	90

Tableau 17 (suite) (Arrondissement de Liège)

Région Arrondissement Commune	Entreprises industrielles		Région Arrondissement Commune	Entreprises industrielles	
	Nombre d'employeurs	Effectif du personnel		Nombre d'employeurs	Effectif du personnel
Région II:					
Chênée	46	1 346	Saint-Nicolas	11	48
Flémalle-Grande	3	17	Tilleur	11	1 871
Flémalle-Haute	18	5 588	Wandre	34	400
Grâce-Berleur	12	546	Herstal	186	18 035
Grivegnée	77	2 266	Ougrée	69	5 324
Hollogne	15	419	Seraing	107	26 440
Jemeppe	52	3 305	Liège	997	20 370
Jupille	33	2 370			
Montegnée	24	118	Total Région II	2 357	101 785

E — Zoning industriel

Tableau 18 Terrains industriels directement utilisables

Rayon	Communes	Situation				Superficie en m ²	Raccordement aux services d'utilité publique		
		Dans le cadre de la commune	Route	Che- min de fer	Voie d'eau		Eau	Élec- tricité	Gaz
Mons	Ghlin et Baudour	N.-O., O. et S.-O. de Ghlin — N.-E., E. et S.-E. de Baudour	x	x	x	partie nord : ± 4 millions partie sud : ± 4 millions	x	x	x
	Frameries Dour et Élouges	au sud de l'agglomération au nord des 2 aggloméra- tions	x	x	—	600 000 1 300 000	x	x	x
	Hautrage	à cheval sur Hautrage et Villerot, au sud des 2 communes	x	x	x	± 600 000	x	x	x
La Louvière	Seneffe et Manage	entre les 2 communes, prin- cipalement sur territoire Seneffe	x	x	x	1 200 000	x	x	x
	Péronnes-les- Binche	à cheval sur les communes de Péronnes, Bray et Wau- drez	x	x	—	420 000	x	x	x
Liège	Strépy- Bracquegnies	aux confins nord des com- munes de Strépy-Bracque- gnies et Houdeng-Aimeries	x	x	x	1 000 000	x	x	x
	Herstal	au N.-O. de Herstal sur le plateau des Hauts-Sarts	x	à pro- ximité	à pro- ximité ± 2 km (canal Albert)	1 800 000	x	x	x
	Wandre	rive droite de la Meuse	x	x	x	500 000	x	x	x

N.B. Il convient de donner à l'expression « Terrains industriels directement utilisables » le sens suivant : Terrains qui ne sont pas nécessairement équipés complètement mais tout au moins en cours d'équipement de manière telle que toute industrie peut s'y implanter immédiatement.

Tableau 19 Terrains destinés à l'usage industriel mais non directement utilisables

Rayon	Communes	Situation				Superficie en m ²	Raccordement aux réseaux de distribution des services publics		
		Dans le cadre de la commune	Route	Chemin de fer	Voie d'eau		Eau	Électricité	Gaz
Mons	Pâturages	à proximité du centre	x	—	—	56 180	x	x	—
La Louvière	Binche	au N.-O. de l'agglomération	x	—	—	100 000	x	x	x
Charleroi	Gosselies	près du champ d'aviation	x	x	—	800 000	x	x	x
	Luttre	au nord de l'agglomération	x	x	x	2 millions	x	x	—
	Fleurus	en bordure de l'agglomération	x	x	—	2 millions	x	x	—
	Farciennes	en bordure de l'agglomération le long de la Sambre	x	x	x	1 500 000	x	x	x
Liège	Ans	1. <i>Zoning nord</i> : sur le plateau d'Ans	x	x	—	1 580 000	x	x	—
		2. <i>Zoning sud</i> : lieu dit: Bolsée	x	x	—	580 000	x	x	—
	Alleur	en bordure nord de l'autoroute de contournement de Liège	x	x	—	700 000	x	x	x
	Awans-Hollognes-aux-Pierres	en bordure de la ligne de chemin de fer Liège-Bruxelles	x	x	—	760 000	x	x	x
	Grâce-Berleur	emplacements divers au N., au S. et au centre de la commune	x	x	—	350 000	x	x	x
	Les Trixhes-Flémalle	au nord de la commune — sur un plateau	x	—	—	50 000	x	x	x
	Lixhe	1. <i>rive droite du canal Albert</i> à l'est de la commune	x	x	x	450 000	x	x	x
		2. <i>rive gauche du canal Albert</i>	x	x	x	750 000	x	x	x
	Retinne-Micheroux-Soumagne	sur le territoire des trois communes au nord de la route Liège-Aix-la-Chapelle	x	x	—	320 000	x	x	x
	Visé	au nord de la ville sur la rive droite de la Meuse	x	x	x	1 360 000	x	x	x
Voroux-Liers	sur le territoire des deux communes	x	x	—	1 360 000	x	x	—	

N.B. Ces terrains seront acquis ou expropriés en fonction des besoins. Leur aménagement et leur équipement sont aisément réalisables.

II — Structure professionnelle

Tableau 20 Rapport entre la population active et la population à l'âge actif (de 15 à 65 ans) par sexe, arrondissement administratif et région — Situation au 31 décembre 1961

Arrondissement Région	Population active			Population de 15 à 65 ans			Rapport 1 : 2 en %		
	1			2			3		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Région I a : Mons	58 860	19 513	78 373	82 403	83 293	165 696	71,43	23,43	47,30
Région I b :									
Charleroi	121 430	36 907	158 337	148 113	148 054	296 167	81,98	24,93	53,46
Soignies	43 406	13 671	57 077	52 682	52 169	104 851	82,39	26,21	54,44
Thuin	35 109	11 787	46 896	42 633	42 858	85 491	82,35	27,50	54,85
Région I b: Total	199 945	62 365	262 310	243 428	243 081	486 509	82,14	25,66	53,90
Région I: Total	258 805	81 878	340 683	325 831	326 374	652 205	79,43	25,09	52,24
Région II : Liège	162 861	61 527	224 388	194 179	199 806	393 985	83,87	30,79	56,95
Région III :									
Hasselt	70 216	17 952	88 168	87 049	82 874	169 923	80,66	21,66	51,89
Maaseik	34 114	9 075	43 189	41 015	38 796	79 811	83,17	23,39	54,11
Tongerren	41 116	10 666	51 782	49 983	47 372	97 355	82,26	22,52	53,19
Région III: Total	145 446	37 693	183 139	178 047	169 042	347 089	81,69	22,30	52,76
Total général	567 112	181 098	748 210	698 057	695 222	1393 279	81,24	26,05	53,70

Tableau 21 Population active au 31 décembre 1961 — Région II : Liège
Arrondissement administratif : Liège

Branche d'activité	Salariés						Indépendants					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	647	0,47	54	0,12	701	0,38	3 241	12,66	1 052	6,79	4 293	10,45
Industrie	67 533	49,20	16 222	35,24	83 755	45,69	5 539	21,64	1 166	7,53	6 705	16,32
Autres secteurs	69 084	50,33	29 760	64,64	98 844	53,93	16 817	65,70	13 273	85,68	30 090	73,23
Total	137 264	100,00	46 036	100,00	183 300	100,00	25 597	100,00	15 491	100,00	41 088	100,00

Branche d'activité	Total					
	Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	3 888	2,39	1 106	1,80	4 994	2,23
Industrie	73 072	44,86	17 388	28,26	90 460	40,31
Autres secteurs	85 901	52,75	43 033	69,94	128 934	57,46
Total	162 861	100,00	61 527	100,00	224 388	100,00

III — Structure économique

(Voir Généralités)

L'analyse des statistiques de l'O.N.S.S. au 30 juin 1963 fait également ressortir l'importance prise par l'industrie extractive (9,75 % de la main-d'œuvre salariée occupée) et de l'industrie manufacturière (57,5 %). Parmi les industries manufacturières, c'est la branche « production et travail des métaux » qui prédomine (76 %).

A — Volume de l'emploi dans l'industrie

1. Importance de l'industrie dans la région à examiner par rapport à la place que les activités industrielles tiennent dans l'ensemble du pays

2. Structure de l'emploi dans l'industrie

B — Autres emplois

(Voir Généralités)

Tableau 23 Effectif du personnel assujéti à la sécurité sociale par branche d'activité au 31 décembre 1963
Région II : Liège

Branche d'activité	Em- ployeurs	Ouvriers			Employés			Total (Col. 5+8)
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>Agriculture, sylviculture et pêche</i>	274	442	24	466	10	7	17	483
<i>Industries extractives</i>	65	16 045	265	16 310	829	111	940	17 250
<i>Industries manufacturières</i>								
Denrées alimentaires	584	1 767	667	2 434	455	343	798	3 232
Boissons	22	1 378	193	1 571	444	133	577	2 148
Tabac	4	150	813	963	132	54	186	1 149
Huiles et graisses y compris margarine	4	26	17	43	24	10	34	77
Chimiques	42	1 371	566	1 937	1 147	312	1 459	3 396
Caoutchouc	12	1 314	548	1 862	472	175	647	2 509
Bois et liège	161	823	74	897	71	56	127	1 024
Papier	14	113	194	307	64	47	111	418
Livre et photographie	110	1 089	373	1 462	353	190	543	2 005
Cuirs et peaux	41	37	118	155	18	20	38	193
Textiles	13	217	571	788	95	77	172	960
Vêtement	283	247	1 415	1 662	139	288	427	2 089
Électricité, gaz	6	785	27	812	382	39	421	1 233
Dérivés des combustibles minéraux	5	173	2	175	88	7	95	270
Minéraux non métalliques	58	1 909	572	2 481	292	81	373	2 854
Fonte, moulage, laminage, forgeage, étirage des métaux	86	31 967	1 343	33 310	6 893	630	7 523	40 833
Articles en métaux communs	258	5 748	805	6 553	846	275	1 121	7 674
Machines, appareillage électrique, aéronefs	543	18 410	5 146	23 556	4 513	1 322	5 835	29 391
Art et précision	21	27	4	31	5	13	18	49
Manufactures diverses	55	182	44	226	29	12	41	267
Manufactures mal désignées	23	357	13	370	37	5	42	412
Total	23 46	68 090	13 505	81 595	16 499	4 089	20 588	102 183
Bâtiment et construction	1 364	15 089	77	15 166	1 060	311	1 371	16 537
Transports et communications	318	3 396	66	3 462	401	107	508	3 970
Commerce	1 841	5 240	1 825	7 065	5 656	7 137	12 793	19 858
Hôtellerie et soins personnels	950	1 440	2 791	4 231	351	271	622	4 853
Services publics	1 100	1 638	3 927	5 565	2 731	3 544	6 275	11 840
Total général	8 258	111 380	22 480	133 860	27 537	15 577	43 114	176 974

Tableau 24 Effectif des employeurs et des travailleurs assujettis à la sécurité sociale par région et d'après l'importance des entreprises

	Établissement employant									Total
	Moins de 5 travailleurs	5 à 9 travailleurs	10 à 19 travailleurs	20 à 49 travailleurs	50 à 99 travailleurs	100 à 199 travailleurs	200 à 499 travailleurs	500 à 999 travailleurs	1 000 travailleurs et plus	
<i>Région I a:</i>										
Arrondissement de Mons										
Employeurs	1 715	324	208	132	48	26	11	9	4	2 477
Travailleurs	2 841	2 125	2 762	4 054	3 332	3 547	3 291	5 940	4 672	32 564
<i>Région I b:</i>										
Arrondissement de Charleroi										
Employeurs	3 152	652	392	304	90	65	47	18	9	4 729
Travailleurs	5 408	4 245	5 413	9 252	6 403	8 969	14 685	14 683	34 933	103 991
Arrondissement de Soignies										
Employeurs	1 175	219	113	74	30	16	20	8	1	1 656
Travailleurs	1 893	1 440	1 541	2 231	2 100	2 293	5 987	5 496	2 990	25 971
Arrondissement de Thuin										
Employeurs	1 084	165	119	68	26	17	9	3	—	1 491
Travailleurs	1 773	1 079	1 671	2 145	1 826	2 140	2 754	2 211	—	15 599
<i>Total région I b:</i>										
Employeurs	5 411	1 036	624	446	146	98	76	29	10	7 876
Travailleurs	9 074	6 764	8 625	13 628	10 329	13 402	23 426	22 390	37 923	145 561
<i>Total région I:</i>										
Employeurs	7 126	1 360	832	578	194	124	87	38	14	10 353
Travailleurs	11 915	8 889	11 387	17 682	13 661	16 949	26 717	28 330	42 595	178 125
<i>Région II:</i>										
Arrondissement de Liège										
Employeurs	5 644	1 094	617	540	154	95	53	18	23	8 238
Travailleurs	9 664	7 095	8 378	16 408	10 770	12 841	17 044	11 783	66 951	160 934
<i>Région III:</i>										
Province de Limbourg										
Employeurs	4 146	793	437	267	87	38	28	4	2	5 802
Travailleurs	7 167	5 136	5 985	8 147	5 990	5 536	7 939	2 636	4 774	53 310

IV — Situation sur le marché de la main-d'œuvre

(Voir Généralités)

A — Demandes d'emploi

1. Effectif de la main-d'œuvre inscrite

Tableau 25 Effectif de la main-d'œuvre inscrite, c'est-à-dire chômeurs complets recensés à fin juin 1963, par arrondissement administratif et par sexe

Région/Arrondissement	Hommes	Femmes	Total
<i>Région Ia:</i>			
Arrondissement de Mons	1 948	1 228	3 176
<i>Région Ib:</i>			
Arrondissement de Charleroi	612	617	1 229
Soignies	771	217	988
Thuin	491	163	654
<i>Total région Ib</i>	1 874	997	2 871
<i>Total région I</i>	3 822	2 225	6 047
<i>Région II:</i>			
Arrondissement de Liège	3 110	1 469	4 579
<i>Région III:</i>			
Arrondissement de Hasselt	1 543	500	2 043
Maaseik	794	223	1 017
Tongeren	655	83	738
<i>Total région III</i>	2 992	806	3 798
<i>Total général</i>	9 924	4 500	14 424

2. Durée du chômage chez la main-d'œuvre inscrite

Tableau 26 Chômeurs complets masculins recensés à fin juin 1963, répartis d'après la durée du chômage et par bureau régional de l'Office national de l'emploi

Régions Bureaux régionaux	Durée du chômage								Total	
	Moins de 3 mois		De 3 à 6 mois		De 6 à 12 mois		Plus d'un an		Chiffres absolus	%
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%		
<i>Région Ia:</i>										
Bureau régional de Mons	235	12,06	108	5,54	195	10,01	1 410	72,38	1 948	100
<i>Région Ib:</i>										
Bureau régional de Charleroi	100	17,30	59	8,47	73	12,63	356	61,59	578	100
Bureau régional de La Louvière	216	16,45	95	7,23	177	13,48	825	62,83	1 313	100
<i>Total région Ib</i>	316	16,71	144	7,62	250	13,22	1 181	62,45	1 891	100
<i>Total région I</i>	551	14,35	252	6,56	445	11,59	2 591	67,49	3 839	100
<i>Région II:</i>										
Bureau régional de Liège	412	12,90	188	5,88	603	18,87	1 992	62,35	3 195	100
<i>Région III:</i>										
Bureau régional de Hasselt	194	8,10	97	4,05	271	11,32	1 833	76,53	2 395	100
Bureau régional de Tongeren	42	6,58	26	4,07	78	12,23	492	77,12	638	100
<i>Total région III</i>	236	7,78	123	4,05	349	11,51	2 325	76,66	3 033	100
<i>Total général</i>	1 199	11,91	536	5,59	1 397	13,88	6 908	68,62	10 067	100
Total pour la Belgique	5 249	11,75	1 967	4,40	4 808	10,77	32 637	73,08	44 661	100

3. Structure d'âge des chômeurs inscrits du sexe masculin

Tableau 27 Structure d'âge des chômeurs complets masculins recensés à fin juin 1963, répartis par région et bureau régional de l'Office national de l'emploi

Bassins charbonniers et bureaux régionaux	Structure d'âge des chômeurs					
	En chiffres absolus			En pourcentage du total		
	Moins de 40 ans	40 ans et plus	Total	Moins de 40 ans	40 ans et plus	Total
I a: Borinage Bureau régional de Mons	499	1 449	1 948	25,61	74,39	100
I b: Centre-Charleroi Bureaux régionaux de Charleroi et La Louvière	449	1 442	1 891	23,74	76,26	100
Total I	948	2 891	3 839	24,69	75,31	100
II b: Liège Bureau régional de Liège	512	2 683	3 195	16,03	83,97	100
III: Campine Bureaux régionaux de Hasselt et Tongres	600	2 433	3 033	19,78	80,22	100
Ensemble des bassins	2 060	8 007	10 067	20,46	79,54	100
Belgique	5 641	39 020	44 661	12,63	87,37	100

Source: Office national de l'emploi.

4. Insuffisance de l'emploi

Les données font défaut.

B — Offres d'emploi

Tableau 28 Pénurie de main-d'œuvre (Période juillet-décembre 1963) - Répartition par secteur, professions et bureaux régionaux de l'Office national de l'emploi

Professions	Bureaux régionaux					
	Charleroi	La Louvière	Mons	Liège	Hasselt	Tongres
Agriculture						
Ouvriers permanents	x					
Mines						
Ouvriers du fond	x	x	x	x	x	x
Pierre						
Casseurs		x				
Refendeurs				x		
Tailleurs				x		
Céramique						
Tuiliers		x				
Verre						
Releveurs à l'arche			x			
Construction						
Maçons	x	x	x	x	x	x
Plafonneurs	x	x		x	x	
Peintres	x			x	x	x
Carreleurs				x	x	
Ferrailleurs	x	x	x	x	x	x

Tableau 28 (suite)

Professions	Bureaux régionaux					
	Charleroi	La Louvière	Mons	Liège	Hasselt	Tongres
Terrassiers	x	x		x	x	x
Couvreurs tuiles et ardoises	x			x		
Bétonneurs	x			x	x	
Cimentiers				x		
Piloteurs					x	
Conducteurs d'engins de chantier		x		x	x	
Ouvriers spécialisés	x	x	x	x	x	x
Bois						
Charpentiers-coffreurs	x	x	x	x	x	x
Menuisiers	x			x		
Charpentiers	x			x		
Ébénistes				x		
Métal						
Mouleurs	x					
Couleurs de fonderie					x	
Chaudronniers	x					
Tôliers	x					
Monteurs en charpentes	x					
Monteurs en chauffage central	x				x	
Soudeurs	x	x		x	x	
Brûleurs				x		
Tourneurs	x	x				
Raboteurs			x			
Plusieurs professions	x	x				
Ajusteurs	x	x				
Mécaniciens	x				x	
Plombiers-zingueurs	x			x	x	
Tuyauteurs				x		
Polisseurs			x			
Électriciens	x			x	x	x
Ouvriers(ières) spécialis(e)s	x	x		x		
Textile						
Tisserands					x	
Vêtement						
Piqueuses	x	x			x	
Alimentation						
Boulangers-pâtisseries				x		
Bouchers				x		
Transport						
Chauffeurs de camion				x	x	
Chauffeurs d'autobus	x					
Wattmen	x					
Receveurs	x					

C — Mouvement quotidien de la main-d'œuvre (navette)

(Voir Généralités)

Tableaux 29-30 Répartition des salariés par lieu de domicile et lieu de travail (31 décembre 1961) ⁽¹⁾

	Arrondissements (lieu de domicile)	Arrondissements (lieu de travail)										
		11	12	13	21	22	23	31	32	33	34	35
11	Anvers	241 828	2 926	1 071	6 928	356	86	74	8	12	41	63
12	Malines	15 739	45 743	646	11 369	725	79	28	3	7	16	13
13	Turnhout	6 311	1 355	58 759	1 784	1 282	78	20	—	—	7	7
21	Bruxelles	3 083	2 749	183	429 849	1 604	4 200	151	3	31	143	117
22	Louvain	1 817	2 023	408	22 215	53 783	1 905	36	—	9	18	33
23	Nivelles	95	40	19	16 654	544	31 954	15	2	2	9	6
31	Bruges	319	25	37	2 419	70	75	44 144	122	142	349	1 717
32	Dixmude	58	5	5	258	18	64	1 051	3 708	240	294	674
33	Ypres	79	9	8	418	20	56	191	129	13 892	2 499	59
34	Courtrai	156	11	13	1 292	45	64	212	18	331	70 653	74
35	Ostende	309	13	31	1 005	43	67	2 495	124	73	163	23 562
36	Roulers	84	3	10	477	36	29	795	212	463	2 553	147
37	Tielt	64	12	6	794	18	19	720	13	47	2 042	51
38	Furnes	76	4	2	193	6	7	113	135	176	50	677
41	Alost	313	115	25	28 951	136	282	57	2	16	56	25
42	Termonde	1 234	553	35	10 378	88	84	67	—	4	17	32
43	Eeklo	102	14	10	594	19	24	823	2	11	18	51
44	Gand	974	94	60	7 724	178	170	818	3	37	799	210
45	Audenarde	88	19	16	3 783	39	89	26	3	14	1 143	22
46	St-Nicolas	12 675	168	36	1 222	57	51	78	2	3	17	16
51	Ath	33	2	—	2 240	5	145	9	—	2	33	2
52	Charleroi	162	9	32	3 856	63	1 366	16	2	3	11	15
53	Mons	119	15	15	3 106	24	455	4	2	6	18	18
54	Soignies	54	14	6	6 531	29	1 200	7	1	—	14	8
55	Thuin	50	2	3	676	16	64	2	—	3	6	6
56	Tournai	49	5	14	1 503	16	76	10	—	18	985	8
61	Huy	32	1	2	326	14	28	2	—	—	5	—
62	Liège	345	20	67	2 103	92	100	15	1	1	20	10
63	Verviers	75	2	30	573	23	39	5	—	—	4	4
64	Waremme	29	22	6	1 557	473	219	4	—	—	2	2
71	Hasselt	380	64	615	1 731	1 476	89	16	4	3	16	18
72	Maaseik	345	55	1 279	361	133	23	8	—	2	10	8
73	Tongeren	140	7	35	492	149	13	8	—	—	3	1
81	Arlon	17	1	3	128	5	7	1	—	—	1	3
82	Bastogne	6	—	2	107	6	12	—	—	—	—	1
83	Marche-en-Famenne	8	—	2	194	9	14	2	—	—	2	—
84	Neufchâteau	23	1	8	321	17	38	1	—	—	2	1
85	Virton	17	1	—	126	9	12	—	—	—	2	1
91	Dinant	27	2	4	615	24	39	8	1	—	4	3
92	Namur	129	13	18	3 276	82	693	21	1	—	8	9
93	Philippeville	22	—	3	190	7	14	—	—	—	1	3
Total		287 466	56 117	63 524	578 319	61 739	44 029	52 053	4 501	15 548	82 034	27 677
%		11,8	2,3	2,6	23,8	2,6	1,8	2,2	0,2	0,7	3,4	1,1

⁽¹⁾ Source : I.N.S. Recensement général de la population 31 décembre 1961. Calculé par l'Office national de l'emploi.

Tableaux 29-30 (suite)

	Arrondissements (lieu de domicile)	Arrondissements (lieu de travail)										
		36	37	38	41	42	43	44	45	46	51	52
11	Anvers	27	7	15	44	81	11	265	10	594	7	82
12	Malines	12	2	5	29	244	1	89	8	327	3	56
13	Turnhout	6	2	4	16	17	5	46	2	18	—	80
21	Bruxelles	54	7	32	1587	275	14	558	73	84	114	1 568
22	Louvain	12	3	4	31	20	3	78	8	20	10	287
23	Nivelles	5	1	4	12	2	2	35	4	1	28	1 875
31	Bruges	684	218	108	32	22	203	1 167	17	29	12	102
32	Dixmude	859	28	360	11	4	5	132	7	7	2	141
33	Ypres	775	28	187	7	1	3	119	9	4	17	87
34	Courtrai	1 138	348	48	35	10	15	679	813	16	84	90
35	Ostende	147	21	578	18	12	16	385	15	11	8	133
36	Roulers	28 343	547	62	8	21	9	183	20	6	10	74
37	Tielt	1 245	10 455	32	19	25	9	1 471	47	4	2	34
38	Furnes	57	12	6 764	6	1	1	45	2	4	3	12
41	Alost	21	7	1	37 801	879	31	1 589	404	80	78	321
42	Termonde	5	5	2	1 376	28 011	19	3 148	46	1 873	6	89
43	Eeklo	10	4	6	35	34	11 506	4 999	7	51	—	21
44	Gand	72	218	29	593	846	1 303	109 385	504	827	23	225
45	Audenarde	20	10	4	919	43	16	1 709	22 523	20	340	139
46	St-Nicolas	5	4	4	74	887	38	1 246	20	37 125	1	74
51	Ath	1	1	4	80	1	1	24	974	—	9 737	121
52	Charleroi	7	—	2	7	—	—	28	9	7	33	116 013
53	Mons	7	—	24	10	6	1	21	12	5	801	1 071
54	Soignies	3	—	5	136	11	4	26	35	3	343	3 800
55	Thuin	2	—	1	3	—	—	9	5	2	19	8 515
56	Tournai	6	2	7	5	4	2	30	451	1	1 198	100
61	Huy	3	1	1	2	1	—	8	1	—	2	47
62	Liège	11	2	8	15	10	4	61	4	8	8	119
63	Verviers	5	1	4	5	4	—	11	3	2	7	28
64	Waremme	1	—	1	2	—	1	7	1	—	—	24
71	Hasselt	7	1	3	12	11	3	46	2	4	2	37
72	Maaseik	4	1	2	5	6	—	12	—	8	1	10
73	Tongeren	2	—	—	9	5	3	9	1	3	1	21
81	Arlon	—	—	1	2	—	1	4	—	10	1	12
82	Bastogne	—	—	1	—	—	—	3	—	—	—	12
83	Marche-en-Famenne	—	—	—	—	—	—	5	—	—	1	17
84	Neufchâteau	—	1	1	2	1	—	—	—	—	4	47
85	Virton	—	1	1	—	1	—	1	—	—	6	17
91	Dinant	—	—	3	2	2	—	3	1	2	5	125
92	Namur	5	1	2	3	7	—	21	—	4	13	4 683
93	Philippeville	—	—	1	—	—	—	2	—	—	2	2 778
Total		33 561	11 939	8 321	42 953	31 505	13 230	127 659	26 038	41 160	12 934	143 087
%		1,4	0,5	0,4	1,8	1,3	0,5	5,3	1,1	1,7	0,5	5,9

Tableaux 29-30 (suite)

	Arrondissements (lieu de domicile)	Arrondissements (lieu de travail)										
		53	54	55	56	61	62	63	63	71	72	73
11	Anvers	24	13	6	24	5	155	45	1	239	83	30
12	Malines	7	7	2	8	4	67	3	2	190	37	7
13	Turnhout	18	10	12	6	5	230	5	19	3 248	1 033	33
21	Bruxelles	281	684	136	118	36	608	138	41	219	25	57
22	Louvain	54	32	26	32	30	1 533	27	255	2 836	186	120
23	Nivelles	51	385	51	21	11	277	23	84	31	5	12
31	Bruges	19	12	1	28	8	124	6	1	33	13	4
32	Dixmude	20	12	5	10	1	85	3	2	6	—	5
33	Ypres	37	46	9	36	2	26	4	—	8	3	6
34	Courtrai	178	45	23	550	6	43	11	5	14	3	5
35	Ostende	30	13	3	9	6	90	4	2	13	3	11
36	Roulers	26	22	20	31	—	66	3	—	9	—	3
37	Tielt	17	11	8	23	3	14	1	2	3	1	4
38	Furnes	2	3	—	2	1	8	1	—	5	2	—
41	Alost	85	766	159	20	5	65	15	5	47	9	7
42	Termonde	7	8	1	8	9	49	8	2	53	6	7
43	Eeklo	9	13	12	3	1	13	9	—	9	1	4
44	Gand	82	45	37	57	2	142	23	4	86	9	26
45	Audenarde	324	190	57	154	1	47	10	1	15	2	3
46	St-Nicolas	14	3	3	5	4	41	6	4	55	6	4
51	Ath	2 509	665	88	1 610	1	25	6	1	4	1	—
52	Charleroi	294	2 497	2 273	61	10	218	23	7	7	4	2
53	Mons	47 406	1 984	738	232	7	99	29	3	12	—	7
54	Soignies	1 712	26 651	2 868	77	1	44	9	—	9	1	10
55	Thuin	410	3 106	17 751	23	8	32	9	1	9	—	3
56	Tournai	1 516	154	56	27 910	2	32	9	1	6	—	2
61	Huy	4	1	11	4	13 792	7 140	102	248	12	2	3
62	Liège	31	9	21	21	720	172 341	1 512	338	212	10	243
63	Verviers	9	3	3	5	82	4 339	52 420	27	23	1	22
64	Waremmes	2	3	1	1	692	6 825	35	5 956	331	4	17
71	Hasselt	7	2	3	4	40	2 852	41	426	54 038	1 741	1 019
72	Maaseik	4	6	—	3	7	212	25	7	5 179	16 793	1 862
73	Tongeren	6	—	1	3	46	9 665	87	338	4 405	242	17 815
81	Arlon	3	—	1	3	4	29	6	—	1	—	8
82	Bastogne	3	3	1	1	15	248	206	5	2	—	6
83	Marche-en-Famenne	5	2	—	1	133	735	39	3	3	—	4
84	Neufchâteau	8	5	8	4	12	70	26	12	3	—	33
85	Virton	1	1	3	2	2	39	11	4	2	—	6
91	Dinant	13	9	9	6	273	197	15	7	9	1	6
92	Namur	51	25	41	21	979	457	32	42	31	2	16
93	Philippeville	13	7	312	5	2	26	2	—	2	—	—
Total		55 292	37 453	24 760	31 142	16 968	209 308	54 989	7 856	71 419	20 229	21 432
%		2,3	1,6	1,0	1,3	0,7	8,6	2,3	0,3	3,0	0,8	0,9

Tableaux 29-30 (suite)

	Arrondissements (lieu de domicile)	Arrondissements (lieu de travail)									
		81	82	83	84	85	91	92	93	Total	%
11	Anvers	12	—	1	3	1	16	36	8	255 238	10,5
12	Malines	2	—	1	—	—	3	19	3	75 506	3,1
13	Turnhout	5	—	—	2	—	12	32	2	74 471	3,1
21	Bruxelles	28	13	11	14	4	65	470	66	449 493	18,5
22	Louvain	12	3	8	4	2	11	194	5	88 093	3,6
23	Nivelles	8	2	5	8	—	19	1 604	50	53 956	2,2
31	Bruges	—	—	—	—	—	3	47	2	52 314	2,2
32	Dixmude	11	1	—	4	—	1	35	7	8 141	0,3
33	Ypres	3	1	3	—	2	3	15	3	18 804	0,8
34	Courtrai	2	1	2	6	—	5	18	6	77 068	3,2
35	Ostende	6	—	1	1	3	2	28	4	29 458	1,2
36	Roulers	3	—	3	2	—	5	30	6	34 321	1,4
37	Tielt	1	—	—	—	—	4	5	1	17 227	0,7
38	Furnes	3	—	—	—	—	—	6	1	8 380	0,4
41	Alost	4	—	—	3	3	14	42	5	72 444	3,0
42	Termonde	4	—	1	1	—	12	32	3	47 283	2,0
43	Eeklo	—	—	—	—	—	5	3	—	18 423	0,8
44	Gand	6	—	5	3	—	31	46	13	125 709	5,2
45	Audenarde	1	1	3	2	—	9	23	3	31 831	1,3
46	St-Nicolas	4	1	—	1	—	3	14	3	53 974	2,2
51	Ath	4	—	1	—	—	2	20	5	18 357	0,8
52	Charleroi	21	6	4	8	2	49	1 792	313	129 232	5,3
53	Mons	9	4	2	8	2	31	83	38	56 434	2,3
54	Soignies	7	1	4	3	—	7	65	14	43 713	1,8
55	Thuin	2	3	3	7	1	6	58	509	31 325	1,3
56	Tournai	7	1	—	—	1	9	13	6	34 215	1,4
61	Huy	10	5	50	7	3	96	1 074	8	23 048	1,0
62	Liège	43	22	48	23	7	52	229	20	178 926	7,4
63	Verviers	39	203	37	25	4	34	47	5	58 153	2,3
64	Waremmes	—	—	3	—	—	8	189	3	16 421	0,6
71	Hasselt	4	—	7	1	1	4	36	—	64 766	2,7
72	Maaseik	2	—	1	—	—	2	11	—	26 387	1,1
73	Tongeren	2	3	1	4	—	3	18	4	33 545	1,4
81	Arlon	7 202	39	3	50	180	14	26	3	7 769	0,3
82	Bastogne	176	3 927	108	200	47	35	35	1	5 169	0,2
83	Marche-en-Famenne	44	62	4 582	194	8	579	147	6	6 801	0,3
84	Neufchâteau	511	142	203	7 189	311	442	107	18	9 572	0,4
85	Virton	1 234	23	10	180	4 569	15	33	3	6 333	0,3
91	Dinant	39	6	344	342	15	12 277	1 729	189	16 356	0,7
92	Namur	35	8	31	37	11	666	45 276	233	56 983	2,3
93	Philippeville	4	2	2	9	1	192	264	8 749	12 615	0,5
Total		9 510	4 480	5 488	8 341	5 178	14 746	53 951	10 318	2 428 254	100
%		0,4	0,2	0,1	0,3	0,2	0,6	2,2	0,4	100	

BELGIQUE

Limbourg belge

I — Description générale

A — Situation géographique et infrastructure

(Voir Généralités)

Tableau 1 Population des localités principales (5 000 habitants et plus) au 31 décembre 1962

Arrondissement administratif	Communes	Nombre d'habitants		
		Hommes	Femmes	Total
Hasselt	Beverlo	3 022	2 887	5 909
	Diepenbeek	5 350	5 001	10 351
	Genk	26 089	23 394	49 483
	Hasselt	18 142	19 056	37 198
	Heusden	5 392	5 152	10 544
	Koersel	4 931	4 714	9 645
	Kuringen	3 099	3 080	6 179
	Leopoldsburg	4 929	4 564	9 493
	Lummen	3 450	3 244	6 694
	Paal	3 024	2 897	5 921
	St.-Truiden	10 334	10 642	20 976
	Tessenderlo	5 010	4 779	9 789
	Zolder	4 414	4 093	8 507
	Zonhoven	5 926	5 812	11 738
	Maaseik	Bocholt	2 658	2 556
Bree		3 484	3 579	7 063
Hamont		3 108	3 023	6 131
Houthalen		6 332	5 619	11 951
Lommel		9 387	8 963	18 350
Maaseik		4 015	4 136	8 151
Neeroeteren		2 998	2 897	5 895
Neerpelt		3 881	3 814	7 695
Overpelt		4 610	4 371	8 981
Peer		3 093	2 776	5 869
Tongeren	Alken	3 780	3 563	7 343
	Bilzen	3 321	3 196	6 517
	Eisden	5 002	4 346	9 348
	Hoeselt	2 611	2 541	5 152
	Lanaken	3 785	3 775	7 560
	Mechelen-aan-de-Maas	3 536	3 333	6 869
	Tongeren	8 123	8 117	16 240

Tableau 2 (Voir Généralités)

B — Population

1. Importance de la population

Contrairement aux bassins sud, le Limbourg ne s'est industrialisé que depuis quelques décades. L'industrialisation a été lente et s'est surtout concentrée sur l'extraction du charbon.

L'industrie s'est intégrée dans une région à caractère rural. La pauvreté du sol, du point de vue agricole, à l'exception de la partie sud-est du Limbourg, pouvait expliquer et explique encore maintenant la densité relativement faible de la population, comparée à celle de l'ensemble du pays.

Ce retard se résorbe rapidement, à cause du solde naturel très favorable et de l'immigration de la main-d'œuvre étrangère employée en ordre principal dans les mines de charbon.

L'installation de nouvelles industries, principalement dans la zone charbonnière (Genk-Hasselt) et le long du canal Albert (Tessenderlo) accentuera davantage la concentration de la population dans cette zone.

La population du Limbourg était à la fin de 1964 de l'ordre de 615 000 habitants. L'arrondissement le plus peuplé est celui de Hasselt qui en comptait 362 000, contre 147 000 pour Maaseik et 166 000 pour Tongeren.

Tableau 3 Évolution de la population de fin 1954 à fin 1964

Arrondissement de Hasselt				Arrondissement de Tongeren			
Année	Hommes	Femmes	Total	Année	Hommes	Femmes	Total
1954	127 652	120 892	248 544	1954	77 238	72 078	149 316
1955	131 332	123 306	254 638	1955	78 155	73 099	151 254
1956	132 884	125 535	258 419	1956	78 816	73 763	152 579
1957	137 173	128 241	265 414	1957	79 560	74 584	154 144
1958	138 493	130 960	269 453	1958	80 254	75 585	155 839
1959	140 286	133 505	273 791	1959	81 155	76 394	157 549
1960	141 964	135 831	277 795	1960	81 917	77 242	159 159
1961	142 181	137 653	279 834	1961	80 770	77 553	158 323
1962	145 577	140 291	285 868	1962	82 084	78 645	160 729
1963	150 044	142 961	293 005	1963	83 079	78 939	162 018
1964	155 965	145 900	301 865	1964	85 394	80 326	165 720

Arrondissement de Maaseik				Province de Limbourg			
Année	Hommes	Femmes	Total	Année	Hommes	Femmes	Total
1954	61 282	58 419	119 701	1954	266 172	251 389	517 561
1955	62 703	59 528	122 231	1955	272 190	255 933	528 123
1956	64 022	60 762	124 784	1956	275 722	260 060	535 782
1957	65 319	62 000	127 319	1957	282 052	264 825	546 877
1958	66 397	63 107	129 504	1958	285 144	269 652	554 796
1959	67 870	64 435	132 305	1959	289 311	274 334	563 645
1960	68 967	65 734	134 701	1960	292 848	278 807	571 655
1961	69 773	66 676	136 449	1961	292 724	281 882	574 606
1962	71 547	68 135	139 682	1962	299 208	287 071	586 279
1963	73 505	69 720	143 225	1963	306 628	291 620	598 248
1964	75 555	71 487	147 042	1964	316 914	297 713	614 627

Tableau 4 Population par arrondissement au 31 décembre 1962

Arrondissement administratif	Nombre d'habitants		
	Hommes	Femmes	Total
Hasselt	145 577	140 291	285 868
Maaseik	71 547	68 135	139 682
Tongeren	82 084	78 645	160 729
Total	299 208	287 071	586 279
Total régions examinées	1 093 958	1 124 771	2 218 729

2. Migrations

Au Limbourg, les causes des mouvements migratoires sont à rechercher d'une part dans les migrations des travailleurs étrangers employés dans les mines de charbon et d'autre part dans l'excédent d'émigration des autochtones ne trouvant pas un emploi leur convenant dans la province.

Ce dernier facteur joue surtout pour les arrondissements de Maaseik et de Tongeren, tandis que l'arrondissement de Hasselt présente une certaine analogie avec les bassins sud. Ici également, on trouve un solde négatif à partir de 1958 et un solde positif à partir de 1962. Ce phénomène s'explique du fait que les autochtones abandonnent plus facilement le travail au fond de la mine pendant la période de haute conjoncture, ce qui nécessite de faire appel aux étrangers.

Tableau 5 Migrations par sexe et par arrondissement administratif de 1954 à 1963, inclusivement
Région III : Limbourg — Arrondissement de Hasselt

Année	Immigrations			Départs (Émigrations)			Excédent migratoire		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1954	7 133	6 749	13 882	8 416	6 906	15 322	- 1 283	- 157	- 1 440
1955	8 664	6 032	14 696	7 196	5 936	13 132	+ 1 468	+ 96	+ 1 564
1956	6 996	6 024	13 020	7 598	6 009	13 607	- 602	+ 15	- 587
1957	9 526	6 329	15 855	7 525	5 928	13 453	+ 2 001	+ 401	+ 2 402
1958	6 455	6 116	12 571	7 524	5 917	13 441	- 1 069	+ 199	- 870
1959	6 151	5 982	12 133	6 818	5 978	12 796	- 667	+ 4	- 663
1960	6 539	6 384	12 923	7 079	6 413	13 492	- 540	- 29	- 569
1961	6 343	6 192	12 535	6 877	6 390	13 267	- 198	- 534	- 732
1962	7 826	6 180	14 006	6 599	5 918	12 517	+ 1 227	+ 262	+ 1 489
1963	10 278	6 985	17 263	7 554	6 169	13 723	+ 2 724	+ 816	+ 3 540

Tableau 5 (suite)

Région III : Limbourg — Arrondissement de Maaseik

Année	Immigrations			Départs (Émigrations)			Excédent migratoire		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1954	2 359	2 238	4 597	2 956	2 667	5 623	— 597	— 429	— 1 026
1955	2 680	2 302	4 982	2 474	2 373	4 847	+ 206	— 71	+ 135
1956	2 835	2 525	5 360	2 823	2 632	5 455	+ 12	— 107	— 95
1957	2 733	2 375	5 108	2 744	2 488	5 232	— 11	— 113	— 124
1958	2 474	2 327	4 801	2 870	2 616	5 486	— 396	— 289	— 685
1959	2 563	2 418	4 981	2 572	2 549	5 121	— 9	— 131	— 140
1960	2 644	2 575	5 219	2 944	2 630	5 574	— 300	— 55	— 355
1961	2 580	2 573	5 153	2 957	2 888	5 845	— 377	— 315	— 692
1962	3 179	2 726	5 905	2 857	2 725	5 582	+ 322	+ 1	+ 323
1963	3 627	3 026	6 653	3 067	2 840	5 907	+ 560	+ 186	+ 746

Région III : Limbourg — Arrondissement de Tongeren

Année	Immigrations			Départs (Émigrations)			Excédent migratoire		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1954	3 276	3 038	6 314	3 661	3 301	6 962	— 385	— 263	— 648
1955	4 126	3 283	7 409	4 170	3 301	7 471	— 44	— 18	— 62
1956	3 804	3 042	6 846	4 061	3 274	7 335	— 257	— 232	— 489
1957	4 033	3 214	7 247	4 166	3 420	7 586	— 133	— 206	— 339
1958	3 451	3 126	6 577	3 683	3 227	6 910	— 232	— 101	— 333
1959	3 622	3 220	6 842	3 859	3 435	7 294	— 237	— 215	— 452
1960	3 381	3 093	6 474	3 482	3 271	6 753	— 101	— 178	— 279
1961	3 163	3 041	6 204	3 858	3 368	7 226	— 695	— 327	— 1 022
1962	3 938	3 237	7 175	3 553	3 124	6 677	+ 385	+ 113	+ 498
1963	4 402	3 458	7 860	3 578	3 301	6 879	+ 824	+ 157	+ 981

Total des régions (I, II et III)

Année	Immigrations			Départs (Émigrations)			Excédent migratoire		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1954	92 157	83 506	175 663	98 151	82 107	180 258	— 5 994	+ 1 399	— 4 595
1955	104 862	82 336	187 198	94 702	79 130	173 832	+10 160	+ 3 206	+13 366
1956	100 998	83 886	184 884	98 051	79 829	177 880	+ 2 947	+ 4 057	+ 7 004
1957	112 594	85 184	197 778	99 411	78 952	178 363	+13 183	+ 6 232	+19 415
1958	90 135	82 505	172 640	98 522	80 007	178 529	— 8 387	+ 2 498	— 5 889
1959	82 618	79 052	161 670	90 689	80 344	171 033	— 8 071	— 1 292	— 9 363
1960	81 309	79 440	160 749	89 225	82 051	171 276	— 7 916	— 2 611	—10 527
1961	81 504	80 008	161 512	87 407	83 049	170 456	— 5 903	— 3 041	— 8 944
1962	87 223	78 560	165 783	82 554	77 617	160 171	+ 4 669	+ 943	+ 5 612
1963	96 100	80 432	176 532	86 665	77 058	163 723	+ 9 435	+ 3 374	+12 809

3. Structure d'âge de la population

Contrairement aux arrondissements des bassins sud, on se trouve devant des structures d'âge de populations jeunes. La province du Limbourg est en effet la plus prolifique de la Belgique. Ici se pose un problème d'emploi pour les jeunes se présentant sur le marché du travail et pour la main-d'œuvre libérée dans les autres secteurs de l'économie (agriculture, charbonnages). La menace réelle de fermeture de certains charbonnages, où de nombreux autochtones sont encore au travail (ce qui n'est pas le cas dans les bassins sud), pourrait aggraver la pénurie d'emplois offerts. L'industrialisation dans les secteurs autres que l'extraction du charbon y est une nécessité absolue.

Tableau 6 Structure d'âge de la population répartie en hommes et en femmes par arrondissement administratif et région, au 31 décembre 1961

(En chiffres absolus)

Classes d'âge	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	Arrondissement de Hasselt			Arrondissement de Maaseik		
0 à 4 ans	16 903	16 188	33 091	9 318	8 796	18 114
5 à 9 ans	15 642	15 088	30 730	8 408	7 986	16 394
10 à 14 ans	13 946	13 741	27 687	7 295	6 926	14 221
15 à 19 ans	11 710	11 019	22 729	5 857	5 772	11 629
20 à 24 ans	10 388	10 172	20 560	5 815	5 438	11 253
25 à 29 ans	10 757	10 455	21 212	5 717	5 240	10 957
30 à 34 ans	11 224	10 342	21 566	5 198	4 884	10 082
35 à 39 ans	10 686	9 738	20 424	4 500	4 092	8 592
40 à 44 ans	7 693	6 813	14 506	3 033	2 809	5 842
45 à 49 ans	7 393	6 721	14 114	3 224	3 022	6 246
50 à 54 ans	6 902	6 652	13 554	3 057	2 940	5 997
55 à 59 ans	5 795	5 980	11 775	2 615	2 543	5 158
60 à 64 ans	4 501	4 982	9 483	1 999	2 056	4 055
65 ans et plus	8 641	9 762	18 403	3 737	4 172	7 909
Total	142 181	137 653	279 834	69 773	66 676	136 449
	Arrondissement de Tongeren			Région III total		
0 à 4 ans	8 529	8 148	16 677	34 750	33 132	67 882
5 à 9 ans	8 022	7 630	15 652	32 072	30 704	62 776
10 à 14 ans	7 592	7 295	14 887	28 833	27 962	56 795
15 à 19 ans	6 360	6 191	12 551	23 927	22 982	46 909
20 à 24 ans	5 888	5 494	11 382	22 091	21 104	43 195
25 à 29 ans	5 826	5 409	11 235	22 300	21 104	43 404
30 à 34 ans	5 911	5 453	11 364	22 333	20 679	43 012
35 à 39 ans	5 728	5 182	10 910	20 914	19 012	39 926
40 à 44 ans	4 129	3 947	8 076	14 855	13 569	28 424
45 à 49 ans	4 510	4 166	8 676	15 127	13 909	29 036
50 à 54 ans	4 332	4 198	8 530	14 291	13 790	28 081
55 à 59 ans	4 038	3 987	8 025	12 448	12 510	24 958
60 à 64 ans	3 261	3 345	6 606	9 761	10 383	20 144
65 ans et plus	6 644	7 108	13 752	19 022	21 042	40 064
Total	80 770	77 553	158 323	292 724	281 882	574 606

Tableau 6 a Structure d'âge de la population répartie en hommes et en femmes, par arrondissement administratif et région au 31 décembre 1961

(En pourcentages)

Classes d'âge	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	Arrondissement de Hasselt			Arrondissement de Maaseik		
0 à 4 ans	11,9	11,8	11,8	13,4	13,2	13,3
5 à 9 ans	11,0	11,0	11,0	12,1	12,0	12,0
10 à 14 ans	9,8	10,0	9,9	10,5	10,5	10,4
15 à 19 ans	8,2	8,0	8,1	8,4	8,7	8,5
20 à 24 ans	7,3	7,4	7,4	8,3	8,2	8,3
25 à 29 ans	7,6	7,6	7,6	8,2	7,9	8,0
30 à 34 ans	7,9	7,5	7,7	7,5	7,3	7,4
35 à 39 ans	7,5	7,1	7,3	6,4	6,1	6,3
40 à 44 ans	5,4	4,9	5,2	4,3	4,2	4,3
45 à 49 ans	5,2	4,9	5,0	4,6	4,5	4,6
50 à 54 ans	4,8	4,8	4,8	4,4	4,4	4,4
55 à 59 ans	4,1	4,3	4,2	3,7	3,8	3,8
60 à 64 ans	3,2	3,6	3,4	2,9	3,1	3,0
65 ans et plus	6,1	7,1	6,6	5,3	6,2	5,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Arrondissement de Tongeren			Région III Province de Limbourg		
0 à 4 ans	10,6	10,5	10,5	11,9	11,9	11,3
5 à 9 ans	9,9	9,8	9,9	11,0	10,9	10,9
10 à 14 ans	9,4	9,4	9,4	9,8	9,9	9,9
15 à 19 ans	7,9	8,0	7,9	8,2	8,2	8,2
20 à 24 ans	7,3	7,1	7,2	7,5	7,5	7,5
25 à 29 ans	7,2	7,0	7,1	7,6	7,5	7,6
30 à 34 ans	7,3	7,0	7,2	7,6	7,3	7,5
35 à 39 ans	7,1	6,7	6,9	7,1	6,7	6,9
40 à 44 ans	5,1	5,1	5,1	5,1	4,8	4,9
45 à 49 ans	5,6	5,4	5,5	5,2	4,9	5,1
50 à 54 ans	5,4	5,4	5,4	4,9	4,9	4,9
55 à 59 ans	5,0	5,2	5,0	4,2	4,4	4,3
60 à 64 ans	4,0	4,3	4,2	3,3	3,7	3,5
65 ans et plus	8,2	9,1	8,7	6,6	7,4	7,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 6 a Structure d'âge de la population de la Belgique au 31 décembre 1961 répartie en hommes et en femmes

(En pourcentages)

Classes d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	8,71	7,95	8,32
5 à 9 ans	8,24	7,56	7,90
10 à 14 ans	7,93	7,32	7,62
15 à 19 ans	6,85	6,34	6,59
20 à 24 ans	6,15	5,85	6,00
25 à 29 ans	6,70	6,41	6,55
30 à 34 ans	7,28	6,95	7,11
35 à 39 ans	7,42	7,11	7,26
40 à 44 ans	5,78	5,61	5,69
45 à 49 ans	6,09	5,95	6,02
50 à 54 ans	6,55	6,58	6,57
55 à 59 ans	6,32	6,54	6,43
60 à 64 ans	5,41	6,02	5,72
65 ans et plus	10,57	13,81	12,22
Total	100,00	100,00	100,00

4. Distribution de la population

Tableau 7 Nombre de communes classées dans les diverses catégories de communes en fonction de leur importance par arrondissement administratif et région au 31 décembre 1962

Région III : Limbourg

Importance des communes	Arrondissement						Région III Limbourg	
	Hasselt		Maaseik		Tongeren		Nombre de communes	Nombre d'habitants
	Nombre de communes	Nombre d'habitants	Nombre de communes	Nombre d'habitants	Nombre de communes	Nombre d'habitants		
Moins de 2 000 habitants	37	31 340	11	12 173	83	66 292	131	109 769
2 000 à 10 000 habitants	25	114 274	23	97 208	18	78 197	66	289 679
10 000 à 20 000 habitants	3	32 633	2	30 301	1	16 240	6	79 174
20 000 à 50 000 habitants	3	107 657	—	—	—	—	3	107 657
50 000 à 100 000 habitants	—	—	—	—	—	—	—	—
100 000 à 200 000 habitants	—	—	—	—	—	—	—	—
200 000 habitants et plus	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	68	285 868	36	139 682	102	160 729	206	586 279

C — Possibilités de formation aux différents niveaux

1. Enseignement secondaire

(Voir Généralités)

a) Lieux d'implantation

Tableau 8 Lieux d'implantation d'écoles secondaires par arrondissement administratif, pour l'année scolaire 1963-1964

Région - Arrondissement	Lieu d'implantation
Région III : Hasselt	Genk-Bokrijk Genk Genk (Waterschei) Hasselt Herk-de-Stad Heusden Koersel Leopoldsburg St.-Truiden Tessenderlo Zonhoven Beringen Lummen Zepperen
Maaseik	Bree Lommel Maaseik Overpelt Houthalen Hamont Hechtel Neerpelt Peer
Tongeren	Bilzen Borgloon Eisden Lanaken Tongeren Alken Mechelen-aan-de-Maas

b) Nombre d'élèves

Tableau 9 Nombre d'élèves, réparti en garçons et filles, par région et arrondissement administratif, fréquentant l'enseignement secondaire — Situation début octobre 1963 ⁽¹⁾

Région Arrondissement administratif	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves		
		Garçons	Filles	Total
Région I : Borinage — Centre-Charleroi				
Arrondissement de Mons (région I a)	20	3 938	3 274	7 212
Arrondissement de Charleroi (région I b)	36	5 741	5 436	11 177
Arrondissement de Soignies (région I b)	18	2 167	2 230	4 397
Arrondissement de Thuin (région I b)	16	2 640	1 626	4 266
Total région I	90	14 486	12 566	27 052
Région II : Liège (Arrondissement de Liège)	49	9 522	8 470	17 992
Région III : Limbourg belge				
Arrondissement de Hasselt	36	5 973	4 241	10 214
Arrondissement de Maaseik	20	2 468	1 315	3 783
Arrondissement de Tongeren	15	2 304	1 407	3 711
Total région III	71	10 745	6 963	17 708
Total régions examinées (I, II et III)	210	34 753	27 999	62 752

⁽¹⁾ Il s'agit du nombre d'élèves fréquentant les établissements de l'enseignement secondaire situés dans la région envisagée, sans tenir compte du lieu de résidence des élèves. Les chiffres ne comprennent pas les élèves de l'enseignement normal.

2. Enseignement supérieur

(Voir Généralités)

3. Enseignement technique de degré inférieur

a) Lieux d'implantation

Tableau 10 Lieux d'implantation des écoles techniques du niveau moyen inférieur (cours du jour niveaux A 3 et A 4) et types de formation par région et arrondissement administratif

Région Arrondissement	Communes	Travail des métaux	Électro- technique	Travail du bois	Profes- sions du bâtiment	Mécanique auto	Profes- sions des mines	Mécanique	Peintre en carrosserie
Région III : Hasselt	Beringen		x			x			
	Brustem								x
	Genk	x	x	x		x	x	x	
	Hasselt	x	x	x	x	x	x	x	
	Koersel						x		
	Lummen			x	x				
	St. Truiden	x	x	x		x		x	
	Tessengerlo	x	x	x					
Maaseik	Bree	x		x					
	Helchteren			x				x	
	Houthalen						x		
	Lommel		x	x				x	
	Maaseik	x	x	x		x		x	
	Overpelt			x				x	
Tongeren	Bilzen								
	Eisden		x					x	
	Mechelen- aan-de-Maas	x		x			x	x	
	Stokkem							x	
	Tongeren	x	x	x	x	x		x	

Tableau 10 (suite)

Région Arrondissement	Communes	Typographie	Sculpture	Électronique, radio-électricité	Armurerie	Horlogerie	Travail du cuir	Cordonnerie, confection	Vannerie	
Région III : Hasselt	Beringen									
	Brusten			x						
	Genk									
	Hasselt									
	Koersel									
	Lummen			x				x		
	St.-Truiden	x		x						
	Tessenderlo	x								
	Maaseik	Bree								
		Helchteren								
Houthalen										
Lommel										
Maaseik										
Tongeren	Overpelt									
	Bilzen									
	Eisden									
	Mechelen-aan-de-Maas									
	Stokkem									
Tongeren			x					x		

Source : Liste des établissements d'enseignement technique. Ministère de l'éducation nationale et de la culture.

b) Nombre d'élèves
(Voir Généralités)

4. Enseignement technique de degré supérieur

a) Lieux d'implantation

Tableau 12 Lieux d'implantation d'écoles techniques de degré supérieur (niveau A 2 — cours du jour) et types de formation par région et par arrondissement administratif (année scolaire 1963)

Région Arrondissement	Communes	Travail des métaux	Électro-technique	Travail du bois	Professions de bâtiment et Trav. Publics	Mécanique auto	Professions des mines	Mécanique	Chimie	Sans spécialisation
Région III : Hasselt	Brustem							x		
	Genk		x					x		
	Hasselt		x		x		x	x	x	
	St.-Truiden		x					x		
Maaseik	Lommel		x							
	Maaseik		x					x		
	Overpelt		x							
Tongeren	Tongeren		x		x		x			

Source : Liste des établissements d'enseignement technique. Ministère de l'éducation nationale et de la culture.

b) Nombre d'élèves
(Voir Généralités)

5. Régimes de formation à l'échelon de l'entreprise (Voir Généralités)

6. Formation technique ou reclassement professionnel des adultes

a) Lieux d'implantation

Tableau 15 Lieux d'implantation des centres de formation professionnelle collective gérés par l'Office national de l'emploi (O.N.E.M.) répartis par région et arrondissement administratif, ainsi que le nombre et types de formation en cours fin 1963

Région Arrondissement	Commune	Types de formation				
		Travail des métaux	Travail du bois y compris charpen- terie	Profes- sions du bâtiment	Autres	
Région I : Borinage — Centre — Charleroi Arrondissement de Mons	Maisières	16	15	31	—	
	Quaregnon	72	—	—	—	
	Arrondissement de Charleroi	Monceau-sur-Sambre	—	—	24	—
		Châtelineau	40	—	33	—
Arrondissement de Soignies	Maurage	72	32	65	—	
Arrondissement de Thuin	Binche	—	—	—	36	
Région II : Liège Arrondissement de Liège	Liège	42	23	60	41	
Région III : Limbourg Arrondissement de Hasselt	Hasselt	—	—	37	15	
	Genk	10	—	—	—	
	St.-Truiden	—	—	35	—	
	Arrondissement de Maaseik	Overpelt	—	—	12	—
		Arrondissement de Tongeren	Bilzen	—	16	—
	Lanaken		—	—	14	—

b) Nombre d'élèves

Tableau 16 Nombre de formations terminées en cours d'année, dans les centres de formation collective gérés par l'Office national de l'emploi de 1954 à 1963, avec répartition par région et arrondissement administratif⁽¹⁾

Région Arrondissement	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960 ⁽²⁾	1961	1962	1963
Région I :										
Arrondissements de :										
Mons	40	85	130	88	56	113	54	112	103	162
Charleroi	29	24	24	—	18	42	29	23	23	96
Soignies	24	16	15	—	—	—	—	9	190	332
Thuin	55	—	41	—	—	75	12	24	30	23
Total région I	148	125	210	88	74	230	95	168	346	613
Région II :										
Arrondissement de Liège	46	50	53	18	37	16	53	60	44	165
Région III :										
Arrondissements de :										
Hasselt	48	30	31	31	—	28	29	51	53	157
Maaseik	15	—	—	—	—	—	—	—	—	15
Tongeren	48	—	—	25	—	—	—	13	29	50
Total région III	111	30	31	56	—	28	29	64	82	222
Total général	305	205	294	162	111	274	177	292	472	1 000

⁽¹⁾ Le nombre de formations en cours fin d'année n'est pas disponible pour les années 1954 à 1959 inclus.

⁽²⁾ Formations en cours fin d'année.

D – Concentration de l'industrie

(Voir Généralités)

Tableau 17 Nombre d'entreprises industrielles et effectif en personnel par commune, par arrondissement et par région au 30 juin 1962 (effectif assujetti à la sécurité sociale)

Région Arrondissement Commune	Entreprises industrielles		Région Arrondissement Commune	Entreprises industrielles	
	Nombre d'employeurs	Effectif du personnel		Nombre d'employeurs	Effectif du personnel
Région III:			Beverlo	8	—
			Koersel	10	17
			Kuringen	7	51
<i>Arrondissement de Hasselt</i>			Halen	19	507
Aalst	1	2	Herk-de-Stad	8	12
As	2	2	Heusden	16	78
Berbroek	4	8	Lummen	8	55
Borlo	1	2	Oostham	4	7
Brustem	6	23	Paal	10	19
Corswarem	2	12	Kwaadmechelen	6	695
Kozen	1	4	Zolder	4	32
Donk	3	8	Diepenbeek	18	44
Duras	1	2	Leopoldsburg	16	96
Engelmanshoven	2	1	St.-Truiden	92	1 476
Gelinden	5	23	Tessenderlo	17	652
Gingelom	3	20	Zonhoven	26	783
Heppen	2	50	Genk	100	1 026
Jeuk	3	22	Hasselt	216	5 732
Kerkom	3				
Kermt	10	60	Total	747	12 549
Linkhout	1	1			
Loksbergen	8	113	<i>Arrondissement de Maaseik</i>		
Meldert	5	44	Beek	1	1
Mielen-boven-Aalst	1	1	Kaulille	2	384
Montenaken	2	12	Elen	4	13
Muizen	1	1	Gerdingen	3	5
Neerglabbeek	1	2	Grote Brogel	3	41
Niel-bij-St.-Truiden	2	4	Gruitrode	3	18
Nieuwerkerken	6	14	Helchteren	3	14
Opglabbeek	14	43	Kessenich	4	3
Ordingen	2	4	Kinrooi	3	11
Schulen	3	6	Kleine Brogel	2	5
Saint-Lambrechts-Herk	4	8	Meeuwen	2	8
Spalbeek	4	33	Molenbeersel	6	10
Stevoort	7	28	Ophoven	3	15
Stokrooie	3	4	Opitter	6	44
Zutendaal	10	2 73	Opoeteren	5	10
Velm	5	7	Reppel	2	228
Vorsen	2	53	Rotem	7	491
Wimmertingen	1	1			
Zelem	8	312			
Zepperen	8	17			
Beringen	15	92			

Tableau 17 (suite)

Région Arrondissement Commune	Entreprises industrielles		Région Arrondissement Commune	Entreprises industrielles	
	Nombre d'employeurs	Effectif du personnel		Nombre d'employeurs	Effectif du personnel
St.-Huibrechts-Lille	8	41	Leut	3	19
Tongerlo	1	—	Mal	1	8
Wijchmaal	3	10	Martenslinde	2	7
Wijshagen	1	—	Mechelen Bovelingen	1	1
Achel	4	119	Membruggen	3	7
Bocholt	18	136	Millen	4	7
Bree	43	621	Mopertingen	3	20
Dilsen	6	41	Munsterbilzen	5	43
Eksel	7	52	Nerem	2	4
Hamont	20	224	Opgrimbe	2	2
Hechtel	8	45	Otrange	1	1
Houthalen	11	86	Overrepen	1	3
Neeroeteren	9	21	Piringen	2	4
Peer	16	82	Riemst	1	1
Lommel	32	480	Roelinge-Geer	5	28
Maaseik	33	210	Romershoven	1	2
Neerpelt	18	247	Rutten	2	13
Overpelt	13	1 941	Rijkel	2	2
			Rijkhoven	2	5
			Schalkhoven	1	29
			St.-Huibrechts-Heren	3	6
			Ulbeek	1	1
			Val-Meer	2	2
			Vechmaal	4	11
			Veulen	1	1
			Vliermaal	2	3
			Vliermaalroot	3	11
			Vlintingen	2	4
			Vreeren	2	3
			Vroenhoven	1	1
			Waltwilder	4	6
			Werm	2	5
			Wonck	5	24
			Alken	17	851
			Bilzen	24	272
			Borgloon	11	104
			Hoeselt	21	184
			Lanaken	14	894
			Mechelen-aan-de-Maas	15	147
			Rekem	4	157
			Zichen-Zussen-Bolder	4	9
			Stokkem	4	14
			Veldwezelt	5	62
			Wellen	11	63
			Eisden	16	359
			Tongeren	76	652
			Total	365	4 502
			Total région III	1 422	22 708
<i>Arrondissement de Tongeren</i>					
Bassenge	2	3			
Berg (Tongeren)	3	8			
Beverst	8	57			
Bommershoven	2	20			
Kanne	2	4			
Kortesseem	6	28			
Diets Heur	1	1			
Eigenbilzen	4	20			
Gellik	3	11			
Genoelsederen	1	1			
Gors-Opleeuw	1	1			
Gotem	1	6			
Grote Spouwen	5	19			
Heers	3	11			
Herderen	3	4			
Herstappe	1	1			
Herten	1	53			
Heks	1	1			
Horpmaal	1	1			
Hoeptertingen	5	34			
Jesseren	1	1			
Kerniel	2	22			
Kleine Spouwen	3	75			
Koninksem	1	2			
Lanaye	1	5			
Lanklaar	5	55			

E — Zoning industriel

Tableau 18 Terrains industriels directement utilisables

Rayon	Communes	Situation				Superficie en m ²	Raccordement aux services d'utilité publique		
		Dans le cadre de la commune	Route	Che-min de fer	Voie d'eau		Eau	Élec-tricité	Gaz
Mons	Ghlin et Baudour	N.-O., O. et S.-O. de Ghlin — N.-E., E. et S.-E. de Baudour	x	x	x	partie nord : ± 4 millions partie sud : ± 4 millions	x	x	x
	Frameries	au sud de l'agglomération	x	x	—	600 000	x	x	x
	Dour et Élouges	au nord des 2 agglomérations	x	x	—	1 300 000	x	x	x
	Hautrage	à cheval sur Hautrage et Villerot, au sud des 2 communes	x	x	x	± 600 000	x	x	x
La Louvière	Seneffe et Manage	entre les 2 communes, principalement sur territoire Seneffe	x	x	x	1 200 000	x	x	x
	Péronnes-lez-Binche	à cheval sur les communes de Péronnes, Bray et Waudrez	x	x	—	420 000	x	x	x
	Strépy-Bracquegnies	aux confins nord des communes de Strépy-Bracquegnies et Houdeng-Aimeries	x	x	x	1 000 000	x	x	x
Liège	Herstal	au N.-O. de Herstal sur le plateau des Hauts-Sarts	x	à proximité	à proximité + 2 km (canal Albert)	1 800 000	x	x	x
	Wandre	rive droite de la Meuse	x	x	x	500 000	x	x	x

N.B. Il convient de donner à l'expression « Terrains industriels directement utilisables » le sens suivant : Terrains qui ne sont pas nécessairement équipés complètement mais tout au moins en cours d'équipement de manière telle que toute industrie peut s'y implanter immédiatement.

Tableau 19 Terrains destinés à l'usage industriel mais non directement utilisables

Rayon	Communes	Situation				Superficie en m ²	Raccordement aux réseaux de distribution des services publics		
		Dans le cadre de la commune	Route	Chemin de fer	Voie d'eau		Eau	Électricité	Gaz
Mons	Pâturages	à proximité du centre	x	—	—	56 180	x	x	—
La Louvière	Binche	au N.-O. de l'agglomération	x	—	—	100 000	x	x	x
Charleroi	Gosselies	près du champ d'aviation	x	x	—	800 000	x	x	x
	Luttre	au nord de l'agglomération	x	x	x	2 millions	x	x	—
	Fleurus	en bordure de l'agglomération	x	x	—	2 millions	x	x	—
Liège	Farciennes	en bordure de l'agglomération le long de la Sambre	x	x	x	1 500 000	x	x	x
	Ans	1. <i>Zoning nord</i> : sur le plateau d'Ans	x	x	—	1 580 000	x	x	—
		2. <i>Zoning sud</i> : lieu dit : Bolsée	x	x	—	580 000	x	x	—
	Alleur	en bordure nord de l'autoroute de contournement de Liège	x	x	—	700 000	x	x	x
	Awans-Hollognes-aux-Pierres	en bordure de la ligne de chemin de fer Liège-Bruxelles	x	x	—	760 000	x	x	x
	Grâce-Berleur	emplacements divers au N., au S. et au centre de la commune	x	x	—	350 000	x	x	x
	Les Trixhes-Flémalle	au nord de la commune — sur un plateau	x	—	—	50 000	x	x	x
	Lixhe	1. <i>rive droite du canal Albert</i> à l'est de la commune	x	x	x	450 000	x	x	x
		2. <i>rive gauche du canal Albert</i>	x	x	x	750 000	x	x	x
	Retienne-Micheroux-Soumagne	sur le territoire des trois communes au nord de la route Liège-Aix-la-Chapelle	x	x	—	320 000	x	x	x
Visé	au nord de la ville sur la rive droite de la Meuse	x	x	x	1 360 000	x	x	x	
Voroux-Liers	sur le territoire des deux communes	x	x	—	1 360 000	x	x	x	

N.B. Ces terrains seront acquis ou expropriés en fonction des besoins. Leur aménagement et leur équipement sont aisément réalisables.

II — Structure professionnelle

Tableau 20 Rapport entre la population active et la population à l'âge actif (de 15 à 65 ans) par sexe, arrondissement administratif et région — Situation au 31 décembre 1961

Région Arrondissement	Population active			Population de 15 à 65 ans			Rapport 1:2 en %		
	1			2					
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Région I a: Mons	58 860	19 513	78 373	82 403	83 293	165 696	71,43	23,43	47,30
Région I b: Charleroi	121 430	36 907	158 337	148 113	148 054	296 167	81,98	24,93	53,46
Soignies	43 406	13 671	57 077	52 682	52 169	104 851	82,39	26,21	54,44
Thuin	35 109	11 787	46 896	42 633	42 858	85 491	82,35	27,50	54,85
Région I b: Total	199 945	62 365	262 310	243 428	243 081	486 509	82,14	25,66	53,90
Région I: Total	258 805	81 878	340 683	325 831	326 374	652 205	79,43	25,09	52,24
Région II: Liège	162 861	61 527	224 388	194 179	199 806	393 985	83,87	30,79	56,95
Région III: Hasselt	70 216	17 952	88 168	87 049	82 874	169 923	80,66	21,66	51,89
Maaseik	34 114	9 075	43 189	41 015	38 796	79 811	83,17	23,39	54,11
Tongeren	41 116	10 666	51 782	49 983	47 372	97 355	82,26	22,52	53,19
Région III: Total	145 446	37 693	183 139	178 047	169 042	347 089	81,69	22,30	52,76
Total général	567 112	181 098	748 210	698 057	695 222	1 393 279	81,24	26,05	53,70

Tableau 21 Population active au 31 décembre 1961 — Région III : Limbourg
Arrondissement administratif de Maaseik

Branche d'activité	Population active au 31 décembre 1961											
	Salariés						Indépendants					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	283	1,06	20	0,33	303	0,92	3 475	47,01	744	24,97	4 219	40,68
Industrie	10 690	40,00	2 469	40,50	13 159	40,09	1 085	14,68	102	3,42	1 187	11,44
Autressecteurs	15 749	58,94	3 607	59,17	19 356	58,99	2 832	38,31	2 133	71,61	4 965	47,88
Total	26 722	100,00	6 096	100,00	32 818	100,00	7 392	100,00	2 979	100,00	10 371	100,00

Branche d'activité	Population active au 31 décembre 1961					
	Total					
	Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	3 758	11,02	764	8,42	4 522	10,47
Industrie	11 775	34,52	2 571	28,33	14 346	33,22
Autressecteurs	18 581	54,46	5 740	63,25	24 321	56,31
Total	34 114	100,00	9 075	100,00	43 189	100,00

Tableau 21 (suite) Région III : Limbourg — Arrondissement administratif de Tongeren

Branche d'activité	Population active au 31 décembre 1961											
	Salariés						Indépendants					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	647	2,14	38	0,59	685	1,87	5 316	48,93	900	21,22	6 216	41,15
Industrie	11 286	37,31	1 883	29,31	13 169	35,90	1 524	14,03	125	2,95	1 649	10,92
Autres secteurs	18 319	60,55	4 504	70,10	22 823	62,23	4 024	37,04	3 216	75,83	7 240	47,93
Total	30 252	100,00	6 425	100,00	36 677	100,00	10 864	100,00	4 241	100,00	15 105	100,00

Branche d'activité	Population active au 31 décembre 1961					
	Total					
	Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	5 963	14,50	938	8,79	6 901	13,33
Industrie	12 810	31,16	2 008	18,83	14 818	28,62
Autres secteurs	22 343	54,34	7 720	72,38	30 063	58,05
Total	41 116	100,00	10 666	100,00	51 782	100,00

Tableau 21 (suite) Région III : Limbourg — Arrondissement administratif de Hasselt

Branche d'activité	Population active au 31 décembre 1961											
	Salariés						Indépendants					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	622	1,10	44	0,37	666	0,98	4 912	35,16	980	15,77	5 892	29,19
Industrie	11 740	20,87	3 927	33,46	15 667	23,05	2 353	16,85	215	3,46	2 568	12,73
Autres secteurs	43 885	78,03	7 766	66,17	51,651	75,97	6 704	47,99	5 020	80,77	11 724	58,08
Total	56 247	100,00	11 737	100,00	67 984	100,00	13 969	100,00	6 215	100,00	20 184	100,00

Branche d'activité	Population active au 31 décembre 1961					
	Total					
	Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	5 534	7,88	1 024	5,70	6 558	7,44
Industrie	14 093	20,07	4 142	23,08	18 235	20,69
Autres secteurs	50 589	72,05	12 786	71,22	63 375	71,87
Total	70 216	100,00	17 952	100,00	88 168	100,00

Tableau 21 (suite) Région III : Limbourg — Province de Limbourg

Branche d'activité	Population active au 31 décembre 1961											
	Salariés						Indépendants					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	1 552	1,37	102	0,42	1 654	1,20	13 703	42,52	2 624	19,53	16 327	35,76
Industrie	33 716	29,78	8 279	34,13	41 995	30,54	4 962	15,40	442	3,29	5 404	11,84
Autres secteurs	77 953	68,85	15 877	65,45	93 830	68,26	13 560	42,08	10 369	77,18	23 929	52,40
Total	113 221	100,00	24 258	100,00	137 479	100,00	32 225	100,00	13 435	100,00	45 660	100,00

Branche d'activité	Population active au 31 décembre 1961					
	Total					
	Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	15 255	10,49	2 726	7,23	17 981	9,82
Industrie	38 678	26,59	8 721	23,23	47 399	25,88
Autres secteurs	91 513	62,92	26 246	69,54	117,759	64,30
Total	145 446	100,00	37 693	100,00	183 139	100,00

III — Structure économique

(Voir Généralités)

D'après les chiffres de l'O.N.S.S. au 30 juin 1963, la structure de l'emploi dans le Limbourg s'écarte encore plus de celle de l'ensemble du pays que c'est le cas pour les bassins houillers du sud de la Belgique.

Pour l'ensemble du Limbourg, l'industrie extractive occupe 40 % de la main-d'œuvre salariée, l'industrie manufacturière suit avec 28 %. Parmi les industries manufacturières c'est également le groupe « production et travail des métaux » qui est le plus important (43 % de la main-d'œuvre occupée dans l'industrie manufacturière).

Cette situation diffère pourtant d'arrondissement à arrondissement. C'est à Hasselt que le pourcentage est le plus élevé pour l'industrie extractive : 45 % contre 36 % à Tongeren et 25 % pour Maaseik. L'inverse se produit pour l'industrie manufacturière, 42 % à Maaseik, contre 29 % à Tongeren et 24 % à Hasselt.

C'est également à Maaseik que la branche d'activité des « métaux » est la plus développée, tout au moins du point de vue relatif. Il y a notamment 57 % de la main-d'œuvre salariée occupée dans l'industrie manufacturière qui est employée dans le secteur « métal ».

A Hasselt, ce pourcentage est de 44 % et de 23 % à Tongeren.

A signaler, pour l'arrondissement de Hasselt, l'importance de l'industrie alimentaire (9 %), de l'industrie chimique (11 %), du bois (8 %) et de la confection (8 %). Pour Tongeren, il faut signaler : la fabrication de la boisson (18 %), du caoutchouc (20 %), de la confection (14 %).

A — Volume de l'emploi dans l'industrie

1. Importance de l'industrie dans la région à examiner par rapport à la place que les activités industrielles tiennent dans l'ensemble du pays

2. Structure de l'emploi dans l'industrie

B — Autres emplois

(Voir Généralités)

Tableau 23 Effectif du personnel assujéti à la sécurité sociale par branche d'activité au 30 juin 1963
Région III — Limbourg

Branche d'activité	Em- ploveurs	Ouvriers			Employés			Total (Col. 5+8)
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>Agriculture, sylviculture et pêche</i>	545	988	56	1 044	40	12	52	1 096
<i>Industries extractives</i>	35	33 627	75	33 702	1 601	132	1 733	35 435
<i>Industries manufacturières</i>								
Denrées alimentaires	486	1 558	188	1 746	164	78	242	1 988
Boissons	35	1 046	64	1 110	340	50	390	1 500
Tabac	4	21	195	216	7	4	11	227
Huiles et graisses y compris margarine	1	5	8	13	—	—	—	13
Chimiques	13	1 529	235	1 764	285	84	369	2 133
Caoutchouc	5	647	191	838	119	28	147	985
Bois et liège	148	1 703	131	1 834	138	54	192	2 026
Papier	3	204	75	279	53	28	81	360
Livre et photographie	52	208	24	232	74	35	109	341
Cuir et peaux	6	27	34	61	6	4	10	71
Textiles	6	124	39	163	17	10	27	190
Vêtement	164	513	1 715	2 228	88	118	206	2 434
Électricité, gaz	3	229	2	231	109	8	117	348
Dérivés des combustibles minéraux	3	28	—	28	10	—	10	38
Minéraux non métalliques	95	1 384	31	1 415	96	21	117	1 532
Fonte, moulage, laminage, forgeage, étirage des métaux	11	2 460	154	2 614	446	43	489	3 103
Articles en métaux communs	116	1 045	78	1 123	76	31	107	1 230
Machines, appareillage élec- trique, aéronefs	282	3 384	1 867	5 251	981	236	1 217	6 468
Art et précision	14	30	1	31	1	—	1	32
Manufactures diverses	10	51	19	70	6	6	12	82
Manufactures mal désignées	7	46	—	46	—	—	—	46
Total	1 464	1 242	5 051	21 293	3 016	838	3 854	25 147
Bâtiment et construction	1 594	12 133	13	12 146	344	76	420	12 566
Transports et communi- cations	203	1 052	7	1 059	40	22	62	1 121
Commerce	1 064	2 698	526	3 224	1 682	1 786	3 468	6 692
Hôtellerie et soins personnels	201	419	1 079	1 498	40	75	115	1 613
Services publics	705	1 063	1 454	2 517	1 191	942	2 133	4 650
Total général	5 611	68 222	8 261	76 483	7 954	3 883	11 837	88 320

Tableau 24 Effectif des employeurs et des travailleurs assujettis à la sécurité sociale par région et d'après l'importance des entreprises

	Établissements employant									Total
	Moins de 5 travailleurs	5 à 9 travailleurs	10 à 19 travailleurs	20 à 49 travailleurs	50 à 99 travailleurs	100 à 199 travailleurs	200 à 499 travailleurs	500 à 999 travailleurs	1 000 travailleurs et plus	
<i>Région I a:</i>										
Arrondissement de Mons										
Employeurs	1 715	324	208	132	48	26	11	9	4	2 477
Travailleurs	2 841	2 125	2 762	4 054	3 332	3 547	3 291	5 940	4 672	32 564
<i>Région I b:</i>										
Arrondissement de Charleroi										
Employeurs	3 152	652	392	304	90	65	47	18	9	4 729
Travailleurs	5 408	4 245	5 413	9 252	6 403	8 969	14 685	14 683	34 933	103 991
Arrondissement de Soignies										
Employeurs	1 175	219	113	74	30	16	20	8	1	1 656
Travailleurs	1 893	1 440	1 541	2 231	21 00	2 293	5 987	5 496	2 990	25 971
Arrondissement de Thuin										
Employeurs	1 084	165	119	68	26	17	9	3	—	1 491
Travailleurs	1 773	1 079	1 671	2 145	1 826	2 140	2 754	2 211	—	15 599
<i>Total région I b:</i>										
Employeurs	5 411	1 036	624	446	146	98	76	29	10	7 876
Travailleurs	9 074	6 764	8 625	13 628	10 329	13 402	23 426	22 390	37 923	145 561
<i>Total région I:</i>										
Employeurs	7 126	1 360	832	578	194	124	87	38	14	10 353
Travailleurs	11 915	8 889	11 387	17 682	13 661	16 949	26 717	28 330	42 595	178 125
<i>Région II:</i>										
Arrondissement de Liège										
Employeurs	5 644	1 094	617	540	154	95	53	18	23	8 238
Travailleurs	9 664	7 095	8 378	16 408	10 770	12 841	17 044	11 783	66 951	160 934
<i>Région III:</i>										
Province de Limbourg										
Employeurs	4 146	793	437	267	87	38	28	4	2	5 802
Travailleurs	7 167	5 136	5 985	8 147	5 990	5 536	7 939	2 636	4 774	53 310

IV — Situation sur le marché de la main-d'œuvre

(Voir Généralités)

A — Demandes d'emploi 1. Effectif de la main-d'œuvre inscrite

Tableau 25 Effectif de la main-d'œuvre inscrite, c'est-à-dire chômeurs complets recensés à fin juin 1963, par arrondissement administratif et par sexe

Région / Arrondissement	Hommes	Femmes	Total
<i>Région I a:</i>			
Arrondissement de Mons	1 948	1 228	3 176
<i>Région I b:</i>			
Arrondissement de Charleroi	612	617	1 229
Soignies	771	217	988
Thuin	491	163	654
<i>Total région I b</i>	1 874	997	2 871
<i>Total région I</i>	3 822	2 225	6 047
<i>Région II:</i>			
Arrondissement de Liège	3 110	1 469	4 579
<i>Région III:</i>			
Arrondissement de Hasselt	1 543	500	2 043
Maaseik	794	223	1 017
Tongeren	655	83	738
<i>Total région III</i>	2 992	806	3 798
<i>Total général</i>	9 924	4 500	14 424

2. Durée du chômage chez la main-d'œuvre masculine inscrite

Tableau 26 Chômeurs complets masculins recensés à fin juin 1963, répartis d'après la durée du chômage et par bureau régional de l'Office national de l'emploi

Région Bureaux régionaux	Durée du chômage									
	Moins de 3 mois		3 à 6 mois		6 à 12 mois		Plus d'un an		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
<i>Région I a:</i>										
Bureau régional de Mons	235	12,06	108	5,54	195	10,01	1 410	72,38	1 948	100
<i>Région I b:</i>										
Bureau régional de Charleroi	100	17,30	49	8,47	73	12,63	356	61,59	578	100
Bureau régional de La Louvière	216	16,45	95	7,23	177	13,48	825	62,83	1 313	100
<i>Total région I b</i>	316	16,71	144	7,62	250	13,22	1 181	62,45	1 891	100
<i>Total I</i>	551	14,35	252	6,56	445	11,59	2 591	67,49	3 839	100
<i>Région II:</i>										
Bureau régional de Liège	412	12,90	188	5,88	603	18,87	1 992	62,35	3 195	100
<i>Région III:</i>										
Bureau régional de Hasselt	194	8,10	97	4,05	271	11,32	1 833	76,53	2 395	100
Bureau régional de Tongeren	42	6,58	26	4,07	78	12,23	492	77,12	638	100
<i>Total région III</i>	236	7,78	123	4,05	349	11,51	2 325	76,66	3 033	100
<i>Total général</i>	1 199	11,91	563	5,59	1 397	13,88	6 908	68,62	10 067	100
<i>Total pour la Belgique</i>	5 249	11,75	1 967	4,40	4 808	10,77	32 637	73,08	44 661	100

3. Structure d'âge des chômeurs inscrits du sexe masculin

Tableau 27 Structure d'âge des chômeurs complets masculins recensés à fin juin 1963, répartis par région et bureau régional de l'Office national de l'emploi

Bassins charbonniers et bureaux régionaux	Structure d'âge des chômeurs					
	En chiffres absolus			En pourcentage du total		
	Moins de 40 ans	40 ans et plus	Total	Moins de 40 ans	40 ans et plus	Total
I a: Borinage Bureau régional de Mons	499	1 449	1 948	25,61	74,39	100
I b: Centre-Charleroi Bureau régional de Charleroi Bureau régional de La Louvière	449	1 442	1 891	23,74	76,26	100
Total I	948	2 891	3 839	24,69	75,31	100
II: Liège Bureau régional de Liège	512	2 683	3 195	16,03	83,97	100
III: Campine Bureau régional de Hasselt Bureau régional de Tongeren	600	2 433	3 033	19,78	80,22	100
Ensemble des bassins	2 060	8 007	10 067	20,46	79,54	100
Belgique	5 641	39 020	44 661	12,63	87,37	100

Source: Office national de l'emploi.

4. Insuffisance de l'emploi

Les données font défaut.

B — Offres d'emploi

Tableau 28 Pénurie de main-d'œuvre (Période juillet-décembre 1963) — Répartition par secteur, professions et bureaux régionaux de l'Office national de l'emploi

Professions	Bureaux régionaux					
	Charleroi	La Louvière	Mons	Liège	Hasselt	Tongres
Agriculture						
Ouvriers permanents	x					
Mines						
Ouvriers du fond	x	x	x	x	x	x
Pierre						
Casseurs		x				
Refendeurs				x		
Tailleurs				x		
Céramique						
Tuiliers		x				
Verre						
Releveurs à l'arche			x			
Construction						
Maçons	x	x	x	x	x	x
Plafonneurs	x	x		x	x	
Peintres	x			x	x	x
Carreleurs				x	x	
Ferrailleurs	x	x	x	x	x	x

Tableau 28 (suite)

Professions	Bureaux régionaux					
	Charleroi	La Louvière	Mons	Liège	Hasselt	Tongres
Terrassiers	x	x		x	x	x
Couvreurs tuiles et ardoises	x			x		
Bétonneurs	x			x	x	
Cimentiers				x		
Piloteurs					x	
Conducteurs d'engins de chantier		x		x	x	
Ouvriers spécialisés	x	x	x	x	x	x
Bois						
Charpentiers-coffreurs	x	x	x	x	x	x
Menuisiers	x			x		
Charpentiers	x			x		
Ébénistes				x		
Métal						
Mouleurs	x					
Couleurs de fonderie					x	
Chaudronniers	x					
Tôliers	x					
Monteurs en charpentes	x					
Monteurs en chauffage central	x				x	
Soudeurs	x	x		x	x	
Brûleurs				x		
Tourneurs	x	x				
Raboteurs			x			
Plusieurs professions	x	x				
Ajusteurs	x	x				
Mécaniciens	x				x	
Plombiers-zingueurs	x			x	x	
Tuyauteurs				x		
Polisseurs			x			
Électriciens	x			x	x	x
Ouvriers(ières) spécialisé(e)s	x	x		x		
Textile						
Tisserands					x	
Vêtement						
Piqueuses	x	x			x	
Alimentation						
Boulangers-pâtisseries				x		
Bouchers				x		
Transport						
Chauffeurs de camion				x	x	
Chauffeurs d'autobus	x					
Wattman	x					
Receveurs	x					

C — Mouvement quotidien de la main-d'œuvre (Voir Généralités)

Tableaux 29-30 Répartition des salariés par lieu de domicile et lieu de travail (31 décembre 1961)⁽¹⁾

	Arrondissements (lieu de domicile)	Arrondissements (lieu de travail)										
		11	12	13	21	22	23	31	32	33	34	35
11	Anvers	241 828	2 926	1 071	6 928	356	86	74	8	12	41	63
12	Malines	15 739	45 743	646	11 369	725	79	28	3	7	16	13
13	Turnhout	6 311	1 355	58 759	1 784	1 282	78	20	—	—	7	7
21	Bruxelles	3 083	2 749	183	429 849	1 604	4 200	141	3	31	143	117
22	Louvain	1 817	2 023	408	22 215	53 783	1 905	36	—	9	18	33
23	Nivelles	95	40	19	16 654	544	31 954	15	2	2	9	6
31	Bruges	319	25	37	2 419	70	75	44 144	122	142	349	717
32	Dixmude	58	5	5	258	18	64	1 051	3 708	240	294	674
33	Ypres	79	9	8	418	20	56	191	129	13 892	2 499	59
34	Courtrai	156	11	13	1 292	45	64	212	18	331	70 653	74
35	Ostende	309	13	31	1 005	43	67	2 495	124	73	163	23 652
36	Roulers	84	3	10	477	36	29	795	121	462	2 553	147
37	Tielt	64	12	6	794	18	19	720	13	47	2 042	51
38	Furnes	76	4	2	193	6	7	113	135	176	50	677
41	Alost	313	115	25	28 951	136	282	57	2	16	56	25
42	Termonde	1 234	553	35	10 378	88	84	67	—	4	17	32
43	Eeklo	102	14	10	594	19	24	832	2	11	18	51
44	Gand	974	94	60	7 724	178	170	818	3	37	799	210
45	Audenarde	88	19	16	3 783	39	89	26	3	14	1 143	22
46	Saint-Nicolas	12 675	168	36	1 222	57	51	78	2	3	17	16
51	Ath	33	2	—	2 240	5	145	9	—	2	33	2
52	Charleroi	162	9	32	3 856	63	1 366	16	2	3	11	15
53	Mons	119	15	15	3 106	24	455	4	2	6	18	18
54	Soignies	54	14	6	6 531	29	1 200	7	1	—	14	8
55	Thuin	50	2	3	676	16	64	2	—	3	6	6
56	Tournai	49	5	14	1 503	16	76	10	—	18	985	8
61	Huy	32	1	2	326	14	28	2	—	—	5	—
62	Liège	345	20	67	2 103	92	100	15	1	1	20	10
63	Verviers	75	2	30	573	23	39	5	—	—	4	4
64	Waremmé	29	22	6	1 557	473	219	4	—	—	2	2
71	Hasselt	380	64	615	1 731	1 476	89	16	4	3	16	18
72	Maaseik	345	55	1 279	361	133	23	8	—	2	10	8
73	Tongeren	140	7	35	492	149	13	8	—	—	3	1
81	Arlon	17	1	3	128	5	7	1	—	—	1	3
82	Bastogne	6	—	2	107	6	12	—	—	—	—	1
83	Marche-en-Famenne	8	—	2	194	9	14	2	—	—	2	—
84	Neufchâteau	23	1	8	321	17	38	1	—	—	2	1
85	Virton	17	1	—	126	9	12	—	—	—	2	1
91	Dinant	27	2	4	615	24	39	8	1	—	4	3
92	Namur	129	13	18	3 276	82	693	21	1	—	8	9
93	Philippeville	22	—	3	190	7	14	—	—	—	1	3
Total		287 466	56 117	63 524	578 319	61 739	44 029	52 053	4 501	15 548	82 034	27 677
%		11,8	2,3	2,6	23,8	2,6	1,8	2,2	0,2	0,7	3,4	1,1

⁽¹⁾ Source : I.N.S. Recensement général de la population 31 décembre 1961. Calculé par l'Office national de l'emploi.

Tableaux 29-30 (suite)

	Arrondissements (lieu de domicile)	Arrondissements (lieu de travail)										
		36	37	38	41	42	43	44	45	46	51	52
11	Anvers	27	7	15	44	81	11	265	10	594	7	82
12	Malines	12	2	5	29	244	1	89	8	327	3	56
13	Turnhout	6	2	4	16	17	5	46	2	18	—	80
21	Bruxelles	54	7	32	1 587	275	14	558	73	84	114	1 568
22	Louvain	12	3	4	31	20	3	78	8	20	10	287
23	Nivelles	5	1	4	12	2	2	35	4	1	28	1 875
31	Bruges	684	218	108	32	22	203	1 167	17	29	12	102
32	Dixmude	859	28	360	11	4	5	132	7	7	4	41
33	Ypres	775	28	187	7	1	3	119	9	4	17	87
34	Courtrai	1 138	348	48	35	10	15	679	813	16	84	90
35	Ostende	147	21	578	18	12	16	385	15	1	8	133
36	Roulers	28 343	547	62	8	21	9	183	20	6	10	74
37	Tielt	1 245	10 455	32	19	25	9	1 471	47	4	2	34
38	Furnes	57	12	6 764	6	1	1	45	2	4	3	12
41	Alost	21	7	1	37 801	879	31	1 589	404	80	78	231
42	Termonde	5	5	2	1 376	28 711	19	3 148	46	1 783	6	89
43	Eeklo	10	4	6	35	34	11 506	4 999	7	51	—	21
44	Gand	72	218	29	593	846	1 303	109 385	504	827	23	225
45	Audenarde	20	10	4	919	43	16	1 709	22 523	20	340	139
46	Saint-Nicolas	5	4	4	74	887	38	1 246	20	37 125	1	74
51	Ath	1	1	4	80	1	1	24	974	—	9 737	121
52	Charleroi	7	—	2	7	—	—	28	9	7	33	116 013
53	Mons	7	—	24	10	6	1	21	12	5	801	071
54	Soignies	3	—	5	136	11	4	26	35	3	343	3 800
55	Thuin	2	—	1	3	—	—	9	5	2	19	8 515
56	Tournai	6	2	7	5	4	1	30	451	1	1 198	100
61	Huy	3	1	1	2	1	—	8	1	—	2	47
62	Liège	11	2	8	15	10	4	61	4	8	8	119
63	Verviers	5	1	4	5	4	—	11	3	2	7	28
64	Waremme	1	—	1	2	—	1	7	1	—	—	24
71	Hasselt	7	1	3	12	11	3	46	2	4	2	37
72	Maaseik	4	1	2	5	6	—	12	—	8	1	10
73	Tongeren	2	—	—	9	5	3	9	1	3	1	21
81	Arlon	—	—	1	2	—	1	4	—	10	1	12
82	Bastogne	—	—	1	—	—	—	3	—	—	—	12
83	Marche-en-Famenne	—	—	—	—	—	—	5	—	—	1	17
84	Neufchâteau	—	1	1	2	1	—	—	—	—	4	37
85	Virton	—	1	1	—	1	—	1	—	—	6	17
91	Dinant	—	—	3	2	2	—	3	1	2	5	125
92	Namur	5	1	2	3	7	—	21	—	4	13	4 683
93	Philippeville	—	—	1	—	—	—	2	—	—	2	2 778
Total		33 561	11 939	8 321	42 953	31 505	13 230	127 659	26 038	41 160	12 934	143 087
%		1,4	0,5	0,4	1,8	1,3	0,5	5,3	1,1	1,7	0,5	5,9

Tableaux 29-30 (suite)

	Arrondissements (lieu de domicile)	Arrondissements (lieu de travail)										
		53	54	55	56	61	62	63	64	71	72	73
11	Anvers	24	13	6	24	5	155	45	1	239	83	30
12	Malines	7	7	2	8	4	67	3	2	190	37	7
13	Turnhout	18	10	12	6	5	230	5	19	3 248	1 033	33
21	Bruxelles	281	684	136	118	36	608	138	41	219	25	57
22	Louvain	54	32	26	32	30	1 533	27	255	2 836	186	120
23	Nivelles	51	385	51	21	11	277	23	84	31	5	12
31	Bruges	19	12	1	28	8	124	6	1	33	13	4
32	Dixmude	20	12	5	10	1	85	3	2	6	—	5
33	Ypres	37	46	9	36	2	26	4	—	8	3	6
34	Courtrai	178	45	23	550	6	43	11	5	14	3	5
35	Ostende	30	13	3	9	6	90	4	2	13	3	11
36	Roulers	26	22	20	31	—	66	3	—	9	—	3
37	Tielt	17	11	8	23	3	14	1	2	3	1	4
38	Furnes	2	3	—	2	1	8	1	—	5	2	—
41	Alost	85	766	159	20	5	65	15	5	47	9	7
42	Termonde	7	8	1	8	9	49	8	2	53	6	7
43	Eeklo	9	13	12	3	1	13	9	—	9	1	4
44	Gand	82	45	37	57	2	142	23	4	86	9	26
45	Audenarde	324	190	57	154	1	47	10	1	15	2	3
46	Saint-Nicolas	14	3	3	5	4	41	6	4	55	6	4
51	Ath	2 509	665	88	1 610	1	25	6	1	4	1	—
52	Charleroi	294	2 497	2 273	61	10	218	23	7	7	4	2
53	Mons	47 406	1 984	738	232	7	99	29	3	12	—	7
54	Soignies	1 712	26 651	2 868	77	1	44	9	—	9	1	10
55	Thuin	410	3 106	17 751	21	8	32	9	1	9	—	3
56	Tournai	1 516	154	56	27 910	2	32	9	1	6	—	2
61	Huy	4	1	11	4	13 792	7 140	102	248	12	2	3
62	Liège	31	9	21	23	720	172 341	1 512	338	212	10	243
63	Verviers	9	3	3	5	82	4 339	52 420	27	23	1	22
64	Waremmes	2	3	1	1	692	6 825	35	5 956	331	4	17
71	Hasselt	7	2	3	4	40	2 852	41	426	54 038	1 741	1 019
72	Maaseik	4	6	—	3	7	212	25	7	5 179	16 793	1 862
73	Tongeren	6	—	1	3	46	9 665	87	338	4 405	242	17 815
81	Arlon	3	—	1	3	4	29	6	—	1	—	8
82	Bastogne	3	3	1	1	15	248	206	5	2	—	6
83	Marche-en-Famenne	5	2	—	1	133	735	39	3	3	—	4
84	Neufchâteau	8	5	8	4	12	70	26	12	3	—	33
85	Virton	1	1	3	2	2	39	11	4	2	—	6
91	Dinant	13	9	9	6	273	197	15	7	9	1	6
92	Namur	51	25	41	21	979	457	32	42	31	2	16
93	Philippeville	13	7	312	5	2	26	2	—	2	—	—
Total		55 292	37 453	24 760	31 142	16 968	209 308	54 989	7 856	71 419	20 229	21 432
%		2,3	1,6	1,0	1,3	0,7	8,6	2,3	0,3	13,0	0,8	0,9

Tableaux 29-30 (suite)

	Arrondissements (lieu de domicile)	Arrondissements (lieu de travail)									
		81	82	83	84	85	91	92	93	Total	%
11	Anvers	12	—	1	3	1	16	36	8	255 238	10,5
12	Malines	2	—	1	—	—	3	19	3	75 506	3,1
13	Turnhout	5	—	—	2	—	12	32	2	74 471	3,1
21	Bruxelles	28	13	11	14	4	65	470	66	449 493	18,5
22	Louvain	12	3	8	4	2	11	194	5	88 093	3,6
23	Nivelles	8	2	5	8	—	19	1 604	50	53 956	2,2
31	Bruges	—	—	—	—	—	3	47	2	52 314	2,2
32	Dixmude	11	1	—	4	—	1	35	7	8 141	0,3
33	Ypres	3	1	3	—	2	3	15	3	18 804	0,8
34	Courtrai	2	1	2	6	—	5	18	6	77 068	3,2
35	Ostende	6	—	1	1	3	2	28	4	29 458	1,2
36	Roulers	3	—	3	2	—	5	30	6	34 321	1,4
37	Tielt	1	—	—	—	—	4	5	1	17 227	0,7
38	Furnes	3	—	—	—	—	—	6	1	8 380	0,4
41	Alost	4	—	—	3	3	14	42	5	72 444	3,0
42	Termonde	4	—	1	1	—	12	32	3	47 283	2,0
43	Eeklo	—	—	—	—	—	5	36	—	18 423	0,8
44	Gand	6	—	5	3	—	31	4	13	125 709	5,2
45	Audenarde	1	1	3	2	—	9	23	3	31 831	1,3
46	Saint-Nicolas	4	1	—	1	—	3	14	3	53 974	2,2
51	Ath	4	—	1	—	—	2	20	5	18 357	0,8
52	Charleroi	21	6	4	8	2	49	1 792	313	129 232	5,3
53	Mons	9	4	2	8	2	31	83	38	56 434	2,3
54	Soignies	7	1	4	3	—	7	65	14	43 713	1,8
55	Thuin	2	3	3	7	1	6	58	509	31 325	1,3
56	Tournai	7	1	—	—	1	9	13	6	34 215	1,4
61	Huy	10	5	50	7	3	96	1 074	8	23 048	1,0
62	Liège	43	22	48	23	7	52	229	20	178 926	7,4
63	Verviers	39	203	37	25	4	34	47	5	58 153	2,3
64	Waremmé	—	—	3	—	—	8	189	3	16 421	0,6
71	Hasselt	4	—	7	1	1	4	36	—	64 766	2,7
72	Maaseik	2	—	1	—	—	2	11	—	26 387	1,1
73	Tongeren	2	3	1	4	—	3	18	4	33 545	1,4
81	Arlon	176	39	3	50	180	14	26	3	7 769	0,3
82	Bastogne	7 202	3 927	108	200	47	35	35	1	5 169	0,2
83	Marche-en-Famenne	44	62	4 582	194	8	579	147	6	6 801	0,3
84	Neufchâteau	511	142	203	7 189	311	442	107	18	9 572	0,4
85	Virton	1 234	23	10	180	4 569	15	33	3	6 333	0,3
91	Dinant	39	6	344	342	15	12 277	1 729	189	16 356	0,7
92	Namur	35	8	31	37	11	666	45 276	233	56 983	2,3
93	Philippeville	4	2	2	9	1	192	264	8 749	12 615	0,5
Total		9 510	4 480	548	8 341	5 178	14 746	53 951	10 318	2 428 254	100
%		0,4	0,2	0,18	0,3	0,2	0,6	2,2	0,4	200	

FRANCE

Généralités

Généralités

L'étude a pour objet d'établir au moyen d'informations statistiques une analyse de la structure économique et sociale des différentes régions minières et métallurgiques.

Pour la France, les régions choisies sont les suivantes :

- bassins houillers du Nord - Pas-de-Calais,
- bassins houillers d'Auvergne,
- bassins houillers d'Aquitaine,
- bassins de fer de Lorraine.

I — La définition des régions étudiées

Les directives données par le rapporteur général pour la définition des régions étudiées étaient les suivantes : « étant donné que les unités administratives pour lesquelles sont établies les différentes statistiques varient de pays à pays, il est proposé :

- de recueillir et de reproduire le matériel chiffré sur les plus petites unités administratives pour lesquelles il est disponible, sans tenir compte de l'homogénéité de ces unités de région à région,
- de choisir les limites les plus larges des régions étudiées,

ainsi pour un certain nombre de données plusieurs chiffres seraient fournis.

Pour tenir compte de ces indications, il a été décidé qu'en principe toutes les données statistiques devraient être fournies pour les trois définitions théoriques suivantes :

- la zone de recrutement actuel du bassin,
- la zone de reconversion appréciée subjectivement par le rapporteur régional,
- si cette zone ne correspond pas à un département, unité administrative pour laquelle les données statistiques sont ordinairement établies, le département ou les départements dans lesquels se trouve le bassin étudié.

Ces principes ont été appliqués concrètement de la façon suivante pour chaque région :

1. Bassin houiller du Nord - Pas-de-Calais

— Trois zones de recrutement ont été distinguées qui correspondent aux unités de peuplement définies par l'I.N.S.E.E. Deux se trouvent dans le département du Nord (pays minier de Valenciennes-Denain et pays minier de Douai), une dans le département du Pas-de-Calais (pays minier de Lens-Béthune). On a admis que les zones de reconversion avaient la même définition que les zones de recrutement.

— Les départements du Nord et du Pas-de-Calais dans lesquels se trouve le bassin houiller ont été également retenus.

Pour 1962, la population de ces trois zones était la suivante :

— Pays minier de Douai	197 635
— Pays minier de Valenciennes-Denain	297 955
— Pays minier de Lens-Béthune	609 526

La population du département du Nord à cette date était de 2 293 100 et celle du Pas-de-Calais de 1 366 300. Les deux zones du Nord (Douai, Valenciennes-Denain) couvraient donc 22 % de la population et celle du Pas-de-Calais (Lens-Béthune) 45 %.

2. Bassin houiller d'Auvergne

Trois zones de recrutement ont été distinguées qui sont définies de façon précise dans le rapport « Auvergne » : zones de Messeix, Brassac, Saint-Éloy. Pour Messeix et Saint-Éloy, les zones de reconversion ont la même définition que les zones de recrutement. Pour Brassac, la zone de reconversion est plus large.

Toutes ces zones se trouvent dans le département du Puy-de-Dôme (à l'exception de quelques cantons). Celui-ci est donc considéré comme l'unité administrative de base de la région.

La population était la suivante dans chacune des zones en 1962 :

	En valeur absolue	En pourcentage de la population du Puy-de-Dôme
Messeix	6 371	1,2
Saint-Éloy	20 665	4,0
Brassac (zone de recrutement)	17 382	3,4
Brassac (zone de reconversion)	42 121	8,2
Département du Puy-de-Dôme	514 420	

La population des bassins houillers en Auvergne est donc très faible en valeur absolue. Par rapport à celle des bassins du Nord et du Pas-de-Calais : 4 %. Par rapport au département du Puy-de-Dôme, les populations intéressées ne représentent également qu'un faible pourcentage : 8,5 % du département pour les seules zones de recrutement, 13,2 % pour les zones de reconversion. Alors que la reconversion des bassins du Nord - Pas-de-Calais est un problème capital pour l'économie de ces départements, la reconversion des bassins d'Auvergne apparaît comme un problème localisé rendu plus difficile cependant par la faiblesse de l'activité économique dans les petites zones ainsi définies et l'isolement de celles-ci.

3. Bassin houiller d'Aquitaine

La région d'Aquitaine comprend deux bassins : celui de Decazeville et celui de Carmaux.

a) Bassin de Decazeville

Une zone de recrutement autour de Decazeville a été définie (voir rapport Aquitaine). La zone de reconversion est l'ensemble du département de l'Aveyron d'après le rapporteur.

En 1962, la population de la zone de recrutement de Decazeville était de 34 745 habitants, celle du département, considéré comme la zone de reconversion, de 290 442. Le rapport est de 12 %.

La situation de ce bassin est un peu la même que celle des bassins d'Auvergne. A la différence toutefois des bassins d'Auvergne, on admet que la solution au problème de la reconversion dépasse la zone de recrutement et les communes voisines. C'est tout le département qui doit être considéré comme zone de reconversion.

b) Bassin de Carmaux

Une zone de recrutement a été définie autour du bassin de Carmaux qui comprend les communes de Carmaux, Blaye-les-Mines, Saint-Benoît.

La zone de reconversion a été définie par le rapporteur régional comme correspondant à l'ensemble de l'arrondissement d'Albi. Enfin, conformément au principe général retenu pour cette analyse statistique des régions minières, les données statistiques sont également fournies pour la totalité du département du Tarn dans lequel se trouve le bassin de Carmaux.

4. Bassins de fer de Lorraine

Deux bassins sont distingués, celui de Longwy-Briey et celui de Nancy dont l'importance est bien moindre. Des zones de recrutement ont été définies par le rapporteur. Les zones de reconversion ont été considérées comme ayant les mêmes délimitations (voir rapport Lorraine). Ces zones s'étendent à titre principal sur la Meurthe-et-Moselle et sur la Moselle et pour une plus faible part sur la Meuse. La population était la suivante dans ces diverses zones en 1962:

	En valeur absolue	En pourcentage par rapport au département correspondant
Bassin de Longwy		
— partie de Meurthe-et-Moselle	190 404	28
— partie de Meuse	9 649	4,5
— partie de Moselle	140 919	15
Ensemble	340 972	
Bassin de Nancy en Meurthe-et-Moselle	53 500	7

Les zones de recrutement et de reconversion couvrent donc une part importante de la population de la Meurthe-et-Moselle : 35 %. Pour la Moselle, le pourcentage tombe à 15 % et pour la Meuse à 4,5 %.

Les quelques indications chiffrées montrent l'importance des zones de recrutement et de reconversion par rapport aux divers départements dans lesquels se trouvent les régions minières et métallurgiques étudiées. Elles sont indispensables pour apprécier la valeur des données fournies ci-dessus qui bien souvent ne concernent que les départements.

II — Étude critique des données statistiques fournies par les rapports régionaux

Le comité des experts avait établi un schéma d'étude qui devait être respecté pour la rédaction de chaque rapport régional. Malheureusement, ceci supposait que l'on trouve dans chaque pays les statistiques correspondantes aux demandes de la C.E.C.A. Trois problèmes se trouvaient ainsi posés :

- Des données statistiques sur le sujet proposé existent-elles ?
- Si elles existent, les nomenclatures, le champ d'application de la statistique correspondent-ils à ceux indiqués par la C.E.C.A. ?

Tous ces problèmes n'ont pu toujours recevoir une réponse favorable. Dans certains cas, il n'y a pas de données statistiques sur le sujet, dans d'autres elles ne correspondent pas aux définitions retenues par la C.E.C.A., ou aux dates pour lesquelles ces données sont demandées.

FRANCE

Nord — Pas-de-Calais

I — Description générale

A — Situation géographique et infrastructure

1. Situation géographique

Délimitation des régions étudiées

Il a été retenu pour cette étude deux dimensions de la région.

1) La zone de recrutement actuel de bassin, subdivisée en trois unités de peuplement, deux pour le Nord, une pour le Pas-de-Calais, on peut estimer que c'est également la zone de reconversion possible, bien qu'une partie de la population minière de l'unité de peuplement Lens-Béthune soit susceptible d'aller s'employer à Arras ou même dans l'agglomération lilloise à l'instar de la main-d'œuvre féminine depuis bien des années.

2) Le département. La région économique Nord - Pas-de-Calais est formée de ces deux départements. Le bassin minier s'étend en travers, davantage sur le Pas-de-Calais que sur le Nord, mais important dans l'un comme dans l'autre. Il est cependant évident que la reconversion éventuelle de l'activité minière ne peut se faire sur l'ensemble des deux départements.

Dans le Nord, la reconversion devrait se faire sur place ou en bordure des unités de peuplement retenues. Dans le Pas-de-Calais, cela paraît souhaitable pour divers motifs : logement, infrastructures existantes. Cependant, répétons que l'attraction d'Arras, de Lille, de Dunkerque même n'est pas à exclure, comme ne serait peut-être pas impensable la *création* d'une zone industrielle au sud-ouest du bassin. Mais pratiquement tout serait à y faire : logement, infrastructures, implantations d'usines, transferts de main-d'œuvre. C'est donc une éventualité peu probable en dépit de l'agrément du pays et de la faible densité de la population dans le Saint-Polois.

Description de la région

La région économique du Nord - Pas-de-Calais, de faible superficie (12 525 km²), soit 2,25 % de la superficie française, est fort peuplée : 3 622 391 habitants au recensement de 1962, soit 7,8 % de la population française. Sa densité moyenne est de 295 habitants au km², 400 pour le Nord 206 pour le Pas-de-Calais, départements qui la composent. La population est jeune, surtout dans le Pas-de-Calais, car la fécondité est nettement supérieure à la moyenne française. Mais l'accroissement démographique (entre 1954 et 1962) est moindre que l'accroissement naturel et moindre que l'accroissement de la France entière, par suite d'une émigration importante dont bénéficie le reste du pays. Entre 1954 et 1962, la population a augmenté de 7,3 % contre 8,2 % pour la France. Le Pas-de-Calais pour sa part n'a progressé que de 5,6 % malgré sa vigoureuse natalité. On évalue à 40 000 le déficit migratoire net entre 1954 et 1962, dont 52 000 pour le Pas-de-Calais.

Cette population est largement concentrée dans des villes ou du moins dans des communes de moyenne importance : plus de 80 % de la population vit dans des communes de plus de 2 000 habitants ; plus de 50 % dans des communes de plus de 10 000 habitants.

Cette population est donc très inégalement répartie sur le territoire. Elle se concentre pour près de 60 % dans l'arrondissement de Lille et les agglomérations de Lens, Valenciennes, Douai, Dunkerque, Bruay-en-Artois, Boulogne, Calais, Denain, Maubeuge et Arras. A côté de concentrations urbaines très denses coexistent des zones rurales faiblement peuplées, du moins dans l'ouest du Pas-de-Calais. 1 128 000 personnes vivent sur le bassin minier proprement dit.

Tableau 1 Nombre d'habitants des principales agglomérations (pour la situation, voir carte)

Département du Nord		Département du Pas-de-Calais	
Agglomérations	Habitants	Agglomérations	Habitants
Lille	439 524	Lens	251 076
Roubaix-Tourcoing	341 204	Bruay-en-Artois	109 733
Valenciennes	173 823	Boulogne-sur-Mer	90 934
Douai	124 166	Calais	74 605
Dunkerque	122 474	Arras	59 808
Denain	55 319	Béthune	44 913
Maubeuge	63 720	Bully-les-Mines	42 350
Cambrai	41 371	Oignies	25 890
Armentières	37 861	Nœux-les-Mines	32 573
Pecquencourt	23 030	Saint-Ouen	24 993
Somain	22 114	Wingles	22 247
Aniche	21 379		

Le relief est peu accusé. Au sud-est et au sud, les collines de l'Avesnois, de l'Artois et du Boulonnais dominent la plaine où se trouve concentré le gros des villes et des activités. Les terres sont fertiles, favorables à la culture ou à l'élevage selon les « pays ». Elles placent la région au tout premier rang de l'agriculture française pour les rendements et pour la variété des produits. L'élevage tient la place principale : les cultures légumières (endives, pois, choux-fleurs, etc.) se développent, mais les cultures industrielles restent importantes et souvent excédentaires.

L'industrie s'est implantée de longue date : textile des Flandres et du Hainaut, sidérurgie de l'Avesnois. Elle a pris un vif essor aux XVIII^e et XIX^e siècles avec la découverte du charbon qui a modelé le visage économique de la région. De nos jours, elle tend à se détacher du charbon. Favorisée par la situation géographique de la région, elle reste pourtant marquée par le passé, dans ses structures et dans la nature des activités industrielles offertes à la population.

Ces activités sont extrêmement variées : c'est encore l'industrie textile et le vêtement qui tiennent la première place. Mais, production et transformation des métaux sont la seconde activité principale de la région par le nombre de personnes employées. A elles deux ces activités emploient plus de la moitié de la main-d'œuvre industrielle. Les houillères ne viennent plus que bien après et l'on sait par ailleurs l'importance de l'industrie du bâtiment et des travaux publics, de la production des matériaux de construction, des industries agricoles et alimentaires, de la chimie. La région est grosse productrice de verre, ciment, produits chimiques, papiers, etc. On peut estimer entre 9 et 10 % sa participation à la production industrielle française.

Mais comme nous l'avons dit, une bonne partie de cette production provient d'industries « traditionnelles », c'est-à-dire d'industries dont la demande n'est pas particulièrement progressive. Les branches modernes de production : électronique, automobile, aviation, sont peu représentées dans la région encore qu'elle compte quelques puissants établissements fabriquant des appareils électro-ménagers (machines à laver, réfrigérateurs par exemple). De même, grosse exportatrice d'énergie, elle l'est presque uniquement par le charbon dont l'avenir est précisément incertain.

Les structures industrielles sont aussi très « traditionnelles ». On compte nombre de petites et moyennes entreprises et même quelques très grandes entreprises de type familial. Il semble que beaucoup d'entre elles ne disposent que d'une envergure et de moyens financiers insuffisants pour s'imposer dans le Marché commun. Des fusions et concentrations se sont déjà produites ; elles paraissent devoir s'amplifier.

Géographiquement, cette industrie est assez largement dispersée. Elle trouve ses points d'implantation de prédilection dans les arrondissements de Lille, Valenciennes et Douai, mais la vallée de la Sambre, les ports de la côte, le bassin minier du Pas-de-Calais ne sont pas négligeables pour autant, non plus que le petit centre de Saint-Omer. L'ouest agricole du Pas-de-Calais est seul largement dépourvu d'industrie.

Le bassin minier

Le bassin charbonnier Nord - Pas-de-Calais s'étend en arc brisé sur 110 km, de la frontière belge au nord-est de Valenciennes jusqu'au sud de Lillers dans le Pas-de-Calais. Orienté nord-est, sud-ouest jusqu'au droit d'Aniche, il se prolonge ouest-nord-ouest jusqu'à sa limite extrême du Pas-de-Calais. Sa largeur varie de 5 à 15 km. Exploité dès avant la Révolution française dans sa partie nord, il fut découvert plus tardivement (1847) dans le Pas-de-Calais.

La production qui avait atteint près de 35 millions de tonnes en 1929 n'a jamais retrouvé ce niveau. Depuis la guerre elle a culminé autour de 29 millions de tonnes et diminue lentement depuis lors : en 1963, elle n'a pas atteint 25 millions de tonnes (grèves de mars 1963) ; elle se situe présentement au rythme annuel de 27 millions, au-dessous du niveau prévu par le IV^e plan pour 1965 (28 millions de tonnes), à peine supérieure à 50 % de la production française.

Le gisement est difficile et tourmenté, aussi les rendements restent-ils assez médiocres (1 700 kg environ par homme par jour au fond malgré l'effort de modernisation). Les réserves d'un milliard de tonnes exploitables environ comprennent quelque 60 % de maigres : elles sont situées surtout à l'est et au centre du bassin.

Celui-ci est divisé en sept groupes dont le tableau ci-dessous donne les effectifs respectifs : cinq sont situés dans le Pas-de-Calais, deux dans le Nord où se trouvent aussi les bureaux centraux (Douai).

31 décembre 1963

	Fond	Jour et dépendances légalés	Usines annexes	Employés et ingénieurs
Groupe de Valenciennes	10 463	3 806	424	1 801
Groupe de Douai	12 094	3 909	659	1 730
Total Nord	22 557	7 715	1 083	3 531
Groupe d'Auchel-Bruay	8 799	3 935	472	1 679
Groupe Béthune	8 114	3 254	1 091	1 833
Groupe Lens-Liévin	12 312	4 277	558	2 017
Groupe Hénin-Liétard	13 396	4 360	934	2 216
Groupe Oignies	5 750	1 469	169	764
Total Pas-de-Calais	48 371	17 295	3 224	
Services centraux		372		757
Total général	70 928	25 382	4 309	12 797
Effectif total	113 416			

La partie ouest du bassin est défavorisée, d'une part, par la qualité de son charbon (flambants), d'autre part, par l'épuisement des réserves (moins de 1/6, pour les deux groupes d'Auchel-Bruay et de Béthune.

Mais surtout, la partie est du bassin la plus ancienne et qui conserve le meilleur avenir a vu s'édifier dans son périmètre une industrie puissante et variée ; la partie ouest du bassin, exploitée plus tardivement et proche de l'épuisement, n'a pas exercé le même effet d'attraction sur l'industrie. Située à 30 km environ de l'agglomération lilloise (900 000 habitants), elle ne connaît pas, à beaucoup près, la même densité industrielle que le secteur Douai-Valenciennes. Hormis quelques importantes usines liées à la carbo-chimie, on ne trouve d'unités économiques puissantes qu'en petit nombre à Lens ou autour du bassin (Arras, Isbergues).

Le bassin minier du Pas-de-Calais est ainsi voué en quelque sorte à la mono-activité et celle-ci est menacée à terme assez proche par l'épuisement progressif des réserves. Déjà plusieurs puits de l'extrême ouest ont été fermés.

La réduction de la production, inéluctable à terme proche, a été due jusqu'à présent, d'abord à une pénurie quasi chronique de main-d'œuvre, mais aussi à une diminution progressive de la demande dont l'influence a été particulièrement marquée en 1959 et 1960.

Les craintes souvent exprimées à l'égard de l'avenir du bassin ont contribué à accélérer la désaffection de la population régionale pour le métier de mineur.

Depuis longtemps, d'importants apports étrangers sont nécessaires pour assurer l'exploitation : Polonais dans l'entre-deux guerres ; depuis quelques années Italiens, puis Marocains. En 1962, il a fallu faire appel à quelque 6 000 étrangers contre moins de 3 500 Français sans pouvoir empêcher les effectifs fonds (73 000) de se réduire légèrement. C'est dire l'importance de la rotation du personnel et les problèmes de recrutement qui se posent. Au total, l'exploitation charbonnière employait fin 1962 environ 104 000 ouvriers, fin 1963 nous sommes tombés à 100 600, malgré les efforts de recrutement des houillères du bassin, et les effectifs totaux, y compris employés et cadres, sont descendus à 113 400.

Il peut paraître paradoxal de n'observer aucun chômage dans toute la zone charbonnière de la région, alors que périodiquement, pour l'ouest du bassin principalement, les craintes les plus vives se manifestent.

A notre avis, la situation n'est pas du tout la même dans le département du Nord et dans le département du Pas-de-Calais. L'I.N.S.E.E., nous l'avons dit, a subdivisé le bassin minier en trois unités de peuplement : deux dans le Nord, autour de Valenciennes et Douai, chacune correspondant à la zone de recrutement des groupes correspondants, une pour le Pas-de-Calais englobant la zone de recrutement des cinq groupes. Dans les deux unités de peuplement du Nord, l'activité minière y offre les perspectives les plus favorables (durée et qualité) ; elle se mêle à un ensemble hautement industrialisé comportant maintes industries en forte expansion. Il ne paraît pas y avoir de problème de reconversion ; depuis des années, le problème de ces deux unités de peuplement est celui de la pénurie de main-d'œuvre : par rapport à la population totale, le personnel minier, y compris cadres et employés, atteint 7 % de la population, soit moins de 20 % de la population active.

En revanche, la situation dans l'unité de peuplement du Pas-de-Calais qui couvre approximativement les arrondissements de Béthune et de Lens est très différente. Le personnel minier atteint 12,4 % de la population totale, soit près de 37 % de la population active sur la base des taux d'activité de 1954. Or, le chômage y est pratiquement inexistant et pourtant on observe d'abord un très important sous-emploi féminin : en 1954, le taux d'activité de la population féminine était particulièrement bas dans les trois unités de peuplement minières, tout spécialement dans celle du Pas-de-Calais, malgré de très importants mouvements quotidiens de main-d'œuvre féminine entre cette unité et le centre textile de Lille-Roubaix-Tourcoing ; surtout, ainsi que le montrent les divers tableaux ci-joints, une émigration considérable a enlevé à cette unité, surtout dans sa partie ouest (arrondissement de Béthune), plus de 30 000 personnes entre 1954 et 1962, soit 5 % de la population.

L'exploitation du recensement de 1962 doit permettre de connaître prochainement le lieu de fixation de ces migrants, adultes pour la plupart, dont certains ont été transférés vers l'est du bassin ou seraient partis vers les régions de l'est ou l'agglomération parisienne, d'après une enquête de l'I.N.S.E.E. en cours de dépouillement. Il est certain qu'un important chômage se serait développé dans le Pas-de-Calais, sans cette émigration nette. Celle-ci traduit à la fois la désaffection de la population devant l'absence d'équipements collectifs en tout genre (écoles, etc.) qui ont fait du Pas-de-Calais un département littéralement sous-administré et sous-développé où l'avenir peut paraître bouché à une jeunesse soucieuse de promotion.

Si l'on doit se préoccuper de reconversion du bassin minier, c'est certainement dans le secteur de Bruay et Béthune qu'il faut agir par priorité, c'est là où l'avenir de l'exploitation est le plus bref ; c'est de là que part la population ; c'est là aussi où l'on se préoccupe d'implanter des usines nouvelles et que les zones industrielles aménagées sont les plus nombreuses. Mais le problème de la formation des jeunes, bien que moins aigu depuis deux ou trois ans, n'est pas encore résolu et surtout la densité de population qui fait classer presque toutes les communes en communes urbaines ne doit pas faire perdre de vue que la conurbation minière est en fait un grand village où les vraies villes sont rares et de peu d'attrait. Reconversion et aménagement urbain sont ici étroitement liés.

2. Infrastructure

On trouvera sur la carte les limites géographiques de la région, du bassin minier et les principales voies de communication.

Pour les voies navigables, l'ensemble n'est encore accessible qu'aux péniches de 280 tonnes, sauf tronçons déjà aménagés. C'est pourquoi il a paru inutile d'établir le tableau 2 tel que demandé.

Mais la modernisation du réseau est en cours, avec achèvement aux échéances suivantes :

1967 : Canal du Nord à 700 tonnes, joint le réseau du Nord, à partir d'Arleux (au sud de Douai) à la Seine, en traversant l'est du Pas-de-Calais ;

1967 : Dunkerque-Denain (par Saint-Omer, Béthune, Douai) à 1 350 tonnes (3 000 tonnes par convois poussés).

A échéance plus lointaine, on envisage la mise au gabarit de :

1 350 tonnes Denain — aval de Valenciennes
Bauvin — Lille — Marquette ;

700 tonnes Antenne de Calais
Scarpe de Douai à Biache-Saint-Vaast
Antenne de Lens

B — Population

1. Importance de la population

Tableau 3 Évolution de la population

Régions	En nombre			Indice 1946 = 100		
	1946	1954	1962	1946	1954	1962
Pays minier de Douai	153 991	175 200	197 635	100	114	128
Pays minier de Valenciennes-Denain	239 177	270 596	297 955	100	113	124
Pays minier de Lens-Béthune	531 821	581 490	609 526	100	109	115
Départements Nord — Pas-de-Calais	3 086 000	33 375 300	3 659 400	100	109	116
France entière	40 503 000	42 777 000	46 520 000	100	106	115

La population totale pour l'année 1962 est donnée pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Tableau 4 Chiffre de la population, réparti en hommes et femmes

	Hommes	Femmes	Total
Nord	1 115 720	1 186 200	2 301 920
Pas-de-Calais	665 020	688 740	1 353 760
Total	1 780 740	1 874 940	3 655 680

2. Migrations

Les données demandées ne peuvent être fournies. On a indiqué par contre pour chacun des pays miniers étudiés l'excédent naturel et le mouvement migratoire entre 1954 et 1962 :

Tableau 5 Excédent naturel et mouvement migratoire de 1954 à 1962 dans les trois pays miniers étudiés

	Excédent naturel	Mouvement migratoire
— Nord		
Pays minier de Douai	19 331	+3 269
Pays minier de Valenciennes-Denain	25 957	+3 209
— Pas-de-Calais		
Pays minier de Lens-Béthune	63 814	—31 171

3. Structure d'âge de la population

Tableau 6 Pyramides des âges au recensement de 1962

(En nombre)

Classes d'âge	Nord			Pas-de-Calais		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
0 à 4 ans	97 880	96 920	194 800	58 000	58 100	116 100
5 à 9 ans	114 620	113 480	228 100	72 380	69 600	141 980
10 à 14 ans	111 540	109 600	221 140	72 440	70 400	142 840
15 à 19 ans	88 520	85 260	173 780	55 120	51 980	107 100
20 à 24 ans	65 600	64 180	129 780	39 440	34 660	74 100
25 à 34 ans	163 100	156 340	319 440	91 180	90 080	181 260
35 à 44 ans	147 700	144 960	292 660	89 940	88 580	178 520
45 à 54 ans	110 380	118 620	229 000	66 000	70 280	136 280
55 à 64 ans	122 340	133 300	255 640	66 320	71 820	138 140
plus de 65 ans	94 040	163 540	257 580	54 200	83 240	137 440
Total	1 115 720	1 186 200	2 301 920	665 020	688 740	1 353 760

Tableau 6 a Pyramides des âges au recensement en 1962

(En %)

Classes d'âge	Nord			Pas-de-Calais		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
0 à 4 ans	8,8	8,2	8,5	8,7	8,4	8,6
5 à 9 ans	10,3	9,6	9,9	10,9	10,1	10,5
10 à 14 ans	10,0	9,2	9,6	10,9	10,2	10,5
15 à 19 ans	7,9	7,2	7,5	8,3	7,5	7,9
20 à 24 ans	5,9	5,4	5,6	5,9	5,0	5,5
25 à 34 ans	14,6	13,2	13,9	13,7	13,1	13,4
35 à 44 ans	13,2	12,2	12,7	13,5	12,9	13,2
45 à 54 ans	9,9	10,0	10,0	9,9	10,3	10,1
55 à 64 ans	11,0	11,2	11,1	10,0	10,4	10,2
Plus de 65 ans	8,4	13,8	11,2	8,2	12,1	10,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4. Distribution de la population

Tableau 7 Population en nombre des différentes catégories de communes

Catégories de communes ⁽¹⁾	Nord		Pas-de-Calais	
	Nombre de communes	Habitants	Nombre de communes	Habitants
Moins de 2000 habitants	455	358 282	784	340 665
2000 à 10000 habitants	160	698 597	95	425 919
10000 à 20000 habitants	32	473 798	19	238 120
20000 à 50000 habitants	10	276 200	8	240 400
50000 à 100000 habitants	2	155 300	2	108 656
100000 habitants et plus	2	339 743	—	—
Total	661	2 301 920	908	1 353 760

(1) Il s'agit des communes et non pas des agglomérations.

C — Possibilités de formation aux divers niveaux

1. Enseignement secondaire

- a) Lieux d'implantation
- b) Nombre d'élèves

Tableaux 8-9 Nombre d'établissements et effectifs ⁽¹⁾ à la rentrée de 1963

	Établissements	Élèves
Pays miniers du Nord	environ 44	29 000
Pays miniers de Pas-de-Calais	environ 60	30 280
Total	environ 104	59 280

(1) Il s'agit seulement des régions minières des deux départements.

2. Enseignement supérieur

Nombre d'étudiants à l'université de Lille (année scolaire 1961-1962)

Université de Lille, facultés	Hommes	Femmes	Total
Droit	1 051	385	1 436
Sciences	3 368	1 126	4 494
Lettres	1 485	2 344	3 829
Médecine	1 406	408	1 814
Pharmacie	255	412	667
Total	7 565	4 675	12 240

3. Enseignement technique de degré inférieur

- a) Lieux d'implantation
- b) Nombre d'élèves

Tableaux 10-11 Nombre d'établissements et effectifs ⁽¹⁾

	Établissements	Élèves
Pays miniers du Nord	30	8 530
Pays miniers du Pas-de-Calais	22	5 628
Total	52	14 158

⁽¹⁾ Il s'agit seulement des régions minières des deux départements.

4. Enseignement technique de degré supérieur

- a) Lieux d'implantation
- b) Nombre d'élèves

Tableaux 12-13 Nombre d'établissements et effectifs ⁽¹⁾

	Établissements	Élèves
Pays miniers du Nord	6	4 357
Pays miniers du Pas-de-Calais	4	1 971
Total	10	6 328

⁽¹⁾ Il s'agit seulement des régions minières des deux départements.

5. Régimes de formation à l'échelon de l'entreprise

(Voir tableaux 14 - 15 - 16)

6. Formation technique ou reclassement professionnel des adultes

Les données n'ont pu être fournies que pour les seuls pays miniers et non les départements et pour l'année 1961.

a) Lieux d'implantation

b) Nombre d'élèves

Tableaux 14-15-16 Écoles d'entreprises, Centres municipaux, Centres de formation pour adultes
Unité de peuplement : pays minier de Douai

Cours professionnels municipaux : (10 à 14 heures hebdomadaires pendant 3 ans — industriel et commercial)			Centre de formation d'électromécanicien des houillères (2 ans de formation)		
	Capacité d'accueil			Capacité d'accueil	
	Garçons	Filles		Garçons	Filles
Aniche	110	40	Montigny-en-Ostrevent	75	—
Douai	—	—			
Écoles techniques privées (de 2 à 4 années d'études)			Écoles ménagères des houillères : 3 ans de formation		
Douai	320	—	Masny	—	150
Douai	—	220	Pecquencourt	—	150
Douai	—	100			
Somain	—	110	École des cadres du fond (agents de maîtrise des houillères) : 2 ans de formation pour adultes		
Total	320	430	Montigny-en-Ostrevent	60	—
Centres d'apprentissage de jeunes mineurs (3 années)			Écoles supérieure des Cadres (agents de maîtrise supérieure) : un an		
Montigny-en-Ostrevent	600	—	Saint-du-Nord	24	—
Somain	210	—			
Total	810	—			

Cours de perfectionnement de maîtrise

Douai : 2 sessions annuelles pour les agents de maîtrise de la place de Douai

Unité de peuplement : pays minier Valenciennes-Denain

Cours professionnels municipaux (10 à 14 heures hebdomadaires pendant 3 à 4 ans)			Écoles techniques privées — Entreprises		
	Capacité d'accueil				
	Garçons	Filles			
Denain	300	50	a) Métallurgie (garçons) (3 ou 4 années)		
Onnaing	520	100	Anzin	70	
Valenciennes	864	200	Denain	100	
			Denain	300	
Total	1 684	350	Total	470	

Tableaux 14-15-16 (suite)

Unité de peuplement : pays minier Pas-de-Calais

Cours professionnels municipaux			Écoles des houillères			
	Capacité d'accueil			Capacité d'accueil		
	Garçons	Filles		Garçons	Filles	
Auchel	120	—	b) Centres de formation professionnelle des jeunes mineurs	Auchel	720	—
Béthune	400	200		Bully-les-Mines	540	—
Bruay	400	60		Fouquières-les-Mines	600	—
Hénin-Liétard	200	—		Lens	720	—
Lens	225	18		Nœux-les-Mines	420	—
Total	1 345	278		Oignies	420	—
Formation professionnelle accélérée des adultes			Total	3 420	—	
Béthune	106	—	Centre de reconversion (formation industrielle)			
Liévin (ouvert peu avant l'enquête)	150	—	Hénin-Liétard	55	—	
Enseignement technique privé			c) Écoles des cadres du fond (2 ou 3 ans)			
Coupe, couture			Auchel	30	—	
Béthune	—	70	Lens	75	—	
Béthune	—	66	Nœux-les-Mines	35	—	
Béthune	—	70	Noyelles-sous-Lens	50	—	
Fouquières-les-Béthune	—	30	Oignies	20	—	
Lens	—	40	Total	210	—	
Lens	—	100	Écoles ménagères des houillères			
Noyelles-Godault	—	90	Auchel	—	120	
Total	—	466	Avion	—	55	
Cours commerciaux (mixte)			Barlin	—	130	
Auchy-les-Mines	—	55	Billy-Montigny	—	150	
Béthune	—	80	Bruay-en-Artois	—	220	
Béthune	12	68	Bully-les-Mines	—	150	
Béthune	20	20	Grenay	—	130	
Béthune	—	200	Haisnes	—	120	
Bruay-en-Artois	10	50	Hénin-Liétard	—	130	
Lens	10	30	Lens	—	70	
Total	52	503	Lens	—	80	
Écoles des houillères			Lens	—	70	
a) Centres d'électromécaniciens du fond			Lens	—	30	
Auchel	60	—	Nœux-les-Mines	—	150	
Lens	32	—	Sains	—	130	
Nœux-les-Mines	30	—	Sallaumines	—	250	
Noyelles-sous-Lens	30	—	Wingles	—	100	
Total	152	—	Total	—	2 085	

D — Concentration de l'industrie

Tableau 17 Nombre de salariés dans les entreprises industrielles

Départements du Nord - Pas-de-Calais	681 092
--------------------------------------	---------

E — Zoning industriel

Le tableau 18 donne les zones industrielles déjà définies pour les pays miniers de Lens-Béthune et de Douai. Aucune zone ne semble prévue pour la région de Valenciennes-Denain.

Aucune information n'a été fournie au titre du tableau 19.

Tableau 18 Terrains industriels (zones industrielles)

I. Unité de peuplement: minière : Pas-de-Calais

	Superficie	Caractéristiques		Observations
Zone de Béthune	1. 112 ha dont 54 disponibles	Canal Route V.F.	Eau Gaz Électricité	Syndicat intercommunal d'aménagement des zones industrielles de la région de Béthune (S.A.Z.I.B.). Hôtel de Ville de Béthune, tél. 25 et 94. Implantation : Annezin-lez-Béthune.
	2. 40 ha (en projet)	Route V.F.	Eau Gaz Électricité	
Zone de Bruay	1. 40 ha dont 35 disponibles	Route V.F.	Eau Gaz Électricité	S.A.Z.I.A.B. : Hôtel de Ville de Bruay, tél. 16. Industries légères seulement. La V.F. peut être installée. Implantation : Labuissière.
	2. 60 ha dont 35 disponibles	Route V.F.	Eau Électricité	S.A.Z.I.A.B. : Industries légères. La V.F. n'est pas aménagée. Implantation : Ruitz.
	3. 100 ha (en projet lointain)			Pour industries lourdes. Implantation : La Volleville.
Zone d'Auchel-Lillers	1. 20 ha dont 8 disponibles	Route	Eau Gaz Électricité	S.A.Z.I.R.A.L. : Hôtel de Ville d'Auchel, tél. 6. Industries légères.
Zone de Lens (projets)	1. 70 ha en projet	Canal Route V.F.	Eau Électricité	Entre Courcelles-lès-Lens et Dourges.
	2. 140 ha en projet	Route Fer	Eau Gaz Électricité	Sud d'Hénin-Liétard.
	3. 150 ha en projet	Équipement complet		Entre Wigles et Vendin-le-Vieil.
	4. en projet	Canal de la Souchée Route V.F.	Eau Électricité	Près de Noyelles-sous-Lens.

Tableau 18 (suite)

	Superficie	Caractéristiques		Observations
A proximité de l'unité de peuplement				
Arras	1. 38 ha dont 24 disponibles	Routes	Eau Gaz Électricité	Route de Saint-Pol. Industries légères.
	2. 21 ha	Canal Route V.F.	Gaz Électricité	Occupé par Nordsyntex.
	3. 16 ha disponibles	Route V.F.	Eau Gaz Électricité	Achicourt. En voie d'aménagement.
	4. 300 ha	Route V.F.	Eau Gaz Électricité	Route d'Arras-Cambrai. 60 ha en cours d'aménagement et disponibles (1 ^{re} tranche).

II. Unité de peuplement: Région minière de Douai

Aniche zone A	1. 19 ha dont 18 disponibles	Route V.F.	Eau Gaz Électricité	Syndicat intercommunal Aniche-Somain. Située entre Aniche et Somain. En cours d'aménagement.
Douai (en projet)	100 ha	Canal Rocade minière V.F.		Chambre de commerce de Douai et Syndicat intercommunal de Lambres, Courchelettes et Brevières Mise en route de l'aménagement possible en 1965.

II — Structure professionnelle

Tableau 20 Rapport entre la population active et la population à l'âge actif (de 15 à 65 ans) par sexe et par département au recensement de 1962

Départements	Population active			Population à l'âge actif			Rapport 1 à 2 en %		
	1			2			3		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Nord	592 620	276 800	869 420	791 680	866 200	1 657 880	74,8	31,8	52,7
Pas-de-Calais	327 480	123 520	451 000	479 700	490 640	970 340	68,2	25,1	46,5
Total	920 100	400 320	1 320 420	1 271 380	1 356 840	2 628 220	72,4	29,5	50,2

La répartition de la population active par catégories socio-professionnelles selon le code de l'I.N.S.E.E. est donnée dans le tableau 21 par département. Elle n'a pu être fournie par pays minier.

Tableau 21 Structure de la population active en trois groupes d'activité

(En %)

	Nord			Pas-de-Calais			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Industries	—	—	55,7	—	—	47,1	—	—	52,5
Services	—	—	37,4	—	—	37,7	—	—	37,5
Agriculture	6,6	7,5	6,9	14,3	17,6	15,2	6,4	13,5	10,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III — Structure économique

A — Volume de l'emploi dans l'industrie

1. Importance de l'industrie dans la région à examiner par rapport à la place que les activités industrielles tiennent dans l'ensemble du pays

Tableau 22 Effectifs du personnel en % de la population active

Départements	Effectif du personnel	Population active	En %
Nord — Pas-de-Calais	681 092	1 320 420	51,6

2. Structure de l'emploi dans l'industrie

Le tableau 23 n'a pu être établi qu'au niveau des départements. La nomenclature des activités économiques est celle de l'I.N.S.E.E.

Tableau 23 Effectif du personnel dans les établissements industriels occupant plus de 10 personnes, par tranche de salariés, en 1962 — I.N.S.E.E.

Département du Nord

Numéro de nomenclature	Activité	Nombre de salariés (incl. 1 à 10 salariés)	Nombre de salariés dans les établissements occupant			
			11 à 50 salariés	51 à 200 salariés	201 à 1000 salariés	Plus de 1000 salariés
06—08	Électricité, gaz et eau	7 068	1 009	2 598	3 117	—
10	Pétroles et carburants	1 790	182	215	—	1 353
11	Combustibles minéraux solides	38 468	129	1 623	11 562	25 150
14	Extraction de matériaux de construction	815	255	238	215	—
16—18	Sidérurgie, métallurgie générale	22 023	11	81	3 279	25 630
17	Production de métaux non ferreux	486	157	52	256	—
19	Première transformation des métaux	15 465	313	577	5 346	9 085
20	Fonderie, grosse chaudronnerie, moteurs, etc.	21 056	3 657	4 751	8 253	3 471
21	Construction de machines pour l'agriculture, l'industrie, les transports ferroviaires	30 229	2 498	5 701	8 322	13 162
22	Mécanique générale	9 710	1 429	1 306	1 377	4 576
23—24	Articles métalliques divers	8 636	1 769	3 423	2 802	—
25	Construction navale	4 468	628	846	378	2 529
26	Automobiles et cycles	4 780	874	991	248	1 430
28	Construction électrique et électronique	11 692	1 240	1 240	2 961	5 854
29	Horlogerie, optique	943	279	76	284	—
30	Verre	6 132	375	614	3 216	1 842
31	Céramique	8 314	1 334	1 414	5 324	—
32	Matériaux de construction	5 240	1 127	949	208	2 328
33—34	Bâtiment et travaux publics	54 219	15 035	15 282	12 415	2 435
35—36	Industrie chimique	11 663	1 535	3 508	4 577	1 505
37	Caoutchouc et amiante	1 643	157	454	925	—
38	Tabac	400	—	—	397	—
39	Corps gras	3 109	324	363	261	2 071
40	Travail des grains et farines	2 468	541	528	1 163	—
41	Boulangerie, pâtisserie	5 126	815	508	862	—
42	Sucrierie, distillerie, boissons	12 698	1 562	2 561	6 398	1 921
43	Industrie du lait	1 460	365	621	423	—
44	Conserverie	2 867	570	757	228	1 169
45	Industries alimentaires diverses	5 924	1 591	1 030	1 828	—
46	Industries du froid	191	99	61	—	—
47	Industrie textile	129 371	8 018	33 181	54 632	31 630
48	Industries annexes des textiles	26 798	5 306	11 034	7 656	1 230
49	Habillement et travail des étoffes	25 866	5 752	10 360	7 710	—
50	Pelletteries et fourrures	89	15	—	—	—
51	Industrie du cuir	1 597	496	521	401	—
52	Chaussures et articles chaussants	1 280	404	524	—	—
53	Industrie du bois et de l'ameublement	7 619	2 618	2 629	492	—
54	Industrie du papier et carton	7 053	488	2 522	2 949	—
55	Industries polygraphiques	7 078	1 570	2 110	2 301	—
56	Bijouterie, orfèvrerie	207	58	122	—	—
57	Jeux, jouets, etc.	662	99	286	215	—
59	Brosserie, tabletterie	520	180	253	—	—
60	Industries diverses	403	188	79	—	—
61	Transformation des matières plastiques	1 245	377	250	537	—
Toutes industries (06 à 61)		508 871	65 429	117 239	163 508	138 371

Tableau 23 (suite)

Département du Pas-de-Calais

Numéro de nomenclature	Activité	Nombre de salariés (incl. 1 à 10 salariés)	Nombre de salariés dans les établissements occupant			
			11 à 50 salariés	51 à 200 salariés	201 à 1000 salariés	plus de 1000 salariés
06—08	Électricité, gaz et eau	3 981	662	1 865	1 311	—
10	Pétroles et carburants	338	102	—	230	—
11	Combustibles minéraux solides	87 403	126	1 792	29 432	55 939
14	Extraction de matériaux de construction	1 362	333	238	637	—
16—18	Sidérurgie, métallurgie générale	6 984	—	—	—	6 984
17	Production de métaux non ferreux	1 505	—	138	—	1 366
19	Première transformation des métaux	775	24	271	460	—
20	Fonderie, grosse chaudronnerie, moteurs, etc.	5 292	607	1 716	1 810	1 000
21	Construction de machines pour l'agriculture, l'industrie, les transports ferroviaires	2 728	661	1 412	535	—
22	Mécanique générale	1 095	220	317	—	—
23—24	Articles métalliques divers	2 122	293	325	359	1 089
25	Construction navale	1 006	333	593	—	—
26	Automobiles et cycles	1 493	603	59	—	—
28	Construction électrique et électronique	1 170	134	719	214	—
29	Horlogerie, optique	505	19	161	210	—
30	Verre	2 901	71	—	714	2 112
31	Céramique	3 463	777	755	1 853	—
32	Matériaux de construction	2 740	425	1 123	880	—
33—34	Bâtiment et travaux publics	26 616	7 108	7 292	8 280	—
35—36	Industrie chimique	8 515	484	1 808	6 152	—
37	Caoutchouc et amiante	334	40	—	257	—
38	Tabac et allumettes	95	86	—	—	—
39	Industrie des corps gras	575	70	136	383	—
40	Travail des grains et farines	1 310	303	—	725	—
41	Boulangerie, pâtisserie	1 938	176	138	—	—
42	Sucrierie, distillerie, boissons	5 136	605	822	3 536	—
43	Industrie du lait	338	230	65	—	—
44	Conserverie	2 207	726	1 271	—	—
45	Industries alimentaires diverses	1 019	360	73	343	—
46	Industrie du froid	168	152	—	—	—
47	Textile	4 591	132	1 125	1 158	2 133
48	Industries annexes des textiles	8 391	2 726	4 640	714	—
49	Habillement et travail des étoffes	8 040	1 770	3 081	2 695	—
51	Industrie du cuir	189	120	—	—	—
52	Chaussures et articles chaussants	1 163	245	622	—	—
53	Industrie du bois et de l'ameublement	2 221	846	925	—	—
54	Industrie du papier et carton	5 407	149	1 214	2 078	1 941
55	Industries polygraphiques	1 009	460	205	—	—
57	Jeux, jouets, etc.	82	57	—	—	—
59	Brosserie, tabletterie	1 337	143	—	1 175	—
60	Industries diverses	142	59	65	—	—
61	Transformation des matières plastiques	446	203	204	—	—
Toutes industries (06 à 61)		208 132	22 640	35 170	66 141	72 594

Tableau 24 Emplois dans l'industrie selon la taille des entreprises

Départements du	Taille des entreprises en nombre de salariés							
	Nombre				En %			
	11 à 50 salariés	51 à 200 salariés	201 à 1000 salariés	plus de 1000 salariés	11 à 50 salariés	51 à 200 salariés	201 à 1000 salariés	plus de 1000 salariés
Nord - Pas-de-Calais	88 069	152 409	229 649	210 965	13	22	34	31

B — Autres emplois

Aucune information statistique n'a pu être établie.

IV — Situation sur le marché de la main-d'œuvre

Aucune indication sur le marché du travail n'est fournie car la région vit depuis plusieurs années en «plein emploi», grâce à l'émigration doit-on ajouter. Les chiffres des bureaux de main-d'œuvre n'auraient pas grande signification. J'ajouterai cependant qu'il existe un certain sous-emploi de long de la côte du Pas-de-Calais, particulièrement dans la région de Boulogne-Étaples (et aussi Calais) qui se traduit par un chômage de 700 personnes en permanence et un assez fort excédent de demandes d'emploi insatisfaites. Le bassin minier offre depuis quatre ans, même dans sa partie ouest, (Béthune-Bruay), un excédent d'offres d'emploi insatisfaites, par suite de la demande constante des mines. L'émigration en est certainement la cause. Il y a eu un changement appréciable depuis deux ans.

Le tableau ci-dessous concerne la circonscription minière du Pas-de-Calais.

	Offres d'emploi insatisfaites	Demandes d'emploi insatisfaites	Chômeurs complets
Avril 1958	816	364	
Avril 1959	642	831	88
Avril 1960	698	1 068	136
Avril 1961	1 425	990	71
Avril 1962	2 411	718	29
Avril 1963	2 084	466	25
Avril 1964	1 483	604	28

C — Mouvement quotidien de la main-d'œuvre (navette)

Il n'est pas possible de fournir les données demandées.

FRANCE

Lorraine

(Bassins ferrifères)

I — Description générale

A — Situation géographique et infrastructure

1. Situation géographique

On trouve en Lorraine :

- un bassin houiller, exploité par les Houillères du bassin de Lorraine (H.B.L.),
- deux bassins ferrifères : Longwy-Briey-Moyeuvre - Nancy,
- plusieurs bassins sidérurgiques.

1) Bassin houiller

Le bassin, d'une superficie de 330 km², est situé dans la partie nord-est de la Moselle : le gisement se prolonge en Sarre. Il est limité approximativement par les communes de Kreutzwald, Faulquemont et Forbach.

La zone de recrutement de la main-d'œuvre, très étendue dans le département, couvre environ 1 985 km² et occupe toute la partie est, jusqu'à une ligne Boulay - Château-Salins. Elle s'étend également en Sarre (2 300 personnes en 1964).

La zone de reconversion est pratiquement identique à la zone de recrutement.

L'infrastructure ferroviaire et routière assure de bonnes liaisons avec le nord de la France, l'Alsace, le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique.

La seule voie d'eau navigable est le canal des houillères de la Sarre, très insuffisant comme débit et accessible seulement aux péniches de 250 tonnes.

2) Bassins ferrifères

a) Bassin de Longwy-Briey-Moyeuvre

C'est de loin le plus important en Lorraine, puisqu'il occupe quelque 20 000 ouvriers.

Les concessions de minerai de fer s'étendent sur trois départements :

490 km² en Meurthe-et-Moselle,
13 km² en Meuse,
440 km² en Moselle,

et forment une surface continue depuis la frontière belgo-luxembourgeoise jusqu'à la région de Chambley, englobant Longwy, Briey, Conflans à l'ouest, Fontoy, Hayange, Moyeuvre à l'est.

La zone de recrutement de la main-d'œuvre s'étend sur les mêmes départements, soit :

670 km² en Meurthe-et-Moselle,
145 km² en Meuse,
440 km² en Moselle,

mais elle intéresse également les régions frontières belge et luxembourgeoise.

La zone de reconversion se confond avec la zone de recrutement. L'infrastructure est satisfaisante grâce aux nombreuses routes et voies ferrées d'une part, et à la Moselle navigable d'autre part.

b) *Bassin de Nancy*

Ce bassin, dont les concessions situées en Meurthe-et-Moselle s'étendent sur 270 km², est faiblement exploité puisqu'il n'occupe que 700 ouvriers. De ce fait, la zone de recrutement de la main-d'œuvre (230 km²) est localisée dans deux régions, Saizerais-Marbache et Chaligny-Neuves-Maisons, qui forment aussi la zone de reconversion.

Routes, voies ferrées et canal de l'Est assurent les liaisons nécessaires quoique le minerai de fer produit soit consommé par la sidérurgie locale.

3) Bassins sidérurgiques

On distinguera géographiquement :

a) *Le bassin de Longny-Villerupt* sur la Chiers en Meurthe-et-Moselle, d'importance moyenne, puisqu'il occupe environ 25 000 salariés. La zone de recrutement qu'on peut confondre avec la zone de reconversion s'étend au sud de la Meurthe-et-Moselle, largement à l'ouest dans la Meuse, et aussi notablement en Belgique (3 500 frontaliers en 1964).

Ce bassin est relié au nord de la France et à la Belgique par des voies ferrées électrifiées, mais n'a pas de voies navigables.

b) *Le bassin de Thionville-Hayange*, sur la Fensch en Moselle, très important (40 000 salariés) : il recrute sa main-d'œuvre dans une vaste zone s'étendant au Luxembourg, et où la reconversion devra aussi être envisagée.

Il est très favorisé par la nouvelle voie d'eau à grand gabarit que constitue la Moselle, ainsi que par de bonnes routes (autoroutes vers Metz) et voies ferrées électrifiées (vers Lille, Nancy, Strasbourg).

c) *Le bassin de Jœuf-Homécourt* en Meurthe-et-Moselle, prolongé par celui de Rombas-Hagon-dange en Moselle, sur l'Orne, est également important (25 000 salariés). La main-d'œuvre est recrutée en Meuse, en Moselle jusqu'à Metz et en Meurthe-et-Moselle. Reconversion éventuelle dans ces mêmes zones.

Bonne infrastructure, mais voie navigable à faible gabarit, (Moselle actuellement).

d) *Les bassins du sud de la Meurthe-et-Moselle* : Pont-à-Mousson (important par ses fonderies), Pompey (aciérie très moderne d'aciers spéciaux : 400 000 tonnes), Neuves-Maisons ont une moindre importance (10 000 salariés) et dans des zones de recrutement et de reconversion moins étendues.

e) A Commercy, dans la Meuse, sont exploitées des aciéries occupant environ 1 800 salariés et bien desservies par canal, routes et voies ferrées.

La présente étude sera consacrée aux bassins ferrifères.

2. Infrastructure

Les cartes donnent la délimitation des zones de recrutement et de reconversion des bassins ferrifères ainsi que les voies de communication de la région.

Le tableau 2 donne les indications nécessaires sur le classement des voies fluviales.

Tableau 2 Classement des voies fluviales selon le tonnage des bâtiments qui y ont accès

Tonnage	Dénomination de la voie navigable	Principales localités reliées par cette voie navigable
— de 600 tonnes	Canal de la Marne au Rhin	Toul-Nancy-Rechicourt-Sarrebourg
	Canal de l'Est, tranche Nord (— Meuse canalisée)	Troussey-Verdun-Givet
	Canal des houillères de la Sarre	Rechicourt-Remelfing
	Moselle canalisée	Toul-Metz-Thionville
— 600 à 1 350 tonnes	Moselle canalisée	Thionville à Coblenze

B — Population

1. Importance de la population

Tableau 3 Évolution de la population

Régions	En nombre			Indice 1946 = 100		
	1946	1954	1962	1946	1954	1962
Bassin de Longwy	213 746	260 541	312 494	100	121	146
Bassin de Nancy	44 016	48 756	64 621	100	110	147
Départements de : Meuse, Moselle, Meurthe-et-Moselle	1 322 320	1 583 721	1 819 880	100	120	138
France entière	40 503 000	42 777 000	46 520 000	100	106	115

2. Migrations

Les indications demandées n'ont pas été fournies.

3. Structure d'âge de la population

Tableau 6 Population totale masculine par classes d'âge au recensement de 1962 (1) (En nombre et en %)

Classes d'âge	Département de Meurthe-et-Moselle		Département de la Meuse		Département de la Moselle	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 à 4 ans	29 560	8,6	9 840	9,1	44 600	9,5
5 à 9 ans	34 960	10,2	11 960	11,0	50 240	10,7
10 à 14 ans	34 720	10,2	11 440	10,5	45 200	9,6
15 à 19 ans	27 400	8,0	8 800	8,1	32 440	6,9
20 à 24 ans	24 200	7,1	5 700	5,3	34 060	7,2
25 à 29 ans	27 180	7,9	7 160	6,6	40 420	8,6
30 à 34 ans	27 240	8,0	8 120	7,5	41 340	8,8
35 à 39 ans	24 660	7,2	7 640	7,0	35 540	7,6
40 à 44 ans	18 380	5,4	5 700	5,3	26 960	5,7
45 à 49 ans	15 280	4,5	4 260	3,9	21 520	4,6
50 à 54 ans	19 060	5,6	6 460	6,0	25 040	5,3
55 à 59 ans	17 840	5,2	5 600	5,2	23 800	5,1
60 à 64 ans	16 000	4,7	5 760	5,3	18 700	4,0
65 ans et plus	25 260	7,4	10 020	9,2	30 180	6,4
Total	341 740	100,0	108 460	100,0	470 040	100,0

(1) Sondage au 1/20

Tableau 6 (suite) Population totale féminine par classes d'âge au recensement de 1962 ⁽¹⁾ (En nombre et en %) ⁽¹⁾

Classes d'âge	Département de Meurthe-et-Moselle		Département de la Meuse		Département de la Moselle	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 à 4 ans	27 740	8,1	9 340	8,5	41 100	9,2
5 à 9 ans	34 100	9,9	11 380	10,3	48 820	11,0
10 à 14 ans	32 540	9,5	10 460	9,5	43 220	9,7
15 à 19 ans	26 460	7,7	7 840	7,1	29 860	6,7
20 à 24 ans	21 240	6,2	5 920	5,4	29 180	6,6
25 à 29 ans	23 640	6,9	7 100	6,4	30 400	6,8
30 à 34 ans	25 120	7,3	7 160	6,5	34 680	7,8
35 à 39 ans	24 260	7,0	7 340	6,7	34 120	7,7
40 à 44 ans	18 880	5,5	6 120	5,6	25 900	5,8
45 à 49 ans	15 100	4,4	3 880	3,5	18 420	4,1
50 à 54 ans	18 620	5,4	6 300	5,7	24 380	5,5
55 à 59 ans	19 100	5,5	6 180	5,6	21 980	4,9
60 à 64 ans	17 560	5,1	5 600	5,1	21 260	4,8
65 ans et plus	39 500	11,5	15 580	14,1	42 260	9,4
Total	343 860	100,0	110 200	100,0	445 580	100,0

(1) Sondage au 1/20.

4. Distribution de la population

Les données sont fournies dans le tableau 7 par département pour l'année 1962

Tableau 7 Nombre de communes et nombre d'habitants au recensement de 1962

Catégories de Communes	Meurthe-et-Moselle		Meuse		Moselle	
	Communes	Habitants	Communes	Habitants	Communes	Habitants
Moins de 2 000 habitants	534	173 218	565	126 772	673	279 210
2 000 à 10 000 habitants	55	250 144	13	53 157	67	297 397
10 000 à 20 000 habitants	7	92 162	—	—	14	177 799
20 000 à 50 000 habitants	2	46 677	2	45 406	3	79 931
50 000 à 100 000 habitants	—	—	—	—	—	—
100 000 à 200 000 habitants	1	133 532	—	—	1	109 678

C — Possibilités de formation aux divers niveaux

1. Enseignement secondaire

(Public et privé)

a) Lieux d'implantation

b) Nombre d'élèves

Tableaux 8-9

Zones	Garçons	Filles	Total
Meurthe-et-Moselle	16 317	16 119	32 436
Meuse	4 461	4 939	9 400
Moselle	19 015	15 153	34 168
Total	39 793	36 211	76 004

2. Enseignement supérieur

Université : Nancy	avec 5 facultés	Droit Sciences Lettres Médecine Pharmacie
	+ des instituts	

3. Enseignement technique de degré inférieur

(Public et privé)

a) Lieux d'implantation

b) Nombre d'élèves

Tableaux 10-11

Zones	Garçons	Filles	Total
Meurthe-et-Moselle	4 024	4 564	8 588
Meuse	765	1 150	1 915
Moselle	1 955	1 764	3 719
Total	6 744	7 478	14 222

4. Enseignement technique de degré supérieur

(Publié et privé)

a) Lieux d'implantation

b) Nombre d'élèves

Tableaux 12-13

Zones	Garçons	Filles	Total
Meurthe-et-Moselle	1 309	949	2 258
Meuse	280	90	370
Moselle	1 311	756	2 067
Total	2 900	1 795	4 695

5. Régimes de formation à l'échelon de l'entreprise

a) Lieux d'implantation

b) Nombre d'élèves

Tableau 14 Centres privés de formation professionnelle recevant des élèves à temps plein à la rentrée de 1963

Département de Meurthe-et-Moselle

Établissement	Adresse	Métiers enseignés	Mode de gestion	Élèves inscrits	
				Garçons	Filles
Centre technique privé des mines de Noineville	Batilly	C.A.P. aide-mineur de fer	Chambre syndicale des mines de fer	48	
École des mines de Bazailles	Bazailles par Pierremont	C.E.P. aide-mineur mécanique C.A.P. électro-mécanicien	Mines de Bazailles	28	
École technique privée des chaussures André	rue de la Justice, Blanville	C.A.P. coupeurs-patronniers, piqueuses-apprêteuses	Sté des chaussures André, 21, rue de l'Abbé-Gridel à Nancy	10	21
Centre d'apprentissage de la mine d'Errouville	Errouvelles par Crusnes	C.A.P. aide-mineur de fer, électromécanicien	Chambre syndicale des mines de fer	6	
Centre privé d'apprentissage des fonderies de Foug	Foug	Ajusteur, tourneur mouleur	Sté des Fonderies de Pont-à-Mousson	16	
Centre d'apprentissage privé des mines de Giraumont	Giraumont	Aide-mineur de fer-électromécanicien	Mines de Giraumont	74	
Centre technique privé	Usine Sidelor à Auboué	Dessinateur industriel, électromécanicien, ajusteur, chaudronnier	Sidelor - 4, rue des Clercs à Metz	19	
Centre d'apprentissage S.N.C.F.	Heillecourt par Jarville	Ajusteur		51	
Centre d'apprentissage Sidelor	Usine Sidelor à Homécourt	Maçon-fumiste, fondeur, four Martin chaudronnier fer, ajuster, tourneur, cokier, dessinateur électromécanicien, aide-chimiste	Sidelor - 4, rue des Clercs à Metz	110	
Centre d'apprentissage des mines G.T.H.	13, cité des Tilleuls, Hussigny-Godbrange	Électromécanicien, électronicien, opérateur géomètre aide-comptable	Mines de Hussigny	40	
Centre éducatif et professionnel	La Haute Malgrange, Jarville	Maçon-cimentier, menuisier, peintre cordonnier, réparateur	A.L.S.E.A. 14, rue V.-Hugo à Nancy	55	
Centre privé de secrétariat commercial	1 et 3, rue Pierre-de-Bar, Jœuf	Aide-comptable sténo-dactylo, employé de bureau	Mairie de Jœuf	20	106
Centre d'apprentissage des Fonderies de Pont-à-Mousson	Liverdun	Ajusteur, dessinateur industriel, fraiseur, mouleur	Sté des Fonderies de Pont-à-Mousson	11	

Tableau 14 (suite)

Établissement	Adresse	Métiers enseignés	Mode de gestion	Élèves inscrits	
				Garçons	Filles
Cours professionnel de la Société des Hauts Fourneaux de la Chiers	Longwy	Électro-mécanicien, électricien monteur, électricien bobineur, ajusteur, soudeur, tourneur, conducteur de fours métallurgiques, aide-chimiste, maçon-fumiste, fraiseur, sténo-dactylo, aide-comptable	Société des Hauts Fourneaux de la Chiers	117	
Centre d'apprentissage de Mont-Saint-Martin et de la Moselle	Société Lorraine-Escout, B.P. 42 à Longwy	Dessinateur industriel en constructions mécaniques électromécanicien, ajusteur, tourneur, fraiseur, chaudronnier fer, soudeur, mouleur, modelleur, maçon-fumiste, lamineur, tourneur en cylindres, conducteur de fours métallurgiques, fondeur d'acier Martin, sténo-dactylo, employé de bureau, arts ménagers	Société Lorraine-Escout	296	137
Cours commerciaux Jamet-Buffereau	13, rue Saint-Léon à Nancy	Employé de bureau, sténo-dactylo, aide-comptable	Société Jamet-Buffereau	13	63

Département de la Meuse

Établissement	Adresse	Métiers enseignés	Mode de gestions	Élèves inscrits	
				Garçons	Filles
École technique privée. Société meusienne de constructions mécaniques	Ancerville	Ajusteur, mécanicien, tourneur, fraiseur, employé de bureau	Société meusienne de constructions; mécaniques	30	
École technique privée des mines de fer du bassin de Landres, Amermont	Boulogny	Aide-mineur, électromécanicien ajusteur	Direction des mines d'Amermont à Boulogny	120	
École d'apprentissage des tréfileries et ateliers de Commercy	Commercy	Ajusteur, tourneur, électromécanicien	Direction des Tréfileries	31	
Cours technique privé des établissements Salin et Cie	Dammarie-sur-Saulx	Mouleur, noyauteur, ajusteur, modelleur, électricien, mécanicien, dessinateur, aide-comptable	Établissements Salin	43	
Cours technique privé de la Société des Lunetiers	Usine de la Cie à Ligny-en-Barrois	Ajusteur, tourneur	Société des Lunetiers	20	

Tableau 14 (suite)

Département de la Moselle

Établissement	Adresse	Élèves inscrits	
		Garçons	Filles
<i>Industrie</i>			
Sté de Wendel	Hayange	447	
Sté de Wendel	Moyeuivre	649	
V.C.P.M.I.	Hagondange	337	
Sté métallurgique de Knutange	Knutange	416	
Sté Sidelor	Rombas	187	
Sté Lorraine-Escaut	Thionville	99	
F.R.A. Nord & Lorraine	Uckange	39	
Sté Lollac	Florange	307	
Houillères du bassin de Lorraine		1 800	
Sté métallurgique de Knutange	Fontoy	33	
Sté Hadir	Ottange	25	
S.N.C.F.	Montigny-les-Metz	63	
S.N.C.F.	Basse-Yutz	31	
S.N.C.F.	Sarreguemines	30	
C.A. inter-entreprises	Bouzonville	104	
École et cours de formation professionnelle	Guenange	135	
Sté Bata	Moussey	33	
Sté Kuhlmann	Dieuze	21	
L'Étoile du Matin	Waldeck par Eguelshardt	29	
<i>Sections commerciales</i>			
Cours Pigier	Metz	86	84
Cours Pigier	Thionville	56	94
Cours privé Mme Schmit	Hagondange	14	120
Cours « Vers le secrétariat »	Sarreguemines	9	72
École messine Mme Bansept	Metz		240
Cours technique Mme Godart	Metz		140
Cours technique Henry	Metz		130
Cours Sténo-Verrelle	Metz		17
Cours technique Berrin-Rogissart	Florange		180
Institut Saint-Joseph de Cluny	Vigneulles par Lorry-les-Metz		38
Pensionnat N.-D. de la Providence	Fénétrange		79
Pensionnat Sainte-Catherine	Saint-Avold		203
<i>Sections Commerciales et Industrielles</i>			
Institution Sainte-Marie	Sarrebouurg		142
Pensionnat Saint-Joseph	Merlebach		46

Tableau 14 (suite)

Département de la Moselle

Établissement	Adresse	Élèves inscrits	
		Garçons	Filles
Pensionnat Sainte-Chrétienne	Metz		295
École ménagère et professionnelle	Vic-sur-Seille		34
Cours commercial et ménager du Pensionnat de	Dieuze		111
Institution de la Providence	Thionville		225
Cours de formation féminine	Guénange		172
Pensionnat de la Providence	Forbach		136
Maison du Bon Pasteur	Metz		63
Centre ménager Jeanne d'Arc	Bitche		102
<i>Sections industrielles et enseignement ménager</i>			
École ménagère H.B.L.	L'Hôpital		138
École ménagère de Phalsbourg	Phalsbourg		33
École de couture de Sierck-les-bains	Sierck-les-Bains		26
École ménagère Saint-Charles	Thionville		119
École ménagère Sainte de Wendel	Hayange		150
École ménagère Sainte de Wendel	Florange		65
École ménagère Sainte de Wendel	Moyeuvre-Grande		110
École couture Vepmi	Hagondange		107
École ménagère du Plateau	Sainte-Marie-aux-Chênes		43
École ménagère de Goetzenbruck	Goetzenbruck		33
École de couture de Rombas	Rombas		50
École ménagère de la mine de Bure	par Aumetz		16
Centre mosellan d'enseignement ménager familial	Metz		78
Center ménager S.N.C.F.	Basse-Yutz		32
Centre technique-ménager Sainte-Famille	Algrange		74
Centre ménager H.B.L.	Stiring-Wendel		69
Centre H.B.L.	Petite-Rosselle		47
Centre ménager H.B.L.	Merlebach		137
Center ménager Vepmi	Hagondange		69
Centre éduc. ménager Lorraine-Escaut	Terville		87
Centre ménager mines Terres-Rouges	Audun-le-Tiche		54
Centre ménager Sidelse	Amneville		54
Centre Jeunesse Herrenwald	Faulquemont		33
Centre enseignement ménager familial des mines d'Aumetz	Les mines d'Aumetz		18
Cours enseignement ménager familial-Foyer d'enfants Saint-Michel	Plappeville		26
Cours couture Sainte de Wendel	Rosselange		34
Cours coupe et couture Mme Pierrat	Metz		42

Tableau 14 (suite)

Département de Meurthe-et-Moselle

Établissement	Élèves inscrits	
	Garçons	Filles
Lunéville Cours professionnels municipaux	80	33
Nancy Cours professionnels municipaux	798	229
Nancy Cours professionnels publics de la Chambre des métiers	449	105
Nancy Cours professionnels de la Chambre d'apprentissage fonctionnant en cours professionnels de coupe et couture	2	35
Nancy-Jarville Cours professionnels de la Sté anonyme des sourds-muets de l'Est		
Nancy Cours professionnels de l'Institution des jeunes aveugles	16	28
Villerupt Cours professionnels municipaux	206	18
Baccarat Cours professionnels privé des cristalleries (cours à temps partiel)	35	
Frouard Cours privés des Éts. Munch frères (cours à temps partiel)	33	
Nancy Cours professionnels privés de l'école technique « Protection de la jeune fille »		40
Nancy Cours professionnels privés Jamet-Buffereau		25
Nancy Cours professionnels privés de l'association des secrétaires commerciaux de l'Est	36	36

Département de la Meuse

<i>Enseignement privé</i>		
Bar-le-Duc Cours professionnels municipaux masculins	86	
Bar-le-Duc Cours professionnels municipaux féminins		58
Commercy Cours professionnels municipaux	51	
Ligny-en-Barrois Cours professionnels municipaux	81	
Stenay Cours professionnels municipaux		
Vaucouleurs Cours professionnels municipaux	32	28
Verdun Cours professionnels municipaux de garçons		
Verdun Cours professionnels municipaux de jeunes filles		
Saint-Mihiel Cours professionnels municipaux		

Tableau 14 (suite)

Département de la Moselle

Établissement	Adresse	Élèves inscrits	
		Garçons	Filles
C.P.O. mixte de	Bitche	68	29
C.P.O. mixte de	Bouzonville annexé au C.E.T. de Thionville	78	23
C.P.O. mixte de	Château-Salins	64	14
C.P.O. mixte de	Forbach	593	323
C.P.O. mixte de	Hagondange	315	254
C.P.O. mixte de	Hayange	118	225
C.P.O. mixte de	Merlebach	47	235
C.P.O. du lycée mixte de	Metz-Plantières (commerce)	251	693
C.P.O. de	Metz, avenue de-Lattre-de- Tassigny (industrie)		132
C.P.O. mixte de	Metz, place Cormontaigne	1 597	2
C.P.O. mixte de	Saint-Avold	396	55
C.P.O. de Saint-Louis	Les Bitche, annexe du C.E.T. de Sarreguemines	76	192
C.P.O. mixte de Saarlbe	Sarralbe, annexe du C.E.T. de Sarreguemines	74	18
C.P.O. mixte de	Sarrebouurg	321	91
C.P.O. mixte de	Sarreguemines	745	102
C.P.O. mixte de	Thionville	967	531

6. Formation technique ou reclassement professionnel des adultes

a) Lieux d'implantation

b) Nombre d'élèves

Tableaux 15-16 Établissements de formation des adultes en 1963

Département de Meurthe-et-Moselle

Établissement	Adresse	Nature juridique	Nature de la formation	Niveau de la formation	Secteur de formation
École technique privée mixte	Nancy	Association privée cercle du travail	Cours à temps partiel	C.A.P.	Mouleur, installateur électricien, coiffeuse dames, aide-comptable, dessin industriel
Cours de sténotypie	Nancy	Cours technique privé	Cours à temps partiel (3 à 5 h)		Sténotypie
Cours Pigier	Nancy	Éts Pigier, 53, rue de Rivoli, Paris (1 ^{er})	Cours à temps partiel	C.A.P.	Aide-comptable sténo-dactylo

Tableau 15 (suite)

Établissement	Adresse	Nature juridique	Nature de la formation	Niveau de la formation	Secteur de Formation
Cours de perfectionnement	Pompey	Sté des Acières de Pompey	Cours à temps partiel	C.A.P.	Mécan. en mécanique Gale., ajusteur, lamineur, tourneur en cylindres, soudeur, électromécanicien, fondeur de haut fourneau, gazier, conducteur de fours métalliques
École de cadres de F.R.	Baccarat	Centre privé patronné par les organismes agricoles de la région et les mutualités		Préparation au monitorat d'enseignement ménager	
Centre de formation professionnelle des adultes	Nancy-Laxou	Association nationalisée interprofessionnelle pour la formation de la main-d'œuvre, 3, bd Kellermann, Paris (13 ^e)	Cours à temps complet	C.A.P. : Niveau II	Maçonnerie, peinture, ajustage, fraisage, tournage, tôlerie, soudeur, mixte, soudeur à l'arc, électricité, réparateur auto
Centre universitaire de coopération économique et sociale	Nancy	Géré par l'université de Nancy	Cours à temps partiel	Cycle de formation et perfect. des agents de maîtrise. Cycle de promotion du travail. Cycle de perfectionnement des ingénieurs et cadres.	
Cours de perfectionnement des chaussures André	Nancy	Centre privé	Cours à temps partiel	C.A.P. et prépar. aux fonctions d'agent de maîtrise	
École des maîtres ouvriers métallurgistes	Longwy	Patronné par l'Union des mines et de la métallurgie de Longwy	Cours à temps partiel	BP.	Cokier, thermicien haut four-niste, ouvrier d'agglom., modèleur, mouleur, noyau-teur, agent d'essai et de contrôle aciériste, tourneur lamineur, fraiseur, chaudronnier, soudeur, maçon-fumiste, menuisier, mécanicien d'usage, élect. dessinateur en construction métallique et mécanique
Centre F.P.A. Nancy-Laxou	Laxou	Capacité de formation 172	6 mois	Métaux	Métaux : ajustage, électricité, fraisage, soudage mixte, tôlerie, tournage. Bâtiment : limousinerie, maçonnerie, const. moderne, peinture. Formations particulières : ex. stages de promotion, réentraînement professionnel, etc.

Département de la Meuse

Centre de F.P.A. Thierville-Verdun	Thierville-Verdun	57	6 mois		Métaux : néant, Bâtiment et T.P. : Chauffage central, électricité bâtiment, peinture, plâtrerie
------------------------------------	-------------------	----	--------	--	---

Département de la Moselle

1. Liste des cours de promotion sociale du département 1963—1964

Cours publics

Cours de promotion sociale du lycée technique d'État, rue de Verdun à Metz

- Préparation au C.A.P. aide-comptable et dessinateur industriel en mécanique.
- Préparation au brevet professionnel de comptable et d'électro-mécanicien.
- Préparation au concours d'admission dans les écoles normales nationales d'enseignement professionnel. 158 auditeurs

Cours de promotion sociale du lycée d'État polyvalent, rue Monseigneur Pelt à Metz-Plantières

- Préparation au brevet professionnel de secrétaire. 12 auditeurs

Cours de promotion sociale du collège d'enseignement technique de garçons, place Cormontaigne à Metz

- Préparation aux C.A.P. industriels masculins (mécanique générale, électricité, mécanique-auto). 74 auditeurs
(+ 31 inscrits aux cours par correspondance)

Cours de promotion sociale du collège d'enseignement technique de filles, 4, Av. de-Lattre-de-Tassigny à Metz

- Préparation au concours d'admission à l'école d'infirmières de Metz 20 auditeurs

Cours de promotion sociale du collège d'enseignement technique de garçons, Thionville

- Préparation aux C.A.P. commerciaux et industriels masculins
- Préparation au brevet professionnel de comptable 322 auditeurs

Cours de promotion sociale du lycée technique nationalisé, Sarreguemines

- Préparation aux C.A.P. industriels masculins (mécanique générale et électricité) 54 auditeurs

Cours de promotion sociale du collège d'enseignement technique de garçons, à Sarrebourg

- Préparation aux C.A.P. industriels masculins (mécanique générale, électricité, serrurerie, dessinateur)
- Préparation aux brevets professionnels de la mécanique générale 36 auditeurs

Cours de promotion sociale du collège d'enseignement technique de filles Forbach

- Préparation aux C.A.P. commerciaux 48 auditeurs

Cours de promotion sociale du collège d'enseignement technique de filles Merlebach

- Préparation aux C.A.P. commerciaux et aux C.A.P. industriels féminins.

2. Cours subventionnés par l'État

Cours de promotion supérieure du travail — C.A.M.O.S. — Metz avec annexe à Thionville, Forbach, Saint-Avold

- Préparation aux diplômes supérieurs du Conservatoire des Arts et Métiers (niveau de base exigé : baccalauréat)

1 372 auditeurs

Cours de promotion sociale de la Chambre des métiers de la Moselle, Metz

- Préparation aux divers brevets de maîtrise
- Les cours fonctionnent à Metz, Thionville, Forbach, Sarreguemines, Sarrebourg

447 auditeurs

Cours de promotion sociale de la ville de Forbach

- Préparation aux C.A.P. industriels masculins
- Préparation au concours d'entrée à l'École des mines de Forbach

68 auditeurs

Cours de promotion sociale de la corporation des patrons coiffeurs et coiffeuses de la Moselle, Metz

- Préparation aux C.A.P. et brevets de compagnon de la coiffure
- Préparation aux brevets professionnels et brevets de maîtrise de la coiffure

130 auditeurs

Centre français de promotion du commerce et de la quincaillerie et des équipements, du Foyer (C.E.Q.U.E.F.) Metz-Quenev

- Formation de cadres, spécialité quincaillerie

16 auditeurs

Cours des Houillères du bassin de Lorraine à Forbach-Saint-Avold, Creutzwald, L'Hôpital, Merlebach, Stiringwendel, Direction des Houillères du bassin de Lorraine à Faulquemont

- Préparation au concours d'entrée à l'École des mines de Forbach

328 auditeurs

D — Concentration de l'industrie

Le tableau 17 n'a pu être établi qu'au niveau des départements. La nomenclature des activités économiques est celle de l'I.N.S.E.E. Le nombre des établissements de plus de dix salariés et les effectifs sont donnés pour l'année 1962.

Tableau 17 Nombre et effectif des établissements industriels de plus de 10 salariés en 1962

Code	Département de Meurthe-et-Moselle		Département de la Meuse		Département de la Moselle	
	Établis.	Effectif	Établis.	Effectif	Établis.	Effectif
06	24	1 610	7	164	20	2 665
07	—	—	1	17	6	351
08	2	26	1	11	6	191
09	—	—	—	—	—	—
10	7	229	1	15	—	—
11	—	—	—	—	21	41 278
12	31	11 662	2	983	27	10 130
13	—	—	—	—	—	—
14	13	596	11	441	23	514
15	11	916	—	—	3	227
16	8	16 391	2	1 816	13	44 867
17	1	31	—	—	—	—
18	5	23 748	—	—	1	4 662
19	5	733	2	525	6	786
20	30	8 494	11	2 030	33	4 623
21	12	2 259	12	677	28	2 286
22	16	959	2	137	27	1 130
23	7	757	3	73	11	1 455
24	6	761	—	—	13	804
25	4	91	—	—	2	49
26	13	365	5	121	15	320
27	1	16	—	—	—	—
28	22	2 494	1	19	17	1 279
29	3	450	7	1 209	7	604
30	10	1 844	1	284	17	2 748
31	9	2 766	3	181	10	1 676
32	18	752	13	1 640	28	2 303
33	253	10 870	52	1 949	396	16 835
34	55	3 571	14	581	76	6 739
35	15	3 656	4	91	18	3 184
36	9	1 063	—	—	9	304
37	2	130	—	—	—	23
38	1	382	—	—	2	425
39	3	91	—	—	3	41
40	5	536	2	40	8	263
41	13	460	2	27	17	249
42	10	1 515	1	22	8	590
43	17	952	29	1 622	18	681
44	11	1 031	2	94	7	299
45	12	526	2	56	7	155
46	1	47	—	—	1	28
47	10	2 016	1	898	—	—
48	22	1 115	2	145	8	376
49	77	5 212	12	1 538	20	530
50	—	—	—	—	—	—
51	—	—	—	—	4	238
52	9	2 858	2	77	5	2 047
53	29	1 060	45	1 932	60	2 343
54	9	648	3	506	2	61
55	28	1 809	6	173	19	1 033
56	—	—	—	—	—	—
57	3	296	1	33	1	19
58	1	24	1	187	1	26
59	1	11	—	—	1	14
60	6	142	3	89	1	31
61	2	68	3	253	1	161
Total	862	118 039	272	20 656	1 027	191 443

E — Zoning industriel

Aucune information n'a été fournie à ce sujet.

II — Structure professionnelle

Tableau 20 Rapport entre la population active (chômeurs compris) et la population à l'âge actif (de 15 à 65 ans) par sexe et par département au recensement de 1962

Départements	Population active		Population à l'âge actif		Rapport 1:2 en %	
	1		2		3	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Meurthe-et-Moselle	286 920	209 980	186 100	71 740	64,9	34,2
Meuse	88 600	63 440	57 160	21 860	64,5	34,5
Moselle	395 260	270 740	262 740	70 980	66,5	26,3

Répartition de la population active par catégories socio-professionnelles

La répartition de la population active par catégories socio-professionnelles selon le code de l'I.N.S.E.E. est donnée dans le tableau 21 par département pour 1962.

Tableau 21 Actifs ayant un emploi, par activités économiques au recensement de 1962⁽¹⁾

Département de Meurthe-et-Moselle

Activités économiques	Salariés		Non salariés	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0 — Pêche	—	—	—	—
1 — Agriculture	3 200	440	8 940	3 660
2 — Industries extractives	15 020	580	20	—
3 — Bâtiment et T.P.	21 120	920	2 580	40
4,5 — Industries de transformation	69 200	18 560	3 040	1 020
6 — Transports	9 340	780	420	160
7 — Commerces	15 200	10 200	6 100	5 440
8 — Services	3 760	14 180	2 360	2 240
9 — Services publics	24 840	12 860	60	40
Total	161 680	58 520	23 520	12 600

(1) Sondage au 1/20.

Tableau 21 (suite)

Département de la Meuse

Activités économiques	Salariés		Non salariés	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0 — Pêche	—	—	—	—
1 — Agriculture	3 560	300	8 740	4 140
2 — Industries extractives	1 700	—	—	—
3 — Bâtiments et T.P.	6 080	160	1 040	20
4,5 — Industries de transformation	15 360	4 880	1 100	360
6 — Transports	3 380	340	120	40
7 — Commerces	4 200	1 840	1 980	1 520
8 — Services	820	3 220	820	560
9 — Services publics	7 980	4 140	20	40
Total	43 080	14 880	13 820	6 680

Département de la Moselle

Activités économiques	Salariés		Non salariés	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0 — Pêche	40	—	—	—
1 — Agriculture	4 320	520	13 120	8 940
2 — Industries extractives	51 520	1 020	80	—
3 — Bâtiment et T.P.	34 660	1 260	2 840	240
4,5 — Industries de transformation	80 560	11 160	3 640	1 320
6 — Transports	13 860	820	760	40
7 — Commerces	15 760	11 980	7 500	5 740
8 — Services	5 040	15 240	2 900	2 200
9 — Services publics	24 920	9 980	180	60
Total	230 680	51 980	31 020	18 540

(1) Sondage au 1/20.

III — Structure économique

A — Volume de l'emploi dans l'industrie

1. Importance de l'industrie dans la région à examiner par rapport à la place que les activités industrielles tiennent dans l'ensemble du pays

Tableau 22 Effectif du personnel en ‰ de la population active

Département	Effectif du personnel	Population active	‰
Meurthe-et-Moselle	118 039	257 840	458
Meuse	20 656	79 020	261
Moselle	191 443	333 720	574

2. Infrastructure de l'emploi dans l'industrie

Tableaux 23-24 Emplois dans l'industrie suivant la taille de l'établissement en 1962. Département de Meurthe-et-Moselle

Code des activités	Emplois dans les établissements occupant								Total (incl. 1 à 10 salariés)
	11 à 20 salariés	21 à 50 salariés	51 à 100 salariés	101 à 200 salariés	201 à 500 salariés	501 à 1000 salariés	1001 à 2000 salariés	Plus de 2000 salariés	
06	114	301	184	235	776	—	—	—	1 735
07	—	—	—	—	—	—	—	—	—
08	26	—	—	—	—	—	—	—	106
09	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	26	101	—	102	—	—	—	—	253
11	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12	11	108	333	392	3 229	7 589	—	—	1 678
13	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14	70	179	137	—	210	—	—	—	715
15	—	158	157	118	483	—	—	—	924
16	—	—	—	120	662	764	—	4 845	6 396
17	—	31	—	—	—	—	—	—	35
18	—	—	—	—	—	—	1 498	22 250	23 748
19	48	—	—	125	—	560	—	—	734
20	111	387	231	—	1 005	3 613	1 034	2 113	8 585
21	15	133	164	295	515	—	1 137	—	2 324
22	160	78	—	142	579	—	—	—	1 193
23	—	117	158	—	482	—	—	—	809
24	47	30	52	—	—	632	—	—	804
25	24	67	—	—	—	—	—	—	103
26	134	55	61	115	—	—	—	—	573
27	16	—	—	—	—	—	—	—	16
28	98	200	243	122	1 282	549	—	—	2 565
29	11	—	—	187	252	—	—	—	584
30	61	55	71	196	—	1 461	—	—	1 871
31	—	—	229	321	441	1 775	—	—	2 774
32	73	332	159	188	—	—	—	—	895
33	1 508	2 869	3 029	1 576	1 338	550	—	—	13 911
34	284	784	503	981	1 019	—	—	—	3 679
35	16	231	239	181	262	827	1 910	—	3 703
36	50	175	—	—	—	838	—	—	1 088
37	—	50	80	—	—	—	—	—	142
38	—	—	—	—	382	—	—	—	382
39	12	26	53	—	—	—	—	—	100
40	26	46	57	—	407	—	—	—	571
41	133	110	—	—	217	—	—	—	1 578
42	12	110	189	333	—	871	—	—	1 575
43	106	159	288	—	399	—	—	—	1 104
44	48	129	98	217	539	—	—	—	1 056
45	82	125	—	319	—	—	—	—	581
46	11	36	—	—	—	—	—	—	47
47	12	58	262	—	1 684	—	—	—	2 031
48	98	345	235	—	437	—	—	—	1 194
49	323	962	915	913	1 484	615	—	—	5 726
50	—	—	—	—	—	—	—	—	15
51	—	—	—	—	—	—	—	—	23
52	28	56	66	110	210	617	1 771	—	2 985
53	254	217	127	173	289	—	—	—	1 403
54	77	—	205	—	366	—	—	—	713
55	182	286	256	125	400	560	—	—	2 083
56	—	—	—	—	—	—	—	—	22
57	12	—	—	284	—	—	—	—	311
58	—	24	—	—	—	—	—	—	24
59	11	—	—	—	—	—	—	—	32
60	32	110	—	—	—	—	—	—	152
61	—	68	—	—	—	—	—	—	77

Code des activités	Emplois dans les établissements occupant								
	11 à 20 salariés	21 à 50 salariés	51 à 100 salariés	101 à 200 salariés	201 à 500 salariés	501 à 1000 salariés	1001 à 2000 salariés	Plus de 2000 salariés	Total (incl. 1 à 10 salariés)
06	52	112	—	—	—	—	—	—	224
07	17	—	—	—	—	—	—	—	22
08	11	—	—	—	—	—	—	—	38
09	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	15	—	—	—	—	—	—	—	24
11	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12	—	—	—	—	470	513	—	—	983
13	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14	78	74	158	131	—	—	—	—	482
15	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16	—	—	—	132	—	—	1 684	—	1 816
17	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18	—	—	—	—	—	—	—	—	—
19	—	28	—	—	497	—	—	—	531
20	—	85	129	254	984	578	—	—	2 058
21	27	171	241	238	—	—	—	—	686
22	—	37	100	—	—	—	—	—	269
23	—	73	—	—	—	—	—	—	87
24	—	—	—	—	—	—	—	—	1
25	—	—	—	—	—	—	—	—	—
26	46	75	—	—	—	—	—	—	183
27	—	—	—	—	—	—	—	—	—
28	19	—	—	—	—	—	—	—	24
29	32	—	82	111	984	—	—	—	1 220
30	—	—	—	—	284	—	—	—	284
31	—	63	—	118	—	—	—	—	181
32	35	310	842	453	—	—	—	—	1 680
33	340	592	378	428	211	—	—	—	2 998
34	26	31	253	193	104	—	—	—	607
35	28	63	—	—	—	—	—	—	91
36	—	—	—	—	—	—	—	—	13
37	—	—	—	—	—	—	—	—	6
38	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39	—	—	—	—	—	—	—	—	3
40	18	22	—	—	—	—	—	—	95
41	27	—	—	—	—	—	—	—	370
42	7	22	—	—	—	—	—	—	41
43	124	340	253	651	254	—	—	—	1 705
44	18	—	76	—	—	—	—	—	115
45	11	45	—	—	—	—	—	—	56
46	—	—	—	—	—	—	—	—	10
47	—	—	—	—	—	898	—	—	899
48	—	37	—	108	—	—	—	—	156
49	14	157	249	—	543	575	—	—	1 634
50	—	—	—	—	—	—	—	—	1
51	—	—	—	—	—	—	—	—	7
52	15	—	62	—	—	—	—	—	94
53	243	622	519	345	203	—	—	—	2 142
54	—	—	98	194	214	—	—	—	506
55	33	140	—	—	—	—	—	—	241
56	—	—	—	—	—	—	—	—	—
57	—	33	—	—	—	—	—	—	35
58	—	—	—	187	—	—	—	—	189
59	—	—	—	—	—	—	—	—	2
60	—	89	—	—	—	—	—	—	91
61	17	30	—	—	206	—	—	—	261

Code des activités	Emplois dans les établissements occupant								
	11 à 20 salariés	21 à 50 salariés	51 à 100 salariés	101 à 200 salariés	201 à 500 salariés	501 à 1000 salariés	1001 à 2000 salariés	Plus de 2000 salariés	Total (incl. 1 à 10 salariés)
06	87	143	196	439	717	1 083	—	—	2 861
07	34	—	163	154	—	—	—	—	367
08	38	44	—	109	—	—	—	—	277
09	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	—	—	—	—	—	—	—	—	14
11	—	—	—	—	261	3 117	9 931	27 969	41 278
12	15	57	100	481	4 925	3 416	1 136	—	10 131
13	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14	185	271	58	—	—	—	—	—	741
15	16	—	80	131	—	—	—	—	249
16	—	—	—	—	278	1 454	2 861	40 274	44 868
17	—	—	—	—	—	—	—	—	9
18	—	—	—	—	—	—	—	4 662	4 665
19	—	138	—	121	—	527	—	—	797
20	96	498	271	401	1 285	773	1 290	—	4 717
21	109	380	511	333	—	953	—	—	2 385
22	161	224	610	135	—	—	—	—	1 392
23	58	50	95	123	535	594	—	—	1 554
24	53	156	195	107	293	—	—	—	837
25	13	36	—	—	—	—	—	—	49
26	163	157	—	—	—	—	—	—	618
27	—	—	—	—	—	—	—	—	—
28	97	167	167	334	514	—	—	—	1 408
29	31	24	68	264	217	—	—	—	714
30	72	22	156	350	1 646	502	—	—	2 796
31	37	73	131	426	—	—	1 009	—	1 699
32	143	271	335	468	1 086	—	—	—	2 570
33	2 786	4 057	3 172	3 147	2 438	1 235	—	—	22 251
34	279	707	1 218	1 488	1 357	1 690	—	—	6 970
35	52	145	280	287	307	2 113	—	—	3 212
36	95	31	64	114	—	—	—	—	357
37	—	23	—	—	—	—	—	—	68
38	—	—	—	195	230	—	—	—	425
39	41	—	—	—	—	—	—	—	57
40	23	173	67	—	—	—	—	—	292
41	201	48	—	—	—	—	—	—	2 082
42	38	24	60	468	—	—	—	—	700
43	65	376	100	140	—	—	—	—	922
44	29	148	—	122	—	—	—	—	314
45	51	51	53	—	—	—	—	—	198
46	—	28	—	—	—	—	—	—	29
47	—	—	—	—	—	—	—	—	1
48	46	57	141	132	—	—	—	—	397
49	134	206	190	—	—	—	—	—	1 119
50	—	—	—	—	—	—	—	—	54
51	—	118	—	120	—	—	—	—	261
52	43	48	—	—	—	—	1 956	—	2 261
53	404	704	344	468	423	—	—	—	2 839
54	12	49	—	—	—	—	—	—	85
55	132	171	295	—	435	—	—	—	1 370
56	—	—	—	—	—	—	—	—	6
57	19	—	—	—	—	—	—	—	30
58	—	26	—	—	—	—	—	—	36
59	14	—	—	—	—	—	—	—	32
60	—	31	—	—	—	—	—	—	47
61	—	—	—	161	—	—	—	—	190

B — Autres emplois

Il n'est pas possible de fournir les données demandées.

IV — Situation sur le marché de la main-d'œuvre

Il est nécessaire de noter que les informations sur les demandeurs d'emploi, les chômeurs secourus, les offres d'emploi sont très peu satisfaisantes car les services du ministère du travail qui les établissent n'ont pas une vue d'ensemble du marché du travail. Les chiffres ne sont donc donnés qu'à titre d'indication. Ils sont difficilement interprétables.

A — Demandes d'emploi

1. Effectif de la main-d'œuvre inscrite du sexe masculin

Tableau 25 a Inspection divisionnaire du travail de Nancy
Demandeurs d'emploi du sexe masculin

Date	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle
Au 1 ^{er} mars 1962	227	43	189
1 ^{er} juin 1962	137	36	154
1 ^{er} septembre 1962	247	57	144
1 ^{er} décembre 1962	430	86	272
1 ^{er} mars 1963	709	128	217
1 ^{er} juin 1963	396	39	162
1 ^{er} septembre 1963	374	41	139
1 ^{er} décembre 1963	457	57	183

Tableau 25 b Pourcentage moyen de demandeurs d'emploi du sexe masculin par rapport à la population active salariée en 1962

	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle
%	0,12	0,07	0,88

Le nombre des chômeurs secourus et des bénéficiaires des allocations de chômage du sexe masculin en 1963 peut seul être fourni. Il est d'ailleurs si faible qu'il n'a aucune signification.

Tableau 25 c Chômeurs secourus du sexe masculin en 1963

Mois	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle
Janvier	—	—	1
Février	—	—	1
Mars	—	—	—
Avril	—	—	1
Mai	—	—	1
Juin	—	—	—
Juillet	—	—	1
Août	—	—	1
Septembre	9	—	—
Octobre	9	—	2
Novembre	10	—	1
Décembre	8	—	1

Il n'est pas possible de fournir les données demandées.

B — Offres d'emploi

Le tableau 28 fournit les offres d'emploi non satisfaites au 1^{er} avril 1963 et au 1^{er} octobre 1963 par activités économiques selon un code propre au ministère du travail.

Tableau 28 Offres d'emploi, du sexe masculin, réparties par activités économiques au 1^{er} avril 1963 et 1^{er} octobre 1963

Activités économiques	Meurthe-et-Moselle		Meuse		Moselle	
	1 ^{er} avril	1 ^{er} octobre	1 ^{er} avril	1 ^{er} octobre	1 ^{er} avril	1 ^{er} octobre
Pêche, forêt, agriculture	15	14	10	19	113	64
Eau, gaz, élect., distr. urbaines	—	4	—	—	—	—
Pétrole et carburants	4	—	—	—	—	—
Combustibles	—	—	—	—	—	110
Extraction de minerais divers	—	2	—	—	3	4
Production métaux	69	273	—	24	597	439
Industries mécaniques et électriques	218	447	22	6	209	107
Industrie du verre	—	2	8	3	45	1
Céramique, matériaux de construction	55	19	—	—	—	—
Bâtiment et travaux publics	156	405	67	66	113	294
Industries chimique et caoutchouc	1	6	—	12	14	—
Industries agricoles et alimentaires	13	43	—	—	5	35
Industrie textile	20	21	18	12	—	—
Habillement et travaux des étoffes	133	129	7	17	9	27
Cuir et peaux	41	83	—	—	13	30
Bois et ameublement	27	37	9	11	10	22
Papier-carton	5	5	—	—	—	—
Industries polygraphiques	—	7	1	—	2	—
Industries diverses	1	1	7	2	6	—
Transports	22	89	—	—	3	1
Commerces agricoles et alimentaires	26	37	—	3	37	28
Commerces non alimentaires	63	75	1	5	35	60
Banques, assurances, agences adminis. financières	3	3	1	3	2	—
Spectacles	2	—	—	—	—	—
Hygiène	2	24	—	—	11	4
Services domestiques	103	101	9	11	104	121
Professions libérales, administratives et militaires	15	15	1	—	3	2

C — Mouvement quotidien de la main-d'œuvre

Il n'est pas possible de fournir les données demandées.

FRANCE

Auvergne

I — Description générale

A — Situation géographique et infrastructure

1. Situation géographique

Description générale et délimitation des zones de recrutement de reconversion étudiées.

Les houillères du Bassin d'Auvergne dont les bureaux sont à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) se composent de trois groupes ou exploitations :

	Production en 1963 (en tonnes)	Effectif au 31 décembre 1963
Saint-Éloy	549 800	1 500
dont centrale thermique de Menat		94
Brassac	207 200	856
dont centrale thermique de la Taupe		51
Messeix	165 000	686
Bureaux de Clermont-Ferrand	—	66
Total	922 000	3 108

Les trois centres d'extraction, Saint-Éloy, Brassac et Messeix en bordures nord-ouest et ouest du département du Puy-de-Dôme, sont distants les uns des autres et situés dans des zones de caractères géographiques différents.

Saint-Éloy est un îlot industriel dans le bocage de Combrailles, à 500 mètres d'altitude, jouissant de communications faciles avec Montluçon (30 km) et Clermont-Ferrand (60 km).

Brassac, dans la vallée de l'Allier, entre les plaines d'Issoire et de Brioude, est dans une zone déjà en partie industrialisée.

Messeix, 70 km à l'ouest de Clermont-Ferrand, à 800 mètres d'altitude, est situé sur un haut-plateau « sans industrie ni culture ». Les communications avec Clermont-Ferrand sont malaisées en hiver.

L'influence de chacun de ces centres d'extraction petits et excentrés ne dépasse donc pas le cadre d'une économie locale.

C'est déjà ce qu'avait remarqué J. F. Gravier ⁽¹⁾ qui concluait que l'on ne saurait parler du bassin d'Auvergne comme d'une région d'un seul tenant.

Nous en avons morcelé l'étude en cinq parties :

- 1) Le département du Puy-de-Dôme,
- 2) La zone d'habitat de Messeix,
- 3) La zone d'habitat de Saint-Éloy,
- 4) La zone d'habitat de Brassac,
- 5) La zone de reconversion de Brassac.

⁽¹⁾ J.-J. Gravier, Auvergne-Aquitaine. Étude régionale d'emploi. Études et documents C.E.C.A., 1957.

Définition des zones (cf. carte)

- 1) Le département du Puy-de-Dôme se définit de lui-même.
- 2) Les zones d'habitat de Messeix, de Brassac et de Saint-Éloy sont les groupements de communes dans lesquelles habitent actuellement au moins 95 % du personnel de chacun de ces centres d'extraction.

En ce qui concerne Messeix et Saint-Éloy, nous avons repris les zones qu'avait définies M. J. -J. Gravier (ouvrage cité plus haut), à savoir :

- Zone de Messeix (7 communes).
- Canton de Bourg-Lastic : Bourg-Lastic, Lastic, Messeix, Saint-Sulpice, Savenne.
- Canton de Tauves : Aveze, Singles.
- Zone de Saint-Éloy (21 communes).
- Canton de Montaigut en entier.
- Canton de Saint-Gervais : Gouttieres, Sainte-Christine, Saint-Gervais.
- Canton de Menat : Menat, Neuf-Église, Saint-Rémy, Servant, Teilhet.
- Canton de Pionsat : La Cellette, Pionsat, Le Quartier.
- La zone d'habitat de Brassac se compose de douze communes.
- Canton de Jumeaux : Auzat-sur-Allier, Brassac, Jumeaux, Saint-Jean-Saint-Gervais.
- Canton de Saint-Germain-Lembron : Beaulieu, Charbonnier, Moriat.
- Canton d'Auzon (en Haute-Loire) : Auzon, Frugères-les-Mines, Lempdes, Sainte-Florine, Vergongheon.

3) La zone de reconversion de Brassac a été choisie différente de celle définie par M. J. F. Gravier. Nous l'avons limitée au Sud, en excluant Brioude que sa très faible industrialisation sépare de la zone de Brassac, déjà assez riche en usines de transformation. Nous l'avons étendue au nord, jusqu'à Issoire, qui est en voie d'industrialisation rapide. Les communications faciles, le long de l'Allier, entre Brassac et Issoire, distantes de 18 km, facilitent les relations entre ces deux villes, aussi ne peut-on déjà les dissocier.

La zone de reconversion de Brassac (53 communes) comprendra donc :

- la zone d'habitat de Brassac déjà définie,
- le canton d'Issoire en entier,
- le reste du canton de Saint-Germain-Lembron qui n'était pas déjà dans la zone d'habitat,
- dans le canton de Jumeaux, les communes de Chappelle-sur-Usson, Esteil, Lamontgie,
- dans le canton de Sauxillanges : Bansat, Menat, Parentignat, les Pradeaux, Saint-Jean-en-Val, Saint-Martin, Saint-Rémy, Sauxillanges, Usson, Varennes.

4) Nous n'avons pas considéré de zones de reconversion autour de Saint-Éloy et de Messeix.

En ce qui concerne Messeix, dont nous avons déjà signalé l'isolement, qui n'est entouré d'aucune industrie et dont on voit mal quelle entreprise pourrait s'acclimater sur ces hauts-plateaux, il n'est pas possible de définir de zone de reconversion.

Saint-Éloy n'est pas dans ce cas et possède vraisemblablement des atouts pour sa reconversion éventuelle :

- bonnes communications,
- proximité des centres,
- industrialisation déjà commencée,
- main-d'œuvre potentielle, actuellement rurale.

Mais l'arrêt de l'embauche dans les houillères tend à faire croître le nombre de migrations journalières entre les communes périphériques de la zone d'habitat et les centres industriels de Montluçon, (30 km nord-ouest) et des Ancizes (30 km sud-ouest) (Société métallurgique Aubert et Duval). L'industrialisation, encore faible, de Saint-Éloy (sauf la mine, bien sûr) ne stoppe pas encore ces migrations.

Inclure Saint-Éloy dans une zone d'influence de Montluçon (mais il faudrait alors également y englober les Ancizes) reviendrait à accepter que ces migrations s'accélèrent et que Saint-Éloy redevienne commune rurale.

Compte tenu des atouts évoqués plus haut, il ne semble pas que ce soit une évolution à encourager. Aussi avons-nous laissé à Saint-Éloy son autonomie en confondant sa zone de reconversion avec sa zone d'habitat.

2. Infrastructure

Une carte ci-jointe donne le tracé des routes et des voies ferrées. Les voies d'eau sont pratiquement inexistantes dans cette région montagneuse.

B — Population

1. Importance de la population

La population totale en 1946, 1954 et 1962 est donnée pour le département et les diverses zones de recrutement et de reconversion :

Tableau 3 Évolution de la population

Régions	En nombre			Indice 1946 = 100		
	Années					
	1946	1954	1962	1946	1954	1962
Zone de Saint-Éloy	23 199	22 733	20 665	100	98	89
Zone de Messeix	6 189	6 369	6 371	100	103	103
Zone de Brassac	16 906	17 625	17 382	100	104	103
Département : Puy-de-Dôme	472 291	481 145	514 420	100	102	109
France entière	40 503 000	42 777 000	46 520 000	100	106	115

2. Migrations

Aucune donnée n'est fournie à ce titre.

3. Structure d'âge de la population

Tableau 6 Structure de la population totale par classes d'âge en 1962 (En nombre)

Classes d'âge	Puy-de-Dôme			Zone de Saint-Éloy			Zone de Messeix		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	17 280	17 060	34 340	637	628	1 265	222	219	441
5 à 9 ans	20 980	20 840	41 820	863	848	1 711	323	276	599
10 à 14 ans	23 280	22 080	45 360	931	937	1 868	336	306	642
15 à 19 ans	18 400	18 460	36 860	708	629	1 337	228	221	449
20 à 24 ans	15 400	13 560	28 960	525	427	952	154	130	284
25 à 29 ans	15 940	15 060	31 000	532	539	1 071	179	173	352
30 à 34 ans	18 340	17 840	36 180	689	634	1 323	231	208	439
35 à 39 ans	18 840	19 060	37 900	749	670	1 419	271	239	510
40 à 44 ans	17 280	15 580	32 860	630	526	1 156	244	197	441
45 à 49 ans	12 020	11 280	23 300	506	456	962	172	143	315
50 à 54 ans	15 660	16 360	32 020	773	709	1 482	227	209	436
55 à 59 ans	15 460	16 760	32 220	749	713	1 462	185	203	388
60 à 64 ans	14 560	17 040	31 600	661	672	1 333	181	173	354
65 à 69 ans	9 600	14 000	23 600	468	657	1 125	126	140	266
70 à 74 ans	16 580	29 820	46 400	328	508	836	77	122	199
75 ans et plus				495	868	1 363	88	168	256

Classes d'âge	Zone de Brassac Habitation			Zone de Brassac Reconversion		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	690	611	1 301	1 551	1 571	3 122
5 à 9 ans	759	783	1 542	1 882	1 827	3 709
10 à 14 ans	852	815	1 667	2 098	1 896	3 994
15 à 19 ans	736	685	1 421	1 632	1 632	3 264
20 à 24 ans	502	510	1 012	1 165	1 134	2 299
25 à 29 ans	501	489	990	1 307	1 251	2 558
30 à 34 ans	597	587	1 184	1 449	1 413	2 862
35 à 39 ans	640	634	1 274	1 477	1 477	2 954
40 à 44 ans	506	580	1 086	1 376	1 309	2 685
45 à 49 ans	415	439	854	1 002	981	1 983
50 à 54 ans	591	526	1 117	1 284	1 257	2 541
55 à 59 ans	501	522	1 023	1 220	1 237	2 457
60 à 64 ans	403	567	970	1 051	1 176	2 227
65 à 69 ans	279	468	747	719	1 094	1 813
70 à 74 ans	115	355	470	530	868	1 398
75 ans et plus	262	556	818	717	1 500	2 217

Source: I.N.S.E.E.

Tableau 6a Structure de la population totale par classes d'âge en 1962

(En %)

Classes d'âge	Puy-de-Dôme			Zone de Saint-Éloy			Zone de Messeix		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	6,95	6,45	6,70	6,25	6,00	6,10	6,85	7,00	6,90
5 à 9 ans	8,40	7,85	8,15	8,40	8,15	8,25	9,50	8,80	9,40
10 à 14 ans	9,45	8,35	8,85	9,10	9,00	9,05	10,35	9,70	10,10
15 à 19 ans	7,45	6,95	7,30	6,95	6,00	6,45	7,00	7,50	7,05
20 à 24 ans	6,10	5,10	5,65	5,10	4,10	4,60	4,70	4,15	4,45
25 à 29 ans	6,40	5,70	6,05	5,20	5,20	5,20	5,50	5,50	5,50
30 à 34 ans	7,35	6,75	6,85	6,75	6,10	6,40	7,10	6,65	6,90
35 à 39 ans	7,65	7,20	7,40	7,30	6,45	6,85	8,35	7,65	8,00
40 à 44 ans	6,80	5,90	6,40	6,15	5,05	5,60	7,50	6,30	6,90
45 à 49 ans	4,85	4,25	4,55	4,95	4,40	4,65	5,30	4,55	4,90
50 à 54 ans	6,30	6,15	6,25	7,55	6,80	7,20	6,90	6,60	6,85
55 à 59 ans	6,20	6,30	6,25	7,30	6,85	7,15	5,70	6,40	6,10
60 à 64 ans	5,85	6,45	6,15	6,45	6,40	6,40	5,60	5,50	5,55
65 à 69 ans	3,30	5,30	4,65	4,50	6,30	5,45	3,80	4,45	4,20
70 à 74 ans	6,60	11,30	7,90	3,20	4,90	4,05	2,30	3,90	3,20
75 ans et plus				4,85	8,30	6,60	2,70	5,35	4,00
	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Classes d'âge	Zone de Brassac Habitation			Zone de Brassac Reconversion		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 5 ans	8,27	6,69	7,45	7,60	8,25	7,40
5 à 10 ans	9,09	8,58	8,82	9,20	8,45	8,80
10 à 15 ans	10,00	8,93	9,54	10,50	8,75	9,50
15 à 20 ans	8,81	7,51	8,13	8,00	7,55	7,75
20 à 25 ans	6,01	5,59	5,80	5,70	5,25	5,45
25 à 30 ans	6,00	5,36	5,66	6,40	5,80	6,10
30 à 35 ans	7,15	6,43	6,78	7,10	6,55	6,80
35 à 40 ans	7,67	6,95	7,29	7,25	6,80	7,00
40 à 45 ans	6,06	6,35	6,21	6,75	6,05	6,40
45 à 50 ans	4,97	4,81	4,89	4,90	4,55	4,70
50 à 55 ans	7,08	5,76	6,39	6,25	5,75	6,15
55 à 60 ans	6,00	5,72	5,85	5,95	5,70	5,85
60 à 65 ans	4,83	6,21	5,55	5,15	5,40	5,30
65 à 70 ans	3,34	5,13	4,27	3,50	5,05	4,30
70 à 75 ans	1,38	3,89	2,69	2,60	4,60	3,30
75 ans et plus	3,14	6,09	4,68	3,50	6,90	3,25
	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source: I.N.S.E.E.

4. Distribution de la population par catégorie de communes

Les données sont fournies dans le tableau 7 pour l'année 1962, pour le département et les diverses zones retenues.

Tableau 7 Nombre d'habitants par catégorie de communes en 1962

Communes de	Puy-de-Dôme		Zone de Saint-Éloy		Zone de Messeix	
	Nombre de communes	Nombre d'habitants	Nombre de communes	Nombre d'habitants	Nombre de communes	Nombre d'habitants
Moins de 2 000 habitants	451	261 731	20	13 919	6	2 820
2 000 à 10 000 habitants	26	59 825	1	6 746	1	3 551
10 000 à 20 000 habitants	4	61 689	—	—	—	—
20 000 à 50 000 habitants	—	—	—	—	—	—
50 000 à 100 000 habitants	—	—	—	—	—	—
100 000 à 200 000 habitants	1	131 175	—	—	—	—
200 000 habitants et plus	—	—	—	—	—	—
Total	482	514 420	21	20 665	7	6 371

Communes de	Zone de Brassac Habitation		Zone de Brassac Reconversion	
	Nombre de communes	Nombre d'habitants	Nombre de communes	Nombre d'habitants
Moins de 2 000 habitants	9	7 454	50	22 038
2 000 à 10 000 habitants	3	9 928	3	9 916
10 000 à 20 000 habitants	—	—	1	10 167
20 000 à 50 000 habitants	—	—	—	—
50 000 à 100 000 habitants	—	—	—	—
100 000 à 200 000 habitants	—	—	—	—
200 000 habitants et plus	—	—	—	—
Total	12	17 382	54	41 121

Source : I.N.S.E.E.

C — Possibilités de formation aux divers niveaux

1. Enseignement secondaire

(Public et privé)

a) Lieux d'implantation

b) Nombre d'élèves

Tableau 9

Zone	Nombre d'élèves		
	Garçons	Filles	Total
Département du Puy-de-Dôme	10 473	13 462	23 935

2. Enseignement supérieur

Université : Clermont-Ferrand

avec quatre facultés

Droit
Sciences
Médecine
Pharmacie

3. Enseignement technique de degré inférieur

(Public et privé)

- a) Lieux d'implantation
b) Nombre d'élèves

Tableau 11

Zone	Nombre d'élèves		
	Garçons	Filles	Total
Département du Puy-de-Dôme	2 128	2 897	5 025

4. Enseignement technique de degré supérieur

(Public et privé)

- a) Lieux d'implantation
b) Nombre d'élèves

Tableau 13

Zone	Nombre d'élèves		
	Garçons	Filles	Total
Département du Puy-de-Dôme	2 515	415	2 930

5. Formation à l'échelon de l'entreprise

Les renseignements ne sont donnés que pour le département. Ils portent sur la formation donnée dans les entreprises et sur les cours professionnels ou municipaux pour les apprentis.

Tableau 14 Formation dans les entreprises — Zone du Puy-de-Dôme — S.N.C.F.

	Nombre d'élèves
1. Cours de niveau 1	
a) Formation de facteurs-mixtes (mouvement-traffic) Pont-De-Dore	43
b) Formation des commis-Clermont-Ferrand (Trafic)	25
2. Cours spéciaux	
École des agents nouveaux Pont-De-Dore	14
École de formation des aiguilleurs — Clermont-Ferrand	11
École des dirigeants de manœuvre — Clermont-Ferrand	31
École des dirigeants de manutention — Clermont-Ferrand	12
École des agents du bureau matériel — Clermont-Ferrand	29
École de perfectionnement des chefs de gare — sous- chefs de gare et intérimaires — Clermont-Ferrand	10
École du mouvement — Clermont-Ferrand	45
	220

Tableau 14 (suite) Cours professionnels ou municipaux pour apprentis — Puy-de-Dôme

<i>Cours Professionnels</i>	Nombre d'élèves
Garçons et filles de 14 à 17 ans	
Clermont-Ferrand	
a) Municipalité	
— Lycée technique	1 300
— École régionale des Beaux-Arts	65
— Art appliqué	106
b) Chambre des métiers	1 077 contrats enregistrés 2 121 en cours
Riom, Municipalité	176
Issoire, Municipalité	107
Lezoux, Municipalité	39
Pont-du-Château, Municipalité	36
Thiers, Municipalité	125

Source : Inspection d'académie.

6. Formation technique ou reclassement professionnel des adultes

Les données ne sont fournies que pour le département.

a) Lieux d'implantation

b) Nombre d'élèves

Tableaux 15-16 Formation professionnelle des adultes — Puy-de-Dôme

	Nombre d'élèves
1. <i>Cours à temps plein, 44 heures par semaine</i>	
Beaumont près Clermont-Ferrand	
Durée du stage : 6 mois ½	
enseignement : Sections de :	
— limousinerie	
— béton armé	
— plomberie sanitaire	
— peinture	
— dessin d'exécution en mécanique générale	
— 16 sections supplémentaires ouvriront d'ici 1966.	
Nombre : 10 à 15 sections	
Age : 17 à 45 ans	
Rémunération des élèves :	
— 40 heures au S.M.I.G.	
— 4 heures plus 25 %	
— plus indemnités éventuelles de l'A.S.S.E.D.I.C.	
2. <i>Cours de formation sociale</i>	
Clermont-Ferrand	
— Lycée technique, niveau III	497
— C.E.T., niveau I, II, III	325
— C.E.T., niveau I, II	418
— École régionale des Beaux-Arts, niveau I et II	
— Cours de perfectionnement de la coiffure	160
— Association des centres professionnels pour les préparateurs en pharmacie	68
— Cours privés de perfectionnement des ouvriers confiseurs	68
— Centre clermontois associé au Conservatoire national des Arts et Métiers	753
— Issoire	
— C.E.T., niveau I et II	200
— C.E.T., niveau I et II, Riom	61
Thiers	
— Lycée technique, niveau II	73

Source : Bureau départemental de la main-d'œuvre.

D – Concentration de l'industrie

Il n'est pas possible de fournir les données demandées.

E – Zoning industriel

Aucune information n'a été fournie à ce sujet.

II – Structure professionnelle

Tableau 20 Rapport entre la population active (chômeurs compris) et la population à l'âge actif (de 15 à 65 ans) par sexe et par département au recensement de 1962

Départements	Population active		Population à l'âge actif		Rapport 1:2 en %	
	1		2		3	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Puy-de-Dôme	161 900	161 000	141 100	68 740	87,2	42,7
Zone de Saint-Éloy	6 522	5 975	5 469	1 727	83,9	28,9
Zone de Messeix	2 072	1 896	1 632	464	78,8	24,5
Zone de Brassac Habitat	5 392	5 539	3 872	1 975	71,8	35,7
Zone de Brassac Reconversion	12 963	12 867	10 685	4 826	82,4	33,3

Répartition par catégorie professionnelle

La répartition de la population par catégorie socio-professionnelle selon le code de l'I.N.S.E.E. est fournie dans le tableau 21 pour 1962 dans le département et les diverses zones étudiées.

Tableau 21 Répartition de la population active par catégorie socio-professionnelle en 1962 (En nombre)

Code	Catégorie	Puy-de-Dôme			Zone de Saint-Éloy			Zone de Messeix		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	Agriculteurs	32 060	15 160	47 220	1 540	729	2 269	433	244	677
1	Salariés agricoles	5 580	340	5 920	304	25	329	71	2	73
2	Patrons (industrie et commerce)	14 960	8 640	23 600	609	346	955	143	79	222
3	Professions libérales et cadres supérieurs	4 780	1 300	6 080	92	18	110	19	7	26
4	Cadres moyens	7 880	5 800	13 680	148	169	317	45	50	95
5	Employés	9 780	14 840	24 620	198	156	354	55	36	91
6	Ouvriers	60 320	14 500	74 820	2 518	278	2 796	845	44	889
7	Personnel de service	1 320	7 000	8 320						
8	Autres catégories	4 420	1 160	5 580	60	6	66	21	2	23
	Total	141 100	68 740	209 840	5 469	1 727	7 196	1 632	464	2 096

Tableau 21 (suite)

Code	Catégorie	Zone de Brassac Habitation			Zone de Brassac Reconversion		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	Agriculteurs	309	133	442	1 763	508	2 271
1	Salariés agricoles	39	2	41	436	18	454
2	Patrons (industrie et commerce)	381	283	664	1 293	753	2 046
3	Professions libérales et cadres supérieurs	78	13	91	290	42	332
4	Cadres moyens	189	156	345	520	386	906
5	Employés	158	182	340	446	539	985
6-7	Ouvriers et personnel de service	2 664	1 221	3 885	5 615	2 017	7 632
8	Autres	54	5	59	322	23	345
	Total	3 872	1 995	5 867	10 685	4 286	14 971

Source: I.N.S.E.E.

Répartition par branche d'activité

Tableau 21 a Répartition de la population active dans les activités collectives en 1962

Code	Activités	Puy-de-Dôme (1)			Zone de Saint-Éloy			Zone de Messeix		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	Pêche	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1	Agriculture-forêts	—	—	—	1 880	721	2 601	675	330	1 005
2	Industries extractives	3 560	80	3 640	1 646	24	1 670	747	16	763
3	Bâtiment et travaux publics	16 080	460	16 540	395	1	396	84	—	84
4	Industries de transformations	36 220	9 660	45 880	394	11	405	18	—	18
5		9 700	6 840	16 540	237	85	322	32	13	45
6	Transport	4 500	580	5 080	112	40	152	29	5	34
7	Commerce, banques, assurances	15 120	12 520	27 640	759	823	1 582	51	100	151
8	Services	5 040	12 420	17 460						
9	Services publics, administrations, armée	13 100	18 700	21 800						
ND	Activité collective non déclarée	—	—	—	66	22	88	8	—	8
	Total	103 320	51 260	154 580	5 489	1 727	7 216	1 644	464	2 108

(1) D'après résultats au 1/20.

Tableau 21 a (suite)

Code	Activité	Zone de Brassac Habitation			Zone de Brassac Reconversion		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	Pêche	—	—	—	—	—	—
1	Agriculture-forêts	445	151	596	2 215	530	2 745
2	Industries extractives	1 035	21	1 056	1 097	22	1 119
3	Bâtiments et travaux publics	531	8	539	1 191	24	1 215
4	Industries de transformations	1 117	926	2 043	3 424	1 554	4 978
5	Transports	136	174	310	433	295	728
6		162	21	183	220	82	302
7	Commerce, banques, assurances	}	686	1 108	1 997	1 725	3 722
8	Services						
9	Services publics, administrations, armée						
ND	Activité collective non déclarée	24	9	33	98	54	152
	Total	3 872	1 996	5 868	10 675	4 286	14 961

III — Structure économique

A — Volume de l'emploi dans l'industrie

1. Importance de l'industrie dans la région à examiner par rapport à la place que les activités industrielles tiennent dans l'ensemble du pays

Les données détaillées n'ont pu être réunies selon les définitions retenues par la C.E.C.A., la définition de l'industrie en France étant différente de celle demandée.

A titre d'information on a fourni aux tableaux 22 et 23 la répartition de la population active française dans l'industrie, selon la conception française de celle-ci qui groupe toutes les entreprises du secteur industriel, quel que soit le nombre des salariés.

Tableau 22 Effectif du personnel en ‰ de la population active

	Effectif du personnel	Population active	‰
Puy-de-Dôme	82 600	209 840	394
Zone de Saint-Éloy	2 793	7 196	388
Zone de Messeix	910	2 096	434
Zone de Brassac	3 948	14 971	264

2. Structure de l'emploi dans l'industrie

Tableau 23 Effectif du personnel dans l'industrie en 1962

Code	Activité	Puy-de-Dôme			Zone de Saint-Éloy			Zone de Messeix		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
21	Combustibles minéraux solides	2940	80	3 020	1 601	23	1 624	736	16	752
22	Autres industries extractives	620	—	620	45	1	46	11	—	11
31	Bâtiments et travaux publics	16 080	460	16 540	395	1	396	84	—	84
41	Production métaux	3 780	260	4 040	127	3	130	—	—	—
42	Industries mécaniques	5 220	1 600	6 820	194	3	197	15	—	15
43	Articles métalliques	5 220	2 340	7 560	21	0	21	—	—	—
44	Constructions électriques	1 040	400	1 440	5	0	5	1	—	1
45	Réparations mécaniques électriques	2 340	120	2 460	—	—	—	—	—	—
46	Verre-céramique	1 260	20	1 280	4	0	4	1	—	1
47	Pétrole, carburants	20	40	60	—	—	—	—	—	—
48	Industries chimiques	17 100	4 680	21 780	41	5	46	1	—	1
49	Tabac, allumettes	240	200	440	2	—	2	—	—	—
51	Industries alimentaires	2 620	1 180	3 800	114	26	140	18	6	24
52	Textiles et annexes	180	360	540	1	5	6	1	2	3
53	Habillement	560	2 080	2 640	13	40	53	—	5	5
54	Cuirs et peaux	860	840	1 700	32	4	36	5	—	5
55	Bois et ameublement	2 520	160	2 680	60	6	66	8	—	8
56	Papier cartonnage	680	460	1 140	12	1	13	—	—	—
57	Industrie polygraphique, presse, édition	1 680	1 240	2 920	4	3	7	—	—	—
58	Autres industries	560	500	1 060	1	—	1	—	—	—
59	Industries mal désignées	40	20	60	—	—	—	—	—	—
	Total	65 560	17 040	82 600	2 672	121	2 793	881	29	910

Tableau 23 (suite) Répartition de la population active industrielle par activité économique en 1962

Code	Activité	Zone de Brassac Habitation			Zone de Brassac Reconversion		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
21	Combustibles minéraux solides	1 025	19	1 044	1 066	20	1 086
22	Autres industries extractives	10	2	12	31	2	33
31	Bâtiments et travaux publics	531	8	539	1 191	24	1 215
41	Production métaux	163	2	165	1 166	64	1 230
42	Industries mécaniques	843	919	1 762	1 740	1 459	3 199
43	Articles métalliques	49	1	50	358	11	369
44	Constructions électriques	6	1	7	11	2	13
46	Verre, céramique	43	—	43	55	3	58
48	Industries chimiques	13	3	16	94	15	109
49	Tabac, allumettes	—	—	—	—	—	—
51	Industries alimentaires	82	30	112	216	69	285
52	Textiles et annexes	6	27	33	17	38	55
53	Habillement	7	111	118	16	149	165
54	Cuirs et peaux	12	—	12	37	3	40
55	Bois et ameublement	21	2	23	115	3	118
56	Papier cartonnage	—	—	—	8	8	16
57	Industrie polygraphique, presse, édition	5	2	7	12	22	34
58	Autres industries	3	2	5	11	3	14
59	Industries mal désignées	—	—	—	1	—	1
	Total	2 819	1 129	3 948	6 145	1 895	8 040

Source : I.N.S.E.E.

Le tableau 24 fournit les données demandées pour l'année 1962 pour les diverses zones étudiées. Pour le département, seul le nombre des entreprises de plus de 10 salariés est donné, pour les zones de recrutement et de reconversion, le nombre des entreprises de plus de dix salariés et les effectifs par catégorie sont donnés.

Emploi dans l'industrie selon la taille des entreprises.

Tableau 24 Nombre d'entreprises de plus de 10 salariés par groupes d'activités économiques en 1962

Puy-de-Dôme

Code	Activités	Nombre de salariés				
		11 à 50	51 à 200	201 à 1000	Plus de 1000	Total
06—08	Électricité, gaz, eau	5	1	1	—	7
11	Combustibles minéraux solides	—	1	2	2	5
14	Extraction de matériaux de construction et d'autres produits de carrières	8	—	—	—	8
15	Extraction et préparation de minéraux divers	2	1	—	—	3
16—18	Métallurgie, sidérurgie	—	1	—	1	2
19	Première transformation sur métaux	1	—	1	1	3
20	Fonderie, grosse chaudronnerie, moteurs, mécanique, pompes	15	2	—	—	17
21	Construction de machines et de matériel mécanique pour l'agriculture, l'industrie des transports ferroviaires	12	1	2	—	15
22	Mécanique générale	7	1	2	—	10
23—24	Articles métalliques divers	109	8	3	—	120
26	Automobiles et cycles	12	1	2	1	16
27 C	Construction aéronautique	—	3	—	—	3
28	Construction électrique et électronique	6	1	2	—	9
29	Précision, horlogerie et optique	4	2	—	—	6
30	Industrie du verre	1	1	—	—	2
31	Industrie céramique	6	—	—	—	6
32	Matériaux de construction	11	—	—	—	11
33—34	Bâtiments et travaux publics	130	32	4	—	166
35—36	Industries chimiques	11	11	1	—	23
37	Caoutchouc et amiante	3	2	3	4	12
38	Tabac et allumettes	—	—	1	—	1
40	Travail des grains et farines	2	—	—	—	2
41	Boulangerie — pâtisserie	2	1	—	—	3
42	Sucrierie, distillerie, fab. de boissons	4	—	1	—	5
43	Industrie du lait	8	3	—	—	11
44	Conserverie	2	1	—	—	3
45	Industries alimentaires diverses	—	4	—	—	4
46	Industries du froid	1	—	—	—	1
48	Industries annexes des textiles	7	1	—	—	8
49	Habillement et travail des étoffes	29	6	1	—	36
50	Pelleterie et fourrures	1	—	—	—	1
51	Industrie du cuir	3	1	1	—	5
52	Chaussures et articles chaussants	2	2	1	—	5
53	Industrie des bois et de l'ameublement	38	4	1	—	43
54	Industrie du papier et du carton	9	2	2	—	13
55	Industries polygraphiques, presse édition	5	3	2	1	11
56	Bijouterie, orfèvrerie, joaillerie	3	2	—	—	5
57	Jeux, jouets et articles de sport et de puériculture	1	—	—	—	1
59	Brosserie, tabletterie et articles de bureau	2	—	—	—	2
60	Industries diverses et mal désignées	2	—	—	—	2
61	Transformation des matières plastiques	7	2	—	—	9
	Total	471	101	33	10	615

Source : I.N.S.E.E.

Tableau 24 (suite)

Zone de Saint-Éloy

Code	Activité	Nombre de salariés				
		11 à 50	51 à 200	201 à 1000	Plus de 1000	Total
11	Extraction combustibles minéraux solides	—	—	—	1 (1500)	1 (1500)
20	Fonderie	1 (33)	1 (76)	—	—	2 (109)
22	Mécanique générale	1 (22)	—	—	—	1 (22)
33—34	Bâtiments et travaux publics	6 (92)	—	—	—	6 (92)
35	Industrie chimique	1 (21)	—	—	—	1 (21)
48	Industrie annexes des textiles	—	1 (180)	—	—	1 (180)
53	Bois et ameublement	—	1 (65)	—	—	1 (65)
	Total	9 (168)	3 (321)		1 (1500)	13 (1989)

Zone de Brassac — Habitation

11	Combustibles minéraux solides	—	—	1 (750)	—	1 (750)
33	Bâtiments et travaux publics	2 (38)	—	—	—	2 (38)
53	Industrie du bois ameublement	1 (15)	—	—	—	1 (15)
	Tota	3 (53)		1 (750)		4 (803)

Zone de Brassac — Habitation

11	Combustibles solides	—	—	1 (850)	—	1 (850)
26	Automobiles et cycles	—	1 (137)	—	—	1 (137)
31	Céramique	—	1 (73)	—	—	1 (73)
33	Bâtiments et travaux publics	5 (113)	1 (70)	—	—	6 (183)
48	Industries annexes des textiles	—	1 (179)	—	—	1 (179)
	Total	5 (113)	4 (459)	1 (850)	—	10 (1422)

Zone de Brassac — Reconversion

11	Combustibles minéraux solides	—	—	1 (850)	—	1 (850)
19	Première transformation des métaux	—	—	—	1 (1515)	1 (1515)
22	Mécanique générale	1 (10)	—	—	—	1 (10)

Tableau 24 (suite)

Code	Activité	Nombre de salariés				
		11 à 50	51 à 200 —	201 à 1000	Plus de 1000	Total
23	Articles métalliques divers	—	—	1 (474)	—	1 (474)
26	Automobiles et cycles	—	1 (137)	—	1 (3375)	2 (3512)
27	Construction aéronautique	—	1 (124)	—	—	1 (124)
32	Matériaux de construction	1 (13)	—	—	—	1 (13)
33—34	Bâtiments et travaux publics	15 (267)	3 (299)	—	—	18 (566)
48	Industries annexes des textiles	1 (13)	1 (179)	—	—	2 (192)
	Total	18 (303)	6 (739)	2 (1324)	2 (4890)	28 (7256)

Source : I.N.S.E.E.

B — Autres emplois

Il n'est pas possible de fournir les données demandées.

IV — Situation sur le marché de la main-d'œuvre

Il est nécessaire de noter que les informations sur les demandeurs d'emploi, les chômeurs secourus, les offres d'emploi sont très peu satisfaisantes, car les services du ministère du travail qui les établissent n'ont pas une vue d'ensemble du marché du travail. Les chiffres ne sont donc donnés qu'à titre d'indication. Ils sont difficilement interprétables.

A — Demande d'emploi

1. Effectif de la main-d'œuvre inscrite du sexe masculin

Tableau 25 Nombre total des demandeurs d'emplois du sexe masculin — Pourcentage par rapport à la population masculine active en 1962

Puy-de-Dôme			Zone de Saint-Éloy		
	Nombre	%		Nombre	%
<i>Année 1962</i>			<i>Année 1962</i>		
1 ^{er} mars	494	0,35	1 ^{er} mars	13	0,24
1 ^{er} juin	351	0,25	1 ^{er} juin	7	0,13
1 ^{er} septembre	308	0,21	1 ^{er} septembre	5	0,09
1 ^{er} décembre	662	0,46	1 ^{er} décembre	14	0,26
<i>Année 1963</i>			<i>Année 1963</i>		
1 ^{er} mars	828	0,58	1 ^{er} mars	24	0,44
1 ^{er} juin	577	0,40	1 ^{er} juin	20	0,37
1 ^{er} septembre	439	0,31	1 ^{er} septembre	15	0,27
1 ^{er} décembre	515	0,36	1 ^{er} décembre	20	0,37

Tableau 25 (suite)

Zone de Messeix			Zone de Brassac - Habitation		
	Nombre	%		Nombre	%
<i>Année 1962</i>			<i>Année 1962</i>		
1 ^{er} mars	11	0,67	1 ^{er} mars	11	0,28
1 ^{er} juin	2	0,12	1 ^{er} juin	11	0,28
1 ^{er} septembre	3	0,18	1 ^{er} septembre	12	0,31
1 ^{er} décembre	10	0,61	1 ^{er} décembre	21	0,54
<i>Année 1963</i>			<i>Année 1963</i>		
1 ^{er} mars	9	0,55	1 ^{er} mars	24	0,62
1 ^{er} juin	6	0,37	1 ^{er} juin	16	0,41
1 ^{er} septembre	5	0,30	1 ^{er} septembre	8	0,21
1 ^{er} décembre	6	0,37	1 ^{er} décembre	7	0,18

Zone de Brassac - Reconversion

	Nombre	%
<i>Année 1962</i>		
1 ^{er} mars	26	0,25
1 ^{er} juin	21	0,20
1 ^{er} septembre	23	0,22
1 ^{er} décembre	45	0,42
<i>Année 1963</i>		
1 ^{er} mars	50	0,47
1 ^{er} juin	29	0,27
1 ^{er} septembre	20	0,19
1 ^{er} décembre	25	0,23

Source : Service départemental de la main-d'œuvre.

Le nombre des chômeurs secourus et des bénéficiaires des allocations de chômage est très faible. Il n'est pas donné pour le département.

Tableau 26 Nombre de chômeurs secourus au cours de l'année 1963 Puy-de-Dôme

Janvier	120	Juillet	65
Février	103	Août	65
Mars	78	Septembre	81
Avril	80	Octobre	107
Mai	60	Novembre	139
Juin	56	Décembre	129
			Total 1 083

Source : Service départemental de la main-d'œuvre.

B — Offres d'emploi

Le tableau 28 fournit pour le département les offres d'emploi non satisfaites au 1^{er} avril 1963 et 1^{er} octobre 1963 par activités économiques selon un code propre au ministère du travail.

Tableau 28 Répartition des offres d'emplois par groupes d'activités économiques

Puy-de-Dôme

Code M.C.	Emplois de	1 ^{er} avril 1963	1 ^{er} octobre 1963
R 1	Manutention et stockage	11	14
A 1	Élevage agricole	34	372
C	Terrassement, extraction	5	—
D	Construction	19	5
E 2	Transports, métaux	30	21
F	Électricité	3	12
I	Chimie et connexes	1	2
J	Production et transformation des aliments	14	2
L	Tissus et connexes	2	1
O	Conducteurs automobiles	—	2
Q	Emploi de bureau	5	—
S	Commerce	5	—
T 1	Domestiques	67	21
T 2	Soins personnels	1	—
U I	Dessinateurs	5	—
	Total	202	452

Source : Service départemental de la main-d'œuvre

C — Mouvement quotidien de la main-d'œuvre

Il n'est pas possible de fournir les données demandées.

FRANCE

Aquitaine

I — Description générale

A — Situation géographique et infrastructure

1. Situation géographique

1) Bassin de Decazeville

Parmi les problèmes qui se posent au bassin d'Aquitaine, celui de la fermeture des exploitations du fond de l'Aveyron en 1965 est le plus grave.

Le bassin

Les raisons de cette fermeture sont les suivantes :

a) Relevant de la rentabilité immédiate :

- Gisement de flambant gras très médiocre se traduisant par une recette extrêmement basse de 48 francs la tonne.
- Exploitation coûteuse du fait de l'irrégularité des couches.
- Dépouillé des charges inéluctables, le déficit à la tonne marchande est resté sensiblement constant au niveau de 20 francs la tonne au cours de ces dernières années.

Le prix de revient est supérieur au double de la recette.

b) Relevant de préoccupations sociales :

- La mine est épuisée et ne survit qu'en raison du manque d'emplois sur place. Cependant, en maintenant ces effectifs, non seulement on entretient un gaspillage social énorme, mais on empêche le bassin de procéder à son rajeunissement industriel.

Jusqu'à présent : — la reconversion n'a pas été couronnée de succès,
— la question des inaptés n'étant pas résolue.

Milieu industriel

Géographiquement, la région de Decazeville est excentrée par rapport au département, lui-même excentré par rapport au Sud-Ouest, lui-même excentré par rapport aux centres industriels du pays.

Il y a peu d'industries à Decazeville et dans la région :

Union chimique et métallurgique de Decazeville	860
Vieille montagne (fabrication de zinc)	1 263
Vallonec (fabrication de tubes en acier)	533

La seule création d'emplois importante récemment réalisée dans le département s'est réalisée à Rodez où s'est installée la C.E.P.R.O. (mécanique).

On a retenu comme zone de recrutement la région dessinée sur la carte ci-jointe et comme zone de reconversion l'ensemble du département de l'Aveyron.

2) *Bassin de Carmaux*

- a) Zone de recrutement : Carmaux
Blaye-les-Mines
Saint-Benoît
- b) Zone de reconversion : Arrondissement d'Albi
- c) Département du Tarn

2. Infrastructure

a) *Bassin de Decazeville*

La carte jointe donne les principales voies de communication.

b) *Bassin de Carmaux*

1) Voies de communication routières

Le département du Tarn est à l'écart des grands axes de communications ferroviaires et routiers. Sa situation géographique le condamne à former une enclave dans les premiers contreforts du Massif central. Une barrière montagneuse à peu près continue (Monts de Lacaune, Montagne Noire) crée un obstacle naturel aux échanges avec la région méditerranéenne. Les principaux courants commerciaux sont donc orientés vers l'ouest, par la vallée du Tarn et celle de l'Agoût.

Le réseau routier est réparti de la façon suivante :

— Routes nationales	691 km
— Chemins départementaux	3 450 km
— Voies communales	5 133 km

La route nationale n° 88 relie Toulouse à Albi et, par delà Carmaux à la région de Rodez. Les routes nationales N° 112, 621 et 622 relient Toulouse à la zone industrielle de Castres et de Mazamet et, par le col de Fenille, à la région de Saint-Pons. La route nationale n° 118 relie Albi à Castres et, par le col des Rousses, à la région de Carcassonne. Enfin la route nationale n° 99 met en communication l'est du département avec la région de Saint-Affrique et dessert une zone qui est dépourvue de voies ferrées.

2) Évolution du trafic ferroviaire

Une ligne de chemin de fer à voie unique relie Gaillac, Albi et Carmaux au noeud ferroviaire de Toulouse. Elle se prolonge vers le plateau Aveyronnais, la Lozère et la Haute-Loire. A partir de Saint-Sulpice-sur-Tarn, une autre ligne à voie unique suit la vallée de l'Agoût et dessert Castres et Mazamet (elle se prolonge vers Saint-Pons et Bédarieux). A Tessonnières, un embranchement se dirige vers Brive par Lexos et Capdenac. Enfin, la voie ferrée Albi-Castres-Castelnaudary est fermée au trafic voyageurs et n'assure que le transport des marchandises.

Par ailleurs, un chemin de fer d'intérêt local, à voie métrique, traverse les cantons déshérités de la montagne. D'une longueur de 87 kilomètres, il relie Castres à Brassac et à Murat-sur-Vèbre.

Les statistiques suivantes (*source* : S.N.C.F.) donnent l'évolution du tonnage expédié par fer depuis 1954, à partir des gares d'Albi, de Carmaux, de Castres, de Mazamet et de Saint-Juéry :

	1955	1956	1957	1958	1959
Albi-Madeleine	308 263	245 226	222 470	—	—
Albi-Ville	14 166	18 003	28 622	26 969	35 048
Carmaux	608 034	606 803	566 797	715 276	758 566
Castres	23 269	27 045	30 230	29 540	24 029
Mazamet	21 055	24 918	30 296	30 417	36 831
Saint-Juéry	31 586	34 778	32 127	31 715	26 857
	1 006 373	956 773	910 542	833 917	881 331

Par suite de la fermeture en 1958 de la mine de Pélissier (Houillères du bassin d'Aquitaine), les expéditions de charbon par la gare d'Albi-Madeleine ont cessé, pour être assurées désormais par la gare de Carmaux. En même temps, le trafic, de peu d'importance d'ailleurs, de la gare d'Albi-Madeleine était bloquée avec celui d'Albi-Ville.

De toutes façons, la part la plus importante du tonnage expédié concerne les combustibles minéraux et la régression constatée depuis 1954 est due à la diminution des ventes de charbon et à l'accroissement des stocks sur le carreau des mines.

3) Évolution du trafic routier

Les transports routiers ont connu, depuis la guerre, un développement massif, et le parc des voitures utilitaires ne cesse pas de s'accroître régulièrement.

Le dénombrement le plus récent des camionnettes, camions et véhicules spéciaux remonte au 1^{er} janvier 1959. Il a été établi par l'I.N.S.E.E. sur la base du fichier central des automobiles :

Véhicules d'une charge utile de moins de 1 tonne ou d'une charge utile inconnue	6 386
Véhicules d'une charge utile de 1,2 tonne	2 424
Véhicules d'une charge utile de 2 tonnes	1 494
Véhicules d'une charge utile de 3,5 tonnes	821
Véhicules d'une charge utile de 5 tonnes	716
Véhicules d'une charge utile de 7 tonnes	366
Véhicules d'une charge utile de 10 tonnes	273
Véhicules d'une charge utile de 15 tonnes et plus	37
Total	12 517

(dont 3 468 véhicules construits depuis moins de 5 ans)

Or, au 1^{er} juin 1957, ce total n'était que de 10 921 et, au 1^{er} janvier 1958, de 11 723 véhicules. L'accroissement annuel du nombre de camions et camionnettes est donc de l'ordre de 7 %.

Enfin le Service des ponts et chaussées a établi les statistiques suivantes qui concernent les transports routiers à caractère public.

a) Transports publics de voyageurs :		
Nombre de lignes subventionnées	19	26
Nombre de lignes (total)	220	234
Kilométrage hebdomadaire sans doublage	70 169	78 846
Kilométrage hebdomadaire avec doublage	77 169	86 646
Parc :		
Autobus de 4 ans et moins	68	75
De plus de 4 ans à 7 ans inclus	53	45
De plus de 7 ans	80	90
Total	201	210
b) Transports publics de marchandises :		
Nombre d'entreprises de zone longue	77	72
Nombre total d'entreprises	318	354
Tonnage en circulation :		
Tonnage de zone longue	1 401	1 666
Tonnage de zone courte	1 217	1 618
Tonnage de camionnage	283	723
Tonnage de carte de location	—	—

B — Population

1. Importance de la population

a) Bassin de Decazeville

La population totale est donnée dans le tableau 3 pour 1946, 1954, 1962.

Tableau 3 Évolution de la population

Régions	En nombre			Indice 1946 = 100		
	Années					
	1946	1954	1962	1946	1954	1962
Département de l'Aveyron	307 700	292 727	290 442	100	95	94
Département du Tarn	295 680	308 736	323 920	100	104	109
Aveyron et Tarn	603 380	601 463	614 362	100	99	102
France entière	40 503 000	42 777 000	46 520 000	100	106	115

Tableau 4 Population totale réparti entre hommes et femmes

		Zone de recrutement Définition I	Zone de reconversion Définition II	Département du Tarn Définition III
1954	Hommes	10 244	72 405	148 122
	Femmes	10 888	77 797	160 614
1962	Hommes	La répartition n'existe pas au niveau communal		158 200
	Femmes			165 720

2. Migrations

Aucune donnée n'est fournie à ce titre

3. Structure d'âge de la population

Chiffres absolus et répartition proportionnelle

a) Bassin de Decazeville

Le tableau 6 n'est donné que pour le département qui correspond à la zone de reconversion.

Tableau 6

Age	1954 — Zone de reconversion			
	Hommes	Femmes	Hommes %	Femmes %
0 à 14 ans	32 744	32 043	50,55	49,45
15 à 21 ans	13 908	14 893	48,29	51,71
22 à 64 ans	76 318	79 818	48,88	51,12
65 ans et plus	17 476	25 554	40,62	59,38

b) Bassin de Carmaux

Le tableau 6 n'est donné que pour le département (définition III).

	1962 III
0 à 4 ans	20 660
5 à 9 ans	27 280
10 à 14 ans	27 300
15 à 19 ans	22 540
20 à 24 ans	17 240
25 à 29 ans	19 100
30 à 34 ans	21 700
35 à 39 ans	21 820
40 à 44 ans	18 700
45 à 49 ans	15 560
50 à 54 ans	22 000
55 à 59 ans	21 680
60 à 64 ans	19 320
65 ans et plus	48 020

4. Distribution de la population

Tableau 7 Zone de reconversion

	1962
Plus de 20 000 habitants (2 communes)	46 526
10 000 à 20 000 habitants (3 communes)	22 316
2 000 à 10 000 habitants (15 communes)	59 520
Moins de 2 000 habitants	162 082

Nombre de communes et nombre d'habitants par catégorie de communes

	2 000 habitants		2 000 à 10 000 hab.		10 000 à 20 000 hab.		20 000 à 50 000 hab.	
	Comm.	Hab.	Comm.	Hab.	Comm.	Hab.	Comm.	Hab.
I			2	9 478	1	14 426		
1962 II	161	62 431	9	37 301	1	14 426	1	40 309
III	303	130 090	18	76 804	2	31 953	2	79 514

C – Possibilités de formation aux divers niveaux

1. Enseignement secondaire

(Public et privé)

a) Lieux d'implantation

b) Nombre d'élèves

Tableaux 8—9 Nombre d'établissements et effectifs

Zones	Nombre d'élèves		
	Garçons	Filles	Total
Aveyron	?	?	?
Tarn	6 363	7 500	13 863

2. Enseignement supérieur

Néant.

3. Enseignement technique de degré inférieur

(Public et privé)

a) Lieux d'implantation

b) Nombre d'élèves

Tableaux 10—11 Nombre d'établissements et effectifs

Zones	Nombre d'élèves		
	Garçons	Filles	Total
Aveyron	?	?	663(?)
Tarn	1 435	1 623	3 058

4. Enseignement technique de degré supérieur

a) Lieux d'implantation

b) Nombre d'élèves

Le département ne compte que deux lycées techniques, l'un à Rodez qui groupe 402 élèves dans la section industrielle, et l'autre à Decazeville qui en groupe 379. Il faut y ajouter la section technique du lycée mixte de Figeac qui groupe 191 élèves sur un total de 341 dont 24 élèves originaires de l'Aveyron.

Tableaux 12—13 Nombre d'établissements et effectifs (Public et privé)

Zone	Nombre d'élèves		
	Garçons	Filles	Total
Aveyron	?	?	972
Tarn	2 320	694	3 014

5. Régimes de formation à l'échelon des entreprises

Il n'existe aucun centre d'entreprise. Par contre, il y a des cours municipaux pour apprentis. Les effectifs n'ont pas été donnés. Ils sont de toutes façons très faibles.

6. Formation technique ou reclassement professionnel des adultes

- a) Lieux d'implantation
- b) Nombre d'élèves

Tableaux 15—16 Établissements de formation des adultes et effectifs

Zone	Nombre d'élèves		
	Garçons	Filles	Total
Aveyron	152	—	152
Tarn	290	—	290

D — Concentration de l'industrie

Il n'est pas possible de fournir les données demandées.

E — Zoning industriel

1) Bassin de Decazeville

Des terrains industriels sont cédés à des conditions avantageuses par les houillères aux usines de reconversion ; la zone industrielle de « Prades » (12 ha) est en cours d'aménagement.

La S.O.D.I.C. estime à 68 ha les terrains disponibles pour les implantations souhaitées.

2) Bassin de Carmaux

Aucune donnée n'a été fournie

II — Structure professionnelle

Le tableau 20 n'est donné que pour le département du Tarn.

Tableau 20 Rapport entre la population active (chômeurs compris) et la population à l'âge actif (de 15 à 65 ans) dans le département du Tarn au recensement de 1962

Département du Tarn	Population active totale	Population à l'âge actif totale	Rapport 1:2 en %
	1	2	3
	199 660	129 860	65,0

Bassin de Decazeville

La répartition des actifs ayant un emploi en trois branches d'activité en 1962 est donnée ci-dessous.

Tableau 21

	Département de l'Aveyron	
	Valeur absolue	En %
Agriculture	61 420	50,0
Industrie	29 564	24,2
Tertiaire	31 704	25,8
Total	122 688	100,0

Bassin de Carmaux

La répartition des actifs ayant un emploi est donnée dans le tableau 21 en neuf branches d'activités pour le département du Tarn en 1962.

Tableau 21 Répartition des actifs ayant un emploi — Niveau départemental en 9 branches d'activités, salariés et non salariés, en 1962

Activités	Département du Tarn		
	Non salariés	Salariés	Total
1	36 820	6 860	43 680
2	100	6 040	6 140
3	2 640	8 060	10 700
4	1 380	6 880	8 260
5	3 360	21 080	24 440
6	300	1 620	1 920
7	6 800	7 780	14 580
8	3 020	6 220	9 240
9	40	9 540	9 580

III — Structure économique

A — Volume de l'emploi dans l'industrie

Bassin de Decazeville

La répartition de la population active selon la taille de l'entreprise est donnée dans les tableaux 23-24 pour le département. Le code des activités économiques est celui de l'I.N.S.E.E.

Le tableau 22 n'a pu être établi.

Tableaux 23-24 Aveyron — Effectif des salariés dans les établissements en 1962

Acti- vités	Éta- blisse- ments	salariés	11 à 20 salariés	21 à 50 salariés	51 à 100 salariés	101 à 200 salariés	201 à 500 salariés	501 à 1000 salariés	1001 à 2000 salariés	2001 à 5000 salariés	Plus de 5000 salariés	1 à 10 salariés
01	2	4										4
02	39	113	15									98
03	3	8										8
04	4	6										6
05	43	113		37								76
06	78	1 566	236	123	79	230		735				163
07	3	10										10
08	13	27	13									14
10	2	14										14
11	7	1 976	43						2 908			25
13	2	2										2
14	66	376	97	62								217
15	20	205	47	83								75
16	2	851						849				2
17	1	1 008							1 008			
19	2	629					629					
20	15	102	12		58							32
21	8	166		28		113						25
22	118	421	11				224					186
23	5	167				161						6
24	9	41		24								17
25	1	1										1
26	105	186	17									169
27	1	6										6
28	5	10										10
29	14	36	13									23
30	4	9										9
31	8	102			74							28
32	47	214	15		80							119
33	1 073	3 921	1 971	455	546	718	231					
34	49	586	101	100	199	72	114					
35	8	184	23		70	91						
36	5	8	8									
37	11	12	12									
39	2	3	3									
40	69	132	119	13								
41	263	406	406									
42	20	54	40	14								
43	77	1580	151	99	251	221	105	753				
44	11	509	12		113		384					
45	5	44	18		26							
46	1	2	2									
47	12	227	35		35		51	106				
48	7	56	7	17	32							
49	129	857	184	11	91	181	155	235				
50	5	7	7									
51	141	4 405	325	335	855	710	179	720	1 281			
52	39	51	51									
53	165	633	297	80	179	77						
54	1	2	2									
55	37	255	81	61	113							
56	2	2	2									
57	3	9	9									
59	1	2	2									
60	11	114	32	13	69							

Bassin de Carmaux

La répartition de la population active selon la taille de l'entreprise est donnée dans les tableaux 23-24 pour l'ensemble du département. Le code des activités économiques est celui de l'I.N.S.E.E.

Tableaux 23-24 Emploi dans l'industrie selon la taille des entreprises en 1962

Acti- vités	Nombre total de salariés	Nombre total d'établis- sements	Nombre d'établissements occupant								N.D.
			0 salariés	1 à 2 salariés	3 à 5 salariés	6 à 10 salariés	11 à 50 salariés	51 à 200 salariés	201 à 1000 salariés	plus de 1000 salariés	
06 à 08	332	64	5	37	3	6	11	1			1
10	6	1				1					
11	5 214	3						1	1	1	
13	190	3			1		1	1			
14	323	88	32	11	23	14	8				
15	96	9			5	1	3				
16 à 18	1 684	1								1	
20	591	52	14	16	4	6	11		1		
21	510	16	4	5	2		2	2	1		
22	237	518	431	66	13	2	6				
23 à 24	363	68	34	14	8	8	2	2			
26	734	426	200	177	28	10	9	2			
27	1	1		1							
28	66	43	24	14	2	2	1				
29	24	64	52	10	1	1					
30	261	4	2				1		1		
31	425	33	7	4	2	8	11	1			
32	743	273	156	71	17	14	14	1			
33 à 34	5 021	2 327	1 275	684	208	66	80	13	1		
35 à 36	879	45	11	6	10	6	9	2	1		
37	61	12	8	4							
38	1	1		1							
39	7	5	3		2						
40	216	106	69	17	9	5	6				
41	568	533	209	282	35	4	3				
42	248	69	38	12	9	4	5	1			
43	235	25	2	2	11	2	8				
44	227	33	8	6	9	4	6				
45	69	16	7	3	2	1	3				
46	5	3	1	1	1						
47	10 654	612	270	102	46	29	115	41	9		
48	2 307	108	23	11	9	17	34	12	1		1
49	700	468	348	83	22	6	6	3			
50	82	7	2	1	1		3				
51	3 170	364	125	54	43	40	95	7			
52	141	262	232	17	8	1	4				
53	1 367	350	203	95	26	12	9	3	2		
54	98	12	1	3	4	2	2				
55	157	103	54	33	9	4	2				1
56	1	8	7	1							
57	15	8	2	4	1	1					
59	24	9	6	1		1	1				
60	44	27	19	5	1	1	1				
61	69	7	2	3			2				

B — Autres emplois

Il n'est pas possible de fournir les données demandées.

IV — Situation sur le marché de la main-d'œuvre

Il est nécessaire de noter que les informations sur les demandeurs d'emplois, les chômeurs secourus, les offres d'emploi sont très peu satisfaisantes, car les services du ministère du travail qui les établissent n'ont pas une vue d'ensemble du marché du travail. Ces chiffres ne sont donnés qu'à titre d'indication. Ils sont difficilement interprétables.

Bassin de Decazeville

A — Demandes d'emploi

1. Effectif de la main-d'œuvre inscrite du sexe masculin

Le nombre des demandeurs d'emploi est très faible.

Le nombre de demandeurs d'emplois s'élève à

1^{er} décembre 1962 : 353 hommes 181 femmes

1^{er} décembre 1963 : 228 hommes 163 femmes

(pour l'ensemble du département de l'Aveyron).

B — Offres d'emploi

Aucune information n'a été fournie.

Bassin de Carmaux

A — Demandes d'emploi

1. Effectif de la main d'œuvre inscrite du sexe masculin

Les données sont fournies pour la zone de recrutement, la zone de reconversion et le département.

Tableau 25 Nombre total des demandeurs d'emploi du sexe masculin

	Carmaux				Albi				Tarn			
	1962	R.A. ⁽¹⁾	1963	R.A.	1962	R.A.	1963	R.A.	1962	R.A.	1963	R.A.
1 ^{er} mars	61		71	31	202		466	285	360		887	557
1 ^{er} juin	147		34	24	149		139	262	261		249	455
1 ^{er} septembre	82		35	16	290		120	143	555		222	239
1 ^{er} décembre	62	156	24	12	382	255	107	98	796	560	209	144

(¹) R.A. = Rapatriés d'Algérie.

En ce qui concerne les chômeurs secourus, aucune indication n'a été fournie pour le département de l'Aveyron.

Les données sont fournies pour le département du Tarn et l'arrondissement d'Albi. A Carmaux, il n'existe pas de fonds de chômage, il n'y a donc pas de chômeurs secourus. A partir de juillet, des rapatriés d'Algérie ont été inscrits aux fonds de chômage du Tarn. Ils doivent être déduits, car ils n'appartiennent pas à la région.

Tableau 25 a Chômeurs secourus, en 1963 (Définition des bureaux de main-d'œuvre)

	Tarn			dont rapatriés d'Algérie			Albi		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Janvier	27	71	98				23	12	35
Février	34	69	103				30	12	42
Mars	32	66	98				27	12	39
Avril	29	45	74				25	10	35
Mai	25	47	72				21	12	33
Juin	37	49	86				30	15	45
Juillet	41	61	102	12	18	30	22	11	33
Août	48	80	128	20	30	50	40	38	78
Septembre	56	89	145	30	41	71	49	47	96
Octobre	39	71	116	14	32	46	34	39	73
Novembre	43	71	114	19	33	52	39	38	77
Décembre	51	73	124	22	33	55	47	41	88

B — Offres d'emploi

Les offres d'emploi non satisfaites sont si faibles qu'elles n'ont aucune signification.

C — Mouvement quotidien de la main-d'œuvre (navette)

Il n'est pas possible de fournir les données demandées.

ITALIE

Carbonia

(Bassin du Sulcis en Sardaigne)

Introduction

Pour cette analyse des caractéristiques du bassin du Sulcis, on a étudié la commune de Carbonia, qui en constitue l'agglomération urbaine la plus importante, et où réside pratiquement la totalité de la main-d'œuvre employée dans les activités économiques de la zone en question.

Dans la perspective de futurs développements industriels, il serait néanmoins utile d'examiner une zone plus large que celle comprise dans le bassin au sens strict, et dont la commune de Carbonia constituerait le centre. A cette fin, une étude ultérieure devrait également tenir compte de la situation de communes telles que Porto-Vesme, Porto-Scuso, Sant'Antioco. Cependant, les limites imposées à cette étude, et surtout le fait qu'elle se rapporte à la situation actuelle, font de la commune de Carbonia la zone qui présente le plus d'intérêt pour une analyse socio-économique.

Le bassin de Carbonia est situé au sud-ouest de la Sardaigne, à environ 70 km du chef-lieu, Cagliari, auquel il est relié par deux routes de grand trafic et par une ligne de chemin de fer.

La ville n'est guère éloignée de la mer, à laquelle elle est reliée par de bonnes routes asphaltées, qui rendent facile la liaison avec le port industriel de Porto-Scuso.

La commune de Carbonia, qui s'étend sur une superficie de 14 561 ha comptait, au 31 décembre 1962, 35 062 habitants. L'analyse de la structure démographique révèle une population relativement jeune, dans laquelle 51 % des habitants ont moins de 21 ans. Ceci résulte d'une série de phénomènes : l'origine assez récente de la ville — pratiquement créée de toutes pièces en 1938 — le taux élevé de natalité, le fait que, en dépit du marasme actuel, Carbonia constitue encore un pôle d'attraction pour la population agricole des zones sous-développées environnantes.

Après s'être développée à un rythme extrêmement rapide au cours des dix années qui ont suivi sa création, la ville a ensuite cherché un équilibre en deçà du maximum atteint : sa population est descendue de 47 858 habitants en 1950 à 35 062 habitants ; actuellement, l'émigration vers le continent a joué un rôle important dans la population en âge d'activité et en particulier chez les hommes de 25 à 35 ans.

La situation démographique et les flux migratoires sont liés directement à la situation économique de la ville, qui, née de la présence des mines de charbon, est aujourd'hui encore le siège d'une économie à structure uniforme. L'unique société industrielle, ou presque, de la région est la Società Mineraria Carbonifera Sarda (S.M.C.S.), qui, si elle comptait plus de 17 000 employés et ouvriers en 1947, a réduit son personnel, principalement en raison de la mécanisation des méthodes d'extraction, à moins de 3 500 salariés.

Les autres activités économiques consistent pratiquement en services, qui occupent 30,2 % de la population active, tandis que l'agriculture n'occupe qu'un nombre très peu élevé d'individus (6,5 % de la population active).

En raison des facteurs particuliers qui ont présidé à la constitution de la ville en 1938 et de la persistance jusqu'à ce jour du caractère uniforme de la structure économique, la composition de la population professionnelle est remarquablement homogène : parmi les travailleurs de l'industrie,

on trouve surtout des mineurs et, dans des proportions beaucoup plus faibles, des ouvriers du bâtiment ; en ce qui concerne les services, le secteur commercial présente un fractionnement en petites exploitations qui ont pour la plupart un caractère individuel ou familial.

La situation dans le domaine de l'emploi dépend également de la situation particulière de l'industrie : la S.M.C.S., unique entreprise de la zone, n'a pratiquement plus embauché de main-d'œuvre depuis 10 ans ; l'unique solution possible pour les habitants a donc été l'émigration ; il y a eu, depuis 1958, un fort courant vers le nord de l'Italie, qui a coïncidé avec le puissant développement économique des régions septentrionales.

L'émigration a eu pour effet de réduire le taux de chômage ; cependant, si l'on tient compte de l'importance de la population jeune et en particulier de celle de 14 à 21 ans, le problème de la mise au travail de ces nouveaux contingents se pose avec acuité : chaque année, environ 1 000 jeunes se présentent sur le marché de la main-d'œuvre, alors que celui-ci ne peut, en fait, absorber que quelques unités. La présence d'une main-d'œuvre potentielle, comprenant entre autres des jeunes dotés d'un niveau élevé d'instruction, constituerait un facteur positif en présence d'un plan de développement industriel.

Le niveau d'instruction, supérieur à la moyenne de la Sardaigne, constitue une des caractéristiques les plus positives de la ville. On trouve à Carbonia, outre les écoles élémentaires, les écoles secondaires inférieures et supérieures — lycée classique et lycée scientifique — et un institut technique pour géomètres et experts comptables.

Les taux de fréquentation scolaire sont parmi les plus élevés d'Italie aussi bien en ce qui concerne l'école secondaire qu'en ce qui concerne l'école élémentaire : le rapport entre la population scolaire et la population résidente est de 1 à 3 environ.

En dépit de la formation de base que possède la main-d'œuvre potentielle, il ne fait pas de doute que le chômage s'aggraverait, si aucune initiative n'est prise, d'autant plus que la capacité d'absorption du nord de l'Italie et par conséquent l'émigration ont aujourd'hui fort diminué en raison de l'arrêt que connaît le développement industriel de cette région.

La région sarde a prévu dans le Plan de redressement un nombre d'initiatives dans le domaine industriel, dont quelques-unes concernent également la zone de Carbonia. Par bien des aspects : par sa position géographique, par la présence d'une infrastructure, par sa tradition industrielle — exceptionnelle, dans une île où l'agriculture a toujours été l'activité principale —, par le niveau d'instruction de ses habitants et par une attitude ouverte à l'égard de l'industrialisation, Carbonia se présente comme une des zones sardes les plus réceptives à des initiatives favorisant le développement économique.

I — Description générale

A — Situation géographique et infrastructure

1. Situation géographique

Carbonia est située à 111 m au-dessus du niveau de la mer sur un vaste plateau en bordure du bassin charbonnier du Sulcis.

Le Sulcis s'étend dans l'extrême pointe sud-ouest de la Sardaigne, entre les monts de l'Iglesiente et la mer. Il englobe la vallée du Palmas et la zone côtière du cap Altano au nord jusqu'au cap Teulada au sud, ainsi que les îles de San Pietro et de Sant'Antioco.

La région est fort aride en raison de la faiblesse des précipitations — moins de 500 mm de moyenne annuelle. Dans l'ensemble du paysage, même là où la terre n'est pas rendue stérile par les travaux miniers, la végétation est loin d'être luxuriante : les cultures n'occupent que de petites parcelles de sol ; les bois dignes de ce nom sont peu nombreux, tandis que le maquis domine sur de larges étendues.

La culture des céréales — toujours pratiquée de manière extensive avec de brèves jachères — présente dans le Sulcis une certaine continuité sur les plates-formes de lave de forme tabulaire qui s'étagent de 100 à 300 m au-dessus du niveau de la mer. C'est de cette lave aussi que sont constituées les îles de San Pietro et de Sant'Antioco, qui sont couvertes en partie de denses vignobles. En outre, les habitants de cette région ne pratiquent pas seulement l'agriculture, mais également l'élevage d'ovins et de bovins (1).

Tableau 1 Population au 31 décembre 1962

Rayon	Localité principale	Nombre d'habitants	Situation
Carbonia	Carbonia	35 062	Voir carte

2. Infrastructure

a) Routes — La liaison avec la mer est assurée par la route d'État n° 126 qui, vers le sud, conduit à Sant'Antioco par un parcours de 19,3 km, et vers le nord à Portoscuso, ville dotée d'un port industriel, par un parcours de 19,2 km, dont 8,8 sur la même route d'État et 10,4 sur une route secondaire — à large voie de circulation et asphaltée — qui mène directement à la mer.

La même route d'État n° 126 relie en outre Carbonia à Iglesias (trajet : 21,5 km).

La liaison avec le chef-lieu de province, Cagliari, est enfin assurée par deux voies de communication routières en plus de la voie ferrée. La première suit le tracé Carbonia - Iglesias - Siliqua - Decimomannu - Cagliari et est constituée jusqu'à Siliqua de la route d'État n° 126 et de Siliqua à Cagliari de la route d'État n° 130, le parcours totalise 77,9 km. La seconde, Villamassargia - Siliqua - Decimomannu - Cagliari, évite la route d'État n° 126 pour rejoindre directement, par une route secondaire — Carbonia - Villamassargia —, la route d'État n° 130. Cette route est sensiblement plus courte que la précédente : le parcours représente 67,6 km.

b) Chemins de fer — Carbonia est reliée à Cagliari par une ligne d'État d'une longueur de 68 km. La ville se trouve en outre sur le parcours d'une autre voie ferrée, privée — Ferrovie Meridionali Sarde —, qui, longue de 114 km, unit Iglesias à Calasetta et à Siliqua.

c) Ports — L'équipement portuaire du port de Portoscuso, à 19 km de Carbonia, permet, à l'heure actuelle, de recevoir des navires dont le tirant d'eau ne dépasse pas 18 pieds. Cette limite est atteinte, d'une part, par les bâtiments approchant des 5 000 tonnes, d'autre part, par ceux qui n'en comptent pas 2 000. Cependant, des travaux de dragage dont le financement est dès à présent assuré, sont en cours afin d'approfondir le fond d'eau du port. Les travaux achevés, la profondeur sera suffisante pour permettre l'accès de bateaux d'une capacité de 20 000 tonnes.

d) Aéroports — Carbonia peut utiliser l'aéroport d'Elmas, situé sur la route d'État n° 130, à proximité de Cagliari, et distant d'environ 57 km.

(1) Conosci l'Italia (Fais la connaissance de l'Italie) vol. VII, Il Paesaggio (le paysage), Touring club italien, 1962.

B — Population

Afin de mieux comprendre la situation démographique de la commune de Carbonia, il faut rappeler quelques facteurs spécifiques :

- a) La commune n'existe que depuis 27 ans, depuis la fin de 1937, et elle fut peuplée de personnes venant d'autres régions de l'île, pour la plupart, voisines de la zone de Carbonia.
- b) La population s'est établie dans la nouvelle commune en raison de l'attraction exercée par les possibilités d'emploi offertes par l'ouverture des charbonnages. Ces deux facteurs peuvent expliquer en partie la structure relativement jeune de la population.
- c) La baisse du niveau de l'emploi dans les mines, non compensée par de nouvelles activités économiques, a provoqué, dès 1948, le départ d'un nombre important d'habitants.
- d) La structure démographique n'a cessé d'être influencée par l'existence de mouvements migratoires continus : de 1938 à 1948 il s'agissait de considérables mouvements d'immigration originaires du reste de l'île, après 1948 c'est le mouvement vers l'extérieur qui a prévalu. Toutefois (cf. graphique des mouvements migratoires) la commune n'a jamais cessé au cours de son histoire d'être le siège d'un important brassage de population.

Tableau 3 Carbonia : Mouvement de la population

Année	Population	Immigrés	Émigrés
1950	47 858	1 763	2 433
1951	45 325	1 154	2 039
1952	45 841	1 281	2 048
1953	47 061	1 888	1 932
1954	47 286	1 523	2 416
1955	45 255	1 143	4 328
1956	44 686	1 472	3 054
1957	44 815	1 213	2 089
1958	40 854	992	5 737
1959	39 691	1 652	3 436
1960	39 847	1 251	1 843
1961	35 990	632	2 393
1962	35 872	1 271	2 311

La situation démographique actuelle présente — au recensement de 1961 — les caractéristiques essentielles suivantes :

- a) Une tendance constante de la population à diminuer, malgré le taux de natalité élevé (21 ‰), en raison de la persistance des mouvements migratoires vers l'extérieur (cf. graphique de la population et en particulier la ligne de tendance).
- b) Un certain dépeuplement de la classe des hommes de 25 à 45 ans, c'est-à-dire de la population en âge d'activité maximum.
- c) Malgré l'émigration, la structure démographique est encore singulièrement jeune, aussi bien par comparaison avec l'Italie qu'avec la Sardaigne, puisque les classes d'âge inférieures à 21 ans constituent à elles-seules 51 % de la population.

Il ne faut pas oublier que la situation est constamment en évolution. Il est difficile de faire des prévisions démographiques en raison de l'influence déterminante qu'exerce sur la population la situation dans le domaine de l'emploi ; si le marasme économique actuel se prolonge, les mouvements migratoires vers l'extérieur continueront, tandis que de nouvelles initiatives — prévues dans le cadre des plans mais pas encore réalisées — provoqueraient au contraire, en plus d'un reflux des émigrés, un mouvement d'immigration venant des régions agricoles défavorisées qui entourent le bassin.

1. Importance de la population

Tableau 4 Chiffre de la population, répartie en hommes et femmes au 31 décembre 1962

Rayon	Nombre d'habitants		
	Hommes	Femmes	Total
Carbonia	17 633	17 429	35 062

Accroissement naturel de la population au 31 décembre 1962: + 602 (1,68 %)

2. Migrations

Tableau 5

Année	Immigrés	Émigrés	Solde migratoire
1954	1 523	2 416	893
1955	1 143	4 328	3 185
1956	1 472	3 054	1 582
1957	1 213	2 089	876
1958	992	5 737	4 745
1959	1 652	3 436	1 784
1960	1 251	1 843	592
1961	632	2 260	1 628
1962	1 271	2 311	1 040

Source: Commune de Carbonia (Il n'est pas possible d'obtenir ces données réparties en hommes et en femmes)

3. Structure d'âge de la population

Tableau 6

(En chiffres absolus)

Rayon	Classes d'âge	Hommes	Femmes	Total
Carbonia	0 à 5 ans	2 506	2 449	4 955
	6 à 13 ans	4 005	3 992	7 997
	14 à 20 ans	2 583	2 522	5 105
	21 à 24 ans	1 004	1 011	2 015
	25 à 29 ans	950	1 080	2 030
	30 à 34 ans	981	1 219	2 200
	35 à 44 ans	2 033	2 128	4 161
	45 à 54 ans	2 158	1 601	3 759
	55 à 64 ans	1 048	865	1 913
	65 ans et plus	567	621	1 188
	Total	17 835	17 488	35 323

Source: X^e recensement général de la population, 1961.

Tableau 6 (suite)

(En %)

Classes d'âge	Carbonia			Italie		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 5 ans	14,0	14,0	14,0	10,4	9,6	10,0
6 à 13 ans	22,5	22,8	22,6	13,4	12,4	12,8
14 à 20 ans	14,5	14,4	14,4	11,2	10,4	10,8
21 à 24 ans	5,6	5,8	5,7	6,7	6,3	6,4
25 à 29 ans	5,3	6,2	5,8	7,6	7,3	7,5
30 à 34 ans	5,5	6,9	6,2	7,7	7,5	7,6
35 à 44 ans	11,4	12,2	11,8	12,8	13,0	12,9
45 à 54 ans	12,1	9,2	10,7	12,7	12,8	12,8
55 à 64 ans	5,9	5,0	5,4	9,2	10,0	9,6
65 ans et plus	3,2	3,5	3,4	8,3	10,7	9,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : X^e recensement général de la population, octobre 1961.

4. Distribution de la population

Le tableau 7 est limité à la commune de Carbonia

Tableau 7 Nombre de communes classées dans les diverses catégories de communes au 31-12-1962

Carbonia	20 000 à 50 000 habitants
----------	---------------------------

C – Possibilités de formation aux divers niveaux

La population scolaire fréquentant l'enseignement élémentaire et l'enseignement secondaire dépasse les 8 000 unités.

L'observance de la scolarité obligatoire au niveau de l'enseignement élémentaire est à Carbonia de 92,7 %, taux égal à celui du Piémont et de la Ligurie, c'est-à-dire des régions les plus avancées, alors que pour l'ensemble de la Sardaigne, ce taux est de 52,41 %. Pour l'enseignement secondaire inférieur et supérieur, le taux de fréquentation est respectivement de 83,8 % et de 26 %. Aux niveaux régional et national, les pourcentages sont les suivants pour le degré inférieur : Sardaigne, 62 % ; Italie, 68 % ; pour le degré supérieur Sardaigne, 18,3 % ; Italie, 21,1 %.

La ville dispose d'écoles élémentaires et d'écoles secondaires du degré inférieur et du degré supérieur. Toutefois, Carbonia n'échappe pas aux difficultés auxquelles l'enseignement doit faire face sur tout le territoire national, tout particulièrement en ce qui concerne les locaux.

Au cours des dernières années, l'administration communale a soutenu un remarquable effort, et la construction d'une centaine de nouvelles classes a amélioré la situation ; cependant il manque

encore de nombreux locaux dans le secteur de l'enseignement élémentaire. En raison de cette pénurie, il a fallu avoir recours à un roulement : certaines classes ayant cours le matin, les autres l'après-midi. Une semblable pratique est par ailleurs suivie en Italie, le problème de l'insuffisance des locaux est en effet général et existe même dans les grandes villes des régions les plus développées.

Le schéma suivant donne une représentation synthétique de la situation dans l'enseignement élémentaire, en ce qui concerne le nombre d'écoles et le nombre d'élèves :

Lieux d'implantation des écoles élémentaires	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves		
		Garçons	Filles	Total
Centre urbain	6	1 761	1 320	3 081
Faubourgs	4	560	523	1 083
Diverses agglomérations	17	215	212	427
Total	27	2 536	2 055	4 591

Source : Renseignements recueillis dans les écoles.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire — cf. tableaux 8 et 9 — on trouve des établissements d'enseignement moyen inférieur (depuis quelques années unifié et obligatoire pour tous les habitants de la ville) dans le centre urbain et dans deux faubourgs. L'insuffisance des locaux, leur délabrement, et leur surpeuplement se font sentir particulièrement dans ce secteur de l'enseignement.

Au niveau de l'école moyenne supérieure, le problème est d'un autre ordre et concerne le type de formation assuré par les écoles de la ville. Il y a à Carbonia des écoles classiques et commerciales mais il n'y existe pas d'école industrielle. Cette situation est commune à toute l'Italie méridionale, où l'on ne commence qu'actuellement à remédier à cette carence. Dans la situation actuelle, les étudiants de Carbonia et du Sulcis qui désirent fréquenter une école industrielle doivent se rendre à Cagliari.

En raison de l'absence de ce type d'école, il n'est pas possible de rédiger les tableaux 10, 11, 12 et 13, qui devraient contenir les informations relatives à l'enseignement technique inférieur et supérieur.

Bien qu'assez limitée, une possibilité de formation technique et de reclassement professionnel est offerte par les cours organisés par la société principale, la S.M.C.S., et le ministère du travail. A ce sujet, on renvoie aux tableaux 14, 15 et 16.

Une autre possibilité de formation pour les jeunes de Carbonia et des autres centres du bassin du Sulcis est représentée par l'école normale — pour la formation d'instituteurs, située à Iglesias, à 21,5 km de Carbonia.

1. Enseignement secondaire

a) Lieux d'implantation

Tableau 8 Lieux d'implantation d'écoles secondaires en mai 1964

Rayon	Lieux d'implantation, mai 1964
Carbonia	Centre urbain : 3 écoles moyennes inférieures 4 écoles moyennes supérieures Faubourgs : 2 écoles moyennes inférieures

b) Nombre d'élèves

Tableau 9 Nombre d'élèves fréquentant l'enseignement moyen de degré inférieur et de degré supérieur, réparti en garçons et filles et selon le type d'école — mai 1964.

Rayon	Nombre d'élèves		
	Garçons	Filles	Total
Carbonia ⁽¹⁾	2 024	1 680	3 704
Sardaigne ⁽²⁾			81 312

⁽¹⁾ Les chiffres pour Carbonia ont été recueillis sur place en mai 1964.

⁽²⁾ Les chiffres pour la Sardaigne n'existent pas répartis selon le sexe. Ils ont été recueillis dans: *L'istruzione scolastica e extra-scolastica in Sardegna, Centro regionale di Programmazione, Cagliari, 1964.* (Formation scolaire et extra-scolaire en Sardaigne, Centre régional de programmation).

2. Enseignement supérieur

L'université est établie à Cagliari. On y trouve les facultés suivantes: droit, économie et commerce, philosophie et lettres, école normale supérieure, médecine et chirurgie, sciences mathématiques, physiques et naturelles, pharmacie, polytechnique.

3. Enseignement technique de degré inférieur

Ce type d'école ne se trouve pas à Carbonia.

4. Enseignement technique de degré supérieur

Comme il a été expliqué plus haut, il ne se trouve pas d'école de ce type à Carbonia.

5. Formation au niveau de l'entreprise

Tableau 14 Lieu d'implantation de l'entreprise dotée d'une école professionnelle — mai 1964

Rayon	Lieu d'implantation	Entreprise
Carbonia	Centre urbain	Società Mineraria Carbonifera Sarda S.M.C.S.

Tableau 14 (suite) Cours de reclassement professionnel ayant été organisés par la S.M.C.S.

Durée	Type de formation	Nombre d'élèves		Situation des élèves admis
		admis	qualifiés	
Mars 1962 — mai 1963	Mécanographe	15	10	Employés déjà engagés
Mars 1962 — mars 1963	Expert thermotechnicien (I)	34	20	30 experts géomètres diplômés 4 experts déjà engagés
Avril 1962 — octobre 1963	Machiniste	40	40	Ouvriers déjà engagés
Mai 1962 — juin 1963	Secrétaire d'entreprise	22	13	Employés déjà engagés
Juin 1962 — avril 1963	Électricien	55	33	Ouvriers déjà engagés
Juin 1962 — février 1963	Mécanicien (I)	33	18	Ouvriers déjà engagés
Mars 1963 — mars 1964	Expert-thermotechnicien (II)	28	12	Experts et géomètres non diplômés
Avril 1963 — décembre 1963	Mécanicien (II)	19	19	Ouvriers déjà engagés
Septembre 1963 — déc. 1963	Soudeur (I)	18	18	Ouvriers déjà engagés
Septembre 1963 — févr. 1964	Programmeur électronique	13	3	11 employés déjà engagés, 2 géomètres non diplômés
Novembre 1963 — déc. 1963	Soudeurs (II)	23	18	Ouvriers déjà engagés

Source : Informations fournies par la S.M.C.S.

Cours de reclassement professionnel à la S.M.C.S. actuellement en cours

Début	Type de formation	Nombre d'élèves admis	Situation des élèves
Juin 1962	Analyste	24 ⁽¹⁾	Ouvriers déjà engagés
Juin 1964	Mécanicien (III)	37	Ouvriers déjà engagés
Juin 1964	Électricien (II)	42	Ouvriers déjà engagés
Juin 1964	Maçon	13	Ouvriers déjà engagés
Août 1964	Mécanicien (IV)	42	Ouvriers déjà engagés
Août 1964	Électricien (III)	40	Ouvriers déjà engagés
Août 1964	Électricien (IV)	40	Ouvriers déjà engagés
Octobre 1964	Technicien électromécanicien	14	Géomètres et experts récemment diplômés avec obligation d'engagement pour ceux qui obtiendront la qualification.

⁽¹⁾ Le nombre d'ouvriers qualifiés à la fin du premier cycle théorique conclu le 28 février 1963 est de 12.

Source : Données fournies par la S.M.C.S.

6. Formation technique ou reclassement professionnel des adultes

a) Lieux d'implantation et types de formation

Tableau 15

Rayon	Lieu d'implantation	Types de formation Mai 1964			
		Métallurgie	Électro-technique	Travail du bois	Construction
Carbonia	Carbonia	+	+	+	/

b) Nombre d'élèves

Tableau 16 Nombre d'élèves des centres de formation professionnelle pour adultes

Rayon	Nombre d'élèves		
	1961-1962	1962-1963	1963-1964
Carbonia	140	160	457

D – Concentration de l'industrie

Comme il a été exposé dans l'introduction, il n'y a pratiquement à Carbonia qu'une seule entreprise industrielle, qui appartient au secteur de l'industrie extractive : la S.M.C.S. Les quelques autres activités productrices ont un caractère artisanal.

Tableau 17 Nombre des entreprises occupant plus de 10 personnes et effectif de leur personnel, en octobre 1961

Commune	Classe industrielle Cod. N.I.C.E.	Unités locales ⁽¹⁾	Effectif du personnel
Carbonia	Industrie extractive	6	3 486

Source : IVe recensement général de l'industrie et du commerce, octobre 1961.

(¹) Par unité locale, on entend l'établissement (ou le corps d'établissements, non la personne juridique) situé à un endroit donné, et où a lieu la production ou la vente de biens, ou la prestation de services.

E – Zoning industriel

La commune de Carbonia ne possède pas de véritable plan d'aménagement, et les données concernant la destination des terrains n'ont par conséquent qu'une valeur indicative et furent fournies par la Commission de la « zone homogène ». Cette zone correspond à une des portions de territoire dans lesquelles la Sardaigne a été divisée dans le cadre du programme de développement prévu au plan de redressement et elle correspond plus particulièrement au territoire englobant la région de Carbonia, du Sulcis et de l'Iglesiente.

La situation du zoning industriel est indiquée dans la carte figurant dans un fascicule séparé.

a) Terrains communaux immédiatement utilisables

La parcelle destinée à être utilisée comme terrain industriel et immédiatement disponible est indiquée sur la carte. Le raccordement avec les services de distribution d'eau et d'électricité y est possible immédiatement, quant au gaz, il n'est distribué, dans toute la zone de Carbonia, qu'en bombonnes. Ce terrain est situé entre les principales voies de communication routières et ferroviaires.

Tableau 18 Terrains industriels directement utilisables en 1964

Rayon	Commune	Situation				Superficie en m ²	Raccordement aux réseaux de distribution		
		dans la commune	Route	Voie fer- rée	Cours d'eau		eau	électricité	gaz
Carbonia	Carbonia	+	+	+	—	.	+	+	/

b) Terrains communaux dont la destination à l'utilisation industrielle est en préparation

Les terrains industriels non directement utilisables ne sont pas indiqués sur la carte. Dans cette zone, le raccordement immédiat avec les réseaux de distribution d'eau et d'électricité n'est pas possible ; les terrains sont toutefois situés à proximité des voies de communications routières et ferroviaires.

Tableau 19 Terrains industriels communaux en préparation

Rayon	Commune	Situation				Superficie en m ²	Raccordement aux réseaux de distribution		
		dans la commune	Route	Voie ferrée	Cours d'eau		eau	électricité	gaz
Carbonia	Carbonia	+	+	+	—	.	—	—	—

Pour broser un tableau complet des possibilités de développement industriel de la zone de Carbonia, il faut tenir compte de la zone plus étendue prévue dans le Plan, et qui englobe le Sulcis et l'Iglesiente, ayant accès à la mer — Porto Scuso — Port Vesme — Sant'Antioco — à quelques kilomètres de la ville.

II — Structure professionnelle

L'absence d'industries de transformation et la diminution du volume de l'emploi dans l'industrie minière font que le pourcentage de personnes ayant une profession (chômeurs y compris) est parmi les plus bas d'Italie : 32,7 % pour 39,1 % en Sardaigne et 46 % dans l'ensemble du pays. Parallèlement le pourcentage de jeunes en quête d'un premier emploi est extrêmement élevé (4,3 % pour 1,4 % en Sardaigne comme en Italie).

L'absence d'industries de transformation et le type particulier de main-d'œuvre qu'exigent les mines, expliquent le pourcentage extrêmement bas de main-d'œuvre féminine occupée : 12,8 % pourcentage inférieur à la moyenne de la Sardaigne et particulièrement éloigné de la moyenne de l'Italie : 25,1 %.

La zone de Carbonia offrirait donc à de nouvelles entreprises industrielles un riche potentiel de main-d'œuvre en raison de la grande importance de la population jeune des deux sexes. La bonne formation de base de ces jeunes, supérieure à la moyenne des régions du sud de l'Italie, compense l'absence de formation professionnelle spécifique, caractéristique des zones méridionales défavorisées.

Tableau 20 Rapport entre population active et population en âge de travailler en 1961

Secteur	Population active			Population de 14 à 65 ans (1961)			1:2(%)		
	1			2			3		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	7 568	1 110	8 678	10 757	10 426	21 183	70,4	10,6	41,0

Tableau 21 Composition de la population active — Carbonia

Secteurs d'activité	Population active en 1961 ⁽¹⁾					
	Hommes		Femmes		Total	
	chiffres absolus	%	chiffres absolus	%	chiffres absolus	%
Agriculture	539	7,1	20	1,8	559	6,5
Industrie	5 305	70,1	189	17,0	5 494	63,3
Services	1 724	22,8	901	81,2	2 625	30,2
Total	7 568	100,0	1 110	100,0	8 678	100,0

(1) Le recensement englobe dans ces chiffres les chômeurs inscrits à l'Office du travail, qui, en 1961, étaient plus de 1000, ainsi qu'une partie des artisans.

Source : X^e recensement général de la population, octobre 1961.

III — Structure économique

A — Volume de l'emploi dans l'industrie

1. Importance de l'industrie

Le bassin du Sulcis constitue, avec l'Iglesiente voisin, la région de la Sardaigne, dont la tradition industrielle, limitée sans doute au secteur minier, est la plus ancienne. Le reste de la région est encore principalement agricole — en effet, 37,7 % de la population active de la Sardaigne sont occupés dans l'agriculture — bien que quelques entreprises industrielles nouvelles se soient établies dans l'île sous l'impulsion des stimulants apportés par la Cassa per il Mezzogiorno et par le plan de redressement de la Sardaigne.

A Carbonia, le pourcentage de personnes occupées dans l'agriculture est extrêmement bas : 6,5 %, ce qui s'explique entre autres par les maigres possibilités offertes par la zone en ce domaine ; le pourcentage de personnes occupées dans l'industrie par rapport à l'ensemble de la population active est, au contraire, extrêmement élevé et supérieur à la moyenne de l'Italie : 63,3 % à Carbonia, pour 37,7 % en Sardaigne et 40,4 % en Italie — il faut toutefois tenir compte dans l'appréciation de ces chiffres, du faible pourcentage que représente, dans la commune, la population active par rapport à la population résidente.

Le pourcentage de la population occupée dans le secteur tertiaire rejoint, au contraire, les moyennes régionale et nationale : 30,2 % à Carbonia, 31,3 % en Sardaigne et 30,6 % en Italie.

Il n'a pas été possible, au niveau communal, de classer les entreprises suivant le nombre de personnes qu'elles occupent, le tableau suivant indique toutefois les effectifs des entreprises d'une certaine importance.

Tableau 22 Effectif du personnel occupé dans l'industrie en ‰ de la population active

Carbonia	Total	401,7
----------	-------	-------

2. Structure de l'emploi dans l'industrie

a) Composition de l'emploi dans l'industrie

Tableau 23 Entreprises industrielles et effectif du personnel

Classes industrielles Cod. N.I.C.E.	Carbonia	
	Unités locales (1)	Effectif du personnel
Industrie extractive 1	6	3 486

Source : IV^e recensement général de l'industrie et du commerce, octobre 1961.

(1) Par unité locale on entend l'établissement (ou l'ensemble d'établissements, non la personne juridique) situé en un lieu donné et où s'effectue la production ou la vente de biens, ou la prestation de services.

b) Emploi dans l'industrie pour les différentes classes industrielles et selon la taille des entreprises

La plupart des activités industrielles sont exercées dans des entreprises n'occupant pas 10 personnes et ne sont donc pas citées dans ce tableau.

Tableau 24 Effectif du personnel des entreprises industrielles occupant 10 personnes ou plus, selon la taille des entreprises et les différentes classes industrielles. (au 30 décembre 1964)

Classes industrielles	Effectif du personnel						Total
	10 à 50	50 à 100	100 à 200	200 à 500	500 à 1000	1000 et plus	
111.1						3 486	3 486

B — Autres emplois

Comme il apparaît dans le tableau 21, le niveau de l'emploi dans le secteur agricole est très bas — 559 personnes occupées, ce qui représente 6,5 % de la population active ; le secteur tertiaire, au contraire, occupe 2 625 personnes, c'est-à-dire 30,2 % de la population active. Ces chiffres proviennent du IX^e recensement général de la population, d'octobre 1961.

IV — Situation sur le marché de la main-d'œuvre

Le bassin du Sulcis est, depuis plus de trente ans, caractérisé par la présence d'une économie à structure uniforme, reposant sur la seule industrie extractive, et plus particulièrement sur une seule grande société industrielle, la Società Mineraria Carbonifera Sarda (S.M.C.S.), qui se consacre à l'exploitation des gisements charbonniers de la zone. On peut dire qu'il n'existe pas d'autres entreprises industrielles, puisque les modestes activités artisanales exercées dans la zone ne peuvent être considérées comme telles. Un faible pourcentage de travailleurs est occupé dans la construction, qui n'est actuellement pas très prospère.

Les gisements de charbon sont très riches : on évalue la réserve de combustible présente dans le sous-sol à 500 millions de tonnes. Toutefois, depuis un certain temps, leur exploitation a dû être limitée en raison de la qualité du charbon et de l'accroissement de la consommation d'autres

combustibles tels que le mazout. Simultanément, l'introduction de méthodes d'extraction modernes, mécanisées, a réduit la main-d'œuvre occupée dans les mines dans des proportions considérables. Le nombre de personnes occupées dans l'industrie extractive est descendu de plus de 17 000 en 1947 à 3 486 actuellement (selon les informations de la S.M.C.S. — au 31 décembre 1964).

La situation sur le marché de l'emploi est totalement stationnaire.

L'industrie extractive, qui aujourd'hui n'assure qu'à grand peine un emploi aux membres de son personnel, ne peut absorber le potentiel de main-d'œuvre que constituent les jeunes. L'émigration a donc jusqu'ici constitué la seule issue pour l'excès de main-d'œuvre.

A — Demandes d'emploi

1. Effectif de la main-d'œuvre inscrite du sexe masculin

Tableau 25 Demandeurs d'emploi au 31 avril 1964

Catégories	Agriculture	Industrie	Commerce Transports	Employés	Main-d'œuvre non spécialisée	Pers. fréquentant cours et chantiers d'apprentissage	Total
Chômeurs	—	237	59	33	216	7	552
Chômeurs de moins de 21 ans	—	73	19	17	60	33	202
Total	—	310	78	50	276	40	754
Moins de 21 ans en quête d'un premier emploi	—	175	18	44	47	135	419
Total	—	485	96	94	323	175	1 173

Remarque : Il n'a pas été possible de rassembler plusieurs relevés. Toutefois, comme la situation sur le marché de la main-d'œuvre est stationnaire, les chiffres relatifs à une même année ne peuvent être fort différents. Il n'a pas été possible d'obtenir les informations relatives à l'ensemble de la région (Sardaigne).

2. Durée du chômage chez la main-d'œuvre masculine inscrite

Il n'a pas été possible de recueillir ces informations ni pour la commune de Carbonia, ni pour le reste de la région. Il n'est donc pas possible de rédiger le tableau 26.

3. Structure d'âge des chômeurs inscrits du sexe masculin

Seules sont connues les indications déjà données par le tableau 25, c'est-à-dire la répartition des chômeurs de moins de 21 ans et de plus de 21 ans. Le tableau 27 répète ces indications sous une forme plus synthétique :

Tableau 27 Âge des chômeurs inscrits à l'Office du travail

Chômeurs de plus de 21 ans	552	} 621
Chômeurs de moins de 21 ans	202	
Jeunes de moins de 21 ans en quête d'un premier emploi	419	

4. Insuffisance de l'emploi

Comme il a déjà été dit à plusieurs reprises, l'industrie extractive, qui constitue pour ainsi dire la seule vraie industrie de la région, procure du travail à environ 3 500 personnes. Une nouvelle mécanisation des procédés d'extraction pourrait encore réduire ce personnel. Quelques possibilités d'emploi peuvent résulter par exemple de la mise à la pension de travailleurs, — l'âge moyen pour la pension des mineurs est de 44 ans —, mais ceci n'apporte pas de solution au problème de l'insuffisance de l'emploi. L'absence d'industries de transformation ne permet pas de prévoir une amélioration de la situation dans ce domaine.

B — Offres d'emploi

Pour les raisons exposées plus haut, il n'existe pour ainsi dire pas d'offres d'emploi. Toute entreprise industrielle qui voudrait s'établir à Carbonia, y trouverait une main-d'œuvre suffisante, de sexe masculin comme de sexe féminin, et constituée surtout de jeunes : chaque année, en effet, il se présente sur le marché de la main d'œuvre de Carbonia environ 1 000 jeunes des deux sexes.

La même situation, d'insuffisance de l'emploi, est généralisée à toute la Sardaigne ; et la pénurie de possibilités de travail s'est traduite pour toute l'île en un flux continu d'émigrants en direction, soit des régions industrielles du nord de l'Italie, soit de l'étranger.

Il n'est par conséquent pas possible de rédiger le tableau 28.

C — Mouvement quotidien de la main-d'œuvre

Il n'existe pas d'informations relatives aux mouvements quotidiens de la main-d'œuvre. On peut toutefois supposer que de tels déplacements de main-d'œuvre sont inexistantes ou presque. La majorité des travailleurs est, en effet, constituée de mineurs, qui habitent dans la ville, dans des logements construits par la S.M.C.S., à proximité des mines.

Il n'est donc pas possible de rédiger les tableaux 29 et 30.

ITALIE

Gênes – Ligurie

I — Description générale

A — Situation géographique et infrastructure

1. Situation géographique

Délimitation de la région étudiée. — A seulement été pris en considération le centre Italsider, appelé « Oscar Sinigallia » situé à Gênes-Cornigliano, la section de Novi Ligure dans la province d'Alessandria (Piémont) et les centres mineurs situés dans diverses communes des provinces de Gênes et de Savone étant laissées de côté.

On a tenu compte, pour la délimitation de la région étudiée, du lieu de résidence de la main-d'œuvre employée dans le centre lui-même.

Cet examen a fourni la preuve que 88,34 % de la main-d'œuvre résident à Gênes tandis que 11,56 % seulement résident en dehors de Gênes, dans plus de 70 communes différentes.

Analyser la zone englobant à 100 % les lieux de résidence de la main-d'œuvre aurait étendu à plusieurs provinces la région à prendre en considération, ce qui aurait alourdi l'analyse elle-même et l'aurait peut-être rendue peu compréhensible. C'est pour cette raison qu'il a été jugé préférable d'identifier la région à étudier avec la ville de Gênes qui comprend de nombreuses communes autrefois indépendantes et qui ont été absorbées administrativement par la grande ville.

En compensation, la description de la situation géographique, placée en tête de l'analyse, a été augmentée d'un bref aperçu historico-économique, relatif à l'industrialisation de la région.

La Ligurie. La région ligure s'étend administrativement sur les territoires de 4 provinces : Gênes, Savone, Imperia, La Spezia. Les usines sidérurgiques sont situées dans les provinces de Gênes et de Savone.

Bien que ses frontières administratives traversent souvent la ligne de partage des eaux (voir plan), la région ligure n'en est pas moins très étroite. Formant un arc autour de la mer ligure, elle s'en élève tout à coup en formant une côte escarpée qui laisse place à de courtes plages et plaines. Partout, elle présente une faible profondeur et ne constitue donc qu'une étroite bande côtière. Là où elle est la plus large, cette bande ne pénètre dans les terres que de 30 km à peine, à vol d'oiseau ; lorsqu'elle se rétrécit le plus, elle ne s'étend que jusqu'à 5 ou 6 km de la mer, comme au nord de Pegli. L'étroitesse de sa superficie, l'exiguïté de la bande montagneuse qui la constitue et sa faible courbure qui rend presque nulle son extension en latitude lui donnent une unité physique remarquable, bien que son territoire s'étende assez bien dans le sens de la longitude et appartienne à deux systèmes montagneux différents et constitués de roches de nature diverse.

Plus encore que de sa structure montagnaise, l'unité physique de la région dérive de la douceur inhabituelle du climat, lequel est plus doux que ne le laisserait supposer la latitude en raison de sa situation en bordure de la mer.

La Ligurie est l'accès naturel de la plaine du Pô à la mer, elle est la région la plus peuplée et elle compte parmi les plus riches et les plus industrialisées de toute la péninsule. Bien plus, le port de Gênes a eu et a actuellement un arrière-pays qui dépasse les limites de l'État et, avec Savone et les autres ports voisins (à considérer comme un seul ensemble), il est le siège d'importantes industries navales, sidérurgiques et mécaniques.

Déjà, d'après le recensement de 1951, un peu plus des deux tiers de sa population active — presque les sept dixièmes — étaient occupés dans l'industrie, les transports, le commerce, les établissements de crédit et d'assurance ; l'agriculture n'occupait qu'un sixième à peine de la population active.

Dans le recensement de 1951, la Ligurie occupe la troisième place pour le revenu individuel avec l'indice 147,1 (moyenne pour l'Italie = 100), immédiatement après la Lombardie et le Val d'Aoste, indice 147,9, et avant le Piémont, 141,5.

En Ligurie comme dans le reste de l'Italie, *l'industrie lourde* a connu au cours des années des fortunes diverses.

En 1881, par exemple, la société Ansaldo voyait le nombre de ses ouvriers se réduire d'un bon quart par rapport à la situation de 20 ans auparavant, et sa production diminuer environ de moitié. Mais trente années plus tard, au début de la première guerre mondiale, en 1916, nous la trouvons disposant d'un capital de 30 millions — environ 6 milliards et plus d'aujourd'hui —, à la tête de plusieurs établissements, parmi lesquels une usine sidérurgique, et dotée d'un chantier naval et de diverses usines d'équipement de navires : l'ensemble de ces établissements occupait environ 8 000 ouvriers, dix fois plus que 50 ans auparavant.

Cet édifice si puissant s'écroula immédiatement après la première guerre mondiale, en 1922, mais cette désagrégation devait être suivie d'un renouveau ⁽¹⁾. Tandis que certaines des usines les plus importantes traversaient de dures périodes de crise ou déclinaient, certaines usines de moindre importance au contraire prospéraient et s'agrandissaient grâce à leur souplesse et à leur adaptabilité aux productions nouvelles. Les industries de traitement de l'acier, dont une moitié à peu près de la production nationale était assurée par la seule Ligurie, se développaient toujours davantage ⁽²⁾.

La présence de ports tels que Gênes et Savone, qui constituent un accès facile et par la voie la plus économique, la mer, pour le fer, les ferrailles et le charbon ; la présence d'une longue tradition dans le domaine de l'armement et d'une abondante main-d'œuvre spécialisée qui se transmet le métier de père en fils ; la proximité des gisements de fer les plus importants parmi ceux du patrimoine réduit qui est le nôtre, la proximité de sources d'énergie électrique, et, enfin, la nature même de la côte, font de la Ligurie la région de la péninsule dans laquelle les industries lourdes ont toujours trouvé et trouvent encore actuellement les conditions les plus favorables.

Nous ne pourrions pas comparer, en principe, les données des différents recensements industriels pour les divers critères pris comme base de travail ; mais comme dans ce secteur de l'industrie ligure les grands établissements industriels dominent de loin et qu'au contraire les divergences apparaissant dans les recensements concernent surtout les entreprises les plus petites et tout particulièrement l'artisanat, les erreurs auxquelles nous nous exposons en comparant les données dans ce cas particulier devraient être minimales. Lors du recensement de 1911 déjà, les industries ligures travaillant et utilisant les métaux occupaient 49 000 personnes, ce qui représentait environ

⁽¹⁾ Morandi, *Storia della grande industria in Italia*, (Histoire de la grande industrie en Italie). Bari, 1931, p. 212 - 251.

⁽²⁾ Grande, *Liguria* - Turin, 1929, p. 174.

37 % du total des personnes occupées dans les industries ligures. Vingt-cinq ans plus tard, en 1937, ce contingent de travailleurs s'était accru d'au moins une bonne moitié ; on comptait à peu près 10 000 personnes occupées dans les industries métallurgiques ; plus de 67 000 dans les industries mécaniques qui comprennent précisément les chantiers navals pour les constructions métalliques. A cette dernière date encore, la population ouvrière des industries métallurgiques et mécaniques représentait 40 % des personnes occupées dans l'industrie ligure, ce qui montre clairement la prééminence de ces branches d'activité. Lors du recensement industriel de 1951, le nombre des personnes occupées dans les industries sidérurgiques et mécaniques s'élevait au moins à 80 000, ce qui représentait 51 % de la population industrielle ligure.

Certaines de ces industries ont aujourd'hui changé de nom, de patron ou d'actionnaire ; certaines ont été absorbées, d'autres au contraire se sont agrandies, en ont absorbé d'autres plus petites ou ont créé des filiales sous la même raison sociale. Cependant, ce complexe ligure, concentré sur une courte bande côtière et caractérisé par la grande dimension de ses usines, reste le plus grand d'Italie pour certains secteurs de l'industrie lourde.

L'industrie métallurgique ligure qui est principalement une industrie sidérurgique, comme l'essentiel de l'industrie mécanique est constitué par l'industrie de construction navale, représentait donc déjà selon le recensement de 1951 un dixième au moins de l'ensemble de l'industrie métallurgique italienne en ce qui concerne le personnel occupé, un neuvième en ce qui concerne la force motrice, plus d'un tiers en ce qui concerne les capitaux engagés. Elle suivait — à distance il est vrai — le groupe lombard et le groupe Piémont/Val d'Aoste en ce qui concerne la population occupée mais elle les précédait tous deux — et de beaucoup — en ce qui concerne les capitaux.

Il n'y avait alors en Ligurie que 4 centres sidérurgiques : Savone, Voltri, Sestri et Pra ; mais avant la fin du siècle d'autres hauts fourneaux s'installèrent à Bolzaneto et à Savone (1).

L'essentiel de la sidérurgie ligure est concentré à Gênes. Une importante partie de la main-d'œuvre et de l'énergie est absorbée par les imposantes aciéries de Cornigliano.

Un centre relativement moins important que celui de la Grande Gênes se trouve à Savone, contrôlé lui aussi par l'I.R.I., des centres de moindre envergure se trouvent à Vado et à Lerici, des centres encore plus modestes sont disséminés ailleurs.

L'industrie mécanique. — Pour l'industrie mécanique également, le groupe ligure vient en troisième position après les groupes lombard et piémontais ; presque un quart du personnel occupé travaille dans les chantiers de démolition et de construction de navires.

Jusqu'à la moitié du siècle dernier ou un peu plus tard, les chantiers navals de Gênes, Naples et Venise étaient renommés dans le monde entier et une partie de la centaine de milliers de tonnes représentant le tonnage moyen annuel des navires en bois mis à flot était commandée par l'étranger. Et la tradition séculaire cultivée par un labeur constant avait formé des ouvriers excellents dans leur art de telle sorte que même en terre étrangère, la renommée des charpentiers et ouvriers voiliers italiens était honorée et le fruit de leur travail était recherché et généreusement rétribué. Il n'y avait homme de mer de quelque expérience qui ne pût reconnaître au premier coup d'oeil dans les mers les plus diverses et les plus éloignées le navire génois ; le « barco » comme les marins ligures avaient coutume de l'appeler dans leur jargon (2). Avec l'apparition de la navigation à vapeur et des navires en fer, c'en fut fini de l'art et de la longue expérience de nos charpentiers et

(1) Confindustria, *L'industrie italienne au milieu du XX^e siècle*, Bardi, Rome 1953, p. 288.

(2) Roncagli, *L'industrie dei trasporti marittimi, in 50 anni di storia italiana* (L'industrie des transports maritimes — Cinquante ans d'histoire italienne). Édité par l'Academia dei Lincei, vol. I (Milan 1911), p. 3.

de nos calfats et tandis que les constructions en bois se réduisaient à un tonnage toujours plus modeste, la construction de navires en fer fut timidement entreprise en Italie également, à peu près à cette époque.

En Ligurie, les premiers chantiers de navires en fer apparurent à Sampierdarena : le chantier Ansaldo (1853), transféré à Sestri une douzaine d'années plus tard ; le chantier de la Foce installé à Gênes en 1854, dans lequel fut construit le premier brigantin en fer de la marine sarde et qui plus tard fut absorbé par l'Odero installé à Sestri Ponente en 1871, et d'autres moins importants ; cependant, à Livourne, à peu près à la même période, s'établissaient les chantiers Orlando.

A la veille de la première guerre mondiale, on trouvait en Ligurie les chantiers Ansaldo de Sestri Ponente et Savona de Cornigliano, appartenant au groupe Ansaldo ; les chantiers Odero de Sestri Ponente et de Gênes (Foce), appartenant au groupe Terni ; les chantiers de la mer Tyrrhénienne de Riva Trigoso qui appartenaient au groupe Piaggio ; le chantier du Muggiano, du groupe Fiat.

La crise du premier après-guerre et celle de 1930 avaient amené la fermeture ou réduit à de seules activités de réparation les anciens chantiers de Savone qui appartenaient au groupe Ansaldo et ceux de la Foce appartenant à l'Odero : tous deux dans la Grande Gênes ; les chantiers de la Méditerranée de Pietra Ligure, le chantier Cerusa à Voltri et d'autres encore dans différentes régions d'Italie.

Au début de la dernière guerre, le groupe Ansaldo disposait des chantiers de Sestri Ponente et de Voltri ; le groupe Odero, lui aussi contrôlé par l'I.R.I., possédait le chantier de Muggiano ; à Riva Trigoso près de Sestri Levante se trouvaient les chantiers de la Mer Tyrrhénienne ; à Pietra Ligure près de Savone ceux de la Méditerranée (1).

Il est permis d'affirmer qu'un tiers au moins de la capacité de production de l'industrie de constructions navales italienne de l'époque appartenait aux chantiers ligures, lesquels auraient pu produire par eux-mêmes des navires pour un tonnage moyen annuel d'une centaine de milliers de tonnes.

Au total, il existerait aujourd'hui en Ligurie au moins 22 chantiers à Sestri Ponente, Muggiano, Riva trigoso et Pietra Ligure ; environ un tiers des chantiers italiens. Le nombre des chantiers n'a plus la même importance que jadis, parce que ceux-ci utilisent actuellement des parties préfabriquées ; mais si nous nous rappelons que ces industries ligures occupent environ un tiers du personnel de la construction navale de toute l'Italie et que la quantité d'énergie électrique utilisée représente à peu près le même pourcentage, je pense qu'il nous est permis de dire que les chantiers ligures représentent au moins un tiers de la production de toute l'Italie dans le domaine de la construction navale. Et ce qui est plus important encore, elle assure un débouché à plusieurs autres industries : industries mécaniques, du bois, de l'ornementation, etc. Dans les autres industries mécaniques les plus apparentées à celles de la construction navale, nous trouvons des quantités moins importantes de personnel occupé qui s'élèvent pourtant à plusieurs milliers dans les usines de fabrication de machines et d'appareils électriques ou de machines motrices, dans des établissements de réparation de machines, dans des fonderies, dans des usines fabriquant des charpentes métalliques et ainsi de suite.

Et naturellement, la majorité des personnes occupées dans l'industrie mécanique ligure réside à Gênes précisément où sont concentrés les deux tiers de la main-d'œuvre et de la force motrice ; le dernier tiers étant réparti entre La Spezia, Savone, Sestri Levante, Vado, Finale, Pietra Ligure, Cogoleto, etc.

(1) Confindustria; *L'industria italiana alla metà del secolo XX* (L'industrie italienne au milieu du XX^e siècle), *op. cit.* p. 392.

Les autres industries. — En venant de l'Ouest, après avoir dépassé les huileries, les moulins, les fabriques de pâtes alimentaires et la fabrique de ciment du port d'Imperia, ou les chantiers de la Méditerranée de Pietra Ligure, nous trouvons tout à coup dans la belle rade de Vado protégée par le cap du même nom des vents dominants (sirocco et vents du midi), un grand centre d'établissements importants : ceux de l'Ilva pour les matériaux réfractaires ; celui de la Brown-Boveri pour les machines et le matériel électriques ; celui de la Forni-coke, de la Monteponi ; et les importants entrepôts de combustible liquide de l'Agip, de l'Esso-Standard et de la Shell, de la Socony et de la Petrocaltex qui disposent en tout de 12 oléoducs d'un diamètre de 200 à 300 mm actionnés par des pompes capables d'aspirer 300 à 500 t/h de liquide pour chacun des quatre débarcadères. Il semble que la rade de Vado (province de Savone), déjà équipée pour le déchargement de pétroliers de tonnage moyen aura une vocation de port pétrolier. A Vado toujours la Fiat a fait depuis un certain temps l'acquisition d'un million de m² pour y construire un complexe industriel.

Du dépôt de la Petrocaltex part l'oléoduc d'une longueur de 150 km qui amène le pétrole brut à la raffinerie de San Martino di Trecate à quelques kilomètres de Novara et qui a une capacité annuelle de 900 000 tonnes ^(1,2,3).

Après encore quelques kilomètres sur la Via Aurelia, nous arrivons à Savone où nous trouvons encore immédiatement à côté du port les gigantesques hauts fourneaux et les aciéries de l'Italsider (ex Ilva), la grande usine de construction mécanique et de charpentes métalliques de la Servettaz Bavesi ; de nombreuses tanneries, verreries, fabriques de matériaux réfractaires, diverses autres usines de moindre importance et un nouveau chantier naval possédant son propre quai et ses propres engins de déchargement.

A l'intérieur, à une vingtaine de kilomètres du port de Savone, mais reliée à celui-ci par deux transporteurs d'une capacité totale de 800 t/h de charbon, se trouve la vaste plaine de San Giuseppe di Cairo au delà de la ligne de faite des Appennins, qui peut être considérée comme un prolongement de la zone portuaire de Savone, ainsi que Pedrini le fait remarquer à juste titre. Un important réseau ferroviaire desservi aussi par un parc ferroviaire adéquat assure des possibilités de liaison aux grands établissements de la Cokitalia et de la Montecatini, cette dernière étant productrice d'ammoniaque.

Suivons la route côtière pendant une trentaine de kilomètres vers le levant : nous voyons se succéder le long de la mer quelques dizaines de chantiers relativement modestes, à Cogoleto la fabrique de tubes de l'Italsider, quelques fonderies, et nous apercevons non loin de la mer ou vers l'intérieur des terres des filatures de coton qui se font plus nombreuses aux approches du grand centre. A l'entrée de la Grande Gênes, à Voltri, nous trouvons tout à coup le grand complexe de l'Ansaldo. A Multedo, à gauche de la rivière Varenna, à l'extrémité occidentale du port de Gênes, se trouve le petit port pétrolier avec les dépôts et les débarcadères qui permettent l'accostage des grands pétroliers ^(4,5).

Un peu plus loin, à Sestri, nous trouvons les chantiers navals et la fonderie de l'Ansaldo dont une filiale, sous le nom d'Ansaldo - Fossati fabrique des tracteurs pour l'exportation et d'autres machines tandis que la nouvelle usine San Giorgio, qui a elle aussi fusionné avec l'Ansaldo produit,

(1) Fermi ; « Le zone industriali dei porti Liguri » (Les zones industrielles des ports ligures) ; Boll. Uff. Consorzio Autonomo Porto di Genova, octobre 1948.

(2) Pedrini ; I Porti delle Riviere Liguri (Les ports des riviera ligures), vol. XVI de « Memorie di geografia economica » (Mémoires de géographie économique), Naples, Consiglio Nazionale delle Ricerche, 1957.

(3) Milone F. ; *L'Italia nelle economia delle sue regioni* (Étude économique des différentes régions de l'Italie, vol. IV, *La Liguria* (La Ligurie) ; Turin, Boringhieri, 1958.

(4) Ruffini ; « Relazione del Presidente del Consorzio al Comitato del 30 gennaio 1958 » (Exposé du 30 janvier 1958 du président du consortium devant le comité), Boll. Uff. di quel consorzio autonomo.

(5) Fioritto ; « I trasporti marittimi di petrolio ed il porto di Genova » (Les transports maritimes de pétrole et le port de Gênes) ; — *Ibid.*

à côté d'une usine fabriquant des instruments de précision, les machines électriques les plus diverses allant des appareils électro-ménagers jusqu'aux équipements de grandes centrales. C'est ici, entre Sestri et Cornigliano, bordant de deux côtés les chantiers de l'Ansaldo et s'avancant dans la mer, que se trouve l'aéroport de Gênes ⁽¹⁾.

Immédiatement après en direction de l'est, s'élève l'impressionnante usine sidérurgique à cycle intégral de la Cornigliano.

Aux côtés de la même société, nous trouvons les aciéries de Campi et de Pontedecimo, tandis qu'au delà du Polcévera la Cornigliano a son propre môle pour le déchargement direct des minerais et des combustibles et qui constitue également la tête de l'oléoduc Gênes - Rho d'une capacité annuelle de plus d'un million et demi de tonnes. A l'arrière de la zone portuaire de Cornigliano, nous trouvons l'usine de construction mécanique et d'outillage de l'Ansaldo.

Si nous poursuivions notre route, nous devrions choisir entre la vallée du Polcévera où se succèdent également des entreprises dont l'importance n'est pas négligeable, le port de Gênes où sont rassemblés chantiers, dépôts, entrepôts et usines et la vallée du Bisagno qui n'est pas dépourvue non plus d'entreprises et usines.

Poursuivant notre route sur la Riviera du Levant, où les activités industrielles, si elles existent, présentent un caractère moins concentré, nous arrivons au complexe industriel de La Spezia où, parmi de nombreux établissements industriels dont une raffinerie de pétrole, nous trouvons les chantiers du Muggiano et de l'Ansaldo et plusieurs gros établissements de l'industrie mécanique.

Tableau 1 Population des localités principales

Localité	Nombre d'habitants
Gênes	1 031 091

2. Infrastructure

a) Routes

Gênes qui est entre autres le port le plus important d'Italie a connu ces dernières années un impressionnant développement de ses voies de communication avec le reste du territoire italien et donc aussi avec les autres pays d'Europe.

A côté de la vieille route d'État appelée Via Aurelia qui présente un excellent soutènement et une belle vue panoramique, mais dont le tracé est extrêmement sinueux et rendu plus difficile par les nombreuses traversées de village, route qui s'étend jusqu'à La Spezia au Sud (112 km) et jusqu'à la frontière française au Nord (162 km), nous trouvons aujourd'hui l'autoroute Gênes - Milan (143 km) à double voie de roulement et un premier tronçon (Gênes - Savone 46 km) de l'autoroute Gênes - Savone - Fossano qui est en voie d'achèvement.

⁽¹⁾ Données relatives au trafic à l'aéroport de Gênes en 1962 : Nombre des arrivées d'avions : 276, des partances : 277. Passagers débarqués : 3 652, embarqués : 3 294.

En empruntant la N 35 jusqu'à Serravalle (55 km) et la N 35 bis de Serravalle à Alessandria (23 km) on peut atteindre Vercelli par la N 31 (57 km), puis Novara (N 11 - 23 km), enfin Domodossola et la Suisse (N 228 — 48 km), Aoste (N 26 — 70 km), le tunnel du Mont Blanc (N 26 bis — 37 km) et le col du petit Saint-Bernard (55 km) ; la N 35 permet d'atteindre également Asti et Turin (N 10 — 177 km).

L'autoroute Gênes - Savone - Fossano, une fois terminée, rejoindra la N 28 à 14 km de son point de jonction avec la N 393 qui mène à Turin par Savigliano et Moncalieri (87 km).

Il faut noter encore une route au parcours difficile qui conduit directement de Gênes à Plaisance mais qui a perdu désormais une partie de son intérêt en raison de la possibilité d'emprunter l'auto-route jusqu'à Tortona, puis la N 10 Tortona - Voghera - Plaisance - Mantoue (248 km) en direction de Padoue et Venise (131 km) et dont l'utilité sera moindre encore après la construction de l'auto-route Turin - Plaisance.

Un réseau dense de routes provinciales dans l'arrière-pays de Gênes permet un déplacement aisé des personnes et marchandises.

b) Voies ferrées

On peut considérer comme ligne principale la ligne du littoral Gênes - Pise - Rome (501 km) qui se poursuit au Nord en direction de Turin par Novi et Alessandria (169 km) ; en direction de Ventimiglia par San-Remo (154 km) ; en direction de Milan par Tortone et Voghera (153 km). Importante également est la ligne Alessandria - Novara - Luino à la frontière suisse (211 km).

D'autres lignes à trafic souvent intense bien que local sont les lignes vers Alessandria, Mortara, Arona (179 km) ; vers Alessandria, Mortara, Milan (176 km) ; vers Ovada, Acqui Terme, Asti, Turin (163 km).

c) Trafic dans le port de Gênes

Tableau 2 Trafic dans le port de Gênes en 1962

Mouvement des navires				Mouvement des marchandises		Mouvement des passagers	
Arrivées		Départs		Débarquées		Débarqués	
Nombre	TN ⁽¹⁾ en milliers de tonnes	Nombre	TN ⁽¹⁾ en milliers de tonnes	(En milliers de tonnes)	(En milliers de tonnes)	(En milliers)	(En milliers)
Navigation internationale directe							
4 952	18 573	4 704	17 090	18 830	1 565	69	62
Navigation internationale d'escale							
1 855	4 653	2 078	6 085	1 561	392	24	16
Navigation de cabotage							
2 660	3 651	2 586	3 298	3 847	560	141	138

(1) TN = tonnage net, c'est-à-dire le volume des espaces clos du navire utilisables pour le chargement commercial.

B – Population

1. Importance de la population

Tableau 3 Population par sexe

Localité	Population résidente		
	Hommes	Femmes	Total
Gênes	492 983	538 108	1 031 091

2. Migrations

Les données de l'état civil ne présentent pas un caractère d'exactitude parce qu'aussi bien l'émigrant que l'immigrant ne se soumet pas aux déclarations obligatoires, sinon partiellement et toujours avec beaucoup de retard.

Nombre des personnes dont le nom a été rayé des listes d'état civil en 1960 en Ligurie : 38 041, c'est-à-dire 2,2 % de la population italienne.

3. Structure d'âge de la population

Tableau 6 La population résidente par sexe et par âge de la ville de Gênes
(En chiffres absolus)

Classes d'âge	Hommes	Femmes	Total
jusqu'à 6 ans	34 690	33 279	67 969
6 à 14 ans	44 425	43 569	87 994
14 à 21 ans	44 368	44 119	88 487
21 à 25 ans	29 327	29 764	59 091
25 à 30 ans	35 802	36 625	72 427
30 à 35 ans	40 214	41 483	81 697
35 à 40 ans	39 752	42 676	82 428
40 à 45 ans	30 924	34 562	65 486
45 à 50 ans	37 840	42 493	80 333
50 à 55 ans	38 348	42 176	80 524
55 à 60 ans	33 564	37 656	71 220
60 à 65 ans	27 270	33 435	60 705
Plus de 65 ans	56 459	76 271	132 730
Total	492 983	538 108	1 031 091

Tableau 6 a Structure d'âge de la population exprimée en pourcentages

(En %)

Classes d'âge	Gênes			Italie		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
jusqu'à 6 ans	7,04	6,18	6,59	10,6	9,7	10,1
6 à 14 ans	9,01	8,10	8,54	13,4	12,3	12,9
14 à 21 ans	9,00	8,20	8,58	9,6	8,8	9,2
21 à 25 ans	5,95	5,53	5,73	8,3	7,8	8,0
25 à 30 ans	7,26	6,81	7,03	7,7	7,4	7,5
30 à 35 ans	8,60	7,71	7,92	7,8	7,5	7,7
35 à 40 ans	8,06	7,93	7,99	7,4	7,4	7,4
40 à 45 ans	6,27	6,42	6,35	5,3	5,5	5,4
45 à 50 ans	7,68	7,90	7,79	6,3	6,4	6,4
50 à 55 ans	7,78	7,84	7,81	6,2	6,3	6,3
55 à 60 ans	6,81	7,00	6,91	5,1	5,2	5,2
60 à 65 ans	5,53	6,21	5,89	4,1	4,7	4,4
plus de 65 ans	11,45	14,17	12,87	8,2	10,8	9,5
Total	100,00	100,00	100,00	100,0	100,0	100,0

4. Distribution de la population par catégories de communes

Puisque cette étude se limite à la seule ville de Gênes, le tableau 7 n'a pas été rédigé.

C — Possibilités de formation aux divers niveaux

- a) Lieux d'implantation
- b) Nombre d'élèves

1. Enseignement secondaire

Tableaux 8-9 Instituts d'enseignement secondaire dans la province de Gênes (1962—1963)

Nombre d'instituts :	156
Nombre d'élèves :	29 026

Observation : Les chiffres ci-dessus concernent la province de Gênes. Nous n'avons pu recueillir de chiffres précis pour la seule ville de Gênes.

2. Enseignement supérieur

Gênes possède une université comprenant les facultés suivantes :

- Droit,
- Sciences politiques,
- Sciences économiques et commerciales,
- Philosophie et lettres,

- Langues et littératures étrangères modernes,
- Médecine et chirurgie,
- Pharmacie,
- Sciences mathématiques, physiques et naturelles,
- Chimie et chimie industrielle,
- Sciences biologiques,
- Géologie,
- Faculté polytechnique.

3. Enseignement technique de degré inférieur

a) Lieux d'implantation

Tableau 10 Lieux d'implantation et types de formation

Lieux d'implantation	Écoles classées selon le type de formation qu'elles assurent								Total
	Écoles techniques		Instituts professionnels						
	industrielles	commerciales	Travail des métaux et sidérurgie	Électro-technique	Bois et charpentes	Chimie	Activités maritimes	Autres types de formation	
Gênes-Centre	3	2						4	9
Gênes-Pra				1				1	1
Gênes-Sestri			1	1					2
Gênes-Cornigliano			1						1
Gênes-Solzaneto			1		1	1			3
Gênes-Sanpierdarena								1	1
Gênes-Nervi								1	1
Gênes-S.Mario								1	1
Province de Gênes	2	2	1				1		19
Liguria sauf Gênes et sa province		19			20				6
Total Ligurie									64

b) Nombre d'élèves

Tableau 11 Nombre d'étudiants en chiffres absolus

Type d'école	Nombre d'instituts		Nombre d'étudiants			
	Province de Gênes	Ligurie	Province de Gênes	Ligurie (1)		
				Masculins	Féminins	Total
Écoles techniques industrielles	5	19	382	827	927	1 754
Écoles techniques commerciales	4		307			
Instituts professionnels	16	20		1 735	1 329	3 064
Total	25	39		2 562	2 256	4 818

(1) Les chiffres pour la Ligurie englobent les 4 provinces (Gênes, Imperia, Savone, La Spezia) et concernent l'année scolaire 1961—1962.

Les chiffres relatifs à la ville et à la province de Gênes se réfèrent toujours à l'année scolaire 1962-1963.

4. Enseignement technique secondaire de degré supérieur

a) Lieux d'implantation

Tableau 12 Lieux d'implantation et types de formation

Zone	Lieux d'implantation	Types de formation				Total
		Instituts techniques industriels	Instituts techniques nautiques	Instituts techniques commerciaux et pour géomètres	Instituts techniques pour filles	
Gênes	Gênes centre	5	2	11	1	19
Province de Gênes	Province		1	4		5
Ligurie sauf Gênes et sa province	Provinces d'Imperia, Savone et La Spezia	2	2	15		19
Total général		7	5	30	1	43

b) Nombre d'élèves

Tableau 13 Nombre des étudiants

Type de formation	Gênes		Province de Gênes		Ligurie			
	Nombre d'écoles	Nombre d'étudiants	Nombre d'écoles	Nombre d'étudiants	Nombre d'écoles	Nombre d'étudiants		
						Masculins	Féminins	Total
Instituts techniques industriels	5			2 981	7	4 754	30	4 784
Instituts techniques nautiques	2		1	1 069	5	1 864	1	1 865
Instituts techniques commerciaux et pour géomètres	11		4	2 309				
Instituts techniques commerciaux					20	3 555	2 634	6 189
Instituts techniques pour géomètres					10	1 318	23	1 341
Instituts techniques pour filles	1			113	1		113	
Total	19		5	6 472	43	11 491	2 801	14 179

Année 1962—1963

Année 1961—1962

Les études techniques de niveau universitaire sont représentées par la faculté de polytechnique et par la faculté de sciences mathématiques, physiques et naturelles.

La faculté de polytechnique renferme :

Une section formant des ingénieurs civils (construction, hydraulique, transports);
les sections de mécanique, d'électrotechnique, de chimie, de science navale et mécanique, d'électronique, d'architecture.

La faculté de sciences comprend les sections suivantes :

Chimie industrielle,
Mathématiques,
Physique (générale et appliquée),
Sciences naturelles,
Biologie,
Géologie.

Le nombre des étudiants

de la faculté de polytechnique est de 1 305 ;
de la faculté de sciences 931.

5. Régimes de formation à l'échelon de l'entreprise

Tableau 14

Province de Gênes	Lieux d'implantation	Entreprises et centres	Types de formation
	Gênes	I.R.I.	Cours biennal : travail des métaux, ouvriers des chantiers, métiers de l'armement
	Gênes-Certosa	I.N.A.P.L.I.	Travail des métaux, électriciens, opérateurs de cadres de commande, modeleurs, expéditionnaires, métiers du tourisme
	Gênes	E.N.A.L.C.	Expéditionnaires, métiers du tourisme
	Gênes-Sestri	C.I.F.A.P. (I.R.I.)	Cours biennaux : forgerons, mouleurs, soudeurs, serruriers Cours triennaux : mécaniciens, électriciens, fraiseurs, tourneurs
	Gênes-Quarto	Ass. ind. edili (Ass. des ind. du bâtiment)	Maçons, charpentiers, ferronniers, pontonniers, carreleurs
	Gênes	Ente naz. Istruzione prof. grafica (Off. nat. d'ens. prof. des métiers de l'imprimerie)	Compositeurs, graveurs typographes, relieurs et apprêteurs

I.N.A.P.L.I.: Istituto Nazionale Assistenza Professionale ai Lavoratori dell'Industria. (Institut national d'aide professionnelle aux travailleurs de l'industrie)

E.N.A.L.C.: Ente Nazionale Assistenza ai Lavoratori del Commercio. (Office national d'assistance professionnelle aux travailleurs du commerce)

C.I.F.A.P.(I.R.I.) : Centro I.R.I. per la Formazione e l'Addestramento Professionale. (Centre I.R.I. Institut pour la reconstruction nationale — pour la formation et le reclassement professionnels)

Les cours d'enseignement technique et professionnel pour travailleurs sont organisés par le ministère du travail en accord avec le ministère de l'instruction publique et souvent avec la collaboration des organisations professionnelles. D'autres cours sont organisés par ces mêmes organisations professionnelles ainsi que par divers offices et sont reconnus par le ministère du travail.

Des cours libres sont organisés par les associations provinciales d'enseignement technique, qui, à la fin du cycle, délivrent un certificat de fréquentation et de profit. Enfin, d'autres encore sont financés par les associations précitées et organisés par des offices locaux ou par des particuliers.

En résumé, les cours en question peuvent être classés suivant l'organisme qui en assure le financement et l'organisation :

- Cours de l'État ;
- Cours reconnus par l'État ;
- Cours des associations provinciales d'enseignement technique (libres) ;
- Cours financés par les associations provinciales d'enseignement technique (libres).

6. Formation technique ou reclassement professionnel des adultes

a) Lieux d'implantation

Tableau 15 Lieux d'implantation et types de formation

Gênes et province	<p>Cours professionnels industriels et commerciaux (au nombre de 64)</p> <p>Environ un tiers des établissements sont consacrés à la formation industrielle, qui comprend :</p> <p>Le travail des métaux, L'électricité, L'ébénisterie, La charpenterie, La construction.</p> <p>Dans les deux tiers restants, nous trouvons les sections suivantes :</p> <p>Typographie, Administration, Calcul et comptabilité, Langues étrangères, Formation hôtelière et touristique, etc.</p>
Ligurie	<p>Cours de première instruction, qualification et information, de spécialisation et de perfectionnement</p> <p>L'enseignement couvre les domaines suivants :</p> <p>Agriculture (1 317 participants) Industrie (5 229 participants) Artisanat (3 947 participants) Commerce (8 520 participants) Marine (18 participants) Divers (880 participants)</p>

b) Nombre d'élèves

Tableau 16 Nombre d'inscrits aux cours de perfectionnement et de reclassement professionnel

Localité d'implantation	Nombre d'écoles	Nombre d'inscrits
Gênes et province (1962-1963)	64	12 822
Ligurie (1961—1962)		19 911

D — Concentration de l'industrie

Tableau 17

Commune	Nombre d'entreprises	Unités locales	Total des effectifs des entreprises
Gênes	2 172	8 214	115 759

E — Zoning industriel

a) Terrains communaux désignés comme terrains industriels

Dans sa lettre datée du 23 septembre 1964, le secrétaire général de la commune de Gênes a confirmé l'impossibilité de déterminer momentanément les terrains destinés à l'établissement d'industries, le plan d'aménagement du territoire communal étant en cours d'élaboration.

b) Terrains communaux dont la destination à l'utilisation industrielle est en préparation

Pour les motifs exposés sous le point a il n'a pas été possible de déterminer ces terrains, fût-ce à titre d'information.

II — Structure professionnelle

Le tableau 20 donne la relation entre la population active et la population à l'âge actif dans la ville de Gênes.

Tableau 20 Rapport entre la population active et la population à l'âge actif (de 14 à 65 ans) par sexe dans la ville de Gênes

Population active		Population à l'âge actif		Rapport 1:2 en %	
1		2			
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
307 849	89 758	357 409	384 989	86,1	23,3

Le tableau 21 reproduit la répartition de la population active dans les principaux secteurs d'activité.

Tableau 21 Population active de la ville de Gênes, répartie par sexe et par secteur d'activité

Secteur d'activité	Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture	18 571	6,0	6 787	7,6	25 358	6,4
Industrie	141 593	46,0	22 616	25,2	164 209	41,3
Autres secteurs	138 633	45,0	55 690	62,0	194 323	48,9
Personnes en quête d'un premier emploi	9 052	3,0	4 665	5,2	13 717	3,4
Total	307 849	100,0	89 758	100,0	397 607	100,0

III — Structure économique

A — Volume de l'emploi dans l'industrie

1. Importance de l'industrie dans la région étudiée par rapport à l'ensemble de l'Italie

Tableau 22 Importance de la population occupée dans l'industrie pour la ville de Gênes, la Ligurie et l'ensemble de l'Italie selon les données de l'annuaire stat. it. 1963

Zone	Emplois dans l'industrie	Population active	‰
Ville de Gênes	164 209	397 607	413
Ligurie	272 171	682 680	399
Italie	7 886 181	20 096 000	392

2. Structure de l'emploi dans l'industrie

a) Composition de l'emploi

Tableau 23 Effectif du personnel dans les entreprises industrielles pour la province de Gênes (En chiffres absolus) ⁽¹⁾

Classes d'industrie	Effectifs du personnel		
	Hommes	Femmes	Total
12	269	44	313
140	1 124	26	1 150
20 B	4 798	3 151	7 949
234	561	1 473	2 034
232	248	198	446
235	345	1 693	2 038
243	1 850	3 483	5 333
242	1 400	119	1 519
29	801	390	1 191
260	1 448	54	1 502
251	3 382	90	3 472
344	16 999	969	17 968
36	16 225	2 019	18 244
37	4 498	968	5 466
39	808	233	1 041
359	8 390	422	8 812
38	10 995	751	11 746
33	3 230	590	3 820
31	2 857	1 783	4 640
32	1 629	224	1 853
301	368	142	510
39	339	296	635
27	1 119	718	1 837
28	1 948	533	2 481
30	508	451	959
40	26 889	286	27 175
403	3 326	110	3 436
511	1 643	167	1 810
520	418	16	434
Total	118 415	21 399	139 814

⁽¹⁾ Les chiffres cités ci-dessus concernent la province de Gênes, nous n'avons pu en effet recueillir ces indications, différenciées selon le sexe, pour la ville de Gênes. Pour les chiffres totaux de la ville, voir ci-après la partie du tableau 23 concernant la ville de Gênes.

Tableau 23 (suite) Effectif du personnel dans les entreprises industrielles pour la province de Gènes (En pourcentages)

Classes d'industrie	Effectif du personnel		
	Hommes	Femmes	Total
12	0,19	0,03	0,22
140	0,81	0,02	0,83
20B	3,43	2,25	5,68
234	0,40	1,05	1,45
232	0,18	0,14	0,32
235	0,25	1,21	1,46
243	1,32	2,49	3,81
242	1,00	0,09	1,09
29	0,57	0,28	0,85
260	1,03	0,04	1,07
251	2,42	0,06	2,48
344	12,16	0,69	12,85
36	11,61	1,44	13,05
37	3,23	0,69	3,92
39	0,57	0,17	0,74
359	5,97	0,30	6,27
38	7,86	0,54	8,40
33	2,32	0,42	2,74
31	2,06	1,28	3,34
32	1,16	0,16	1,32
301	0,26	0,10	0,36
39	0,24	0,21	0,45
27	0,80	0,52	1,32
28	1,40	0,38	1,78
30	0,36	0,32	0,68
40	19,24	0,21	19,45
403	2,38	0,08	2,46
511	1,18	0,12	1,30
520	0,30	0,01	0,31
Total	84,70	15,30	100,00

Tableau 23 (suite) Emploi dans les différentes classes d'industrie de la ville de Gènes

Classes d'industrie	Unités locales	Personnes occupées	
		En chiffres absolus	En pourcentage du total
12	7	135	0,12
140	27	626	0,54
20 B	385	6 805	5,88
220	3	456	0,39
234	18	279	0,24
232	11	443	0,38
235	158	1 345	1,16
243	1 349	4 471	3,86
242	956	1 163	1,01
29	65	1 130	0,98
260	290	949	0,82
251	676	2 250	1,95
344	43	15 214	13,14
36	356	16 362	14,14
37	51	5 281	4,56
39	141	803	0,69
359	1 734	7 239	6,25
38	44	9 919	8,57
33	240	2 834	2,45
31	225	4 075	3,52
320	36	1 715	1,48
301	61	439	0,38
27	55	943	0,82
28	231	2 412	2,08
39	53	429	0,37
30	70	894	0,77
40	707	20 958	18,11
403	197	3 265	2,82
511	32	1 484	1,28
512	11	1 173	1,01
520	18	268	0,23
Total	8 250	115 759	100,00

b) Emploi dans les différentes classes d'industrie pour la province de Gênes

Tableau 24

Classification	Effectif du personnel						Total
	11 à 50	51 à 100	101 à 250	251 à 500	501 à 1000	1001 à plus	
12	13	55	344	—	—	4 094	4 506
140	455	88	181	—	—	—	724
20B	771	749	1 837	2 907	2 693	8 812	17 769
234	155	60	655	1 146	650	—	2 666
232	37	—	—	—	—	—	37
235	335	52	383	407	816	—	1 993
243	301	240	227	343	—	—	1 111
242	27	—	—	—	—	—	27
29	103	61	—	—	881	—	1 045
260	126	63	—	—	—	—	189
251	428	383	—	—	—	—	811
344	311	538	324	264	732	34 978	37 147
36	1 437	1 439	2 061	1 665	1 975	1 167	9 744
37	180	326	519	280	609	3 823	5 737
39	131	—	108	—	—	—	239
381 — 384 — 391 — 304 369 — 379 — 393 — 396 344 — 351 — 352 — 359 362 — 367	1 314	113	294	359	—	—	2 080
38	229	252	1 232	395	—	34 229	36 337
33	581	207	627	408	818	4 804	7 445
31	992	676	304	623	—	1 459	4 054
320 — 111 — 112 — 274 — 311	117	137	236	—	2 053	1 919	4 462
301	81	61	157	—	—	—	299
27	603	191	169	1 071	—	—	2 034
28	725	366	535	—	—	—	1 626
302	206	—	142	—	—	—	348
39	130	—	248	267	—	—	645
40	3 328	1 679	2 355	2 083	581	3 490	13 516
403	511	532	216	759	—	—	2 018
511	48	—	108	—	862	1 929	2 947
512	—	—	—	—	—	1 201	1 201
520	82	63	140	—	—	—	285
Total	13 757	8 331	13 402	12 977	12 670	101 905	163 042

B — Autres emplois

	Unités locales	Personnes occupées	
		En chiffres absolus	En % du total
Agriculture, chasse et pêche	121	360	0,14
Autres secteurs	26 948	131 975	53,20

IV — Situation sur le marché de la main-d'œuvre

A — Demandes d'emploi

1. Effectif de la main-d'œuvre inscrite de sexe masculin

Les données relatives à ce sujet ne sont publiées qu'avec beaucoup de retard. Nous ne disposons aujourd'hui que des chiffres au 31 décembre 1960. Comme la situation a beaucoup changé dans ce domaine au cours des 5 dernières années et qu'elle est d'autre part toujours fort mouvante, nous n'avons pas trouvé utile de rédiger le tableau 25 en question. Il faut remarquer d'autre part qu'il n'y a pas de chômage dans la ville de Gênes si ce n'est que comme phénomène casuel et tout à fait momentané. Des manifestations sporadiques de chômage peuvent se rencontrer saisonnièrement dans le secteur de la construction.

2. Durée du chômage

Voir paragraphe 1.

3. Structure d'âge des chômeurs de sexe masculin

Les indications font défaut.

4. Insuffisance de l'emploi

Voir paragraphe 1.

B — Offres d'emploi

Les données font défaut.

C — Mouvement quotidien de la main-d'œuvre (navette)

Les données font défaut.

ITALIE

Piombino

1 — Description générale

A — Situation géographique et infrastructure

1. Situation géographique

Cadre régional. — La zone en question embrasse un petit nombre de communes relevant de deux provinces, Livourne et Grosseto. Les provinces de Livourne et de Grosseto font partie de la région administrative de la Toscane. La Toscane est limitée à l'est par la mer Tyrrhénienne, au nord par l'Emilie - Romagne, au nord-nord-ouest sur une faible étendue par la Ligurie, au nord-est par les Marches, à l'est par l'Ombrie et au sud par le Latium.

Il a été difficile de rassembler les informations, étant donné que les communes considérées comme faisant partie de la zone à analyser, relèvent des deux provinces de Livourne et de Grosseto et que souvent les indications manquaient d'homogénéité.

Pour compléter le tableau qui sera peu à peu esquissé avec les données de la présente étude, nous estimons par conséquent utile de mentionner certaines caractéristiques de géographie économique de la Toscane, en nous référant en particulier à la province de Livourne, qui comprend la ville de Piombino et la plupart des communes considérées.

Concentrée en quatre zones (Livourne, Piombino, Ile d'Elbe, Rosignano Marittimo), l'activité industrielle de la province de Livourne, qui repose principalement sur de grands complexes, donne le ton à toute l'économie du territoire.

Ce grand secteur de production — comprenant en tout premier lieu les industries minières, sidérurgiques, métallurgiques et mécaniques, suivies immédiatement par l'industrie chimique — est situé à proximité des grands centres du trafic maritime concentré dans les trois principaux ports de la province : Livourne, Piombino et Portoferraio.

La prédominance industrielle est nette ; mais les communes situées en dehors de ces quatre zones d'industrie sont presque exclusivement agricoles.

Pour compléter la physionomie économique de cette province, il convient de citer les activités touristiques qui, en mettant en valeur la beauté naturelle des îles et des côtes livournaises, ont enregistré ces dernières années un essor très net.

La structure scolaire pour la formation professionnelle des jeunes ne répond pas encore de manière satisfaisante aux exigences croissantes impliquées par le développement industriel ininterrompu qui a caractérisé cette province dans le second après-guerre.

Parmi les besoins les plus urgents, citons le développement des écoles de préparation professionnelle du premier degré dont l'absence se fait de plus en plus sentir.

Industrie. — L'activité du secteur métallurgique revêt une importance primordiale du fait de la présence de deux grands établissements d'échelle nationale : L'Ilva (actuellement Italsider), les Altiforni et Acciaierie d'Italia et la Magona d'Italia. Le premier est extrêmement important : on y pratique la sidérurgie à cycle intégral avec production de fonte aux hauts fourneaux, d'acier et de laminés en blooms, billettes, largets et profilés, ainsi que de laminés à froid, bandes et tôles noires, galvanisées, étamées ou plombées.

Dans le secteur métallurgique, on trouve en outre de nombreuses fonderies produisant des moulages.

L'industrie mécanique est représentée avant tout par les Chantiers navals d'Ansaldo, qui sont parmi les plus grands d'Italie pour les constructions de vaisseaux militaires et de navires commerciaux et pour les travaux navals en général. On y compte quatre chantiers principaux, un bassin de carénage, 185 mètres de quai pour l'armement des bateaux, des ateliers, des entrepôts, des services divers et des bureaux.

D'autres ensembles d'une certaine importance méritent également d'être considérés : ce sont la Whitehead Moto Fides, spécialisée dans la mécanique de précision et plus précisément dans la fabrication de métiers rectilignes et circulaires pour fabriques de bas ; la S.P.I.C.A., autre industrie mécanique de précision, la Tubi Bonna et autres établissements de moindre importance, mais tous opérant dans ce secteur avec un maximum d'efficacité.

Il convient de mentionner aussi l'industrie extractive, pratiquée dans l'Ile d'Elbe, principalement par deux grands complexes industriels : Ferromin et Montecatini, produisant du minerai de fer et des pyrites.

Dans les mines de San Carlo, commune de San Vincenzo, on extrait le calcaire utilisé par l'industrie chimique de la Solvay à Rosignano pour la production de bicarbonate de soude, de soude caustique, etc. L'industrie chimique a en effet enregistré ces dernières années un développement considérable : elle est représentée dans la province par le groupe Solvay, la S.O.L.V.I.C., la Società italiana del Litopone, la Carlo Marchi, la Montecatini, la Cheddite, dont les productions portent sur le carbonate de soude, la soude caustique, le bicarbonate, le lithopone et les sels de baryum, l'acide sulfurique, les superphosphates et les cendres de pyrite, le silicate de sodium et même les explosifs.

Dans le secteur pétrolier, on trouve le grand ensemble de la S.T.A.N.I.C. sorti des ruines de la guerre, doté d'installations extrêmement modernes pour le raffinage du pétrole brut et le traitement d'une gamme importante de produits.

De nombreux moulins et fabriques de pâtes alimentaires, une sucrerie, une brasserie, des distilleries, des installations de raffinage des huiles végétales, des conserveries, des confiseries, des fabriques de boissons gazeuses et de cédrats candis, constituent l'essentiel de l'industrie alimentaire dans la région de Livourne.

Les industries textiles et les industries du vêtement et de l'habillement n'occupent qu'une modeste place. Le calzificio di Livorno et les Maglierie Artigiani Riunite se distinguent cependant par leur haut niveau de production.

Certaines entreprises, dont la plus grande est installée à Livourne, représentent l'industrie du bois et notamment celle du meuble.

Dans le secteur du caoutchouc, Pirelli, anc. S.I.C.E., avec une production non négligeable de câbles électriques et téléphoniques, et le Gommificio Italiano occupent une place importante.

Voies de communication. — Au point de vue des communications ferroviaires, étant donné que la largeur du territoire, long de 90 km, ne dépasse pas 20 km, la ligne Rome - Turin, qui le traverse dans toute sa longueur, et d'autres lignes de moindre importance qui la complètent répondent de manière satisfaisante aux besoins du trafic. Parmi les lignes secondaires, nous rappellerons Campiglia Marittima - Piombino, Cecina - Saline, Cecina - Collesalvetti et Livourne - Collesalvetti. Enfin, Livourne est reliée de manière rapide avec les centres de Gênes, Turin, Milan, Venise, Florence, Ancône et Rome.

Le réseau routier, s'il permet de relier les grands centres et les petits, est insuffisant pour les liaisons avec le reste de l'Italie et avec l'Europe.

Les liaisons routières constituant une partie importante de la présente étude seront traitées à part.

Les canaux accessibles aux bateaux jusqu'à 600 tonnes facilitent à l'intérieur de la province le transport des marchandises « pauvres » et s'étendent jusqu'à Pise grâce au « Canale navigabile dei Navicelli ».

La navigation maritime aboutit principalement au port de Livourne qui est la principale escale de la Toscane et une des plus importantes de la Péninsule.

Viennent ensuite les petits ports de Piombino, Portoferraio, Punta Calamita, Calvo, Capraia, etc., connus pour leur importance à la fois industrielle et touristique. Un excellent service relie par mer l'île d'Elbe au port de Piombino, point d'arrivée et de départ tant pour le trafic touristique en direction de l'île que pour le trafic intéressant les grandes industries représentées par l'Ilva et la Magona d'Italia.

La ville de Piombino. — La Porto Falesia romaine. Aucun doute que l'origine de cette ville ne soit très ancienne, comme le donne à penser sa position et la sécurité de son port ; il est certain qu'elle remonte à une époque bien antérieure à Rome ; le faubourg de Populonia qui se trouvait à la pointe nord du promontoire, entretenait déjà au VIII^e siècle avant Jésus Christ des relations commerciales intenses avec l'Orient ; les tombeaux retrouvés dans cette région montrent qu'elle a été habitée dès l'âge du fer. Outre ces nécropoles, les vestiges de murailles étrusques et la « Rocca medioevale » (forteresse médiévale) suscitent un grand intérêt, ce qui ne fait pas oublier au touriste la proximité de la pittoresque plage de Baratti.

Cependant l'importance de Piombino ne repose aujourd'hui ni sur son histoire, ni sur l'intérêt touristique qu'elle suscite, mais bien sur les grandes entreprises métallurgiques et, accessoirement, sur l'activité de son port. Au début du siècle, Piombino comptait environ 10 000 habitants ; ce nombre aura quintuplé sous peu.

Au delà du Canale di Piombino, on aperçoit l'île d'Elbe dans toute sa splendeur.

Délimitation de la zone à étudier. — Pour délimiter cette zone, nous nous en sommes tenus, pour éviter toute confusion possible, au critère adopté par le Professeur Pier-Francesco Bandettini dans sa publication (1). Bandettini écrivait : « Il n'est pas facile de déterminer la zone d'influence d'un centre industriel, soit que les limites de cette zone aillent en s'élargissant au fur et à mesure du développement, soit que l'on puisse considérer divers critères pour définir la longueur du rayon d'attraction de ce centre.

(1) Pier-Francesco Bandettini : « Piombino e la sua area di influenza economica » in « *La tradizione di Piombino* », publié pour le compte d'Italsider de Gênes, Lang, éditeur, septembre 1963.

A notre avis, un critère essentiel, surtout du point de vue économique et social, consiste à délimiter le territoire dans lequel le revenu du travail produit dans le centre industriel est transformé en biens de consommation finals.

Cela revient à considérer, en même temps que le territoire du centre industriel proprement dit, les zones voisines où prend naissance le flux quotidien de travailleurs vers le centre lui-même.

On comprend bien l'incertitude d'un tel critère que l'on pourrait appeler « de l'irradiation du revenu produit », incertitude provenant du fait qu'au fur et à mesure que le centre industriel progresse, une grande partie de la population résidant dans les zones primitivement intéressées à ces mouvements de va-et-vient est absorbée par le centre lui-même. Les migrations journalières vers les lieux où sont situées d'importantes usines ne sont en effet que le prélude de migrations de longue durée qui se produiront dès que les travailleurs, ayant consolidé leur situation, se fixeront sur le lieu même de leur travail.

Toutefois, les déplacements domicile-travail qui se produisent pendant la période au cours de laquelle les activités industrielles se développent, mouvements qui sont presque toujours assez amples, provoquent un décalage géographique entre le revenu produit (et plus précisément la part distribuée aux travailleurs salariés) et le revenu consommé. Ce décalage entraîne logiquement un renforcement de l'économie des pays et des bourgades où résident les travailleurs qui se rendent dans le centre de développement, créant dans ces endroits les conditions d'une transformation socio-économique rapide.

C'est précisément ce qui se produit actuellement dans l'un des centres les plus importants de l'industrie sidérurgique italienne, Piombino, dont la zone d'influence économique, déterminée par les migrations journalières vers le grand complexe industriel de l'Italsider, s'étend sur une zone de plus de 1 310 km², zone plus vaste que toute la province de Livourne dont relève administrativement la ville de Piombino.

Cette zone s'identifie avec une région géographique bien circonscrite, puisqu'elle comprend toute la région agricole des collines littorales de Piombino et près de 70 % des territoires qui constituent la région agricole des collines littorales de Follonica (1).

Cette zone couvre grosso-modo les territoires des communes suivantes :

Province de Livourne :

- Piombino
- Cecina
- Campiglia Marittima
- Castagneto Carducci
- San Vincenzo
- Suvereto
- Bibbona
- Sassetta

Province de Grosseto :

- Massa Marittima
- Gavorrano
- Follonica
- Scarlino.

(1) Institut Central de Statistique : « Circonscriptions statistiques », Rome. Il ne faut pas oublier que les régions agricoles sont constituées par des communes contiguës jouissant des mêmes conditions naturelles (situation, relief, géologie, climat, etc.) et culturelles (cultures actuelles ou potentielles).

De ces communes partent chaque jour, en direction de Piombino, d'importants groupes d'ouvriers et d'employés qui travaillent au centre sidérurgique d'Italsider.

D'après les données les plus récentes, il s'agit d'une zone comptant plus de 124 000 habitants, avec une densité de 95 habitants au km².

On remarquera que l'on n'a pas fait entrer dans cette zone l'île d'Elbe qui, du point de vue commercial et du point de vue du trafic, gravite indubitablement autour de Piombino. Mais il s'agit d'une gravitation de nature différente de celle considérée ici, car dans le cas de l'île d'Elbe, c'est Piombino qui bénéficie du revenu produit dans l'île notamment à la suite du développement des activités touristiques qui y est intervenu.

Parmi les communes visées plus haut, les suivantes ont été déclarées « déprimées » au sens de l'article 8 de la loi n° 635 du 20 juillet 1957 et bénéficient d'avantages fiscaux particuliers pour l'implantation d'industries nouvelles :

Bibbona
Castagneto Carducci
Sassetta
San Vincenzo
Suvereto
Campiglia Marittima.

Tableau 1 Population par commune au recensement de 1961

Unités administratives	Communes	Nombre d'habitants	Situation voir carte
Province de Livourne	Sassetta	873	La population de la région examinée se répartit donc de la façon suivante : 82 725 hab. dans la province de Livourne,
	Bibbona	3 109	
	Suvereto	3 246	
	S. Vincenzo	5 673	
	Castagneto Carducci	7 866	
	Campiglia Marittima	9 266	
	Cecina	16 590	
	Piombino	36 102	
Province de Grosseto	Scarlino	3 157	37 770 hab. dans la province de Grosseto
	Follonica	10 041	
	Gavorrano	11 740	
	Massa Marittima	12 832	
			La population totale s'élève à 120 495 hab. selon le recensement de 1961

2. Infrastructure

Il n'existe pas de voie navigable dans la région examinée.

B — Population

1. Importance de la population

Tableau 3 a Évolution du chiffre de la population sous l'influence de sa croissance naturelle et des migrations. Importance de la population et taux d'accroissement de 1810 à 1959 (1)

	Communes	Années							
		1810 à 1829	1830 à 1849	1850 à 1869	1870 à 1889	1890 à 1909	1910 à 1929	1930 à 1949	1950 à 1959
Province de Livourne	Sassetta	451	680	927	1 061	1 308	1 336	1 110	1 094
	Bibbona	328	671	1 733	2 667	3 455	2 962	3 168	3 356
	Suvereto	509	876	1 807	2 648	3 321	3 807	4 008	3 984
	S. Vincenzo	685	927	1 804	2 309	2 798	3 552	4 519	5 447
	Castagneto Carducci	1 889	2 808	4 246	6 139	6 764	7 712	7 919	8 152
	Campiglia Marittima	1 207	1 634	3 091	4 070	4 932	6 262	7 943	9 136
	Cecina	514	1 050	2 749	4 390	6 114	8 961	11 129	13 946
	Piombino	1 414	1 822	3 071	4 669	9 313	22 656	28 671	33 535
Province de Grosseto	Scarlino	1 973	2 610	4 480	6 033	7 757	10 981	14 532	15 999
	Gavorrano								
	Follonica	1 628	2 908	1 446	1 480	1 750	3 230	6 258	8 500
	Massa Marittima	4 003	5 784	9 212	12 106	15 654	14 258	15 846	16 983
Total		13 601	19 770	34 566	47 572	63 166	85 717	105 103	120 132

(1) Pier-Francesco Bandettini « Piombino e la sua area di influenza » in *La tradizione di Piombino* (Piombino et sa zone d'influence — La tradition de Piombino), Gênes, Italsider, 1963, p. 43.

Tableau 3 b Taux d'accroissement naturel (‰ de la population) (1)

	Communes	Années							
		1810 à 1829	1830 à 1849	1850 à 1869	1870 à 1889	1890 à 1909	1910 à 1929	1930 à 1949	1950 à 1959
Province de Livourne	Sassetta	17,4	15,4	9,1	13,2	17,8	14,9	9,8	0,8
	Bibbona	-2,1	14,4	14,5	15,7	15,7	14,5	9,4	2,4
	Suvereto	-7,6	0,7	7,0	15,1	19,5	13,8	7,6	0,3
	S. Vincenzo	-3,8	2,4	3,8	7,1	10,9	12,6	7,4	0,5
	Castagneto Carducci	2,5	12,8	10,9	13,7	15,1	17,0	7,4	0,3
	Campiglia Marittima	-3,6	2,4	4,0	7,1	11,1	12,6	8,6	2,4
	Cecina	-1,8	14,3	14,2	14,9	14,5	10,8	5,5	1,5
	Piombino	6,8	9,9	8,3	8,4	13,2	11,2	5,6	1,3
Province de Grosseto	Scarlino	-0,8	2,3	7,2	9,1	15,7	15,9	10,1	2,2
	Gavorrano								
	Follonica	5,5	8,5	6,7	6,1	12,6	11,5	8,2	0,9
	Massa Marittima	4,8	7,5	6,8	6,9	12,4	9,4	4,9	1,7
Total		2,2	7,7	8,1	10,0	13,9	12,4	6,9	1,4

(1) Bandettini, *Piombino*, op. cit.

Tableau 3 c Taux d'accroissement migratoire (en ‰ de la population) (1).

	Communes	Années							
		1810 à 1829	1830 à 1849	1850 à 1869	1870 à 1889	1890 à 1909	1910 à 1929	1930 à 1949	1950 à 1959
Province de Livourne	Sassetta	1,6	4,4	-8,4	-2,9	-16,2	-13,2	-21,3	-2,6
	Bibbona	25,6	24,1	18,4	1,1	-18,2	-13,4	-7,9	-4,2
	Suvereto	19,6	16,3	29,5	-5,7	-11,4	-12,0	-3,2	-7,2
	S. Vincenzo	3,7	15,6	23,9	2,3	-1,9	-3,6	3,5	4,7
	Castagneto Carducci	6,9	5,0	8,5	-3,7	-12,2	-12,5	-6,0	-1,0
	Campiglia Marittima	3,5	15,6	24,6	2,4	-2,0	-3,6	2,5	-0,6
	Cecina	24,3	24,1	18,9	3,8	3,9	3,4	2,3	9,1
	Piombino	-2,7	4,0	14,6	13,3	44,6	4,0	4,1	2,4
Province de Grosseto	Scarlino	7,6	1,3	21,5	0,8	-4,9	2,5	-1,2	-4,1
	Gavorrano								
	Follonica	15,1	-1,7	15,9	-14,4	6,4	24,7	12,7	10,0
	Massa Marittima	15,0	-0,8	16,2	3,9	-7,0	-14,2	2,6	-0,6
Total		9,7	5,9	17,3	1,8	1,3	-2,4	1,7	1,6

(1) Bandettini, *Piombino, op. cit.*

Tableau 3 d Taux global d'accroissement (en ‰ de la population) (1)

	Communes	Années							
		1810 à 1829	1830 à 1849	1850 à 1869	1870 à 1889	1890 à 1909	1910 à 1929	1930 à 1949	1950 à 1959
Province de Livourne	Sassetta	19,0	19,8	0,7	10,3	1,6	1,7	-11,5	-1,8
	Bibbona	23,5	38,5	32,9	16,8	-2,5	1,1	1,5	-1,8
	Suvereto	12,0	17,0	36,5	9,4	8,1	1,8	4,4	-6,9
	S. Vincenzo	-0,1	18,0	27,7	9,4	9,0	9,0	10,9	5,2
	Castagneto Carducci	9,5	17,8	19,4	10,0	2,9	4,5	1,4	-0,7
	Campiglia Marittima	-0,1	18,0	28,6	9,5	9,1	9,0	11,1	1,8
	Cecina	22,5	38,4	33,1	18,7	18,4	14,2	7,8	10,6
	Piombino	4,1	13,9	22,9	21,7	57,8	15,2	9,7	3,7
Province de Grosseto	Scarlino	6,8	3,6	28,7	9,9	10,8	18,4	8,9	-1,9
	Gavorrano								
	Follonica	19,6	6,8	22,6	-8,3	19,0	36,2	20,9	10,9
	Massa Marittima	19,8	6,7	23,0	10,8	5,4	-4,8	8,5	1,1
Total		11,9	13,6	25,4	11,8	15,2	10,0	8,6	3,0

(1) Bandettini, *Piombino, op. cit.*

Tableau 4 Chiffre de la population réparti en hommes et femmes (recensement de 1961)

Unités administratives	Communes	Nombre d'habitants		
		Hommes	Femmes	Total
Province de Livourne	Bibbona	1 576	1 533	3 109
	Campiglia Marittima	4 690	4 576	9 266
	Castagneto Carducci	4 028	3 838	7 866
	Cecina	8 129	8 461	16 590
	Piombino	17 925	18 177	36 102
	S. Vincenzo	2 795	2 878	5 673
	Sassetta	438	435	873
	Suvereto	1 691	1 555	3 246
Province de Grosseto	Follonica	4 935	5 106	10 041
	Gavorrano	5 907	5 833	11 740
	Massa Marittima	6 442	6 390	12 832
	Scarlino	1 657	1 500	3 157
Total		60 213	60 282	120 495

2. Migrations

Il n'a pas été possible de fournir les renseignements demandés

3. Structure d'âge de la population

Tableau 6 Structure d'âge de la population, répartie en hommes et en femmes, par commune de résidence, recensement du 15 octobre 1961

Classes d'âge	Bibbona			Campiglia Marittima			Castagneto Carducci			Cecina		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 6 ans	114	132	246	382	350	732	294	256	550	607	585	1 192
6 à 14 ans	184	171	355	484	412	896	396	377	773	805	768	1 573
14 à 21 ans	177	164	341	429	445	874	375	339	714	782	816	1 598
21 à 25 ans	94	94	188	333	295	628	278	237	515	567	617	1 184
25 à 30 ans	134	115	249	328	363	691	334	264	598	556	607	1 163
30 à 35 ans	135	114	249	436	358	794	327	292	619	641	654	1 295
35 à 45 ans	218	190	408	692	662	1 354	526	524	1 050	1 204	1 218	2 422
45 à 55 ans	219	216	435	685	689	1 374	614	579	1 193	1 244	1 197	2 441
55 à 65 ans	149	154	303	504	493	997	470	497	967	828	902	1 730
65 à 75 ans	95	116	211	257	331	588	258	306	564	575	674	1 249
plus de 75 ans	57	67	124	160	178	338	156	167	323	320	423	743
Total	1 576	1 533	3 109	4 690	4 576	9 266	4 028	3 838	7 866	8 129	8 461	16 590

Tableau 6 (suite)

Classes d'âge	Piombino			S. Vincenzo			Sassetta		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 6 ans	1 253	1 199	2 452	182	181	363	28	29	57
6 à 14 ans	1 662	1 624	3 286	258	272	530	50	38	88
14 à 21 ans	1 732	1 662	3 394	294	268	562	37	35	72
21 à 25 ans	1 172	1 154	2 326	168	181	349	22	22	44
25 à 30 ans	1 349	1 289	2 638	207	203	410	25	24	49
30 à 35 ans	1 403	1 477	2 880	213	242	415	29	36	65
35 à 45 ans	2 708	2 828	5 536	444	423	867	73	73	146
45 à 55 ans	2 901	2 835	5 736	392	418	810	52	59	111
55 à 65 ans	2 019	2 043	4 062	345	380	725	64	59	123
65 à 75 ans	1 135	1 367	2 502	211	218	429	42	47	89
plus de 75 ans	591	699	1 290	81	92	173	16	13	29
Total	17 925	18 177	36 102	2 795	2 878	5 673	438	435	873

Classes d'âge	Suvereto			Follonica			Gavorrano		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 6 ans	108	97	205	352	339	691	452	431	883
6 à 14 ans	186	152	338	530	473	1 003	706	695	1 401
14 à 21 ans	180	152	332	506	483	989	622	626	1 248
21 à 25 ans	105	87	192	310	345	655	366	388	754
25 à 30 ans	137	106	243	345	368	713	403	399	802
30 à 35 ans	115	116	231	382	398	780	493	470	963
35 à 45 ans	226	211	437	774	835	1 609	875	862	1 737
45 à 55 ans	243	226	469	726	717	1 443	901	775	1 676
55 à 65 ans	199	199	398	547	587	1 134	606	641	1 247
65 à 75 ans	119	133	252	314	380	694	333	370	703
plus de 75 ans	73	76	149	149	181	330	150	176	326
Total	1 691	1 555	3 246	4 935	5 106	10 041	5 907	5 833	11 740

Classes d'âge	Massa Marittima			Scarlinto			Ensemble de la région		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 6 ans	422	406	828	129	92	221	4 323	4 097	8 420
6 à 14 ans	718	710	1 428	171	157	328	6 150	5 849	11 999
14 à 21 ans	702	636	1 338	159	137	296	5 995	5 763	11 758
21 à 25 ans	422	385	807	97	94	191	3 934	3 899	7 833
25 à 30 ans	453	423	876	133	107	240	4 404	4 268	8 672
30 à 35 ans	444	499	943	130	129	259	4 748	4 785	9 533
35 à 45 ans	960	930	1 890	248	218	466	8 948	8 974	17 922
45 à 55 ans	1 007	938	1 945	234	211	445	9 218	8 860	18 078
55 à 65 ans	687	708	1 395	190	164	354	6 608	6 827	13 435
65 à 75 ans	410	478	888	102	129	231	3 851	4 549	8 400
plus de 75 ans	217	277	494	64	62	126	2 034	2 411	4 445
Total	6 442	6 390	12 832	1 657	1 500	3 157	60 213	60 282	120 495

Tableau 6 a Structure d'âge de la population, répartie en hommes et en femmes, par commune, pour la région examinée et pour l'ensemble de l'Italie, en % respectivement de la population masculine globale et de la population féminine globale — Recensement du 15 octobre 1961

Classes d'âge	Bibbona		Campiglia Marittima		Castagneto Carducci		Cecina		Piombino		S. Vincenzo	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Moins de 6 ans	7,2	8,6	8,2	7,6	7,3	6,7	7,5	6,9	7,0	6,6	6,5	6,2
6 à 14 ans	11,7	11,2	10,3	9,0	9,8	9,9	9,9	9,1	9,3	8,9	9,2	9,5
14 à 21 ans	11,2	10,7	9,2	9,7	9,3	8,8	9,6	9,5	9,7	9,1	10,5	9,3
21 à 25 ans	6,0	6,1	7,1	6,5	6,9	6,2	7,0	7,3	6,5	6,4	6,0	6,3
25 à 30 ans	8,5	7,5	7,0	7,9	8,3	6,9	6,8	7,2	7,5	7,1	7,4	7,1
30 à 35 ans	8,6	7,4	9,3	7,8	8,1	7,6	7,9	7,7	7,8	8,1	7,6	8,4
35 à 45 ans	13,8	12,4	14,7	14,5	13,1	13,7	14,8	14,4	15,1	15,6	15,9	14,7
45 à 55 ans	13,9	14,1	14,6	15,1	15,2	15,0	15,3	14,2	16,2	15,6	14,0	14,5
55 à 65 ans	9,5	10,0	10,7	10,8	11,7	12,9	10,2	10,7	11,3	11,2	12,4	13,2
65 à 75 ans	6,0	7,6	5,5	7,2	6,4	7,9	7,1	8,0	6,3	7,5	7,6	7,6
plus de 75 ans	3,6	4,4	3,4	3,9	3,9	4,4	3,9	5,0	3,3	3,9	2,9	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Classes d'âge	Sassetta		Suvereto		Follonica		Gavorrano	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Moins de 6 ans	6,4	6,7	6,4	6,2	7,1	6,6	7,7	7,4
6 à 14 ans	11,4	8,7	11,0	9,8	10,7	9,3	11,9	11,9
14 à 21 ans	8,5	8,0	10,6	9,8	10,3	9,5	10,5	10,7
21 à 25 ans	5,0	5,0	6,2	5,6	6,3	6,8	6,2	6,7
25 à 30 ans	5,7	5,5	8,1	6,8	7,0	7,2	6,8	6,8
30 à 35 ans	6,6	8,3	6,8	7,5	7,7	7,8	8,3	8,1
35 à 45 ans	16,7	16,8	13,4	13,6	15,7	16,3	14,8	14,8
45 à 55 ans	11,9	13,6	14,4	14,5	14,7	14,0	15,3	13,3
55 à 65 ans	14,6	13,6	11,8	12,8	11,1	11,5	10,3	11,0
65 à 75 ans	9,6	10,8	7,0	8,5	6,4	7,4	5,6	6,3
plus de 75 ans	3,6	3,0	4,3	4,9	3,0	3,6	2,6	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Classes d'âge	Massa Marittima		Scarlinto		Région examinée		Ensemble de l'Italie	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Moins de 6 ans	6,5	6,4	7,8	6,1	7,2	6,8	10,5	9,6
6 à 14 ans	11,1	11,1	10,3	10,5	10,2	9,7	13,4	12,3
14 à 21 ans	10,9	9,9	9,6	9,1	10,0	9,6	11,2	10,4
21 à 25 ans	6,6	6,0	5,8	6,3	6,5	6,4	6,7	6,2
25 à 30 ans	7,0	6,6	8,0	7,1	7,3	7,2	7,6	7,3
30 à 35 ans	6,9	7,8	7,8	8,6	7,9	7,9	7,7	7,5
35 à 45 ans	14,9	14,6	15,0	14,5	14,8	14,9	12,8	13,0
45 à 55 ans	15,6	14,7	14,1	14,1	15,3	14,7	12,7	12,8
55 à 65 ans	10,7	11,1	11,5	10,9	11,0	11,3	9,2	10,0
65 à 75 ans	6,4	7,5	6,2	8,6	6,4	7,5	5,4	7,0
plus de 75 ans	3,4	4,3	3,9	4,2	3,4	4,0	2,8	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4. Distribution de la population

Tableau 7 Distribution de la population par catégorie de commune

Catégories de communes	Province de Livourne				Province de Grosseto				Nombre total d'habitants pour la région
	Nombre de communes	Désignation	Nombre d'habitants	Totaux	Nombre de communes	Désignation	Nombre d'habitants	Totaux	
Moins de 2 000 habitants	1	Sassetta	873	873					873
2 000 à 10 000 habitants	5	Bibbona	3 109	29 160	1	Scarlino	3 157	3 157	32 317
		Suvereto	3 246						
		S. Vincenzo	5 673						
		Castagneto C.	7 866						
		Campiglia M.	9 266						
10 000 à 20 000 habitants	1	Cecina	16 590	16 590	3	Follonica	10 041	34 613	51 203
					Gavorrano	11 740			
					Massa Marittima	12 832			
20 000 à 50 000 habitants	1	Piombino	36 102	36 102		—	—	—	36 102
Total	8			82 725	4			37 770	120 495

C — Possibilités de formation aux divers niveaux

1. Enseignement secondaire

a) Lieux d'implantation

Tableau 8 Lieux d'implantation des écoles secondaires de degré inférieur (école moyenne unifiée)

Unité administrative	Lieux d'implantation
Province de Livourne	Bibbona Campiglia Marittima Castagneto Carducci Cecina Piombino S. Vincenzo Suvereto
Province de Grosseto	Follonica Gavorrano Massa Marittima

Tableau 8 a Lieux d'implantation d'écoles secondaires de degré supérieur à orientation humaniste (sans les écoles secondaires du degré supérieur à orientation technique)

Unité administrative	Lieux d'implantation
Province de Livourne	Cecina Piombino
Province de Grosseto	Massa Marittima

b) Nombre d'élèves

Tableau 9 Nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire de degré inférieur (écoles moyennes unifiées) pour l'année scolaire 1962-1963

Unités administratives		Nombre d'élèves		
		Garçons	Filles	Total
Province de Livourne				
Communes de	Bibbona	41	25	66
	Campiglia Marittima	145	71	216
	Castagneto Carducci	82	52	134
	Cecina	424	280	704
	Piombino	657	569	1 226
	San Vincenzo	57	58	115
	Suvereto	57	26	83
				2 544
Province de Grosseto				
Communes de	Follonica	309	191	500
	Gavorrano	133	27	160
	Massa Marittima	195	66	261
				921
Région examinée		2 100	1 365	3 465

Tableau 9 a Nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire de degré supérieur à orientation humaniste (c'est-à-dire sans l'enseignement secondaire du degré supérieur à orientation technique) pour l'année scolaire 1962-1963

Unités administratives		Nombre d'élèves		
		Garçons	Filles	Total
Province de Livourne				
Commune de	Cecina	288	247	535 (a)
	Piombino	134	135	269 (b)
Province de Grosseto				
Commune de	Massa Marittima	27	48	75 (c)
Région examinée		449	430	879

(a) Lycée classique, lycée scientifique, école normale.

(b) Lycée classique et lycée scientifique.

(c) Lycée-collège classique.

2. Enseignement supérieur

Voir tableau 12

3. Enseignement secondaire technique de degré inférieur

a) Lieux d'implantation

Tableau 10 Lieux d'implantation et types de formation (Année scolaire 1962-1963)

Unités administratives	Communes	Types de formation				
		École technique commerciale	Institut prof. commercial	Institut prof. industriel	Institut technique commercial	Institut technique industriel
Province de Livourne	Campiglia Marittima		x			
	Cecina			x		
	Piombino	x	x	x	x	x
Province de Grosseto	Follonica				x	
	Gavorrano			x		
	Massa Marittima			x		x

b) Nombre d'élèves

Tableau 11 Nombre d'élèves (année scolaire 1962-1963)

	Communes	Nombre d'élèves		
		Garçons	Filles	Total
Province de Livourne	Campiglia Marittima	6	14	20
	Cecina	46	—	46
	Piombino	648	236	884
Province de Grosseto	Follonica	7	16	23
	Gavorrano	17	—	17
	Massa Marittima	295	34	329
Région examinée		1 019	300	1 319

4. Enseignement technique de degré supérieur (Universités)

a) Lieux d'implantation

Tableau 12 Lieux d'implantation et types de formation (année scolaire 1962-1963)

Il n'existe pas d'université dans la région examinée, non plus que dans les deux provinces de Livourne et de Grosseto, nous donnons donc les indications relatives aux universités les plus proches.

Unité territoriale	Lieux d'implantation	Types de formation					
		Électro-technique	Chimie industrielle	Architecture	Mécanique	Génie civil et construction	Constr. aéronautiques
Toscane	Pise	x	x		x	x	x
	Florence			x			

b) Nombre d'élèves

Tableau 13 Nombre d'étudiants (année scolaire 1962-1963) (1)

Université	Nombre d'étudiants		
	Garçons	Filles	Total
Pise	1 324	18	1 342
Florence	914	131	1 045

(1) Istat, Annuario, *op. cit.*

Le nombre d'étudiants indiqué ci-dessus englobe les étudiants des villes de Pise et de Florence et de l'ensemble de la Toscane (cinq Provinces), et n'apporte donc aucune indication quant à la population scolaire de la région étudiée.

5. Régimes de formation à l'échelon de l'entreprise

Les données font défaut.

6. Formation technique ou reclassement professionnel des adultes

Les données font défaut.

D — Concentration de l'industrie

Tableau 17 Nombre d'entreprises industrielles et effectif du personnel, par commune et pour l'ensemble de la région étudiée — Recensement industriel de 1961

Communes	Nombre d'entreprises	Effectif du personnel
Bibbona	1	39
Campiglia Marittima	18	906
Castagneto Carducci	7	175
Cecina	46	1 604
Follonica	24	609
Gavorrano	8	2 230
Piombino	39	6 036
Massa Marittima	12	1 699
S. Vincenzo	6	280
Sassetta	2	34
Suvereto	3	81
Scarlino	2	48
Région examinée	168	13 741

E — Zoning industriel

Les données concernant les terrains industriels immédiatement utilisables et destinés à être utilisés font défaut.

II — Structure professionnelle

Tableau 20 Population active et population à l'âge actif (14 à 65 ans) — Recensement démographique de 1961

Unités administratives territoriales		Population active			Population à l'âge actif			1 à 2 en ‰		
		1			2					
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Province de Livourne	Bibbona	1 087	321	1 408	1 126	1 050	2 176	96,54	30,57	64,71
	Campiglia Mar.	3 125	386	3 511	3 410	3 316	6 726	91,64	11,64	52,20
	Castagneto Car.	2 805	794	3 599	2 918	2 734	5 652	96,13	29,04	63,68
	Cecina	5 107	1 543	6 650	5 828	5 962	11 790	87,63	25,88	56,40
	Piombino	10 959	1 569	12 528	13 237	13 321	26 558	82,79	11,78	47,12
	S. Vincenzo	1 755	323	2 078	2 063	2 116	4 179	85,07	15,26	49,72
	Sassetta	270	73	343	303	308	611	89,11	23,70	56,14
	Suvereto	1 135	126	1 261	1 198	1 109	2 307	94,74	11,36	54,66
Province de Grosseto	Follonica	2 952	491	3 443	3 591	3 741	7 332	82,21	13,12	46,96
	Gavorrano	3 451	343	3 794	4 258	4 162	8 420	81,05	8,24	45,06
	Massa Marittima	3 802	525	4 327	4 669	4 523	9 192	81,43	11,61	47,07
	Scarlino	1 085	67	1 152	1 192	1 059	2 251	91,02	6,33	51,18
Total		37 533	6 561	44 094	43 793	43 401	87 194	85,93	14,89	50,57

Tableau 21 Population active par branche d'activité en chiffres absolus — Recensement démographique de 1961

Communes	Branches professionnelles	Salariés			Indépendants			Total		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Bibbona	Agriculture	382	202	584	224	8	232	606	210	816
	Industrie	268	20	288	21	17	38	289	37	326
	Autres secteurs	153	41	194	39	33	72	192	74	266
	Total	803	263	1 066	284	58	342	1 087	321	1 408
Campiglia Marittima	Agriculture	614	50	664	537	14	551	1 151	64	1 215
	Industrie	1 288	106	1 394	121	9	130	1 409	115	1 524
	Autres secteurs	367	136	503	198	71	269	565	207	772
	Total	2 269	292	2 561	856	94	950	3 125	386	3 511

Tableau 21 (suite)

Communes	Branches professionnelles	Salariés			Indépendants			Total		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Castagneto Carducci	Agriculture	1 056	463	1 519	578	63	641	1 634	526	2 160
	Industrie	654	69	723	98	20	118	752	89	841
	Autres secteurs	303	135	438	116	44	160	419	179	598
	Total	2 013	667	2 680	792	127	919	2 805	794	3 592
Cecina	Agriculture	597	444	1 041	436	28	464	1 033	472	1 505
	Industrie	2 157	411	2 568	294	38	332	2 451	449	2 900
	Autres secteurs	1 055	456	1 511	568	166	734	1 623	622	2 245
	Total	3 809	1 311	5 120	1 298	232	1 530	5 107	1 543	6 650
Piombino	Agriculture	565	138	703	567	10	577	1 132	148	1 280
	Industrie	7 007	221	7 228	322	27	349	7 329	248	7 577
	Autres secteurs	1 702	824	2 526	796	349	1 145	2 498	1 173	3 671
	Total	9 274	1 183	10 457	1 685	386	2 071	10 959	1 569	12 528
S. Vincenzo	Agriculture	258	56	314	136	—	136	394	56	450
	Industrie	817	71	888	84	22	106	901	93	994
	Autres secteurs	311	112	423	149	62	211	460	174	634
	Total	1 386	239	1 625	369	84	453	1 755	323	2 078
Sassetta	Agriculture	121	10	131	27	14	41	148	24	172
	Industrie	64	1	65	11	6	17	75	7	82
	Autres secteurs	35	27	62	12	15	27	47	42	89
	Total	220	38	258	50	35	85	270	73	343
Suvereto	Agriculture	365	24	389	266	8	274	631	32	663
	Industrie	335	19	354	43	9	52	378	28	406
	Autres secteurs	73	38	111	53	28	81	126	66	192
	Total	773	81	854	362	45	407	1 135	126	1 261
Follonica	Agriculture	307	8	315	129	2	131	436	10	446
	Industrie	1 420	69	1 489	190	14	204	1 610	83	1 693
	Autres secteurs	568	281	849	338	117	455	906	398	1 304
	Total	2 295	358	2 653	657	133	790	2 952	491	3 443
Gavorrano	Agriculture	521	41	562	331	4	335	852	45	897
	Industrie	2 017	52	2 069	84	8	92	2 101	60	2 161
	Autres secteurs	346	171	517	152	67	219	498	238	736
	Total	2 884	264	3 148	567	79	646	3 451	343	3 794

Tableau 2i suite)

Communes	Branches professionnelles	Salariés			Indépendants			Total		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Massa Marittima	Agriculture	705	17	722	381	3	384	1 086	20	1 106
	Industrie	2 057	54	2 111	133	9	142	2 190	63	2 253
	Autres secteurs	330	372	702	196	70	266	526	442	968
	Total	3 092	443	3 535	710	82	792	3 802	525	4 327
Scarlino	Agriculture	305	3	308	192	—	192	497	3	500
	Industrie	374	9	383	28	7	35	402	16	418
	Autres secteurs	150	30	180	36	18	54	186	48	234
	Total	829	42	871	256	25	281	1 085	67	1 152

Tableau 21 a Population active par branche d'activité en pourcentages — Recensement démographique de 1961

Communes	Branches professionnelles	Salariés			Indépendants			Total		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Bibbona	Agriculture	47,57	76,81	54,78	78,87	13,79	67,84	55,75	65,42	57,96
	Industrie	33,38	7,60	27,02	7,40	29,31	11,11	26,59	11,53	23,15
	Autres secteurs	19,05	15,59	18,20	13,73	56,90	21,05	17,66	23,05	18,89
	Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Campiglia Marittima	Agriculture	27,06	17,12	25,93	62,73	14,89	58,00	36,83	16,58	34,60
	Industrie	56,77	36,30	54,43	14,14	9,58	13,68	45,09	29,79	43,41
	Autres secteurs	16,17	46,58	19,64	23,13	75,53	28,32	18,08	53,63	21,99
	Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Castagneto Carducci	Agriculture	52,46	69,42	56,68	72,98	49,61	69,75	58,25	66,25	60,02
	Industrie	32,49	10,34	26,98	12,37	15,74	12,84	26,81	11,21	23,37
	Autres secteurs	15,05	20,24	16,34	14,65	34,65	17,41	14,94	22,54	16,61
	Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Cecina	Agriculture	15,67	33,87	20,33	33,59	12,07	30,33	20,23	30,59	22,63
	Industrie	56,63	31,35	50,16	22,65	16,38	21,70	47,99	29,10	43,61
	Autres secteurs	27,70	34,78	29,51	43,76	71,55	47,97	31,78	40,31	33,76
	Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Piombino	Agriculture	6,09	11,67	6,72	33,65	2,59	27,86	10,33	9,43	10,22
	Industrie	75,56	18,68	69,12	19,11	7,00	16,85	66,88	15,81	60,48
	Autres secteurs	18,35	69,65	24,16	47,24	90,41	55,29	22,79	74,76	29,30
	Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 21 a (suite)

Communes	Branches professionnelles	Salariés			Indépendants			Total		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
S. Vincenzo	Agriculture	18,61	23,43	19,32	36,86	—	30,02	22,45	17,34	21,66
	Industrie	58,95	29,71	54,65	22,76	26,19	23,40	51,34	28,79	47,83
	Autres secteurs	22,44	46,86	26,03	40,38	73,81	46,58	26,21	53,87	30,51
Total		100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Sassetta	Agriculture	55,00	26,32	50,78	54,00	40,00	48,24	54,81	32,88	50,14
	Industrie	29,09	2,63	25,19	22,00	17,14	20,00	27,78	9,59	23,91
	Autres secteurs	15,91	71,05	24,03	24,00	42,86	31,76	17,41	57,53	25,95
Total		100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Suvereto	Agriculture	47,22	29,63	45,55	73,48	17,78	67,32	55,60	25,40	32,58
	Industrie	43,34	23,46	41,45	11,88	20,00	12,78	33,30	22,22	32,20
	Autres secteurs	9,44	46,91	13,00	14,64	62,22	19,90	11,10	52,38	15,22
Total		100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Follonica	Agriculture	13,38	2,24	11,87	19,63	1,50	16,58	14,77	2,04	12,95
	Industrie	61,87	19,27	56,13	28,92	10,53	25,82	54,54	16,90	49,17
	Autres secteurs	24,75	78,49	32,00	51,45	87,97	57,60	30,69	81,06	37,88
Total		100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Gavorrano	Agriculture	18,06	15,53	17,85	58,38	5,06	51,86	24,69	13,12	23,64
	Industrie	69,94	19,70	65,73	14,81	10,13	14,24	60,88	17,49	56,96
	Autres secteurs	12,00	64,77	16,42	26,81	84,81	33,90	14,43	69,39	19,40
Total		100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Massa Marittima	Agriculture	22,80	3,84	20,42	53,66	3,66	48,48	28,56	3,81	25,56
	Industrie	66,53	12,19	59,72	18,73	10,97	17,93	57,60	12,00	52,07
	Autres secteurs	10,67	83,97	19,86	27,61	85,37	33,59	13,84	84,19	22,37
Total		100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Scarlino	Agriculture	36,79	7,14	35,36	75,00	—	68,33	45,81	4,48	43,40
	Industrie	45,12	21,43	43,97	10,94	28,00	12,45	37,05	23,88	36,29
	Autres secteurs	18,09	71,43	20,67	14,06	72,00	19,22	17,14	71,64	20,31
Total		100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

III — Structure économique

A — Volume de l'emploi dans l'industrie

1. Importance de l'industrie dans la région à examiner par rapport à la place que les activités industrielles tiennent dans l'ensemble du pays

Tableau 22 Effectif du personnel dans les entreprises industrielles occupant plus de 10 personnes, en % de la population active

Provinces	Effectif du personnel	Population active	1 à 2 en %
	1	2	3
Livourne	9 155	31 378	292
Grosseto	4 586	12 716	361
Total	13 741	44 094	312

2. Structure de l'emploi dans l'industrie

Tableau 23 Effectifs du personnel en chiffres absolus dans les entreprises industrielles — Recensement industriel de 1961 (Province de Livourne)

Province de Livourne

(En chiffres absolus)

Classes industrielles	Effectif du personnel											
	Bibbona			Campiglia Mar.			Castagneto			Cecina		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
12				78	1	79						
140				184	2	186						
20 B				78	118	196	55	27	82	200	37	237
209										10	5	15
242										84	60	144
243												
251							104	1	105	136	2	134
27												
28										12	7	19
301										44	96	140
302												
31												
33				286	14	300	23	5	28	399	163	562
344												
359				163	4	167				161	4	165
36				25	—	25				77	1	78
39										19	4	23
40	52	—	52	153	—	153	45	—	45	507	12	519
403												
511										21	1	22
520												
	52	—	52	967	139	1 106	227	33	260	1 670	392	2 062

Tableau 23 (suite)

Classes industrielles	Effectif du personnel											
	Piombino			S. Vincenzo			Sassetta			Suvereto		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
12	12	—	12									
140				219	7	226	13	—	13			
20 B	64	27	91									
199												
242												
243	30	46	76									
251				52	2	54						
27												
28												
301												
302												
31	17	2	19									
33										43	5	48
344	4 764	139	4 903									
359	250	10	260									
36	276	5	281									
39												
40	712	1	713	27	—	27	33	—	33	54	—	54
403	207	1	208	11	—	11						
511	46	—	46									
520	20	—	20									
	6 398	231	6 629	309	9	318	46	—	46	97	5	102

Tableau 23 (suite)

Province de Grosseto

Classes industrielles	Effectif du personnel														
	Follonica			Gavorrano			Massa Marit.			Scarlino			Région examinée		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
12				2 048	34	2 082	1 546	25	157 146				3 684	60	3 744
140				63	—	63							479	9	488
20 B	63	56	119										460	265	725
209													10	5	15
242													84	60	144
243	10	22	32										40	68	108
251	209	12	221										501	17	518
27	33	5	38										33	5	38
28													12	7	19
301													44	96	140
302	27	—	27										27	—	27
31							17	—	17				34	2	36
33	81	5	86				33	—	33				865	192	1 057

Tableau 23 (suite)

Classes industrielles	Effectif du personnel														
	Follonica			Gavorrano			Massa Marit.			Scarlino			Région examinée		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
344													4 764	139	4 903
359	112	1	113										686	19	705
36	31	—	31										409	6	415
39							34	9	43				53	13	66
40	231	—	231	142	—	142	128	—	128	64	—	64	2 148	13	2 161
403													218	1	219
511							14	—	14				81	1	82
520													20	—	20
	797	101	898	2 253	34	2 287	1 772	34	1 806	64	—	64	14 652	978	15 630

Observations : Les effectifs indiqués aux tableaux 23 et 23 a; comprennent également ceux des entreprises occupant moins de 10 personnes. Il n'a pas été possible d'obtenir de statistique avec répartition en hommes en et femmes n'englobant pas ces entreprises.

Tableau 23 a Effectifs du personnel en pourcentages dans les entreprises industrielles — Recensement industriel de 1961 — Province de Livourne

Classes industrielles	Province de Livourne												En %
	Effectif du personnel												
	Bibbona			Campiglia Mar.			Castagneto			Cecina			
Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total		
12				8,07	0,72	7,14							
140				19,03	1,44	16,82							
20 B				8,07	84,89	17,72	24,23	81,82	31,54	11,98	9,44	11,50	
209										0,60	1,27	0,73	
242										5,03	15,31	6,98	
243													
251							45,82	3,03	40,38	8,14	0,51	6,69	
27													
28										0,72	1,78	0,92	
301										2,63	24,49	6,79	
302													
31													
33				29,58	10,07	27,13	10,13	15,15	10,77	23,89	41,58	27,26	
344													
359				16,85	2,88	15,10				9,64	1,02	8,00	
36				2,58	—	2,26				4,61	0,26	3,78	
39										1,14	1,02	1,11	
40	100,00	—	100,00	15,82	—	13,83	19,82	—	17,31	30,36	3,06	25,17	
403													
511										1,26	0,26	1,07	
520													
	100,00	—	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	

Tableau 23 a (suite)

Classes industrielles	Effectif du personnel											
	Piombino			S. Vincenzo			Sassetta			Suvereto		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
12	0,19	—	0,18									
140				70,87	77,78	71,07	28,26	—	28,26			
20 B	1,00	11,69	1,37									
209												
242												
243	0,47	19,91	1,15									
251				16,83	22,22	16,98						
27												
28												
301												
302												
31	0,26	0,87	0,29									
33										44,33	100,00	47,06
344	74,46	60,17	73,96									
359	3,91	4,33	3,92									
36	4,31	2,17	4,24									
39												
40	11,13	0,43	10,76	8,74	—	8,49	71,74	—	71,74	55,67	—	52,96
403	3,24	0,44	3,14	3,56	—	3,46						
511	0,72	—	0,69									
520	0,31	—	0,30									
	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	—	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 23 a (suite)

Province de Grosseto

En %

Classes industrielles	Effectif du personnel														
	Follonica			Gavorrano			Massa Marit.			Scarlinto			Région examinée		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
12				90,90	100,00	91,04	87,25	73,53	86,99				25,14	6,14	23,95
140				2,80	—	2,75							3,27	0,92	3,12
20 B	7,90	55,45	13,25										3,14	27,10	4,64
209													0,07	0,51	0,10
242													0,58	6,14	0,92
243	1,26	21,78	3,56										0,27	6,95	0,69
251	26,22	11,88	24,61										3,42	1,74	3,31
27	4,14	4,95	4,23										0,23	0,51	0,24
28													0,08	0,72	0,12
301													0,30	9,82	0,90
302	3,39	—	3,01										0,18	—	0,17
31							0,96	—	0,94				0,23	0,20	0,23
33	10,17	4,95	9,58				1,86	—	1,83				5,90	19,63	6,76

Tableau 23 a (suite)

Classes industrielles	Effectif du personnel														
	Follonica			Gavorrano			Massa Marit.			Scarlino			Région examinée		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
344													32,51	14,21	31,37
359	14,05	0,99	12,58										4,68	1,94	4,51
36	39,8	—	3,45										2,79	0,61	2,66
39							1,92	26,47	2,38				0,36	1,33	0,42
40	28,98	—	25,73	6,30	—	6,21	7,22	—	7,09	100,00	—	100,00	14,66	1,33	13,83
403													1,49	0,10	1,40
511							0,79	—	0,77				0,56	0,10	0,53
520													0,14	—	0,13
	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	—	100,00	100,00	100,00	100,00

Observations: Les effectifs indiqués aux tableaux 23 et 23a, comprennent également ceux des entreprises occupant moins de 10 personnes. Il n'a pas été possible d'obtenir de statistique avec répartition en hommes et en femmes n'englobant pas ces entreprises.

Tableau 24 Composition de l'emploi dans l'industrie selon la taille des entreprises et pour les différentes classes industrielles — Recensement industriel de 1961

Communes	Class. N.I.C.E.	Effectif du personnel						Total
		11 à 50	51 à 100	101 à 200	201 à 500	501 à 1000	1001 et plus	
Bibbona	40	39						39
	Total	39						39
Campiglia Marittima	12		79					79
	140	37	141					178
	20B	48		103				151
	36	20						20
	359	12	72					84
	33	50						290
	40	38	66		240			104
	Total	205	358	103	240			906
Castagneto Carducci	20B	32						32
	251	13	82					95
	33	12						12
	40	36						36
	Total	93	82					175

Tableau 24 (suite)

Communes	Class. N.I.C.E.	Effectif du personnel						Total
		11 à 50	51 à 100	101 à 200	201 à 500	501 à 1000	1001 et plus	
Cecina	20B	71	88					159
	242	121						121
	29	15						15
	251	44						44
	36		64					64
	39	17						17
	359	11						11
	33	178	109		254			541
	301	13		115				128
	28	11						11
	40	335	136					471
511	22						22	
Total		838	397	115	254			1 604
Follonica	20B	67						67
	243	16						16
	251	100	61					161
	36	12						12
	359	33						33
	33	68						68
	27	38						38
	302	27						27
	40	134	53					187
Total		495	114					609
Gavorrano	12				292		1 790	2 082
	140	60						60
	40	88						88
Total		148			292		1 790	2 230
Piombino	344				258	507	3 945	4 710
	12	12						12
	20B	11						11
	243	14						14
	36	131		129				260
	359	23	76					99
	31	16						16
	40	325	338					663
	403	87		106				193
	511	43						43
	520	15						15
Total		677	414	235	258	507	3 945	6 036

Tableau 24 (suite)

Communes	Class. N.I.C.E.	Effectif du personnel						Total
		11 à 50	51 à 100	101 à 200	201 à 500	501 à 1000	1001 et plus	
Massa Marittima	12		87		211		1 246	1 544
	33	12						12
	31	17						17
	39	43						43
	40	72						72
	511	11						11
Total		155	87		211		1 246	1 699
S. Vincenzo	251	31						31
	40	23						23
	403	11						11
	140				215			215
Total		65			215			280
Sassetta	140	11						11
	40	23						23
Total		34						34
Suvereto	33	48						48
	40	33						33
Total		81						81
Scarlino	40	48						48
Total		48						48
Total général		2 878	1 452	453	1 470	507	6 981	13 741

IV — Situation sur le marché de la main-d'œuvre

Pas de renseignements sur ce chapitre.

PAYS - BAS

Limbourg néerlandais

I — Description générale

A — Situation géographique et infrastructure

1. Situation géographique

Dans le Limbourg néerlandais on a choisi comme zone d'enquête la partie de la province du Limbourg qui est formée par les secteurs des bureaux de l'emploi de Heerlen, Kerkrade, Brunssum, Valkenburg, Vaals, Maastricht, Sittard, Echt et Roermond. Cette région englobe, outre le bassin minier proprement dit, les zones voisines qui fournissent une grande partie de la main-d'œuvre des entreprises minières. Pour des raisons pratiques les secteurs de Heerlen, Brunssum et Kerkrade, ainsi que les secteurs de Valkenburg et Vaals ont été réunis ; les deux secteurs ainsi formés ont gardé un caractère homogène.

Du point de vue géographique la zone d'enquête constitue une curieuse excroissance du territoire néerlandais, dans le territoire allemand et belge et est donc délimité partout, sauf au nord-ouest, par ces pays voisins. Il s'agit donc d'une région nettement frontalière ; en outre, la région minière qu'elle englobe ne constitue, du point de vue géologique, que la partie centrale d'un bassin plus important qui se poursuit dans l'ouest, dans le Limbourg belge et dans l'est par le bassin houiller d'Aix-la-Chapelle.

D'importantes concentrations industrielles se trouvent à proximité, sur le territoire étranger ; sur le plan néerlandais la région est nettement périphérique.

Dans la zone d'enquête il y a lieu de considérer un double axe de concentration de la population. Un des axes est formé par les réserves exploitables de charbon qui s'étendent du sud-est au nord-ouest en englobant la zone minière à population dense. Le plus grand centre en est Heerlen, qui est entourée de centres secondaires formant un cercle autour de cette ville : Kerkrade, Brunssum, Hoensbroek, Schaesberg ; une autre partie de la région minière est orientée vers la double agglomération de Sittard — Geleen. Par ailleurs un autre axe de concentration qui traverse la zone d'enquête du sud au nord est l'axe de communication de la Meuse. La première agglomération néerlandaise que l'on rencontre dans le sud de la zone considérée est la ville de Maastricht, qui est la plus grande ville de cette zone, et qui se rattache presque directement aux quartiers périphériques de Liège : de là, cet axe poursuit vers le nord en passant par Geleen, Sittard, Echt et Roermond.

Le tableau 1 mentionne le nombre d'habitants des secteurs considérés et des principales localités qui s'y trouvent.

Tableau 1 Nombre des habitants et situation des principales localités, par secteur de la région à examiner au 31 décembre 1962

Secteurs (¹)	Nombre des habitants par secteur	Principales localités	Nombre des habitants par commune
A Heerlen e.o.	254 405	Brunssum	25 526
		Heerlen	74 886
		Hoensbroek	22 402
		Kerkrade	50 263
B Valkenburg-Vaals	49 459	Valkenburg	12 609
		Vaals	10 111
C Maastricht	136 333	Maastricht	93 409
D Sittard	119 645	Geleen	33 838
		Sittard	31 583
E Echt	32 875	Echt	15 345
F Roermond	88 269	Roermond	35 132

(¹) Par secteur 1 faut entendre respectivement secteur du bureau d'emploi de l'État Kreis, département, arrondissement.

2. Infrastructure

a) Routes

Comme la zone d'enquête est une région frontalière, les voies de communications ont été orientées fortement vers le nord pour réaliser la liaison avec le centre et l'ouest des Pays-Bas ; de même les routes frontalières qui desservent les régions situées à l'ouest, au sud et à l'est de la zone d'enquête sont utilisées relativement peu fréquemment, raison pour laquelle elles sont souvent mal entretenues. La principale route de la zone d'enquête est la E 9, dont certains tronçons sont à deux voies, d'autres même à quatre voies et sans croisements ; de nouveaux tronçons à quatre voies sont encore en voie de construction. La deuxième route, du point de vue de l'importance est la E 39 qui, à l'état actuel, n'est intéressante pour la zone d'enquête que comme voie de communication entre Geleen et Heerlen, mais qui sera raccordée au réseau d'autoroute près d'Aix-la-Chapelle et, grâce à la construction d'un pont sur la Meuse près de Elsloo, constituera le trajet le plus court entre Anvers et Cologne.

b) Voies ferrées

Dans le domaine des chemins de fer, ce sont également les communications avec le nord qui dominent, à savoir la ligne Maastricht - Sittard (Heerlen - Sittard) - Roermond - Eindhoven - Utrecht. Les autres relations ferroviaires ont une importance quantitative beaucoup moins grande et le trafic ferroviaire international y est d'ailleurs peu fréquent, du moins en ce qui concerne le trafic avec les pays limitrophes. Du point de vue du trafic international de longue distance, la situation est relativement favorable. La ligne internationale Amsterdam - Luxembourg - Bâle passe par Maastricht ; à une courte distance de la zone d'enquête se trouve Venlo qui est reliée aux grands réseaux allemands, tandis que Liège est raccordée à divers réseaux internationaux, (par exemple T.E.E. pour Paris).

c) Voie d'eau

La Meuse est de loin la voie d'eau la plus importante de la zone d'enquête. La Meuse n'est pas navigable sur tout son cours, aussi les tronçons non navigables sont-ils doublés d'un canal latéral: le canal Juliana. La Meuse et son canal constituent pour la région considérée la liaison avec Liège d'une part et le Rhin et les ports du Rhin, surtout Rotterdam, d'autre part, et forment un important chemin d'évacuation pour le charbon extrait dans la région considérée. La Meuse et le canal Juliana sont accessibles à des péniches jaugeant jusqu'à 2 000 tonnes.

Sont encore importants, le canal reliant Vessem à Nederweert, qui constitue une liaison entre les bras de la Meuse et les canaux du Brabant, et la Zuid-Willemsvaart qui relie Maastricht à Weert et au réseau de canaux du Brabant, en traversant le territoire belge.

Une liaison possible par voie d'eau qui est en discussion depuis longtemps et pourrait jouer un rôle considérable pour la zone d'enquête est la liaison très controversée Meuse-Rhin. Il existe divers projets pour une telle liaison, dont certains prévoient que cette voie d'eau traversera la zone d'enquête. Un des projets permettrait même de créer une zone industrielle raccordée à la voie d'eau, dans la partie est de la région minière, qui n'est pas située directement sur le trajet de la voie d'eau.

Tableau 2 Voies navigables à l'intérieur de la région et reliant celles-ci à d'autres parties du pays, réparties suivant le tonnage des bâtiments auxquels elles donnent accès.

Maximum tonnage	Dénomination de la voie navigable	Principales localités reliées par cette voie navigable
Moins de 600 tonnes	Canal Wessem-Nederweert Zuid-Willemsvaart	Voir carte
600 à 1350 tonnes	—	
1350 à 2000 tonnes	Maas Julianakanaal	Voir carte
2000 tonnes et plus	—	

B — Population

1. Importance de la population

Le tableau 3 reproduit l'évolution de la population de 1955 à 1964.

Le tableau 4 indique le nombre d'hommes et de femmes par secteur et dans toute la zone d'enquête.

Il en ressort que les secteurs de Heerlen et Sittard, qui constituent ensemble le bassin minier proprement dit, comptent 375 000 habitants.

L'accroissement naturel de la population dans cette région est supérieur à la moyenne néerlandaise, comme le montrent les chiffres ci-dessous. Comme on le sait, l'accroissement démographique aux Pays-Bas est considérablement supérieur à la moyenne de l'Europe occidentale.

Tableau 3 Évolution de la population dans la région examinée de 1955 à 1964

Année	Nombre d'habitants		
	Hommes	Femmes	Total
1955	304 178	298 849	603 027
1956	310 087	304 448	614 535
1957	316 939	310 137	627 076
1958	323 095	317 786	640 881
1959	326 743	322 983	649 726
1960	330 432	327 255	657 687
1961	336 276	333 181	669 457
1962	342 193	338 793	680 986
1963	347 359	343 757	691 116
1964	353 653	348 732	702 385

Source : C.B.S.

Naissances, décès et excédents des naissances en milliers pour 1963

Régions	Naissances	Décès	Excédents des naissances
Zone d'enquête	21,3 ‰	6,8 ‰	14,5 ‰
Prov. du Limbourg	22,0 ‰	6,8 ‰	15,2 ‰
Pays-Bas	20,7 ‰	7,9 ‰	12,8 ‰

Tableau 4 Chiffre de la population, répartie en hommes et femmes, par secteur et pour l'ensemble de la région examinée au 31 décembre 1962

Secteurs	Nombre des habitants		
	Hommes	Femmes	Total
A Heerlen e. o.	128 491	125 914	254 405
B Valkenburg-Vaals	25 313	24 146	49 459
C Maastricht	67 280	69 053	136 333
D Sittard	60 598	59 047	119 645
E Echt	16 705	16 170	32 875
F Roermond	43 806	44 463	88 269
Région examinée :	342 193	338 793	680 986

2. Migrations

Le tableau 5 reproduit les migrations par secteurs et pour la zone d'enquête pour les années 1954 à 1963.

Dans l'ensemble, la migration évolue assez irrégulièrement. Le secteur A, où l'industrie minière est la plus importante, présente d'une façon générale des excédents de départs assez importants depuis 1958. Dans le secteur D, où l'on rencontre à côté de l'industrie minière une industrie chimique en développement, ce phénomène est beaucoup moins prononcé. Les fluctuations dans les autres secteurs sont assez variables ; de même la zone d'enquête dans son ensemble connaît des années où les nouvelles arrivées sont supérieures aux départs alternant avec des années où les départs priment. Pour la population masculine les chiffres sont probablement fortement influencés par les variations du nombre de travailleurs étrangers.

Tableau 5 Migrations par sexe et par secteur de la région examinée dans les années 1954 à 1963

Secteur A

Années	Immigrations			Départs			Excédent migratoire		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1954	6 697	5 862	12 559	6 673	5 552	12 225	24	310	334
1955	6 094	5 432	11 526	6 003	5 206	11 209	91	226	317
1956	6 322	5 410	11 732	6 227	5 425	11 652	95	— 15	80
1957	6 986	5 702	12 688	6 776	5 984	12 760	210	— 282	— 72
1958	7 302	6 949	14 251	7 687	6 574	14 261	— 385	375	— 10
1959	5 559	5 460	11 019	6 239	5 286	11 525	— 680	174	— 506
1960	5 399	5 452	10 851	6 107	5 732	11 839	— 708	— 280	— 988
1961	5 593	5 421	11 014	5 769	5 471	11 240	— 176	— 50	— 226
1962	6 490	5 397	11 887	6 037	5 543	11 580	453	— 146	307
1963	6 423	5 152	11 575	6 715	5 459	12 174	— 292	— 307	— 599

Secteur B

1954	1 180	1 236	2 416	1 174	1 303	2 477	6	— 67	— 61
1955	1 717	1 941	3 658	1 394	1 518	2 912	323	423	746
1956	1 405	1 543	2 948	1 615	1 634	3 249	— 210	— 91	— 301
1957	1 460	1 450	2 910	1 485	1 657	3 142	— 25	— 207	— 232
1958	1 806	1 971	3 777	1 614	1 720	3 334	192	251	443
1959	1 118	1 221	2 339	1 649	1 645	3 294	— 531	— 424	— 955
1960	1 160	1 141	2 301	1 357	1 493	2 850	— 197	— 352	— 549
1961	1 193	1 074	2 267	1 035	1 052	2 087	158	22	180
1962	1 299	1 147	2 446	1 042	1 129	2 171	257	18	275
1963	1 625	1 015	2 640	1 455	1 156	2 611	170	— 141	29

Tableau 5 (suite)

Secteur C

Années	Immigrations			Départs			Excédent migratoire		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1954	2 789	2 688	5 477	2 662	2 663	5 325	127	25	152
1955	2 656	2 458	5 114	2 849	2 653	5 502	— 193	— 195	— 388
1956	2 871	2 788	5 659	2 749	2 678	5 427	122	110	232
1957	3 077	3 007	6 084	2 730	2 715	5 445	347	292	639
1958	3 037	3 039	6 076	2 863	2 823	5 686	174	216	390
1959	2 794	2 747	5 541	3 037	2 868	5 905	— 243	— 121	— 364
1960	2 828	3 130	5 958	3 045	3 109	6 154	— 217	21	— 196
1961	3 121	3 281	6 402	2 903	2 921	5 824	218	360	578
1962	3 003	2 906	5 909	2 850	2 634	5 484	153	272	425
1963	2 755	2 555	5 310	2 727	2 709	5 436	28	— 154	— 126

Secteur D

1954	3 251	3 180	6 431	2 470	2 471	4 941	781	709	1 490
1955	2 673	2 789	5 462	2 319	2 402	4 721	354	387	741
1956	3 096	2 944	6 040	2 566	2 564	5 130	530	380	910
1957	3 923	3 679	7 602	3 090	3 005	6 095	833	674	1 507
1958	3 836	3 673	7 509	2 648	2 462	5 110	1 188	1 211	2 399
1959	2 517	2 599	5 116	2 896	2 492	5 388	— 379	107	— 272
1960	2 550	2 699	5 249	2 790	2 864	5 654	— 240	— 165	— 405
1961	2 902	2 912	5 814	2 813	2 843	5 656	89	69	158
1962	3 059	2 922	5 981	2 725	2 715	5 440	334	207	541
1963	3 572	2 956	6 528	3 310	2 744	6 054	262	212	474

Secteur E

1954	745	713	1 458	466	606	1 072	279	107	386
1955	571	686	1 257	668	620	1 288	— 97	66	— 31
1956	902	743	1 645	767	632	1 399	135	111	246
1957	1 043	646	1 689	689	663	1 352	354	— 17	337
1958	689	818	1 507	994	697	1 691	— 305	121	— 184
1959	578	726	1 304	621	778	1 399	— 43	— 52	— 95
1960	507	687	1 194	660	789	1 449	— 153	— 102	— 255
1961	758	791	1 549	555	717	1 272	203	74	277
1962	645	692	1 337	616	692	1 308	29	—	29
1963	662	725	1 387	722	713	1 435	— 60	12	— 48

Secteur F

1954	2 432	2 689	5 121	2 493	2 581	5 074	— 61	108	47
1955	2 459	2 761	5 220	2 196	2 451	4 647	263	310	573
1956	2 297	2 378	4 675	2 279	2 470	4 749	18	— 92	— 74
1957	2 388	2 566	4 954	2 409	2 595	5 004	— 21	— 29	— 50
1958	2 434	2 752	5 186	2 330	2 530	4 860	104	222	326
1959	2 278	2 595	4 873	2 235	2 571	4 806	43	24	67
1960	2 191	2 492	4 683	2 210	2 436	4 646	— 19	56	37
1961	2 264	2 529	4 793	2 155	2 492	4 647	109	37	146
1962	2 375	2 604	4 979	2 344	2 615	4 959	31	— 11	20
1963	2 273	2 506	4 779	2 123	2 365	4 488	150	141	291

Tableau 5 (suite)

Région considérée

Années	Immigrations			Départs			Excédent migratoire		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1954	17 094	16 368	33 462	15 938	15 176	31 114	1 156	1 192	2 348
1955	16 170	16 067	32 237	15 429	14 850	30 279	741	1 217	1 958
1956	16 893	15 806	32 699	16 203	15 403	31 606	690	403	1 093
1957	18 877	17 050	35 927	17 179	16 619	33 798	1 698	431	2 129
1958	19 104	19 202	38 306	18 136	16 806	34 942	968	2 396	3 364
1959	14 844	15 348	30 192	16 677	15 640	32 317	— 1 833	— 292	— 2 125
1960	14 635	15 601	30 236	16 169	16 423	32 592	— 1 541	— 822	— 2 356
1961	15 831	16 008	31 839	15 230	15 496	30 726	601	512	1 113
1962	16 871	15 668	32 539	15 614	15 328	30 942	1 257	340	1 597
1963	17 310	14 909	32 219	17 052	15 146	32 198	258	— 237	21

3. Structure d'âge de la population

a) Chiffres absolus

Tableau 6 Structure d'âge de la population, répartie en hommes et femmes, par secteur et pour la région examinée en chiffres absolus au 31 décembre 1962

Classes d'âge	Secteur A			Secteur B		
	Brunssum — Heerlen — Kerkrade			Valkenburg — Vaals		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	14 040	13 171	27 211	2 605	2 433	5 038
5 à 9 ans	13 601	12 865	26 466	2 567	2 454	5 021
10 à 14 ans	13 082	12 064	25 146	2 565	2 429	4 994
15 à 19 ans	11 654	11 442	23 096	2 386	2 342	4 728
20 à 24 ans	9 635	9 388	19 023	2 266	1 766	4 032
25 à 29 ans	9 044	8 565	17 609	1 968	1 617	3 585
30 à 34 ans	9 499	9 282	18 781	1 770	1 582	3 352
35 à 39 ans	9 248	9 069	18 317	1 556	1 550	3 106
40 à 44 ans	8 378	8 208	16 586	1 371	1 401	2 772
45 à 49 ans	6 918	6 912	13 830	1 247	1 256	2 503
50 à 54 ans	6 032	6 192	12 224	1 142	1 116	2 258
55 à 59 ans	5 165	5 417	10 582	1 045	1 105	2 150
60 à 64 ans	4 343	4 732	9 075	878	1 062	1 940
65 ans et plus	7 852	8 607	16 459	1 947	2 033	3 980
Total	128 491	125 914	254 405	25 313	24 146	49 459

Classes d'âge	Secteur C			Secteur D		
	Maastricht			Sittard		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	6 856	6 601	13 457	7 442	7 058	14 500
5 à 9 ans	6 543	6 524	13 067	6 823	6 480	13 303
10 à 14 ans	6 730	6 528	13 258	6 421	6 004	12 425
15 à 19 ans	6 499	6 147	12 646	5 526	5 370	10 896
20 à 24 ans	5 031	5 174	10 205	4 414	4 355	8 769
25 à 29 ans	4 626	4 429	9 055	4 461	4 449	8 910
30 à 34 ans	4 557	4 617	9 174	4 661	4 567	9 228
35 à 39 ans	4 390	4 559	8 949	4 358	4 118	8 476

Tableau 6 (suite)

Classes d'âge	Secteur C			Secteur D		
	Maastricht			Sittard		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
40 à 44 ans	4 060	4 247	8 307	3 781	3 596	7 377
45 à 49 ans	3 691	3 765	7 456	2 970	2 990	5 960
50 à 54 ans	3 535	3 683	7 218	2 622	2 642	5 264
55 à 59 ans	3 082	3 395	6 477	2 237	2 145	4 382
60 à 64 ans	2 623	3 025	5 648	1 719	1 856	3 575
65 ans et plus	5 057	6 359	11 416	3 163	3 417	6 580
Total	67 280	69 053	136 333	60 598	59 047	119 645

Classes d'âge	Secteur E			Secteur F		
	Echt			Roermond		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	1 752	1 702	3 454	4 875	4 693	9 568
5 à 9 ans	1 780	1 721	3 501	4 667	4 509	9 176
10 à 14 ans	1 753	1 812	3 565	5 003	4 788	9 791
15 à 19 ans	1 572	1 575	3 147	4 502	4 236	8 738
20 à 24 ans	1 293	1 119	2 412	3 391	3 467	6 858
25 à 29 ans	1 281	1 094	2 375	2 998	2 853	5 851
30 à 34 ans	1 175	1 132	2 307	2 952	2 862	5 814
35 à 39 ans	1 143	1 117	2 260	2 665	2 805	5 470
40 à 44 ans	943	954	1 897	2 478	2 730	5 208
45 à 49 ans	878	827	1 705	2 277	2 395	4 672
50 à 54 ans	748	764	1 512	2 024	2 124	4 148
55 à 59 ans	656	634	1 290	1 608	1 833	3 441
60 à 64 ans	554	545	1 099	1 354	1 624	2 978
65 ans et plus	1 177	1 174	2 351	3 012	3 544	6 556
Total	16 705	16 170	32 875	43 806	44 463	88 269

Classes d'âge	Région examinée		
	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	37 570	35 658	73 228
5 à 9 ans	35 981	34 553	70 534
10 à 14 ans	35 554	33 625	69 179
15 à 19 ans	32 139	31 112	63 251
20 à 24 ans	26 030	25 269	51 299
25 à 29 ans	24 378	23 007	47 385
30 à 34 ans	24 614	24 042	48 656
35 à 39 ans	23 360	23 218	46 578
40 à 44 ans	21 011	21 136	42 147
45 à 49 ans	17 981	18 145	36 126
50 à 54 ans	16 103	16 521	32 624
55 à 59 ans	13 793	14 529	28 322
60 à 64 ans	11 471	12 844	24 315
65 ans et plus	22 208	25 134	47 342
Total	342 193	338 793	680 986

Source : Structure d'âge de la population, 31 décembre 1962, C.B.S.

Le tableau 6 reproduit la pyramide des âges de la population suivant le sexe et la catégorie d'âge (5 ans accomplis), par secteur et dans la zone d'enquête.

b) Pourcentages

Tableau 6 a Structure d'âge de la population répartie en hommes et en femmes, par secteur, pour la région examinée et pour l'ensemble du pays, en pourcentages respectivement de la population masculine globale et de la population féminine globale au 31 décembre 1962

Classes d'âge	Secteur A		Secteur B		Secteur C		Secteur D	
	Heerlen e. o.		Valkenburg-Vaals		Maastricht		Sittard	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0 à 4 ans	10,9	10,5	10,3	10,1	10,2	9,6	12,3	11,9
5 à 9 ans	10,6	10,2	10,1	10,2	9,7	9,4	11,3	11,0
10 à 14 ans	10,2	9,6	10,1	10,1	10,0	9,5	10,6	10,2
15 à 19 ans	9,1	9,1	9,4	9,7	9,7	8,9	9,1	9,1
20 à 24 ans	7,5	7,4	9,0	7,3	7,5	7,5	7,3	7,4
25 à 29 ans	7,0	6,8	7,8	6,7	6,9	6,4	7,4	7,5
30 à 34 ans	7,4	7,4	7,0	6,5	6,8	6,7	7,7	7,7
35 à 39 ans	7,2	7,2	6,2	6,4	6,5	6,6	7,2	7,0
40 à 44 ans	6,5	6,5	5,4	5,8	6,0	6,1	6,2	6,1
45 à 49 ans	5,4	5,5	4,9	5,2	5,5	5,5	4,9	5,1
50 à 54 ans	4,7	4,9	4,5	4,6	5,2	5,3	4,3	4,5
55 à 59 ans	4,0	4,3	4,1	4,6	4,6	4,9	3,7	3,6
60 à 64 ans	3,4	3,8	3,5	4,4	3,9	4,4	2,8	3,1
65 ans et plus	6,1	6,8	7,7	8,4	7,5	9,2	5,2	5,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Classes d'âge	Secteur E		Secteur F		Région examinée		Pays-Bas	
	Echt		Roermond		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes				
0 à 4 ans	10,5	10,5	11,1	10,6	11,0	10,5	10,3	9,7
5 à 9 ans	10,7	10,7	10,7	10,1	10,5	10,2	9,7	9,2
10 à 14 ans	10,5	11,2	11,4	10,8	10,4	9,9	9,7	9,2
15 à 19 ans	9,4	9,7	10,3	9,5	9,4	9,2	9,5	9,0
20 à 24 ans	7,7	6,9	7,7	7,8	7,6	7,5	7,3	6,9
25 à 29 ans	7,7	6,8	6,8	6,4	7,1	6,8	6,6	6,3
30 à 34 ans	7,0	7,0	6,7	6,4	7,2	7,1	6,6	6,5
35 à 39 ans	6,8	6,9	6,1	6,3	6,8	6,8	6,3	6,4
40 à 44 ans	5,6	5,9	5,7	6,1	6,1	6,2	6,0	6,1
45 à 49 ans	5,3	5,1	5,2	5,4	5,3	5,4	5,5	5,7
50 à 54 ans	4,5	4,7	4,6	4,8	4,7	4,9	5,2	5,5
55 à 59 ans	3,9	3,9	3,7	4,1	4,0	4,3	4,7	5,1
60 à 64 ans	3,3	3,4	3,1	3,7	3,4	3,8	4,0	4,4
65 ans et plus	7,1	7,3	6,9	8,0	6,5	7,4	8,6	10,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Structure d'âge de la population, 31 décembre 1962, C.B.S.

La structure d'âge de la population de la zone d'enquête montre que la population de cette zone est considérablement plus jeune que celle de l'ensemble des Pays-Bas, laquelle est toutefois également très jeune par rapport à la situation internationale. Il convient encore de signaler quelques différences très nettes dans la zone d'enquête : l'influence de la migration apparaît nettement

dans le secteur D, les catégories d'âge englobant les personnes productives et jeunes y étant plus importantes que le groupe de 15 à 25 ans, qui est relativement faible ; et le nombre de vieillards y est même très faible. On note le phénomène contraire dans le secteur B qui est plutôt une région d'émigration. Dans le secteur A, qui est la région spécifiquement minière, la structure des âges se rapproche de la moyenne de la zone d'enquête.

4. Distribution de la population par catégories de communes

Le tableau 7 donne un aperçu du nombre de communes par catégories d'importance, par secteurs et pour l'ensemble de la zone d'enquête.

Il ressort des proportions que les secteurs B, E et, bien que d'une façon moins prononcée, F sont des régions typiquement rurales tandis que les villes de moyenne importance se situent dans les secteurs A, C et D. Dans l'ensemble de la zone d'enquête, la répartition des villes et des zones rurales est assez régulière. Dans une certaine mesure toutefois, les chiffres sont trompeurs étant donné que dans la région minière, à forte densité de population, des communes relativement petites présentent en fait une atmosphère urbaine, parce que les diverses zones d'habitation se sont développées au point de se toucher les unes les autres. La zone d'enquête n'est pas dominée par un centre urbain déterminé.

Tableau 7 Nombre de communes classées dans les diverses catégories de communes en fonction de leur importance, par secteur et pour la région examinée au 31 décembre 1962

Catégories de communes	Secteur A			Secteur B			Secteur C		
	Heerlen e. o.			Valkenburg			Maastricht		
	Nom- bre de comm.	Nombre d'habitants		Nom- bre de comm.	Nombre d'habitants		Nom- bre de comm.	Nombre d'habitants	
		Chiffres abs.	%		Chiffres abs.	%		Chiffres abs.	%
Moins de 2 000 habitants	4	4 144	1,6	3	2 809	5,7	6	7 158	5,3
2 000 à 10 000 habitants	10	51 768	20,4	7	23 930	48,4	6	25 642	18,8
10 000 à 20 000 habitants	2	25 416	10,0	2	22 720	45,9	1	10 124	7,4
20 000 à 50 000 habitants	2	47 928	18,8				1	93 409	68,5
50 000 à 100 000 habitants	2	125 149	49,2						
100 000 à 200 000 habitants									
200 000 habitants et plus									
Total	20	254 405	100,0	12	49 459	100,0	14	136 333	100,0

Catégories de communes	Secteur D			Secteur E		
	Sittard			Echt		
	Nom- bre de comm.	Nombre d'habitants		Nom- bre de comm.	Nombre d'habitants	
		Chiffres abs.	%		Chiffres abs.	%
Moins de 2 000 habitants	1	1 821	1,5	3	3 460	10,5
2 000 à 10 000 habitants	10	41 506	34,7	3	14 070	42,8
10 000 à 20 000 habitants	1	10 897	9,1	1	15 345	46,7
20 000 à 50 000 habitants	2	65 421	54,7			
50 000 à 100 000 habitants						
100 000 à 200 000 habitants						
200 000 habitants et plus						
Total	14	119 645	100,0	7	32 875	100,0

Tableau 7 (suite)

Catégories de communes	Secteur F			Région examinée		
	Roermond					
	Nom- bre de comm.	Nombre d'habitants		Nom- bre de comm.	Nombre d'habitants	
		Chiffres abs.	%		Chiffres abs.	%
Moins de 2 000 habitants	4	6 333	7,2	21	25 725	3,8
2 000 à 10 000 habitants	14	46 804	53,0	50	203 720	29,9
10 000 à 20 000 habitants				7	84 502	12,4
20 000 à 50 000 habitants	1	35 132	39,8	5	148 481	21,8
50 000 à 100 000 habitants				3	218 558	32,1
100 000 à 200 000 habitants						
200 000 hab. et plus						
Total	19	88 269	100,0	86	680 086	100,0

C — Possibilités de formation aux divers niveaux

1. Enseignement secondaire

a) Lieux d'implantation

Le tableau 8 mentionne pour chaque secteur les localités disposant d'écoles secondaires.

Tableau 8 Lieux d'implantation d'écoles secondaires, par secteur au 31 décembre 1963 (exception faite des internats)

Secteurs	Lieu d'implantation
A Heerlen	Heerlen Hoensbroek Kerkrade Schaesberg
B Valkenburg	Vaals
C Maastricht	Maastricht
D Sittard	Geleen Sittard
E Echt	Pas d'enseignement secondaire
F Roermond	Roermond

b) Nombre d'élèves

Le tableau 9 mentionne par secteurs de la zone d'enquête le nombre d'élèves — jeunes gens et jeunes filles séparément — de l'enseignement secondaire (recensés dans les écoles). Le tableau 9 a, indique le pourcentage de jeunes gens et de jeunes filles qui, après avoir quitté l'école primaire, suivent l'enseignement secondaire (le critère géographique de répartition est ici la commune). On constate un intérêt beaucoup plus grand chez les garçons que chez les jeunes filles, la situation pouvant être considérée comme très satisfaisante par rapport à la moyenne nationale. Les chiffres sont beaucoup plus élevés dans les secteurs urbains que dans les secteurs ruraux. L'intérêt des jeunes filles pour l'enseignement secondaire est relativement faible, notamment à la campagne.

Tableau 9 Nombre des élèves, réparti en garçons et filles, par secteur et pour la région examinée, fréquentant l'enseignement secondaire au 31 décembre 1963 (exception faite de l'enseignement en cours du soir et dans les internats)

Secteurs	Nombre d'élèves		
	Garçons	Filles	Total
A Heerlen	2 912	1 668	4 580
B Valkenburg-Vaals	—	184	184
C Maastricht	1 814	1 217	3 031
D Sittard-Geleen	1 255	764	2 019
E Echt	—	—	—
F Roermond	1 524	657	2 181
Région examinée	7 505	4 490	11 995

Tableau 9 a Élèves ayant quittés en 1962 l'école primaire pour suivre l'enseignement secondaire

Secteurs	Garçons	Filles
A Heerlen	20,0 %	15,4 %
B Valkenburg-Vaals	15,8 %	10,0 %
C Maastricht	25,8 %	19,1 %
D Sittard	21,1 %	12,3 %
E Echt	11,9 %	6,6 %
F Roermond	21,3 %	9,5 %
Région examinée	20,7 %	13,8 %
Pays-Bas ⁽¹⁾	16,0 %	13,0 %

⁽¹⁾ Données de 1961.

2. Enseignement supérieur

Il n'existe aucun établissement supérieur dans la zone d'enquête. Les jeunes gens qui désirent suivre l'enseignement scientifique aux Pays-Bas doivent s'inscrire à l'école technique supérieure d'Eindhoven, à l'université catholique de Nimègue ou dans les autres universités et écoles supérieures qui sont situées encore beaucoup plus loin ; les jeunes gens fréquentent souvent également les cours de l'École technique supérieure d'Aix-la-Chapelle, établissement étranger situé à proximité. Un très faible nombre d'étudiants provenant de la zone d'enquête suivent les cours des universités de Louvain et de Liège.

3. Enseignement technique primaire

L'enseignement technique primaire consiste en ce moment en un cours de 3 ans qui se greffe sur la sixième année d'enseignement primaire.

Les diplômés de l'enseignement technique primaire doivent encore suivre des cours à temps partiel — régime d'apprentissage — pour obtenir un diplôme professionnel, ayant de pouvoir se dire ouvrier de métier.

a) Lieux d'implantation et possibilités de formation

Le tableau 10 indique par secteurs les localités où sont implantées des écoles techniques primaires et (par des petites croix) la nature de l'enseignement dispensé dans ces écoles.

Tableau 10 Lieux d'implantation d'écoles techniques de degré inférieur et types de formation, par secteur au 31 décembre 1962

Secteurs	Lieux d'implantation	Types de formation				
		Travail des métaux	Électro-technique	Travail du bois y compris les charpentes	Professions du bâtiment	Autres branches
A	Brunssum	x	x	x	Peinture	Monteur automobiles Boulangier pâtissier Monteur automobiles
	Heerlen	x	x	x		
	Hoensbroek	x	x	x		
	Kerkrade	x	x	x		
B	Wittem (1)	—	—	—		
C	Heer	x	—	x	Peinture	Cordonnier
	Maastricht	x	x	x	Peinture	Monteur automobiles
D	Beek (1)	—	—	—		
	Geleen	x	x			{ Technique générale Technique chimique
	Sittard	x	x	x	{ Peinture Maçonnerie	{ Monteur automobiles
E	Echt	x	x	x		
	Maasbracht (1)	—	—	—		
F	Heythuizen	x	—	x		
	Roermond	x	x	x	Peinture	Monteur automobiles

(1) L'arrêté royal décidant la construction a été promulgué.

Comme on le voit, le réseau des écoles techniques primaires est assez dense, trois nouvelles écoles étant encore en cours de construction. Bien que dans certaines localités les capacités soient trop petites (Maastricht, Roermond), les possibilités de formation des ouvriers de métier sont en général suffisantes.

b) Nombre d'élèves

Le tableau 11 mentionne par secteurs et pour l'ensemble de la zone d'enquête le nombre d'élèves suivant l'enseignement technique primaire (recensés dans les écoles).

Tableau 11 Nombre d'élèves fréquentant l'enseignement technique de degré inférieur, par secteur et pour toute la région examinée, au 31 décembre 1962 (aucune fille ne suit cet enseignement).

Secteurs	Nombre d'élèves (garçons)
A	2 111
B	—
C	987
D	1 686
E	279
F	1 001
Région examinée	6 064

Comme il ressort du tableau 11, aucune jeune fille ne suit l'enseignement technique primaire. C'est là en partie une question de mentalité ; ce phénomène est également imputable pour une grande part au fait que la formation dans le domaine de la couture, qui dans d'autres pays relève fréquemment de la formation professionnelle, est assurée ici par les écoles ménagères, et ne figure donc pas dans le tableau.

Le tableau 11 a mentionne, le nombre de garçons qui ont quitté l'enseignement primaire et ceux d'entre eux qui ont été admis à suivre l'enseignement technique primaire.

Tableau 11 a Nombre de garçons qui ont quitté l'enseignement primaire et de ceux qui ont été admis à suivre l'enseignement technique primaire (chiffres absolus et %)

Secteurs	Nombre d'élèves quittant l'ens. primaire	Nombre d'élèves admis dans l'ens. techn. primaire	%
	1	2	2 en % de 1
A	2 633	647	24,6
B	473	110	23,3
C	1 261	317	25,1
D	1 244	390	31,4
E	361	114	31,6
F	986	348	35,3
Région examinée ⁽¹⁾	6 958	1 926	27,7
Ensemble des Pays-Bas	112 582	40 859	36,3

⁽¹⁾ Données de 1961

Les pourcentages sont assez divergents, les pourcentages les plus faibles ayant été enregistrés dans le sud du Limbourg. Cela est dû en partie à l'existence de possibilités spécifiques de formation dans les entreprises minières qui ne sont pas comptées parmi l'enseignement technique primaire.

4. Enseignement technique de degré supérieur

L'enseignement technique secondaire prévoit une formation de quatre ans, dont une année de stage. Pour pouvoir suivre les cours de l'enseignement technique secondaire, il faut avoir suivi des cours complémentaires pendant au moins trois ans ; beaucoup d'élèves proviennent de l'enseignement primaire supérieur (section B). Seuls sont admis les élèves diplômés de l'enseignement primaire supérieur ayant eu de bonnes notes dans les sciences exactes. Le passage des élèves de l'enseignement technique primaire à l'enseignement technique secondaire est possible, mais s'est avéré jusqu'ici très difficile à réaliser ; depuis une dizaine d'années on a intercalé entre ces deux types d'écoles l'enseignement technique complémentaire, qui fait suite à l'enseignement technique primaire (ou à l'enseignement primaire supérieur) et qui forme les cadres techniques subalternes, les dessinateurs techniques, etc. L'enseignement technique complémentaire se greffe sur l'enseignement technique secondaire et prévoit une formation de trois ans. Dans ce qui suit ont été traités tant l'enseignement technique secondaire que l'enseignement technique complémentaire ; le tableau 13 mentionne en outre le nombre d'élèves de l'école minière de Heerlen, qui forme des surveillants du fond.

a) Lieux d'implantation et nature de l'enseignement

Le tableau 12 indique par secteurs les localités disposant d'écoles techniques secondaires et d'écoles techniques complémentaires. La nature de l'enseignement dispensé dans ces écoles est également indiqué (par des petites croix). Comme l'école technique secondaire établie à Venlo est importante pour le nord de la zone d'enquête, cette école figure également dans le tableau.

Tableau 12 Lieux d'implantation d'écoles techniques de degré supérieur et d'écoles techniques élargies, par secteur, au 31 décembre 1962

Secteurs	Lieux d'implantation	Écoles techniques du degré supérieur					Écoles techniques élargies		
		Types de formation					Types de formation		
		Génie civil	Constructions mécaniques	Électro-technique	Industries chimiques	Formation de conducteurs de travaux	Génie civil	Constructions mécaniques	Électro-technique
A	Heerlen	x	x	x	x	x		x	x
C	Maastricht						x	x	x
F	Roermond						x	x	x
—	Venlo		x	x					

b) Nombre d'élèves

Tableau 13 Nombre d'élèves fréquentant l'enseignement technique de degré supérieur, par secteur et pour toute la région examinée, au 31 décembre 1963

Secteurs	Nombre d'élèves		
	École techn. sup.	École techn. élém.	École minière
A	501	265	314
C		125	
F		340	
Région examinée	501	730	314
Venlo	247		

Là encore il est inutile de subdiviser les élèves d'après le sexe, étant donné qu'il n'y a pratiquement pas d'élèves du sexe féminin qui suivent cet enseignement.

5. Formation à l'échelon de l'entreprise

La principale possibilité de formation de la main-d'œuvre dans les écoles professionnelles est celle de l'industrie minière. En raison des conditions de travail et des exigences professionnelles très spécifiques de l'industrie charbonnière, les entreprises minières disposent depuis assez longtemps déjà de leur propre formation, qui ne dépend pas de l'enseignement technique primaire normal. Ces écoles professionnelles dispensent essentiellement un enseignement technique minier du niveau primaire. Les entreprises minières disposent en outre d'écoles professionnelles qui dispensent, après l'enseignement technique primaire, un enseignement technique complémentaire dans des matières qui ne concernent pas spécifiquement l'industrie minière (travail des métaux, électricité, etc.).

Le tableau 14 indique les lieux d'implantation de ces écoles minières, par secteur.

Tableau 14 Lieux d'implantation d'entreprises ayant une école professionnelle propre, par secteur au 31 décembre 1963

Secteurs	Lieux d'implantation	Entreprises minières
A	Eygelshoven	1
	Heerlen	2
	Kerkrade	2
	Schaesberg	2
	Brunssum	1
B	—	—
C	—	—
D	Geleen	1
E	—	—
F	—	—

6. Formation technique et reclassement professionnel des adultes

a) Lieux d'implantation et nature de la formation

Le perfectionnement des adultes en vue d'en faire des ouvriers de métier a lieu dans des centres de formation professionnelle pour adultes. Il existe un tel centre dans la zone d'enquête, à savoir à Heerlen. Le tableau 15 donne un aperçu des possibilités de cette formation.

Tableau 15 Lieux d'implantation de centres de formation professionnelle pour adultes et types de formation, par secteur, au 31 décembre 1963

Secteurs	Lieux d'implantation	Types de formation		
		Travail des métaux	Travail du bois y compris les charpentes	Professions du bâtiment
A	Heerlen	Tourneur Tourneur des services de production Mécanicien d'entretien Mécanicien machiniste Mécanicien de précision Mécanicien à la construction Mécanicien non spécialisé Soudeur autogène Soudeur à l'électricité Aide monteur haute tension Monteur automobiles	Charpentier à tout faire Charpentier construisant des caissons à béton Charpentier	Maçon Plafonneur
B	—	—	—	—
C	—	—	—	—
D	—	—	—	—
E	—	—	—	—
F	—	—	—	—

Un centre similaire est implanté à Venlo et dessert notamment le secteur de Roermond. Le tableau 16 mentionne le nombre d'élèves.

Tableau 16 Nombre d'élèves des centres de formation professionnelle pour adultes, par secteur et pour toute la région examinée, au 31 décembre des années 1954 à 1963

Secteurs	Nombre d'élèves									
	Années									
	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963
A	170	165	134	131	154	119	118	118	167	216
B	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
C	108	107	91	89	77	70	—	—	—	—
D	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
E	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
F	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Région examinée	278	272	225	220	231	189	118	118	167	216

D — Concentration de l'industrie

Les données concernant la situation de l'emploi dans l'industrie sont extraites de la statistique générale de l'industrie, une statistique qui dénombre chaque trimestre le nombre de travailleurs des industries autres que l'industrie du bâtiment, et dont l'effectif atteint ou dépasse dix unités. Les données concernant les entreprises prises individuellement ont un caractère confidentiel, raison pour laquelle elles ne peuvent être publiées que groupées, c'est-à-dire pour au moins quatre entreprises. Cette restriction a d'importantes conséquences pour les possibilités d'analyse dans la présente enquête, parce que, si l'on veut respecter la spécification détaillée préconisée par le schéma, on risque de nuire au caractère confidentiel des chiffres, raison pour laquelle il est impossible de respecter dans tous les cas la spécification détaillée demandée.

Le tableau 17 indique le nombre d'entreprises industrielles et le total des travailleurs par commune, par secteur et pour l'ensemble de la zone d'enquête au 31 décembre 1963. Pour les raisons précitées, la ventilation par commune n'a pas toujours été possible. Pour les localités comptant moins de quatre entreprises, les chiffres ont été ajoutés à un groupe d'autres communes. Dans la zone d'enquête il y a au total 553 entreprises qui occupent plus de 100 000 travailleurs. L'effectif moyen atteint donc presque 200 personnes. Mais cette moyenne est fortement exagérée en raison des entreprises minières, qui occupent en général plusieurs milliers de travailleurs.

Les emplois dans l'industrie sont concentrés essentiellement dans la région minière (à savoir les secteurs A et D) ainsi qu'à Maastricht et ses environs. Dans la région F (Roermond) on note également des industries de quelque importance.

Tableau 17 Nombre des entreprises industrielles occupant dix personnes ou plus et effectif total du personnel par commune, par secteur et pour la région examinée au 31 décembre 1963

Communes	Nombre d'entreprises	Effectif du personnel
Brunssum	21	5 040
Eygelshoven	6	5 162
Heerlen	55	19 079
Hoensbroek	14	831
Kerkrade	31	6 286
Nuth	9	538

Tableau 17 (suite)

Communes	Nombre d'entreprises			Effectif du personnel		
Schaesberg	8			6 037		
Ubach o. Worms	4			86		
Voerendaal	4			125		
Autres communes	8	+		452	+	
Secteur A			160			43 636
Gulpen	7			274		
Vaals	10			778		
Valkenburg	6			195		
Autres communes	9	+		411	+	
Secteur B			32			1 658
Eysden	4			481		
Heer	11			972		
Maastricht	108			17 099		
Meerssen	8			779		
Autres communes	9	+		285	+	
Secteur C			140			19 616
Beek	8			160		
Geleen	20			23 571		
Sittard	32			4 583		
Autres communes	16	+		909	+	
Secteur D			76			29 223
Echt	16			819		
Maasbracht	10			292		
Susteren	4			253		
Autres communes	7	+		271	+	
Secteur E			37			1 635
Haelen	6			496		
Heythuizen	5			159		
Roermond	48			3 980		
Swalmen	20			709		
Wessem	8			368		
Autres communes	22	+		1 441	+	
Secteur F			109	+		7 153
Région examinée			554			102 921

E — Zoning industriel

a) Terrains pouvant être utilisés directement comme terrains industriels

Sont considérés comme terrains industriels directement utilisables les terrains qui appartiennent à la commune ou à un organisme public et pour lesquels les travaux de mise en viabilité ont suffisamment progressé pour que ces terrains puissent être utilisés à bref délai. Le tableau 18 donne un aperçu de ces terrains, par commune et compte tenu des facilités d'accès ainsi que des viabilités.

Tableau 18 Terrains industriels communaux directement utilisables (janvier 1964)

Sec-teurs	Communes	Situation					Superficie en m ²	Raccordements		
		N°	Dénomination du plus petit terrain	Route	Chemin de fer	Voie d'eau		Eau	Électricité	Gaz
A	Brunssum	1	Rode Beek	x	—	—	43 000	x	x	x
		2	de Kling	x	—	—	132 000	x	x	x
		3	Bouwberg	x	x	—	226 000	x	x	x
	Hoensbroek	4	Heerlerweg	x	—	—	17 000	x	x	x
		5	Ten Esschen	x	x	—	10 000	x	x	—
	Kerkrade	6	de Locht	x	—	—	300 000	x	x	x
		7	Dentgenbach	x	—	—	200 000	x	x	x
	Nuth	8	le long de l'autoroute	x	—	—	227 000	x	x	x
	Schaesberg	9	Baanstraat	x	—	—	260 000	x	x	x
	Schinveld	10	Duikerweg	x	—	—	20 000	x	x	x
Total secteur A						1 435 000				
B	Margraten	11	Holstraat	x	—	—	28 000	x	x	x
C	Eysden	12	Bakkeveld	x	x	—	140 000	x	x	x
	Heer	13	Mockveld	x	x	—	5 500	x	x	x
	Maastricht	14	Beatrixhaven droog	x	x	—	335 000	x	x	x
		15	Beatrixhaven nat	x	x	x	520 000	x	x	x
	Ulestraten	16	Bamfordweg	x	—	—	20 000	x	x	—
Total secteur C						1 020 500				
D	Born	17	Haven hoog	x	x	x	81 000	x	x	x
		18	Haven laag	x	—	x	196 000	x	x	x
		19	Randweg	x	—	—	160 000	x	x	x
		20	Sluisweg	x	x	—	230 000	x	x	x
	Geleen	21	Borrekuil	x	x	—	90 000	x	x	x
		22	Kampstraat	x	—	—	35 000	x	x	x
	Sittard	23	Nusterweg	x	—	—	30 000	x	x	x
		24	Hoogveld	x	x	—	17 500	x	x	x
		25	Bergerweg	x	—	—	84 000	x	x	x
	Stein	26	Industrieweg	x	—	—	16 500	x	x	x
Total secteur D						940 000				
E	Maasbracht	27	Koeweide	x	—	—	14 000	x	x	x

Tableau 18 (suite)

Secteur	Commune	Situation					Superficie en m ²	Raccordements		
		N°	Dénomination du terrain	Route	Chemin de fer	Voie d'eau		Eau	Électri- cité	Gaz
F	Haelen	28	Broek	x	x	—	90 000	x	x	x
	Heel	29	Kanaalstraat	x	—	—	30 000	x	x	x
		30	Route provinciale	x	—	—	40 000	x	x	x
	Heythuizen	31	Eykerstokweg	x	—	—	23 000	x	x	x
	Linne	32	Molenveld	x	—	—	5 000	x	x	x
		33	À la Meuse	x	x	x	10 000	x	x	x
		34	Vestraat	x	x	—	8 000	x	x	x
	Melick Herkenb.	35	Heide	x	x	—	1 540 000	x	x	x
	Neer	36	Hanssum	x	—	—	30 000	x	x	x
	Roermond	37	Daalakker	x	x	—	52 500	x	x	x
		38	Stadsweide	x	x	x	70 000	x	x	x
		39	Heide	x	x	—	38 500	x	x	x
	Swalmen	40	Bosstraat	x	—	—	15 000	x	x	x
	Total secteur F							1 952 000		

b) Terrains qui, selon les plans, sont destinés à l'industrie mais qui ne sont pas disponibles immédiatement

Le tableau 19 en donne une spécification par commune, compte tenu également des facilités d'accès et des viabilités.

Tableau 19 Terrains communaux dont la désignation comme terrain industriel est en voie de préparation (janvier 1964)

Secteur	Commune	Situation					Superficie en m ²	Raccordements		
		N°	Dénomination du terrain	Route	Chemin de fer	Voie d'eau		Eau	Électri- cité	Gaz
A	Brunssum	2a	de Kling	x	—	—	92 000	x	x	x
	Heerlen	41	Ten Esschen	x	—	—	35 000	x	x	x
		42	Beitel	x	—	—	1 400 000	x	x	x
	Hoensbroek	4a	Heerlerweg	x	—	—	13 000	x	x	x
		43	Prinsenstraat	x	—	—	15 000	x	x	x
		5a	Ten Esschen	x	x	—	10 000	x	x	—
	Kerkrade	6a	de Locht	x	—	—	100 000	x	x	x
		7a	Dentgenbach	x	—	—	300 000	x	x	x
	Nieuwenhagen	44	Strijthagen	x	—	—	250 000	x	x	x
	Nuth	8a	le long de l'autoroute	x	—	—	20 000	x	x	x
	Schaesberg	9a	Baanstraat	x	—	—	140 000	x	x	x
	Simpelveld	45	Langveld	x	—	—	160 000	x	x	x
	Ubach o. Worms	46	Abdissenbos	x	—	—	500 000	x	x	x
	Total secteur A							3 040 000		
B	Gulpen	47	Auprès de la Gulp	x	—	—	4 000	x	x	—
	Vaals	48	Selzerbeeklaan	x	—	—	26 500	x	x	x
		49	Sneeuwberglaan	x	—	—	10 000	x	x	x
Total secteur B							40 500			

Tableau 19 (suite)

Secteur	Commune	Situation					Superficie en m ²	Raccordements		
		N°	Dénomination du terrain	Route	Chemin de fer	Voie d'eau		Eau	Électri- cité	Gaz
C	Meerssen	50	Weert	x	x	—	30 000	x	x	x
	Ulestraten	16a	Bamfordweg	x	—	—	50 000	x	x	—
Total secteur C							80 000			
D	Elsloo	51	Schutterskamp	x	—	—	35 000	x	x	x
	Geleen	52	Portonnekuil	x	—	—	20 000	x	x	x
	Schinnen	53	Hoeverveld	x	—	—	210 000	x	x	x
	Sittard	23a	Nusterweg	x	—	—	230 000	x	x	x
		24a	Hoogveld	x	x	—	360 500	x	x	x
Total secteur D							855 500			
E	—						—			
F	Haelen	28a	Broek	x	x	—	90 000	x	x	x
	Heel	29a	Kanaalstraat	x	—	—	40 000	x	x	x
		30a	Route provinciale	x	—	—	70 000	x	x	x
	Heythuizen	31a	Eykerstokweg	x	—	—	2 000	x	x	—
	Horn	54	Hoogstraat	x	—	—	10 000	x	x	x
	Roermond	38a	Stadsweide	x	x	x	144 000	x	x	x
	Swalmen	40a	Bosstraat	x	—	—	285 000	x	x	—
	Wessem	55	Le long de la E 9	x	—	x	350 000	x	x	x
Total secteur F							991 000			

II — Structure professionnelle

Le tableau 20 donne un aperçu par secteur de la population active existante ainsi que de la relation entre la population active et le nombre de personnes de 15 à 64 ans.

Tableau 20 Relation entre la population active et le nombre de personnes de 15 à 64 ans, par sexe et par secteur, dans la région examinée, au 31 mai 1960

Secteur	Population active			Nombre de personnes de 15 à 64 ans			1 en % de 2		
	1			2					
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
A	67 770	16 624	84 394	75 346	74 894	150 240	89,9	22,2	56,2
B	13 031	3 828	16 859	14 477	14 023	28 500	90,0	27,3	59,2
C	36 694	11 058	47 752	38 746	40 752	79 498	94,7	27,1	60,1
D	30 984	7 284	38 268	33 975	33 515	67 490	91,2	21,7	56,7
E	8 780	2 483	11 263	9 381	9 219	18 600	93,6	26,9	60,6
F	22 239	6 787	29 026	24 296	25 203	49 499	91,5	26,9	58,6
Région examinée	179 498	48 064	227 562	196 221	197 606	393 827	91,3	24,3	57,8

Il va de soi que les secteurs aux plus fortes densités de population sont également ceux où la population active est la plus importante. La relation entre la population active et la population active potentielle reflète la structure de la situation de l'emploi, notamment l'importance à cet égard de l'industrie minière. Comme les mineurs sont mis à la retraite à un âge assez jeune, les secteurs à forte population de mineurs présentent les relations numériques les plus faibles. En raison de l'importance numérique des secteurs miniers, la relation entre la population active et la population active potentielle est également assez faible dans l'ensemble de la zone d'enquête.

Le tableau 21 reproduit la répartition de la population active dans les principaux secteurs d'activité : agriculture, industrie et services.

Tableau 21 Répartition dans les différentes branches d'activités, dans la région étudiée et par secteur, au 31 mai 1960, de la population active divisée en salariés et indépendants, hommes et femmes, en chiffres absolus et en pourcentages

Secteur A	Population active au 31 mai 1960											
	Salariés						Indépendants					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture et élevage	677	1,1	110	0,7	787	1,0	973	14,7	37	3,7	1 010	13,3
Industrie	48 705	79,6	4 919	31,5	53 624	69,9	1 883	28,4	145	14,6	2 028	26,6
Autres secteurs	11 767	19,3	10 601	67,8	22 368	29,1	3 765	56,9	812	81,7	4 577	60,1
Total	61 149	100,0	15 630	100,0	76 779	100,0	6 621	100,0	994	100,0	7 615	100,0

Secteur A	Population active au 31 mai 1960							
	Total							
	Hommes		Femmes		Total			
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%		
Agriculture et élevage	1 650	2,4	147	0,9	1 797	2,1		
Industrie	50 588	74,7	5 064	30,5	55 652	66,0		
Autres secteurs	15 532	22,9	11 413	68,6	26 945	31,9		
Total	67 770	100,0	16 624	100,0	84 394	100,0		

Secteur B	Population active au 31 mai 1960											
	Salariés						Indépendants					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture et élevage	726	7,1	268	8,0	994	7,3	1 324	47,3	100	21,7	1 424	43,7
Industrie	6 806	66,5	758	22,5	7 564	55,6	525	18,8	44	9,6	569	17,5
Autres secteurs	2 703	26,4	2 342	69,5	5 045	37,1	947	33,9	316	68,7	1 263	38,8
Total	10 235	100,0	3 368	100,0	13 603	100,0	2 796	100,0	460	100,0	3 256	100,0

Tableau 21 (suite)

Secteur B	Population active au 31 mai 1960					
	Total					
	Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture et élevage	2 050	15,7	368	9,6	2 418	14,3
Industrie	7 331	56,3	802	21,0	8 133	48,3
Autres secteurs	3 650	28,0	2 658	69,4	6 308	37,4
Total	13 031	100,0	3 828	100,0	16 859	100,0

Secteur C	Population active au 31 mai 1960											
	Salariés						Indépendants					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture et élevage	589	1,9	181	1,8	770	1,8	1 086	20,6	85	11,3	1 171	19,5
Industrie	19 870	63,2	2 650	25,7	22 520	54,0	1 330	25,3	84	11,2	1 414	23,5
Autres secteurs	10 968	34,9	7 477	72,5	18 445	44,2	2 851	54,1	581	77,5	3 432	57,0
Total	31 427	100,0	10 308	100,0	41 735	100,0	5 267	100,0	750	100,0	6 017	100,0

Secteur C	Population active au 31 mai 1960					
	Total					
	Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture et élevage	1 675	4,6	266	2,4	1 941	4,1
Industrie	21 200	57,8	2 734	24,7	23 934	50,1
Autres secteurs	13 819	37,6	8 058	72,9	21 877	45,8
Total	36 694	100,0	11 058	100,0	47 752	100,0

Secteur D	Population active au 31 mai 1960											
	Salariés						Indépendants					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture et élevage	514	1,9	112	1,7	626	1,8	889	24,0	49	9,2	938	22,2
Industrie	21 448	78,5	2 063	30,5	23 511	69,1	1 064	28,8	71	13,4	1 135	26,8
Autres secteurs	5 322	19,6	4 578	67,8	9 900	29,1	1 747	47,2	411	77,4	2 158	51,0
Total	27 284	100,0	6 753	100,0	34 037	100,0	3 700	100,0	531	100,0	4 231	100,0

Tableau 21 (suite)

Secteur D	Population active au 31 mai 1960					
Branches professionnelles	Total					
	Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture et élevage	1 403	4,5	161	2,2	1 564	4,1
Industrie	22 512	72,7	2 134	29,3	24 646	64,4
Autres secteurs	7 069	22,8	4 989	68,5	12 058	31,5
Total	30 984	100,0	7 284	100,0	38 268	100,0

Secteur E	Population active au 31 mai 1960											
Branches professionnelles	Salariés						Indépendants					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture et élevage	386	5,6	220	9,7	606	6,7	762	39,4	59	27,2	821	38,2
Industrie	4 814	70,3	609	26,9	5 423	59,5	380	19,7	38	17,5	418	19,5
Autres secteurs	1 648	24,1	1 437	63,4	3 085	33,8	790	40,9	120	55,3	910	42,3
Total	6 848	100,0	2 266	100,0	9 114	100,0	1 932	100,0	217	100,0	2 149	100,0

Secteur E	Population active au 31 mai 1960							
Branches professionnelles	Total							
	Hommes		Femmes		Total		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture et élevage	1 148	13,1	279	11,2	1 427	12,7		
Industrie	5 194	59,1	647	26,1	5 841	51,8		
Autres secteurs	2 438	27,8	1 557	62,7	3 995	35,5		
Total	8 780	100,0	2 483	100,0	11 263	100,0		

Secteur F	Population active au 31 mai 1960											
Branches professionnelles	Salariés						Indépendants					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture et élevage	1 071	6,1	444	7,1	1 515	6,3	1 974	42,8	82	16,3	2 056	40,2
Industrie	10 313	58,5	1 178	18,7	11 491	48,1	1 054	22,9	92	18,2	1 146	22,4
Autres secteurs	6 244	35,4	4 661	74,2	10 905	45,6	1 583	34,3	330	65,5	1 913	37,4
Total	17 628	100,0	6 283	100,0	23 911	100,0	4 611	100,0	504	100,0	5 115	100,0

Tableau 21 (suite)

Secteur F	Population active au 31 mai 1960					
Branches professionnelles	Total					
	Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture et élevage	3 045	13,7	526	7,8	3 571	12,3
Industrie	11 367	51,1	1 270	18,7	12 637	43,5
Autres secteurs	7 827	35,2	4 991	73,5	12 818	44,2
Total	22 239	100,0	6 787	100,0	29 026	100,0

Région examinée	Population active au 31 mai 1960											
Branches professionnelles	Salariés						Indépendants					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture et élevage	3 963	2,6	1 335	3,0	5 298	2,7	7 008	28,1	412	11,9	7 420	26,2
Industrie	111 956	72,4	12 177	27,3	124 133	62,3	6 236	25,0	474	13,7	6 710	23,6
Autres secteurs	38 652	25,0	31 096	69,7	69 748	35,0	11 683	46,9	2 570	74,4	14 253	50,2
Total	154 571	100,0	44 608	100,0	199 179	100,0	24 927	100,0	3 456	100,0	28 383	100,0

Région examinée	Population active au 31 mai 1960					
Branches professionnelles	Total					
	Hommes		Femmes		Total	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Agriculture et élevage	10 971	6,1	1 747	3,6	12 718	5,6
Industrie	118 192	65,9	12 651	26,3	130 843	57,5
Autres secteurs	50 335	28,0	33 666	70,1	84 001	36,9
Total	179 498	100,0	48 064	100,0	227 562	100,0

Il ressort de ces chiffres, que c'est l'industrie qui prédomine dans la zone d'enquête en ce qui concerne la situation de l'emploi. Même le secteur B, qui présente encore le caractère rural le plus prononcé, compte à peine 14 % de personnes actives dans l'agriculture. La branche service est représentée le plus fortement dans les secteurs C (Maastricht) et F (Roermond), où d'importantes fonctions de service sont concentrées.

La position dominante de l'industrie a pour conséquence que le pourcentage des personnes actives indépendantes n'est pas élevé. Les indépendants se rencontrent en effet essentiellement dans l'agriculture et par ailleurs dans un certain nombre de branches du secteur tertiaire.

III — Structure économique

A — Volume de l'emploi dans l'industrie

1. Importance de l'industrie dans la région à examiner par rapport à la place que les activités industrielles tiennent dans l'ensemble du pays

Tableau 22 Effectif du personnel dans les entreprises industrielles occupant 10 personnes ou plus, réparti en hommes et femmes en 0/00, respectivement de la population active masculine, féminine et globale, par secteurs pour la région examinée et pour l'ensemble du pays au 30 décembre 1963 (Les chiffres relatifs à la population active en 1963 ont été établis en fonction de données provenant du recensement de 1960).

	Secteur A	Secteur B	Secteur C	Secteur D	Secteur E	Secteur F	Région examinée	Pays-Bas ⁽¹⁾
Hommes	556	79	394	777	129	258	469	277
Femmes	223	141	370	399	164	141	263	213
Total	490	93	389	705	137	231	426	263

(1) Pour les Pays-Bas: chiffres au 31 décembre 1962

Le tableau 22 montre que dans la zone d'enquête le nombre d'emplois offerts dans l'industrie par rapport à la population active est considérablement plus important que dans l'ensemble des Pays-Bas. On note des différences considérables entre les différents secteurs. C'est le secteur D qui compte relativement le plus d'emplois dans l'industrie, vient ensuite l'autre secteur minier : le secteur A. Maastricht et ses environs se situent encore en deçà de la moyenne de la zone d'enquête. Il s'ensuit que la région minière est une zone où les possibilités de travail sont particulièrement grandes et qui attire donc un grand nombre de travailleurs des régions voisines.

2. Structure de l'emploi dans l'industrie

a) Composition de l'emploi dans l'industrie

Le tableau 23 donne, par secteur, un aperçu des effectifs dans les diverses catégories d'entreprises industrielles, pour la zone d'enquête et pour l'ensemble des Pays-Bas. Les renseignements sont fournis tant en chiffres absolus qu'en pourcentage. Une difficulté technique de ce tableau réside dans la nécessité, déjà mentionnée, de grouper chaque fois au moins quatre entreprises industrielles afin de conserver aux données leur caractère confidentiel. Il en résulte que dans de nombreux cas des catégories d'entreprises doivent être réunies dans un groupe « autres entreprises ».

Tableau 23 Effectif net du personnel dans les entreprises industrielles, réparti par classes industrielles et par secteurs, pour la région examinée, au 31 décembre 1963 (Chiffres absolus)

Secteur A					Secteur B			
Classes industrielles selon la répartition A.I.S. (C.B.S.)	Correspondant en gros aux groupes N.I.C.E.	Effectif du personnel			Classes industrielles	Effectif du personnel		
		Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total
01 Ind. des terres, du verre, de la chaux, de la pierre	33	567	31	598	06 Bois	52	1	53
03 Industrie graphique	28	184	30	214	07 Vêtement Nettoyage	61	265	326
06 Travail du bois, du liège de la paille	25-26	304	9	313	11-13 Métallurgie	172	45	217
07 Vêtement et nettoyage	237-243-244	298	2 119	2 417	17 Alimentation	347	48	395
09 Industrie du cuir et du caoutchouc	241-242-291-292-301	173	117	290				
10 Mines, sablières et tourbières	11-14	34 402	228	34 630	01	} Autres	465	202
11-13 Industrie métallurgique	34-35-36-37-38-39	2 553	785	3 338	03			
15 Industrie textile	232-233-234-235-238 239	118	421	539	05			
17 Alimentation et articles de consommation	20 B-21-22	554	100	654	08			
					09			
05 Industrie chimique	31-302				10			
08 Industrie d'art.	—	562	81	643	14			
14 Industrie du papier	27				15			
16 Entreprises de distribution de gaz, d'eau et d'électricité	50-51-52				16			
Total		39 715	3 921	43 636	Total	1 097	561	1 658

Secteur C				Secteur D						
Classes industrielles	Effectif du personnel			Classes industrielles	Effectif du personnel					
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total			
01	5 322	1 150	6 472	01	4 99	11	510			
03	266	26	292	03	78	35	113			
05	1 024	142	1 166	07	303	895	1 198			
06	325	42	367	11-13	2 869	1 071	3 940			
07	438	943	1 381	15	232	546	778			
09	1 441	215	1 656	17	226	29	255			
11-13	1 736	724	2 460	05	} Autres	21 862	567			
14	2 694	646	3 340	06						
16	1 135	58	1 193	08						
17	631	365	996	09						
08				10						
10	264	29	293	14						
15				16						
Total	15 276	4 340	19 616	Total				26 069	3 154	29 223

Tableau 23 (suite)

Secteur E				Secteur F						
Classes industrielles	Effectif du personnel			Classes industrielles	Effectif du personnel					
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total			
01	530	12	542	01	820	22	842			
07	72	356	428	03	103	18	121			
11-13	264	9	273	06	391	61	452			
03	} Autres	58	392	07	67	421	488			
05				10	451	8	459			
06				11-13	2 130	222	2 352			
08				16	367	15	382			
09				17	704	96	800			
10				} Autres	1 100	157	1 257			
14								05	08	09
15								14	15	
16								15		
17										
Total	1 200	435	1 635	Total	6 133	1 020	7 153			

Région examinée

Classes industrielles	Effectif du personnel			
	Hommes	Femmes	Total	
01	7 801	1 227	9 028	
05	10 776	390	11 166	
06	1 200	116	1 316	
07	1 239	4 999	6 238	
09	1 663	335	1 998	
10	48 005	608	48 613	
11-13	9 724	2 856	12 580	
15	910	1 339	2 249	
16	2 082	140	2 222	
17	2 527	641	3 168	
03	} Autres	3 563	780	4 343
08				
14				
Total	89 490	13 431	102 921	

Tableau 23 a Effectif du personnel dans les entreprises industrielles occupant dix personnes ou plus en pourcentage par sexe et par secteur, pour la région examinée et l'ensemble des Pays-Bas

Secteur A				Secteur B			
Classes industrielles	Effectif du personnel			Classes industrielles	Effectif du personnel		
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total
01	1,4	0,8	1,4	06	4,7	0,2	3,2
03	0,5	0,8	0,5	07	5,6	47,2	19,7
06	0,8	0,2	0,7	11-13	15,7	8,0	13,1
07	0,8	54,0	5,5	17	31,6	8,6	23,8

Tableau 23 a (suite)

Secteur A				Secteur B					
Classes industrielles	Effectif du personnel			Classes industrielles	Effectif du personnel				
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total		
09	0,4	3,0	0,7	01	} Autres	42,4	36,0	40,2	
10	86,6	5,8	79,4	03					
11-13	6,4	20,0	7,6	05					
15	0,3	10,7	1,2	08					
17	1,4	2,6	1,5	09					
05	} Autres	1,4	2,1	1,5					10
08									14
14									15
16									16
Total									100,0

Secteur C				Secteur D							
Classes industrielles	Effectif du personnel			Classes industrielles	Effectif du personnel						
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total				
01	34,9	26,5	33,0	01	1,9	0,3	1,7				
03	1,8	0,6	1,5	03	0,3	1,1	0,4				
05	6,7	3,3	6,0	07	1,1	28,4	4,1				
06	2,1	1,0	1,9	11-13	11,0	34,0	13,5				
07	2,9	21,7	7,0	15	0,9	17,3	2,7				
09	9,4	4,9	8,4	17	0,9	0,9	0,9				
11-13	11,4	16,7	12,5	05	} Autres	83,9	18,0	76,7			
14	17,6	14,9	17,0	06							
16	7,4	1,3	6,1	08							
17	4,1	8,4	5,1	09							
08	} Autres	1,7	0,7	1,5					10		
10									14		
15									16		
Total									100,0	100,0	100,0

Secteur E				Secteur F					
Classes industrielles	Effectif du personnel			Classes industrielles	Effectif du personnel				
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total		
01	44,2	2,8	33,1	01	13,4	2,1	11,8		
07	6,0	81,8	26,2	03	1,7	1,8	1,7		
11-13	22,0	2,1	16,7	06	6,4	6,0	6,3		
03	} Autres	27,8	13,3	24,0	07	1,1	41,3	6,8	
05					10	7,3	0,8	6,4	
06					11-13	34,7	21,7	32,9	
08					16	6,0	1,5	5,3	
09					17	11,5	9,4	11,2	
10					05	} Autres	17,9	15,4	17,6
14					08				
15					09				
16					14				
17					15				
Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0		

Tableau 23 a (suite)

Région examinée				Pays-Bas			
Classes industrielles	Effectif du personnel			Classes industrielles	Effectif du personnel		
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total
01	8,7	9,1	8,8	01	5,0	1,8	4,4
05	12,0	2,9	10,8	03	4,1	3,4	4,0
06	1,3	0,9	1,3	05	6,9	6,2	6,8
07	1,4	37,2	6,1	06	4,3	1,4	3,8
09	1,9	2,5	1,9	07	2,7	30,3	7,7
10	53,7	4,5	47,2	08	—	—	—
11-13	10,9	21,3	12,2	09	3,4	3,9	3,5
15	1,0	10,0	2,2	10	5,4	0,4	4,5
16	2,3	1,0	2,2	11-13	38,8	17,8	35,0
17	2,8	4,8	3,1	14	3,0	2,6	2,9
03	} Autres	4,0	4,2	15	9,0	14,9	10,1
08				3,9	1,2	3,4	
14				13,5	16,1	13,9	
Total				100,0	100,0	100,0	
				Total	100,0	100,0	100,0

Les points de concentration des emplois offerts dans l'industrie sont de nouveau les secteurs A et D, qui forment ensemble le bassin minier, et le secteur C. Dans le secteur A, les emplois offerts concernent surtout l'industrie minière, ils représentent près de 80 % de l'ensemble des emplois dans l'industrie. Dans le secteur D, l'industrie minière a été groupée avec la grande industrie chimique qui en dépend, sous la dénomination « autres industries ». Dans le secteur C, c'est la catégorie d'entreprises 1 qui constitue la catégorie la plus importante. Dans cette catégorie figurent l'industrie des pierres et terres, mais aussi la cimenterie et la verrerie. Ce qui est étonnant dans l'ensemble de la zone d'enquête, c'est l'importance relativement faible de l'industrie métallurgique. Tandis que dans l'ensemble du pays environ 35 % du nombre total d'emplois concernent le secteur de la métallurgie, environ 12 % seulement des emplois de la zone d'enquête concernent cette catégorie d'entreprises, dans laquelle une importante partie du personnel est du sexe féminin (industrie électrotechnique). Par contre, outre l'industrie minière, la chimie est également fortement représentée. Si la catégorie d'entreprises 0—1 occupe une position relativement forte, cela est dû partiellement aux conditions géologiques, telles que la présence d'argile se prêtant à la poterie et les réserves de marne se prêtant à la fabrication du ciment.

b) L'emploi dans l'industrie selon la taille des entreprises, dans les diverses classes industrielles

On s'était proposé d'indiquer dans le tableau 24, par secteur et pour la zone d'enquête, la répartition des effectifs dans les diverses classes de grandeur des diverses catégories d'entreprises industrielles. Cependant, il est pratiquement impossible de donner une telle répartition suivant la grandeur, par secteur, le faible nombre d'entreprises par classe de grandeur et par branche, dans chaque secteur, aboutissant rapidement à la suppression du caractère confidentiel des chiffres individuels. C'est pourquoi on a renoncé à indiquer, pour chaque secteur séparément, une répartition par branche. Même avec cette restriction on ne peut pas toujours mentionner séparément chaque classe de grandeur, ce qui a nécessité des groupements.

Tableau 24 Effectif du personnel dans les entreprises industrielles occupant dix personnes ou plus, par secteur, dans la région examinée, au 31 décembre 1963

Secteur	Effectif du personnel dans les entreprises industrielles occupant						
	10 à 50 personnes	50 à 100 personnes	100 à 200 personnes	200 à 500 personnes	500 à 1 000 personnes	1 000 personnes et plus	Total
A	2 406	2 149	1 814	1 443		35 824	43 636
B	519	339		800			1 658
C	2 022	1 827	1 356	4 386		3 151	19 616
D	1 162	672		2 160		25 229	29 223
E	721	479		435			1 635
F	1 719	1 388	1 241		2 805		7 153
Total	8 549	6 854	4 411	5 829	3 151	67 927	102 921
				3 395	2 805		

Tableau 24 a Ventilation par classes industrielles du personnel des entreprises occupant dix personnes ou plus, dans la région examinée.

Classes industrielles	Correspondant en gros aux groupes N.I.C.E.	Effectif du personnel dans les entreprises occupant													
		10 à 50 personnes	50 à 100 personnes	100 à 200 personnes	200 à 500 personnes	500 à 1 000 personnes	1 000 personnes et plus	Total							
01 Industries des terres et industries connexes	33	1 784	567			1 249							5 428	9 028	
05 Industrie chimique	28	239	375					10 552						11 166	
06 Travail du bois et industries connexes	25-26	914			402									1 316	
07 Vêtement et nettoyage	237-243-244	1 523	1 668			3 047								6 238	
09 Industrie du cuir et du caoutchouc	241-242-291-292-301		370										1 628	1 998	
10 Industrie minière et industries connexes	11-14	159		962									47 492	48 613	
11-13 Industrie métallurgique	34-35-36-37-38-39	1 599	1 614			1 303				8 064				12 580	
15 Industrie textile	232-233-234-238-239	237	380			551			1 081					2 249	
16 Industrie de distribution du gaz, de l'eau et de l'électricité	50-51-52	192	401					1 629						2 222	
17 Alimentation et produits de consommation	20 B-21-22	1 055	788				1 325							3 168	
Autres classes industrielles	28-27	641	215			343				3 144				4 343	
Total		8 343	370	6 008	962	402	2 197	5 621	1 629	10 552	1 081	12 836	5 428	47 492	102 921

En dépit de cette restriction, il ressort des chiffres que la plupart des emplois industriels concernent des industries de plus de 1 000 travailleurs. Les deux secteurs couvrant le bassin minier prédominent nettement à cet égard et représentent une très grande majorité des emplois industriels dans l'industrie lourde. Dans le secteur de Maastricht, environ un tiers des emplois concernent des entreprises occupant plus de 1 000 travailleurs, tandis que dans les autres secteurs on ne rencontre pratiquement pas de grandes entreprises.

Pour l'ensemble de la zone d'enquête on peut combiner, du moins par approximation, la répartition par catégorie d'entreprises avec la classe de grandeur. Comme critère de répartition on a retenu la statistique industrielle générale, d'où ont été extraits les chiffres mentionnés. Dans la colonne 2, on a indiqué à quel numéro de code du N.I.C.E. correspond globalement cette répartition. (Un regroupement exact est impossible.)

Les petites entreprises se rencontrent essentiellement dans l'industrie des pierres et terres (en fait il s'agit essentiellement de briqueteries), dans la catégorie des entreprises de confection et de teinturerie, dans la métallurgie et dans le secteur de l'alimentation. On rencontre les grandes entreprises évidemment dans l'industrie minière, mais également dans l'industrie chimique (industrie chimique des Staatsmijnen), dans l'industrie des pierres et terres, dans la métallurgie et enfin dans les autres catégories d'entreprises (essentiellement dans l'industrie du papier).

B — Autres emplois

Pas de renseignements disponibles.

IV — Situation sur le marché de la main-d'œuvre

A — Demandes d'emploi

1. Effectif de la main-d'œuvre inscrite du sexe masculin

Ces dernières années, le chômage a tellement diminué aux Pays-Bas, et d'ailleurs dans toute l'Europe occidentale, que, du point de vue économique, on peut à peine encore parler de chômage. Plus de la moitié des cas de chômage qui subsistent concernent les travailleurs peu qualifiés tandis que chez les travailleurs valides le chômage est en général le fait de circonstances particulières ou de phénomènes frictionnels.

Le faible nombre de chômeurs ressort du tableau 25, qui indique, pour l'année 1963, la réserve moyenne de main-d'œuvre masculine enregistrée par secteur et pour l'ensemble de la zone d'enquête en chiffres absolus et en ‰ de la population active salariée masculine.

Tableau 25 Moyenne de la réserve de main-d'œuvre inscrite du sexe masculin, par secteur et pour la région à examiner, en chiffres absolus et en ‰ de la population salariée du sexe masculin ainsi que le ‰ dans l'ensemble du pays en 1963

Secteur	Réserve de main-d'œuvre inscrite du sexe masculin					
	Dates de référence				Moyenne	
	28 février	31 mai	31 août	30 novembre	Chiffres absolus	‰
A	865	291	321	405	470	7,07
B	225	53	39	114	108	11,05
C	417	76	84	146	181	5,77
D	378	140	191	191	225	8,36
E	81	25	40	25	43	6,01
F	192	81	101	89	116	6,54
Région examinée	2 158	666	776	970	1 142	7,16
Ensemble du pays	52 034	20 552	20 644	23 487	29 179	10,82

Le pourcentage de chômeurs pour l'ensemble du pays est légèrement supérieur à celui de la zone d'enquête, notamment par suite des chiffres moins favorables dans certaines régions essentiellement agricoles où les travailleurs, surtout ceux qui sont déjà plus âgés, trouvent moins facilement un emploi satisfaisant.

2. Durée du chômage chez la main-d'œuvre masculine inscrite

Le tableau 26 donne un aperçu de la durée du chômage chez la réserve enregistrée de main-d'œuvre masculine.

Tableau 26 Réserve de main-d'œuvre inscrite du sexe masculin par secteur et pour la région à examiner, répartie suivant la durée du chômage, en chiffres absolus et en pourcentage du total, ainsi que les pourcentages afférents à l'ensemble du pays au 31 mai 1963

Secteurs	Durée du chômage chez les chômeurs inscrits				
	En chiffres absolus				
	moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 an et plus	Total
A	126	49	32	84	291
B	26	10	10	7	53
C	24	17	8	27	76
D	49	11	19	61	140
E	9	1	—	15	25
F	26	11	12	32	81
Région examinée	260	99	81	226	666
Ensemble du pays	7 773	2 843	2 765	7 171	20 552

Secteurs	Durée du chômage chez les chômeurs inscrits				
	En % du total				
	moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 an et plus	Total
A	43	17	11	29	100
B	49	19	19	13	100
C	32	22	11	35	100
D	35	8	14	43	100
E	36	4	—	60	100
F	32	14	15	39	100
Région examinée	39	15	12	34	100
Ensemble du pays	38	14	13	35	100

Ce tableau révèle un groupe assez important de travailleurs, qui ont chômé pendant près d'un an. Cela est dû au fait que le chômage concerne surtout les travailleurs handicapés ainsi que les peu qualifiés. Le groupe des travailleurs réduits au chômage pendant moins de trois mois est encore plus important. Il en ressort l'importance relativement grande du chômage fractionnel.

3. Structure d'âge des chômeurs inscrits du sexe masculin

Tableau 27 Réserve de main-d'œuvre inscrite de sexe masculin, par secteur et pour la région examinée, répartie selon l'âge des chômeurs, en chiffres absolus et en pourcentages du total, ainsi que les pourcentages afférents à l'ensemble du pays au 31 mai 1963

Secteurs	Structure d'âge des chômeurs inscrits					
	En chiffres absolus			En % du total		
	Moins de 40 ans	40 ans et plus	Total	Moins de 40 ans	40 ans et plus	Total
A	153	138	291	53	47	100
B	26	27	53	49	51	100
C	19	57	76	25	75	100
D	56	84	140	40	60	100
E	12	13	25	48	52	100
F	22	59	81	27	73	100
Région examinée	288	378	666	43	57	100
Ensemble du pays	6 759	13 793	20 552	33	67	100

Ampleur moyenne du chômage structurel par secteur et dans la région examinée, ainsi que dans l'ensemble du pays en 1963

Secteurs	Nombre moyen de chômeurs «structurels»
A	15
B	20
C	10
D	10
E	—
F	20
Région examinée	75
Ensemble du pays	3 500

Le tableau 27 montre que le chômage, sur le plan national, concerne essentiellement les personnes âgées de plus de quarante ans. Si dans la zone d'enquête on rencontre parmi les chômeurs relativement beaucoup de personnes de moins de quarante ans, cela tient probablement en particulier au nombre relativement élevé de jeunes qui viennent de quitter l'école et cherchent encore un premier emploi. Par ailleurs, la population de cette zone étant jeune, elle comprend relativement moins de travailleurs de plus de quarante ans. Les chiffres absolus par secteurs sont si faibles que la plupart des différences ne dépassent pas la marge normale du hasard. Ce qui est étonnant, c'est le faible nombre de jeunes chômeurs dans le secteur C. Enfin, ce tableau donne encore un aperçu du nombre de chômeurs structurels. Le nombre absolu est toutefois trop faible pour en dégager des conclusions autres que la constatation très générale selon laquelle le chômage structurel ne se rencontre qu'accidentellement.

B — Offres d'emploi

Tableau 28 Offres d'emploi non satisfaites, par secteur et pour la région examinée, réparties en hommes et femmes par branche d'activité et, pour l'industrie, par classes industrielles, en 1963

Secteur A

Branches d'activités ou classes industrielles	Offres d'emploi non satisfaites											
	28 février			31 mai			31 août			30 novembre		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Agriculture	6	—	6	51	—	51	41	—	41	29	—	29
Industries des terres	9	2	11	46	5	51	38	5	43	26	5	31
Industrie graphique	4	1	5	5	1	6	4	1	5	1	1	2
Industrie du bâtiment	150	—	150	306	—	306	350	—	350	244	—	244
Industrie chimique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bois	24	—	24	43	—	43	31	—	31	29	5	34
Vêtement	3	483	486	7	466	473	4	517	521	5	524	529
Nettoyage	1	31	32	1	39	40	2	64	66	2	59	61
Cuir	11	38	49	14	35	49	20	32	52	11	27	38
Mines	821	—	821	778	—	778	1 352	—	1 352	1 227	—	1 227
Métallurgie	476	184	660	546	184	730	953	140	1 093	811	80	891
Papier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Textile	4	—	4	9	—	9	4	—	4	2	—	2
Alimentation	20	—	20	29	—	29	24	—	24	21	—	21
Total industrie	1 523	739	2 262	1 784	730	2 514	2 782	759	3 541	2 379	701	3 080
Total par secteur de service	92	388	480	137	500	637	153	532	685	98	449	547
Total général	1 621	1 127	2 748	1 922	1 230	3 202	2 976	1 291	4 267	2 506	1 150	3 656

Secteur B

Agriculture	8	—	8	8	—	8	8	—	8	6	—	6
Industries des terres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie graphique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du bâtiment	115	—	115	151	—	151	150	—	150	138	—	138
Industrie chimique	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—
Bois	13	—	13	14	—	14	7	—	7	7	—	7
Vêtement	—	35	35	—	35	35	—	36	36	—	42	42
Nettoyage	2	9	11	1	9	10	2	17	19	—	12	12
Cuir	8	—	8	8	—	8	8	—	8	9	—	9
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métallurgie	117	10	127	106	10	116	114	10	124	79	8	87
Papier	—	2	2	—	2	2	—	2	2	—	1	1
Textile	8	20	28	8	19	27	12	19	31	9	19	28
Alimentation	10	4	14	12	6	18	15	6	21	20	6	26
Total industrie	273	80	353	301	81	382	308	90	398	262	88	350
Total par secteur de service	15	31	46	84	238	322	57	53	110	12	28	40
Total général	296	111	407	393	319	712	373	143	516	280	116	396

Tableau 28 (suite)

Secteur C

Branches d'activités ou classes industrielles	Offres d'emploi non satisfaites											
	28 février			31 mai			31 août			30 novembre		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Agriculture	—	—	—	1	—	1	1	—	1	1	—	1
Industries des terres	43	38	81	50	40	90	107	34	141	98	40	138
Industrie graphique	3	—	3	4	—	4	25	—	25	17	—	17
Industrie du bâtiment	241	—	241	306	—	306	302	—	302	207	—	207
Industrie chimique	2	2	4	7	4	11	8	2	10	8	2	10
Bois	12	—	12	19	—	19	28	—	28	30	—	30
Vêtement	2	90	92	4	98	102	10	147	157	7	102	109
Nettoyage	—	17	17	—	25	25	1	27	28	2	21	23
Cuir	79	5	84	55	—	55	66	5	71	47	5	52
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métallurgie	196	39	235	242	42	284	342	44	386	312	38	350
Papier	17	44	61	32	53	85	44	62	106	25	64	89
Textile	—	2	2	—	2	2	—	2	2	—	2	2
Alimentation	—	9	9	10	8	18	18	9	27	15	9	24
Total industrie	595	246	841	729	272	1 001	951	332	1 283	768	283	1 051
Total par secteur de service	78	254	332	121	354	475	123	365	488	102	294	396
Total général	673	500	1 173	851	626	1 477	1 075	697	1 772	871	577	1 448

Secteur D

Agriculture	11	—	11	20	—	20	6	—	6	5	—	5
Industries des terres	19	—	19	36	—	36	24	—	24	28	—	28
Industrie graphique	8	—	8	5	—	5	7	—	7	4	—	4
Industrie du bâtiment	270	—	270	409	—	409	364	—	364	300	—	300
Industrie chimique	340	—	340	330	—	330	320	1	321	315	—	315
Bois	9	—	9	15	—	15	30	—	30	14	—	14
Vêtement	2	64	66	2	72	74	5	37	42	14	55	69
Nettoyage	3	8	11	2	16	18	2	23	25	3	7	10
Cuir	2	—	2	2	—	2	2	—	2	2	—	2
Mines	95	—	95	174	—	174	174	—	174	171	—	171
Métallurgie	545	46	591	576	53	629	592	33	625	644	39	683
Papier	—	—	—	—	—	—	—	3	3	—	7	7
Textile	—	—	—	—	—	—	4	1	5	—	—	—
Alimentation	18	—	18	22	—	22	17	—	17	8	—	8
Total industrie	1 311	118	1 429	1 573	141	1 714	1 541	98	1 639	1 503	108	1 611
Total par secteur de service	51	105	156	99	156	255	52	103	155	50	112	162
Total général	1 373	223	1 596	1 692	297	1 989	1 599	201	1 800	1 558	220	1 778

Tableau 28 (suite)

Secteur E

Branches d'activités ou classes industrielles	Offres d'emploi non satisfaites											
	28 février			31 mai			31 août			30 novembre		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Agriculture	—	—	—	2	—	2	2	—	2	1	—	1
Industries des terres	29	—	29	26	—	26	25	—	25	25	—	25
Industrie graphique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du bâtiment	75	—	75	64	—	64	75	—	75	88	—	88
Industrie chimique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bois	7	—	7	6	—	6	7	—	7	6	—	6
Vêtement	—	20	20	—	33	33	—	50	50	—	44	44
Nettoyage	—	2	2	1	2	3	1	—	1	1	—	1
Cuir	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métallurgie	58	—	58	48	—	48	56	—	56	55	—	55
Papier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Textile	4	3	7	4	3	7	4	4	8	4	5	9
Alimentation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total industrie	173	25	198	149	38	187	168	54	222	179	49	228
Total par secteur de service	9	3	12	19	12	31	26	5	31	20	5	25
Total général	182	28	210	170	50	220	196	59	255	200	54	254

Secteur F

Agriculture	6	—	6	7	—	7	5	—	5	6	—	6
Industries des terres	63	3	66	55	—	55	63	—	63	62	—	62
Industrie graphique	6	1	7	6	1	7	6	—	6	8	—	8
Industrie du bâtiment	118	—	118	183	—	183	178	—	178	143	—	143
Industrie chimique	28	—	28	28	—	28	28	2	30	33	—	33
Bois	63	—	63	65	—	65	73	—	73	69	—	69
Vêtement	1	42	43	1	45	46	1	44	45	1	42	43
Nettoyage	1	5	6	—	5	5	—	5	5	—	6	6
Cuir	3	—	3	2	—	2	2	—	2	1	—	1
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métallurgie	160	23	183	165	22	187	197	—	197	182	10	192
Papier	5	—	5	—	—	—	5	—	5	—	—	—
Textile	5	6	11	10	6	16	5	—	5	5	—	5
Alimentation	20	—	20	27	—	27	28	—	28	20	—	20
Total industrie	473	80	553	542	79	621	586	51	637	524	58	582
Total par secteur de service	45	191	236	72	245	317	66	202	268	63	125	188
Total général	524	271	795	621	324	945	657	253	910	593	183	776

Tableau 28 (suite)

Région examinée

Branches d'activités ou classes industrielles	Offres d'emploi non satisfaites											
	28 février			31 mai			31 août			30 novembre		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Agriculture	31	—	31	89	—	89	63	—	63	48	—	48
Industries des terres	163	43	206	213	45	258	257	39	296	239	45	284
Industrie graphique	21	2	23	20	2	22	42	1	43	30	1	31
Industrie du bâtiment	969	—	969	1 419	—	1 419	1 419	—	1 419	1 120	—	1 120
Industrie chimique	370	2	372	366	4	370	356	5	361	356	2	358
Bois	128	—	128	162	—	162	176	—	176	155	5	160
Vêtement	8	734	742	14	749	763	20	831	851	27	809	836
Nettoyage	7	72	79	5	96	101	8	136	144	8	105	113
Cuir	103	43	146	81	35	116	98	37	135	70	32	102
Mines	916	—	916	952	—	952	1 526	—	1 526	1 398	—	1 398
Métallurgie	1 552	302	1 854	1 683	311	1 994	2 254	227	2 481	2 083	175	2 258
Papier	22	46	68	32	55	87	49	67	116	25	72	97
Textile	21	31	52	31	30	61	29	26	55	20	26	46
Alimentation	68	13	81	100	14	114	102	15	117	84	15	99
Total industrie	4 348	1 288	5 636	5 078	1 341	6 419	6 336	1 384	7 720	5 615	1 287	6 902
Total par secteur de service	290	972	1 262	532	1 505	2 037	477	1 260	1 737	345	1 013	1 358
Total général	4 669	2 260	6 929	5 699	2 846	8 545	6 876	2 644	9 520	6 008	2 300	8 308

Le nombre d'emplois vacants renseigne davantage sur la situation de l'emploi que les chiffres très faibles concernant le chômage. La manipulation de ces renseignements exige toutefois beaucoup de précautions étant donné que le nombre d'emplois vacants est influencé par des circonstances exceptionnelles et qu'il n'est pas du tout certain que le nombre relatif de demandes reflète effectivement la tension sur le marché du travail.

La fluctuation du nombre de demandes non satisfaites reflète la courbe saisonnière; en outre la comparaison des chiffres de février et de novembre traduit la tension encore accrue sur le marché de la main-d'œuvre en 1963.

L'industrie minière constitue un important secteur en ce qui concerne les demandes de main-d'œuvre non satisfaites. Toutefois, la main-d'œuvre demandée est une main-d'œuvre de relève, car l'industrie minière a un besoin considérable en jeunes travailleurs, tout en disposant d'un excédent de travailleurs plus âgés, qui ne peuvent plus être affectés au fond, le travail y étant trop pénible.

Le faible nombre de demandes non satisfaites de l'industrie de la céramique est frappant du moins si l'on considère l'importance de ce secteur pour l'ensemble de la situation de l'emploi. L'industrie céramique déploie en ce moment un effort considérable pour diminuer le grand nombre de travailleurs nécessaires dans ce secteur, en intensifiant la mécanisation. C'est dans la métallurgie que le nombre d'emplois vacants est relativement le plus élevé. En outre, l'industrie du bâtiment présente la tendance ascendante la plus prononcée. Les demandes de main-d'œuvre féminine proviennent essentiellement des services de la confection.

Les chiffres par secteurs sont conformes dans l'ensemble au niveau relatif de l'emploi dans les industries implantées dans chaque secteur.

C – Mouvement quotidien de la main-d'œuvre (navette)

Les tableaux 29 et 30 donnent un aperçu du mouvement journalier de la main-d'œuvre masculine par secteurs et pour l'ensemble de la zone d'enquête en 1963. Les chiffres reposent sur des évaluations du bureau du service de la main-d'œuvre de la province du Limbourg.

Tableau 29 Mouvement quotidien de la main-d'œuvre masculine vers l'extérieur par secteur et pour la région examinée en 1963

Travailleurs domiciliés dans le	Travailleurs occupés		
	Dans le secteur	Hors du secteur mais dans la région examinée	Hors de la région examinée
Secteur A	66 270	3 330	3 885
Secteur B	8 260	4 185	845
Secteur C	32 465	3 545	1 620
Secteur D	29 100	2 870	1 030
Secteur E	5 960	2 820	410
Secteur F	21 080	2 080	1 280
Région examinée	163 135	18 830	9 070

Tableau 30 Mouvement quotidien de la main-d'œuvre masculine vers l'intérieur par secteur et pour la région examinée en 1963

Travailleurs occupés dans le	Travailleurs domiciliés		
	Dans le secteur	Hors du secteur mais dans la région examinée	Hors de la région examinée
Secteur A	66 270	6 610	955
Secteur B	8 260	490	120
Secteur C	32 465	2 065	2 605
Secteur D	29 100	8 695	1 605
Secteur E	5 960	385	405
Secteur F	21 080	585	905
Région examinée	163 135	18 830	6 595

Source : Office régional de l'emploi dans la province du Limbourg.

Pour faciliter l'analyse on a mentionné ci-dessous les soldes (nombre d'ouvriers venant d'ailleurs, diminué du nombre d'ouvriers allant travailler ailleurs) par secteurs et pour la zone d'enquête. Il en ressort que la zone d'enquête présente dans l'ensemble un solde négatif en ce qui concerne le mouvement journalier de la main-d'œuvre, raison pour laquelle elle cède de la main-d'œuvre aux régions voisines. En fait cela est dû entièrement à l'important mouvement journalier vers l'Allemagne qui n'a fait qu'augmenter depuis 1959. A l'intérieur de la zone, les régions minières A et D présentent un solde positif en ce qui concerne le mouvement journalier, ce solde positif est même très prononcé pour la région minière située à l'Ouest, à savoir le secteur D. Les autres secteurs présentent tous un solde de perte en ce qui concerne le mouvement journalier ; pour le secteur C (Maastricht), fortement industrialisé les pertes sont toutefois relativement faibles. Les autres secteurs sont d'importants fournisseurs de main-d'œuvre pour les centres industriels voisins.

Solde (mouvement quotidien de la main-d'œuvre : travailleurs venant d'ailleurs et travailleurs allant ailleurs)

Secteur	Total	Mouvement entre les divers secteurs de la zone d'enquête	Mouvement quotidien en dehors de la zone d'enquête
A	+ 350	+ 3 280	— 2 930
B	— 4 430	— 3 695	— 735
C	— 495	— 1 480	+ 985
D	+ 6400	+ 5 825	+ 575
E	— 2 440	— 2 435	— 5
F	— 1 870	— 1 495	— 375
Région examinée	— 2 485	—	—2 485

Les soldes positifs du mouvement journalier dans les secteurs miniers suscitent l'impression que ces régions ne connaissent pas encore de problèmes de l'emploi. Or, tel n'est pas vraiment le cas. Une étude qui tiendrait compte des aspects dynamiques de la situation et utiliserait à cet effet les séries historiques démontrerait que dans un passé récent le bassin minier attirait encore beaucoup plus de travailleurs. Il s'ensuit qu'à l'heure actuelle beaucoup de mineurs, déjà plus âgés et ayant une grande ancienneté viennent des secteurs limitrophes pour travailler dans le bassin minier, si bien que les secteurs A et D présentent un important solde positif en ce qui concerne le mouvement journalier dans la zone d'enquête.

La dernière colonne relève toutefois que le secteur A, qui dépend exclusivement de l'industrie minière, présente de loin le solde le plus négatif en ce qui concerne le mouvement journalier par rapport aux zones extérieures à la zone d'enquête. Cela démontre que beaucoup de jeunes travailleurs ne sont plus attirés par l'industrie minière et, comme ils ne peuvent pas trouver d'autres emplois sur place, cherchent un emploi ailleurs, le plus fréquemment en Allemagne. Souvent les mineurs d'un certain âge et qui sont encore en service ne sont plus aptes au travail au front de taille, si bien que des problèmes commencent à naître ici, qui font penser à un chômage structurel dissimulé. Pour le proche avenir, il faut s'attendre à une détérioration progressive de la situation de l'emploi dans le secteur A, à moins que des emplois plus attrayants ne puissent être trouvés pour la jeune génération.

Comme on l'a déjà signalé, les départs quotidiens concernent essentiellement l'Allemagne. Par contre, on note un excédent traditionnel dans les mouvements journaliers avec la Belgique. Ces travailleurs proviennent presque exclusivement du Limbourg belge et sont orientés traditionnellement vers Maastricht. Dans le courant des dernières années, des entreprises ont également recruté des travailleurs en provenance d'autres localités du Limbourg belge si bien que le nombre de Belges travaillant dans le Limbourg néerlandais a régulièrement augmenté. On s'attend toutefois à présent à un revirement, par suite du grand nombre d'emplois industriels créés dans le Limbourg belge (surtout par suite de l'implantation de la société Ford à Genk).

